

SOURCES CHRÉTIENNES

N° 373

ACTES
DE LA CONFÉRENCE
DE CARTHAGE
EN 411

TOME IV

*ADDITAMENTVM CRITICVM,
NOTICES SUR LES SIÈGES ET LES TOPONYMES,
NOTES COMPLÉMENTAIRES ET INDEX*

PAR

Serge LANCEL

*Ancien membre de l'École Française de Rome
Professeur à l'Université Stendhal-Grenoble III*

*Ouvrage publié avec le concours
du Centre National de la Recherche Scientifique*

LES ÉDITIONS DU CERF, 29, Bd DE LATOUR-MAUBOURG, PARIS
1991

La publication de cet ouvrage a été préparée avec le concours
de l'Institut des « Sources Chrétiennes »
(U.R.A. 993 du Centre National de la Recherche Scientifique)

AVANT-PROPOS

Le présent volume achève la publication des *Actes de la Conférence de Carthage en 411*. Le tome I (SC 194), paru en 1972, avait été consacré à l'Introduction générale, suivi la même année du tome II (SC 195), qui comprenait le texte et la traduction de la *Capitulation* et des *Actes* de la première séance. Paru en 1975, le tome III (SC 224) complétait, avec les *Actes* des deuxième et troisième séances, l'édition du texte et sa traduction. Il était prévu qu'un tome IV contient des notes complémentaires, et notamment la discussion complète des données topographiques, illustrée par une carte, ainsi que des *indices*.

Nous regrettons que la dernière étape de réalisation du plan ainsi tracé ait été si longue, et que le lecteur ait dû attendre si longtemps les compléments souhaitables, sans doute nécessaires — sinon indispensables — que nous avons annoncés. Puisse-t-il nous le pardonner ! Il y gagnera du moins une révision du texte, ainsi qu'une meilleure description de la tradition manuscrite (notre *additamentum criticum*) qui n'avaient pas été prévues.

Au fil des ans, le programme de ce tome IV s'est légèrement modifié. Des travaux parus ces dernières années ont rendu inutiles certaines notes complémentaires d'abord envisagées : ainsi nous avons nous-même traité du « Protocole de Cirta » (cf. t. I, p. 96, n. 2) dans un article de la *Revue des Études Augustiniennes* (38, 1979, p. 217-229) qui réexaminait la chronologie des débuts du donatisme. Inversement, il nous a paru opportun de consacrer une note développée à l'*onomastique* que révèlent les listes de

© Les Éditions du Cerf, 1991.
ISBN : 2-204-04432-6
ISSN : 0750-1978

411. Enfin, les découvertes récentes et les nouvelles recherches dans le domaine de la géographie historique et de la toponymie de l'Afrique du Nord antique ont de façon non négligeable nourri et amélioré nos commentaires sur les données fournies par nos documents. Cette partie de notre travail est largement redevable aux remarques et aux suggestions de notre collègue et ami J. Desanges, qui a relu notre texte en manuscrit.

D'abord accueillie il y aura bientôt vingt ans par le regretté P. Claude Mondésert, cette édition s'achève dans la collection des *Sources Chrétiennes* grâce à l'hospitalité qu'a continué de lui donner le P. Dominique Bertrand. Qu'il soit assuré de notre reconnaissance, ainsi que ses collaborateurs de l'Institut des Sources Chrétiennes, et en particulier M. Michel Lestienne, pour l'exigeante attention qu'il a portée à la révision de l'ouvrage et à la lecture des épreuves.

ABRÉVIATIONS ET SIGLES

- AB* = *Analecta Bollandiana*, Bruxelles.
ACO = *Acta Conciliorum Oecumenicorum*, Berlin-Leipzig.
AÉp = *L'Année épigraphique*, Paris.
Ant. Afr. = *Antiquités africaines*, Paris.
ASS = *Acta Sanctorum*, Bruxelles.
Atlas Arch. Alg. = St. GSELL, *Atlas Archéologique de l'Algérie, Édition spéciale des cartes au 200.000^e du service géographique de l'armée, avec un texte explicatif*, Alger-Paris, 1911.
Atlas Arch. Tun., 1/50.000^e = E. BABELON, R. CAGNAT et S. REINACH, *Atlas Archéologique de la Tunisie (1 : 50.000^e)*, Paris 1892-1913.
Atlas Arch. Tun., 1/100.000^e = R. CAGNAT et A. MERLIN, *Atlas Archéologique de la Tunisie (1 : 100.000^e)*, Paris 1914-1932.
BA = *Bibliothèque Augustinienne*, Paris.
BAA = *Bulletin d'Archéologie algérienne*, Alger.
BAC = *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques*, Paris.
BSAF = *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, Paris.
BSGAO = *Bulletin de la société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran*, Oran.
CArch = *Cahiers Archéologiques. Fin de l'Antiquité et Moyen Âge*, Paris.
CCL = *Corpus Christianorum, Series Latina*, Turnhout.
CIL = *Corpus Inscriptionum Latinarum*, Berlin.
CRAI = *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Paris.

- Concilia Africae* = *Concilia Africae (345-535)*, éd. C. Munier, CCL 149, Turnhout 1974.
- COURTOIS, Ch., *Les Vandales et l'Afrique* = Ch. COURTOIS, *Les Vandales et l'Afrique*, Paris 1955.
- CSEL = *Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum*, Vienne.
- DESANGES, J., *Catalogue* = J. DESANGES, *Catalogue des tribus africaines de l'Antiquité classique à l'ouest du Nil*, Dakar 1962.
- DESANGES, J., éd. de Pline = PLINE L'ANCIEN, *Histoire Naturelle*, Livre V, 1-46, 1^{re} partie (L'Afrique du Nord), éd. J. Desanges, CUF, Paris 1980.
- DHGE = Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastique, Paris.
- DIEHL, E., *ILCV* = *Inscriptiones Latinae Christianae Veteres*, éd. E. Diehl, t. 1-3, Berlin 1961.
- DUVAL, N., *Les églises africaines à deux absides*, I-II = N. DUVAL, *Les églises africaines à deux absides. Recherches archéologiques sur la liturgie chrétienne en Afrique du Nord*, I : *Recherches archéologiques à Sbeitla*, I : *Les basiliques de Sbeitla à deux sanctuaires opposés*, Paris 1971. II : *Inventaire des monuments, Interprétation*, Paris 1973.
- DUVAL, Y., *Loca sanctorum Africae*, I-II = Y. DUVAL, *Loca sanctorum Africae. Le culte des martyrs en Afrique du IV^e au VII^e siècle*, t. 1-2, Rome 1982.
- GUÉRIN, V., *Voyage arch.*, I-II = V. GUÉRIN, *Voyage archéologique dans la Régence de Tunis*, t. 1-2, Paris 1862.
- ILAf = R. CAGNAT, A. MERLIN et L. CHATELAIN, *Inscriptions latines d'Afrique*, Paris 1923.
- ILAlg I-II = *Inscriptions latines de l'Algérie*, t. 1 par St. Gsell, Paris 1922; t. 2 par H.-G. Pflaum, Paris 1957.
- ILTun = A. MERLIN, *Inscriptions latines de la Tunisie*, Paris 1944.

- Itinéraire d'Antonin* = *Itineraria romana*, I : *Itineraria Antonini Augusti et Burdigalense*, éd. O. Cuntz, Leipzig 1929.
- JThS = *Journal of Theological Studies*, Oxford.
- KAJANTO, I., *Latin cognomina* = I. KAJANTO, *The latin cognomina*, Helsinki 1965.
- KAJANTO, I., *Onomastic Studies* = I. KAJANTO, *Onomastic Studies in the Early Inscriptions of Rome and Carthage*, Helsinki 1963.
- LESCHI, L., *Études* = L. LESCHI, *Études d'épigraphie, d'archéologie et d'histoire africaines*, Paris 1957.
- Les lettres de saint Augustin découvertes par J. Divjak* = *Les Lettres de saint Augustin découvertes par Johannes Divjak. Communications présentées au colloque des 20 et 21 septembre 1982*, Paris 1983.
- MAIER, J.-L., *L'épiscopat de l'Afrique romaine* = J.-L. MAIER, *L'épiscopat de l'Afrique romaine, vandale et byzantine*, Rome 1973.
- MAIER, J.-L., *Le dossier du donatisme* = J.-L. MAIER, *Le dossier du donatisme, I : Des origines à la mort de Constance II (303-361)*, TU 134, Berlin 1987.
- MANSI = J. D. MANSI, *Sacrorum conciliorum noua et amplissima collectio*, Gratz.
- MEFR(A) = *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire de l'École Française de Rome*, Paris.
- MESNAGE, J., *Afrique chrétienne* = J. MESNAGE, *L'Afrique chrétienne. Évêchés et ruines antiques*, Paris 1912.
- MONCEAUX, P., *Hist. litt.*, I-VII = P. MONCEAUX, *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*, t. 1-7, Bruxelles 1966.
- Notitia de 484* = *Notitia prouinciarum et ciuitatum Africae*, éd. M. Petschenig, CSEL 7, p. 117-134.
- Onomastique latine* = *L'onomastique latine, Colloques internationaux du CNRS (Paris 13-15 octobre 1975)*, Paris 1977.
- PCBE I. *Afrique* = *Prosopographie chrétienne du Bas-Empire*, I : A. MANDOUZE, *Prosopographie de l'Afrique chrétienne (303-533)*, Paris 1982.

PERLER, O., *Les voyages de saint Augustin* = O. PERLER et J.-L. MAIER, *Les voyages de saint Augustin*, Paris 1969.

PL = *Patrologia Latina*, Paris.

PW = A. PAULY et G. WISSOWA, *Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*, Stuttgart.

REAug = *Revue des Études Augustiniennes*, Paris.

REL = *Revue des Études Latines*, Paris.

Rev. Tun. = *Revue Tunisienne*, Tunis.

RPh = *Revue de Philologie*, Paris.

RSAC = *Recueil des notices et mémoires de la société archéologique de Constantine*, Constantine.

SALAMA, P., *Les voies romaines* = P. SALAMA, *Les voies romaines de l'Afrique du Nord*, Alger 1951.

SC = *Sources Chrétiennes*, Paris.

Table de Peutinger = K. MILLER, *Die Peutingersche Tafel*, Stuttgart 1962.

TISSOT, Ch., *Géographie*, I-II = Ch. TISSOT, *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*, t. 1, Paris 1884; t. 2, Paris 1888.

TOULOTTE, A., *Géographie, Proconsulaire*; —, *Maurétanies*; —, *Numidie*; —, *Byzacène et Tripolitaine* = A. TOULOTTE, *Géographie de l'Afrique chrétienne*, t. 1-4, Paris 1892-1894.

TU = *Texte und Untersuchungen zur Geschichte des Altchristlichen Literatur*, Leipzig.

ADDENDA ET CORRIGENDA

Nos corrections relatives au texte, qui amendent des erreurs de lecture ou des fautes de typographie, ont été jointes à une description plus complète de la tradition manuscrite qui vise aussi à une amélioration du texte (cf. *infra* : *Additamentum criticum et correctiones ad textum*).

On trouvera ci-dessous des corrections ou additions qui portent soit sur notre Introduction générale (t. I = SC 194), soit sur la traduction — et les notes qui l'accompagnent — du texte des *Actes* : pages impaires des t. II et III (SC 195 et 224).

I. Introduction générale (SC 194)

- p. 120, n. 1, 8^e ligne avant le bas de page, lire : « Numlulitana » (et non : Numnilitana);
- p. 124, n. 1, l. 8-9, lire : « hiérarchique »;
- p. 125, n. 1 : on corrigera l'identification, faite par nous par inadvertance, d'Honoratus, évêque de Thiaua vers 420, avec le moine homonyme de Thagaste devenu presbyter à Thiaua en 401-402 : cf. PCBE I. Afrique, p. 567 et 570, s. v. Honoratus 9 et Honoratus 16; et, en dernier lieu : S. LANCEL, dans BA 46 B, p. 521-522;
- p. 157, dernière ligne du texte et n. 3, avant-dernière ligne : Valerius n'était pas évêque de Tunisa (La Calle), mais de Thinisa (Ras el Djebel);

- p. 170, 4^e ligne avant la fin du texte, lire : «*Thelepte* (Medinet el Kdima)» ;
- p. 171, n. 2, lire : «*Valerius de Thinisa*» ;
- p. 175, n. 2, avant-dernière ligne, lire : «*Crescentianus Arenensis*» ;
- p. 184, fin du § 2, lire : «(*Gesta*, I, 126, l. 8)» ;
- p. 186-187 : sur les raisons et les circonstances de ce voyage d'Augustin à *Caesarea* (Cherchel) durant l'été 418, cf. en dernier lieu S. LANCEL, dans *REAug* 30, 1984, p. 48-59 ;
- p. 198, 2^e ligne, lire : «l'importance du rôle qu'ils jouèrent» ;
- p. 371, n. 1, 3^e ligne, lire : «*Capit.*, I, 129 : *Cufruteno P*» ;
- p. 379, 15^e ligne, lire : «ou de celle d'un intermédiaire» ;
- p. 387, n. 1, 4^e ligne avant la fin, lire : «*Journal Asiatique*, oct.-déc. 1924, t. CIV».

II. Traduction et notes (SC 195 et 224, pages impaires)

- p. 605, dernière ligne, lire : «et l'Église son corps²», et ajouter en note : «2. Cf. *Col.* 1, 18» ;
- p. 609, n. 2, avant : Le thème, ajouter : «cf. *Dan.* 3, 96» ;
- p. 627-629, lire : «de peur enfin qu'il ne nous soit affirmé que, cette règle juridique étant maintenue, nous devons acquiescer à cette procédure de la loi divine» ;
- p. 717 (en regard de *Gesta*, I, 121, 78), lire : «*Donatianus*, évêque de *Mons*» ;
- p. 731 (en regard de *Gesta*, I, 128, 10), lire : «*Muzua*» (et non : *Muzuc*) ;
- p. 743 (en regard de *Gesta*, I, 131, 6), lire : «*Victorinus*» (et non : *Victor*) ;
- p. 830, n. 2, avant-dernière ligne, lire : «avant 345» (et non : avant 347) ;
- p. 834, n. 1, avant-dernière ligne, lire : «en 344/345» ;
- p. 863 (en regard de *Gesta*, I, 201, 33), lire : «*Januarianus*» ;
- p. 889 (en regard de *Gesta*, I, 207, 119), lire : «*Victorinus*» ;

- p. 939 (en regard de *Gesta*, II, 29, 3), lire : «avec l'inspiration de Dieu» ;
- p. 1045 (en regard de *Gesta*, II, 80, 6), lire : «Il a dit qu'elle a été réclamée» ;
- p. 1067 (en regard de *Gesta*, III, 104, 1) : supprimer la virgule entre «*Emeritus*» et «dit» ;
- p. 1199, 8^e ligne, lire : «parcourra».

ADDITAMENTVM CRITICVM

ET

CORRECTIONES AD TEXTVM

Après la parution, en 1972, puis en 1975, des tomes II et III des *Actes de la Conférence de Carthage en 411*, certaines réactions, et notamment celles de P. Petitmengin dans deux comptes rendus publiés dans la *Revue des Études latines* (52, 1974, p. 458-461 et 54, 1976, p. 408-410), nous avaient fait prendre conscience de l'utilité d'une description plus complète de la tradition manuscrite de ce texte, réduite, on le sait, à un témoin dont la première main (P¹) a été corrigée de façon le plus souvent heureuse par un premier réviseur (P²): cf. notre chapitre relatif à la tradition manuscrite, dans le t. I (SC 194), notamment p. 363-369. C'est ce texte amendé que les premiers éditeurs de ces *Gesla* ont en général adopté. Cependant, alors que nous avons déjà été amené à préférer en maint endroit les leçons de P^{ac}, de judicieuses remarques de P. Petitmengin que l'on trouvera reportées ci-dessous ont achevé de nous convaincre de l'intérêt d'un relevé systématique des leçons de la première main du manuscrit. Qu'on nous pardonne d'avoir laissé s'écouler de trop longues années entre l'intention et l'acte.

En dehors des *Capitula*, la linéation de référence indiquée en premier lieu est celle du texte dans l'édition des *Sources Chrétiennes*; la linéation qui figure ensuite entre crochets carrés est celle de l'édition procurée dans le

Corpus Christianorum, series latina (t. 149 A). Son absence indique que cette édition n'est pas concernée.

De cet *additamentum criticum* nous n'avons pas séparé des corrections qui amendent des erreurs le plus souvent matérielles : omissions, interventions ou substitutions de mots, et parfois même fautes typographiques. L'unification de l'*additamentum criticum* et de ces *corrigenda* rendra plus facile au lecteur (et à l'utilisateur de nos éditions) de corriger et de compléter à la fois les textes et les apparats critiques que nous avons déjà publiés.

Nous avons signalé par un astérisque (*) les lemmes dans lesquels une nouvelle proposition de texte résulte de notre révision.

Préface de Marcellus (SC 195, p. 416 ; CCL 149 A, p. 4-5)

Marcelli praefatio* : *legendum est potius* Epistula capitulorum

- 4 [4]* *legendum est deo cum P* : domino *edd.*
 4 [4] imperastis *P²* : -ratis *P¹*
 9 [9] obsequelam *P²* : -quellam *P¹*
 22 [21] quicquid *P²* : quidquid *P¹*
 23 [21] quicquid *P²* : quidquid *P¹*
 23 [22] interfatibus *P²* : interfratribus *P¹*
 23 [22] utrobique *P²* : utru- *P¹*
 27 [26] compendii *scripsi* : compendii *edd.* compedii ///
 (fortasse compendii in ante rasuram) *P*
 30 [28] uere *P²* : uero *P¹*
 33 [31] causari a *P²* : causaria *P¹*
 38 [36] si *add. P s.l.*
 40 [38] quicquid *P²* : quidquid *P¹*
 43 [40] fiet *P^{pc}*
 47 [44] post fratres *add. P* explicit epistula capitulorum

Capitula gestorum (SC 195, p. 420-556 ; CCL 149 A, p. 6-52)

- I, 3 negotii *edd.* : negoti *P*
 5* ep(iscop)is *legendum est cum P* : episcopos *edd.*
 10 deberent *P²* : debent *P¹*
 18 notoriae *scripsi* : notariae *P edd.*
 20 de *add. P² s.l.*
 48 ecclesiam *edd.* : aeccl- *P*
 54 quod *P²* : quo *P¹*
 65 ipsa inquisitione *P²* : -m -m *P¹* || conqueruntur
edd. : conqua- *P*
 77* subscripserunt *legendum est cum P*
 81 eandem rem *P²* : eadem re *P¹*
 97 iubetur *P²* : iuuetur (?) *P¹*
 106 se *P^{pc}*
 118 eandem *P²* : eadem *P¹*
 129 Cufrutensi *edd.* : cufruteno *P²* -ten. *P¹*
 134 Ceramussensi *scripsi* : ceramus sense *P*
 143 Ipponensium Diarritorum *scripsi* : ipponien. di.
 arrit. *P*
 144 episcopis *edd.* : epp. *P*
 155 re *P²* : rem *P¹*
 172 episcoporum *edd.* : epp. *P*
 188 recitatione *edd.* : recitaone *P²* recita *P¹*
 198 rebaptizato *P²* : -zata *P¹*
 202 episcopum *edd.* : epp. *P*
 211 utrimque *P² Mass. Pilh.* : utrumque *P¹* utrin-
 que *Bal. Dup.*
 217 utrisque *P²* : utriusque *P¹* || plebibus *P²* pleui-
 bus *P¹*
 II, 29 qua *add. P² s.l.* || accusant *P²* : excusant
P¹
 41 recusatio *P²* : recusa *P¹*
 56 permittunt *P²* : -tit *P¹*

- 69 proponitur P^2 : -pinitur P^1
 73 praedictam P^2 : -ta P^1
- III, 2 episcopis *edd.* : epp. P
 8 donatistae P^2 : -tas P^1
 10 impedimenta *edd.* : inp- P
 20 directa P^2 : dilecta P^1 || legatione P^2 : legatio P^1
 21 praeceptum *edd.* : pre- P
 22 inde contentio P^2 : indetentio P^1
 26 ad ista P^2 : adsta P^1
 31 ad ista P^2 : adsta P^1
 35 ad ista P^2 : adsta P^1
 37 postulant P^1 : -lent P^1
 44 prosecutioni P^2 : -nis P^1
 47 contentio P^2 : -tione P^1
 51 *in apparatu critico legendum est* donatistis
 53 respondent P^2 : spondent P^1
 59* *legendum est* petitem sit cum P ; quod in
apparatu scripsimus del. est
 63 qui P^2 : quid P^1 || personas P^2 : -na P^1
 76 qua sibi P^2 : quas ibi P^1
 84 debere P^2 *s.l.*
 99 profiteri *edd.* : pofiteri P
 102 interpretari *edd.* : -praetari P^2 -putari P^1
 108 criminationibusque P^2 : c. quae P^1
 110 donatistarum P^2 : -tae P^1 || qua eosdem P^2 : quia
 eosdem P^1
 112 iudex utrum recta P^2 : iudex quae recta P^1 ||
 sint P^2 : sunt P^1
 113 a *add.* P^2 *s.l.*
 116 proprii *edd.* : propii P
 125 pronuntiarum P^2 : -re P^1
 127 donatistae P^2 : -tas P^1
 129 praefecturam *edd.* : pref- P
 137 adigi cognitorem P^2 : adicognitorem P^1 || offer-
 retur P^2 : -feretur P^1
 139 gesta eadem P^2 : gest (?) edem P^1

- 152 obtulisse P^2 : -sent P^1
 153 quam quod P^2 : quoquod P^1
 154 conferantur P^2 : -feratur P^1
 164 ecclesiaeque P^2 : e. quae P^1
 165 persona P^2 : -nam P^1
 175 uolunt esse P^2 : uoluntates se P^1
 181 agere *add.* P^2 *in marg.*
 184 ista *add.* P^2 *s.l.*
 191 diuinique P^2 : d. quae P^1
 193 inducantur P^2 : -cuntur P^1
 196 respondet P^2 : -dent P^1
 197 etiam P^2 : et etiam P^1 || quo iure P^2 : quod
 iure P^1
 204 postea P^2 : posteam P^1
 208 moratorie *edd.* : -riae P
 211 nolint P^2 : -lunt P^1
 212 donatistis P^2 : -tas P^1
 221 agat P^2 : agant P^1
 231 fuerit P^2 : -rint P^1
 236 Caecilianus *edd.* : Cec- P
 243* ordinauerit *legendum est cum P et edd.* : -uit
 nos falso
 245 respondetur *edd.* : -dentur P
 248 respondere quid competat quod interrogant *add.*
 P^2
 249 ecclesiam *edd.* : aecll- P
 254 ipsum P^2 : ipsud P^1 || a iudice P^2 : iudice P^1
 260 donatistarum P^2 : dan- P^1
 265 ecclesiam P^2 : -siae P^1
 266 ecclesiam *edd.* : aecll- P
 270 interpretari P^2 : -tare P^1
 275* *legendum est cum P* quis ille mundus sit : q. i. s.
 m. *edd. falso*
 281 qua P^2 : quae P^1
 298* *legendum est cum P* superauerint : -runt *edd.*
 falso
 315 proconsule *edd.* : -lae P || obstitisse *edd.* : -sae P

- 317 proconsul *P*² *edd.* : -sulem *P*¹
 318 Miltiadem *edd.* : militiadem *P passim*
 330 chartarum *edd.* : cartharum *P*
 333 ecclesiae *edd.* : aeccl- *P*
 346 recitatur *P*² *edd.* : -tantur *P*¹
 370 maximianistarum *edd.* : -tiarum *P*
 377 episcoporum *edd.* : epp. *P*
 387 quo *edd.* : quod *P*
 418* quaesitum est *leg. est cum P*
 423 episcoporum *edd.* : epp. *P*
 424 episcopis *edd.* : -pi *P*
 429 episcopis *edd.* : epp. *P*
 436 gestorumque *edd.* : -quae *P*
 437 respondet *edd.* : -deat *P*
 468 episcopos *edd.* : epp. *P*
 481 prosecutio *P*² *edd.* : -ti *P*¹
 483 dicit tum *scripsi* : dictum *P* dicit *Bal. Dup.*
 498 traditae *edd.* : -te *P*
 507 utrobique *edd.* : utrubique *P*² etrubique *P*¹
 523 nec diem *P*² *edd.* : nec idem *P*¹
 536 temperantius *edd.* : -ratius *P*
 548 donatistis *leg. est*
 561 Ingentius *P*² *edd.* : ingentibus *P*¹
 582 quicquid *edd.* : quidquid *P*

Gesta I

- 1, 3 [3] Sebastiano *P*² *edd.* : seustiano *P*¹
 9 [8]* commentariorum officii *leg. est cum P*
edd. : c. nos falso
 3, 7 [6]* spectaculum *leg. est cum P* *edd.* : specta-
 cula nos falso
 4, 13 [11] eadem *P*² *edd.* : et eadem *P*¹
 19 [17] interpretatio *edd.* : -praetatio *P*
 23 [21] illudque *P*² *edd.* : i. quae *P*¹

- 31 [29] ut *P*² *s.l.*
 31 [29] sacerdotibus *P*² *edd.* : catholicis s. *P*¹
 38 [36] trini edicti uocatione *P*² : t. e. euocatione
*P*¹
 55 [52] sane *edd.* : sanae *P*
 59 [54] apparitionem *P*² *edd.* : adp- *P*¹
 60 [57] apparitione *P*² *edd.* : apparatione *P*¹
 63 [60]* neglegentes *leg. est cum P*¹ : negligentes
*P*² *edd.*
 73 [70] inseratur *P*² *edd.* : -raetur *P*¹
 5, 4 [4] tenore *P*² *edd.* : -rem *P*¹
 38-39 [37-38] sub propriae existimationis dignitatis
 reatu *P*² *edd.* : rei *P*¹ *fortasse melius,*
ut putat P. Pelilmengin in REL 52,
1974, p. 461
 40 [38] locisque *P*² : l. quae *P*¹
 42 [40] exstante *P*² : extante *P*¹
 48 [45] donatianae *edd.* : -ne *P*
 51 [48] imperiale *edd.* : -lae *P*
 51 [48] retinetur *P*² *edd.* : -nentur *P*¹
 71 [67]* episcopi *leg. est cum P* : -pos *edd. falso*
 73 [68] ad propria *P*² *edd.* : ad propriam *P*¹
 79 [75] praecepti *P*² *edd.* : -tis *P*¹
 9, 3 [3] ista elicere meruerunt *P*² *s.l.* : istae lice
 m. *P*¹
 10, 12 [12] propositi *P*² *edd.* : prepropositi *P*¹
 21 [20]* intellegant *leg. est cum P*¹ : -ligant *P*² *edd.*
 24 [24] tractandi *P*² *edd.* : -dus *P*¹
 28-29 [27-28] locus thermarum Gargilianarum *P*²
edd. : locus in t. g. *P*¹ (*scil. secretario?*
cf. I, 1, 2; II, 1, 2; III, 1, 2)
 29 [28] die *P*² *edd.* : diem *P*¹
 30 [29] conuenire *P*² *edd.* : -rem *P*¹
 32 [30] debere *P*² *edd.* : deu(?)ere *P*¹
 40 [38] quicquid *P*² *edd.* : quidquid *P*¹
 43 [41] adiungant *P*² *edd.* : -gat *P*¹
 49 [46] plebes *P*² *edd.* : plebs *P*¹

- 60 [57] praestari *edd.* : -tare *P*
 65 [61] emensae *edd.* : emense *P*
 72 [68] penitus *edd.* : pae- *P*
 78 [73]* sceda *leg. est cum P²* : schida *P¹*
 81 [76] temptarit assensum *P² edd.* : temtaritas
 sensum *P¹*
 81 [77] infitiare *P² edd.* : -tiasse *P¹*
 84 [79] praeter *edd.* : pre- *P*
 87 [82] uacillet ambage *edd.* : uaccilaet ambagae
 P² baccillae tambagae *P¹*
 89 [84]* atque *leg. est cum P* : ac *edd. falso*
 96 [90] suscriptione *P² edd.* : -tio *P¹*
 104 [98] metiantur *P² edd.* : -tiatur *P¹*
 107 [100] scedas *P²* : scidas *P¹*
 108 [102] signabit *P²* : -uit *P¹*
 109 [102] impressio *scripsi* : inpraessio *P* impressio
 edd.
 111* intellegant *leg. est cum P¹* : intelligant
 P² edd.
 111* inter *leg. est*
 112* diiudicarique *leg. est*
 120 [112] noluerit *P² edd.* : -rint *P¹*
 122 [114] praerogatiuae iustitia *P²* : p. iustitiae *P¹*
 128 [120] praecipue *edd.* : pre- *P*
 129 [120]* eadem *edd.* : eadem *P* (*et nos falso*)
 131 [123] illis *P² s.l.* : epi *P¹*
 133 [124] cohaerere *edd.* : coherere *P*
 133 [125] ordinem *P² edd.* : -num *P¹*
 12, 8 [7] desiderarit *P² edd.* : -ret *P¹*
 8 [7]* praesentiam adesse *leg. est*
 14, 12 [12]* quos aut *leg. est cum P* : quos *edd. et nos*
 falso
 17 [17]* tunc (*haud tum*) *leg. est*
 20 [19] habeat *P² edd.* : habet *P¹*
 24 [23] saepe *P¹ edd.* : sepe *P²*
 28 [27] uidearis *P² edd.* : uideris *P¹*
 16, 9-20 hoc est — promisisti *om. G*

- 12 [12] inque *edd.* : in quae *P*
 12 [12] hoc munus *P² s.l.* : munus *P¹*
 13 [12] ratumque *P² edd.* : ratunque *P¹*
 84 [79] futuro *P² edd.* : futuro *P¹*
 90 [85] posse *P² s.l.*
 98 [93] uniuersus *P² edd.* : -sos *P¹*
 100 [94] Maximiani *P² edd.* : -no *P¹*
 102 [96] quaesierant *P²* : -rint *P¹*
 17, 13 [13] notoriae *edd.* : notariae *P*
 18, 11 [10] debet *P² edd.* : debent *P¹*
 13 [12] se *P² edd.* : si *P¹*
 17 [16] bonis *P s.l.*
 62 [58] testimonium *P²* : -nio *P¹*
 68 [63] testimonium *P²* : -nio *P¹*
 70 [65]* collationis *leg. est cum P*
 73 [68] quo *P² edd.* : quod *P¹*
 87 [81] decerneret *P²* : -rent *P¹*
 90 [84] absolutus *P²* : -tos *P¹*
 93 [87] aptugnensis *P²* : saptugnensis *P¹*
 99 [92] palea *P²* : paleam *P¹*
 122 [113] intolerabile *P²* : -lem *P¹*
 125 christianus *leg. est (haud Christianus)*
 18, 131 [122] saepe *edd.* : sepe *P*
 134 [125]* est numerus *leg. est (haud numerus est)*
 137 [127] facillime *edd.* : -mae *P*
 149 [139] quia *P² s.l.* : qui *P¹*
 163 [151-152] adpetimus *P² edd.* : petimus *P¹*
 166 [155] conuolabimus *P² edd.* : -uimus *P¹*
 169 [157] iocunditate *P²* : iuc- *P¹*
 170 [158] iocundum *P²* : iuc- *P¹*
 19, 3-4 [2] numero praestito quem *P² edd.* : numerum
 praestitum *P¹*
 9 [8] dignentur *P²* : -netur *P¹*
 20, 5 [5] instantiam *P²* : infantiam *P¹*
 6 [5] mandato *P²* : mandatu *P¹*
 6 [6]* tunc *leg. est cum P edd.* : tum *nos falso*
 17 [16] superflue et *P²* : superfluet et *P¹*

- 23, 6 [5]* superest ut utrum *proposuul P. Petilmengin in REL 52, 1974, p. 461* : superest utrum *P edd.*
- 26, 2 [2]* ut intra *leg. est cum P edd.* : ut in *nos falso*
- 29, 10 [10] qua *P² edd.* : que *P¹*
- 11 [11] cognoscis *P² edd.* : -ces *P¹*
- 12 [11] possis *P² edd.* : posses *P¹*
- 18 [17] ipsaque *P²* : i. quae *P¹*
- 20 [18]* quaesio iudicium *leg. est cum P edd.* : quaesio *nos falso*
- 30, 10 [9] quaerela *P²* : quaerella *P¹*
- 15 [13] clareat *P² edd.* : clareas (?) *P¹*
- 17* dignamini *leg. est cum P edd.* : dignamini *nos falso*
- 31, 2 [2] praescriptio *P² edd.* : per- *P¹*
- 4 [4] nutare *P² edd.* : mutare *P¹*
- 10 [10]* nos (consentire) *addidi*
- 10 [10]* debere *leg. est cum P² (debe)* : debebis *P¹ debes edd.*
- 12 [11] sanctitati *P² edd.* : sanctitatis *P¹*
- 32, 4 [3] regula *P² edd.* : quid *scripserit P¹ non liquet*
- 5 [4]* tunc *leg. est cum P edd.* : tum *nos falso*
- 33, 7 [7] sublimitatis *P² s.l.* : sublimitas *P¹*
- 36, 4 [3] definiui *P² edd.* : -uit *P¹*
- 5 [4] denegari *P² edd.* : -re *P¹*
- 8 [6] ueteris *P² edd.* : ueteri *P¹*
- 40, 3 [2] quaesitum ut utrum *Bal.* : quaesit *ũt utrum P*
- 41, 1 [1]* catholicae Carthaginensis *leg. est cum P (cart.) : c. carthaginensis edd. catholicae nos falso*
- 43, 1 [1]* catholicae Carthaginensis *leg. est cum P (cart.) : c. carthaginensis edd. catholicae nos falso*
- 45, 5 [4] quod *P² edd.* : quos *P¹*

- 46, 1 [1]* catholicae carthaginensis *leg. est cum P (cart.) : c. Carthaginensis edd. catholicae nos falso*
- 4 [4] possumus *P² edd.* : -simus *P¹*
- 47, 4 [4] quod *P² edd.* : quo *P¹*
- 9 [9] -que *P² edd.* : quae (?) *P¹*
- 11 [11] sede iam *P² edd.* : sedetiam *P¹*
- 20 [19] communis *P² edd.* : communi *P¹*
- 48, 3 [3] parti *P² edd.* : partis *P¹*
- 6 [5] magistratuuum *P² edd.* : -tum *P¹*
- 8 [8]* praesentes fratres *leg. est cum P edd.* : fratres *nos falso*
- 10 [9] totam ... summan *P² edd.* : tota ... summa *P¹*
- 10 [10] committant *P² edd.* : -tentes *P¹*
- 15 [14] multifaria dilatione *edd.* : multifaria obdilatione *P² multifariae obdilationem P¹*
- 49, 6 [4] tractatur *edd.* : tractetur *P*
- 50, 4 [4] ab hoc *P² edd.* : adhuc *P¹*
- 53, 2 [2] quia *P² edd.* : qui *P¹*
- 8 [8] edicant *P² edd.* : edictant *P¹*
- 54, 5 [4] erat *P² s.l.* : et *P¹*
- 55, 12 [11] ecclesiae *P² edd.* : aeccl- *P¹*
- 26 [26] ad *add. P² s.l.*
- 28 [28] diuina testantur *P² edd.* : diuinitate stantur *P¹*
- 39 [39] oram *P² edd.* : ora *P¹*
- 42 [42]* ista *leg. est cum P edd.* : ita *nos falso*
- 48 [47] iustitias meas *P² s.l.* : -tia mea *P¹*
- 51 [50] aquilonem *P² edd.* : -ne *P¹*
- 60 [58] extenderis *P² edd.* : extende *P¹*
- 75 [72] Iudaeos *edd.* : -deos *P*
- 87 [83]* ex aliis locis ad Deum *leg. est cum P edd.* : ex aliis locis *nos falso*
- 100 [96] finis *P² edd.* : fines *P¹*
- 106 [101] Sion *P² edd.* : sio *P¹*
- 108 [103] antea *P² edd.* : ante *P¹*

- 129 [123] accipietis *P² edd.* : -pientis *P¹*
 129 [123] uirtutem spiritus sancti et eritis *add. P²*
in marg.
 137 [130] ipsum dicatis *edd.* : ipsud d. *P*
 155 [145] iocunditate *P² edd.* : iuc- *P¹*
 162 [153] hac *P² edd.* : hanc *P¹*
 176 [166] diffudit *P² edd.* : diffundit *P¹*
 192 [181] a bonis *P² edd.* : bonis *P¹*
 208 [196] quorumlibet *P² edd.* : quorumlibent *P¹*
 216 [204] notionis *P² edd.* : notationis *P¹*
 231 [218] quod nos *Bal.* : nos quod *P²* (quos *P¹*)
 232 [218]* repellenda *leg. est cum P edd.* : refellenda
nos falso
 246 [231] singulare *P² edd.* : -rem *P¹*
 267 [250] quadam *P² edd.* : quandam *P¹*
 276 [260] scismatis *P² edd.* : schiiscismatis *P¹*
 294* ingemescendo *leg. est cum P¹* : ingemis-
cendo P² edd.
 315 [294] quod deerat *P² edd.* : quo deerat *P¹*
 316 [296] diuturnum *P² edd.* : -nam *P¹*
 322* intellegentes *leg. est cum P¹* : -ligentes
P² edd.
 325* intellegendum *leg. est cum P¹* : -ligendum
P² edd.
 330 [309] accipienda sint *P² edd.* : a. sit *P¹*
 335 [314] ipsis identidem *P² edd.* : ipsi sedent idem
P¹
 340 [319] dissensionem *P² edd.* : -ne *P¹*
 350 [328] sufficient *P² edd.* : -cientia *P¹*
 351 [329] uoluerint; et si noluerint ea *edd. post*
Pith. : uoluerint *P²* noluerint *P¹*
 352 [330] declarari *P² edd.* : -rare *P¹*
 372 [349] et suos *P² edd.* : suos *P¹*
 380 [357] quicquid *P² edd.* : quidquid *P¹*
 57, 11 [11] reliquae *edd.* : relique *P*
 61, 6 [6] notarii *edd.* : not. *P*
 9 [8] nostrae *add. P² in marg.*

- 10 [9] notoriam *scripsi* : notariam *P edd.*
 11 [10] curauimus *P² edd.* : quieuimus *P¹*
 13 [12] quicquid *P² edd.* : quidquid *P¹*
 62, 4 [3] illud autem est quod *P² edd.* : quod illud
 autem est quod *P¹*
 64, 3 [2] uestra *P² edd.* : uestro *P¹*
 4 [3] quod *P² edd.* : quo *P¹*
 65, 6 [5] Delphinum *edd.* : -finum *P*
 66, 2 [2] ecclesiae *P² edd.* : aeccl- *P¹*
 68, 11 [10] institutae *edd.* : -te *P*
 14 [13] dicere *P² edd.* : dicei dicere *P¹*
 16 [15] depromptus *edd.* : depromptus *P²* deprom-
 tatus *P¹*
 18 [17] possit *P² edd.* : posse *P¹*
 70, 10 [9] competenter *scripsi* : competentium *P*
 competenter *edd.*
 10-11 [10] ut prius *P² edd.* : utrius *P¹*
 15 [14] recognoui *edd.* : -uit *P*
 71, 5 [5] delegasse *P² edd.* : dei legasse *P¹*
 73, 3 [2] patiar *P² edd.* : patior *P¹*
 74, 5 [6] dubitant *P² edd.* : -tanti *P¹*
 77, 6 [6] quicquid *P² edd.* : quidquid *P¹*
 10 [9] inditur *P² edd.* : -detur *P¹*
 16 [15] personas *P² edd.* : -nam *P¹*
 78, 5 [4-5] incertumque *edd.* : i. quae *P*
 8 [8] ueniat *P² edd.* : -niant *P¹*
 80, 4 [4] peracto *P² edd.* : peractis *P¹*
 85, 4 [3] utrobique *P² edd.* : utrubique *P¹*
 4 [3] etiam *add. P² s.l.*
 8 [7] nec (praesentes) *add. P² s.l.*
 12 [11] ueniatur *P² edd.* : ueniant *P¹*
 86, 2 [2] debent *P² edd.* : debuit *P¹*
 87, 7 [5-6] recitatae *edd.* : -te *P*
 88, 2 [2] diuersae *edd.* : -se *P*
 89, 7 [7] potuerint *P² edd.* : -runt *P¹*
 9 [8] praesentiae *Mass. Bal. Dup.* : praesentia
P² Pith. praesentiam *P¹*

- 9 [8] obtutibus *edd.* : optutibus *P*
93, 1 [1] Alypius *edd.* : alyppius *P*
 4 [4-5] c. qu. ab officio offeratur *P*² (offeretur *P*¹)
95, 3 [2]* *leg. est cum hac interpunctione* : Hoc
 necesse est ut fiat ita, ut si
98, 9 [7] relegantur *edd.* : selegantur *P*² se ele-
 gantur *P*¹
 9 [7] iisdem *edd.* : isdem *P*
 9 [8] dignentur *P*² *edd.* : -netur *P*¹
99, 7 [7] sum *P*² *edd.* : sunt *P*¹
 11 [11] sum *edd.* : sunt *P*
100, 1 [1] Alypius *edd.* : alyppius *P*
 3 [3] de *add. P*² *s.l.*
102, 1 [1]* catholicae Carthag(iniensis) *leg. est cum*
P : catholicae *edd. et nos falso*
 2 [2] appareat *P*² *edd.* : -reant *P*¹
103, 6* dignamini *leg. est cum P* : dignemini *edd.*
et nos falso
105, 4 [3] requiruntur *P*² *edd.* : -rantur *P*¹
116, 8 [7] partis Donati ciuitatis suprascriptae dixit
edd. : p. d. dixit c. s. *P*
 14 et 16 [12 et 15] mea *P*¹ *edd.* : meae *P*²
 20 [18] tibi ante *P*² *edd.* : tibia ante *P*¹
117, 2 [2] collegae *edd.* : college *P*
120, 27 [26]* Matharen(sis) eccl(esiae) *leg. est (haud*
e. M.)
121, 13 [13] Nouasinnensis *edd.* : nouas iññ *P*
 30 [28] oculos *P*² *edd.* : oculus *P*¹
 50 [46] pl(ebis) *add. P*² *s.l.*
 54* « Idem dixit : mendose duplicatum delen-
 dum est
 73 [69] donatista *P*² *edd.* : -tae *P*¹
126, 6 [5] pl(ebis) *add. P*² *in marg.*
 33 [30] Tabracensis *edd.* : Tabrac. *P*
 39 [36] habeo *P*² *edd.* : habet *P*¹
 43 [39] (Petilianus episcopus) dix(it) *add. P*²

- 72 [67] Pannonius *P*² *edd.* : panonius *P*¹
 97 [89] Sufetulensis *edd.* : sufetul. *P*
 103 [94] mala quae *P*² *edd.* : mala quem *P*¹
 114 [105] rec(itauit) *add. P*² *s.l.*
 116 [107] recitauit *P*² *edd.* : recitet *P*¹
 121 [112] habeo *scripsi* : habet *P et edd. (qui haud*
merito illam sententiam Peliliano adtrib.)
 135 [126]* Numlulitanae *leg. est* : numnulit. *P*
 numnulitanae *edd.*
 156 [146]* Paschasius *leg. est cum P* : pascasius *edd.*
et nos
 161 [151] Theodalensis *edd.* : theodal. *P*
 166 [154] suprascripti *Bal.* : superioris *P*² superius
*P*¹
127, 6 [6] seriis non *P*² *edd.* : seriis se non *P*¹
128, 10-11 [10]* Muzuensis *leg. est cum P edd.* : Muzucen-
 sis nos falso
 45 [41] suprascripti *Bal.* : superioris *P*² superius
*P*¹
 53 [50] Domnicus *P*² *edd.* : dominicus *P*¹
 54 [51] (commotus) est *add. P*² *in marg.*
 66 [63] ante annos *P*² *edd.* : an annos *P*¹
 70 [67] Vtinensis *edd.* : utin. *P*
129, 2 [2]* et a nobis et ab illis *leg. est cum P* : a nobis
 et ab illis *edd. et nos falso*
130, 9 [9] eam *P*² *edd.* : eum *P*¹
131, 4 [3] ep(iscopu)s *add. P*² *s.l.*
 6* Victorinus *leg. est cum P* : uictorius *edd.*
et nos falso
132, 11 [11] mandato *P*² *edd.* : -datu *P*¹
 16 [14] ep(iscopu)s *add. P*² *s.l.*
133, 2 [2] ep(iscop)i *P*² *edd.* : ep(iscopo)s *P*¹
 4 [4] ad susceptas *P*² *edd.* : a s. *P*¹
 7 [7] scedarum *P*² *edd.* : scid- *P*¹
 24 [22] suprascripta *P*² *edd.* : superius *P*¹
 60 [57] ep(iscopu)s Carthag(iniensis) *edd.* : eps car-
 thâ *P*

- 60 [57]* ipse *leg. est cum P edd.* : ille *nos falso*
 91 [87] diocesis *edd.* : diocesis *P*
 101-102 [96-97] Valentinianus diaconus Primiani
 episcopi dixit *Bal.* : ualentinianus dix
 (it) primiani ep. dix. *P¹* ualentinianus
 dix. *P²*
 124 [116] ecclesia est illic *P² edd.* : nec e. e. i. *P¹*
 126 [118] illic *P² edd.* : illo *P¹*
 142 [130] suprascripta *P² edd.* : superius *P¹*
 163-164 [151] Candidum non habui presbyterum
 inde? » Priuatianus *edd.* : c. n. h. prbm.
 inde *P*
 173 [159] Valentinianus *edd.* : ualentianus *P*
 235 [216] Restitutum *P² edd.* : -tutus *P¹*
 308 [282] Mataritanae *edd.* : mataritan. *P*
 317 [291] dioecesis *edd.* : diocesis *P*
 327 [299] consacerdote *P² edd.* : consac. *P¹*
 330 [302] mihi *edd.* : mi(hi) *P²* (i scripto *s.l.*) mi
P¹
 371 [341]* Ianuarianus *leg. est cum P² in marg. et*
in rasura : Ianuarius *edd. et nos falso*
 371-372 [341-342] Gisipensis Maioris *P² edd.* : g.
 maius *P¹*
 134, 12 [11] erant *P² in rasura*
 135, 28 [27] domos *P² edd.* : domus *P¹*
 90 [81] ante annos *P² edd.* : ante ante *P¹*
 92 [82] qui supra *edd.* : qš *P*
 117 [106] et *add. P² s.l.*
 138, 8 [8] praesente *edd.* : pre- *P*
 139, 7 [7] persecutorem *P² edd.* : -torem *P¹*
 13 [13] nomine *P² edd.* : in n. *P¹*
 140, 3 [3] Fortunatiani *edd.* : fur- *P*
 141, 5-6 [4-5] Constantiniensis *scripsi* : constantinensis
P edd.
 142, 13 [13] et *add. P² s.l.*
 14 [13] triennium *P² edd.* : triennio *P¹*

- 143, 13 [13] e diuerso Ianuarianum *edd.* : e diuer
 solam uarianum *P*
 14 [14] Ianuario *edd.* : lam uariano *P*
 51 [46] municipii Moptensis *edd.* : municipii mopt.
P
 54-55 [49] et accedente Felice idem dix(it) *P² s.l.*
 144, 4 [3] sedentes *P² edd.* : -te *P¹*
 7* dignamini *leg. est cum P* : dignemini *edd.*
et nos falso
 145, 4 [3] antiquissimisque *edd.* : a. quae *P*
 5 [5] praestare *edd.* : pres- *P*
 6 [6]* et annis *leg. est cum P* : annis *edd. et*
nos falso
 12 [11] adsistere *edd.* : adistere *P* (*an legendum*
adstare?)
 147, 3* *leg. est cum hac interpunctione* : ferimus;
 sed
 148, 15 [14] Quicquid *edd.* : quidquid *P*
 16 [14] statu *P² edd.* : stato *P¹*
 149, 3 [2] subscriptiones *P² edd.* : -nibus *P¹*
 15 [14] Lamsortensis *edd.* : lamsort. *P*
 151, 3 [2] cohaerentes *edd.* : coherentes *P*
 152, 5 [2] singuli *P² edd.* : -lis *F¹*
 163, 6 [5] Innocentium *P¹ edd.* : innocentem *P²*
 32 [31] ipse *P² edd.* : ipso *P¹*
 165, 4 [4-5] subscripsisseque *P² edd.* : s. quae *P¹*
 166, 5 [4] mandatam *P² edd.* : -tum *P¹*
 170, 6 [6] obseruauimus *P² edd.* : -bimus *P¹*
 175, 6 [5] adstipulatione *Bal.* : astipulationi *P*
 176, 9 [8] et recitauit *Bal.* : et cum recit(asset) *P¹*
(del. P²)
 180, 28 [23] Moptensis *edd.* : mopt. *P*
 182, 6 [6] scripta sint *P² edd.* : s. sunt *P¹*
 187, 16 [16] loci Nasaitensis *edd.* : locinasait. *P*
 20 [20] Hermianensis *edd.* : ermianen. *P*
 26 [26] Merferebitanus *edd.* : meferebit. *P¹* mer-
 ferebit. *P²*

- 32 [31] sum *P*² *edd.* : sim *P*¹
 76 [72] die *P*² *edd.* : diem *P*¹
189, 4 [3-4] abundantes *edd.* : hab- *P*
 7 [7] praedauit *edd.* : pre- *P*
190, 3 [3] praesentem *edd.* : pre- *P*
193, 8 [8] Midilensi *scripsi* : midlen. *P* Midlensi
edd.
197, 43 [42] sic(ut) *add.* *P*² *s.l.*
200, 3 [3] Felix *P*² *edd.* : felis *P*¹
201, 3 [3] a *P*² *edd.* : ad *P*¹
 4 [4] praesentiarum *edd.* : pre- *P*
 22 [21] praetermisisse *edd.* : pretermisisse *P*²
 -misse *P*¹
 27 [26] in nomen *scripsi cum P* : in nomine *edd.*
 33* Ianuarianus *leg. est (cf. supra 143, 13)* :
 ianuarius *P* *edd.*
 47 [46] Constantiniensis dixit *Bal.* : d(ixit) cons-
 tantinum *P*² -nus *P*¹
 97 [92] Burugiatensis *edd.* : burugiat. *P*
 108 [102] Senemsala *scripsi* : senemsali *P*² senem-
 salae *P*¹
203, 10 [10] Tuburbitanus *edd.* : tuburbita. *P*
204, 10 [9] competunt *scripsi* : comp- *P* *edd.*
206, 51 [47] sum *add.* *P*² *s.l.*
 54 [51] ordinabitur *P*² *edd.* : -natur *P*¹
207, 29 [27] aeger *P*² *edd.* : aegrius *P*¹
 42 [40] deprehendisti *P*² *edd.* : re- *P*¹
 80 [77] praesens *edd.* : pre- *P*
 97 [93] praecipit *edd.* : pre- *P*
 111 [107] interpositione *P*² *edd.* : -nem *P*¹
 119* Victorinus *leg. est cum P* : uictorius *edd.*
et nos falso
 201 [192] presbyter *edd.* : presbiter *P*
208, 8 [8] Eminentianensis *scripsi* : eminentius eps *P*
 eminentius *edd.*
209, 6 [6] Idicrensis *edd.* : idicricen. *P*
 8 [8] eis *P*² *edd.* : eos *P*¹

- 211**, 4 [3] sint *P*² *edd.* : sunt *P*¹
 5 [4] cauculatim *P*² : -tum *P*¹
213, 8 [6] quot *P*² *edd.* : quod *P*¹
214, 6 [5] CCLXVI *P*² *edd.* : exCCLXVI *P*¹
215, 5 [4] cognoscantur *P*² *edd.* : -cuntur *P*¹
 19 [17] mando *P*² *edd.* : mandato *P*¹
221, 6 [5] scedarum *P*² *edd.* : scid- *P*¹
222, 6 [5] scedis *P*² *edd.* : scid- *P*¹
223, 6 [6] subrogamus *P*² *edd.* : subrogantur *P*¹
 6 [6] Veratianum ... Victorem *P*² *edd.* : uera-
 tianus ... uictor *P*¹

Gesta II

- 1, 6 [6] atque eminentium potestatum *add.* *P*² *s.l.*
et in marg.
 12 [12] almae Karthaginis *edd.* : a. k. *P*
 13 [13] celsae Karthaginis *edd.* : celsae kag. *P*
 17-18 [17] almae Karthaginis *edd.* : a. k. *P*
2, 9 [8] episcopis *P*² *edd.* : -pos *P*¹
3, 11 [8] ratione *P*² *edd.* : -nem *P*¹
 14 [10] deprecor *edd.* : -praecor *P*
7, 5 [4]* Honorifice *leg. est*
8, 2 [2] notoriam *P*² : notariam *P*¹ *edd.*
10, 4 [4] martyrialis *P*² *edd.* : -ralis *P*¹
12, 13 [11] paene *edd.* : pene *P*
 13 [12] praebens *edd.* : pre- *P*
 23 [21] nonas iunias *edd.* : non. iun. *P*
 31 [29] cumque *P*² *edd.* : que *P*¹
13, 4 [2] multas *P*² *edd.* : -tis *P*
26, 4 [3] intellegantur *P*² *edd.* : -gatur *P*¹
28, 6 [6] prompta *edd.* : promta *P*
 9 [9] qualitate *P*² *edd.* : -tem *P*¹
 9 [9] permissum *Bal.* : permixtum *P*
 11 [11] paene *edd.* : pene *P*

- 12 [11] transeunte aut *P*² *edd.* : transeuntea ut *P*¹
 15 [14] sceda *P*² : scida *P*¹
 29 [28] lectione *P*² *edd.* : -nem *P*¹
 29, 3 [3]* Deo *leg. est cum P et edd.* : domino nos
falso
 4 [3] uerbosi *P*² *edd.* : uerba si *P*¹
 30, 3 [2] sapientia abscondita *P*² *edd.* : -m -m *P*¹
 32, 2 [2] paene *edd.* : pene *P*
 5 [5]* quoniam iam *leg. est cum P edd.* : quoniam
nos falso
 10 [9] scedarum *P*² : scid- *P*¹ schedarum *edd.*
 34, 4 [3] quicquid *P*² *edd.* : quidquid *P*¹
 35, 3 [3] nudiustertiana *P*² *edd.* : nudus- *P*¹
 5 [5] et parata *P*² *edd.* : exparata *P*¹
 40, 3 [3] aliqua *P*² *edd.* : -quam *P*¹
 42, 5 [4] deuocanda *P*² *edd.* : -dam *P*¹
 43, 5 [5] paginis *P*² *edd.* : -nas *P*¹
 44, 1-3 [1-3] Martialis exceptor ex codice iterum
 notarum <recitauit : Nobilitas tua >
 dixit *Bal.* : martialis exceptor ex
 codice iterum not. d. *P* martialis
 exceptor ex codice iterum <reci-
 tauit : nobilitas tua > dixit *proposuit*
P. Pelitmengin in REL 54, 1976, p. 409
 11 [10] schedarum *P*² : schid- *P*¹
 15 [13-14] repetetur *P*² *edd.* : -titur *P*¹
 15 [14] recitaret *P*² *edd.* : recitet *P*¹
 45, 3 [2] auctoritate *P*² *edd.* : -tem *P*¹
 46, 1 [1] *rubrica omissa, numerum alia manus in*
 marg. adiecit
 6 [6] quo *P*² *edd.* : quod *P*¹
 48, 3 [3] nudiustertiana *P*² *edd.* : nudus- *P*¹
 5 [5] a causa *P*² *edd.* : causam *P*¹

- 12 [11] subscribantur *scripsi* : scribantur *P*¹
 subscribatur *P*² *edd.*
 12 [11-12] uideamque *P*² *edd.* : u. quae *P*¹
 49, 3 [2] praeterito iudicio *P*² *edd.* : p. et i. *P*¹
 51, 5 [4] et tamen *P*² *edd.* : et amen *P*¹
 53, 4 [3] schedae *P*² : schidae *P*¹
 54, 2 [2] reserari *P*² *edd.* : reseram *P*¹
 59, 11 [10] placet *P*² *edd.* : placeat *P*¹
 16 [14]* schedarum *leg. est cum P*² : schid- *P*¹
 61, 2 [2] exceptores *P*² *edd.* : excepto rec *P*¹
 14 [13] schedis *P*² : schidis *P*¹
 17 [16] in scheda *Bal.* : in schida *P*¹ in schedas
*P*²
 21 [19] schedae *P*² : schid- *P*¹
 23 [21] schedas *P*² : schid- *P*¹
 62, 2 [2] scheda *P*² : schid- *P*¹
 3 [2] alia manu *P*¹ *edd.* : illia manu *P*²
 63, 3 [2] schedarum *P*² : schid- *P*¹
 64, 4 [4] scheda *P*² : schida *P*¹
 66, 9 [9] alia quid *P*² *edd.* : aliquid *P*¹
 67, 5 [5] statutum *P*² *edd.* : tutum *P*¹
 72, 1 [1] *numerum in cod. omissum rest. edd.*
 2 [2] nudiustertiana *P*² *edd.* : nudus- *P*¹
 74, 2 [2] dixit *P*² *edd.* : dicit *P*¹

Edictum cognitoris

- 15 [15] ualetudinem *edd.* : ualet libidinem *P*¹
 ualitudinem *P*²
 20 [20] declaret *P*² *edd.* : -retur *P*¹
 21 [21] noxa alium *P*² *edd.* : nox a. *P*¹
 23 [23] reprehensibile *P*² *edd.* : inr- *P*¹
 26 [26] Maximianistis *edd.* : maxianistis *P*
 30 [29] auctore *P*² *edd.* : -res *P*¹
 31 [30] ultimaque *P*² *edd.* : u. quae *P*¹

- 31 [30] sententia *P*² *edd.* : -tiam *P*¹
 32 [31] docetur *P*² *edd.* : doceretur *P*¹
 52 [49] si *add. P*² *s.l.*
 54 [51] post *P*² *edd.* : quos *P*¹
 55 [52] proprii *P*² *edd.* : propriis *P*¹
 67 [63] nulla emendatio *edd.* : nulle mendacio *P*¹
 nulla emendacio *P*²
 74 [71] episcopus *P*² *edd.* : -pi *P*¹
 82 [78] quam *add. P*² *s.l.*

Gesta III

- 1, 9 [8] inlustris *P*² *edd.* : -trium *P*¹
 15 [14] almae *edd.* : alme *P*
 2, 7 [7] aequae *P*² *edd.* : eaque *P*¹
 11 [10] Habetdeum *P*² *edd.* : -deo *P*¹
 3, 10 [9] monstrabimus *P*² *edd.* : -uimus *P*¹
 4, 7 [6] primum die *P*² *edd.* : p. diem *P*¹
 10, 3 [3] defensione *P*² *edd.* : -nem *P*¹
 11, 3 [2] proponatur *P*² *edd.* : -panatur *P*¹
 12, 3 [2] inde *P*² *edd.* : in die *P*¹
 3 [3] agnoscet *P*² *edd.* : -cit *P*¹
 15, 7 [5] dilucide *P*² *edd.* : dilucidare *P*¹
 20, 16 [14] morae *edd.* : more *P*
 22, 12-13 [12-13] man(u) recog(noui) *add. P*²
 29, 7 [6] monitu *P*² *edd.* : munitu/// *P*¹
 10 [9] dissensione superflua *P*² *edd.* : -m -m *P*¹
 13 [12] in *add. P*² *s.l.*
 14 [13] inputare *P*² : imp- *P*¹
 36 [33] studiose *P*² *edd.* : -sae *P*¹
 38 [34] ut *add. P*² *s.l.*
 42 [38] se *P*² (*post rasuram*) *edd.* : sed *P*¹
 30, 4 [4] aperteque *P*² *edd.* : a. quae *P*¹
 39, 3 [3] interloquutione *Bal.* : interlocutione *P*²
 -nem *P*¹

- 41, 10 [9] impletur *edd.* : inpletur *P*² inpletur *P*¹
 43, 11 [10] intellegit *edd.* : -tur *P*
 15 [14] cauillatoribus *P*² *edd.* : -tioribus *P*¹
 23 [22] ea quae ex *edd.* : eaque ex *P*
 44, 5 [5] alias *P*² *edd.* : ad alias *P*¹
 47, 13 [12] nostrae *P*² *edd.* : nostro *P*¹
 13 [13] appellationis *edd.* : apell. *P*
 51, 6 [5] autem *P*² *s.l.*
 7 [6] a diuerso *P*² *edd.* : ae diuerso *P*¹
 10 [8] serie *P*² *edd.* : seriae *P*¹
 56, 7 [6] potest *P*² *edd.* : potes *P*¹
 9 [9] mandatum *P*² *edd.* : -ti *P*¹
 17 [16] mandantis *P*² *edd.* : -datis *P*¹
 57, 7 [6] saluo *P*² *edd.* : salua *P*¹
 62, 9 [8] praeter *P*² *edd.* : pre- *P*¹
 16 [14] definitiua *P*² *edd.* : definiti *P*¹
 30 [28] omissa *P*² *edd.* : -sam *P*¹
 63, 2 [2] moratoria *P*² *edd.* : -riam *P*¹
 67, 7 [6] eadem legatione *edd.* : eadem legationem
 *P*¹ eade legatione *P*²
 69, 2 [2] quae mandasti *P*² *edd.* : quem m. *P*¹
 70, 5 [4] concessam *P*² *edd.* : -sum *P*¹
 73, 4 [3] uoluit *P*² *edd.* : uolauit *P*¹
 7 [7] legatione *P*² *edd.* : -nem *P*¹
 74, 4 [3] electis episcopis *P*² *edd.* : -ti -pi *P*¹
 4 [4] tandem *P*² *edd.* : tantundem *P*¹
 14 [14] publica tecum *P* : profertur mandatum
 publicare, cum *rectius forlasse proposuit*
 P. Petilmengin in REL 52, 1974, p. 461
 75, 8 [8] quicquid *P*² *edd.* : quidquid *P*¹
 17 [16] obstantibus *P*² *edd.* : obstanibus *P*¹
 76, 7 [6-7] congrue *P*² *edd.* : qui congrue *P*¹
 79, 4 [3-4] et quoniam *P*² *edd.* : ut q. *P*¹
 80, 7 [7] petiit *P*² *edd.* : petit *P*¹
 84, 11 [9] uideatur *P*² *in marg.*

- 85, 12-13 [11-12] detrectant, e prouinciis *scripsi* :
detrectare prouinciis *P*¹ detrectant
prouinciis *P*² *edd.*
- 88, 5 [5] diuersa *P*² *supra rasuram*
- 89, 4 [4] petitione *edd.* : -nem *P*
- 15 [14] ordine *P*² *edd.* : -nem *P*¹
- 18 [17] descenderent *P*² *edd.* : disc- *P*¹
- 24 [22]* praesidere te *leg. est cum P*² *edd.* : praesi-
dere te esse *P*¹ praesidere nos *falso*
- 26 [25] petieris *P*² *edd.* : petiberis *P*¹
- 90, 3 [2] relecta *P*² *edd.* : -tam *P*¹
- 93, 3 [3] disputatio *edd.* : disputio *P*
- 97, 12 [11] responsione *P*² *edd.* : -nem *P*¹
- 98, 7 [6] communionem *P*² *edd.* : communem *P*¹
- 9 [7] exstitit *P*² *edd.* : ads- *P*¹
- 9 [8] istae *P*² *edd.* : utrum istae *P*¹
- 14 [12] exstinctam *edd.* : extinctam *P*
- 99, 3 [3] id in *P*² *Bal.* : in id *P*¹
- 8 [8] legitimisque *edd.* : l. quae *P*
- 12 [11] praescriptione *P*² *edd.* : -nem *P*¹
- 28 [27] die *P*² *edd.* : diei *P*¹
- 101, 11 [10] criminatrices *P*² *edd.* : criminationes *P*¹
- 102, 7 [6] petierint *P*² *edd.* : petant *P*¹
- 110, 3 [8] contendere *P*² *edd.* : condere *P*¹
- 14 [14] recusauerant *P*² *edd.* : -runt *P*¹
- 18 [17] conlatione *P*² *edd.* : -nem *P*¹
- 21 [19] appareret *P*² *edd.* : apparet *P*¹
- 113, 6 [5] quibus *add. P*² *s.l.*
- 116, 10 [10] conuentus *P*² *edd.* : conuentus est *P*¹
- 11 [10] conlatione *P*² *edd.* : consolatione *P*¹
- 124, 3 [3] tantopere *P*² *edd.* : tanto opere *P*¹
- 125, 12 [11] nostrae *edd.* : not^s *P*
- 126, 4 [3] sanctione *P*² *edd.* : -nem *P*¹
- 5 [3-4] cui iudicem me residere *scripsi* : que
iudicem residere *P* cui me iudicem
residere *edd.*
- 128, 6 [5] praecipit *P*² *edd.* : -cepit *P*¹

- 129, 10 [9] intellegat is *Bal.* : intellegatis *P*¹ intelli-
gatis *P*² *Dup.*
- 11 [10] notioni *P*² *edd.* : notationi *P*¹
- 13 [12] intimasse *P*² *edd.* : -mare *P*¹
- 17 [16] confectione *P*² *edd.* : -nem *P*¹
- 130, 5 [4] persona *P*² *edd.* : -nam *P*¹
- 131, 3 [3] monstrabimus *P*² *edd.* : -uimus *P*
- 135, 3 [3] est; tu *Bal.* : est tecum. tu *P*
- 4 [4] qui *P*² *edd.* : quid *P*¹
- 137, 5 [3] fieri *P*² *edd.* : feeri *P*¹
- 138, 2 [2] conscientia *P*² *edd.* : -tiam *P*¹
- 5 [5] quicquid *P*² *edd.* : quidquid *P*¹
- 19 [18] intima *P*² *edd.* : intime *P*¹
- 21 [19]* expeto *leg. est cum P* *edd.* : exspecto nos
falso
- 140, 8 [8] nobis *P*² *edd.* : uobis *P*¹
- 20 [18] demonstretur *P*² *edd.* : -trentur *P*¹
- 36 [32] propriae *Bal.* : proprie *P*² proprium *P*¹
- 40 [36] deprompserint *Bal.* : depromserit *P*² de-
promiserit *P*¹
- 49 [43] iudiciis *P*² *edd.* : -cis *P*¹
- 69 [62] datae sanctionis forma *Bal.* : datae sanc-
tionis *P*¹ d. sanctionis *P*²
- 70 [63] recitatione *P*² *edd.* : -nem *P*¹
- 141, 9 [8] oportere quae *P*² *edd.* : o. q. oportere *P*¹
- 11 [10] incolomi *P*² *edd.* : -me *P*¹
- 27 [24] adsistentes *P*² *edd.* : -tentem *P*¹
- 30 [27] expetant proscriptiones *P*² *edd.* : exspec-
tant p. *P*¹
- 142, 8 [7] nescio quae *P*² *edd.* : n. qua *P*¹
- 146, 3 [3] palmam *P*² *edd.* : -mae *P*¹
- 5 [5] atque petita *edd.* : adquetita *P*¹ adque
petita *P*²
- 149, 10 [9] actione *P*² *edd.* : actionem actione *P*¹
- 150, 4 [3] conferat *P*² *edd.* : -rant *P*¹
- 155, 8 [8] conlatione *P*² *edd.* : -nem *P*¹
- 20 [19] poterunt *P*² *edd.* : potuerunt *P*¹

- 156, 6 [4] approbari *P*² *edd.* : -bare *P*¹
 160, 4-5 [4] pertinentia *Mass.* : pertitia *P*² -tiam *P*¹
 6 [6] recitatum *P*² *edd.* : -tam *P*¹
 161, 2 [2] multa *P*² *edd.* : -m *P*¹
 5 [5] illud *P*² *edd.* : illum *P*¹
 164, 6 [5] prosecutione *P*² *edd.* : -nem *P*¹
 171, 3 [2]* suggeratur *polius leg. est* : -rantur *P* *edd.*
 173, 7 [7] Arcadii *Pilh.* : archadio *P*¹ archadii *P*²
 174, 13 [11] iudicum *P*² *edd.* : -cium *P*¹
 14 [12] curasse *P*² *edd.* : curassent *P*¹
 18 [16]* neglegant *leg. est cum P*¹ : negligent
*P*² *edd.*
 19 [17] furiosis *P*² *edd.* : furiosius *P*¹
 34 [31] intellegant *P*¹ *edd.* : -ligant *P*²
 180, 2 [2] manu *P*² *edd.* : mana *P*¹
 5 [5] recitatae *edd.* : -tate *P*
 183, 6 [6] antiquasque *P*² *edd.* : a. quae *P*¹
 21 [19] āgit an *P*² *edd.* : agitur *P*¹
 185, 4 [3-4] agit an *P*² *edd.* : agianec *P*¹
 186, 5 [4] ecclesiae *P*² *edd.* : -siam *P*¹
 7 [5-6] et etiam *Bal.* : etiam *P*² sufficit etiam
*P*¹ *reclius fortasse ex opinione P. Petilmengin in REL 74, 1976, p. 409*
 187, 3 [3] criminatione *P*² *edd.* : -nem *P*¹
 12 [11]* christianae *leg. est*
 22 [20] et add. *P*² *s.l.*
 24 [22] obiciant *P*² *edd.* : -ciunt *P*¹
 24 [22] chartae *edd.* : carthae *P*
 188, 14 [13] dicantque *P*² *edd.* : d. quae *P*¹
 16 [15] dilucide *P*² *edd.* : dilucido *P*¹
 190, 3 [2] prosecutione *P*² *edd.* : -nem *P*¹
 191, 2 [2] cetera *edd.* : cetaera *P*
 2 [2] diei *P*² *edd.* : die *P*¹
 193, 16 [15] miscent *P*² *edd.* : miscente *P*¹
 194, 1* tribunus *leg. est*
 4-5 [3] a parte e diuerso *P*² *edd.* : a parte
 diuersa *P*¹

- 21 [18] diuersa *P*² *edd.* : -so *P*¹
 197, 5 [5] cessabimus *P*² *edd.* : -uimus *P*¹
 6 [6] asseremus *P*² *edd.* : acseremus *P*¹
 199, 5 [5] criminatione *P*² *edd.* : -nem *P*¹
 8 [8] quaesita *P*² *edd.* : -tas *P*¹
 200, 2 [2] postulatum *P*² *edd.* : -tam *P*¹
 5 [5] conflictumque *P*² *edd.* : c. quae *P*¹
 9 [8] an *P*² *edd.* : ab *P*¹
 11 [11] adstanti *P*² *edd.* : adistanti *P*¹
 12 [11] necne *P*² *edd.* : agnegne *P*¹ an necne
proposuit P. Petilmengin in REL 54, 1976, p. 409
 16 [15] ad hoc *P*² *edd.* : hoc *P*¹
 17 [16] illa *P*² : quid scripserit *P*¹ non liquet
 18 [17] mandato *P*² *edd.* : -tum *P*¹
 25 [23] petitor an responsor stet *P*² *edd.* : peti-
 torem an responsorem stare *P*¹ *reclius*
fortasse ex opinione P. Petilmengin in
REL 54, 1976, p. 409
 41 [38] postulatione *P*² *edd.* : -nem *P*¹
 41-42 [38-39] ad negotii *P*² *edd.* : ad id n. *P*¹
 202, 6 [5] constat *P*² *edd.* : constant *P*¹
 203, 4 [4] recuso *P*² *edd.* : recusa *P*¹
 207, 2 [2] uis *P*² *edd.* : uis *P*¹
 210, 7 [6] ut add. *P*² *sl.*
 215, 7 [4-5] proconsulis *edd.* : proconls *P*
 216, 6 [6] recitauit *edd.* : recitau. *P*² recog. *P*¹
 11 [11] recitaret *P*² *edd.* : recog. *P*¹
 220, 2 [2] archiua *P*² *edd.* : archiba *P*¹
 6 [6] dixisti *P*² *edd.* : -tis *P*¹
 9 [8] eosdemque hortata est *edd.* : eosdem h.
 e. *P*
 15 [13] contradicendum *P*² *edd.* : -do *P*¹
 222, 2 [2] terra *P*² *edd.* : terram *P*¹
 6 [6] ponente *P*² *edd.* : -tem *P*¹
 10 [9] area *P*² *edd.* : aream *P*¹
 12 [11-12] retia dominica *P*² *edd.* : -m -m *P*¹

- 227, 3 [3] cum diceret *alia manus in marg.* : cd *P*
 230, 12 [11] diffudit diffundens *P² edd.* : d. ecclesia
 d. *P¹*
 13 [12] longinqua *P² edd.* : -m *P¹*
 236, 16 [15] sit *P² edd.* : si *P¹*
 242, 13 [12] ut *add. P² s.l.*
 15 [14] frater *edd.* : fr *P² s.l.*
 18 [17] ista *P² edd.* : istae *P¹*
 29 [27] terra *P² edd.* : terram *P¹*
 30 [28] etsi *P² edd.* : non *P¹ rectius fortasse*
 ex opinione P. Petilmengin in REL 54,
 1976, p. 409-410
 31 [29]* *in apparatu leg. est* : distincsit *P*
 247, 7 [6] catholicus *P² edd.* : -lecus *P¹*
 8 [7] ego *P² edd.* : ergo *P¹*
 248, 5 [3-4] differre *P² edd.* : -ferri *P¹*
 249, 4 [4] excusare *P² edd.* : -ri *P¹*
 17 [15-16] conlectam undique *P² edd.* : conlecta
 mundi quae *P¹*
 250, 3 [3] recitatione *P² edd.* : -nem *P¹*
 251, 11 [11] quia *P² edd.* : quae *P¹*
 12 [12] et cum recitaret *P² s.l.* : ec r *P¹*
 253, 4 [4] mandato *P² edd.* : -tum *P¹*
 254, 6 [5] indicium *P² edd.* : iudicium *P¹*
 256, 13 [13] pronuntiatione *P² edd.* : -nem *P¹*
 258, 2 [2] Marcellino *P² edd.* : -nus *P¹*
 5 [5] conlegisque *P² edd.* : c. quae *P¹*
 16 [15] peruersaque *P² edd.* : p. quae *P¹*
 24 [22] ecclesia *P² edd.* : -m *P¹*
 30 [29] fore *P² edd.* : forae *P¹*
 34 [32] adueniet *P² edd.* : ueniet *P¹*
 35 [33] uocabit *P² edd.* : -uit *P¹*
 64 [60] ea *P² edd.* : eam *P¹*
 67 [62] ecclesia *P² edd.* : -m *P¹*
 72 [67] communione *P² edd.* : -nem *P¹*
 76 [71] quo *P² edd.* : quod *P¹*
 87 [82] infideli *P² edd.* : -dele *P¹*

- 89 [83] communicabit *P² edd.* : -uit *P¹*
 96 [90] ecclesia *P² edd.* : -m *P¹*
 101 [94] uidere recumbentes *P² edd.* : uide r. *P¹*
 102 [95] habentem *P sub macula*
 102 [95] nuptiale *P² edd.* : -lem *P¹*
 119-120 [112] conflabimini *P² edd.* : conflamini *P¹*
 129 [121] separarunt *P² edd.* : -rant *P¹*
 141 [132] damnat *P² edd.* : damnans *P¹*
 156 [145] incensum abominatio est *P² edd.* : i. est
 a. e. *P¹*
 160 [149]* oculos meos *leg. est cum P edd.* : oculos
 nos falso
 177 [165] deinde *P² edd.* : inde *P¹*
 235 [218] serpentum *edd.* : -tium *P*
 292 [270] nunc *P² edd.* : num *P¹*
 265, 1 [1] 265 *edd.* : CCLXVI *P*
 270, 13 [11-12] interpretetur *edd.* : -praetetur *P*
 272, 29 [27] perstrepunt *edd.* : perstrepeunt *P (an*
 perstreperunt legendum, ut putat P.
 Petilmengin in REL 54, 1976, p. 408,
 n. 1)
 279, 7 [7] quod *P² edd.* : quo *P¹*
 281, 17 [16] ecclesia *P edd.*

**NOTICES
SUR LES SIÈGES
ET
SUR LES TOPONYMES**

INTRODUCTION

Les notices qu'on lira dans les pages qui suivent sont consacrées aux sièges épiscopaux et aux toponymes mentionnés sur les listes de 411. Elles comprennent les discussions sur les données toponymiques promises dans l'« Avant-propos » de notre Introduction générale (t. I = SC 194, p. 7). Il ne sera pas inutile de préciser en quelques mots dans quel esprit et avec quelles intentions ces notices ont été conçues.

Le lecteur ne tardera pas à s'aviser que l'ouvrage de référence le plus souvent cité est le livre de J. MESNAGE, *L'Afrique chrétienne. Évêchés et ruines antiques, d'après les manuscrits de M^{gr} Toulotte et les découvertes les plus récentes*, Paris 1912 : ce travail comporte, outre des discussions toponymiques et topographiques, d'une part des « fastes épiscopaux », d'autre part des informations, souvent imprécises et sommaires — jamais illustrées —, sur les vestiges paléochrétiens mis au jour sur les différents sites. En ses divers aspects, l'ouvrage est très vieilli et mériterait une refonte complète. Pour ce qui est des « fastes épiscopaux », on dispose maintenant d'un exposé d'ensemble sur les évêchés dans la seconde partie, intitulée « Les diocèses », du livre de J.-L. MAIER, *L'épiscopal de l'Afrique romaine, vandale et byzantine*, Rome 1973, p. 93-245, mais cet exposé présente surtout l'intérêt de donner pour chaque siège l'essentiel de la bibliographie (voir le compte rendu critique de N. DUVAL, « Une nouvelle édition des listes épiscopales africaines », *REAug* 20, 1974, p. 313-322). Le dernier travail paru, les « Fastes de l'Église d'Afrique

(303-533)», dû à S.-M. PELLISTRANDI, en appendice à la *Prosopographie chrétienne du Bas-Empire I. Afrique (303-533)*, Paris 1982, p. 1243-1300, est un abrégé qui a le mérite d'une plus grande précision dans les indications chronologiques.

Qu'on n'attende pas ici une refonte, même partielle, du « Mesnage », ni même un essai destiné à remédier à ses imperfections, ou encore à combler les lacunes des travaux cités ci-dessus. Cette tâche est de celles qu'il est souhaitable d'entreprendre, mais elle ne peut guère être que l'œuvre d'une équipe. Plus modestement, on s'est attaché dans les pages qui suivent à permettre au lecteur des *Actes de la Conférence de Carthage en 411* de replacer dans leur cadre géographique, autant que faire se pouvait, les sièges épiscopaux que l'on voit défiler avec leurs titulaires, catholiques et donatistes, lors de la lecture des listes. Ces notices sont donc aussi succinctes que possible quand le toponyme n'est pas douteux dans sa forme et correspond à un site clairement identifié (exemple : *Calama* [Guelma] ou *Membressa* [Medjez el-Bab]); dans ce cas, à la référence faite à l'*Atlas Archéologique* (de l'Algérie ou de la Tunisie) et au texte épigraphique qui fonde la localisation ne vient s'ajouter qu'à titre exceptionnel la référence à une publication récente qui confirme ou précise la localisation (exemple : *Abbir Maius*). Souvent, le toponyme n'est ni douteux ni altéré dans la leçon qu'en offre le document de 411, mais n'est pas localisé de façon exacte et indiscutable : la notice fournit alors, sans développements inutiles, les données de cette discussion (exemple : *Abzirilana plebs*). Parfois, le toponyme n'est attesté, et encore assorti de variantes ici ou là, que dans les documents ecclésiastiques, ou fait même figure d'*hapax* dans le texte de 411, et la discussion consiste alors à présenter les hypothèses de restitution ou de correction (exemple : *Apissanensis plebs*); mais il peut arriver dans ce cas que rien ne vienne alimenter la discussion (exemple : *Nigizubitana plebs*). Enfin, l'indication du siège peut, dans le cas assez fréquent

de doublets, renvoyer indistinctement à deux (voire trois) toponymes de même forme, entre lesquels l'attribution peut rester indécise (exemple : *Aquae Albae*, ou *Arensis plebs* 1 et 2). Tels sont les principaux cas de figure que l'on peut rencontrer dans ces listes.

Nos discussions se sont donc limitées à la stricte exploitation des données toponymiques et topographiques, dont les résultats sont concrétisés par des reports sur la carte proposée en dépliant hors-texte (les indications — C 3; B 3, cadre agrandi; etc. — placées à la suite du toponyme renvoient à cette carte). Il va sans dire qu'en dehors des évêques présents à Carthage en juin 411 ou mentionnés lors de la Conférence nous n'avons pas fait état des autres titulaires connus des sièges en cause : on se reportera pour ces compléments aux « fastes épiscopaux » cités plus haut.

*
**

ABBIR MAIVS (B 3, cadre agrandi)

La mention précise et complète (*Abbir Maius*) du siège du catholique Felix, 148^e sur la liste de souscription de son Église, et sans compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 133, l. 52, p. 748) permet de le situer en Proconsulaire, et plus précisément au lieu-dit Henchir el-Khandaq (*Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XXXV, Zaghouan, n° 130), non loin du village de Bir Halimi. Une nouvelle inscription trouvée au printemps 1974 (cf. A. BESCHAOUCH, « La découverte d'*Abbir Maius*, municipe de Caracalla en Afrique Proconsulaire », *BSAF*, 1974, p. 118-123; cf. aussi *CRAI*, 1975, p. 101) permet de mieux interpréter *AEP*, 1912, n° 15.

ABBIR (?), ABBIRITANA PLEBS

En revanche, le siège de l'évêque catholique Annibonius, qui figure à la fin des souscriptions sur une liste additionnelle (*Gesta*, I, 215, l. 49, p. 904 : *episcopus Abbiritanus*) doit sans doute être situé en Proconsulaire, mais sans autre précision, faute de spécification dans la mention du toponyme. Le siège d'Annibonius peut être *Abbir Cella*, localisé à Henchir el-Naam (*Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XXXV, Zaghouan, n° 6 ; *CIL* VIII, 814), mais aussi bien *Abbir Germanicana*, siège non identifié (sur ce siège voir J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 175, qui propose d'y placer Annibonius). Un autre lieu-dit *Abbir* ne peut être exclu, et l'on peut penser à un hypothétique *Abbir Minus* (en ce sens : J.-L. MAIER, *L'épiscopat de l'Afrique romaine*, p. 255) ; mais ce toponyme n'est pas attesté. En dernier lieu, une *ciuitas Abbi[ritana]* (la restitution peut être tenue pour assurée) est mentionnée sur une dédicace religieuse datant de Commode, relevée au lieu-dit « Ferme Romans », *Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XLI, Djebel Mansour, coordonnées 470-324,5, donc en un lieu distinct des lieux de localisation d'*Abbir Maius* et d'*Abbir Cella* (cf. N. FERCHIOU, « Une cité dirigée par des sufètes au temps de Commode : *ciuitas Abb...* », *Cahiers de Tunisie* 30, 1982, p. 15-42). Cette *ciuitas Abbi[ritana]* (= *Abbir Germanicana* ou *Abbir [Minus]* ?) peut avoir été le siège d'Annibonius en 411.

ABIDDENSIS PLEBS : cf. AVEDDA

ABITINA(E) (B 3, cadre agrandi)

Attesté dans les fastes épiscopaux de l'Afrique depuis l'époque de Cyprien (*Sent. episc.*, 64 = *CSEL* 3¹, p. 456 :

Salurninus ab Abitinis), on savait que le siège du catholique Victor et du donatiste Maximus, présents tous les deux à la Conférence (*Gesta*, I, 215, l. 45, p. 904 et 201, l. 99, p. 866), était situé au voisinage immédiat de *Membressa* (Medjez el-Bab), grâce à une indication d'AUGUSTIN (*Contra epist. Parmeniani*, III, vi, 29 = *CSEL* 51, p. 141). Cette indication avait déjà conduit J. Mesnage à suggérer une localisation sur le site des ruines d'Henchir Chahoud, dans une boucle de la Medjerda (*J. MESNAGE, Afrique chrétienne*, p. 43 ; *Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XXVII, Medjez el-Bab, n° 79). Cette hypothèse a été récemment vérifiée par la découverte de deux inscriptions qui situent en effet la cité, sous les formes *Auilna* et *Auilina*, à 4 km au sud-ouest de *Membressa*, à Henchir el-Blida, plus précisément au lieu-dit « Chouhoud el-Batin » dont la forme même semble bien perpétuer le souvenir des martyrs d'*Abitina* (cf. A. BESCHAOUCH, « Sur la localisation d'*Abitina*, la cité des célèbres martyrs africains », *CRAI*, 1976, p. 255-266).

ABORENSIS PLEBS

Le siège de Trifolius, qui figure 154^e sur la liste catholique, sans compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 133, l. 81, p. 750), n'est probablement autre que l'*oppidum Aboriense* de PLINE, *N. H.*, V, 29, dans une liste alphabétique qui n'est d'aucun secours pour la localisation (cf. sur cet *oppidum* chez Pline : J. DESANGES, éd. de Pline, p. 290). En revanche, la présence d'un *Felix episcopus Aborensis* parmi les signataires de la synodale adressée au patriarche Paul de Constantinople par l'épiscopat de la Proconsulaire (MANSI 10, 940) indique que le siège appartenait à cette province, sans qu'on puisse préciser davantage.

ABTHVGN (C 3, cadre agrandi)

Une inscription mise au jour à Henchir es-Souar (*Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XLII, Djebel Fkirine, n° 52) fixe

la localisation et fournit la graphie officielle (*municipium Aelium... Abthugnitanorum* : *CIL VIII*, 929 = 11206) du siège du catholique Felix *Aplugnitanus*, signataire (100°) du *mandatum* de son Église et présent à la Conférence, sans compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 128, l. 21, p. 732). Notice très complète d'A. AUDOLLENT sur ce siège rendu célèbre par le premier évêque Felix, consécrateur de Cécilien de Carthage, dans *DHGE* 1, 207; cf. aussi J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 144.

ABZIRITANA PLEBS

Le siège du catholique Fructuosus, présent à Carthage (116° sur la liste), mais absent de la séance pour cause de maladie, sans compétiteur donatiste, était proche d'*Vihina* (Oudna) (en B 3 sur notre carte, à l'extrême droite du cadre agrandi), comme l'indique bien la réplique d'Aedodatus de *Mileu* à la lecture de sa souscription : « Dioecesis est Feliciani Vtinensis, presbyterum ibi habet » (*Gesta*, I, 128, l. 67-71, p. 736). Ce siège n'est autre que l'*oppidum liberum Abziritanum* de PLINE, *N. H.*, V, 30, qu'il faut rapprocher de l'*Abdeira* de Ptolémée, que le géographe mentionne lui-même (PTOL., IV, 3, 9) entre *Vihina* et *Mediccera*. Il serait toutefois aventuré d'identifier *Abzir(i)* avec *Abbir Cella* (Henchir en-Naam), à une trentaine de kilomètres au sud-ouest d'*Vihina* (cf. A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 1, 236; J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 176; en dernier lieu, J. DESANGES, éd. de Pline, p. 309-310).

ADRVMETINA PLEBS : cf. HADRVMETVM

AD SAVA (B 9)

Derrière la graphie *Assabensis* (*Assafensis* dans la *Notitia* de 484, *Sitif*, 24 = *CSEL* 7, p. 132) du siège du catholique

Sextilius, 125° sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 128, l. 97, p. 738), et du donatiste Marcianus, 120° (*ibid.*, I, 198, l. 26, p. 850), on reconnaît aisément le toponyme *Ad Sava* (Hammam du Guergour : *Atlas Arch. Alg.*, f. 16, Sétif, n° 6).

ADVOCATENSIS PLEBS

Le siège de l'évêque donatiste Cresconius, 212° signataire sur la liste de son parti et présent à la Conférence sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 206, l. 9, p. 876) est inconnu par ailleurs, du moins sous la forme *Aduocalensis*. En effet, dans un sermon donatiste relatant des événements qui se sont déroulés vraisemblablement en 317, est mentionné un *oppidum Abuocalense*, dans un contexte qui situe cette localité non loin de Carthage (*Sermo de passione S. Donati*, 12 = *PL* 8, 757). Mais il ne s'agit pas nécessairement du même toponyme.

On a fait depuis longtemps l'hypothèse [P. GAUCKLER, « Note sur la *ciuitas Auioccalensis* (Sidi Amara) », *CRAI*, 1898, p. 499-506] que ces deux ethniques seraient des formes corrompues de l'ethnique *Auioccalensis*, à partir duquel une confusion graphique amène en effet facilement à la « lectio facilior » *Abuocalensis*. Une confusion analogue aurait altéré le titre du sermon donatiste, à corriger en *Sermo de passione S. Donati ep(iscopi) Abiocal(ensis)* (au lieu de *Sermo de passione SS. Donati et Aduocati* : cf. St. GSELL, « Chronique archéologique africaine », *MEFR*, 1899, p. 60, n. 5). Ces conjectures sont assurément séduisantes. Mais elles concourent à faire d'*Auioccala* (Sidi Amara, *Atlas Arch. Tun.*, 1/100.000°, f. XXVI, Djebibina, n° 40 : en B 3 sur notre carte, en bas à droite dans le cadre agrandi) un « centre donatiste très fort » (le mot est d'A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 5, 1197-1198), aussi bien en 411 qu'au début du IV^e siècle. La prudence recommande de laisser à l'ethnique *Aduocatensis* la chance d'une éventuelle trouvaille épigraphique.

(A)ELIAE (D 2)

Le siège du catholique Fuscinullus, présent (57° sur la liste) à la Conférence, sans compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 126, l. 57, p. 722), était situé en Byzacène, selon l'indication donnée par la *Notitia* de 484 (*Byz.*, 101 = *CSEL* 7, p. 127 : *Donatianus (A)eliensis*), que les données des routiers permettent de préciser quelque peu. La *Table de Peutinger* (segm. VI, 2) mentionne *Aeliae* sur la route entre *Aquae Regiae* et *Thysdrus* (El Jem), et de son côté l'*Itinéraire d'Antonin* (55, 4 = éd. O. Cuntz, p. 8) situe cette localité sur la même voie, à 18 milles de *Thysdrus*; toutefois, la station intermédiaire entre *Aquae Regiae* (imprécisément localisée : cf. s. v.) et *Aeliae* n'est pas la même dans les deux documents : *Terento* pour la *Table*, et *Germanicana* pour l'*Itinéraire*. La localisation habituellement proposée (cf. J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 176; J. FERRON, dans *DHGE* 15, 201-202 s. v. *Eliensis ecclesia*; P. SALAMA, *Voies romaines*, p. 120) à Henchir Mrabah (*Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000°, f. LXXIII, Kerker, environs des numéros 19-20) est fondée sur l'indication de distance (18 milles avant *Thysdrus*) fournie par le seul *Itinéraire d'Antonin*.

AGGERITANA PLEBS

Le siège du catholique Emilianus (76° sur la liste de son Église : *Gesta*, I, 126, l. 116, p. 726) et du donatiste Candorius (6° : *Gesta*, I, 149, l. 13, p. 800; 163, l. 16, p. 808) a été placé par J. MESNAGE (*Afrique chrétienne*, p. 21-22) à *Aggersel*, probablement en raison de la graphie *Aggeritanus* (à côté de la graphie *Aggaritanus* attestée deux fois dans la *Notitia* de 484, *Byzac.* 29 et 108 = *CSEL* 7, p. 124 et 127). L'indécision *a/*e devant *r n'est toutefois

pas surprenante et au demeurant la forme *Aggeritanus* est attestée épigraphiquement (*AEp*, 1909, 157).

Il est en fait certain que le siège représenté en 411 est une des deux *Aggar*, l'une et l'autre en Byzacène : soit *Aggar* mentionnée par la *Table de Peutinger* (segm. VI, 1) entre *Manange* (Henchir Faroua?) et *Aquae Regiae* (Henchir Khatara?) qu'on localise habituellement (J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 29; A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 1, 950) à Sidi Amara (*Atlas Arch. Tun.*, 1/100.000°, f. XXX, Maktar, n° 262 : sur notre carte, en C 4), soit encore l'autre *Aggar*, plus proche de la côte, mentionnée par le *Bellum Africum*, LXXIX, 1 à 16 milles de *Thapsus*, qu'il faut probablement localiser à Henchir Maklouba (*Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000°, f. LXXIV, Mahdia, n° 41, à 10 km au sud-sud-ouest de Mahdia [sur notre carte, en D 2] : cf. L. FOUCHER, « César en Afrique : autour d'Aggar », *Cahiers de Tunisie* 8, 1960, n° 31, p. 12). C'est vraisemblablement cette dernière *Aggar* qui serait l'*oppidum Aggaritanum* de PLINE, *N. H.*, V, 30 (cf. en dernier lieu J. DESANGES, éd. de Pline, p. 307). Une inscription récemment découverte à H' Sidi Amara (cf. L. LADJIMI-SEBAÏ, « Un site de la Tunisie centrale : Agger », *Bull. des Travaux de P.I.N.A.A., Comptes Rendus*, Tunis, avril-juin 1988, p. 59-77) établit que le nom antique du site était, précisément, *Agger*. C'est, semble-t-il, une raison suffisante pour y placer les évêques *Aggeritani* de 411, plutôt qu'à *Aggar* (H' Makloulou).

ALTHIBVROS (C 4)

La graphie officielle du nom de la cité où siégeaient le catholique Basilius (114° sur la liste de son Église : *Gesta*, I, 128, l. 61, p. 734) et le donatiste Augustalis (106° : *Gesta*, I, 197, l. 51, p. 848) figure sur les textes épigraphiques qui ont permis de la localiser à Medeïna : *Atlas Arch. Tun.*, 1/100.000°, f. XXIX, Ksour, n° 97 (cf. *CIL* VIII, p. 213;

1574; 2722; notices dans *DHGE* 2, 810-811 [A. AUDOLLENT] et J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 109).

AMMAEDARA (D 5)

La cité que représentent concurremment à la Conférence le catholique Speratus (82° sur la liste de son Église : *Gesta*, I, 126, l. 132, p. 726) et le donatiste Crescentianus (226° : *Gesta*, I, 207, l. 121, p. 888) a été localisée à Haïdra (*Atlas Arch. Tun.*, 1/100.000°, f. XL, Tébessa, n° 5) par une inscription qui fournit sa désignation officielle (*CIL* VIII, 309 = 11532; cf. aussi p. 926; 979; 1198). En tant que siège épiscopal, *Ammaedara* est ordinairement considéré comme appartenant à la Byzacène (cf. A. TOULOTTE, *Géographie. Byzacène et Tripolitaine*, p. 43-49; en dernier lieu J.-L. MAIER, *L'épiscopal de l'Afrique romaine*, p. 100-101). En fait, aucun document proprement ecclésiastique ne permet d'affirmer certainement cette appartenance, et il y a même des raisons de penser que cette ville placée presque à la frontière de deux provinces était, du point de vue civil, comprise dans la province d'Afrique proconsulaire jusqu'au début du VI^e siècle au moins (cf. A. CHASTAGNOL et N. DUVAL, «Les survivances du culte impérial en Afrique du Nord à l'époque vandale», *Mélanges d'histoire ancienne offerts à William Seston*, Paris 1974, p. 101-102 et fig. 2, p. 92). Dans la mesure où la Numidie proconsulaire (ou Numidie d'Hippone) était partie intégrante de la Numidie ecclésiastique, *Ammaedara* a pu éventuellement, mais moins probablement, appartenir aussi à cette dernière province. Notices sur le siège : A. AUDOLLENT dans *DHGE* 2, 1294-1296; J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 77-79; sur les basiliques I et II, N. DUVAL, *Les églises africaines à deux absides*, II, p. 191-209.

AMP(H)ORENSIS PLEBS

Le siège était situé en Numidie, si l'on admet que la graphie *Amporensis* que donne la *Notitia* de 484 (*Num.*, 11 = *CSEL* 7, p. 119) est identifiable aux graphies fournies par le document de 411 : *Anburensis* dans le cas du catholique Donatus (18° sur la liste de son Église : *Gesta*, I, 121, l. 7, p. 710), *Amphorensis* dans le cas de son compétiteur donatiste Seruatus (111° : *Gesta*, I, 198, l. 7, p. 848); cette dernière forme semble devoir être conservée, à moins qu'on ne la considère comme une *lectio facilior*. Notices sur le siège : A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 2, 1355, s. v. *Amporensis [ecclesia]*; J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 401.

AMVDARSA

La *Notitia* de 484 place en Byzacène le siège *Amudarsensis* (*Not.*, *Byz.*, 1 = *CSEL* 7, p. 123). L'*Itinéraire d'Antonin* (46, 4 = éd. O. Cuntz, p. 6), fournit une indication supplémentaire en situant *Amudarsa* (var. *Amurdasa*, ms. L) sur la route *Sufetula* (Sbeitla)-*Th(a)enae* (Thina) à 55 milles de la première cité et à 50 milles de la seconde, ce qui, selon Ch. TISSOT (*Géographie*, II, p. 644) permettrait une localisation approximative dans la plaine de Saïda. Le siège du catholique Maius *episcopus plebis Amudarsensis*, présent à la Conférence (78° signataire de la liste de son Église : *Gesta*, I, 126, l. 122, p. 726) ne doit pas être considéré comme différent de celui du maximianiste Donatus *Samurdalensis*, présent au concile de *Cebarsussi* en 393 (*AvG.*, *Enarr. in Psalm.*, 36, s. 2, 20 = *CCL* 38, p. 366) en dépit des différences de graphie : le *s initial, en particulier, est issu très probablement du redoublement du *s final de Donatus (pour un phénomène analogue, cf. *CIL* VIII, 24203 : *Pontienus Samardacus*, à mettre en

parallèle avec *BAC*, 1950 [P. Massiéra], p. 49, n° 9, à Aïn Kebira [repris par P.-A. FÉVRIER, dans *MEFR*, 1964, p. 164, n° 400] : *Mesa Maris Amardaci qui et Munaliani*. Notices sur le siège *Amudarsensis* dans *DHGE* 2, 1373 (A. AUDOLLENT) et J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 178.

ANCVSENSIS PLEBS

Ce siège peut être placé en Byzacène grâce à l'indication de la *Notitia* de 484, *Byz.*, 5 (*CSEL* 7, p. 124) : *Victorinus Ancusensis*. La graphie *Aniusensis* qui figure dans la souscription — au 86° rang — du catholique Gududus (*Gesta*, I, 126, l. 145, p. 728) peut être corrigée grâce à la graphie *Ancusensis* de la souscription — en 264° position — de son compétiteur donatiste Donatus (*Gesta*, I, 207, l. 180, p. 894).

ANGVIENSIVM PLEBS

On constate à la lecture de la liste des souscriptions au *mandatum* catholique que Victorianus de *Mustli* (Henchir Mest, en B 4 sur notre carte), 41° sur la liste catholique (*Gesta*, I, 121, l. 81, p. 716) a souscrit pour son collègue Pascasius dont le nom suivait le sien sur la liste (42°), sans que soit indiquée la raison de cette procuration et alors, par surcroît, que Pascasius est en fait présent en séance : « Item recitavit : 'Victorianus episcopus plebis <Mustitanae> pro Pascasio episcopo plebis Anguiensium.' Idem Pascasius dixit : 'Praesto sum, unitatem habeo' » (*Gesta*, I, 126, l. 5-7, p. 718); l'indication du siège de Victorianus, omise par le manuscrit, a été rajoutée par Baluze, mais ce rajout s'impose, car il n'est à la Conférence qu'un seul évêque catholique du nom de Victorianus, celui de *Mustli*. La liste étant en principe régie par l'ordre d'ancienneté, comme nous l'avons montré (t. I, *SC* 194, p. 168-176), on

ne doit pas *a priori*, du voisinage de ces deux évêques sur la liste, inférer leur voisinage géographique.

On s'accorde cependant à reconnaître la graphie « officielle », *Agbia*, du toponyme, fournie par les inscriptions (*municipium Agbiensium* : *CIL* VIII, p. 189; 938; 1499), derrière les graphies des documents ecclésiastiques : avant 411, le siège figure déjà parmi les *Sententiae episcoporum* de 256 : « Quintus ab *Agguia* (var. *Acbia*, mss *MT*) » (*Sent. episc.* 65 = *CSEL* 3¹, p. 456; cf. aussi *AVG.*, *De baptismo*, VII, xxix, 56 = *CSEL* 51, p. 359). La *Table de Peutinger* (segm. V, 2) place *A(g)bia* sur la route de Carthage à *Theueste*, à six milles de *Tignica* et à sept milles de *Mustli*, localisation par ailleurs assurée à Aïn Hedja par une inscription (*Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XXXIII, Tebourouk, n° 190). Si l'on tient ainsi pour assurée la localisation du siège de Pascasius en 411, proche voisin donc de Victorianus de *Mustli*, la conséquence en est qu'au moins dans le cas de ces deux évêques la proximité sur la liste de souscription tiendrait à leur voisinage géographique. Mais on ne peut totalement exclure que ce voisinage ait coïncidé avec une égalité d'ancienneté. Notices sur le siège : A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 3, 259, s. v. *Anguiensis (ecclesia)*, avec renvoi à *Agbia* (*DHGE* 1, 925); J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 84.

APISSANENSIS PLEBS

Il n'existe pas d'autre mention, du moins sous cette forme, du siège *Apissanensis* que le schismatique Donatus (31° sur la liste de son parti) représente seul à la Conférence (*Gesta*, I, 184, l. 7, p. 826). Pour en rendre compte, deux hypothèses ont été formulées. La plus ancienne est due à Baluze, qui proposait déjà (dans son édition des *Actes* de 411 reproduite par L. E. Dupin, Anvers 1702, p. 279, n. 301) de faire venir *Apissanensis* d'*a Pissanis* ou d'*a Pesanis*, en renvoyant sans le préciser à *Pezana* que la liste

de Léon le Sage (883) plaçait en Byzacène (cf. Ch. TISSOT, *Géographie*, II, p. 782). Une autre solution, proposée par WILMANS (*CIL* VIII, p. 97), acceptée par J. MESNAGE (*Afrique chrétienne*, p. 153) et par A. AUDOLLENT (*DHGE* 3, 955), consiste à voir dans *Apissanensis* une altération d'*Apisa Maiensis*, l'évêque schismatique Donatus ayant ainsi pour siège la cité d'*Apisa Maius* soit actuellement Tarf ech-Chena (*Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XXXIV, Bou Arada, n° 111 : en B 3 sur notre carte). En fait, hypothèse pour hypothèse, une altération à partir d'une forme d'ethnique comme *Api(s)sa [Mi]nensis* paraît plus plausible. Or le toponyme *Apisa Minus*, qu'on ne pouvait naguère encore que postuler en face d'*Apisa Maius*, correspond depuis peu à une réalité avec la découverte d'une inscription qui révèle l'existence d'une cité dénommée *Apisa Minus*, non loin de *Biracsaccar* (= Sidi bou Medien, *Atlas*, 1/50.000^e, f. XXXIV, Bou Arada, n° 97). Les coordonnées de cette nouvelle localité ne sont toutefois pas encore précisément connues (cf. A. BESCHAOUCH, « Une cité de constitution punique dans le pays de Carthage romaine », *Africa* 7-8, 1982, p. 169-177).

APISENSIS PLEBS

Observons d'abord que la graphie *Apissensis* résulte de notre correction, le manuscrit des *Gesta* portant *Abissensis*. J. Mesnage, qui s'en tient à cette leçon, remarque qu'à la suite de la lecture de sa souscription l'évêque donatiste Victorianus (9^e sur la liste de son parti) ajoute qu'il a un adversaire dans son diocèse : « Aduersarium habeo in diocese mea » (*Gesta*, I, 163, l. 27, p. 808) ; or aucun évêque *Abissensis* (ou *Apissensis*) n'est mentionné sur la liste catholique. Mais, en I, 133, l. 318, p. 768, au catholique Octavianus d'*Vchi Maius* qui prétend avoir l'unité, Saluianus de *Leptis* réplique que c'est là le diocèse du *senes* Victorianus : pour J. MESNAGE (*Afrique chrétienne*, p. 32) il

ne fait pas de doute que ce *senes* ne soit Victorianus *Abissensis*, dont le siège était donc tout proche d'*Vchi Maius* (Henchir Douemis). Il est pourtant plus probable que le *senes* évoqué par Saluianus soit en fait Victorianus de *Thibari* (Henchir Thibar), 52^e sur la liste de son parti, évêque de grande ancienneté lui aussi, dont le siège était limitrophe de celui d'Octavianus d'*Vchi Maius* (en B 4 sur notre carte, à gauche dans le cadre agrandi).

Il y a donc place pour une autre hypothèse, qui consiste, au prix d'une correction légère, à lire *Apissensis* l'ethnique du siège du donatiste Victorianus. Ce siège pourrait être ainsi soit *Apisa Maius* (Tarf ech-Chena : *Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XXXIV, Bou Arada, n° 111 : en B 3 sur notre carte), soit une autre *Apisa*, à l'exclusion toutefois d'*Apisa Minus* (cf. notice précédente).

APTVC(C)A (B 4, cadre agrandi)

L'intervention de Domnicus de *Bulla Regia* (Hammam Darradji, en B 4 sur notre carte), excusant l'absence pour cause de maladie de son collègue catholique Ianuarius lors de la lecture de son nom sur la liste de souscription (*Gesta*, I, 128, l. 52-54, p. 734), incitait à situer le siège de Ianuarius et de son compétiteur donatiste homonyme (*Gesta*, I, 201, l. 72, p. 864) non loin de *Bulla Regia* (cf. déjà J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 127 et A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 3, 1089-1090, s. v. *Aptuca*). De même, l'intervention du catholique Victor *Liberlinensis* lors de la lecture de la souscription du donatiste Ianuarius *Aptucensis* (*Gesta*, I, 201, l. 72-75, p. 864) indiquait clairement la proximité d'*Aptuca* et de *Liberlin(a)*. Malheureusement, cette dernière cité ne peut être précisément localisée.

L'hypothèse anciennement faite sur la base des données du texte de la Conférence d'une localisation du siège des deux Ianuarius de 411 au lieu-dit Henchir Oudeka a été récemment confirmée par la découverte d'une inscription

qui fixe les *Aquae Aptuccensium* à Hammam Biadha (*Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XXXII, Souk el-Arba, n° 38 ; cf. A. BESCHAOUCH, procès-verbal de la séance du 21 octobre 1974 de la Commission de l'Afrique du Nord, *BAC*, n. s. 10-11 B, 1974-1975, p. 193-194). Les « ruines considérables, mais très confuses » dont il est fait état au lieu-dit Henchir Semmech ou Henchir Oudeka, à 4 km d'Hammam Biadha (*Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XXXII, Souk el-Arba, n° 41), ont donc toutes chances d'être les vestiges de l'antique *Aptuc(c)a*.

APTVGNENSIS, APTVGNITANVS : cf. ABTHVGNII

AQVAE (F 5)

La surabondance des lieux-dits *Aquae* rendrait désespérée la localisation du siège du donatiste Victorinianus (271^e et dernier sur la liste de souscription de son parti : il avait été ordonné en route!), si son adversaire et voisin le catholique Assellicus de *Tusuros* n'avait pris la parole à son sujet, affirmant qu'ils avaient quitté ensemble le pays des Arzuges (*Gesta*, I, 207, l. 196-204, p. 894-896). La localisation du siège de Victorinianus à 10 km au nord de *Tusuros* (Tozeur) à El Hamma du Djerid peut donc être tenue pour assurée. Notices sur le siège : A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 3, 1094 ; J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 80.

AQVAE ALBAE

Un *episcopus Aquae Albensis* du nom de Ianuarius a souscrit en 97^e rang le *mandatum* de son parti et est présent à la Conférence, sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 197, l. 31, p. 846). Deux évêchés portant le nom d'*Aquae Albae* figurent sur les listes de la *Notitia* de 484,

l'un en Maurétanie Sitifienne (*Not.*, *Sitif.*, 5 = *CSEL* 7, p. 132 : *Honorius Aquae Albensis*), l'autre en Byzacène (*Not.*, *Byz.*, 52 = *CSEL* 7, p. 125 : *Restitutus Aquis Albensium*). Aucun de ces deux sièges ne peut être plus précisément localisé (l'hypothèse de localisation à Aïn Beida pour le siège byzacénien proposée par J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 85, ne repose sur aucun fondement sérieux) et l'attribution de Ianuarius à l'un plutôt qu'à l'autre est conjecturale. On retiendra cependant qu'un Ianuarius *Aquen(en)sis* figure parmi les participants, tous byzacéniens, au concile maximianiste de *Cebarsussi* en 393 (cf. *PCBE I. Afrique*, p. 584, s. v. Ianuarius), mais il s'agissait très vraisemblablement de l'évêque d'*Aquae* = El Hamma du Djerid (cf. notice précédente), plutôt que du Ianuarius *Aquae Albensis* de 411, lequel, 97^e sur la liste de son parti, n'avait pas assez d'ancienneté pour avoir pu être évêque déjà en 393. Notice sur les *Aquae Albenses*, due à A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 3, 1096.

AQVAE (FLAVIANAE) (D 6)

A la lecture de sa souscription, le donatiste Cresconius, *episcopus Aquensis* (142^e sur la liste de son parti), prétendit n'avoir pas de « traditeur » (c'est-à-dire de compétiteur catholique) dans sa communauté ; à quoi Aurelius de *Macomades* répliqua que les catholiques avaient là un prêtre et que le siège n'était que temporairement vacant (*Gesta*, I, 198, l. 75-80, p. 854). Cette intervention de l'évêque de *Macomades* (Henchir el-Mergueb, en C 6 sur la carte), dont les fréquentes prises de parole n'eurent trait qu'à la Numidie (cf. t. I, *SC* 194, p. 192), nous assure que le siège de Cresconius appartenait à cette province ; la précision de l'intervention d'Aurelius suggère même que ce siège devait être proche de *Macomades*. Plutôt qu'à *Aquae Caesaris* (Hammamet, ex-Youks-les-Bains, *Atlas Arch. Alg.*, f. 28, Aïn Beida, n° 253), on proposera de le localiser

à *Aquae Flavianae* (Henchir el-Hammam, *ibid.*, n° 137). L'hypothèse avait déjà été faite par J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 402 et A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 3, 1094.

(AQVAE) MAGARMELITANAE

L'évêque catholique Secundus *plebis Magarmelitanae* (46° sur la liste de son Église : *Gesta*, I, 126, l. 24, p. 713) a pour compétiteur donatiste Felix *episcopus Magarmelensis* (125° : *Gesta*, I, 198, l. 37, p. 852). Il s'agit d'un siège numide, comme l'indique la *Notitia* de 484, en dépit de l'altération de l'initiale : *Iulius Vagarmelitanus* (*Not.*, *Num.*, 103 = *CSEL* 7, p. 123). Que le siège dût s'appeler *Aquae Magarmelitanae* découle du libellé de la souscription de Secundus lorsqu'il contresigne, en 418, la rétractation de Leporius, où il est appelé *episcopus ecclesiae Aquensis siue Megarmitanae* (*PL* 31, 1230), formule où la forme adjectivale du toponyme apparaît une fois de plus estropiée. Cette présence de Secundus à Carthage en mai/juillet 418, ainsi que sa participation au tribunal épiscopal désigné pour entendre la cause de Maurentius de *Thubursicu Numidarum* (Khamissa) en 407, incline à situer le siège d'*Aquae Magarmelitanae* plutôt dans la Numidie d'Hippone. Brève notice sur le siège dans J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 402; sur Secundus, cf. *PCBE I. Afrique*, p. 1055, s. v. Secundus 3.

AQVAE NOVAE

Le donatiste Felicianus *Aquae Nouensis*, 134° sur la liste de son parti, assiste à la Conférence sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 198, l. 59, p. 852). Sous la même forme, le siège est placé en Numidie par la *Notitia* de 484 : *Anastadius Aquae Nouensis* [*Aquenobensis A*] (*Not. Num.*, 73 = *CSEL* 7, p. 122). Cependant, J. MESNAGE

(*Afrique chrétienne*, p. 27-28) a rapproché de cet intitulé le toponyme que l'on trouve sous la forme d'ablatif-locatif dans l'*Anonyme de Ravenne* (III, 6, 51 = éd. Schnetz, p. 39) : *Nouis Aquis* (entre *Picus* et *Drusiliana*). Cette forme pourrait être une *lectio faciliior* pour *Nouis Aquilianis*, que la *Table de Peutinger* (segm. V, 1) situe à 6 milles de l'*Armascla fluuius* et à 9 milles de *Picus*, tandis que l'*Itinéraire d'Antonin* (43, 5 = éd. O. Cuntz, p. 6) place *Nouis Aquilianis* à 23 milles de *Bulla Regia* et à 16 milles de *Vicus Augusti* : ces données assez concordantes ont conduit Ch. Tissot (*Géographie*, II, p. 257) à proposer le site de Sidi Ali Jebini pour *Nouis Aquilianis*, non loin du confluent de l'oued Kessab et de la Medjerda (*Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000°, f. XXV, Souk el-Khemis, entre n°s 87 et 90). Il nous paraît cependant plus probable que le donatiste Felicianus de 411 ait eu son siège en Numidie, plutôt qu'en Proconsulaire (opinion identique d'A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 3, 1098-1099).

AQVAE REGIAE (C 3)

Le siège du catholique Maximianus *Aquensium Regionum*, dont le nom figure au 59° rang sur la liste de son Église et n'a pas de compétiteur donatiste en face de lui à la Conférence (*Gesta*, I, 126, l. 63, p. 722) était assurément en Byzacène, puisque ce même évêque Maximianus était délégué de cette province au concile général réuni à Carthage en 419 (cf. *PCBE I. Afrique*, p. 725, s. v. Maximianus 8) et puisque la *Notitia* de 484 situe également dans cette province le siège de Liberatus *Aquarum Regiarum* (*Not.*, *Byz.*, 86 = *CSEL* 7, p. 126). Un épisode des persécutions vandales cité par VICTOR DE VITA (III, 28), où deux frères *Aquis Regiensis ciuitatis* furent torturés *apud Tambaiensem ciuitatem*, incline en outre à situer plus précisément *Aquae Regiae* dans les parages de *Thambeae* (cf. *infra*, s. v.), c'est-à-dire dans la région de Kairouan.

à *Aquae Flavianae* (Henchir el-Hammam, *ibid.*, n° 137). L'hypothèse avait déjà été faite par J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 402 et A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 3, 1094.

(AQVAE) MAGARMELITANAE

L'évêque catholique *Secundus plebis Magarmelitanae* (46° sur la liste de son Église : *Gesta*, I, 126, l. 24, p. 713) a pour compétiteur donatiste *Felix episcopus Magarmelensis* (125° : *Gesta*, I, 198, l. 37, p. 852). Il s'agit d'un siège numide, comme l'indique la *Notitia* de 484, en dépit de l'altération de l'initiale : *Iulius Vagarmelitanus* (*Not.*, *Num.*, 103 = *CSEL* 7, p. 123). Que le siège dût s'appeler *Aquae Magarmelitanae* découle du libellé de la souscription de *Secundus* lorsqu'il contresigne, en 418, la rétractation de *Leporius*, où il est appelé *episcopus ecclesiae Aquensis sive Megarmitanae* (*PL* 31, 1230), formule où la forme adjectivale du toponyme apparaît une fois de plus estropiée. Cette présence de *Secundus* à Carthage en mai/juillet 418, ainsi que sa participation au tribunal épiscopal désigné pour entendre la cause de *Maurentius de Thubursicu Numidarum* (Khamissa) en 407, incline à situer le siège d'*Aquae Magarmelitanae* plutôt dans la Numidie d'Hippone. Brève notice sur le siège dans J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 402; sur *Secundus*, cf. *PCBE I*, *Afrique*, p. 1055, s. v. *Secundus* 3.

AQVAE NOVAE

Le donatiste *Felicianus Aquae Nouensis*, 134° sur la liste de son parti, assiste à la Conférence sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 198, l. 59, p. 852). Sous la même forme, le siège est placé en Numidie par la *Notitia* de 484 : *Anastasius Aquae Nouensis [Aquenobensis A]* (*Not.*, *Num.*, 73 = *CSEL* 7, p. 122). Cependant, J. MESNAGE

(*Afrique chrétienne*, p. 27-28) a rapproché de cet intitulé le toponyme que l'on trouve sous la forme d'ablatif-locatif dans l'*Anonyme de Ravenne* (III, 6, 51 = éd. Schnetz, p. 39) : *Nouis Aquis* (entre *Picus* et *Drusiliana*). Cette forme pourrait être une *lectio facilior* pour *Nouis Aquilianis*, que la *Table de Peutinger* (segm. V, 1) situe à 6 milles de l'*Armascla fluuius* et à 9 milles de *Picus*, tandis que l'*Itinéraire d'Antonin* (43, 5 = éd. O. Cuntz, p. 6) place *Nouis Aquilianis* à 23 milles de *Bulla Regia* et à 16 milles de *Vicus Augusti* : ces données assez concordantes ont conduit Ch. TISSOT (*Géographie*, II, p. 257) à proposer le site de Sidi Ali Jebini pour *Nouis Aquilianis*, non loin du confluent de l'oued Kessab et de la *Medjerda* (*Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000°, f. XXV, Souk el-Khemis, entre n°s 87 et 90). Il nous paraît cependant plus probable que le donatiste *Felicianus* de 411 ait eu son siège en Numidie, plutôt qu'en Proconsulaire (opinion identique d'A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 3, 1098-1099).

AQVAE REGIAE (C 3)

Le siège du catholique *Maximianus Aquensium Regionum*, dont le nom figure au 59° rang sur la liste de son Église et n'a pas de compétiteur donatiste en face de lui à la Conférence (*Gesta*, I, 126, l. 63, p. 722) était assurément en Byzacène, puisque ce même évêque *Maximianus* était délégué de cette province au concile général réuni à Carthage en 419 (cf. *PCBE I*, *Afrique*, p. 725, s. v. *Maximianus* 8) et puisque la *Notitia* de 484 situe également dans cette province le siège de *Liberatus Aquarum Regiarum* (*Not.*, *Byz.*, 86 = *CSEL* 7, p. 126). Un épisode des persécutions vandales cité par *VICTOR DE VITA* (III, 28), où deux frères *Aquis Regiensis ciuitatis* furent torturés *apud Tambaiensem ciuitatem*, incline en outre à situer plus précisément *Aquae Regiae* dans les parages de *Thambeae* (cf. *infra*, s. v.), c'est-à-dire dans la région de Kairouan.

(Fedj Siouda : *Atlas Arch. Alg.*, f. 18, Souk-Ahras, n° 478; *CIL VIII*, 22899 [texte trouvé à Lemta, en Byzacène; *inter Aras et Vafari*) peut également avoir été le siège de l'un des deux *episcopi Arenenses* de 411 (cf. J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 377 et 402).

ARENENSIS PLEBS

L'évêque catholique Crescentianus *plebis Arenensis* a souscrit en 104^e position le *mandatum* de son Église et il est présent à la Conférence, sans compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 128, l. 33, p. 732). C'est là l'unique mention de ce siège, que l'on n'a pas manqué de rapprocher de la cité d'Ἀρίνα, mentionnée par Ptolémée en Maurétanie Césarienne (PTOL., IV, 2, 6 = éd. Müller, p. 606). Observons que la souscription de Crescentianus ne se situe pas dans la portion de la liste catholique où semble rassemblé l'essentiel de l'épiscopat catholique de Césarienne (cf. t. I, SC 194, p. 175, n. 2). Cette observation ne peut cependant être tenue pour dirimante. Notices sur le siège : A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 3, 1643; J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 488.

ASSABENSIS PLEBS : cf. AD SAVA

ASSVRAS (C 4)

Le siège d'Euangelus *Assuritanus*, 10^e sur la liste de souscription de l'Église catholique, sans compétiteur donatiste à la date de la Conférence (*Gesta*, I, 120, l. 11, p. 706), a été localisé dans la partie sud-occidentale de la Proconsulaire, à Zanfour (*Atlas Arch. Tun.*, 1/100.000^e, f. XXIX, Ksour, n° 80; *CIL VIII*, p. 211; 939; 1573).

Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 168-169; A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 4, 1145-1147.

AVEDDA (B 3, cadre agrandi)

Le siège du catholique Honoratus *Auiddensis* (ms. *Abiddensis*), signataire (85^e) du *mandatum* de son Église, présent à la Conférence sans adversaire donatiste (*Gesta*, I, 126, l. 142, p. 728), ne peut être identifié en toute certitude. J. MESNAGE (*Afrique chrétienne*, p. 19) proposait encore, en fonction de la seule ressemblance phonétique, de le situer à Ksour Abbeda, dans la haute vallée de l'oued Miliane (*Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XLII, Djebel Fkirine, n° 5). On a parfois aussi, en le classant dans le même siège que Tertullus *Abitensis* de 393 (cf., sur cet évêque, *PCBE I. Afrique*, p. 1103, s. v. Tertullus 1), proposé de le placer à *Auitta Bibba* (Henchir bou Ftis : *Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XXXIV, Bou Arada, n° 51) : cette hypothèse de localisation est encore retenue par J.-L. MAIER (*L'épiscopat de l'Afrique romaine*, p. 109). Cependant, la découverte en 1914 (cf. A. MERLIN, dans *BAC*, 1914, p. CCXIII; *ILAf*, 438 et *ILTun*, 1211) de deux dédicaces faites par l'*ordo municipii Aueddensium* au lieu-dit Henchir Bedd, dans la vallée de l'oued et-Tine (*Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XIX, Tebourba, n° 8 : en réalité à 2,7 km au sud-est de ce point : A. MERLIN, *loc. cit.*, p. CCX) semblait résoudre définitivement le problème de la localisation de l'*episcopus Auiddensis*. Le doute renaît depuis la mise au jour récente à l'Henchir Bedd de dédicaces votives à un Saturne topique dénommé *Saturnus Medd(ensis)* (cf. L. MAURIN et J. PEYRAS, « Vzalitana, la région de l'Ansarine dans l'Antiquité », *Cahiers de Tunisie* 19, 1971, n° 75-76, p. 63-66) : il est permis de se demander, comme le font les inventeurs de ces textes, si *Aueddensium*, lu sur *ILAf*, 438 et *ILTun*, 1211, n'est pas une mélecture de *Medd(ensium)*; mais, les pierres découvertes en 1914 étant

perdues, aucune vérification n'est plus possible. Si la forme moderne du toponyme (Henchir) Bedd peut très bien procéder d'*Auedda*, elle peut aussi venir de *Medd(a)* (cf., en sens inverse, l'évolution phonétique qui a conduit du (*flumen*) *Bagradas* à l'oued Medjerda). On continue cependant à situer à Henchir Bedd un *municipium Aueddensium* et à y reconnaître, hypothétiquement, le siège de la *plebs Auiddensis*.

AVENSA (B 4, cadre agrandi)

Le siège du catholique Fortunatus *Auensensis* (ms. *Abensensis*), 153^e signataire du *mandatum* de son Église et présent à la Conférence sans compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 133, l. 76, p. 750), a été localisé à Bordj Hamdouna (*Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XXV, Souk el-Khemis, n° 107; cf. *AEP*, 1905, n° 118 = *CIL VIII*, 26157 : *pagus et ciuitas Auensensis*; pour la forme *Auensa*, cf. VICTOR DE VITA, I, 40 = *CSEL* 7, p. 17 : *Valerianus Abensae ciuitatis episcopus*). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 79-80.

AVGVIRITANA PLEBS

Le siège du catholique Montanus *Auguritanus*, 69^e signataire sur la liste de son Église, présent à la Conférence sans compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 126, l. 95, p. 724), doit être placé en Numidie, si du moins on admet que l'ethnique peut apparaître, avec un autre suffixe, sous la forme *Augurensis*, comme dans la *Notitia* de 484 : *Leporius Augurensis* (*Not. Num.*, 35 = *CSEL* 7, p. 120). Une borne milliaire posée par les *Au[.]u[.]tenses* et découverte à Sidi Embarek, non loin de Chelghoum el Aid (ex-Châteaudun du Rhumel : *Atlas Arch. Alg.*, f. 17, Constantine, n° 354), a

d'abord été rapprochée par St. Gsell de cet ethnique, mais une meilleure lecture de l'inscription a par la suite écarté cette possibilité (cf. *BAC*, 1917, p. 347 = *AEP*, 1917-1918, n° 47 : *Ausu[.]ubtenses*). Notices sur le siège : A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 5, 411, s.v. *Auguritana (ecclesia)*; J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 403, qui veut lire *Auzurensis* le siège du Leporius de 484.

AVRVSVLIANENSIS PLEBS

L'évêque donatiste Habetdeum *Aurusulianensis*, 225^e signataire du *mandatum* de son Église (*Gesta*, I, 206, l. 40, p. 878), *consiliarius* de son parti (cf. t. I, *SC* 194, p. 106), eut, lors de la lecture de la souscription du catholique Eunomius de *Marazan(ae)*, une altercation avec ce dernier, d'où il ressortit que, désigné, comme l'avait été son prédécesseur, Secundinus (sur cet évêque, cf. *PCBE I. Afrique*, p. 1049, s.v. Secundinus 1), pour siéger à *Marazan(ae)*, il fut obligé de se replier à 3 milles de là, dans la *ciuitas* voisine d'*Aurusulian(a)*; au demeurant, Eunomius le considérait bien comme son compétiteur (*Gesta*, I, 133, l. 197-209, p. 758). Nous savons ainsi que le siège d'Habetdeum était tout proche de *Marazan(ae)* et donc situé en Byzacène (cf. *Notitia* de 484, *Byz.*, 49 = *CSEL* 7, p. 125 : *Vindicianus Marazanensis*). En outre, l'indication fournie par l'*Itinéraire d'Antonin* (55, 7 = éd. O. Cuntz, p. 8), qui place *Marazan(ae)* à 28 milles de *Sufes* (Sbiba) et à 20 milles d'*Aquae Regiae*, permet de situer approximativement (en C 4 sur notre carte) *Marazan(ae)* et par voie de conséquence *Aurusulian(a)*. Notices sur le siège : A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 5, 762, s.v. *Aurisulianensis (ecclesia)*, et J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 180.

AVSVAGA 1 et 2

La lecture de la souscription de l'évêque Priuatus *Ausuagensis* (*Azagensis* ms., *Auzagensis* Bal. : *Gesta*, I, 176, l. II, p. 818) donna lieu à l'une des discussions les plus obscures de la Conférence de Carthage, engagée sur un malentendu, et compliquée de surcroît par l'incertitude des graphies transmises par le manuscrit unique des *Gesta*. Il en ressort cependant qu'il existait, au moins à la date de la Conférence, deux sièges du nom d'*Ausuaga* (sur l'élucidation de ce malentendu, cf. t. I, *SC* 194, p. 130, n. 1 et surtout t. II, *SC* 195, p. 820, n. 1). Ces deux sièges étaient contrôlés par les donatistes, que ce fût celui de l'évêque Ianuarianus, mort avant la Conférence (et apparemment non remplacé : *Gesta*, I, 179, l. 5, p. 820) ou celui de l'évêque Priuatus, présent à la Conférence et 15^e signataire du *mandatum* de son parti (*Gesta*, I, 176, l. 11, p. 818 et 179, l. 6, p. 820). Pour ce qui est du siège de Ianuarianus, une indication éventuelle sur sa localisation nous est fournie par le fait qu'un évêque catholique du nom de Rogatus, qui ne peut être que l'*episcopus Gaguaritanus* (lui-même ancien donatiste : *Gesta*, I, 128, l. 109-111, p. 738) intervient à deux reprises à son sujet (*Gesta*, I, 177, l. 12-13, p. 820 et 179, l. 1-2, p. 820) : il est donc assez probable que le siège *Ausuagensis* de Ianuarianus était, comme le siège *Gaguaritanus*, situé en Byzacène (*Notitia* de 484, *Byz.*, 100 = *CSEL* 7, p. 127 : *Victor Gauaritanus*). Un incident de séance analogue nous éclaire sans doute aussi, de façon approximative, sur la localisation du siège *Ausuagensis* de Priuatus : comme il n'est qu'un évêque de ce nom dans l'épiscopat donatiste de la Conférence, c'est lui qu'il faut reconnaître lorsque l'évêque catholique Asmunius *Tigualensis* déclare qu'il a deux adversaires dans son diocèse, d'une part Gaianus, d'autre part Priuatus (*Gesta*, I, 126, l. 11-14, p. 718 ; cf. t. I, p. 129 et 130, n. 1). Or *Tigual(a)* était également situé en Byzacène

(*Notitia* de 484, *Byz.*, 95 = *CSEL* 7, p. 127 : *Mangentius Ticual(l)ensis*). Ajoutons enfin que le toponyme *Ausuaga* est attesté : *Sent. episc.*, 50 = *CSEL* 3¹, p. 453 : *Ahymnus ab Ausuaga*). Notices sur *Ausuaga* 1 et 2 : A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 5, 799-800 et J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 181 ; J.-L. MAIER, *L'épiscopat de l'Afrique romaine*, p. 107, situe les deux sièges « probablement en Proconsulaire », sans donner ses raisons, mais sans doute sur la base des remarques fausses de J. Mesnage à propos de la réaction d'Ampelius de *Vaga*.

AVSVGRABENSIS PLEBS

Rien ne permet d'émettre la moindre hypothèse sur la localisation du siège du donatiste Cresconius *Ausugraben-sis*, 183^e signataire du *mandatum* de son Église, apparemment sans adversaire dans sa communauté, bien qu'il ne le dise pas positivement (*Gesta*, I, 201, l. 105, p. 868). Cette absence de compétiteur était la seule raison qui inclinait M^{sr} TOULOTTE (*Géographie. Numidie*, p. 49-50) à le situer en Numidie. C'est au demeurant l'unique mention de ce siège. Notices : A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 5, 800-801 ; J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 404.

AVZAGERENSIS PLEBS

Le siège de l'évêque donatiste Donatus *Auzagerensis*, signataire (241^e) du *mandatum* de son parti et présent à la Conférence sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 207, l. 133, p. 890), était situé en Byzacène, selon l'indication donnée par la *Notitia* de 484 (*Byz.*, 96 = *CSEL* 7, p. 127 : *Villalicus Auzegerensis*). M^{sr} TOULOTTE (*Géographie. Byzacène et Tripolitaine*, p. 59-60), suivi par J. MESNAGE (*Afrique chrétienne*, p. 34), a proposé d'identifier ce siège à

la station *Timezegeri Turris* de la *Table de Peutinger* (segm. VI, 4), que Ch. Tissot (*Géographie*, II, p. 689) situait à Henchir el-Baguel, et J. TOUTAIN à Tamezred, en vertu de la similitude des noms (cf. *MEFR*, 1895, p. 207; *Atlas Arch. Tun.*, 1/100.000^e, f. XC, Tamezred, n° 19). Quoi qu'il en soit de la localisation de *Timezegeri*, on observera que l'hypothèse de M^{sr} Toulotte ne repose que sur la similitude qu'il prête aux suffixes « berbères » *au- et *tin-.

AVZVRENSIS PLEBS

La forme adjectivale du nom du siège de l'évêque catholique Victor comporte dans les *Actes* de 411 deux graphies différentes : il est dit *Aiurensis* dans sa formule de souscription (*Gesta*, I, 215, l. 20, p. 902) et *Azurensis* dans le procès-verbal d'une intervention qui précède (*Gesta*, I, 188, l. 6, p. 838). Notre correction, *Azurensis*, tient compte de plusieurs mentions épigraphiques des *Azurenses* dans la région dans laquelle devait se situer le siège de Victor : à *Cirta-Constantine* (*CIL* VIII, 10476, sur des conduites d'eau), à *Tiddis* (sur le même support : cf. A. BERTHIER, dans *Rec. de la Soc. Arch. de Constantine*, 1955-1956, p. 173-178). Nous savons en effet que Victor *Azurensis* avait une église sur le territoire soumis à la juridiction épiscopale du donatiste Victor de *Rotaria* (cf. *infra*, s. v. *Rotariensis plebs*), lequel n'avait pas été étranger à la « conversion » et au rebaptême de Simplicius de *Thibilis* (Announa : en B 6 sur notre carte) (cf. *Gesta*, I, 188, l. 3-8, p. 838; 197, l. 55-59, p. 848). Le siège *Azurensis* doit donc vraisemblablement être situé dans la région sise entre Constantine et *Thibilis* (Announa) et plus proche de cette dernière localité. Doit-on l'identifier avec le *fundus Audurus* mentionné par saint AUGUSTIN (*De ciu. Dei*, XXII, VIII, 16) dans un contexte géographique voisin de *Calama* (Guelma)? On n'a pas manqué de faire valoir la permutation fréquente *d/z* (à vrai dire plutôt *di/z*) : cf. St. GSELL,

dans *Atlas Arch. Alg.*, f. 9, Bône, n° 59, p. 10-11 et A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 5, 366-367, s. v. *Audurus*). Notices sur le siège : A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 5, 1380, s. v. *Azurensis (ecclesia)*; J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 401.

BADIAS (E 7)

Le siège du donatiste Pancratius *Badiensis*, signataire (20^e) du *mandatum* de son Église et présent à la Conférence sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 180, l. 19, p. 822), était situé à *Badias*, sur le *limes* de Numidie, localité qui avait rang d'évêché depuis le milieu du III^e siècle (*Sent. episcop.*, 15 = *CSEL* 3^e, p. 443 : *Dalivus a Badis*). Cette station est placée par la *Table de Peutinger* (segm. IV, 3) sur la rocade sud des Aurès, à 23 milles de *Thabudeos* (Thouda) et à 25 milles d'*Ad Medias* (Taddert). Cette indication a permis de localiser le site antique à Badès (*Atlas Arch. Alg.*, f. 49, Sidi Okba, n° 51), où les vestiges d'une enceinte fortifiée ont été relevés. La dédicace d'un mausolée retrouvée à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest, à la Zaouïa des Beni Barbar (*Atlas*, f. 39, Cheria, n° 71), fait connaître un magistrat *mun(icipii) Bad(iensium?)* : *CIL* VIII, 2451 = 17945. Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 253; A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 6, 95-96.

BAGAI (D 6)

Le siège du donatiste Donatianus *Bagaiensis*, signataire (14^e) du *mandatum* de son parti (*Gesta*, I, 176, l. 9, p. 818), sans compétiteur catholique (sur les persécutions subies par le dernier titulaire catholique du siège, quelques années auparavant, cf. *PCBE I. Afrique*, p. 723-725, s. v. Maximianus 6), est localisé à Ksar Baghai, le nom moderne conservant pratiquement intact celui de cette

citadelle du schisme (*Atlas Arch. Alg.*, f. 28, Ain Beida, n° 68; *CIL VIII*, p. 252; 950; 1683; 2275). Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 253-255; A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 6, 188-191.

BAGATENSIS (SALTVS) (B 7)

La forme adjectivale du siège de l'évêque donatiste Donatus, signataire (26^e) du *mandatum* de son parti, présente dans le manuscrit unique des *Actes* de 411 la graphie *Vageatensis* (*Gesta*, I, 180, l. 33, p. 822). Notre correction et l'identification avec le *sallus Bagatensis* repéré grâce à une inscription (*AEP*, 1902, n° 223 = *ILAlg II*, 2, 4196) à l'est de Constantine, au lieu-dit El-Aria (*Atlas Arch. Alg.*, f. 17, Constantine, n° 158) nous paraissent d'autant plus probables que c'est juste après la lecture de la souscription de Donatus dans la liste schismatique qu'Alypius intervient pour dire : « Scriptum sit omnes istos in uillis uel in fundis esse episcopos ordinatos » (*Gesta*, I, 181, l. 2-3, p. 822-824). Il ne paraît pas en revanche licite de confondre le *sallus Bagatensis* avec le *uicus Pacatensis* (cf. en ce sens B. D. SHAW, dans *Anl. Afr.* 17, 1981, p. 62) : cette dernière agglomération rurale (qui est devenue tardivement un évêché : cf. J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 438; J.-L. MAIER, *L'épiscopat de l'Afrique romaine*, p. 241) semble avoir été le fruit du développement du *uicus* et du marché créé dans la seconde moitié du II^e siècle par Antonia Saturnina, femme de C. Arrius Pacatus, à Ain Mechira, au sud-ouest de Constantine (*Atlas Arch. Alg.*, f. 17, Constantine, n° 386).

BAHANNENSIS PLEBS

L'évêque catholique Victor, *plebis Bahannensis*, signa en 65^e position le *mandatum* de son Église et fut présent à la

Conférence sans compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 126, l. 82, p. 724). Sous cette forme, le siège n'est pas autrement connu, mais, en général (cf. J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 181-182; A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 6, 226), on identifie le siège de Victor à celui que la *Notitia* de 484, sous la forme *Boanensis*, situe en Byzacène (*Not.*, *Byz.*, 73 = *CSEL* 7, p. 126 : *Donatus Boanensis*). Il est au demeurant possible que l'évêque Victor dont le nom figure (6^e) sur la liste des participants au synode byzacénien du 24 février 418 (*concilium Thelense*, ou *Theleptense*, ou *Zellense*) soit Victor *Bahannensis* (cf. *Concilia Africae*, *CCL* 149, p. 58, l. 5; *PCBE I. Afrique*, p. 1162, s. v. Victor 27). Enfin, un évêque Ianuarius, *sanctae eccl(esiae) Banensis* figure parmi les signataires de la lettre adressée en 646 à l'empereur Constant II par l'épiscopat de Byzacène, et lue au concile de Latran en 649 (*Mansi* 10, 928), ce qui tend à confirmer la situation en Byzacène de la *plebs Ba[han]nensis*. Peut-on préciser davantage? On se réfère ordinairement (J. MESNAGE, *loc. cit.*; A. AUDOLLENT, *loc. cit.*) dans les actes du concile réuni à Carthage les 5 et 6 février 525, à un *Banense monasterium, quod Maximianensi ecclesiae uicinum est*, en soulignant que cette *ecclesia Maximianensis* semble avoir été située non loin d'*Hadrumentum* (Sousse : cf. *Vita Fulgenti*, XXVII = éd. Lapeyre, p. 130). Mais l'édition récente des *Concilia Africae* fait en réalité état d'un *Baccense monasterium* et le silence de l'apparat critique ne fournit aucun aliment à une éventuelle discussion (*Concilia Africae*, *CCL* 149, p. 279, l. 287).

BAI(AN)ENSIS PLEBS

L'évêque catholique Valentinus, 3^e signataire du *mandatum* de son Église, deuxième évêque numide par l'ancienneté derrière Silvanus *Summensis*, est donné par le manuscrit unique des *Actes* de 411 comme *episcopus ecclesiae Vaienensis* lors de la lecture de sa souscription

(*Gesta*, I, 99, l. 11, p. 700); cité à nouveau un peu plus tard, il apparaît comme *episcopus Vaiensis* (I, 135, l. 7, p. 774), et cette même leçon *Vaiensis* est reproduite dans la souscription de son compétiteur donatiste Quintasius (*Gesta*, I, 186, l. 7, p. 828). Nous sommes, dans le cas de Valentinus, prisonniers de ces leçons du manuscrit des *Gesta*, car, bien que cet évêque, du fait de son ancienneté — il sera primat de Numidie au plus tard à partir de 419 —, figure souvent dans les actes des conciles de cette époque et comme signataire des lettres synodales conservées, son siège n'est jamais mentionné dans ces documents (sur sa carrière, cf. *PCBE I. Afrique*, p. 1130-1132, s. v. Valentinus 2). Par ailleurs, il est probable qu'avec l'indistinction banale *v/b*, c'est le même siège qui est attesté sous la forme *Baianensis*, dans les actes du concile réuni à Carthage en 345/348 : Felix *Baianensis* (*Concilia Africae*, CCL 149, p. 3, l. 3; cf. aussi c. 10 = *ibid.*, p. 8, l. 159 : Felix *Bai<an>ensis*). De même est-ce vraisemblablement le même siège qui reparaît dans la « sentence de Bagaï » du 24 avril 394, avec la mention d'un évêque « maximianiste », Beianus *Beianensis*, qui n'est pas nécessairement de Byzacène (Avg., *Contra Cresc.*, III, 19, 22 = CSEL 52, p. 429 : variante *Baianensem* dans deux mss; *Contra Cresc.*, III, 53, 59 = p. 465 : variante *Baianensem* dans un ms.). On doit enfin joindre à ce dossier la référence à un évêque Asclepius : *Afer, episcopus in Baiensi* (ou *Vagensi*) *territorio*, faite par GENNADIUS, *De uiris inlust.*, 74 (éd. Richardson, *TU* 14¹⁸, p. 87). Il faut en revanche en éliminer la fausse référence de J. MESNAGE (*Afrique chrétienne*, p. 369) à une localité dite *Baianae* qui figurerait dans Avg., *Ep.* 209, 6 à propos d'Antoninus de *Fussala* (l'erreur provient de M^{BF} TOULOTTE, *Géographie. Numidie*, p. 63; nous savons maintenant que, lorsque éclata l'affaire d'Antoninus, le primat de Numidie était Aurelius de *Macomades* : cf. S. LANCEL, dans *Les lettres de saint Augustin découvertes par J. Divjak*, p. 280-281).

En face de ces graphies flottantes des documents

ecclésiastiques, on mentionnera, pour l'éliminer aussitôt compte tenu du contexte géographique, un *fundus cognomine Baiae* situé près de Sidi-Abdallah dans la région de Bizerte (*CIL VIII*, 25425). La *Table de Peutinger* (segm. IV, 2) situe une station appelée *Ad lapidem Baium* sur la route entre *Gadiaufala* (Ksar Sbahi) et *Thibilis* (Announa) (en B-C 6 sur notre carte : pour une discussion des données chiffrées de la *Table de Peutinger*, cf. Ch. TISSOT, *Géographie*, II, p. 430). Le site, localisé à la suite de Tissot par J. MESNAGE (*Afrique chrétienne*, p. 369) à Henchir Settara, est indiscutablement en Numidie (même si l'*Atlas Arch. Alg.*, f. 18, Souk-Ahras, n° 367, place Henchir Aïn Settara nettement à l'est de *Gadiaufala*), et *Baium* peut bien être à la base de la dérivation *Vaiensis/Baiensis* plusieurs fois attestée. On ne négligera pas cependant l'éventuelle indication que fournit la souscription par procuration, lors de la première séance de la Conférence de 411, de Valentinus *V/Bai(an)ensis* pour Reginus de *Vegejala* (Ksar el-Kelb, sur la rocade nord des Aurès : en D 6 sur notre carte) qui, présent à Carthage, n'avait pu se rendre à la Conférence pour cause de maladie (*Gesta*, I, 135, l. 7-13, p. 774). Sa souscription se situe en 206^e position sur la liste catholique, alors que nous savons qu'il était évêque depuis au moins le 28 août 397 (cf. *PCBE I. Afrique*, p. 957, s. v. Reginus 1) : ce n'est donc pas par voisinage d'ancienneté sur la liste que Valentinus a souscrit pour lui; la raison de cette procuration peut en être — mais le déclassement de Reginus sur la liste reste inexplicable — que les deux évêques se connaissaient par proximité géographique, l'un et l'autre se situant un peu au nord du massif des Aurès-Nementchas. Or, dans un texte de PROCOPE (*De Aed.*, VI, 7, 1-11) sur lequel on a naguère attiré l'attention (cf. J. DESANGES, « Un témoignage peu connu de Procope sur la Numidie vandale et byzantine », *Byzantion* 33, 1963, p. 41-69) est énumérée une série de villes et de places que Justinien fortifia contre les Maures dans la région péri-aurasienne, notamment un

lieu-dit *Gaiana*, qui n'est pas autrement connu; dans le manuscrit unique (*Vaticanus graecus* 1065 du XIII^e siècle) sur lequel repose ce texte, Γαιανά peut être issu d'une mélecture de Ούβαινά, le compendium $\delta = \text{ou}$ facilitant la mélecture. Hypothèse assurément fragile, mais qu'on ne doit pas négliger dans un cas aussi difficile que celui de *Bai(an)ensis/Vai(an)ensis*.

BAIESITANA PLEBS : cf. VADESITANA PLEBS

BANZARENSIS PLEBS

L'unique mention de ce siège est celle qui figure dans la souscription du donatiste Cresconius *episcopus Banzarensis*, 200^e signataire du *mandatum* de son parti, et présent à la Conférence sans adversaire catholique (*Gesta*, I, 202, l. 19, p. 872). Aucun élément n'autorise la moindre hypothèse de localisation. Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 405; A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 6, 521.

BARTIMISIENSIS PLEBS

Le siège du catholique Victor, *plebis Bartimisiensis*, 213^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à la Conférence sans compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 135, l. 47, p. 776), doit être rapproché de l'*ecclesia Vardimissensis* que la *Notitia* de 484 situe en Maurétanie Césarienne (*Not., Ces.*, 45 = *CSEL* 7, p. 129). En dépit des différences de graphies, ce rapprochement est d'autant plus probable que la souscription de Victor prend place dans une section de la liste catholique où nous constatons le rassemblement de la majeure partie de l'épiscopat catholique de la Césarienne (cf. t. I, *SC* 194, p. 175). Mais on ne retiendra

pas la remarque de J. MESNAGE (*Afrique chrétienne*, p. 505), selon qui ce siège devait être à proximité de la Sitifienne pour la raison que l'évêque catholique du nom de Victor qui intervient (*Gesta*, I, 204, l. 1-2, p. 874) en face du donatiste Donatus de *Medianas Zabuniorum* doit être Victor *Bartisiensis* : il y a en fait toutes chances que ce Victor soit l'évêque de *Vartani* (Koudiat Adjela : cf. *infra*, s.v. *Medianas Zabuniorum* et s.v. *Vartani*). Notices sur le siège : J. MESNAGE, *loc. cit.*; A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 6, 1042.

BELALIS

Le siège du catholique Adeodatus, *episcopus plebis Belalitanae*, 54^e signataire du *mandatum* de son Église, et présent à la Conférence sans compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 126, l. 48, p. 729), a chance d'avoir été situé dans la cité, au nom récemment retrouvé, de *Belalis Maior* (Henchir el-Faouar : cf. A. MAHJOURI, dans *CRAI*, 1960, p. 382-385 (= *AEP*, 1961, n° 79); *Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XLIII, Enfida, n° 26; en B 4 sur notre carte, cadre agrandi). On ne peut toutefois exclure que le siège ait été situé en une *Belalis Minor* (ou *Minus*), que la dénomination *Belalis Maior* permet de postuler : le problème est posé par A. MAHJOURI, « Inscriptions chrétiennes de Henchir el-Faouar (*Belalis Maior*) », *Mélanges d'histoire ancienne offerts à W. Seston*, Paris 1974, p. 318, n. 7. Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 183; A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 7, 495; sur les basiliques de *Belalis Maior* : N. DUVAL, *Les églises africaines à deux absides*, II, p. 53-62.

BENCENNENSIS PLEBS

Le siège du catholique Adeodatus, *episcopus plebis Bencennensis*, 98^e signataire du *mandatum* de son Église, et

présent à la Conférence sans compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 128, l. 15, p. 732), était fixé à la *ciuitas Bencennensis* qu'une dédicace mise au jour à *Vchi Maius* (Henchir Douamis : *CIL* VIII, 15447; *Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000°, f. XXXII, Souk el-Arba, n° 62 : en B 4 sur notre carte, cadre agrandi) situe dans le voisinage de cette ville. Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 58; A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 7, 1046.

BENNEFENSIS PLEBS

Ce siège où coexistaient en 411 deux évêques, le catholique Emilianus, 168° sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 133, l. 166, p. 756), et le donatiste Maximianus, 154°, décédé le jour même de la Conférence et donc absent de la séance (*Gesta*, I, 198, l. 107, p. 856), était situé en Byzacène, selon l'indication donnée par la *Notitia* de 484 (*Not.*, *Byz.*, 4 = *CSEL* 7, p. 124 : *Hortulanus Benefensis*). Dans ce cadre provincial, une approximation supplémentaire est fournie par la *Vie de saint Fulgence* (XII = éd. Lapeyre, p. 63) par FERRAND, lequel raconte que Fulgence s'était réfugié dans un monastère situé sur un îlot « Iuncensi littori proximum, Bennefensi autem maxima ex parte contiguum ». On a proposé de placer ce monastère sur l'îlot central de l'archipel Kneiss, ce qui revenait à localiser *Bennef(a)* sur la côte un peu au sud de *Macomades Minores-Iunca* (Bordj Younga : en E 2 sur notre carte; cf. J. et P. CINTAS, « Un monastère de saint Fulgence », *Rev. Tun.*, 1940, p. 243-250). Mais N. DUVAL préfère situer le siège *Bennefensis* à La Skhira, où d'importants vestiges paléochrétiens ont été fouillés (*CArch* 13, 1962, p. 279 et n. 1; cf. aussi *Les églises africaines à deux absides*, II, p. 253, rendant compte de la publication de M. FENDRI, *Basiliques chrétiennes de la Skhira*, Tunis-Paris 1961). J. MESNAGE, quant à lui, voulait placer le siège *Bennefensis* à Oglet Khefifa, à 4 km au sud-ouest de *Macomades*

(*Afrique chrétienne*, p. 125). Signalons enfin qu'au prix d'une correction légère au texte, on a retrouvé dans PLINE L'ANCIEN (*N. H.*, XVI, 115, renvoyant à XVIII, 188) la trace de *Venef(a)*, situé par le géographe dans la région de Gabès, ce qui — mais de façon moins précise — nous laisse dans les mêmes parages (cf. J. ANDRÉ, dans *RPh* 35, 1961, p. 52-53). Notice sur le siège d'A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 7, 1237.

BETAGBARENSIS PLEBS

Aucun élément ne permet de faire la moindre hypothèse sur le siège du donatiste Ianuarius, *episcopus Betagbarensis*, 227° signataire du *mandatum* de son parti, présent à la Conférence sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 206, l. 46, p. 878). Les *Actes* de 411 fournissent l'unique mention de ce siège, que M^{gr} TOULOTTE (*Géographie. Numidie*, XX, p. 68) place en Numidie simplement à cause de la qualité de schismatique de Ianuarius. On peut aussi, comme le fait J. MESNAGE (*Afrique chrétienne*, p. 405), faire observer que Ianuarius a souscrit entre les évêques donatistes de *Gemellae* (Henchir Kasbat) et de *Lamzelli*, sièges numides, mais on n'en peut dégager qu'une probabilité incertaine. Notice sur le siège : A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 8, 1221, s.v. *Betagbaritana (ecclesia)*.

BILTA (A 4)

Le siège du donatiste Felicianus *Biltensis* (ms. *Villensis*), 252° signataire du *mandatum* de son parti, présent à la Conférence sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 207, l. 155, p. 892), est très vraisemblablement le même que l'évêché attesté dès le milieu du III^e siècle (*Sent. episc.*, 1 = *CSEL* 3¹, p. 435 : *Cacilius a Bilttha*). On a voulu localiser le siège au lieu-dit Sidi Salah el-Balthi (*Atlas arch.*

Tun., 1/50.000^e, f. XXV, Souk el-Khemis, n° 8) sur la base de la seule ressemblance phonétique (cf. J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 137). En fait, cet évêché de Proconsulaire (Theodorus, *sanctae ecclesiae Biltensis*, est 5^e sur la liste de souscriptions de la lettre synodale du concile des évêques de Proconsulaire en 646 : MANSI 10, 607) doit être localisé à *Biha Billa*, maintenant Henchir Behaïa (*Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XII, Mateur, n° 151; cf. J. PEYRAS, «Le fundus Aufidianus : étude d'un grand domaine romain de la région de Mateur», *Antiquités Africaines* 9, 1975, p. 219-222, qui tente d'expliquer pourquoi de ce toponyme en deux parties, *Biha Billa*, les textes conciliaires n'ont retenu que le deuxième élément, qui est, sur l'inscription commentée, de lecture douteuse). Notice sur le siège : A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 8, 1495-1496.

BINDENSIS PLEBS

L'unique mention de ce siège figure dans la souscription (260^e) du donatiste Reparatus *Bindensis* (ms. *Vindensis*), présent à la Conférence sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 207, l. 172, p. 892). On peut rapprocher cet ethnique de *Bindanicus* (pour *Binda uicus*?) que l'*Anonyme de Ravenne* (éd. Schnetz, p. 38) place entre *Viuel* (= *Bibae* sur la *Table de Peulinger*, segm. V, 5) et *Agerthel* (= *Aggersel*, Sidi Abderrhamane el Garci : *Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XLIII, Enfida, n° 168 : en C 3 sur notre carte), ce qui situerait *Binda* à la limite nord de la province de Byzacène; mais il est plus probable que *Bindanicus* du Ravennate représente en fait *Vina uicus*. L'hypothèse de localisation à Henchir Bandou proposée par J. MESNAGE (*Afrique chrétienne*, p. 35) ne repose que sur la ressemblance phonétique.

BISICA (B 3, cadre agrandi)

Le siège du catholique Felix *Bisicensis* (ms. : *Visicensis*), 55^e sur la liste de son Église, présent à la Conférence sans compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 126, l. 51, p. 720), était situé en Proconsulaire et, plus précisément, a été localisé à Henchir Bijga (*Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XXXIV, Bou Arada, n° 95; *CIL* VIII, p. 169-172; 938; 1265; 2411). Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 39; A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 9, 4-5.

BLADIENSIS PLEBS

Du moins sous cette forme, l'unique mention de ce siège se trouve dans la souscription du catholique Potentius *Bladiensis*, 25^e signataire sur la liste de son Église, présent à la Conférence sans compétiteur, son adversaire donatiste étant absent pour cause de maladie, selon Adeodatus de *Mileu* (*Gesta*, I, 121, l. 28-32, p. 712). C'est cette intervention de l'évêque schismatique de *Mileu* (Mila, en Numidie, en B 7 sur notre carte) qui est à la base de l'hypothèse formulée par Baluze (dans *PL* 11, 1283, n. 37), lequel est tenté de lire *Badiensis*, en rapprochant l'ethnique de la *Badea* que PTOLÉMÉE (IV, 2, 6 = éd. Müller, p. 608) place après *Tucca*. De son côté, J. MESNAGE (*Afrique chrétienne*, p. 183-184) se réfère à l'ethnique *Platiensis* connu par une inscription (*CIL* VIII, 1649), mise au jour au Kef. On ne peut cependant (c'est l'avis d'A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 9, 55-56) exclure qu'un lieu-dit *Bladi(a)* ait existé, que rien, en l'état actuel ne permet de situer, fût-ce de façon approximative.

BONCARENSIS PLEBS

Le siège du donatiste Felix *Boncarensis*, 253^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à la Conférence sans adversaire catholique (*Gesta*, I, 207, l. 157, p. 892), était situé en Maurétanie Césarienne, comme l'indique la *Notitia* de 484 (*Ces.*, 62 = *CSEL* 7, p. 129 : *Donatus Voncariensis*). A la suite d'E. CAT (*Essai sur la province romaine de Maurétanie Césarienne*, Paris 1891, p. 191), on a rapproché de cet ethnique les sites modernes de Boghar et Boghari dans les hautes plaines au sud d'Alger (cf. A. TOULOTTE, *Géographie. Maurétanies*, p. 177; J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 506), rapprochement que St. GSELL (*Atlas Arch. Alg.*, f. 24, Boghar, n° 8) jugeait « téméraire », tandis que A. AUDOLLENT (dans *DHGE* 9, 816-817) ne se prononçait pas.

BONVSTENSIS PLEBS

Le siège du catholique Rufinianus *Bonustensis*, 141^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à la Conférence sans compétiteur donatiste (il était lui-même un ancien schismatique : *Gesta*, I, 133, l. 14 et 20, p. 746), était situé en Proconsulaire, comme l'indique la *Notitia* de 484 (*Proc.*, 31 = *CSEL* 7, p. 118 : *Cyprianus Bonustensis*). J. MESNAGE (*Afrique chrétienne*, p. 184) a tiré argument de la place de Cyprianus sur cette dernière liste entre l'évêque de *Maxula* (Radès) et celui de *T(h)inisa* (Ras el-Djebel ?) pour situer plus précisément le siège *Bonustensis* dans la région de Carthage. Si cet argument demeure faible, car les quelques groupements géographiques que l'on pense pouvoir observer dans les listes de 484 n'ont rien de systématique, il faut cependant ajouter que l'intervention de Primianus de Carthage au sujet de Rufinianus va dans le sens de cette hypothèse. Notice sur le siège : A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 9, 1136.

BOSETANA PLEBS 1 et 2

L'évêque catholique Palatinus *Bosetanus*, 73^e signataire du *mandatum* de son Église (*Gesta*, I, 126, l. 108, p. 726), avait pour compétiteur, lors de la Conférence, le donatiste Felix, 203^e sur la liste de son parti (*Gesta*, I, 202, l. 26, p. 872). Ce dernier évêque n'est pas autrement connu, mais il est probable que Palatinus ne fasse qu'un avec l'évêque homonyme dont le nom figure sans indication de siège dans la souscription des Actes de la seconde session (28 août) du concile réuni à Carthage en 397 (*Concilia Africae*, *CCL* 149, p. 49). De même, compte tenu de la rareté du nom (il n'est qu'un évêque qui en soit porteur dans les Fastes de l'Église d'Afrique), on admettra que c'est le même évêque qui figure (7^e) dans la suscription de la lettre synodale du concile de Proconsulaire réuni à Carthage en 416 (= *AvG.*, *Ep.* 175 = *CSEL* 44, p. 652), ainsi que, en 2^e position, dans la liste des signataires de la synodale adressée au pape Célestin par le concile général réuni à Carthage en 425 (*Concilia Africae*, *CCL* 149, p. 169). Dans ce faisceau de références, celle qui a trait au synode de 416 désigne Palatinus comme un évêque de Proconsulaire, tandis que les autres n'y font point obstacle. Dans les mêmes années, une dernière mention d'un évêque Palatinus, sans indication de siège, se trouve, en 4^e position, dans le début de liste des destinataires de la lettre adressée le 1^{er} août 419 par Aurelius de Carthage aux quelques évêques nommés ainsi qu'aux *ceteri per tractum provinciae Byzacenae et Arzugitanae constituti* (*MANSI* 4, 447; *PL* 20, 1010 B), ce qui semble exclure Palatinus *Bosetanus* en tant qu'évêque de Proconsulaire, à moins qu'on n'en tire l'indication que *Boset*(?) se trouvait dans une zone à la limite de la Proconsulaire et de la Byzacène (cf. *PCBE I. Afrique*, p. 808, s. v. Palatinus 1 et 2; mais il n'y a aucune raison de dire que l'*ecclesia Bosetana* devait alors « se trouver exactement au point de rencontre de la

Numidie, de la Proconsulaire et de la Byzacène»). Qu'un évêché du nom de *Boset*(?) ait existé en Proconsulaire est au demeurant confirmé par la mention, parmi les évêques africains présents au concile de Constantinople, en 553, de *Cresciturus episcopus sanctae ecclesiae catholicae ciuitatis Bossae* (*Bosset* G), *provinciae proconsularis (Actio octaua, liste des signataires, ACO 4¹, p. 229, l. 9)*. Près d'un siècle plus tard, le nom de *Cresciturus* apparaît repris par un dernier évêque connu de cette même cité, qui figure, en 43^e position, parmi les évêques d'un concile de Proconsulaire réuni en 646 : *Cresciturus, episcopus sanctae ecclesiae Busitanae* (var. *Bositanae*) (MANSI 10, 940).

Ce toponyme *Boset* est encore attesté dans l'*Indiculum* de POSSIDIUS (10, 6, 73 = *Miscellanea Agostiniana* 2, p. 197) pour avoir été le théâtre d'un prêche de saint Augustin (*Sermo habitus Boset*) que rien ne permet de situer précisément. D'autre part, une relation de martyre falsifiée, mais sur la base d'éléments qui semblent authentiques, les *Acta Mammarii, Donati et aliorum* (§ 4 ; 9 ; 11), situe à *Boset(h) Amphoraria* le supplice de chrétiens d'abord emprisonnés à *Vaga* (Béja) (ASS, jun., t. II, p. 267 s.). Ce dernier lieu-dit, qu'on ne peut pas davantage identifier, semble bien devoir être distingué du précédent, comme le suggère déjà le déterminatif *Amphoraria* (cf. *supra*, s.v. *Amphorensis plebs*). Nous pensons en effet qu'une deuxième *ecclesia Bosetana* était représentée à la Conférence de Carthage en 411, son titulaire étant le catholique Hilarus, 16^e signataire du *mandatum* de son Église, sans adversaire donatiste, mais venant de l'Église schismatique, comme le dit aussitôt Petilianus de Constantine (*Gesta*, I, 120, l. 30-121, l. 2, p. 710) : une correction, au demeurant légère, doit être apportée au texte du manuscrit des *Actes* : *Bofet(ana)*. L'intervention à son sujet de Petilianus est un indice de localisation en Numidie de cette *plebs Bosetana* 2. Et, à titre d'hypothèse, on versera au dossier de sa localisation un texte épigraphique mis au jour à Khenchela : ... *conlapsa Domilius Secun-*

d[us]... p(ecunia) p(ublica) r(es publica) Bos(et...?) restituit (cf. A. VEL, dans *Rec. de Constantine* 43, 1909, p. 260 = *AEp*, 1910, n° 117). Notices sur les sièges : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 184 et 406 ; A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 9, 1316-1317, qui, comme DESSAU (dans *PW* 3¹, 607 et 740), pense que *Boset(h)* et *Bofet(a?)* ne doivent pas être confondus.

BOTRIANENSIS PLEBS

La souscription de l'évêque donatiste Donatus *Botrianensis*, 4^e signataire du *mandatum* de son Église et présent à la Conférence sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 149, l. 10, p. 800 ; 163, l. 9, p. 808), fournit la seule mention de ce siège, qu'on ne sait où localiser (cf. J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 185). La formation du toponyme, avec ce suffixe *-iana*, évoque un contexte rural (cf. t. I, *SC* 194, p. 135-136), le toponyme, dans le cas présent, n'étant pas celui d'un grand domaine désigné d'après le nom d'un propriétaire (comme *Iucundian[a]*), mais peut-être en fonction d'une production principale ou exclusive (*Botrian[a]*, sur la base de **bolrus*, le raisin ?). On a déjà remarqué (S. LANCEL, « Originalité de la province ecclésiastique de Byzacène aux IV^e et V^e siècles », *Cahiers de Tunisie* 45-46, 1964, p. 144-145) que ces formations toponymiques étaient spécialement fréquentes en Byzacène. Il faut noter par ailleurs que Donatus *Botrianensis*, 4^e sur la liste des souscriptions donatistes, est aussi 4^e dans l'adresse du *mandatum* des schismatiques (*Gesta*, I, 148, l. 7, p. 798), après Ianuarianus de *Casae Nigrae*, primat numide, Primianus, évêque de Carthage, et Felix, évêque de Rome : c'est en principe la place d'un primat provincial, d'un *senex*, soit de Byzacène (si le *senex* de Byzacène n'était pas Candorius *Aggeritanus* : cf. s.v. *Aggeritana plebs*), soit de Proconsulaire. On ne peut en dire davantage. Notice sur le siège : A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 9, 1420.

BVCCONIENSIS PLEBS

Le siège du donatiste Donatus *Bucconiensis*, 122° signataire du *mandatum* de son Église, présent à la Conférence sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 198, l. 30, p. 850), était situé en Numidie, selon l'indication fournie par la *Notitia* de 484 (*Num.*, 13 = *CSEL* 7, p. 119 : *Vitalianus Bocconiensis*). Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 406 ; A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 9, 311, s. v. *Bocconiensis (ecclesia)*.

BVLLA REGIA (B 4)

Le siège du catholique Domnicus, 205° sur la liste de son Église, et du donatiste Felix, 237° (*Gesta*, I, 135, l. 1 et 207, l. 124, p. 774 et 888), est localisé à Hammam Darradji (*Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000°, f. XXXIV, Bou Arada, n° 97 ; *CIL* VIII, p. 157 ; 934 ; 1410). Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 50-51 ; A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 10, 1205-1208 ; sur les basiliques : N. DUVAL, *Les églises africaines à deux absides*, II, p. 41-52.

BVRITANA PLEBS

Il y a de fortes probabilités qu'ait été situé en Proconsulaire le siège du catholique Donatus *episcopus plebis Burilanae* (ms. *Burilani*), 143° signataire du *mandatum* de son Église et présent à la Conférence sans compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 133, l. 27, p. 746). On sait que *Bure*, probablement « place-forte » en libyque (cf. P. W. TOWNSEND, « Bur, Bure and Baris in ancient North African place names », *Journal of Near Eastern Studies* 13, 1954, p. 52-55), intervient comme second terme dans beaucoup de toponymes, notamment de Proconsulaire. Dans la

mesure où il en est partie intégrante, ce second terme figure aussi, normalement, dans l'ethnique tiré du toponyme : ainsi, dans les *Actes* de 411, *T(h)ubursicensis Bure* (*Gesta*, I, 121, l. 50, p. 714) ; on peut cependant, par hypothèse, admettre la possibilité que ce second terme figure seul dans la désignation d'un lieu-dit, le premier terme, pourtant plus déterminant, étant tombé : l'ethnique *Burilanus* pourrait ainsi faire référence à des cités comme *Thigibba Bure* (Djebba : *Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000°, f. XXXII, Souk el-Arba, n° 20) ou *Thimida Bure* (Henchir Kouchbatia : *Atlas*, f. XXXIII, Teboursouk, n° 2), dont on ne connaît pas d'évêques. On ne peut cependant exclure que, comme l'a proposé J. DESANGES, l'ethnique *Borilari* lu sur une inscription de Goussat el-Bey, près de Mateur (*Atlas arch. Tun.*, 1/50.000°, f. XII, Mateur, coord. 41, 01-8, 19 : cf. *BAC*, 1957, p. 65-67 = *AEp*, 1959, 121), doive en réalité être lu *Burilani* (cf. *Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts à Charles Saumagne*, Tunis 1968, p. 108-111) et qu'ainsi notre Donatus *Buritanus* de 411 doive être placé dans le nord de la Proconsulaire.

BVRVGIATENSIS PLEBS

La seule mention de ce siège réside dans la souscription du donatiste Lucianus *episcopus Burugiatensis*, 179° signataire du *mandatum* de son parti, présent à la Conférence sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 201, l. 97, p. 866). Rien n'autorise la moindre hypothèse de localisation. Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 186 ; A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 10, 1396.

BVZENSIS PLEBS

La souscription du donatiste Donatus *Buzensis*, 243° signataire du *mandatum* de son Église, présent à la

Conférence sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 207, l. 137, p. 890), fournit la seule attestation de ce siège qui a donné lieu à plusieurs hypothèses. M^{sr} TOULOTTE (*Géographie. Maurétanies*, XII, p. 45), suivi par J. MESNAGE (*Afrique chrétienne*, p. 443) a voulu y voir l'évêché d'*Auzia* (Sour el-Ghozlane, ex-Aumale), tandis que Ch. COURTOIS (dans *Revue historique*, 1945, p. 209, n. 1) proposait d'identifier ce siège *Buzensis* au siège *Burcensis*, attesté par la *Nolitia* de 484 qui le place en Numidie (*Not., Num.*, 5 = *CSEL* 7, p. 119). Cependant, la *Table de Peutinger* (segm. II, 3-4) place *Buzas* (ou *Buzai*) *municipium* à 40 milles de *Syda municipium* (= *Bida*, soit actuellement Djemma Saharidj) et à 25 milles de *Saldæ* (Bougie) : le siège *Buzensis* serait ainsi en Maurétanie Césarienne, non loin de *Tubusuptu* (en B 9 sur notre carte) ; sur le problème de la graphie de *Buzai* sur la *Table de Peutinger*, cf. en dernier lieu J. PEYRAS, dans *Ant. Afr.* 22, 1988, p. 231-233. Notice sur le siège d'A. AUDOLLENT dans *DHGE* 10, 1450-1451.

B(Y)ZACIENSIS PLEBS

Un *episcopus Bizaciensis* du nom de Saturus figure en 144^e position sur la liste de l'Église donatiste (*Gesta*, I, 198, l. 83, p. 854). Il n'y a pas d'ethnique correspondant sur la liste catholique, mais on remarque qu'un évêque schismatique nommé Saturus est reconnu comme son compétiteur par le catholique Felix *Izirianensis*, et le surnommé Saturus renchérit en disant que Felix avait été son prêtre (*Gesta*, I, 133, l. 282-286, p. 764). Étant donné qu'il n'est dans les documents de 411 qu'un seul évêque porteur de ce nom rare de Saturus, on n'hésitera pas à réduire à l'unité Saturus *Izirianensis* et Saturus *Bizaciensis*, que l'on soit en présence d'une double appellation du siège ou du fait que la *cathedra* de Felix et celle de Saturus ne coïncidaient pas dans une même localité. La localisation

de la *plebs Izirianensis* est objet de discussion (cf. *infra*, s.v.). Quant à l'adjectif ethnique *B(y)zaciensis*, qui n'est pas attesté par ailleurs comme qualifiant un siège épiscopal, on notera simplement à son propos qu'il dérive d'un nom géographique, *Byzacium*, qui désigne depuis l'époque hellénistique une vaste région — essentiellement les hautes plaines du centre de la Tunisie actuelle et son littoral de la racine sud du cap Bon à la petite Syrte (golfe de Gabès) —, avant de désigner, à partir de la réforme tétrarchique, et plus souvent sous la forme *Byzacena*, une province. Reste que PTOLÉMÉE (IV, 3, 10 = éd. C. Müller, p. 658) mentionne une cité du nom de *Buzakina* dans une position qui semble nous situer au voisinage de *Thysdrus* (El Jem) et *Acholla* (Hr Botria). On hésitera à l'identifier à la *plebs Byzaciensis* (cf. J. DESANGES, *Catalogue*, p. 84-85 ; *Id.*, « Étendue et importance du Byzacium avant la création, sous Dioclétien, de la province de Byzacène », *Cahiers de Tunisie* 44, 1963, p. 7-22, notamment p. 19 et n. 72). Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 186 ; A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 10, 1500-1501.

CAESAREA (B 12)

Le siège du catholique Deuterius, *custos chartarum*, et du donatiste Emeritus, *actor*, l'un et l'autre *episcopi Caesarienses* (*Gesta*, I, 143, l. 36-43, p. 794), correspond à l'actuelle cité de Cherchel (*Atlas Arch. Alg.*, f. 4, Cherchel, n° 16 ; *CIL* VIII, p. 800 ; 974 ; 982 ; 1983). Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 447-449 ; Ch. COURTOIS, dans *DHGE* 12, 203-206, s.v. Césarée de Maurétanie.

CAESARIANA

Le siège du donatiste Cresconius, *episcopus Caesarianensis*, 82^e signataire du *mandatum* de son parti, présent à la

Conférence sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 188, l. 30, p. 840), était très probablement proche de *Sitifis* (Sétif, en C 8 sur notre carte), si l'on se fonde sur l'intervention de l'évêque catholique de cette cité, Nouatus, à la suite de la lecture de la souscription de Cresconius (*Gesta*, I, 189, p. 840). S'il n'est pas exact que l'évêché de *Caesariana* soit cité dans le texte *CIL* VIII, 6041, comme le dit J. MESNAGE (*Afrique chrétienne*, p. 312), il est en revanche à noter que cette inscription du *castellum Arsacalitanum* fait état d'une Iulia Musiosa *Kasarianā [domo]*, qui a fait de ses deniers un ex-voto à Cérès *ex consensu ordinis castelli Arsacalitani*. De ces deux indications, on peut inférer que le lieu-dit *Ca(e)sariana* devait être situé entre *Arsacal*, en Numidie (El Goulia : *Atlas Arch. Alg.*, f. 17, Constantine, n° 111) et *Sitifis* (Sétif), et probablement plus près de cette dernière cité ; l'hypothèse de localisation précise à Henchir Kessaria (*Atlas Arch. Alg.*, f. 17, Constantine, n° 244) proposée par J. Mesnage ne repose que sur une fragile ressemblance phonétique. Ajoutons encore qu'il n'y a pas lieu de confondre (comme le fait J.-L. MAIER, *L'épiscopat de l'Afrique romaine*, p. 120) le siège *Caesarianensis* avec le siège *Caesariensis* que la *Notitia* de 484 (*Num.*, 47 = *CSEL* 7, p. 121) place en Numidie : cette confusion s'appuie notamment sur une mauvaise lecture d'un passage du procès-verbal des saisies faites dans l'église de Cirta le 19 mai 303, dans lequel est cité un personnage du nom d'Euticius *Caesariensis* (et non *Caesarianensis* : J. MESNAGE, p. 312) : *Gesta apud Zenophilum*, *CSEL* 26, p. 188, l. 21. Notice sur le siège : J. FERRON, dans *DGHE* 12, 206, s.v. *Césarée de Numidie*.

CALAMA (B 6)

Le siège de l'évêque catholique Possidius, *actor*, seul présent à la Conférence (son adversaire donatiste, Crispinus, venait de mourir : *Gesta*, I, 139, l. 15-20, p. 786 et

788), est localisé à Guelma, ville dont le nom moderne prolonge l'ancien toponyme (*Atlas Arch. Alg.*, f. 9, Bône, n° 146 ; *CIL* VIII, 5328, 5350, 5351, 5373, 5376, etc.). Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 296 ; A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 11, 334-337.

CANIANENSIS PLEBS

Les *Actes* de 411 fournissent la seule mention du siège du donatiste Maximus, *episcopus Canianensis*, 216^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à la Conférence sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 206, l. 18, p. 876). L'hypothèse d'identification de ce siège avec celui de Mettum *Cannensis*, présent au concile de Carthage de 345/348, que retient J. MESNAGE (*Afrique chrétienne*, p. 188, suivi par J.-L. MAIER, *L'épiscopat de l'Afrique romaine*, p. 121), ne repose que sur la ressemblance phonétique d'une des variantes de cet ethnique (cf. *Concilia Africae*, *CCL* 149, p. 7 : variantes : *Canensis*, *Canonensis* ; cf. J. DESANGES, *Catalogue*, p. 255, s.v. *Caunes*). En revanche, il semble licite de rapprocher de l'ethnique *Canianensis* la mention d'un [*fundus Caninia[nus]?*] qui figure dans l'inscription dite « des ethniques » (cf. Ch. SAUMAGNE, « Un tarif fiscal du iv^e siècle de notre ère », *Karthago* 1, 1950, p. 130 et pl. III, fragm. 61). Mais, à supposer même qu'il soit fondé, on ne peut tirer de ce rapprochement aucune indication topographique. Notice sur le siège : A. DESSAU, dans *PW* 3^e, 1475, s. v. *Canianense oppidum* ; A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 11, 741.

CANOPITANORVM PLEBS

Il y a toute chance que le siège du catholique Felix, *episcopus Caniopitanorum*, 178^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à la Conférence sans compétiteur

donatiste (*Gesta*, I, 133, l. 231, p. 760), ne soit autre que l'*oppidum Canopitanum* de PLINE, *N. H.*, V, 30 (cf. J. DESANGES, éd. de Pline, p. 310). Une inscription attestait déjà l'existence d'un *disp(ensator) regionis Thuburb(itanae) Maius et Canopitan(ae)* (cf. A. MERLIN dans *BAC*, 1915, p. CXXXIV-CXXXV = *ILAf*, 246). Récemment, la découverte d'une borne de délimitation a fait connaître l'existence d'une *col(onia) Canopitana* à l'époque d'Hadrien dans la plaine du Mornag, au lieu-dit Crétéville (*Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XXI, La Goulette : cf. A. BESCHAOUCH, dans *CRAI*, 1979, p. 405). C'est donc là qu'il conviendrait de situer la *plebs Canopitana*, si toutefois la pierre trouvée à Crétéville n'a pas été déplacée. Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 188 ; A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 11, 759.

CAPSA (E 4)

Le siège du catholique Fortunatus *Capsensis*, 67^e signataire du *mandatum* de son Église, et du donatiste Celer, 229^e (*Gesta*, I, 126, l. 88, p. 724 et 206, l. 56, p. 880), doit très vraisemblablement être rapporté à *Capsa*, en Byzacène, c'est-à-dire à l'actuelle cité de Gafsa, dans le sud tunisien, dont le nom dérive sans grande modification phonétique du toponyme antique (*Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. 58, Gafsa, n° 23 ; *CIL* VIII, 100.101.102, etc.). Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 69 ; A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 11, 965-968).

CAPSENSIS PLEBS

Le siège du donatiste Donatianus *Capsensis*, 268^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à la Conférence sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 207, l. 189, p. 894), doit évidemment être distingué du précédent, dont deux

évêques antagonistes sont attestés à la Conférence, à moins d'admettre que le siège de *Capsa* (Gafsa) ait été dédoublé par les schismatiques, qui y auraient eu deux évêques. A la suite de J. MESNAGE (*Afrique chrétienne*, p. 301), on place habituellement Donatianus au lieu-dit *Capsus(?) Iuliani*, que la *Table de Peutinger* (segm. II, 2-3) situe à 16 milles de *Zarai*. En dépit des hésitations de St. GSELL (*Atlas Arch. Alg.*, f. 26, Bou Taleb, n° 78 ; cf. aussi la discussion au n° 69, *in fine*), on s'accorde à localiser cette station à Aïn Guigba (en C 8 sur notre carte) (cf. L. LESCHI, *Études*, p. 317), à la limite de la Sitifienne et de la Numidie. Il n'est cependant pas certain qu'il faille y situer le siège de Donatianus *Capsensis*. Notice sur le siège : A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 11, 968, *s. v. Capsus*.

CARCABIANENSIS PLEBS

Le siège de l'évêque donatiste Donatianus *Carcabianensis*, 166^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à la Conférence sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 201, l. 49, p. 862), était situé en Byzacène, selon l'indication donnée par la *Notitia* de 484 (*Byz.*, 84 = *CSEL* 7, p. 126 : *Simplicius Carcabianensis*). J. MESNAGE (*Afrique chrétienne*, p. 189), suivant M^{sr} TOULOTTE (*Géographie. Byzacène et Tripolitaine*, p. 75), voudrait localiser l'évêché au lieu-dit Henchir Carcabia, situé un peu à l'est de *Gergis* (Zarsis), tout en notant qu'une telle localisation situerait le siège en Tripolitaine, et non en Byzacène. Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 189 ; A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 11, 1002-1003, *s. v. Carcabia*.

CARIANENSIS PLEBS

Le siège du catholique Siluanus *Carianensis*, 75^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à la Conférence

sans compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 126, l. 114, p. 726), doit très vraisemblablement être identifié avec celui de Quintianus *Casulis Carianensis* que la *Notitia* de 484 situe en Byzacène (*Not., Byz.*, 58 = CSEL 7, p. 125). Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 189 ; A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 11, 1027-1028, qui hésite à identifier la *plebs Carianensis* et les *Casulae Carianae*.

CARPI (B 2)

Le siège du catholique Antonius *Carpitanus*, 60° signataire du *mandatum* de son Église, et du donatiste Veratianus, 45°, l'un et l'autre présents à la Conférence (*Gesta*, I, 126, l. 66, p. 722 ; 187, l. 30, p. 830), a été localisé à Mraïssa, sur le littoral est du golfe de Carthage (*Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000°, f. XXI, La Goulette, n° 15 ; *CIL* VIII, 934). Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 121 ; A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 11, 1114-1115.

CASAE BASTALENSES

Le siège du donatiste Benenatus, *episcopus Casensium Bastalensium*, 76° signataire du *mandatum* de son Église, présent à la Conférence sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 188, l. 11, p. 838), n'est connu que par les *Actes* de 411. Toute hypothèse sur sa situation serait aventurée. Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 407 ; J. FERRON, dans *DHGE* 11, 1247-1248.

CASAE CALANAE

Le siège du catholique Fortunatus, *episcopus loci Casensis Calanensis*, 196° signataire du *mandatum* de son

Église, présent à la Conférence sans compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 133, l. 333, p. 768), était situé en Numidie, selon l'indication donnée par la *Notitia* de 484 (*Num.*, 43 = CSEL 7, p. 120 : *Oplantius Casensium Calanensium*). Mais l'intervention, après lecture de la souscription de Fortunatus, de l'évêque donatiste Verissimus de *T(h)acarata*, qui affirma avoir aux *Casae Calanae* un prêtre *interuentor* (*Gesta*, I, 133, l. 336-337, p. 768), après avoir déjà reconnu Fortunatus comme l'un de ses compétiteurs (*Gesta*, I, 121, l. 43-45, p. 714), permet de localiser les *Casae Calanae* dans les parages immédiats de *T(h)acarata*. Cette dernière localité était peut-être située en lisière nord-ouest du massif des Aurès, à Aïn Touta, ex-Mac Mahon, où l'on a mis au jour une inscription sur mosaïque *Genio Thac[...]* (cf. P. WUILLEUMIER, dans *BAC*, 1928-1929, p. 278-280 = *AEp*, 1929, 68 ; *Atlas Arch. Alg.*, f. 38, Aurès, dans l'angle nord-ouest, près du n° 1 : en D 8 sur notre carte). Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 407 ; J. FERRON, dans *DHGE* 11, 1248.

CASAE FAVENSES

La seule mention de ce siège est fournie par la souscription de l'évêque donatiste Seruandus, *episcopus Casis Fauensibus*, 208° signataire du *mandatum* de son Église, présent à la Conférence sans compétiteur (*Gesta*, I, 204, l. 15, p. 874). MST TOULOTTE (*Géographie. Numidie*, p. 86 ; cf. aussi J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 408) a proposé un rapprochement hasardeux entre ces *Casae Fauenses* et le *castellum Fabalianum* que la *Table de Peutinger* (segm. IV, 1) situe entre les *Aquae Thibilitanae et Thibilis* (B 6 sur notre carte pour cette dernière cité). Il n'y a en fait aucune possibilité de localiser ce siège. Notice sur le siège : J. FERRON, dans *DHGE* 11, 1248-1249.

CASAE MEDIANENSES

Le siège du catholique Ianuarius, *episcopus plebis Casas Medianenses*, 225° signataire du *mandatum* de son Église et du donatiste Aemilianus *Casensis Medianensis*, 146°, l'un et l'autre présents à la Conférence (*Gesta*, I, 135, l. 115, p. 782; 198, l. 87, p. 856), serait situé en Numidie, si l'on considère comme vraisemblable que leur siège ne fait qu'un avec celui de Villaticus *a Casis Medianis*, dont le nom figure avec la mention *episcopus Numidiae* au bas du *Liber fidei catholicae* reproduit par VICTOR DE VITA (II, 101 = *CSEL* 7, p. 71) ainsi que dans la liste des évêques de Numidie que présente la *Notitia* de 484 (*Num.*, 29 = *CSEL* 7, p. 120 : *Villaticus de Casis Medianis*). On notera que, sur la liste catholique, Ianuarius, pour une raison non précisée qui peut tenir à un voisinage géographique, a donné procuration à un évêque du nom d'Honorius qui ne peut être qu'Honorius *Cellensis* (*Gesta*, I, 126, l. 60, p. 722), mais la situation de ce siège est elle-même indéterminée (cf. *s.v. Cellae*). Par ailleurs, le toponyme *Mediana(e)* semble avoir été de grande diffusion (il y avait entre autres un siège *Medianensis* en Byzacène : *Notitia* de 484, *Byz.*, 27 = *CSEL* 7, p. 124). Des *Mediani*, tribu ou fraction de tribu engagée dans un processus de sédentarisation, apparaissent dans plusieurs inscriptions de la région de Sétif (cf. P.-A. FÉVRIER, « Aux origines de l'occupation romaine dans les hautes plaines de Sétif », *Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts à Charles Saumagne*, Tunis 1968, p. 60, et *infra, s.v. Medianas Zabuniorum*). On ne peut donc exclure que le siège qui nous occupe ait été situé en Maurétanie Sitifienne, en bordure de la Numidie. Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 408; J. FERRON, dans *DHGE* 11, 1249.

CASAE NIGRAE (*siue* NIGRENSES)

Le siège du primat donatiste de Numidie, Ianuarianus, *episcopus Casensis Nigrensis*, présent à la Conférence sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 149, l. 5, p. 800; 157, l. 2, p. 804), était assurément situé en Numidie, comme le confirme la *Notitia* de 484 (*Num.*, 58 = *CSEL* 7, p. 121 : *Felix Casae Nigrensis*) et de façon générale le contexte historico-géographique de ces « Cases Noires », berceau du fondateur de la secte. Le toponyme *Casae Nigrenses* apparaît sur un ostrakon trouvé à Henchir el Abiod (et non à Henchir Touta, comme le dit à tort J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 342), près de Cheria, au nord du massif des Nementcha (*Allas Arch. Alg.*, f. 39, Cheria, n° 94) :

...] *caricis agrarie* [...]

casarum nigrensiu cerd d[...]

fundi puleos riastime agra [...]

et probablement aussi sur un second ostrakon :

C. milubicari [...]

*agrarie c[...]*ssus [...]

nigrensiu bu[...]

(cf. *BAC*, 1908, p. CCXLVIII).

Si cette découverte oriente les recherches vers la région des Nementcha, elle ne fournit cependant pas une localisation précise. En fait, une localisation au sud du massif, près de Négrine (dont l'appellation moderne pourrait recouvrir l'ancien toponyme) s'autorise d'une autre série de documents épigraphiques : cf. *infra, s.v. Nigrensiu Maiorum plebs*. Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 261 (*s.v. Besseriani*) et p. 342-343; J. FERRON, dans *DHGE* 11, 1249-1251.

CASAE SILVANAE

La seule mention de ce siège figure dans la souscription de l'évêque donatiste Benenatus *a Casis Silvanae*,

127^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à la Conférence sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 198, l. 41, p. 852). Aucune hypothèse de localisation n'est possible. Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 408 ; J. FERRON, dans *DHGE* 11, 1251.

CASTELLVM

Le donatiste Seuerinus, *episcopus Castellanus*, 22^e signataire du *mandatum* de son Église, était présent à la Conférence sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 180, l. 23, p. 822). Compte tenu de la grande fréquence des lieux-dits *Castellum* (souvent exprimés sans déterminant), la moindre hypothèse de localisation serait impossible sans l'indication donnée par un incident de séance. Après lecture de sa souscription, le catholique Auxilius *Nurconensis* déclara : « Vnitatem possidemus, quod omnes sciunt Caesarienses. Hic est Seuerinus, dicat » (*Gesta*, I, 135, 106-107, p. 780). Seul de ce nom à la Conférence, le Seuerinus dont Auxilius invoquait le témoignage est nécessairement l'évêque donatiste *Castellanus*, un évêque de la province de Maurétanie Césarienne donc, comme Auxilius (cf., en outre, *Notitia* de 484, *Ces.*, 102 = *CSEL* 7, p. 131 : *Maddanius Murconensis* ; cf., *infra*, s. v. *Nurconensis plebs*). On peut ajouter que l'adjectif utilisé, *Caesarienses*, s'il ne fait pas référence aux habitants de *Caesarea* (Cherchel), mais aux habitants de la province, devait probablement viser une région proche de la capitale provinciale. Plusieurs cités ou localités peuvent avoir été ainsi le siège épiscopal de Seuerinus : soit *Castellum Tingitanum*, dans la vallée du Chelif (en C 13 sur notre carte, maintenant Al Asnam, ex-Orléansville : *Atlas Arch. Alg.*, f. 12, Orléansville, n° 174) ; soit encore *Iar Castellum*, sur la route de *Caesarea*, à 14 milles de *Cartennae* (Ténès) (*Ilin. Ant.*, 14, 3 = éd. O. Cuntz, p. 2 : c'est le *Iar Castellum* que l'*Anonyme de Ravenne*, III, 8 = éd. Schnetz, p. 40, place

entre *Gunugu* (Gouraya) et *Cartennae* [Ténès]). On retiendra moins probablement, pour une raison de distance de *Caesarea* (Cherchel), le lieu-dit *Castellum* que l'*Anonyme de Ravenne* (III, 8 = éd. Schnetz, p. 41) place non loin de *Tigisi* de Maurétanie (= Taourga, en B 10 sur notre carte), et qui doit sans doute être identifié avec le *Castellum Tulei* que des inscriptions fixent à Diar Mami (*Atlas Arch. Alg.*, f. 6, Fort National, n° 14). Toutefois, ces hypothèses elles-mêmes ne sont pas exclusives d'un autre *Castellum*.

CATAQVENSIS PLEBS

Le siège est représenté en 411 par deux évêques présents l'un et l'autre à la Conférence, le catholique Bonifatius, dont le nom figure, en dehors de l'ordre hiérarchique, parmi ceux des *consiliarii* catholiques (*Gesta*, I, 143, l. 16, p. 792) et le donatiste Speratus, 196^e signataire du *mandatum* de son Église (*Gesta*, I, 202, l. 11, p. 870). Cet évêché était situé en Numidie, selon l'indication de la *Notitia* de 484 (*Num.*, 68 = *CSEL* 7, p. 121 : *Pascentius Cathaquensis*, ms. *Cethaquensis*). L'étroitesse des rapports qu'entretenait Augustin avec Bonifatius et ses interventions dans la situation financière de l'évêché lorsque Bonifatius succéda à Paulus (cf. *PCBE I. Afrique*, p. 149, s. v. Bonifatius) autorisent à situer l'*ecclesia Cataquensis* sinon dans la région d'Hippone, du moins non loin de cette région. M^{sr} Toulotte a suggéré que le toponyme pourrait être un hybride gréco-latin, où la préposition *κατά* aurait remplacé le *ad* latin qui entre dans la composition du lieu-dit *Ad Aquas*, station que l'*Itinéraire d'Antonin* (43, 2 = éd. O. Cuntz, p. 6) place à 75 milles d'Hippone et à 5 milles de *Simithu* (Chemtou), ces mêmes distances étant par ailleurs indiquées par la *Table de Peutinger* (segm. IV, 5). Cette station a été localisée à l'Henchir Hammam Ali Daoua, où se trouve une source thermale chaude (*Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XXXI, Ghardimaou, n° 5). La difficulté, qui

n'a pas échappé à J. MESNAGE (*Afrique chrétienne*, p. 411), est qu'il semble difficile d'admettre l'identification *Cataquas* (que la *Notitia* de 404 place en Numidie) avec *Ad Aquas* (Hr Hammam Ali Daoua), site qui, situé nettement à l'est de *Thuburnica*, paraît bien être en Proconsulaire (cf. notre carte, en B 5). Mais les hésitations de tracé des frontières des provinces ecclésiastiques ne sont pas rares. Notices sur le siège : outre J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 411, J. FERRON, dans *DHGE* 11, 1497-1499, qui ne discute pas cette hypothèse de localisation.

CEBARSVSSI

La *plebs Cebarsussensis* était représentée à la Conférence par le seul évêque donatiste Marcianus, 269^e signataire du *mandatum* de son Église (*Gesta*, I, 207, l. 191, p. 894). Bien que le toponyme ne figure sur aucune liste synodale byzacénienne de manière certaine (l'ethnique de l'évêque Mustulus *Ceberadefensis* qui figure en 27^e rang sur la liste du synode de Byzacène de 646 [MANSI 10, 607-608] présente une forme douteuse), le dossier du «maximianisme» montre que doit être située en Byzacène cette localité de *Cebarsussi* (le toponyme est bien attesté sous cette forme par AVG., *Contra Cresc.*, IV, V, 7; LVIII, 69) où, le 24 juin 393, se réunit un concile qui choisit Maximianus comme évêque de Carthage contre Primianus (sur les données géographiques, cf. S. LANCEL, «Originalité de la province ecclésiastique de Byzacène aux IV^e et V^e siècles», *Cahiers de Tunisie* 45-46, 1964, p. 139-153). On a rapproché (J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 187) de *Cebarsussi*, la hauteur fortifiée de *Cebar* (CORIPPVS, *Johann.*, IV, 41) qui, selon Ch. TISSOT (*Géographie*, II, p. 162) serait proche de *Menephese*, dans la région au nord-ouest de Sousse (cf. *infra*, s. v. *Menefessitana plebs*). On ne peut préciser davantage. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *loc. cit.*; A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 11, 7.

CEDAMVSSENSIS PLEBS : cf. CERAMVSSA

CEDIAS (D 6)

Le siège de l'évêque donatiste Fortis, 11^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à la Conférence sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 163, l. 33, p. 810), est l'évêché de *Cedias*, attesté dès l'époque de saint Cyprien en Numidie du sud, actuellement Henchir Oumkif (*Atlas Arch. Alg.*, f. 39, Cheria, n° 43; *CIL* VIII, 10727.17655). Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 346-347; J. FERRON, dans *DHGE* 12, 43-44).

CEFALENSIS PLEBS : cf. CEPHALENSIS PLEBS

CELERINENSIS PLEBS

La seule mention de cet évêché est fournie par la souscription de l'évêque donatiste Donatus, *episcopus plebis Celerinensis*, 16^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à la Conférence sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 180, l. 6, p. 820). J. MESNAGE (*Afrique chrétienne*, p. 295) met l'ethnique en rapport avec deux dédicaces faites par des magistrats d'Hippone à L. Postumius Celerinus (textes mis au jour près d'Hippone, à Guebeur bou Aoun, *Atlas Arch. Alg.*, f. 9, Bône, n° 193 : *CIL* VIII, 5726 = 17454). De son côté, J. FERRON, dans *DHGE* 12, 53-54, est tenté de placer le siège en Numidie à cause de l'absence de compétiteur catholique.

CELLAE

Une *plebs Cellensis* était représentée à la Conférence d'une part par le catholique Honorius, 58^e signataire du

mandatum de son église (*Gesta*, I, 126, l. 60, p. 722), d'autre part par son compétiteur donatiste Castus, 72^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 187, l. 109, p. 836), l'un et l'autre présents en séance. La difficulté est que sont attestés plusieurs lieux-dits *Cellae*. Un lieu-dit *Cellae Picentinae*, situé par l'*Itinéraire d'Antonin* (50, 3 = éd. O. Cuntz, p. 7) à 30 milles de *Tacape* (Gabès) (cf. *Cellas Vicus*, à la même distance de *Tacape*, *ibid.*, 59, 5, p. 9), semble avoir été siège épiscopal : cf. Fortunius *episcopus Cellensis* (mais var. *Zellensis*) au concile de Byzacène de 646 (cf. J.-L. MAIER, *L'épiscopat de l'Afrique romaine*, p. 81). Un autre lieu-dit *Cellae* a été localisé grâce à l'épigraphie à Henchir Aïn Zouarine (*Atlas Arch. Tun.*, 1/100.000^e, f. XXIX, Ksour, entre les n^{os} 79 et 86 : en C 4 sur notre carte, non loin d'Assuras [Zanfour]) : ce site de Proconsulaire peut avoir été le siège des deux évêques de 411, mais nous n'avons aucune indication qu'il ait été un évêché avant 484 (*Not.*, *Proc.*, 45 = *CSEL* 7, p. 119) et l'on remarquera que, dans le triangle formé par *Assuras*, *Lares* et *Obba*, trois sièges attestés en 411, il n'y avait guère de place pour un quatrième diocèse (cf. la carte, en C 4). Reste le siège *Cellensis* que la *Notitia* de 484 place en Sitifienne (*Not.*, *Sitif.*, 17 = *CSEL* 7, p. 132 : *Cresciturus Cellensis*) : c'est très probablement le lieu-dit *Cellas* que l'*Itinéraire d'Antonin* (30, 1 = éd. O. Cuntz, p. 4) situe entre *Perdices* et *Macri*, autrement dit le *castellum Cellense* que l'épigraphie (*CIL* VIII, 8777) a permis de localiser à Kherbet Zerga (*Atlas Arch. Alg.*, f. 26, Bou Taleb, n^o 135 ; en D 8 sur notre carte) et où des évêques sont attestés en dehors du *Cresciturus* de 484 (cf. *BAC*, 1902, p. 518). Un élément pourrait inciter à placer aux *Cellae* de Sitifienne les évêques de 411 : c'est un évêque du nom d'Honorius, qui ne peut être qu'Honorius *Cellensis* (seul évêque catholique de ce nom) qui souscrivit pour son collègue catholique Ianuarius de *Casae Medianenses* (*Gesta*, I, 135, l. 114, p. 782). La raison de cette procuration n'étant pas donnée, on peut la soupçonner d'être due au voisinage géographi-

que ; or les *Casae Medianenses* semblent devoir être localisées dans la région de Sétif, probablement au sud-ouest de cette ville (cf. *supra*, s. v.). Notices sur les *ecclesiae Cellenses* : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 72 (*Cellae Picentinae*) ; 172 (*Cellae* de Proconsulaire = Hr Aïn Zouarine) ; 396 (*Cellae* de Sitifienne = Kherbet Zerga) ; J. FERRON, dans *DHGE* 12, 114-115, sur les diverses *ecclesiae Cellenses*.

CEMERINIANV (A)

La seule mention de ce siège, du moins sous la forme où il apparaît dans les *Actes* de 411, figure dans la souscription de l'évêque donatiste Montanus *a Cemerinianu*, 165^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à la Conférence sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 201, l. 44, p. 862). Le siège devait être en Numidie, et même au voisinage proche de Constantine, puisque l'évêque catholique de cette cité intervint lors de la comparution de Montanus pour dire qu'il avait là une église et un prêtre *interuentor* (*Gesta*, I, 201, l. 46-42, p. 862 : « Fortunatus episcopus ecclesiae catholicae Constantiniensis dixit : 'Habemus illic ecclesiam et presbyterum Terentium.' »). En dépit de l'écart qu'il y a entre les deux formes, cette donnée vient à l'appui du rapprochement qui a été fait avec la station *Numituriana* que la *Table de Peutinger* (segm. III, 3) place à 6 milles de *Mileu* (Mila) sur la route de *Cirta* (Constantine) et que l'on a proposé de localiser à Aïn Tine (ex-Belfort : *Atlas Arch. Alg.*, f. 17, Constantine, n^o 66). Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 412 ; J. FERRON, dans *DHGE* 12, 133, s. v. *Cemeriniana (ecclesia)*.

CENCVLIANENSIS PLEBS

Le siège du catholique Ianuarianus, *episcopus plebis Cenculianensis*, 102^e signataire du *mandatum* de son Église,

présent à la Conférence sans compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 128, l. 26, p. 732), était situé en Byzacène, selon l'indication fournie par la *Notitia* de 484 (*Byz.*, 113 = *CSEL* 7, p. 127 : *Cunculiana*, siège vacant). On ne peut en dire davantage. Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 190 ; J. FERRON, dans *DHGE* 12, 135-136.

CENENSIS PLEBS, GENIS (A)

Ce siège était représenté à la Conférence d'une part par le catholique Bonifatius, *episcopus Cenensis*, 134^e signataire du *mandatum* de son Église, et d'autre part par le donatiste Vindemius *a Cenis*, 89^e sur la liste de son parti, présents l'un et l'autre en séance (*Gesta*, I, 129, l. 6, p. 740 ; 197, l. 12, p. 844). Plusieurs hypothèses peuvent être formulées pour l'identification de cet évêché qui n'est pas autrement attesté. A la suite de M^{re} TOULOTTE (*Géographie. Byzacène et Tripolitaine*, XXXIV, p. 78), J. MESNAGE (*Afrique chrétienne*, p. 94) a proposé, sur la seule base de la ressemblance phonétique, de placer ce siège dans le petit archipel des îlots Kenaïs (ou Kneis), sis près de la côte, à une vingtaine de kilomètres au sud de *Macomades Minores* (en E 2 sur notre carte). Ce point de vue semble partagé par J. FERRON (dans *DHGE* 12, 134-135, s. v. *Cena* [îles Kneis]) pour qui « le nom de Kneis, quoique présentant une forte analogie avec la racine arabe Knisia (église ; plur. Kneis), semble plutôt dériver de *Cenis*, la ressemblance avec le mot arabe ayant seulement permis la subsistance du toponyme primitif par rappel du monument qui s'y élevait ». Cependant, après avoir rappelé les fouilles faites par J. et P. Cintas en 1938 sur l'îlot central, ainsi que les siennes propres sur le même site, qui ont mis au jour des vestiges d'un « édifice religieux » (cf. *Rev. Tun.*, 1940, p. 243 et 1942, p. 251), le savant Père Blanc ne tendait pas à placer les évêques *a Cenis* de 411 sur cet îlot de l'archipel Kneis. On se transporte à l'autre extrémité de cette

Afrique chrétienne si l'on prend en considération un toponyme dont la découverte, par voie épigraphique, est assez récente : *Cen* (ou *Cen[...]*, si la forme est abrégée sur les inscriptions), qui figure sur deux milliaires mis au jour à des endroits différents, et qu'on localise, en fonction des distances indiquées, soit à Aïoun Sbiba (*Atlas Arch. Alg.*, f. 33, Tiaret, n° 34 : cf. P. SALAMA, dans *Libyca* 3, 1955, p. 173-177), soit à Tourhzout (*ibid.*, n° 35 : cf. P. CADENAT, dans *Ant. Afr.* 4, 1970, p. 119-123), c'est-à-dire sur le *limes* de Maurétanie Césarienne, dans la vallée de la haute Mina (en D/E 13/14 sur notre carte). Il n'est pas sans intérêt de noter qu'au témoignage de L. del Marmol cette dernière rivière s'appelait encore au XVI^e siècle la Céné (cf. J. DESANGES, « Deux études de toponymie de l'Afrique romaine », *Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts à Charles Saumagne*, Tunis, 1968, p. 105-106). Ce lieu-dit *Cen* (ou *Cena*), qu'il ne faut sans doute pas confondre avec le toponyme *Gent* qui figure dans l'*Anonyme de Ravenne* (III, 9 = éd. Schnetz, p. 42) après *Figit* (= *Tigit*?), a pu être le siège des deux évêques *Cenenses* de 411, bien que ce que l'on sait par ailleurs de la sous-représentation de la Maurétanie Césarienne occidentale à la Conférence puisse inciter à la prudence (cf. t. I, *SC* 194, p. 146 s.).

CENTENARIENSIS PLEBS

Ce siège était représenté à la Conférence par le catholique Cresconius, *episcopus Centenariensis*, 186^e signataire du *mandatum* de son Église, souffrant et donc physiquement absent, son compétiteur donatiste étant aussi absent pour cause de maladie (*Gesta*, I, 133, l. 276-281, p. 764). La *Notitia* de 484 indique un siège *Centenariensis* en Numidie (*Not.*, *Num.*, 39 = *CSEL* 7, p. 120), mais le mot *centenarium*, « forteresse », qui est à la base de l'ethnique, désigne tant de lieux-dits, notamment en Numidie et dans les Maurétanies, qu'on ne peut tenir pour

assuré qu'il s'agisse bien du même évêché (sur le toponyme *Centenarium*, cf. L. LESCHI, *Études*, p. 55 et n. 1 à 7; P. SALAMA, *Les voies romaines*, p. 124). Les deux évêques titulaires du siège étant absents pour cause de maladie, l'origine de ceux qui interviennent à leur place pourrait éventuellement donner une indication. C'est le catholique Reginus de *Thigillaua*, en Numidie (Djillaoua : en B/C 8 sur notre carte) qui souscrit par procuration pour Cresconius : il est difficile d'en tirer un indice, dans la mesure où Reginus est tout simplement l'évêque qui précède immédiatement Cresconius sur une liste que l'on sait en son principe régie par l'ancienneté dans l'épiscopat (cf. t. I, *SC* 194, p. 168 s.), même si l'on peut remarquer ici ou là quelques groupements géographiques ; il faut ajouter que dans le cas particulier de Reginus de *Thigillaua* les cartes sont brouillées, puisque cet évêque figure deux fois sur la liste catholique, d'une part au 185^e rang (*Gesta*, I, 133, l. 270, p. 764), d'autre part sur une liste additionnelle de vingt évêques (*ibid.*, I, 215, l. 38, p. 902). Quant à l'évêque qui intervient pour excuser l'absence du compétiteur schismatique de Cresconius, dont le nom n'est pas mentionné, c'est un certain Quoduultdeus, qui peut être soit Quoduultdeus *Nebbitanus* (probablement *Neplitanus*, mais ce n'est pas assuré : cf. *infra*, s.v. *Neplitana plebs*), soit encore Quoduultdeus *Volitanus*, dont le siège, de localisation incertaine, pourrait être situé dans le nord de la Proconsulaire (cf. *infra*, s.v. *Volitana plebs*). On doit donc renoncer à préciser la situation géographique du siège *Centenariensis*. Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 307 ; J. FERRON, dans *DHGE* 12, 144.

CENTVRIENSIS PLEBS

Le siège de l'évêque catholique Quoduultdeus *Centurionensis*, 66^e signataire du *mandatum* de son Église (*Gesta*, I, 126, l. 84, p. 724), était situé en Numidie, comme nous l'assure

la sanction qui fut portée contre lui au concile de *Mileu* du 24 août 402 (cf. *PCBE I. Afrique*, p. 945, s.v. Quoduultdeus 2) et l'indication que donne par ailleurs la *Notitia* de 484 (*Num.*, 95 = *CSEL* 7, p. 122 : *Ianuarius Centurionensis*). En outre, PROCOPE, *B. V.*, II, 13, situe le lieu-dit *Centuriae* (*Κεντρούπλαι*) dans la région de *Tigisis* (Ain el Bordj : en C 7 sur notre carte). J.-M. LASSÈRE (*Ant. Afr.* 18, 1982, p. 172-175) a récemment proposé, sur la base d'indices convergents, de localiser approximativement *Centuriae* dans les hautes plaines de la région située au sud de *Tigisis*. Remarquons encore que l'évêque donatiste qui se dit compétiteur de Quoduultdeus sur le siège *Centurionensis*, Cresconius, ne figure pas par la suite comme tel sur la liste schismatique. Il est donc probable que Cresconius est en fait le titulaire donatiste d'un évêché proche de *Centuriae*, qu'il considèrerait comme partie intégrante de son propre diocèse : de telles situations apparaissent fréquemment dans les listes de 411 (cf. t. I, *SC* 194, p. 123 s.). Compte tenu des données géographiques qui précèdent, Cresconius, évêque schismatique de *Sigus* (*Gesta*, I, 197, 41) pourrait être celui qui intervient en qualité de compétiteur de Quoduultdeus ; mais on ne peut exclure tel ou tel autre Cresconius apparemment numide, de siège mal localisé (cf. Cresconius *Aquensis* : *Gesta*, I, 198, l. 75, p. 854 ; Cresconius *Legensis* : *Gesta*, I, 187, l. 79, p. 834 ; Cresconius *Mustitanus* : *Gesta*, I, 206, l. 58, p. 880 ; Cresconius *Pudencianensis* : *Gesta*, I, 201, l. 60, p. 864). Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 412 ; J. FERRON dans *DHGE* 12, 145-146.

CENTVRIONENSIS PLEBS

Le siège du donatiste Ianuarius *Centurionensis*, 198^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à la Conférence sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 202, l. 15, p. 870), était situé en Numidie, comme l'indique, au

prix d'une correction légère, la *Notitia* de 484 (*Num.*, 6 = *CSEL* 7, p. 119 : *Firmianus Centurionensis*, mss AH : *Centurianensis*) et comme nous l'apprenait déjà la présence de Nabor *a Centurionis* à la réunion des évêques numides à *Cirta* peu après la persécution (*OPTAT*, I, 14 = *CSEL* 26, p. 17). Par la suite, l'*ec[c]lesia Centuri <h>onensis* figure sur la déposition de reliques mentionnée par le plomb de Telergma, datée de 636 (cf. Y. DUVAL et P.-A. FÉVRIER, dans *MEFR* 81, 1969, p. 259 [pour le texte] et 311-313 [sur l'évêché]), qui n'apporte toutefois aucun élément de précision topographique. En se fondant sur une ressemblance phonétique douteuse, J. MESNAGE (*Afrique chrétienne*, p. 312) a proposé de localiser le siège à El Kentour, à une trentaine de kilomètres au nord de Constantine. Si l'hypothèse est aventurée (El Kentour signifie « broussaille » en arabe), elle s'autorise cependant de la proximité géographique que suggère l'association des *magistratus Centurionum et Cirtensium* à l'interrogatoire, en 259, des martyrs Jacques et Marien (*Passio ss. Iacobi et Mariani*, 5 = T. RUINART, *Acta sincera*, éd. de 1713, p. 227 = *ASS*, *april.*, t. 3, p. 747; un manuscrit donne la variante *centurione* pour *Centurionum*). Notice sur le siège : J. FERRON, dans *DHGE* 12, 146.

CEPHALENSIS PLEBS

Une *plebs Cephalensis* (leçon *Cefalensis* dans le manuscrit des *Actes*) était représentée à la Conférence de 411 par un évêque catholique du nom de Fidentius, 157^e signataire sur la liste du *mandatum* de son Église (*Gesta*, I, 133, l. 98, p. 752). L'ethnique qui désigne ce siège évoque assurément les *Κεφαλαί*, nom donné depuis STRABON (XVII, 3, 18) par les géographes grecs au promontoire, maintenant le cap Misrata, à partir duquel, quand on vient de l'ouest, commence à se creuser la Grande Syrte. Mention des *Κεφαλαί* aussi chez PTOLÉMÉE (IV, 3, 13 = éd. Nobbe, I,

p. 237; IV, 3, 3 = p. 630, col. b, dans l'éd. C. Müller); PLUTARQUE (*Dion*, XXV, 3) cite aussi « ce qu'on appelle les têtes de la Grande Syrte » dans son évocation des aventures des marins de Dion.

Il y a cependant plusieurs raisons de situer plutôt la *plebs Cephalensis* en Afrique Proconsulaire. D'abord, parce que la seule mention de cet évêché en dehors du texte de 411 figure sur la liste de souscription de la lettre synodale des évêques de Proconsulaire en 646 : *Crescis* (*sic*, pour *Crescens*), *gratia Dei episcopus sanctae ecclesiae Cefalensis* (MANSI 10, 939). Une seconde raison est qu'à la suite de la lecture de la souscription du catholique Fidentius, ce fut un des diacres du primat donatiste de Carthage, le diacre Valentinianus, qui intervint pour reconnaître la carence de l'Église schismatique en ce lieu, à la suite du décès du titulaire donatiste (*Gesta*, I, 133, l. 101-103, p. 752). Or, il apparaît que ces deux diacres n'intervinrent que dans le cas de diocèses situés surtout en Proconsulaire, plus rarement en Numidie (cf. t. I, p. 197).

Peut-on préciser davantage? Une *Cephalitana possessio* est mentionnée dans la *Passio Maximae, Secundae et Donatillae* (AB 10, 1890, p. 110 = J.-L. MAIER, *le dossier du Donatisme*, p. 95). C'est là que le proconsul Anullinus se rend, en 304, et arrête les héroïnes, qui refusent de sacrifier et subissent le martyre à *Thuburbo*. La *Cephalitana possessio* devait donc être voisine de cette dernière cité, mais on ne sait s'il s'agit de *Thuburbo Maius* (Henchir Kasbat, sur l'O. Miliane) ou de *Thuburbo Minus* (Tebourba, sur la Medjerda : l'une et l'autre en B 3 sur notre carte). En tout état de cause, l'identification de la *plebs Cephalensis* à la *possessio Cephalitana* demeurerait hypothétique.

Par ailleurs, une *ecclesia Promontoriensis* est mentionnée dans le *De miraculis... sancti Stephani*, I, 7 (PL 41, 838) : l'évêque Euodius d'*Vzalis* doit renoncer à son projet d'y emporter une partie des reliques du protomartyr saint Étienne, l'autre partie étant déposée dans son *ecclesia*

urbaine ; nous sommes ainsi assurés de la proximité, dans le même évêché, de l'*ecclesia Promontoriensis* et d'*Vzalis*, ville qu'il faut situer non loin d'Utique (cf. *infra*, s. v. *Vzalis*), et le cap porteur de cette *ecclesia* pourrait être le *Promontorium Apollinis*, l'actuel Ras el Mekki. Mais, en dépit de la proximité sémantique des deux termes, le rapprochement *Cephalensis/Promontoriensis* reste aventureux et la localisation de la *plebs Cephalensis* toujours problématique. Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 189 ; J. FERRON, dans *DHGE* 12, 45-46.

CERAMVSSA (cf. CEDAMVSA : B 8)

L'évêque catholique Seuerianus, *episcopus Ceramussensis* (le manuscrit des *Actes* fournit une graphie fautive, *Ceramun.*, dont le contexte rend la correction aisée), souscrivit en 204^e position le *mandatum* de son Église à la Conférence (*Gesta*, I, 133, l. 375, p. 772). Adeodatus de Mileu intervint immédiatement après lecture de cette souscription pour préciser que *Ceramussa* se trouvait dans sa communauté de Mileu (*ibid.* l. 382). Une intervention précédente de Petilianus de Constantine éclaire cette réplique d'Adeodatus : visiblement, pour faire pièce à l'actif évêque schismatique de Mileu (Mila), les catholiques avaient multiplié les sièges autour de lui dans le périmètre de son diocèse, dans les quelques années qui précédèrent la Conférence (sur ces faits, cf. t. I, p. 124). Compte tenu de la rareté du nom — Seuerianus est le seul évêque africain de ce nom connu au v^e siècle —, il est très probable qu'il faille identifier Seuerianus *Ceramussensis* avec l'évêque homonyme de Maurétanie Sitifienne choisi avec deux de ses collègues pour représenter cette province à l'issue de la session plénière du concile général du 1^{er} mai 418 (cf. *Concilia Africae*, CCL 149, p. 228). Le siège serait donc à situer dans le territoire de la Sitifienne, sur la rive gauche de l'*Amsaga* (O. el Kebir) et dans la grande boucle que dessine ce fleuve non loin de Mileu (Mila).

Or la *Notitia* de 484 place en Sitifienne un siège *Cedamusensis* dont il n'est pas d'autre mention (*Silif.*, 29 = CSEL 7, p. 133 : *Montanus Cedamusensis*). On s'accorde depuis longtemps à rapprocher ce siège *Cedamusensis* de la tribu des *Koidamousii* que PROLÉMÉE (IV, 2, 5 = éd. C. Müller, p. 604) place sur la rive gauche de l'*Amsaga* mais, semble-t-il, plus en amont. Si ce rapprochement est fondé, la tribu, au cours des temps, se serait fixée du même côté du fleuve, mais plus vers l'aval (cf. J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 412 ; J. FERRON, dans *DHGE* 12, 42). On a tenté de préciser ce lieu de sédentarisation et de fixation en identifiant les *Koidamousii* à la gens *Vcutumani* (ou *Vcutamii* : peut-être les Ketama d'Ibn Khaldoun) attestée par une inscription chrétienne du col de Fdoulès, sur la route Djidjelli-Mila, à 37 km de cette dernière ville (cf. *CIL* VIII, 8379 = 20216 ; *Atlas Arch. Alg.*, f. 8, Philippeville, n° 102 ; cf. G. CAMPS, dans *Revue Africaine* 99, 1955, p. 275-276 ; J. DESANGES, *Catalogue*, p. 37).

S'il apparaît ainsi licite de fixer hypothétiquement le siège *Cedamusensis* dans les parages du col de Fdoulès, peut-on lui identifier le lieu-dit *Ceramussa* du texte de 411 ? Les données géographiques sont, on l'a vu, largement concordantes. Quant à l'alternance consonantique *d/r*, elle n'est pas sans exemple : cf. plus loin, la *Creperulensis plebs*, avec la variante *Crepedulensis* attestée sur la liste de 484. Notices sur le siège : J. MESNAGE, *loc. cit.* ; J. FERRON, *loc. cit.*

CHVL : cf. CVLLITANA PLEBS

CHVLLV : cf. CVLLITANA PLEBS

CIBALIANA

Le siège de Cresconius, *episcopus a Cibaliana*, 238^e signataire du *mandatum* de l'Église donatiste, présent à la

Conférence sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 207, l. 126, p. 888), était déjà attesté au milieu du III^e siècle par la présence de son titulaire au concile réuni par Cyprien à Carthage en 256 : *Donatus a Cibaliana* (*Sent. episc.*, 55 = *CSEL* 31, p. 454). On ne peut faire que des hypothèses fragiles sur sa localisation : Djebeliana (près d'Inchilla), selon Ch. TISSOT (*Géographie*, II, p. 781, n. 3); Henchir Goubeul, selon J. MESNAGE (*Afrique chrétienne*, p. 190), en fonction de la ressemblance phonétique que présente la variante *Gubaliana* dans les *Sent. episc.* de 256; enfin, à l'opinion de J. FERRON (dans *DHGE* 12, 823), le siège serait plutôt numide, en raison de l'absence de compétiteur catholique en face de Cresconius, à la Conférence. Rien, on le voit, ne permet une hypothèse sérieuse de localisation.

CICSITANA PLEBS

On ne peut certes exclure qu'il faille, pour le siège de Flauosus, 265^e signataire du *mandatum* de l'Église donatiste, présent à la Conférence sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 207, l. 182, p. 894), conserver la leçon du manuscrit unique des *Actes* de 411, *Cissil(anus)*, même si cet ethnique est déjà celui du siège de Quoduultdeus (cf., *infra*, *Cissilana plebs*) : un doublet est en effet possible.

Notre correction, *Cicsil(anus)*, s'autorise cependant de la présence de cet ethnique sur la liste de 484, où il figure en Proconsulaire (*Not., Proc.*, 27 = *CSEL* 7, p. 118 : *Crescens Cicsilanus*). On s'accorde à reconnaître, sous la légère déformation de l'ethnique, le lieu-dit *Cicisa* que la *Table de Peutinger* (segm. V, 5) place entre *Thuraria* et Carthage, ou *Cigisa*, que l'*Itinéraire d'Antonin* (44, 2 = éd. O. Cuntz, p. 6) situe entre *Thurburbo Minus* et Carthage, à 18 milles de cette dernière cité; *Cicisa* serait à localiser à Sidi Thabet (*Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XIII, El Ariana, n° 34). C'est sans doute cette proximité de la capitale africaine qui constitue l'objection la plus sérieuse

à la correction *Cissil(anus)* en *Cicsil(anus)*, si cet ethnique recouvre bien le toponyme *Cicisa*, dans la mesure où ce siège est représenté en 411 par un évêque donatiste sans compétiteur catholique; rappelons qu'on lit *Cicisi[lanus?]* sur le «tarif fiscal de Carthage» (cf. *Karthago* 1, 1950, pl. II, fragment 59). Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 191; J. FERRON, dans *DHGE* 12, 827-828.

CILIBIENSIS PLEBS

Le siège du donatiste Tertullus, 221^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à la Conférence sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 206, l. 28, p. 878), est, sur la base d'une hypothèse d'abord formulée par WILMANS (*CIL* VIII, p. 120), traditionnellement localisé à Kelbia, sur la route de Carthage à *Putput* : cf. *Atlas Arch. Tun.* 1/50.000^e, f. XXIX, Grombalia, n° 131 (cf. Ch. TISSOT, *Géographie*, II, p. 142; Ch. DIEHL, *L'Afrique Byzantine*, Paris 1896, p. 170; J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 93; L. POINSSOT, dans *Rev. Tun.*, 1940, p. 48, n. 12). L'hypothèse, certes séduisante, ne repose cependant que sur la proximité phonétique *Cilibi(a?)*/Kelbia. Pour J. FERRON (dans *DHGE* 12, 830, s.v. *Cilibiensis ecclesia*), le seul élément qui permette de situer le siège en Proconsulaire serait la présence en 20^e position de Iohannes *episcopus Elibiensis* sur la liste du synode de Proconsulaire de 646 (MANSI 10, 939), à condition toutefois d'admettre la correction *Elibiensis* en *Clibiensis* (= *Cilibiensis*).

CILLIVM (D 4)

Le siège du catholique Tertiolus, 108^e signataire du *mandatum* de son Église (*Gesta*, I, 128, l. 43, p. 734) et du donatiste Donatus, 38^e sur la liste de son parti (I, 187, l. 14, p. 828), a été localisé à Kasserine, en Byzacène : cf.

CIL VIII, p. 33; 925; 1178; 2353; *Atlas Arch. Tun.*, 1/100.000°, f. XLVIII, Kasserine, n° 92. Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 91; J. FERRON, dans *DHGE* 12, 831-832.

CINCARITANA PLEBS (B 3)

Le siège du catholique Restitutus, 190° signataire du *mandatum* de son Église, et de Campanus, 81° sur la liste de l'Église donatiste, présents l'un et l'autre à la Conférence (*Gesta*, I, 133, l. 298, p. 766; 188, l. 28, p. 840), a été localisé près de l'Henchir Tengar, sur la rive gauche de la Medjerda : *Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000°, f. XIX, Tebourba, nos 126 et 127 (cf. R. CAGNAT, «L'emplacement de la ville africaine de Cincari», *Mém. Soc. Nat. des Ant. de France* 59, 1898, p. 224-227; L. POINSSOT, dans *BAC*, 1930-31, p. 216, n. 2 et *Rev. Tun.*, 1940, p. 48, n. 12. Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 162; J. FERRON, dans *DHGE* 12, 833-834.

CINYPS : cf. SINNIPSENSIS PLEBS

CIRTA : cf. CONSTANTINA

CISSI, CISSITANA PLEBS (B 10)

Après lecture de la souscription de l'évêque donatiste Quoduultdeus, *episcopus Cissitanus* (*Gesta*, I, 206, l. 63, p. 880; ms. *Cessit[anus]*, mais cf. I, 207, l. 28 p. 882 : *Cissit[anus]*), 232° signataire du *mandatum* de son Église, mais «décédé au cours du voyage» et donc absent, une longue discussion s'instaura sur la validité de sa souscription. En dépit des tergiversations des donatistes, il en

ressortit assez clairement que Quoduultdeus était évêque d'une localité très éloignée de Carthage. Or, un siège *Cissitanus* apparaît situé en Maurétanie Césarienne (*Notitia* de 484, *Ces.*, 107 = *CSEL* 7, p. 131 : *Reparatus Cissitanus*) et plus précisément au lieu-dit *Cissi*, maintenant Cap Djinet (*Atlas Arch. Alg.*, f. 5, Alger, n° 57). La localisation, d'abord fondée sur les témoignages des routiers (*Tab. Peut.*, segm. II, 1; *Itin. Ant.*, 16, 3 = éd. O. Cuntz, p. 2), est prouvée par des attestations épigraphiques (cf. C. VIRÉ, dans *BSGAO*, 1912, p. 381-388; en dernier lieu, une inscription relative aux *Cissiani* mise au jour au Cap Djinet : cf. J.-P. LAPORTE, «Cap Djinet : une dédicace des *Cissiani* à Sévère Alexandre», *BAC* n.s. 9, B, 1973, p. 25-37). Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 450-451, qui place à tort *Cissi* à Dellys et y situe Flauosus, *episcopus Cicsitanus* (cf. *supra*, s. v. *Cicsitana plebs*); J. FERRON, dans *DHGE* 12, 851-852.

CLVPEA (A/B 2)

Le siège du catholique Laodicius, 142° signataire du *mandatum* de son Église (*Gesta*, I, 133, l. 22 p. 746) et du donatiste Geminius, 119° sur la liste de son parti (I, 198, l. 24, p. 850), est la ville de *Clupea* (ou *Clypea* : sur la graphie du toponyme, cf. J. DESANGES, éd. de Pline, p. 222-223 et 443-444), localisée par attestation épigraphique à Qlibia (= Kelibia) : cf. *Atlas Arch. Tun.*, f. XVI, Kelibia, n° 67; *CIL* VIII, p. 128; 928; 1283; cf. A. BESCHAOUCH, «Note sur des inscriptions inédites de *Clypea* (Qlibia = Kelibia)», *BAC* n.s. 5, 1969, p. 204-205. Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 94; J. FERRON, dans *DHGE* 13, 174-176.

CONSTANTINA (B 7)

Le siège du catholique Fortunatus, *episcopus ecclesiae Constantiniensis*, porte-parole (*actor*) de son Église à la

Conférence, et du donatiste Petilianus, porte-parole de l'Église schismatique (*Gesta*, I, 138, l. 13-139, l. 3, p. 786), est localisé depuis longtemps par l'épigraphie à Ksantina (ex-Constantine) : *Atlas Arch. Alg.*, f. 17, Constantine, n° 126 ; *CIL* VIII, p. 618 ; 965 ; 979 ; 1847. Il s'agit de l'ancienne colonie julienne de *Cirta*, restaurée par Constantin avant 320, et qui reprit son ancien nom à la fin du v^e siècle (cf. *Notitia* de 484, *Num.* 83 = *CSEL* 7, p. 122 : *Victor Cirtensis*). Du côté catholique, le diocèse de Constantine comptait un deuxième évêque, Delphinus, qui doublait le titulaire du siège urbain, Fortunatus, dans un district rural de l'évêché (cf. *Gesta*, I, 65, l. 4-6, p. 676 : *in medio diocesis*). Le nom du siège de Delphinus, sans doute un des nombreux *castella* du plateau constantinois, n'est malheureusement pas précisé par les *Actes* (cf. I, 215, l. 40-41, p. 904 : « Alypius episcopus dixit : 'Delphinus episcopus hic est, sed infirmitate detinetur'. ») Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 275-279 ; A. BERTHIER, dans *DHGE* 13, 623-626.

CREPERVLENSIS PLEBS

Le siège du catholique Barbarianus, 177^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à la Conférence sans compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 133, l. 266, p. 760), était situé en Byzacène, si du moins on admet l'identification de son ethnique avec celui du siège *Crepedulensis* de la liste byzacénienne de la *Notitia* de 484 (*Byz.*, 40 = *CSEL* 7, p. 125 : *Felix Crepedulensis* ; cf. aussi, au concile de Byzacène de 646 [MANSI 10, 928] : « *Spes, gratia Dei episcopus sanctae ecclesiae Secrepedulensis [sic]* »). Cette alternance consonantique *r/d* s'observe de même (et dans le même ordre chronologique) dans le cas du toponyme *Ceramussa* (cf. *supra*, s. v.). On ne peut préciser davantage la localisation du siège de Barbarianus. Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 191 ; J. FERRON, dans *DHGE* 13, 1021-1022).

CRESIMENSIS PLEBS

Le siège du donatiste Donatus, 58^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à la Conférence sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 187, l. 68, p. 832), n'est attesté que dans les *Actes* de 411. J. MESNAGE (*Afrique chrétienne*, p. 192) a rapproché cet ethnique du cognomen Chresimus, qui figure à la fois dans la correspondance de saint AUGUSTIN (Crisimus, destinataire de l'*Ep.* 244 = *CSEL* 58, p. 580) et sur une inscription païenne des environs de Béja. Mais ces rapprochements, quelle que soit leur pertinence, n'autorisent aucune hypothèse sur la localisation du siège. Quant au rapprochement (proposé par L. MAURIN et J. PEYRAS, dans *Cahiers de Tunisie* 19, 1971, p. 92) de *Cresima* avec Ain Guerbcha (*Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XIX, 24), il est arbitraire. Notices sur le siège : J. MESNAGE, *loc. cit.* ; J. FERRON, dans *DHGE* 13, 1029).

CVBDENSIS PLEBS

Le siège du catholique Thomas, 164^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à la Conférence sans compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 133, l. 140, p. 754), était situé en Proconsulaire, selon l'indication donnée par la souscription, en 16^e position, de Gentilis, *episcopus sanctae ecclesiae Cubdensis*, au bas de la lettre synodale des évêques de Proconsulaire en 646 (MANSI 10, 939). Il n'est pas possible de préciser davantage. Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 192 ; J. FERRON, dans *DHGE* 13, 1083.

CVFRVTENSIS PLEBS

Ce siège était occupé en 411 par le catholique Felicianus, 133^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à la

Conférence sans compétiteur donatiste, ce dernier ayant été récemment déposé par les siens (*Gesta*, I, 128, l. 120-129, l. 2, p. 740). Cet évêché était situé en Byzacène, selon l'indication de la *Notitia* de 484 (*Byz.*, 62 = *CSEL*, 7, p. 126 : *Eliodorus Cufrutensis*). On ne peut préciser davantage. Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 192 ; J. FERRON, dans *DHGE* 13, 1095.

CVICVL (C 8)

Le siège était occupé en 411 par le seul évêque catholique Cresconius, 21^e signataire du *mandatum* de son Église (*Gesta*, I, 121, l. 16, p. 712). Cet évêché de Numidie a été localisé par voie épigraphique à Djemila : *Atlas Arch. Alg.*, f. 16, Sétif, n° 233 ; *CIL* VIII, p. 708 ; 968 ; 979 ; 1896. Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 283-284 ; A. BERTHIER, dans *DHGE* 13, 1095-1097).

CVLLITANA PLEBS

Le siège désigné par cet ethnique dans les *Actes* de 411 était occupé, du côté des catholiques, par l'évêque Victor, 72^e signataire du *mandatum* de son Église, et, du côté des schismatiques, par l'évêque Fidentius, 173^e sur la liste des souscriptions de son Église (*Gesta*, I, 126, l. 105, p. 724 ; 201, l. 76, p. 866). On rattache ordinairement le siège ainsi désigné à la ville numide côtière de *Chullu*, maintenant Collo (en A 7 sur la carte : cf. *Atlas Arch. Alg.*, f. 8, Philippeville, n° 29). Cependant, cette attribution n'est plus certaine depuis la récente découverte d'une inscription qui fait connaître une cité du nom de *Chul*, en Proconsulaire, plus précisément au lieu-dit Medeïna, à la sortie du village de Beni Khalled, dans le Cap Bon (en B 3 sur notre carte : cf. A. BESCHAOUCH, dans *CRAI*, 1975, p. 112). Nous maintiendrons cependant l'attribution des

évêques de 411 à *Chullu* (Collo). Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 274-275 ; A. BERTHIER, dans *DHGE* 13, 1103-1104.

CVLVSITANA PLEBS

Le siège de l'évêque Vincentius, porte-parole (*actor*) de l'Église catholique, présent à la Conférence sans compétiteur donatiste, lequel s'était, semble-t-il, rallié peu auparavant (*Gesta*, I, 138, l. 7-12, p. 786), était situé en Proconsulaire, l'ethnique *Culsitanus* de la *Notitia* de 484 (*Proc.*, 33 = *CSEL* 7, p. 118 : *Aemilius Culsitanus*) devant représenter, avec une syncope banale, autant l'ethnique du texte de 411 que la *Culusitana ciuitas* de VICTOR DE VITA (III, 26 = *CSEL* 7, p. 84). Ce que nous savons de la carrière de Vincentius et notamment de son rôle au sein des évêques de Proconsulaire confirme au demeurant cette appartenance (cf. *PCBE I. Afrique*, p. 1210-1212, s. v. Vincentius 3).

Peut-on préciser davantage ? L'*Itinéraire d'Antonin* (57, 4 = éd. O. Cuntz, p. 8) indique la station de *Casula* sur la route de Carthage à *Clipea* (Kelibia), à 20 milles de *Maxula* (Radès) et 25 milles de *Curubi(s)* (Korba). Mais la tradition manuscrite de ce routier comporte la variante *Culusa*, dont la leçon *Casula* pourrait être tenue pour une *lectio facillior*. Par ailleurs, on lit sur des ostraka en cursive de Carthage la séquence *Vol[...]* *Cal[...]* et *Vol[itan]* *Colossini* (ou *Calassini*) : en l'absence de fac-similé pour ce texte on ne peut vérifier la lecture : cf. *Journal des Savants*, 1911, p. 517), où le second des deux ethniques peut être rapproché de *Culusitanus*. Or PROLÉMÉE (IV, 3, 9 = éd. C. Müller, p. 653) mentionne *Vol* précisément après *Maxula (Palaia)*. Il existe donc — mais, il est vrai, au prix de quelques corrections — un faisceau d'indications tendant à localiser *Culus(i)* (ou *Culus[a]*?) non loin de Carthage, à la base du Cap Bon. Il faut ajouter cependant que la

dérivation suffixale de l'ethnique *Culusitanus* postule en principe un toponyme *Culusi* que les références précédentes n'attestent pas. Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 193; J. FERRON, dans *DHGE* 13, 1105.

CVRVBIS (B 2)

Le siège du donatiste Victor, 143^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à la Conférence sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 198, l. 81, p. 854), était situé à *Curubis*, en Proconsulaire, actuellement Korba, sur la côte orientale du Cap Bon : *Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XXX, Nabeul, n^o 61; *CIL* VIII, p. 127; 928; 1282; 2438. Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 99; J. FERRON, dans *DHGE* 13, 1115-1116.

DIANENSIS PLEBS

Cet évêché était représenté à la Conférence par le donatiste Fidentius, 118^e signataire, du *mandatum* de son Église, sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 198, l. 22, p. 850). Nous avons proposé de situer ce siège en Numidie centrale, à *Diana Veleranorum*, actuellement Aïn Zana (*Atlas Arch. Alg.*, f. 27, Batna, n^o 62 : en C 8 sur notre carte).

Cependant, deux autres lieux-dits homonymes peuvent revendiquer le siège. D'abord, un lieu-dit *Diana*, que l'*Itinéraire d'Antonin* (21, 1 = éd. O. Cuntz, p. 3) situe à 32 milles d'*Hippo Regius* (Hippone) et 15 milles de *Tuniza* (La Calle); la *Table de Peutinger* (segm. IV, 4) présente approximativement aux mêmes distances entre ces deux villes le dessin d'une *mansio* anonyme qui pourrait figurer la station de *Diana* de l'*Itinéraire d'Antonin*, confirmé sur ce point par le *Géographe de Ravenne* (V, 5 = éd. Pinder-Parthey, p. 348). Par ailleurs, la *Table de Peutinger*

(segm. IV, 3) signale un lieu-dit *Odiana* à 50 milles d'*Hippo Regius* et à 25 milles d'*Ad Aquas*, c'est-à-dire dans la même région des confins est du territoire d'Hippone, mais sur la route de Carthage et un peu plus au sud, aux distances où l'*Itinéraire d'Antonin* (43, 1 = éd. O. Cuntz, p. 6) place *Onellaba*. La question se pose alors de savoir si ne doivent pas être réduits à l'unité ces deux lieux-dits, *Diana* et *Odiana*, si proches graphiquement et géographiquement : ce serait peut-être la cité de *Zana* que le géographe arabe El Bekri présente comme la première étape pour qui se dirige vers Kairouan à partir de Bône (dans ce sens, cf. J. PEYRAS, « Deux études de toponymie et de topographie de l'Afrique antique », *Ant. Afr.* 22, 1986, p. 245-246). Le Fidentius de 411 peut avoir été l'évêque de cette *Diana* de la Numidie d'Hippone, bien qu'on puisse s'étonner qu'un schismatique ait pu se maintenir sans compétiteur catholique dans cette région où l'influence d'Augustin se faisait si fortement sentir.

On ne peut enfin écarter la possibilité que le même évêque ait été alors, en Maurétanie Sitifienne, titulaire d'un siège établi au lieu-dit *Kastellum Diane[n]se*, qu'une inscription a permis de localiser à Guellal, soit à 18 km au sud de Sétif (*Atlas Arch. Alg.*, f. 16, Sétif, n^o 368; *CIL* VIII, 8701). Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 394; J. FERRON, dans *DHGE* 14, 378-379.

DICES (?), DICIT(ANA) PLEBS

La leçon de la deuxième main du manuscrit des *Actes*, adoptée par les éditeurs, *Dicit(anus)* (dixit : P^A) peut être développée en un ethnique qui désignerait le siège du donatiste Maximinus, 61^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à la Conférence sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 187, l. 77, p. 834). On a rapproché cet éventuel toponyme de la mention épigraphique, dans la

région au nord de *Vicus Augusti*, d'un *fundus* [...]itanus, dont la lacune initiale, brève, pourrait être restituée en [Dic]itanus (cf. *BAC*, 1892, p. 485-486; *Atlas Arch Tun.*, 1/50.000^e, f. XLIX, Sidi bou Ali, n° 197). On reste en Byzacène, sinon précisément au même lieu, avec un autre rapprochement, qui tendrait à identifier le siège de Maximinus avec celui de Candidus, *episcopus ... Dicensis*, signataire (en 9^e position) de la lettre synodale des évêques de Byzacène en 646 (MANSI 10, 927). Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 137; J. FERRON, dans *DHGE* 14, 393.

DIONYSIANA

Le siège du donatiste Victor *Dionisianensis*, 129^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à la Conférence sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 198, l. 45, p. 852), était situé en Byzacène, selon l'indication de la *Notitia* de 484 (*Byz.*, 111 = *CSEL* 7, p. 127), qui mentionne l'évêché comme vacant et fait référence au toponyme *Dionysiana* (et non à l'ethnique), comme, au demeurant, le texte des *Sententiae episcoporum* de 256 (48 = *CSEL* 3¹, p. 453 : *Pomponius a Dionysiana*). On ne peut préciser davantage. Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 194; J. FERRON, dans *DHGE* 14, 505.

DRVENSIS PLEBS

Le texte de 411 fournit l'unique mention du siège du donatiste Antonianus, 96^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à la Conférence sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 197, l. 29, p. 846). On a rapproché (J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 194) de cet ethnique l'Henchir bou Driès, à la frontière algéro-tunisienne, au sud-est de Tébessa : *Atlas Arch. Alg.*, f. 40, Feriana, n° 62.

Mais ce rapprochement suscité par la seule proximité phonétique est très aléatoire. Notices sur le siège : J. MESNAGE, *loc. cit.*; J. FERRON, dans *DHGE* 14, 821.

DRVSILIANENSIS PLEBS

Les *Actes* de 411 fournissent la seule mention de ce siège, représenté à la Conférence à la fois par le catholique Rufinus, 37^e signataire du *mandatum* de son Église, et par le donatiste Festitutus, 67^e sur la liste des souscriptions de la lettre synodale schismatique (*Gesta*, I, 121, l. 68, p. 716; 187, l. 97, p. 836). La *Table de Peutinger* (segm. V, 2) indique la station de *Drusiliana* entre *Siguese* et *Thacia*, à 7 milles de cette dernière cité (aujourd'hui Bordj Messaoudi); cette localisation est confirmée par l'*Anonyme de Ravenne* (III, 6 = éd. Schnetz, p. 39, l. 50) qui signale de même *Drusiliana*, en sens inverse, à la suite de *Calia* (= *T[h]acia*). La localisation plus précise à l'Henchir Khanguet el Kedim, proposée par Ch. TISSOT (*Géographie*, II, p. 370) et reprise par J. MESNAGE (*Afrique chrétienne*, p. 97), repose sur la découverte d'une borne dont la dernière ligne indiquerait la finale du toponyme : [*Drusi*] *lianae*. Notices sur le siège : J. MESNAGE, *loc. cit.*; J. FERRON, dans *DHGE* 14, 821.

DVSENSIS PLEBS

Le siège du donatiste Bebianus, 139^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à la Conférence sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 198, l. 69, p. 854), n'est mentionné que par les *Actes* de 411. Aucune hypothèse sérieuse ne peut être faite sur son identification. Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 195; J. FERRON, *DHGE* 14, 1208.

DVSITANA PLEBS : cf. TIGISIS 2

EDISTIANENSIS PLEBS

L'unique mention de ce siège est la souscription du donatiste Miggin, 117^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à la Conférence sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 198, l. 20, p. 850). Aucun élément n'autorise une hypothèse de localisation, si ce n'est la suffixation du toponyme, qui pourrait suggérer une localisation en Byzacène (sur ces finales toponymiques, cf. t. I, p. 135-137). Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 195; J. FERRON, dans *DHGE* 14, 1437.

EMINENTIANENSIS PLEBS

On situera en Maurétanie Sitifienne le siège du donatiste Marcianus, qui n'a pu parvenir à Carthage, et pour qui a souscrit en route l'évêque donatiste Felix de *Noua Sinna* (*Gesta*, I, 208, l. 8, p. 896), si l'on admet la correction *Eminentianensis* de la graphie *Eminentius* donnée pour le siège par le manuscrit des *Actes*. La localisation en Sitifienne est en effet attestée par la *Notitia* de 484 (*Sitif.*, 14 = *CSEL* 7, p. 132 : *Victor Eminentianensis*). On ne peut préciser davantage. Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 413; J. FERRON, dans *DHGE* 15, 413-414.

ENERENSIS PLEBS

Les *Actes* de 411 fournissent l'unique mention du siège du catholique Maximinus, 184^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à la Conférence sans compétiteur

donatiste (*Gesta*, I, 133, l. 264, p. 764). Que ce soit un évêque donatiste du nom de Quoduultdeus, qui peut avoir été l'évêque de *Vol*, qui excuse l'absence pour cause de maladie de l'adversaire schismatique de Maximinus (*Gesta*, I, 133, l. 268-269, p. 764), a suggéré à J. MESNAGE (*Afrique chrétienne*, p. 196) que ce siège inconnu par ailleurs devait être en réalité *Vres* (Bordj bou Djadi, proche de Carthage). Mais, même si Quoduultdeus est bien l'évêque de *Vol*, l'incertitude où nous sommes sur la localisation précise de ce siège (cf. *infra*, s.v. *Volitana plebs*) ne permet pas de suivre cette suggestion. Notices sur le siège : J. MESNAGE *loc. cit.*; J. FERRON, dans *DHGE* 15, 461.

EQVIZETO (C 9)

Le siège du donatiste Victor, 169^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à la Conférence sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 201, l. 55, p. 864), était situé en Maurétanie Sitifienne, d'après l'indication de la *Notitia* de 484 (*Sitif.*, 11 = *CSEL* 7, p. 132 : *Pacalus Equizotensis*). Plus précisément, l'étude comparée des données de la *Table de Peutinger* (segm. II, 1), qui place *Equezeto* à 10 milles à l'ouest de *Thamascani* (Kherbet Zembia), et des milliaires *CIL* VIII, 10427.10428 et 10429 permet de placer la localité antique à El Hammadia (ex-Lecourbe) avec une très grande probabilité (discussion complète dans *Allas Arch. Alg.*, f. 15, Akbou, n° 91). Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 321; J. FERRON, dans *DHGE* 15, 660.

FERADI MAIVS : cf. PHERADI MAIVS

FERADI MINVS : cf. PHERADI MINVS

FICENSIS PLEBS

Le siège du catholique Felix, qui figure sur une liste additionnelle, et est présent à la Conférence sans compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 215, l. 22, p. 902), était situé en Maurétanie Sitifienne d'après l'indication donnée par la *Notitia* de 484 (*Sitif.*, 22 = *CSEL* 7, p. 132 : *Auus Ficensis*). Il s'agit du lieu-dit *Ad Ficum*, que la *Table de Peutinger* (segm. II, 4-5) place sur la route de *Cuicul* (Djemila) à *Igilgili* (Djidjelli), entre *Mopti* et *Ad Basilicam*, à 48 milles d'*Igilgili*, tandis que l'*Itinéraire d'Antonin* (40, 4 = éd. O. Cuntz, p. 5) le situe entre *Ad Basilicam* et *Igilgili*, à seulement 33 milles de cette dernière ville. Les stations *Ad Basilicam* et *Ad Ficum* apparaissent ainsi dans un ordre différent sur les deux routiers, sans qu'on ait de raison de préférer l'indication de l'un à celle de l'autre (cf. la discussion sur ces données dans St. GSELL, *Atlas Arch. Alg.*, f. 7, Bougie, n° 77 ; au n° 82, St. Gsell rejette la localisation proposée à Djemâa Si Belkassem). Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 317-318 ; J. FERRON, dans *DHGE* 16, 1395-1396.

FISS(I)ANENSIS PLEBS

Le siège du donatiste Turradius, 195° signataire du *mandatum* de son Église, présent à la Conférence sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 202, l. 9, p. 870), a chance d'avoir été situé en Byzacène, si on l'identifie au siège *Fiscianensis* (var. *Fissianensis*) représenté par le maximianiste Donatus au synode de *Cebarsussi* en 393 (*AvG.*, *Enarr. in Psalm.* 36, II, 20 = *CCL* 38, p. 365). On sait en effet que les évêques présents à cette réunion étaient en quasi-totalité byzacéniens. On ne peut cependant écarter l'hypothèse d'une localisation à *Nobas Fusciani*, station mentionnée par la *Table de Peutinger*

(segm. III, 1) sur la route de *Cuicul* (Djemila) à *Mileu* (Mila), à 19 milles de cette dernière ville (hypothèse de localisation chez Ch. TISSOT, *Géographie*, II, p. 408). Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 198 ; J. FERRON, dans *DHGE* 17, 278-279, s. v. *Fissiana*.

FLVMENPISCENSIS PLEBS (C-D 9)

Le siège du donatiste Restitutus, 220° signataire du *mandatum* de son Église, présent à la Conférence sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 206, l. 26, p. 876), était situé en Maurétanie Sitifienne, comme l'indique la *Notitia* de 484 (*Sitif.*, 25 = *CSEL* 7, p. 133 : *Victor Flumenpiscensis*). Selon OPTAT (II, 18 = *CSEL* 26, p. 51), le siège était proche de *Zabi* (Bechilga) et de *Lemellef* (Bordj Rhedir) ; l'identification du *Flumen Piscense* avec l'Oued Ksob, qui se jette dans le Chott El Hodna, est couramment admise, avec une hypothèse de localisation plus précise du lieu-dit à la « ferme Trabia », au Kherbet ced bel Abbas : *Atlas Arch. Alg.*, f. 25, Msila, n° 70. Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 271 ; J. FERRON, dans *DHGE* 17, 681-682.

FORMENSIS PLEBS

Le siège du donatiste Iustus, pour lequel, retenu en chemin par la maladie, l'évêque schismatique Martialis d'*Idicra* a souscrit (*Gesta*, I, 209, l. 7, p. 896), était situé en Numidie, où la *Notitia* de 484 situe deux sièges portant le même ethnique (*Num.*, 104 et 108 = *CSEL* 7, p. 123 : *Ponticanus Formensis*, *Mensor Formensis*). Que Martialis d'*Idicra* se soit chargé de sa procuration suggère un voisinage géographique des deux évêques, ce que confirme le texte d'OPTAT II, 18 (*CSEL* 26, p. 53) où l'on voit Felix *Idicrensis* participer avec Vrbanus *Formensis* à une

expédition donatiste contre *Tipasa* de Maurétanie. On situera donc la *Formensis plebs* de 411 dans les parages d'*Idicra* (Azziz ben Tellis : en C 8 sur la carte). Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 413-414; J. FERRON, dans *DHGE* 17, 1080-1081.

FVRNITANA PLEBS

Une *ecclesia Furnitana* était représentée à la Conférence par le donatiste Florentinus, 145^e signataire du *mandatum* de son Église, présent en séance sans compétiteur catholique mentionné (*Gesta*, I, 198, l. 85, p. 856). Le problème est qu'il existe deux localités présentant le même ethnique, l'une et l'autre dûment localisée, l'une, *Furnos Maius*, à Aïn Fournou (en C 3 sur la carte : *Atlas Arch. Tun.*, 1/100.000^e, f. XXV, Jama, n° 187), l'autre, *Furnos Minus*, à Henchir Msaadine (en B 3 sur la carte : *Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XIX, Tebourba, n° 235). Le seul évêque *Furnitanus* attribuable en toute sûreté à l'une des deux cités est Siméon, évêque de *Furnos Maius* en 525-533, localement attesté par une inscription (cf. *PCBE I. Afrique*, p. 1084, s. v. Siméon). Il n'y a aucune raison décisive d'attribuer l'évêque Florentinus à l'une plutôt qu'à l'autre cité. Notices sur ces sièges : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 67 (*Furnos Maius*) et 122 (*Furnos Minus*); J. FERRON, dans *DHGE* 19, 472-474.

GAGVARITANA PLEBS

Le siège de l'évêque catholique Rogatus, 129^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à la Conférence sans compétiteur donatiste (ce dernier s'était rallié : *Gesta*, I, 128, l. 109-111, p. 738), était situé en Byzacène, selon l'indication de la *Notitia* de 484, si du moins on admet qu'il s'agit dans les deux textes du même ethnique, en dépit

d'une légère variante dans les graphies (*Not.*, *Byz.*, 100 = *CSEL* 7, p. 127 : *Victor Gauuaritanus*). Une dédicace à Saturne récemment mise au jour (communication d'A. Beschaouch devant la Commission d'Histoire et d'Archéologie de l'Afrique du Nord, séance du 19 juin 1989) présente à l'avant-dernière ligne le groupe de lettres : FLAMGAOARI, où l'on peut interpréter GAOARI comme un toponyme. Dans la mesure où la graphie (sinon la prononciation) *o pour *u/uw n'est pas surprenante en Afrique, on peut songer à en rapprocher le radical de l'ethnique *Gauuaritanus*. Cependant, la région d'*Aradi* (Bou Arada) d'où provient l'inscription n'est pas située en Byzacène, mais en Proconsulaire. Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 200; J. FERRON, dans *DHGE* 19, 661.

GARBENSIS PLEBS

Le siège de l'évêque donatiste Felix, pour lequel, retenu en chemin par la maladie, l'évêque schismatique Martialis d'*Idicra* a souscrit (*Gesta*, I, 209, l. 7, p. 896 : comme pour Iustus *Formensis*, cf. *supra* s. v.), était situé en Numidie, selon l'indication de la *Notitia* de 484 (*Num.*, 102 = *CSEL* 7, p. 123 : *Felix Garbensis*). Comme dans le cas de Justus *Formensis*, que Martialis d'*Idicra* se soit chargé de sa procuration suggère un voisinage géographique entre les deux évêques, et donc une localisation dans les parages d'*Idicra* (Azziz ben Tellis : en C 8 sur la carte). Les hypothèses d'identification plus précise du siège à l'Henchir Aïn Garb (cf. J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 292) ou à Aïn Tamda, dans la vallée de l'oued bou Chareb (St. GSELL, *Atlas Arch. Alg.*, f. 17, Constantine, n° 44), reposent sur des ressemblances phonétiques dont la prise en considération reste aléatoire. Notices sur le siège : J. MESNAGE, *loc. cit.*; S. LANCEL, dans *DHGE* 19, 1155.

GATIANENSIS PLEBS

Le siège du donatiste Victor, 147^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à la Conférence sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 198, l. 90, p. 856), était situé en Byzacène, selon plusieurs indications concordantes, et tout d'abord la précision fournie par VICTOR DE VITA (II, 101 = *CSEL* 7, p. 71) sur les signataires, en 484, du *Liber fidei catholicae* : « Bonifatium Foratianensem et Bonifatium Gatianensem, episcopos Bizacenos. » L'évêque Bonifatius *Gatianensis* mourut primat de sa province de Byzacène au début du VI^e siècle, comme l'indiquent des documents lus lors de la deuxième session du concile de Carthage en 525 (*Concilia Africae*, *CCL* 149, p. 276, l. 136 ; sur la carrière de Bonifatius, cf. *PCBE I. Afrique*, p. 156-157, s. v. Bonifatius 18). Enfin, l'évêque Ianuarius, *episcopus Gallianensis*, figure en 646 en 6^e position parmi les évêques de Byzacène signataires de la lettre synodale adressée à l'empereur Constant II (*MANSI* 10, 927). Rien ne permet de situer plus précisément ce siège dont la graphie *Gratianensis*, défendue par MESNAGE (*Afrique chrétienne*, p. 201) et adoptée par Ch. COURTOIS (*Victor de Vita et son œuvre*, Alger 1954, p. 48), ne repose que sur une variante unique de la tradition manuscrite de Victor de Vita. Notons cependant que la leçon retenue par Ch. Munier dans son édition des *Concilia Africae* pour la mention de Bonifatius au concile de 525 est *Gratianensis* (*CCL* 149, p. 276, l. 136) ; mais, dans l'index de cette édition (p. 375 et 376), c'est la leçon *Gatianensis* qui figure. Notices sur le siège : J. MESNAGE, *loc. cit.* ; S. LANCEL, dans *DHGE* 19, 1404.

GAZABIANENSIS PLEBS

La souscription (en 174^e position) du donatiste Saturninus, présent à la Conférence sans compétiteur catholique

(*Gesta*, I, 201, l. 78, p. 866), constitue l'unique mention de ce siège, qu'il ne semble pas justifié pour autant de confondre avec le siège numide *Gaudiabensis* (attesté par la *Notitia* de 484, *Num.* 93 = *CSEL* 7, p. 122 : *Victor Gaudiabensis*), comme l'ont fait Ch. TISSOT (*Géographie*, II, p. 778) et J. MESNAGE (*Afrique chrétienne*, p. 414). Notices sur le siège : J. MESNAGE, *loc. cit.* ; S. LANCEL, dans *DHGE* 20, 178.

GEGITANA PLEBS

Un évêque catholique du nom de Quadratus, *episcopus plebis Gegitanæ*, souscrivit en 130^e position le *mandatum* de son Église, et affirma en séance, sans être contredit, qu'il n'y avait jamais eu là d'évêque donatiste (*Gesta*, I, 128, l. 112, p. 738). Compte tenu de la grande rareté du nom, c'est probablement lui dont le nom, sans indication du siège, figure (40^e) dans la suscription de la lettre synodale du concile numide réuni à Mileu (Mila) en 416 (*AvG.*, *Ep.* 176 = *CSEL* 44, p. 664). Le siège aurait donc été situé en Numidie.

En fait, il semble très probable qu'il y avait deux sièges de ce nom : 1. La *Notitia* de 484 place parmi les évêques de Maurétanie Sitifienne un Constantius *Gegitanus* (*Not.*, *Sitif.*, 13 = *CSEL* 7, p. 132). — 2. Cette indication ne s'accorde pas avec les données relatives au toponyme *Gegite*, que l'*Anonyme de Ravenne* (III, 6 = éd. Schnetz, p. 39) place entre *Thacora* (Taoura) et *Naraggara* (Sakiet Sidi Youssef), donc en Numidie ecclésiastique, mais à la limite de la Proconsulaire. Cette situation est précisée par la *Table de Peutinger* (segm. IV, 4), où *Gegetu* est situé à 5 milles de *Thagura* et à une distance non chiffrée de *Naraggara* ; mais on sait par un autre routier, l'*Itinéraire d'Antonin* (41, 6 = éd. O. Cuntz, p. 6), que *Tagora* (= *Thagura*) était distant de 20 milles de *Naraggara*, ce qui place *Gegetu* (*Gegite*) à 15 milles de *Naraggara* (en C 5 sur notre

carte). On a proposé, sans raison décisive, mais avec de bonnes probabilités, d'identifier le site antique avec l'actuel lieu-dit Henchir el Gonaï (*Atlas Arch. Alg.*, f. 19, Le Kef, nos 84 et 73, où St. GSELL discute les données sans conclure). C'est en ce lieu-dit numide de *Gegite* qu'il convient de placer le siège de Quadratus.

Reste le problème posé par la mention faite par VICTOR DE VITA (I, 29 = *CSEL* 7, p. 13) d'un évêque Vincentius *Gigitanus* parmi les rares survivants de l'épiscopat de Proconsulaire à la mort (456/457) de Deogratias de Carthage. A la suite de J. MESNAGE (*Afrique chrétienne*, p. 414), Ch. COURTOIS (*Les Vandales et l'Afrique*, p. 291; *Victor de Vita et son œuvre*, Alger 1954, p. 61 et 78, n. 87), lui-même suivi par J.-L. MAIER (*L'épiscopat de l'Afrique romaine*, p. 444), a identifié ce Vincentius avec le Vincentius *Ziggensis* que la *Notitia* de 484 fait figurer, avec la mention *in exil(io)*, parmi les évêques de Proconsulaire. La correction *Gigitanus-Ziggensis* apparaît forcée, d'autant plus que Victor de Vita ne nous dit pas (contrairement à ce qu'affirme Ch. COURTOIS, *loc. cit.*, p. 61 et 78, n. 87) que Vincentius *Gigitanus* ait dû s'exiler vers 457. D'autre part, l'évêque cité par Victor de Vita est clairement un évêque de Proconsulaire, alors que *Gegite*, nous l'avons vu, est en Numidie, très proche il est vrai de la Proconsulaire. Notices sur le siège : J. MESNAGE, *loc. cit.*; S. LANCEL, dans *DHGE* 20, 248-249.

GEMELLENSIS PLEBS

Le donatiste Burcaton, *episcopus Gemellensis*, 226° signataire du *mandatum* de son Église, proclama hautement en séance n'avoir jamais eu de compétiteur catholique (*Gesta*, I, 206, l. 43, p. 876). Le problème est que nos documents nous font connaître trois *Gemellae* africaines bien distinctes.

1. *Gemellae* de Byzacène : sur la double indication de

l'itinéraire d'Antonin (77,5 = éd. O. Cuntz, p. 11) et de la *Table de Peutinger* (segm. IV, 5-V, 1 : *uico Gemellas*) on s'accorde depuis longtemps à placer le *uico* byzacénien de *Gemellae* à l'Henchir Sidi Aïch, à 40 km au nord de Gafsa, en E 4 sur notre carte (*CIL* VIII, p. 28; 1174; 2349; discussion dans Ch. TISSOT, *Géographie*, II, p. 678, n. 1).

2. *Gemellae* de Numidie est depuis longtemps localisé grâce à l'épigraphie à l'Henchir El Kasbat, au sud-ouest de Biskra, en E 8 sur notre carte (*CIL* VIII, 2482; *Atlas Arch. Alg.*, f. 48, Biskra, n° 65).

3. Un troisième lieu-dit du nom de *Gemellae* est indiqué à deux reprises par *l'itinéraire d'Antonin* (32,7 et 34,5 = éd. O. Cuntz, p. 4) à 25 milles de *Silifi* (Sétif), d'une part en venant de Lambèse par *Tadulli* et *Noua Sparsa*, d'autre part en venant de Lambèse par *Diana* et *Noua Petra* : la station se trouvait donc à la convergence de deux routes distinctes venant du sud-est et se dirigeant vers Sétif; elle n'a pas encore été formellement identifiée, mais doit être recherchée dans le secteur défini par les points 460, 470, 471 et 472 de la feuille 16 de *l'Atlas Arch. Alg.*, en C 8 sur notre carte (discussion dans Ch. TISSOT, *Géographie*, II, p. 509 et St. GSELL, *loc. cit.*, f. 16, Sétif, n° 364, p. 25). En toute hypothèse, le site est en Numidie, mais proche des limites de la Maurétanie Sitifienne.

Auquel de ces trois lieux-dits homonymes attribuer l'évêque donatiste de 411? On peut être raisonnablement enclin à le placer dans l'une ou l'autre des deux localités numides, mais sans pouvoir exclure *Gemellae* de Byzacène. Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 23; 250; 336; S. LANCEL, dans *DHGE* 20, 327-328.

GERMANIENSIS PLEBS

Le siège de l'évêque catholique Innocentius *Germaniensis*, 14° signataire du *mandatum* de son Église, présent à la Conférence sans compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 120, l. 24,

p. 710), était situé en Numidie, selon l'indication de la *Notitia* de 484 (*Num.*, 97 = *CSEL* 7, p. 122 : *Crescentianus Germaniensis*). On peut préciser cette localisation grâce à la *Table de Peulinger* (segm. IV, 2), qui situe *Ad Germani* sur la route de *Thamugadi* (Timgad) à *Theueste* (Tébessa), entre *Vegesala* (Ksar el Kelb) et *Ad Aquas Caesaris* (Youks), à 35 milles de cette localité. Il est donc très vraisemblable que le siège *Germaniensis* doit être recherché entre les points 168, 169, 170 et 266 de l'*Atlas Arch. Alg.*, f. 28, Aïn Beida (en D 5/6 sur notre carte). Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 311 ; S. LANCEL, dans *DHGE* 20, 940.

GIBBENSIS PLEBS (C 7)

Le siège de l'évêque donatiste Victor *Gibbensis*, 181^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à la Conférence sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 201, l. 101, p. 866), était situé en Numidie, localisé grâce à l'épigraphie au lieu-dit Ksar Kalaba (*CIL* VIII, p. 439 ; 956 ; 1774 ; *Atlas Arch. Alg.*, f. 27, Batna, n° 149). Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 310 ; S. LANCEL, dans *DHGE* 20, 1232.

GIGTHIS, GITTENSIS PLEBS (F 2)

Le siège du catholique Catulinus, *episcopus plebis Gillensis*, 200^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à la Conférence sans compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 133, l. 355, p. 770), doit être attribué à la localité de *Gigthis*, dont la graphie *Gil(t)i* est bien attestée dans l'*Itinéraire d'Antonin* (60, 1 et 518, 5 = éd. O. Cuntz, p. 9 et 83), et que l'épigraphie a permis de situer sur le littoral sud tunisien, en face de l'île de Djerba, à 30 km au nord-est de Medenine, au lieu-dit Bou Ghrara (*CIL* VIII, p. 6 ;

1146 ; 2293). Bien que l'*ecclesia Gillensis* ne figure pas sur la liste des cinq sièges de la province ecclésiastique de Tripolitaine que présente la *Notitia* de 484 (cf. *CSEL* 7, p. 133), il est à peu près certain que cet évêché faisait partie de cette province du point de vue ecclésiastique : en 411, sur la liste de l'épiscopat catholique, Catulinus de *Gigthis* figure dans un petit groupe où sont rassemblés une grande partie des évêques de Tripolitaine, au mépris de l'ordre d'ancienneté qui régissait en principe le rang de souscription (cf. t. I, p. 174). Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 71-72 ; S. LANCEL, dans *DHGE* 20, 1298-1299.

GIRBA (F 2)

Le siège du catholique Quoduultdeus, 74^e signataire du *mandatum* de son Église, et du donatiste Euasius, 160^e sur la liste schismatique, l'un et l'autre présents à la Conférence (*Gesta*, I, 126, l. 111, p. 726 ; 199, l. 3, p. 818), était situé dans l'île de Djerba (*CIL* VIII, p. 9 ; 922 ; 1151 ; 2306), et plus précisément à Houmt Souk, sur la côte nord de l'île, plutôt qu'à El Kantara. Le diocèse de *Girba* faisait normalement partie de la province ecclésiastique de Tripolitaine (cf. *Notitia* de 484, *Trip.* = *CSEL* 7, p. 133). Il semble cependant qu'il y ait eu parfois des hésitations sur cette appartenance : ainsi l'évêque Vrbanus de *Girba*, exilé par Geiséric vers 440, n'est pas compté par VICTOR DE VITA (I, 23 = *CSEL* 7, p. 11) au nombre des évêques de Tripolitaine. D'autre part, il semble qu'au moins à certaines époques, il y ait eu deux évêques de *Girba* : au concile réuni à Carthage en 525 figurent à la fois un Donatus *episcopus plebis Gerbitanae* (*Concilia Africae*, *CCL* 149, p. 272, l. 61) et un Vincentius *episcopus plebis Geruilanae, legatus prouvinciae Tripolitanae* (*ibid.*, p. 271, l. 8) : nous savons que ce dernier évêque avait été sommé peu auparavant de restituer les *plebes* dépendant de

Tamalluma (= *Turris Tamalluma*, Telmine) qu'il s'était indûment attribuées (cf. *PCBE I. Afrique*, p. 1213-1214, s. v. Vincentius 7). Sur l'hésitation *Meninx-Girba* dans la dénomination antique de Djerba, cf. en dernier lieu A. BESCHAOUCH, dans *CRAI*, 1986, p. 533-535. Ce n'est qu'à basse époque que le toponyme *Girba*, plus précisément appliqué à Houmt Souk, évince *Meninx*, qui désigne plus précisément Bordj el Kantara au sud-est de l'île. L'une et l'autre localité ont pu abriter une *principalis cathedra*, ce qui expliquerait la coexistence, parfois, de deux évêques. En revanche, qu'au synode maximianiste de *Cebarsussi*, en 393, Proculus *Girbilanus* ait souscrit par procuration pour un de ses collègues, Gallonius (Avg., *Enarr. in Psalm.* 36, II, 20 = *CCL* 38, p. 366), ne signifie pas *ipso facto* que Gallonius fût un deuxième évêque de *Girba*, comme le pensait J. MESNAGE (*Afrique chrétienne*, p. 56). Notices sur le siège : J. MESNAGE, *loc. cit.*, p. 55-57 ; S. LANCEL, dans *DHGE* 20, 1493-1494.

GISIPENSIS MAIOR PLEBS

La *plebs Gisipensis Maior* était représentée à la Conférence par le catholique Ianuarius, 203^e signataire du *mandatum* de son Église, présent en séance sans compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 133, l. 371, p. 772). Aucun document de nous connu ne fait mention d'une *plebs* ou d'une *ciuitas Gisipensis Minor*. Sous bénéfice d'inventaire, et à titre d'hypothèse, on admettra donc que le siège de Ianuarius n'est autre que celui que la *Notitia* de 484, sous l'éthnique *Gisipensis*, situe en Proconsulaire (*Not., Proc.*, 24 = *CSEL* 7, p. 118), localisation provinciale confirmée par la liste de 646 où l'évêque Mellosus *Gisipensis* figure parmi les évêques présents au synode de Proconsulaire (MANSI 10, 939). L'emplacement de cette localité n'a pas été identifié, mais il est permis de rapprocher le toponyme *Gisipa*(?) de *Cipipa* (var. *Citsipa*) que PROLÉMÉE (IV,

3,8 = éd. C. Müller, p. 650) située dans le nord de la Proconsulaire, entre *Thizica* (Henchir Techga : en A 3 sur la carte) et *Theudali(s)* (Henchir Aouan?). Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 200 ; S. LANCEL, dans *DHGE* 21, 23-24.

GIVFI, GIVFITANA PLEBS (B 3, cadre agrandi)

Si du moins on admet notre correction (à partir de la leçon *Iufil(ana)* du manuscrit des *Actes*), le siège du catholique Victor, 56^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à la Conférence sans compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 126, l. 55, p. 722), était situé à *Giufi*, en Proconsulaire, maintenant Bir Mcherga (*Allas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XXVIII, Oudna, n^o 172 ; *CIL* VIII, p. 108 ; 927 ; 1279 ; 2425). Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 108 ; S. LANCEL, dans *DHGE* 21, 55.

GIVTSITANA SALARIA PLEBS

Cette *plebs* était représentée à la Conférence par l'évêque catholique Proculus, 222^e signataire du *mandatum* de son Église, présent en séance sans compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 135, l. 98, p. 780). Cette mention toponymique n'est pas attestée par ailleurs, mais il est permis de la rapprocher du toponyme *Giufi* (cf. ci-dessus) : outre la ressemblance phonétique, ce rapprochement s'autorise de la présence à proximité de *Giufi*, dans la vallée de l'oued Miliane, d'un lac salé appelé Sebkhâ el Koursia, près duquel a été relevée une inscription mentionnant une *curia Salinensis* (*CIL* VIII, 12258). Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 201 ; S. LANCEL, dans *DHGE* 21, 55-56.

GRATIANOPOLITANA PLEBS

Ce siège était représenté à la Conférence par l'évêque catholique Publicius, 209^e signataire du *mandatum* de son Église, présent en séance, où il eut en face de lui le donatiste Deuterius, dont la souscription cependant n'apparaît pas sur la liste schismatique (*Gesta*, I, 135, l. 24-29, p. 774-776). Le siège était situé en Maurétanie Césarienne, selon l'indication de la *Notitia* de 484 (*Ces.*, 81 = *CSEL* 7, p. 130 : *Talasius Gratianopolitanus*). On ne peut préciser davantage. Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 493 ; S. LANCEL, dans *DHGE* 21, 1228.

GVIRENSIS PLEBS

Cette *plebs* était représentée à la Conférence par le catholique Lucianus, 22^e sur la liste de son Église, présent en séance sans compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 121, l. 19, p. 712). Compte tenu de la rareté du nom, il est tentant d'identifier Lucianus avec un évêque homonyme qui figure au concile de Carthage du 25 août 403 en qualité de légat de Maurétanie Sitifienne (*Concilia Africae*, CCL 149, p. 209, l. 911) : la *plebs Guirensis* serait ainsi en Sitifienne. Mais la *Notitia* de 484 place en Numidie le siège de *Martialis Girensis* (*Not.*, *Num.*, 9 = *CSEL* 7, p. 119). Les deux ethniques, *Guirensis* et *Girensis*, n'étant l'un et l'autre attestés qu'une seule fois, il peut s'agir de deux variantes graphiques, assez proches l'une de l'autre, d'un même toponyme. On ne peut cependant exclure qu'ils doivent être distingués, sur la base d'un radical toponymique commun, *G(u)iru*, qui semble avoir fourni plusieurs lieux-dits distincts attestés dans les documents ecclésiastiques, notamment en Numidie : *Giru Marcelli*, *Giru Tarasi* (*Notitia* de 484, *Num.*, 52 et 121 = *CSEL* 7, p. 121 et 123).

On rappellera l'hypothèse de J. MESNAGE, qui voulait reconnaître dans ce radical les «gour», c'est-à-dire les forteresses naturelles des Berbères. Observons cependant qu'il existe aussi en libyco-berbère une racine (*n*)*gir*, «eau vive». Notices sur le siège : J. MESNAGE, *loc. cit.* ; S. LANCEL, dans *DHGE* 22, 1110-1111.

GVMMITANA PLEBS

Cette communauté était représentée à la Conférence par le catholique Iohannes, qui souscrivit sur une liste additionnelle, présent en séance sans compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 215, l. 30, p. 902). La difficulté d'identification tient au fait qu'il existe deux sites antiques de ce nom, avec une légère variante graphique.

Gumis d'Afrique proconsulaire est situé par l'*Anonyme de Ravenne* (V, 5) entre *Maxula* (Radès) et *Carpi* (Mraïssa). On le place habituellement, mais de façon incertaine, à Bordj Cedria (en B 2/3 sur notre carte : cf. Ch. TISSOT, *Géographie*, I, p. 174 ; II, p. 140 ; *Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XXI, La Goulette, n° 11). Il est possible, mais non certain, que ce soit là le siège du catholique Iohannes en 411.

Gummi de Byzacène était à la fin du v^e siècle le siège de l'évêque Maximus, qui figure dans la *Notitia* de 484 sur la liste des évêques de cette province (*Not.*, *Byz.*, 89 = *CSEL* 7, p. 126). On a proposé d'identifier la localité antique avec le site moderne de Mahdia, sur la côte du Sahel tunisien (en C 2 sur la carte ; cf. *Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. LXXIV, Mahdia, n° 49 ; discussion des données par Ch. COURTOIS, dans *Revue Historique* 195, 1945, p. 195-201). *Gummi* (Mahdia) pourrait avoir été le siège de l'évêque («ille Gummitanus episcopus») qui disputait en 1053 le titre de primat d'Afrique à l'archevêque de Carthage, Thomas (LÉON IX, *Lettres*, PL 143, 729). En revanche, l'attribution à ce même siège de l'évêque

Sabinianus *plebis Gummenartarum*, qui figure au concile de Carthage de 525 (*Concilia Africae*, CCL 149, p. 272, l. 45) est très problématique. Il se peut, comme le pensait J. Mesnage, que cette forme toponymique soit une déformation de *Gummi Naronitarum*, et dans ce cas il s'agirait de *Gum(mi)* de Proconsulaire. Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 42 et 201 ; S. LANCEL, dans *DHGE* 22, 1157-1158.

GVZABETENSIS PLEBS

La souscription du donatiste Innocentius, 157^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à la Conférence sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 198, l. 115, p. 858), fournit l'unique mention de ce siège, qu'il convient de rechercher à une vingtaine de kilomètres au nord-nord-est de *Thamugadi* (Timgad : en D 7 sur la carte), où l'on a retrouvé les vestiges d'une église à l'édification de laquelle avaient notamment concouru les *Cuzabetenses* (cf. *MEFR* 14, 1894, p. 24 ; *Atlas Arch. Alg.*, f. 27, Batna, n^o 278). Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 416 ; S. LANCEL, dans *DHGE* 22, 1322-1323.

GYPSARIENSIS PLEBS

Ce siège, dont il n'est pas d'autre mention dans les listes épiscopales conservées, était représenté à la Conférence par l'évêque catholique Germanus, 128^e sur la liste de son Église. Un évêque donatiste du nom de Fidentius le reconnut à l'appel de sa souscription, mais sans figurer lui-même par la suite sur la liste de souscription de l'Église schismatique (*Gesta*, I, 128, l. 106-108, p. 738).

Un port du nom de *Gypsaria* est situé par PTOLÉMÉE (IV, 2,2 = éd. Müller, p. 592) entre *Mega Acrotèrion* et *Siga* (Takembrit, sur la Tafna), soit dans l'extrême-ouest

de la Maurétanie Césarienne. On a identifié parfois à ce port l'*Artisiga* que l'*Itinéraire d'Antonin* (12,6 = éd. O. Cuntz, p. 2) situe entre *Ad Fratres* et *Portu Caecili*, à 27 milles de *Siga*, et proposé de placer la localité à Honain (St. GSELL, *Atlas Arch. Alg.*, f. 30, Nemours, n^o 4 ; cf. E. CAT, *Essai sur la province romaine de Maurétanie Césarienne*, Paris 1891, p. 159). Cette localisation fondée sur la seule considération des distances reste hypothétique en l'absence, sur le site d'Honain, de tout vestige d'époque romaine.

Par ailleurs, un lieu-dit *Gypsaria Taberna* est situé par la *Table de Peutinger* (segm. VII, 2) sur la côte de Tripolitaine, entre *Pisida (municipium)* et *Sabrattha*, ce qui correspond à la localisation, toutefois plus imprécise, que l'*Anonyme de Ravenne* (III, 5 = éd. Schnetz, p. 37, l. 40) donne au lieu-dit *Cipsaria*, entre *Zita* et *Sabrattha*.

On attribue en général les évêques de 411 à la *Gypsaria* de Maurétanie Césarienne (cf. J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 480 ; Ch. COURTOIS, *Les Vandales et l'Afrique*, p. 89, n. 1 et p. 90, n. 1 ; J.-L. MAIER, *L'épiscopat de l'Afrique romaine*, p. 150). Ce choix peut se recommander du fait qu'une *plebs Gypsariensis* n'est pas attestée parmi les évêchés connus de Tripolitaine (cf. t. I, p. 185-186). À l'inverse, on sait que la Maurétanie Césarienne occidentale était très faiblement représentée à Carthage en 411 (cf. *ibid.*, p. 146-154) ; ces deux évêques seraient seuls à être venus si loin de l'extrême-ouest. Des deux, Fidentius, le donatiste, nous l'avons dit, ne reparait pas par la suite sur la liste schismatique. Le texte ne l'attribuant pas nommément à *Gypsaria* (cf. *Gesta*, I, 128, l. 107-108, p. 738), on peut faire l'hypothèse que Fidentius soit en fait un évêque schismatique d'un diocèse limitrophe de la *plebs Gypsariensis*, qu'il aurait considérée comme étant aussi de son ressort. Deux évêques donatistes du nom de Fidentius figurent sur les listes de 411 : il s'agit dans les deux cas d'évêques très probablement numides qui ne sont d'aucun secours pour la localisation de la *plebs Gypsariensis* (cf.

supra, s. v. *Cullitana plebs* et *Dianensis plebs*). En dépit des difficultés mentionnées plus haut, la localisation sur la côte occidentale de Maurétanie Césarienne apparaît encore la plus probable. Notice sur le siège : S. LANCEL, dans *DHGE* 22, 1362-1363.

HADRVMETVM (C 2)

La *plebs Adrumelina* était représentée à la Conférence d'une part pour les catholiques par Philolocius, 53^e signataire du *mandatum* de son Église, et d'autre part pour les schismatiques par Victorinus, 215^e sur la liste de son parti (*Gesta*, I, 126, l. 45-46, p. 720; 206, l. 15, p. 876). *Hadrumelum*, capitale provinciale de la Byzacène, est aujourd'hui Sousse, en Tunisie. Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 146; S. LANCEL, dans *DHGE* 22, 1493-1495.

HERMIANENSIS PLEBS

Cette communauté était représentée à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Secundianus, 175^e signataire du *mandatum* de son Église (*Gesta*, I, 133, l. 216, p. 760), et par le donatiste Maximianus, 40^e signataire du manifeste de son Église (*Gesta*, I, 187, l. 20, p. 830). Nous savons grâce à la *Notitia* de 484 (*Byz.*, 32 = *CSEL* 7, p. 125 : *Donatus Ermanensis*) que le siège était situé en Byzacène. Il est probable que le toponyme doit être mis en relation avec la ville d'*Hermionè*, l'une des résidences du roi vandale Gélimer, que PROCOPE situe également en Byzacène, et à quatre jours de marche de la mer (*B. V.*, I, 14, 10; cf. I, 17, 4 et 11). Selon Ch. COURTOIS (*Les Vandales et l'Afrique*, p. 250, n. 5), il faudrait rechercher *Hermionè* dans la région de Maktar. Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 202; S. LANCEL, dans *DHGE* 24, 103-104.

HILTENSIS PLEBS

Cette communauté était doublement représentée à la Conférence, par le catholique Hilarius, 202^e signataire du *mandatum* de son Église (*Gesta*, I, 133, l. 364, p. 770), et le donatiste Victor, 201^e signataire du manifeste de son parti (*Gesta*, I, 202, l. 22, p. 872). Une seule donnée permet de situer le siège en Afrique Proconsulaire : la souscription, en 4^e position, de l'évêque Pariator *Hillensis* au bas de la lettre synodale des évêques de Proconsulaire en 646 (*MANSI* 10, 607-608; 763-764). On ne peut préciser davantage. Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 203; S. LANCEL, dans *DHGE* 24, 568.

HIPPO DIARRHYTVS (A 3)

Le siège était représenté en 411 à Carthage à la fois par l'évêque catholique Florentius, *consiliarius* de son Église (*Gesta*, I, 139, l. 21, p. 788), et par l'évêque donatiste Victor, *custos chartarum* (*Gesta*, I, 180, l. 10, p. 822). *Hippo Diarrhytus*, en Afrique Proconsulaire, est actuellement Bizerte, en Tunisie. Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 39; S. LANCEL, dans *DHGE* 24, 620-621.

HIPPO REGIVS (B 6)

Le siège était représenté à la Conférence à la fois par son évêque catholique, Augustin, porte-parole (*actor*) de son Église (*Gesta*, I, 138, l. 1, p. 784), et par son compétiteur donatiste Macrobius, 190^e signataire du manifeste de son Église (*Gesta*, I, 201, l. 127, p. 870). *Hippo Regius*, siège numide du point de vue ecclésiastique, est actuellement Annaba (ex-Bône), en Algérie. Notices sur le siège :

J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 263; S. LANCEL, dans *DHGE* 24, 622-623; cf. E. MAREC, *Monuments chrétiens d'Hippone, ville épiscopale de saint Augustin*, Paris 1958.

HIRENENSIS PLEBS

Cette communauté est représentée à la Conférence par le seul évêque catholique Tertullianus, qui figure *extra ordinem* sur une liste additionnelle, sans compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 215, l. 28, p. 902). Une seule donnée permet de situer probablement le siège en Byzacène, si l'on néglige la légère différence de graphie de l'ethnique : la souscription, en 25^e position, de l'évêque Theodorus *Hirenensis* au bas de la lettre synodale des évêques de Byzacène en 646 (MANSI 10, 928). Il est en revanche plus aventuré d'identifier, à l'appui de cette localisation provinciale, le siège *Hirenensis* de 411 avec le siège *Irensis* mentionné comme byzacénien sur la liste de la *Notitia* de 484 (*Byz.*, 94 = *CSEL* 7, p. 127 : *Saturus Irensis*). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 203.

HIRPINIANENSIS PLEBS

Le siège *Hirpinianensis* (ms. *Hierpinianensis*) était représenté à la Conférence par le catholique Barbarus, 174^e signataire du *mandatum* de son Église (*Gesta*, I, 133, l. 210, p. 760), dont le rival donatiste Moecopius venait de mourir. La localisation de la communauté en Byzacène est assurée par la mention qu'en fait la *Notitia* de 484 (*Byz.*, 53 = *CSEL* 7, p. 125 : *Felix Irpinianensis*). On ne peut préciser davantage. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 203.

HORREA : cf. ORIENSIS PLEBS

HORREA ANICIENSIA

Cette communauté était représentée à la Conférence par l'évêque donatiste Cresconius *ab Horrea Aniciensia* (ms. *Aninicen[sia]*), 151^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à Carthage sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 198, l. 99, p. 856). La localisation de ce siège qui n'est pas attesté par ailleurs, du moins sous cette forme, pose un problème difficile. Une situation en Sitifienne est possible, sinon probable. Une *plebs Horrensis* est mentionnée dans cette province par la *Notitia* de 484 (*Sitif.*, 7 = *CSEL* 7, p. 132 : *Victor Horrensis*); mais il ne s'agit pas nécessairement des *Horrea Aniciensia* (cf., *infra*, s. v. *Oriensis plebs*). Plus précisément, on a proposé de localiser les *Horrea Aniciensia* à Aïn Roua, à 25 km au nord-ouest de Sétif (en B 9 sur la carte); c'est là en effet qu'on peut situer avec vraisemblance, en fonction des distances, le lieu-dit *Orrea*, que l'*Itinéraire d'Antonin* (31, 7 = éd. O. Cuntz, p. 4) place sur la route menant à *Saldæ* (Bejaia, ex-Bougie) à 18 milles de Sétif. Mais cet *Orrea* n'est pas de façon sûre le siège en discussion. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 359.

HORREA CAELIA (C 2)

Le siège est représenté à la Conférence par le seul évêque donatiste Ianuarius *Horrea Caeliensium*, 170^e signataire du *mandatum* de son Église (*Gesta*, I, 201, l. 57, p. 864). Placé en Byzacène par la *Notitia* de 484 (*Byz.*, 112 = *CSEL* 7, p. 127 : *Orrea Caelia*), le siège a été précisément localisé à Hergla, sur la côte du Sahel tunisien (cf. *Allas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XLIX, Sidi bou Ali, n° 126; *CIL* VIII, p. 18; 925; 1162; 2330). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 86.

HOSPITENSIS PLEBS, HOSPITIA

Le siège est représenté à la Conférence à la fois par le catholique Benenatus *episcopus plebis Hospitensis*, 170^e signataire du *mandatum* de son Église (*Gesta*, I, 133, l. 181, p. 758), et par le donatiste Lucullus *episcopus ab Hospitiis*, 192^e signataire du manifeste de son parti (*Gesta*, I, 198, l. 92, p. 856). Il s'agit d'un siège numide, selon l'indication de la *Notitia* de 484 (*Num.*, 110 = *CSEL* 7, p. 123 : *Gedalius Ospitensis*). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 416.

ICOSIVM (B 11)

Le siège est représenté à la Conférence par l'évêque donatiste Crescens, 98^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à Carthage sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 197, l. 33, p. 846). *Icosium*, en Maurétanie Césarienne, est actuellement Alger, en Algérie : cf. *Atlas Arch. Alg.*, f. 5 (Alger), n° 11 ; *CIL* VIII, p. 794 ; 1974. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 442 ; cf. M. LE GLAY, « A la recherche d'Icosium », *Ant. Afr.* 2, 1968, p. 7-52 (p. 47-52 sur *Icosium* chrétien).

IDASSENSIS PLEBS

Ce siège est représenté à la Conférence par l'évêque donatiste Rogatianus, 27^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à Carthage sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 182, l. 8, p. 824). La localité était située en Numidie, selon l'indication de la *Notitia* de 484 (*Num.*, 27 = *CSEL* 7, p. 120 : *Adeodatus Idassensis*). L'intervention à propos du siège *Idassensis* de l'évêque catholique Aurelius de *Macomades*, qui déclare y avoir dans l'église le

prêtre Florentinus (*ibid.*, l. 11-14), rend vraisemblable la proximité du siège de Rogatianus avec *Macomades* (Henchir el Mergueb, en Numidie centrale, en C 6 sur notre carte). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 417.

IDICRA (C 8)

Ce siège était représenté à la Conférence à la fois par le catholique Marcianus, *episcopus Idicrensis*, 126^e signataire du *mandatum* de son Église (*Gesta*, I, 128, l. 100, p. 738), et par le donatiste Martialis, 35^e signataire du manifeste de son parti (*Gesta*, I, 187, l. 8, p. 828). Le siège est localisé en Numidie d'une part par la mention qui en est faite par OPTAT (II, 18 = *CSEL* 26, p. 53, l. 3-5 : « ad quam de Numidia Vrbanus Formensis et Felix Idicrensis... cucurrerunt »), et par l'indication donnée par la *Notitia* de 484 (*Num.*, 16 = *CSEL* 7, p. 120 : *Palladius Idicrensis*). La mention du lieu-dit *Idicra* dans l'*Itinéraire d'Antonin* (28,4 = éd. O. Cuntz, p. 4) à 25 milles de Mileu (Mila) et à 25 milles de *Silifis* (Sétif) autorise une localisation plus précise — fortement suggérée, sinon attestée, par l'épigraphie (cf. St. GSELL dans *BAC*, 1917, p. 344 = *AEP*, 1917-18, n° 46 :]DICRA NATVS) — à Azziz ben Tellis : cf. *Atlas Arch. Alg.*, f. 17, Constantine, n° 214 ; *CIL* VIII, p. 705. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 252.

IGILGILI (B 8)

Le siège est représenté en 411 à Carthage par le seul évêque catholique *Vrbicosus episcopus plebis Igilgilitanæ* (ms. *Eguilgili[anae]*), 33^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à la Conférence sans compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 121, l. 56, p. 714). Placé en Sitifienne par

l'indication de la *Notitia* de 484 (*Sitif.*, 4 = *CSEL* 7, p. 132 : *Domitianus Iqilgilitanus*), ce siège a pu être localisé à Jijel (ex-Djidjelli), sur la côte, par l'épigraphie (cf. *Atlas Arch. Alg.*, f. 7, Bougie, n° 77 ; *CIL* VIII, p. 715 ; 1906). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 285.

IOMNIVM (B 10)

Ce siège est représenté à la Conférence par le seul évêque donatiste Honoratus, *episcopus Iommitanus*, 248^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à Carthage sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 207, l. 147, p. 890). Ce siège de Maurétanie Césarienne a été identifié à Tizirt, sur la côte de Kabylie : cf. *Atlas Arch. Alg.*, f. 6, Fort National, n° 34 ; *CIL* VIII, 20716 (cf. p. 766) ; J.-P. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 493, où la localisation du site n'est pas considérée comme acquise.

IVBALTIANENSIS PLEBS

Ce siège est représenté à Carthage en 411 par le seul évêque catholique Geta, 101^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à la Conférence sans compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 128, l. 23, p. 732). Le siège était situé en Byzacène selon l'indication de la *Notitia* de 484 (*Byz.*, 106 = *CSEL* 7, p. 127 : *Eusebius Iuballianensis*). La découverte à proximité de Kairouan d'une inscription relative au *f[un]d[us] Iub[a]l[tianensis]* (*CIL* VIII, 11217) rend très probable la localisation près de cette dernière cité de ce siège rural. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 89.

IVCVNDIANENSIS PLEBS

Le siège est représenté à la Conférence par le donatiste Secundinus, 25^e signataire du *mandatum* de son Église, seul présent à Carthage sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 180, l. 30, p. 822). Le siège de Secundinus était un évêché rural, comme l'indique bien la remarque faite par Alypius presque immédiatement après la lecture de sa souscription (*Gesta*, I, 181, l. 2-3, p. 822-824 : « *Scriptum sit istos omnes in uillis uel in fundis esse episcopos ordinatos* »). Comme l'avait bien vu J. MESNAGE (*Afrique chrétienne*, p. 417), l'appartenance de Secundinus au sous-schisme maximianiste (son nom figure dans les documents du synode de *Cebarsussi* : *AVG.*, *Enarr. in Psalm.* 36, II, 20 = *CCL* 38, p. 361 et 365) autorise de le situer par hypothèse en Byzacène (cf. S. LANCEL, « Originalité de la province ecclésiastique de Byzacène aux IV^e et V^e siècles », *Cahiers de Tunisie* 45-46, 1964, p. 144-145).

IVNCENSIS PLEBS

Une communauté de ce nom est représentée à la Conférence par un évêque donatiste, Valentinianus, 63^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à Carthage sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 187, l. 82, p. 834). Or, deux communautés homonymes sont attestées sur les documents ecclésiastiques, l'une en Maurétanie Césarienne (*Notitia* de 484, *Ces.*, 1 = *CSEL* 7, p. 128 : *Glorinus Iuncensis*), l'autre en Byzacène (*ibid.*, *Byz.*, 105 = *CSEL* 7, p. 127 : *Tertullus Iuncensis*). Le siège maurétanien n'est pas autrement attesté et n'est pas localisable ; quant à l'évêché byzacénien, c'est celui de *Iunci*, également appelé *Macomades (minores)* : le site a été localisé à Yonga, sur la côte tunisienne (en E 2 sur notre carte : cf. L. POINSSOT, « *Macomades-Iunci* », *Mém. Soc.*

Nat. Ant. de France 81, 1944, p. 133-169; en dernier lieu, sur le site : N. DUVAL, *Les églises africaines à deux absides*, II, p. 227-252). Il n'est toutefois pas possible de décider lequel des deux évêchés était représenté par Valentinianus en 411, même si le siège byzacénien semble plus probable, compte tenu de ce que nous savons de la faible représentation de la Césarienne. Notices sur ces sièges : *Iunci* de Byzacène : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 129-130; *Iuncensis plebs* en Césarienne : *ibid.*, p. 494.

IZIRIANENSIS PLEBS

Cette communauté est représentée à la Conférence par le catholique Felix, 187^e signataire du *mandatum* de son Église (*Gesta*, I, 133, l. 282, p. 764), qui reconnaît lui-même avoir pour compétiteur le donatiste Saturus, lequel dit aussitôt, sans être contredit, que l'évêque catholique Felix avait été son prêtre (*ibid.*, l. 285-286). La difficulté est que Saturus ne reparaît pas par la suite sur la liste donatiste comme *episcopus Izirianensis*, mais bien comme *episcopus Bizaciensis* : il n'est qu'un évêque de ce nom à la Conférence, et Saturus *Bizaciensis* est de fait plus ancien (144^e sur la liste schismatique : *Gesta*, I, 198, l. 83, p. 854) que Felix; l'identité est donc certaine.

Que l'éthnique *Bizaciensis* (cf. *supra*, s. v.) fasse référence à une cité ou à la province du *Byzacium*, la *plebs Izirianensis* devrait être située en Byzacène. Or, à défaut d'autre attestation dans les documents ecclésiastiques antérieurs ou postérieurs aux *Actes* de 411, il semble bien que ce soit ce toponyme que l'on retrouve, sous la forme *Izirianèsion* dans l'opuscule de Georges de Chypre, vers 600 de notre ère, dans une description de la Numidie (cf. E. HONIGMANN, *Le synekdémós d'Hiérocès et l'opuscule de Georges de Chypre* [*Corpus Bruzellense Historiae Byzantinae I*], Bruxelles 1939, p. 56-57). La localisation, même largement entendue, du siège de Felix, n'est donc pas acquise.

LABDENSIS PLEBS

Ce siège est représenté à la Conférence par l'évêque donatiste Rufinus, 128^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à Carthage sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 198, l. 43, p. 852). Il s'agit d'un évêché de Proconsulaire, selon l'indication de la *Notitia* de 484 (*Proc.*, 18 = *CSEL* 7, p. 118 : *Iona Lapdensis*), confirmée par la liste du concile réuni à Carthage en 525, où figure Victor *Lapdensis* (*Concilia Africae*, CCL 149, p. 271, l. 22). On ne peut en dire davantage.

LACVS DVLCIS

Ce siège n'est connu que par la mention, en 50^e position sur la liste donatiste, de l'évêque schismatique Quintianus, *episcopus a Lacu Dulce*, présent à la Conférence sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 187, l. 45, p. 832). On a fait l'hypothèse que ce lac d'eau douce pourrait être le Garaet Sedjenane, immédiatement au sud-ouest du lac de Bizerte (cf. J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 205).

LAMASBA (C 8)

La *plebs Lamasbensis* était représentée en 411 à la fois par le catholique Auitus, 124^e signataire du *mandatum* de son Église (*Gesta*, I, 128, l. 94, p. 738), et par le donatiste Ianuarius, 33^e signataire du manifeste de la sienne (*Gesta*, I, 187, l. 4, p. 828). Placé en Numidie par la *Notitia* de 484 (*Num.*, 112 = *CSEL* 7, p. 123 : *Secundinus Lamasuensis*), *Lamasba* a été localisé, par le double témoignage des routiers et de l'épigraphie, à Merouana (ex-Corneille) : *Allas Arch. Alg.*, f. 27, Batna, n° 86; *CIL* VIII, p. 445; 446; 956; 1777. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 279.

LAMBIDIA (C 12)

Un évêque donatiste du nom de Felix, *episcopus Lambiensis*, est cité comme étant absent pour cause de maladie lors de la première séance de la Conférence (*Gesta*, I, 201, l. 8, p. 860). L'évêque schismatique du nom d'Optatus qui intervient à son sujet étant un évêque de Maurétanie Césarienne — ce ne peut être que l'évêque de *Rusuccuru* (= Dellys) ou l'évêque de *Timici* (= Kalaa) : *Gesta*, I, 176, l. 4, p. 818; 197, l. 4, p. 844 —, il est assuré, en dépit de la légère déformation de l'ethnique, que cet évêque *Lambiensis* est le titulaire du siège de *Lambidia*, localisé grâce à l'épigraphie à Médéa : *Atlas Arch. Alg.*, f. 14, Médéa, n° 48; *CIL VIII*, p. 792; 1974. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 460.

LAMBIRIDI (D 8)

Un évêque donatiste du nom de Crescentilianus, *episcopus Lambiritanus*, souscrit en 224° rang le *mandatum* de l'Église schismatique (*Gesta*, I, 206, l. 34, p. 878). Cette même chute de la syllabe finale du radical du toponyme s'observant aussi dans une autre liste épiscopale (*Notitia* de 484, *Num.*, 19 = *CSEL* 7, p. 120 : *Benenatus Lamuiritanus*), il paraît licite de voir dans Crescentilianus le titulaire du siège de *Lambiridi*, localisé par l'épigraphie à Kherbet Ouled Arif : *Atlas Arch. Alg.*, f. 27, Batna, n° 120; *CIL VIII*, p. 443; 956; 1775. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 248.

LAMIGGIGA 1 (C 8) et LAMIGGIGA 2

Il y avait en Numidie deux *plebes Lamiggigenses*, selon la *Notitia* de 484 (*Num.* 101 et 122 = *CSEL* 7, p. 122 et

123). Ces deux communautés étaient représentées à la Conférence.

L'une d'elles avait pour titulaire un évêque donatiste du nom d'Argentius, 70° signataire du *mandatum* de son Église, présent à la Conférence sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 187, l. 103, p. 836). Le siège d'Argentius est *Lamiggiga* 1, actuellement Seriana (ex-Pasteur : *Atlas Arch. Alg.*, f. 27, Batna, n° 73; *CIL VIII*, p. 440; 956; 1774), puisqu'on a retrouvé sur ce site le nom d'Argentius sur une inscription sur mosaïque (« Patri Argentio coronam Benenatus tessellavit » : *MEFR*, 1894, p. 512); il est vrai qu'à la fin du VI^e siècle une lettre de GRÉGOIRE LE GRAND (I, 82 = *CCL* 140, p. 89, l. 2-3) fait état à *Lamiggiga* (?) d'un évêque homonyme; mais il est plus probable que l'évêque mentionné sur la mosaïque de Seriana soit le donatiste de 411 (cf. P. MONCEAUX, dans *CRAI*, 1908, p. 308-309).

Une deuxième *plebs Lamiggigensis* est représentée à la Conférence à la fois par le catholique Innocentius, 148° signataire du *mandatum* de son Église (*Gesta*, I, 133, l. 9, p. 744), et par le donatiste Iunianus, 132° sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 198, l. 55, p. 852). Il n'est aucun moyen de localiser ce deuxième évêché numide de *Lamiggiga*. Notice sur ces deux sièges : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 349.

LAMP(H)VA

Une *plebs Lampuensis* est représentée à la Conférence par l'évêque catholique Safargius, 194° signataire du *mandatum* de son Église, son compétiteur, le donatiste Cartherius, étant absent pour cause de maladie (*Gesta*, I, 133, l. 319-325, p. 768). Le siège était situé en Numidie, comme l'indique la *Notitia* de 484, si, comme il est probable, *Lampuensis* et *Lamfuensis* sont bien deux graphies du même ethnique (*Num.*, 87 = *CSEL* 7, p. 122 :

Maximus Lamfuensis). Avec une graphie grecque, la forme *Lamphua* est attestée dans le texte de PROCOPE, *De Aed.*, VI, 7, 10 (cf. J. DESANGES, « Un témoignage peu connu de Procope sur la Numidie vandale et byzantine », *Byzantion* 33, 1963, p. 43 et 66). Il est tentant, l'initiale *Lam-*, très fréquente dans la toponymie numide, pouvant être considérée comme un premier élément éventuellement séparatif du toponyme, d'identifier cette *plebs* avec le *castellum Phuensium* dont l'actuel lieu-dit Aïn Foua a pratiquement conservé le nom : *Atlas Arch. Alg.*, f. 17, Constantine, n° 102; *CIL VIII*, p. 586; 965; 1840. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 418.

LAMSORTI (C 8)

Le siège était représenté en 411 par l'évêque donatiste Antonianus, *episcopus Lamsortensis*, 7^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à la Conférence sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 149, l. 1, p. 802). Le siège numide de *Lamsorti* a été localisé par l'épigraphie à Henchir Mafouna : *Atlas Arch. Alg.*, f. 27, Batna, n° 108; *CIL VIII*, p. 445; 1783. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 260-261.

LAMZELLENSIS PLEBS

Ce siège est représenté à la Conférence par l'évêque donatiste Donatianus, 228^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à Carthage sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 206, l. 48, p. 878). Qu'il s'agisse d'un siège de Numidie centrale est assuré par l'intervention à son sujet d'Aurelius de *Macomades* (Hr el Mergueb; sur le personnage, cf. t. I, p. 192-194; on sait maintenant qu'il devait devenir primat de Numidie une dizaine d'années plus tard : cf. S. LANCEL, « L'affaire d'Antoninus de Fussala »,

Les lettres de saint Augustin découvertes par J. Divjak, p. 280-281). L'évêché est désigné sous le nom de *Lamzelli* dans l'intervention d'Aurelius : « Rufus episcopus ibi fuit noster. Lamzelli in basilica nostra positus est Gildo » (*Gesta*, I, 206, l. 52-53, p. 878). Il est tentant d'identifier ce toponyme avec la station *Lampsilii* que la *Table de Peutinger* (segm. III, 3) situe sur une route de tracé incertain reliant *Diana* (Aïn Zana) à *Theueste* (Tébessa) avec la séquence suivante : *Ad Dianam* -XII- [nom omis] -X- [nom omis]-III-*Lampsilii* -[chiffre omis] -*Ad Lali*-XII- *Vico Aureli*. La localisation jadis proposée par Ch. TISSOT (*Géographie*, II, p. 483) à Henchir Resdis n'est pas sûre. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 357.

LARES (C 4)

La *plebs Larensis* était à la Conférence représentée à la fois par le catholique Victorinus, 139^e signataire du *mandatum* de son Église (*Gesta*, I, 131, l. 6, p. 742), et par le donatiste Honoratus, 93^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 197, l. 20, p. 846). Il y a toute raison de penser qu'il s'agit du siège de *Lares*, en Proconsulaire, localisé grâce à l'épigraphie à Henchir Lorbeus, le lieu-dit moderne dérivant de la forme d'ablatif-locatif *Laribus* (*Ilin. Ant.*, 26, 3 = éd. O. Cuntz, p. 4; *Tab. Peut.*, segm. V, 1 : *Larabus*) : cf. *Atlas Arch. Tun.*, 1/100.000^e, f. XXIX, Ksour, n° 70; *CIL VIII*, p. 209; 1559. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 102-103.

LARITANA PLEBS

Un évêque donatiste du nom de Restitutus, *episcopus Laritanus*, figure en 270^e position sur la liste des souscriptions de son Église (*Gesta*, I, 207, l. 194, p. 894), et cette mention est la seule attestation du siège. On peut être

tenté de l'identifier avec *Lar castellum*, que l'*Anonyme de Ravenne* (III, 8 = éd. Schnetz, p. 40, l. 45) situe en Maurétanie Césarienne, entre *Gunubus* (= *Gunugu*, actuellement Gouraya) et *Cartennae* (Ténès), et que l'*Itinéraire d'Antonin* (14, 3 = éd. O. Cuntz, p. 2) place dans les mêmes parages, à 14 milles de *Cartennae* et 12 milles de *Cartili* (probablement Damous, ex-Dupleix); il est vrai que dans l'*Itinéraire d'Antonin* la graphie du toponyme, dans les meilleurs témoins, est *Iar Castellum*, graphie que l'on retrouve dans PTOLEMÉE (IV, 2 = éd. Müller, p. 595 : *Iar kômè*). On a proposé de localiser *Lar (Iar) castellum* au lieu-dit Imilaen : *Allas Arch. Alg.*, f. 12, Orléansville, n° 37. En toute hypothèse, l'identification du siège de l'évêque de 411 avec le *castellum* attesté par les documents géographiques reste douteuse.

LEGENSIS PLEBS 1 et 2

Deux *episcopi Legenses* figurent sur les listes de 411, et ils représentent deux sièges distincts. Le premier, le catholique Datianus, 27^e signataire du *mandatum* de son Église, se dit seul dans son diocèse et n'est pas contredit (*Gesta*, I, 121, l. 36, p. 712). Le second, le donatiste Cresconius, 62^e sur la liste de son Église, est dans la même situation (*Gesta*, I, 187, l. 79, p. 834). Au demeurant, la *Notitia* de 484 fait état de deux sièges *Leg(i)enses* en Numidie (*Not., Num.*, 78 et 85 = *CSEL* 7, p. 122). Une *urbs Leges* est mentionnée dans une lettre adressée à saint Augustin par un correspondant anonyme et une référence à l'évêque Sévère de Mileu incline à la situer dans les parages de cette dernière cité (*AvG.*, *Ep.* 270 = *CSEL* 57, p. 655).

Il est possible de préciser quelque peu la localisation de l'un de ces deux sièges numides, celui du catholique Datianus. Nous avons montré que le Datianus *Legensis* de 411 faisait partie des quatre évêques que le donatiste

Verissimus avait en face de lui dans son évêché de *Thacarala* (cf. t. I, *SC* 194, p. 125 et n. 2). Certes, la localisation du siège *T(h)acaralensis* (cf. *infra*, s. v. et *supra*, s. v. *Casae Calanae*) à Ain Touta (ex-Mac Mahon : en D 8 sur notre carte) n'est pas certaine, mais la présence parmi les compétiteurs catholiques de Verissimus d'un évêque du lieu-dit *Casae Calanae* est un indice supplémentaire de la probabilité d'une localisation en Numidie profonde, en particulier dans un secteur où, au sud de *Lambiridi*, notre carte ne porte aucune localisation.

Nous savons depuis peu, grâce à une pierre trouvée à Henchir Gousset, dans la plaine du Guert (*Allas Arch. Alg.*, f. 39, n° 114 : en D 6 sur notre carte) que cet endroit était le siège d'une *colonia Legum Maiorum* (cf. J. MARCILLET-JAUBERT, « *Coloni loci Legum Maiorum* », *Epigraphica* 41, 1979, p. 66-72); le texte confirme le toponyme figurant déjà dans *BAA* 4, 1970, p. 27, qui publie une inscription relevée à Aïn-Roumia, à 6 km d'Henchir Gousset, mais n'élucide pas la difficulté que présente cette inscription, qui fait état d'une *col(onia) Legum Maioru(m) et Maioru(m)*. Il est possible que ce lieu-dit *Leges Maiores* ait été le siège du donatiste Cresconius.

Rappelons enfin qu'un évêque *Victor de ciuitate Legis Volumni, prouincia Numidia*, était présent au concile d'Arles en 314 (*Concilia Galliae, CCL* 148, p. 15, l. 80). Toutefois, ce dernier siège ne s'ajoute pas nécessairement aux lieux-dits *Leges* déjà mentionnés; compte tenu de la date de son attestation, on peut en particulier le rapprocher, nonobstant le déterminatif *Volum(i)ni*, de l'*urbs Leges* évoquée dans l'*Ep.* 270 (cf. *supra*) et sans doute proche de Mileu (Mila). Sur ces différents lieux-dits *Leges*, cf. J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 418-419.

LEPTI MINVS (C 2)

Ce siège de la province de Byzacène, aujourd'hui Lemta (*Allas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. LXVI, Moknine, n° 7) était

représenté lors de la Conférence à la fois par l'évêque catholique Romanus, 36^e signataire du *mandatum* de son Église (*Gesta*, I, 121, l. 65, p. 714), et par le donatiste Victorinus, 48^e sur la liste des schismatiques (*Gesta*, I, 187, l. 39, p. 830). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 101-102.

LEPTIS MAGNA (H 12)

Ce siège de la province de Tripolitaine (aujourd'hui Lebda, en Libye) était représenté à la Conférence par le donatiste Saluianus, 259^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à Carthage sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 207, l. 170, p. 892). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 101.

LESBI, LESBITANA PLEBS (B 9)

Représentée à la Conférence par le seul évêque donatiste Romanus, 149^e signataire du *mandatum* de son Église (*Gesta*, I, 198, l. 95, p. 856), cette communauté était située en Sitifiennne, comme l'atteste la *Notitia* de 484 (*Sitif.*, 10 = *CSEL* 7, p. 132 : *Vadius Lesbitanus*). L'*Itinéraire d'Antonin* (32, 1 = éd. O. Cuntz, p. 4) situe *Lesbi* sur la route de *Sitifi* (Sétif) à *Saldae* (Bedjaia, ex-Bougie), à 18 milles d'*Horrea* (Aïn Roua) et 25 milles de *Tubusuplu* (Tiklat). La localisation précise pose problème (discussion des hypothèses anciennes dans St. GSELL, *Allas Arch. Alg.*, f. 7, n° 42 et f. 16, n° 5 et 78). Cependant l'hypothèse présentée par L. LESCHI, « Une excursion archéologique dans le Guergour (été 1938) », *Études d'épigraphie, d'archéologie et d'histoire africaines*, Paris 1957, p. 345), qui propose de chercher *Lesbi* non loin d'Aïn-Dokoar, « peut-être à la tête de la vallée de l'oued Alia », paraît probable. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 419.

LIBERALIENSIS PLEBS

Il n'est pas d'autre mention de ce siège que dans les *Actes* de 411, où il est représenté à la Conférence par l'évêque catholique Gorgonius, lequel, empêché par la maladie lors de l'apposition des souscriptions au *mandatum* catholique, a donné délégation à son collègue Victorinus de *Thabudeos* (Thouda, en E 8 sur notre carte ; *Gesta*, I, 133, l. 326-331, p. 768). Une localisation dans les parages de cette cité ou plus largement dans la zone sud-sud-ouest de la province de Numidie est d'autant plus probable que, lorsque Gorgonius prétend être seul dans son évêché, c'est l'évêque donatiste Protasius de *Tubunae* (Tobna) — dont c'est là la seule intervention — qui lui réplique que l'Église schismatique y a pour évêque un certain Victor, qu'on ne voit au demeurant pas paraître. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 419.

LIBERTINENSIS PLEBS

Ce siège appartenait à la Proconsulaire, comme en témoigne la présence de l'évêque Ianuarius *Libertinensis* sur la liste de souscription (en 31^e position) de la lettre synodale des évêques de Proconsulaire en 646 (MANSI 10, 940). Le siège est représenté à la Conférence par le catholique Victor, 7^e signataire du *mandatum* de son Église et, lors de la lecture de sa souscription, se produit un incident de séance, qui permet sans doute de préciser la localisation de son siège. En effet, Victor s'entend alors répliquer que c'est là son diocèse par un évêque donatiste du nom de Ianuarius, dont le contexte montre bien qu'il est en fait titulaire du siège voisin d'*Aptuca* (*Gesta*, I, 116, l. 11-20, p. 706-708 et 201, l. 72-75, p. 864). Les deux évêchés étaient limitrophes et il convient donc de situer l'*ecclesia Libertinensis* dans la vallée de l'oued Tessa, non

loin d'*Apluca* (en B 4 sur notre carte). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 205.

LVCI MAGNENSIS PLEBS

La seule attestation de cette communauté est constituée par la souscription du donatiste Primulianus *episcopus Luci Magnensis*, 153^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à la Conférence sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 198, l. 104, p. 856). La situation de Primulianus sur la liste entre le titulaire de *T(h)ambeae* et celui de *Bennefa*, deux évêques byzacéniens, ne donne aucune indication sérieuse. M^{sr} TOULOTTE (*Géographie Tripolitaine*, V, p. 254-255) a fait l'hypothèse d'une graphie fautive pour *Leptimagnensis*, ce qui donnerait de façon peu probable un deuxième évêque schismatique à *Leptis Magna* (cf. *supra*, s.v.). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 205.

MACOMADES (C 6)

Le siège était représenté en 411 par l'évêque catholique Aurelius, 6^e signataire du *mandatum* de son Église. Après lecture de sa souscription, il est reconnu par son adversaire donatiste, Salustius (*Gesta*, I, 116, l. 4-10, p. 706), lequel toutefois ne figure pas en tant qu'évêque *Macomadiensis* sur la liste schismatique, mais comme *episcopus Zertensis* (*Gesta*, I, 201, l. 111, p. 868); on examinera plus loin (s.v. *Zertensis plebs*) le problème ainsi posé. La localisation de *Macomades* au vaste champ de ruines de Henchir el-Mergueb (ou Mekrib Thala) est presque certaine, bien qu'elle ne repose que sur le témoignage des routiers (*Itin. Ant.*, 27, 5 = éd. O. Cuntz, p. 4) : discussion dans St. GSELL, *Atlas Arch. Alg.*, f. 28, Aïn Beida, n° 3. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 331-332.

MACOMADIA RVSTICIANA, MACOMAZENSIS PLEBS

Le siège n'est connu que par la souscription du donatiste Proflcentius, 94^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à la Conférence sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 197, l. 22-26, p. 846). Lors de la lecture de cette souscription et de la comparution de Proflcentius, un des porte-parole catholiques, Fortunatianus de *Sicca*, demanda à l'évêque schismatique de préciser quel était son siège : « De qua Macomadia ? », demanda-t-il. Et Proflcentius de répondre : « Rusticiana », précision qui ne nous éclaire pas sur la localisation du siège, mais contient deux enseignements. D'abord, qu'il ne s'agissait ni de *Macomades* (Henchir el Mergueb : cf. *supra*, s.v.), ni de *Macomades Minores-Iunci* (Bordj Younga). Ensuite, que ce toponyme d'origine punique (*Maqom Hadasht* : le « nouveau bourg ») était particulièrement fréquent (cf. J. DESANGES, éd. de Pline, p. 236), et qu'en dehors de la forme « punicisante » ou traditionnelle, *Macomades*, la forme latinisée au féminin, *Macomadia*, était aussi employée (cf. aussi, dans la Grande Syrte, *Macomada* : *Tab. Peut.*, segm. VIII, 1). J. Mesnage a formulé l'hypothèse que cette *Macomadia* ait pu être un faubourg « rural » de *Macomades* (Henchir el-Mergueb); mais, compte tenu de ce que nous savons de sa présence et de la vivacité de ses interventions lors de cette première séance de la Conférence, l'évêque catholique de *Macomades*, Aurelius, ne serait pas resté silencieux si tel avait été le cas. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 420).

MACRI, MACRENSIS PLEBS (D 9)

Ce siège était représenté à la Conférence par le donatiste Maximus, 218^e signataire du *mandatum* de son Église,

présent à Carthage sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 206, l. 22, p. 876). La *plebs Macrensis* appartient à la Maurétanie Sitifienne selon l'indication fournie par la *Notitia* de 484 (*Sitif.*, 18 = *CSEL* 7, p. 132). L'identification du site antique avec le vaste champ de ruines d'Hencher Remada (ou Bordj Magra) repose de façon presque certaine, à défaut de données épigraphiques, sur les indications de l'*Itinéraire d'Antonin* (30, 2 = éd. O. Cuntz, p. 4) : discussion dans St. GSELL, *Allas Arch. Alg.*, f. 26, Bou Taleb, n° 111. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 323.

MACRIANENSIS PLEBS 1, 2 et 3

Trois communautés de ce nom figurent dans les listes de 411.

1) La première mentionnée était représentée conjointement par le catholique Ferox, 43^e signataire du *mandatum* de son Église, et le donatiste Pomponius, 13^e sur la liste de son parti (*Gesta*, I, 126, l. 8, p. 718 et 716, l. 7, p. 818) : on notera que dans la souscription de Ferox la *plebs* est dite *Macrianensis Maius*. La présence de son adversaire Pomponius au synode de *Cebarsussi* en 393 (cf. *PCBE I. Afrique*, p. 882, s. v. Pomponius) rend très vraisemblable la localisation de leur siège en Byzacène et il s'agirait donc de l'évêché que la *Notitia* de 484 situe dans cette province (*Not.*, *Byz.*, 80 = *CSEL* 7, p. 126).

2) Une seconde *plebs Macrianensis* était représentée à la Conférence par le catholique Siluanus, 172^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à Carthage sans compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 133, l. 193, p. 758).

3) Une troisième *plebs Macrianensis* est représentée à la Conférence en la personne de l'évêque catholique Felix, qui figure sur une liste additionnelle et ne semble pas avoir de compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 215, l. 24, p. 902).

Une *plebs Macrianensis* était située en Maurétanie Sitifienne, selon les indications de la *Notitia* de 484 (*Sitif.*,

23 = *CSEL* 7, p. 132). Rien ne permet de décider s'il s'agit du siège de Siluanus (*plebs Macrianensis* 2) ou de Felix (*plebs Macrianensis* 3). Notice sur les différents sièges *Macrianenses* : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 206 (on ne retiendra pas l'affirmation selon laquelle Siluanus *Macrianensis* 2 aurait assisté au concile de 403 : il s'agit en réalité de Siluanus *Perdicensis*; cf. *PCBE I. Afrique*, p. 1080, s. v. Siluanus 3).

MACTARITANA PLEBS (C 4)

Le siège était représenté à la Conférence par l'évêque donatiste Comparator, 199^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à Carthage sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 202, l. 17, p. 872). Presque sans changement de nom, ce siège de Byzacène est actuellement Maktar, en Tunisie (*CIL* VIII, p. 79; 927; 1219; *Allas Arch. Tun.*, 1/100.000^e, f. XXX, Maktar, n° 186). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 103-104; sur les basiliques de Maktar : N. DUVAL, *Les églises africaines à deux absides*, II, p. 107-154.

MADA(R)SVMA

Le siège était représenté à la Conférence par l'évêque donatiste Primulianus, 53^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à Carthage sans compétiteur catholique, si du moins on accepte de reconnaître le toponyme dans la légère variante graphique qu'il présente dans la souscription (*Gesta*, I, 187, l. 53, p. 832 : *Primulianus, episcopus, Ma<n>dasumilanus*). Sous la forme *Madassuma*, le siège est mentionné comme vacant et appartenant à la province de Byzacène par la *Notitia* de 484 (*Byz.*, 110 = *CSEL* 7, p. 127); on note par ailleurs que Primulianus, évêque participant au synode de *Cebarsussi* en 393, a toutes

chances d'être un évêque byzacénien (cf. *PCBE I. Afrique*, p. 915, s. v. Primulianus). Enfin, une localisation approximative du siège est fournie par l'*Itinéraire d'Antonin* (48, 4 et 49, 9 = éd. O. Cuntz, p. 7), qui sur un trajet place *Madassuma* (var. *Madarsuma* P) à 25 milles à l'est de *Nara* (en D 4 sur notre carte) et sur un autre itinéraire *Madassuma* (var. *Adarsuma* P) à 32 milles de cette même cité (cf. *infra*, s. v. *Narensis plebs*). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 206-207.

MADAVROS, MADAVRENSIS PLEBS (C 5)

Le siège était représenté à la Conférence par l'évêque catholique Placentinus, 48^e signataire du *mandatum* de son Église, reconnu à l'appel de son nom par l'évêque donatiste Donatus, lequel toutefois ne figure pas — du moins avec cet ethnique — sur la liste schismatique (*Gesta*, I, 126, l. 30, p. 720). Les vestiges de la patrie d'Apulée ont été identifiés à Mdaourouch : *CIL VIII*, p. 472; 957; 1609; *Atlas Arch. Alg.*, f. 18, Souk-Ahras, n° 432. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 338-339; sur les basiliques : N. DUVAL, *Les églises africaines à deux absides*, II, p. 29-34.

MAL(L)IANA (C 12)

Ce siège de Maurétanie Césarienne était représenté à la Conférence à la fois par le catholique Victor, 216^e signataire du *mandatum* de son Église (*Gesta*, I, 135, l. 64, p. 778), et le donatiste Nestorius, 263^e sur la liste des évêques schismatiques (*Gesta*, I, 207, l. 178, p. 894). A défaut de localisation certaine par voie épigraphique, les ruines importantes de Khemis Miliana (ex-Affreville) doivent être identifiées au site antique de *Mal(l)iana*, compte tenu de leur situation et des indications de

l'*Itinéraire d'Antonin* (38, 4 = éd. O. Cuntz, p. 5) qui place *Maliana* entre *Tigaua castra* et *Sufasar*, à 19 milles de cette dernière cité (discussion dans St. GSELL, *Atlas Arch. Alg.*, f. 13, Miliana, n° 72). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 441.

MAM(M)ILLENIS PLEBS

Ce siège était représenté à la Conférence à la fois par le catholique Victor, 217^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 135, l. 71, p. 778), et le donatiste Serenianus, 258^e signataire du *mandatum* de son Église (*Gesta*, I, 207, l. 168, p. 892). Le siège était situé en Maurétanie Césarienne, d'après l'indication de la *Notitia* de 484 (*Ces.*, 78 = *CSEL* 7, p. 130 : *Pascasius Mammillensis*). En dépit de J. MESNAGE (*Afrique chrétienne*, p. 494), il n'y a aucune indication à tirer du fait que l'évêque Restitutus (de siège au demeurant inconnu : il s'agit probablement de Restitutus *Tagorensis, custos chartarum*) a souscrit pour Victor *Mam(m)illensis* (comme il l'a fait pour Solemnus de *Tigisis* : I, 135, l. 128, p. 782), puisque cette signature a été donnée à Carthage par-devant le commissaire impérial : il est probable que Victor et Solemnus ne savaient ni lire, ni écrire !

MARAZANAE 1 et 2

Deux sièges de ce nom étaient représentés à la Conférence :

1) Une *plebs Marazanensis* avait à la fois comme évêques présents à Carthage le catholique Eunomius, 173^e signataire du *mandatum* de son Église, et le donatiste Habetdeum ; en fait la discussion qui s'instaure à la lecture de la souscription d'Eunomius (confirmée par la souscription d'Habetdeum, par la suite) montre que ce dernier a

été contraint de se replier à *Aurusuliana* (cf. *supra*, s. v.), à trois milles de *Marazanae* (cf. *Gesta*, I, 133, l. 197-209, p. 758-760 et 206, l. 40, p. 878).

2) Une *plebs Ma[r]azenensium Regiorum* était de son côté représentée par le seul évêque donatiste Felix, 189^e signataire du *mandatum* de son Église (*Gesta*, I, 201, l. 124, p. 868), si du moins l'on accepte notre restitution de l'ethnique (ms. *Manazenensium*).

Selon la *Notitia* de 484 (*Byz.*, 49 = *CSEL* 7, p. 125 : *Vindicianus Marazanensis*), l'un au moins de ces deux sièges, sinon les deux, était situé en Byzacène : c'était au moins celui d'Eunomius, dont nous savons qu'il participera en 418 au synode de *Thelepte* (ou de *Zella*) : cf. *PCBE I. Afrique*, p. 366, s. v. Eunomius. L'*Itinéraire d'Antonin* (55, 7 = éd. O. Cuntz, p. 8) place *Marazanae* à 28 milles de *Sufes* et à 20 milles d'*Aquae Regiae*; on ne peut toutefois décider de laquelle des deux *plebes Marazanenses* il s'agit. Notice sur les deux sièges : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 207-208.

MARCELLIANA

Le siège est connu sous la forme *Marcelliana* par sa mention dans les *Sententiae episcoporum* de 256 (66 = *CSEL* 3^a, p. 456, l. 11) : *Iulianus a Marcelliana*.

Ce siège apparaît joint à un autre dans la souscription de l'évêque catholique Lucidus, 150^e signataire du *mandatum* de son Église : « Lucidus episcopus plebis Marcellianensis et Vazit(anae) » (*Gesta*, I, 133, l. 62, p. 748). On comprendra qu'en 411 le même évêque catholique avait juridiction à la fois sur l'évêché de *Marcelliana* et sur celui, probablement limitrophe, de *Vazi (Sarra)* (cf. *infra*, s. v. *Vazi Sarra*). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 208.

MASCLIANAE (D 3)

Le siège était représenté à la Conférence par le seul évêque donatiste Plutianus, 250^e signataire du *mandatum* de son Église (*Gesta*, I, 207, l. 151, p. 892). La localisation de cet évêché de Byzacène à Hadjeb el-Aioun, en Tunisie centrale, repose sur la concordance des trois routes de l'*Itinéraire d'Antonin*, dans lesquelles figurent le nom de *Masclianae*, dans l'évaluation de la distance qui séparait ce site de *Sufetula* (Sbeitla) d'une part, d'*Aquae Regiae*, d'autre part (*Itin. Ant.*, 53, 3; 54, 3; 55, 1 = éd. O. Cuntz, p. 7 et 8; discussion dans Ch. TISSOT, *Géographie*, II, p. 610-611). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 76.

MASCVLA (D 6)

Le siège était représenté à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Malcus, 106^e signataire du *mandatum* de son Église (*Gesta*, I, 128, l. 37, p. 734), et le donatiste Vitalis, 175^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 201, l. 80, p. 866). Ce siège de Numidie a été localisé par voie épigraphique à Khenchela, en Algérie (*CIL VIII*, p. 248; 950; 980; 1669; 1677; *Atlas Arch. Alg.*, f. 28, Aïn-Beida, n° 138). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 314-315.

MATARITANA PLEBS (A 3)

Ce siège était représenté à la Conférence par l'évêque catholique Cultasius, 192^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à Carthage sans compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 133, l. 308, p. 766). La graphie de l'ethnique avec un *a* dans la seconde syllabe (à côté du *Malerense*

oppidum de PLINE, *N. H.*, V, 30) est confirmée par la découverte récente à Mateur d'une dédicace à Constantin faite par la *resp(ublica) municipi(i) liberi Matarens* (cf. A. BESCHAOUCH, dans *BAC*, n.s., 10-11 B, 1974-1975, p. 193), dédicace qui confirme aussi la localisation déjà acquise (*CIL* VIII, p. 153; 1391; *Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XII, Mateur, n° 8). La suffixation *-itanus/a* du document ecclésiastique apparaît surprenante, à côté de celle des documents civils (Pline, épigraphie) en *-ense/is*, qui suppose un toponyme de la forme *Malara*; mais une indécision dans la finale du toponyme (*Matarafi*) est possible. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 107.

MATHARENSIS PLEBS

Ce siège était représenté à la Conférence par l'évêque catholique Honoratus, 15^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à Carthage sans compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 120, l. 27, p. 710). Cet évêché était situé en Numidie, selon l'indication de la *Notitia* de 484 (*Num.*, 37 = *CSEL* 7, p. 120 : *Felix Matharensis*). L'identification avec le *pagus Ma[...]rensi* (en B 5 sur la carte : *CIL* VIII, 17327 et *Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XIX, La Calle, n° 7) apparaît vraisemblable; cette localité était à la limite de la Proconsulaire et de la Numidie ecclésiastique. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 421.

MAXVLA (B 3, cadre agrandi)

Le siège était représenté à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Numidius, 4^e signataire du *mandatum* de son Église (*Gesta*, I, 112, l. 2, p. 704), et par le donatiste Felix, 78^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 188, l. 16,

p. 838). *Maxula* est actuellement Radès (*CIL* VIII, 12459; *Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XXI, La Goulette, n° 2). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 131.

MAZACENSIS PLEBS

Ce siège était représenté à la Conférence par le catholique Apronianus, qui figure sur une liste additionnelle, présent à Carthage sans compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 215, l. 11-12, p. 902). Nous savons par la *Notitia* de 484 que le siège était situé en Numidie (*Num.*, 81 = *CSEL* 7, p. 122 : *Benenatus Mazacensis*). La phrase initiale de la nouvelle lettre 22* de saint AUGUSTIN récemment publiée confirme cette indication : «*Pridie nonas Martias in Numidia apud Mazacos concilium Numidarum episcoporum fuit*» (*Ep.* 22*, 1 = *CSEL* 88, p. 113, l. 7-8 = *BA* 46 B, p. 346). Il est toutefois difficile de localiser ces *Mazaci* — dont le nom libyco-berbère est étroitement apparenté à celui des *Mazices* —, compte tenu de la vaste extension géographique de cet ethnique; tout au plus peut-on dire que le contexte dans lequel s'insère leur mention au début de la lettre 22* semble indiquer qu'ils étaient situés en l'occurrence dans une région de montagnes. En outre, s'il n'est pas perceptible dans l'ethnique *Mzacensis*, le phénomène tribal apparaît bien dans la formule *apud Mazacos* qu'utilise Augustin : il s'agit «d'une tribu christianisée, encore peu urbanisée au début du v^e siècle de notre ère» (J. DESANGES et S. LANCEL, «L'apport des nouvelles lettres à la géographie historique de l'Afrique antique et de l'Église d'Afrique», *Les lettres de saint Augustin découvertes par J. Divjak*, p. 90-91). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 422.

MEDIANAS ZABVNIORVM

Le siège était représenté à la Conférence par l'évêque donatiste Donatus *a Medianas Zabuniorum*, 206^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à Carthage sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 203, l. 12, p. 872). Le contexte indique nettement que le lieu-dit *Medianas Zabuniorum* était en Sitifiennne, et plus précisément proche de *Silifis* (Sétif), d'une part avec l'intervention de l'évêque catholique Victor, qui est évidemment l'évêque de *Vartani* (cf. *infra*, s. v.) et surtout celle de Nouatus de *Silifis* qui déclare avoir là un prêtre : «*Scriptum sit me Medianas Zabuniorum habere presbyterum*» (*Gesta*, I, 204, l. 3, p. 874). Il est tentant de rapprocher *Medianas Zabuniorum* de la *r(es) p(ublica) Med(ianorum?)* qu'une inscription permet de situer au lieu-dit ferme Cruchon, à une vingtaine de kilomètres à l'est de Sétif (*Allas Arch. Alg.*, f. 16, Sétif, n° 418; *AEP*, 1910, n° 7; en C 8 sur notre carte). Cette localisation apparaît préférable à celle de J. MESNAGE, qui songeait à l'actuel village de Medjana, à 65 km à l'ouest de Sétif (*Afrique chrétienne*, p. 328). Cependant, l'abondance des lieux-dits *Mediana* n'autorise aucune localisation certaine (cf. P.-A. FÉVRIER, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts à Charles Saumagne*, Tunis 1968, p. 60-63 et Y. DUVAL et P.-A. FÉVRIER, «*Procès-verbal de déposition de reliques de la région de Téliergma*», *MEFR*, 1969, p. 313-314).

MEG(A)LAPOLITANA PLEBS

Le siège était représenté à la Conférence par l'évêque catholique Romanus, 189^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à Carthage sans compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 133, l. 292, p. 766). Le siège *Megalopolitanus* est situé en Proconsulaire par la *Notitia* de 484 (*Proc.*,

39 = *CSEL* 7, p. 118). Plus précisément, on a tenté d'identifier de façon hypothétique, mais sans indices sûrs, la *Megalapolis* d'Agathocle (Diod. Sic., XX, 8, 2) avec les vestiges relevés à Menzel bel Kassem, dans le Cap Bon (*Allas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XVI, Kelibia, n° 2). Le fait que ce soit un évêque donatiste du nom de Felix qui prétende avoir un prêtre, nommé Maximianus, dans l'évêché de Romanus a suggéré à J. MESNAGE (*Afrique chrétienne*, p. 120) que, ce Felix devant être l'évêque schismatique de *Mazula*, l'évêché de Romanus devait plutôt être proche de cette dernière cité, et se situer peut-être à Mohammedia. Mais cette hypothèse n'est pas à retenir, en raison de l'identité incertaine de cet évêque du nom de Felix sur l'intervention duquel elle se fonde, plusieurs évêques donatistes homonymes pouvant être en cause.

MELZI, MELZITANA PLEBS

Le siège était représenté à la Conférence par le seul évêque catholique Tutus, 23^e signataire du *mandatum* de son Église (*Gesta*, I, 121, l. 21, p. 712). Il s'agit très probablement de l'*oppidum Melizitanum* de Pline (cf. J. DESANGES, éd. de Pline, p. 310-311), mais la forme *Melzi* est attestée dans une liste militaire (cf. A. A. ALY, «*A Latin Inscription from Nicopolis*», *Annals of the Faculty of Arts, Ain Shams Univ.*, 3, 1955, p. 118, col. IV, l. 24 : *Melzi*; ablatif d'origine); on y ajoutera *Melzi*, à corriger en *Melzi*, *origo* de légionnaire à *Castellum Dimmidi* (cf. G. PICARD, *Castellum Dimmidi*, Alger-Paris, 1947, p. 198, l. 17). Une localisation approximative du siège apparaît possible, si l'on tient compte d'une inscription récemment publiée d'*Vzali Sar*, qui présente un surnom d'origine abrégé *Milz* (ou *Melz*) : cf. L. MAURIN et J. PEYRAS, «*Melzitanus*. La région de l'Ansarine dans l'Antiquité», *Cahiers de Tunisie* 19, 1971, nos 75-76, p. 51

(inscr. II, fig. 17). Compte tenu du faible rayon d'intelligibilité d'une abréviation relative à une cité de peu de notoriété, on admettra que *Melzi* devait être proche d'*Vzali Sar* (en B 3 sur notre carte, dans l'encadré agrandi). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 210, qui propose une localisation sur l'oued Meliz fondée sur la seule ressemblance phonétique.

MEMBLONE (A 3)

Ce siège était représenté à la Conférence par l'évêque catholique Theasius, 197^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à Carthage sans compétiteur donatiste, si du moins on admet notre correction à la graphie présentée par le manuscrit des *Actes* : «Theasius episcopus plebis Memblosit(anae)» (*Gesta*, I, 133, l. 338, p. 768). Cette correction, et donc l'attribution du siège de *Memblone* à Theasius, s'autorise des données qui par ailleurs lient cet évêque à ce siège de *Memblone* (cf. *PCBE I. Afrique*, p. 1105, s. v. Theasius et p. 93, s. v. Armenius). Cette dernière graphie doit être préférée à *Membrone*, graphie sous laquelle l'*Anonyme de Ravenne* (III, 6 = éd. Schnetz, p. 39, l. 3) situe la ville comme proche d'Utique et sous laquelle l'*Itinéraire d'Antonin* (22, 2 = éd. O. Cuntz, p. 3; le manuscrit P porte *Memlone*) la place à 10 milles de *Tuneiza* et à 6 milles d'Utique; avec la graphie *Memblone*, en revanche, la *Table de Peutinger* (segm. V, 3) situe la ville aux mêmes distances entre *Tuniza* et *Vlica*; la liquide *l* figure encore au lieu de *r* dans l'ethnique tel qu'il apparaît dans une lettre d'EVODIVS D'VZALIS, titulaire de l'évêché limitrophe (*Memlonitanus* : *Ep.* 158 = *CSEL* 44, p. 488, l. 19) et dans le *De miraculis sancti Stephani* (II, 4, 1 = *PL* 41, 850 : «in loco Memblotutano»; lire *Memblonilano*). La concordance des données numériques de l'*Itinéraire d'Antonin* et de la *Table de Peutinger* permet de localiser *Memblone* sur la ligne de rivage de l'ancien *sinus*

Vticensis, à Sidi Ahmed bou Farès (*Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. VII, Porto Farina, n° 82). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 119.

MEMBRESSA (B 3, cadre agrandi)

Le siège était en 411 occupé à la fois par le catholique Gennadius, 180^e signataire du *mandatum* de son Église, et par le donatiste Restitutus, 141^e sur la liste de son parti, l'un et l'autre présents à Carthage (*Gesta*, I, 133, l. 142, p. 762 et 198, l. 73, p. 854). La ville antique (dont le nom a longtemps persisté : on lit *Memressa* chez un chroniqueur du ix^e siècle : cf. A. BESCHAOUCH, dans *CRAI*, 1986, p. 536) est localisée à Medjez el-Bab, sur la Medjerda (*CIL* VIII, p. 162; 1440; *Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XXVII, Medjez el-Bab, n° 19). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 113-114.

MENEFESSITANA PLEBS

Ce siège était situé en Byzacène, selon l'indication de la *Notitia* de 484 (*Byz.*, 57 = *CSEL* 7, p. 125 : *Seruus Menefessitanus*). La *Menephese* de PROCOPE (*B. V.*, II, 23) et de CORIPPVS (*Iohann.*, IV, 19-64) a été, à titre d'hypothèse, identifiée par Ch. TISSOT (*Géographie*, II, p. 160-162) avec un ensemble de ruines appelé Henchir Djemmich, à une trentaine de kilomètres au nord-ouest de Sousse, là où un ensemble de canaux qui se déversent dans la Sebka Kelbia est encore appelé El Menfez (*Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. LVI, Sebka Kelbia, n° 71). Si l'on admet avec nous que l'ethnique transmis par le manuscrit des *Actes* de 411 n'est qu'une variante graphique du siège attesté par la *Notitia* de 484, on attribuera à ce siège l'évêque catholique Mensurius, 224^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à la Conférence sans compétiteur donatiste (*Gesta*,

I, 135, l. 109, p. 780 : *Mensurius episcopus plebis Me[n]e-fessitanae*). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 55.

MERFEREBITANA PLEBS

Ce siège n'est attesté que par la mention qui en est faite dans la souscription du donatiste Donatus, 43^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à la Conférence sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 187, l. 26, p. 830). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 149, dont l'hypothèse d'identification avec le lieu-dit *Menegere* doit être tenue pour gratuite.

MESARFELTA (D 8)

Ce siège était représenté à la Conférence par le donatiste Benenatus, 130^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à Carthage sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 198, l. 47, p. 852). *La Table de Peutinger* (segm. IV, 1) place *Mesarfilia* entre *Aquae Herculis* et *Piscina*, tandis que l'*Anonyme de Ravenne* (éd. Schnetz, p. 39, l. 34) signale *Messafilla* entre *Pissinas* et *Duo flumina*. En fonction de ces données, on s'accorde à situer *Mesarfelta* à 2 km au nord d'El Outaya (*CIL* VIII, p. 278, 953, 1720 ; discussion dans St. GSELL, *Atlas Arch. Alg.*, f. 37, El Kantara, n^{os} 64-70 ; cf. aussi J. BARADEZ, *Fossatum Africae*, Paris 1949, p. 258-260). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 348.

METENSIS PLEBS

Ce siège était représenté à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Gratianus, 64^e signataire du *mandatum*

de son Église (*Gesta*, I, 126, l. 78, p. 722) et le donatiste Fortunatianus, 54^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 187, l. 56, p. 832). Il s'agissait d'un évêché numide, selon l'indication de la *Notitia* de 484 (*Num.*, 46 = *CSEL* 7, p. 121 : *Felicianus Metensis*). On ne peut préciser davantage. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 442.

MIDICCA

Le siège est représenté à la Conférence par le seul évêque donatiste Marcus, 57^e signataire du *mandatum* de son Église (*Gesta*, I, 187, l. 62, p. 832). Cet évêché était si obscur qu'Alypius, à la lecture de la souscription de Marcus, lui demanda d'où il était : « Vnde es? Quae est autem ciuitas tua? » Marcus episcopus dixit : 'Secus Tapruram Midicca. Nouit me Limenianus a Taprura' » (*Gesta*, I, 187, l. 65-67). Marcus invoque donc la caution de son voisin l'évêque catholique Limenianus de *Taprura* ; mais la localisation du siège de Limenianus fait elle-même problème (cf. *infra*, s. v. *Tap(a)rura*). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 211.

MIDIDI (C 4)

Le siège était représenté à la Conférence par le catholique Serenianus, conseiller (*consiliarius*) de son Église, présent à Carthage sans compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 142, l. 6, p. 790 : *Serenianus episcopus Midi[di]titanus*). L'haplographie qu'on observe dans l'ethnique transmis par la liste de 411 (*Miditanus* à côté de *Mididitanus* dans *Not.*, *Byz.*, 6 = *CSEL* 7, p. 124) se rencontre aussi dans les inscriptions : [*ciuitat]is Mididil(anae)* (*CIL* VIII, 609) à côté de *Miditano* (*ibid.*, 23358). Le toponyme antique se retrouve, très peu évolué phonétiquement, dans

le nom du lieu-dit moderne auquel il est identifié par l'épigraphie : Henchir Medded, au sud-ouest de Maktar (CIL VIII, p. 77 ; 1218 ; *Atlas Arch. Tun.*, 1/100.000^e, f. XXXVI, El Ala, n° 4). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 109.

MID(I)LENSIS PLEBS

Le siège était représenté à la Conférence par l'évêque donatiste Iulianus, 84^e signataire du *mandatum* de son Église, lequel, absent pour cause de maladie, a fait souscrire pour lui son prêtre Rufinus (*Gesta*, I, 193, l. 7, p. 842 : *Rufinus presbyter pro episcopo meo Iuliano Midlensi*). Le siège était situé en Numidie, selon l'indication de la *Notitia* de 484 (*Num.*, 41 = *CSEL* 7, p. 120 : *Florentianus Midilensis*). Des ruines considérables comportant un *castrum* et une église ont été relevées à une trentaine de kilomètres au nord-ouest d'Ad Maiores (en E 6 sur la carte), au lieu-dit Mdila, sur l'oued du même nom, que St. GSELL propose avec prudence d'identifier à l'*ecclesia Midilensis* (*Atlas Arch. Alg.*, f. 50, Négrine, n° 23 ; cf. aussi J. BARADEZ, *Fossatum Africae*, Paris 1949, p. 128 et 287, n. 1). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 327.

MIGIRPA

Ce siège dont le toponyme figure dans la mention de son titulaire au milieu du III^e siècle (*Sent. episc.*, 2 = *CSEL* 3¹, p. 437 : *Felix a Migirpa*) était représenté à la Conférence à la fois par le catholique Victor, 93^e signataire du *mandatum* de son Église, et par le donatiste Gloriosus, 131^e sur la liste schismatique (*Gesta*, I, 126, l. 64, p. 730 et 198, l. 53, p. 852). Il s'agissait d'un siège de Proconsulaire, selon l'indication de la *Notitia* de 484 (*Proc.*, 23 = *CSEL* 7,

p. 118 : *Pascasius Migirpensis*). On ne peut préciser davantage. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 211.

MILEV (B 7)

Le siège était représenté à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Seuerus, mentionné par Alypius sur une liste additionnelle, mais absent pour cause de maladie, et par le donatiste Adeodatus, porte-parole (*actor*) de l'Église schismatique (*Gesta*, I, 215, l. 37, p. 902 ; 65, l. 12-13, p. 678 ; 133, l. 381-382, p. 772). Mileu est actuellement Mila (CIL VIII, p. 701 ; 967 ; 1887 ; *Atlas Arch. Alg.*, f. 17, Constantine, n° 59). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 335.

MILIDIENSIS PLEBS

Le siège était représenté à la Conférence par l'évêque donatiste Liberalis, 240^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à Carthage sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 207, l. 131, p. 890). Sous cette forme *Milidiensis*, le siège n'est pas attesté par ailleurs, lacune qui a suscité des rapprochements. Ainsi J. MESNAGE (*Afrique chrétienne*, p. 115) a proposé d'y reconnaître un évêché attesté au milieu du III^e siècle, celui de *Midila* (*Sent. episc.* 45 = *CSEL* 3¹, p. 451), qu'on identifie habituellement au site de *Medeli*, voisin d'*Vihina* (Oudna), à l'ouest (en B 3 sur notre carte). On a récemment rapproché l'ethnique *Milidiensis* du toponyme *Melzi* (cf. *supra*, s. v.), par l'intermédiaire d'une prononciation *Miliziensis* (L. MAURIN et J. PEYRAS, « Vzalitana. La région de l'Ansarine dans l'Antiquité », *Cahiers de Tunisie*, 1971, n° 75-76, p. 52) ; mais si le donatiste Liberalis avait été l'évêque schismatique de *Melzi*, il n'aurait pas manqué de protester lorsque

l'évêque catholique du lieu, Tutus, affirma n'avoir personne en face de lui (*Gesta*, I, 121, l. 22-24, p. 712). Notons enfin qu'il a existé une *gens Milidiorum* dans la région de Boghni, en Kabylie : cf. J. MARTIN, dans *BAA* 7¹, 1977-1979, p. 81-83.

MONTENSIS PLEBS

Ce siège était représenté à la Conférence par l'évêque catholique Donatianus, 40^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à Carthage sans compétiteur donatiste donatiste, lequel, selon Petilianus, était malade (*Gesta*, I, 121, l. 78, p. 716 : on notera que la graphie du manuscrit est, pour l'ethnique du siège, *Montenus*). La *Notitia* de 484 place en Numidie un siège *Montensis* (*Num.*, 25 = *CSEL* 7, p. 120), mais l'abondance des lieux-dits *Mons* (avec ou sans déterminant) en différentes régions d'Afrique ne permet pas de placer le siège de Donatianus en Numidie sur cette seule indication. J. MESNAGE (*Afrique chrétienne*, p. 338) n'hésite pas à placer le siège de Donatianus en l'un de ces lieux-dits, à Mons (maintenant El Ksar, plutôt que Henchir Kasbaït) où les données de la *Table de Peutinger* (segm. II, 3) avaient conduit à situer la station *Monte* sise à 12 milles de *Sitifis* (Sétif) et 13 de *Cuicul* (Djemila) : cf. *Atlas Arch. Alg.*, f. 16, Sétif, n° 196. Mais cette appellation de *Monte* pour le site d'El Ksar fait maintenant question (cf. *infra*, s. v. *Moptensis plebs*).

MOPTENSIS PLEBS, MOPT(H)I (C 8)

Le siège était représenté à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Leo (*municipii Mopt[ensis]*), préposé à l'enregistrement des débats (*custos chartarum*) (*Gesta*, I, 143, l. 51, p. 794), et par le donatiste Felix, 24^e signataire du *mandatum* de son Église (*Gesta*, I, 180, l. 28, p. 822).

L'évêque catholique Leo était au concile général de Carthage en 419 *legatus* de la Maurétanie Sitifienne (*CCL* 149, p. 151 ; 230 ; 233). Mais, en 416, c'est très probablement lui dont le nom figure, en 16^e position, dans la liste de souscription de la lettre synodale du concile numide de Mileu (*AVG.*, *Ep.* 176 = *CSEL* 44, p. 663) : ce qui peut s'expliquer dans la mesure où le *municipium Moptense* était en Maurétanie Sitifienne (ecclésiastique), mais aux confins de la Numidie.

En 1949, une dédicace de la *res publica Mopt[ensium]?* a été mise au jour sur le site d'Henchir Kasbaït (ou mieux Henchir El Ksar), jusqu'alors appelé Mons du nom de la station (*Monte*) sise sur la *Table de Peutinger* à 12 milles de *Sitifis* et à 13 milles de *Cuicul* (cf. *supra*, s. v. *Montensis plebs* et L. GALAND, dans *MEFR*, 1949, p. 57 ; *AEp*, 1950, n° 136). Il y a donc lieu de considérer la *Table* comme fautive, la faute, en l'occurrence, pouvant être simplement graphique (*Monte* au lieu de *Mopt[is]*). Mais que faire alors du *Mopti municipium* que la même *Table* (segm. II, 4) place à 11 milles de *Cuicul* (Djemila), sur la route de *Cuicul* à *Igilgili* (Djidjelli) par *ad Ficum*, *ad Basilicam* et *Choba*? A moins d'admettre que *Mopt[is]* et *Mopti municipium* sont deux sites distincts, il faut dès lors imputer à la *Table de Peutinger* une deuxième erreur, non plus seulement graphique, mais tenant à une duplication fautive du report du *Mopt[is]* de part et d'autre de *Cuicul*. Mais, compte tenu du système de représentation spatiale de la *Table*, qui écrase les latitudes en étirant les longitudes, si *Mopti municipium* apparaît au lecteur de la *Table* à droite de *Cuicul*, cela ne signifie pas qu'il soit à l'est de la ville (*Choba*, qui est à l'ouest, est représentée très à droite de *Cuicul*). En fait, la route partant de *Cuicul* pour aller à *Igilgili* via *ad Ficum*, *ad Basilicam* et *Choba* repassait vers l'ouest l'*Amsaga* (O. el Kébir) qui faisait frontière entre la Numidie et la Sitifienne ; sur cette route, *Mopti municipium*, première station, se trouvait sur la rive gauche de l'*Amsaga* et donc en Sitifienne, à si peu de distance de

Mopth [?] (alias Mons, Henchir Kasbaït) qu'on pourrait ne pas trop hésiter à identifier les deux sites. C'est l'avis, très autorisé, de P. SALAMA, dans un article récent sur le réseau routier de cette région («Les voies romaines de Sitifis à Igilgili. Un exemple de politique routière approfondie», *Ant. Afr.* 16, 1980, p. 104, n. 1) : «Galand (*MEFR*, 1949, p. 83-87) hésitait encore à identifier la *res publica Mopth*[...] retrouvée à Mons avec la station nommée *Mopli* sur la Table de Peutinger. Nous n'hésitons guère à franchir ce pas.» On peut seulement regretter que dans cet article si documenté et très neuf P. Salama n'ait pas argumenté à l'appui de cette opinion. Il est enfin également possible, comme le suggère L. GALAND (*loc. cit.*, p. 87), que deux sites homonymes aient coexisté à peu de distance l'un de l'autre, pour constituer, sinon une seule *ciuitas*, du moins un seul évêché, comme ce fut, semble-t-il, le cas de *Muzuc*, à la limite nord de la Byzacène (cf. *infra*, s. v. *Muzucensis plebs*).

MVLLITANA PLEBS

Le siège était représenté à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Candorius, 144^e signataire du *mandatum* de son Église (*Gesta*, I, 133, l. 32, p. 746), et par le donatiste Marcellinus, 126^e sur la liste des évêques schismatiques (*Gesta*, I, 198, l. 39, p. 852). Candorius figure en 416 sur la liste de souscriptions à la lettre synodale du concile de Proconsulaire (cf. *AvG.*, *Ep.* 175 = *CSEL* 44, p. 653), ce qui suggère son appartenance à cette province, appartenance confirmée par l'indication de la *Notitia* de 484, qui situe le siège en Proconsulaire (*Proc.*, 15 = *CSEL* 7, p. 117 : *Liberatus Mullitanus*). On ne peut préciser davantage. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 212.

MVSTI (B 4, cadre agrandi)

Le siège était représenté à la Conférence par l'évêque catholique Victorianus, 41^e signataire du *mandatum* de son Église, seul présent à Carthage du fait de la défection de son adversaire donatiste (maximianiste) Felicianus (*Gesta*, I, 121, l. 81, p. 716). Avec une faible évolution phonétique du toponyme, *Musti* est maintenant Henchir Mest, près du Krib (*CIL* VIII, p. 192; 938; 1501; *Atlas Arch. Tun.*, 1/100.000^e, f. XXV, Jama, n° 3). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 117-118; sur le site, cf. en dernier lieu A. BESCHAOUCH, «Mustitana», *Karthago* 14, 1967-1968, p. 121-223.

MVSTITANA PLEBS

Le siège était représenté à la Conférence à la fois par le catholique Leontius, 171^e signataire du *mandatum* de son Église (*Gesta*, I, 133, l. 187, p. 758 : *Mu <er> titanus*), et par le donatiste Cresconius, 230^e sur la liste de l'Église rivale (*Gesta*, I, 206, l. 58, p. 880). Il s'agit d'un siège situé en Numidie, selon l'indication de la *Notitia* de 484 (*Num.*, 71 = *CSEL* 7, p. 121 : *Antonianus Mustitanus*). On ne peut préciser davantage. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 424.

MVTVGENNA, MVTVGEN(N)ENSIS PLEBS

Ce siège était représenté à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Antonius, 166^e signataire du *mandatum* de son Église (*Gesta*, I, 133, l. 149, p. 756), et par le donatiste Splendonus, 257^e sur la liste de l'Église rivale (*Gesta*, I, 207, l. 166, p. 892). Antonius figure parmi les signataires de la lettre synodale du concile numide de

Mileu en 416, ce qui suggère son appartenance à la province ecclésiastique de Numidie (AVG., *Ep.* 176 = *CSEL* 44, p. 664). Plus précisément, une *villa Mutugenna* est mentionnée dans une lettre de saint Augustin dont le contexte permet de situer cet évêché rural aux confins sud-est du diocèse d'Hippone (AVG., *Ep.* 173, 7 = *CSEL* 44, p. 645, l. 25; cf. St. GSELL, *Atlas Arch. Alg.*, f. 9, Bône, n° 59, p. 11, col. 1; en dernier lieu, S. LANCEL, «Études sur la Numidie d'Hippone au temps de saint Augustin. Recherches de topographie ecclésiastique», *MEFRA* 96, 1984, p. 1104 et fig. 3, p. 1098).

MVZVCENSIS PLEBS (C 3)

Ce siège était représenté à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Restitutus, 165^e signataire du *mandatum* de son Église (*Gesta*, I, 133, l. 144, p. 754), et par le donatiste Idaxius, 219^e sur la liste de l'Église rivale (*Gesta*, I, 206, l. 24, p. 876). Il s'agit d'un siège byzacénien, selon l'indication de la *Notitia* de 484 (*Byz.*, 42 = *CSEL* 7, p. 125 : *Innocentius Muzucensis*). Plus précisément, deux sites présentant ce même ethnique *Muzucensis* ont été localisés grâce à des découvertes épigraphiques à peu de distance l'un de l'autre : d'une part, au lieu-dit Henchir Karachoum (ou Hr Khachoun : *Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XLVIII, Djebibina, n^{os} 28-29), un *municipium Muzucense* dont la promotion municipale date de Caracalla (cf. *CIL* VIII, 12060); d'autre part, à 10 km au sud-ouest, à vol d'oiseau, au lieu-dit Henchir Bechra, une *ciuitas Muzucensis* fait une dédicace à Commodus (datée de 178-179 : *CIL* VIII, 12095; *Atlas Arch. Tun.*, 1/100.000^e, f. XXXI, Djebel bou Dabous, n° 33). On a longtemps admis qu'il y a eu là deux villes homonymes et voisines et qu'il a existé deux *Muzuc* comme il y a eu deux *Zama* (cf. note de S. Reinach dans Ch. TISSOT, *Géographie*, II, p. 604-605). Une hypothèse émise récemment (J. GASCOU,

dans *Ant. Afr.* 10, 1976, p. 38) tendrait à ne voir dans ces deux sites que deux agglomérations distinctes appartenant à une seule cité : qu'un seul évêché *Muzucensis* soit attesté va assurément dans le sens de cette interprétation des deux sites homonymes et très proches. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 38 et 96, qui attribue aussi les *episcopi Muzuenses* (cf. *infra*) aux lieux-dits *Muzucenses*.

MVZVENSIS PLEBS

Le siège était représenté à la Conférence par l'évêque catholique Rufinianus, 96^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à Carthage sans compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 128, l. 10, p. 730 : il faut, avec le manuscrit, lire *Muzuensis*, et non *Muzucensis* comme nous avons corrigé à tort). Rufinianus figure parmi les signataires de la lettre synodale du concile de Proconsulaire réuni à Carthage en 416 (cf. AVG., *Ep.* 175 = *CSEL* 44, p. 653) et il compte parmi les *legati* de Proconsulaire demeurés en séance pour la deuxième session (30 mai) du concile général réuni à Carthage en 419 (*Concilia Africae*, *CCL* 149, p. 229 et 234). Au demeurant, la *Notitia* de 484 confirme que le siège était bien situé en Proconsulaire (*Not.*, *Proc.*, 49 = *CSEL* 7, p. 119 : *Felix Muzuensis*). On ne peut préciser davantage.

NARA, NARENSIS PLEBS (D 4)

Le siège était représenté à la Conférence par l'évêque donatiste Ianuarius, 222^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à Carthage sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 206, l. 30, p. 878 : *Ianuarius episcopus Narensis*). Le siège était situé en Byzacène, selon l'indication de la *Notitia* de 484 (*Byz.*, 11 = *CSEL* 7, p. 124 : *Victor Narensis*). Plus précisément, le lieu-dit *Nara* peut, grâce aux

deux indications concordantes de l'*Itinéraire d'Antonin* (48,3 et 49,8 = éd. O. Cuntz, p. 7), être localisé de façon très probable à Bir el Bey (plutôt qu'à Bir el Hafey), à 25 km au sud-est de *Sufetula* (Sbeitla) : discussion due à S. Reinach, dans Ch. TISSOT, *Géographie*, II, p. 646. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 77.

NARAGGARA (C 5)

Le siège était représenté à la Conférence par le donatiste Faustinus, 251^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à Carthage sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 207, l. 153, p. 892 : *Faustinus episcopus Naraggaritanus*). A défaut d'attestation épigraphique, les données concordantes des routiers (*Itin. Ant.*, 41,5 et 44, 7 = éd. O. Cuntz, p. 6; *Tab. Peut.*, segm. IV, 4) permettent de situer *Naraggara* avec une grande probabilité à Sakhiet sidi Youssef (discussion complète dans St. GSELL, *Atlas Arch. Alg.*, f. 19, Le Kef, n° 73). Le siège était situé en Proconsulaire, du point de vue ecclésiastique, selon l'indication de la *Notitia* de 484 (*Proc.*, 48 = *CSEL* 7, p. 119 : *Maximinus Naraggaritanus*). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 165-166.

NASAIT(ENSIS?) PLEBS

La souscription de l'évêque donatiste Liberalis, *episcopus loci Nasait(ensis?)*, 39^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à Carthage sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 187, l. 16, p. 828), constitue la seule mention de ce siège. L'hypothèse de J. MESNAGE (*Afrique chrétienne*, p. 399) qui veut y voir une graphie fautive pour *Vasait(anus)*, forme elle-même simplifiée pour *Vazaiuit(anus)* (de *Vazaiui* = Ain Zoui, en Numidie), apparaît assez gratuite.

NATIONENSIS PLEBS

Ce siège était représenté à la Conférence par l'évêque donatiste Faustinus, 272^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à Carthage sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 208, l. 5, p. 896). Le siège était situé en Byzacène, selon l'indication de la *Notitia* de 484 (*Byz.*, 75 = *CSEL* 7, p. 126 : *Pirasius Nationensis*). On ne peut préciser davantage. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 213.

NEAPOLIS (B 2)

Le siège était représenté à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Fortunatianus, 61^e signataire du *mandatum* de son Église (*Gesta*, I, 126, l. 69, p. 722), et par le donatiste Ampelius, 217^e sur la liste de l'Église rivale (*Gesta*, I, 206, l. 20, p. 876). *Neapolis*, en Proconsulaire, est actuellement Nabeul, en Tunisie (*CIL* VIII, p. 125, 928, 1282; *Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XXX, Nabeul, n° 183). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 123.

NEBBITANA PLEBS : cf. NEPTITANA PLEBS

NEPTITANA PLEBS (F 5)

Ce siège était représenté à la Conférence par le seul évêque donatiste Quoduultdeus, 104^e signataire du *mandatum* de son Église, si du moins on accepte notre correction à la leçon du manuscrit : *Quoduultdeus episcopus Nebbil(anus)* (*Gesta*, I, 197, l. 46, p. 848). Situé en Byzacène par la *Notitia* de 484 (*Byz.*, 14 = *CSEL*, 7,

p. 124 : *Laelus Neptitanus*), le siège d' (*Aggarsel*) *Nepte* doit être selon toute probabilité localisé à Nefta, une des oasis du Djérid : cf. Ch. TISSOT, *Géographie*, II, p. 685-686. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 124-125.

NICIVENSIS PLEBS (NICIVIBVS : D 8)

Le siège était représenté à la Conférence par le seul évêque donatiste Iustus, 167^e signataire du *mandatum* de son Église (*Gesta*, I, 201, l. 51, p. 862). A basse époque, les *Niciues* se sont fixés dans la vallée de l'oued Barika, au nord des monts de Batna, avec pour toponyme l'ablatif-locatif de leur nom tribal, *Niciuibus*, qui survit déformé dans le toponyme actuel Ngaous : *CIL* VIII, p. 452, 1786 ; *Atlas Arch. Alg.*, f. 26, Bou Taleb, n° 161 (sur le groupe tribal, cf. en dernier lieu J. DESANGES, éd. de Plinie, p. 336-337). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 343.

NIGIZVBITANA PLEBS

La seule attestation de ce siège est constituée par la souscription de l'évêque donatiste Gaudentius, qui le représentait seul à la Conférence, 193^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 202, l. 5, p. 870). La localisation habituelle (M^{sr} TOULOTTE, *Géographie. Numidie*, p. 314, qui identifie *Nigizubi* (?) à *Tigisis* ; J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 425) en Numidie ne repose que sur l'absence d'un rival catholique en face de Gaudentius.

NIGRENSIVM MAIORVM PLEBS

Le siège était représenté à la Conférence par l'évêque catholique Lucrus, 156^e signataire du *mandatum* de son

Église (*Gesta*, I, 133, l. 93, p. 750), présent à Carthage sans compétiteur donatiste. L'ethnique de ce siège apparaît déjà, semble-t-il, sur une tuile conservée au musée de Palerme (*CIL* X, 8045, 12) sur laquelle on peut lire :

CEL. NIGR. MAIO[.]
L. MINICI NATALI[S]
EVLALVS ACTOR EI[VS]

Des *Nigrenses Maiores* apparaissent donc en relation avec L. Minucius Natalis, légat d'Auguste propréteur, commandant la III^e légion en 103/105, date à laquelle il a fait construire le *castrum* que la *Table de Peutinger* (segm. IV, 4) appelle *Ad Maiores* et dont on a retrouvé les vestiges dans les ruines importantes de Besseriani (en E 6 sur notre carte : cf. *CIL* VIII, 2478). St. GSELL (*Atlas Arch. Alg.*, f. 50, Négrine, n° 152) fait remarquer que le Djebel Madjour, qui domine les ruines de Besseriani, a conservé le nom antique, dont la seconde composante, le terme *Nigrenses*, se retrouve apparemment dans Négrine, nom d'un village voisin. Le toponyme dont fait état la *Table de Peutinger*, *Ad Maiores*, semble en effet elliptique et doit être complété par un déterminant : il est probable que la station, devenue plus tard un évêché, devait s'appeler *Ad Nigrenses Maiores*. Il n'est pas impossible que les *Casae Nigrae*, siège de Donat et berceau de la secte, en aient été proches (cf. *supra*, s. v.). Notice sur le siège des *Nigrenses Maiores* : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 261.

NOVA PETRA (C 8)

Le siège *Nouapetrensis* était représenté à la Conférence par le seul évêque donatiste Datus, 60^e signataire du *mandatum* de son Église (*Gesta*, I, 187, l. 73, p. 834). Sur la base des données de l'*Itinéraire d'Antonin* (34, 4 = éd. O. Cuntz, p. 4), qui place *Noua Petra* sur la route de Lambèse à Sétif, à 13 milles de *Diana Veteranorum* et à 22 milles de *Gemellae*, le siège doit être localisé de façon

très probable à l'Henchir Encedda. Dans la description sommaire de la *Passio Marculi*, 6 (PL 8, 762 = J.-L. MAIER, *Le dossier du donatisme*, p. 282), « castellum Nouae Petrae, quod ardui montis praecipitio et nomine et uicinitate coniunctum est », l'*arduus mons* serait le Djebel Agmerouel. L'objection de St. GSELL (*Atlas Arch. Alg.*, f. 27, Batna, n° 3 et n° 62, p. 4), selon lequel le nom de *castellum* (au sens de bourg fortifié) n'aurait pas convenu au site, n'est pas dirimante. En revanche, plus digne de considération est l'objection portant sur la faible étendue des ruines. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 287.

NOVA SINNA

Le siège était représenté à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Restitutus, 20^e signataire du *mandatum* de son Église (*Gesta*, I, 121, l. 13, p. 712), et par le donatiste Felix, 34^e sur la liste de l'Église rivale (*Gesta*, I, 187, l. 6, p. 828). Il s'agissait d'un évêché situé en Numidie, selon l'indication de la *Notitia* de 484 (*Num.*, 48 = CSEL 7, p. 121 : *Candidus Nouasinensis*). Nous savons en outre que l'évêque Felix a souscrit durant le voyage pour son collègue Marcianus *Eminentianensis* (*Gesta*, I, 208, l. 9, p. 896) dont le siège, en Maurétanie Sitifienne, n'est pas précisément localisé (cf. *supra*, s. v.). Nous sommes du moins avertis que les deux évêques cheminaient ensemble sur un même itinéraire à destination de Carthage. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 426.

NOVENSIS PLEBS

Le siège était représenté à la Conférence par l'évêque catholique Felix, qui figure sur une liste additionnelle, et

est présent à Carthage sans compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 215, l. 51, p. 904). Cet évêché pourrait être situé en Maurétanie Césarienne, où la *Notitia* de 484 fait état de deux sièges *Nouenses* (*Ces.*, 19 et 93 = CSEL 7, p. 138 et 131) et l'on pourrait plus précisément l'identifier avec *oppidum Nouum* (Ain Delfa, ex-Duperré : *Atlas Arch. Alg.*, f. 13, Miliana, n° 63). Mais il faut ajouter que dans les *Sententiae episcoporum* de 256 figure en 60^e position un Rogatianus *a Noua* qui a peu de chances d'être un évêque de Césarienne (cf. CSEL 3¹, p. 455). Enfin, un lieu-dit *Nouae* figure sur un ostrakon de Carthage (*AÉp*, 1912, n° 70 : *Victor a Nobis*). Il s'ensuit que le siège de l'évêque Felix présent à la Conférence n'est pas localisable. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 497.

NVMIDIA, NVMIDIENSIS PLEBS

Le siège était représenté à la Conférence par l'évêque donatiste Ianuarius, *episcopus Numidiensis*, 80^e signataire sur la liste de son Église, présent à Carthage sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 188, l. 20 et 24, p. 838 et 840). Cet évêché était situé en Césarienne, selon l'indication de la *Notitia* de 484 (*Ces.*, 118 = CSEL 7, p. 131). L'intervention du catholique Reparatus de *Sufasar* à propos du siège de Ianuarius de *Numidia* (*Gesta*, I, 188, l. 26, p. 840 : « *Diocesis mea est. Illic presbyterum habeo* ») permet de préciser que cette localité était située dans le voisinage immédiat de *Sufasar* (Amoura, Oued Chorfa, ex-Dolfusville : en C 12 sur notre carte ; cf. *infra*, s. v.). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 498.

NVMLVLI (B 4, cadre agrandi)

Le siège était représenté à la Conférence par le seul évêque catholique Aurelius, 83^e signataire du *mandatum* de

son Église (*Gesta*, I, 126, l. 135, p. 728 : il faut corriger en *Numlulil[anae]* la leçon *Numnulil[anae]* du manuscrit). *Numluli* a été localisé par voie épigraphique à Henchir el Mâatria (*CIL* VIII, p. 1481 ; *Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XXXIII, Tebourouk, n° 19). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 107.

NVRCONENSIS PLEBS

Le siège était représenté à la Conférence par l'évêque catholique Auxilius, 233^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à Carthage sans compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 135, l. 103, p. 780). Le siège était situé en Césarienne, selon l'indication de la *Notitia* de 484 (*Ces.*, 102 = *CSEL* 7, p. 131 : *Maddanius Murconensis* ; la mention du siège dans ce texte étant la seule avec celle des *Acles* de 411, on ne peut décider quelle est la bonne graphie de l'initiale : *M* ou *N*). Cette localisation provinciale est précisée par le contexte même de la souscription d'Auxilius, lorsqu'il affirme être en possession de l'unité : « *Vnitatem possidemus, quod omnes sciunt Caesarienses. Hic est Seuerinus, dicat* » (*Gesta*, I, 135, l. 106-108, p. 780). Les *Caesarienses* qui sont tous au courant de cette situation sont, soit les habitants de *Caesarea* (Cherchel), soit plus probablement les habitants de la province de Césarienne, proches de la capitale provinciale. Quant à l'évêque donatiste Seuerinus, dont le témoignage est invoqué, et qui confirme de bonne grâce les propos d'Auxilius, c'est l'évêque d'un lieu-dit *Castellum* (cf. *supra*, s. v. : peut-être *Castellum Tingitanum*, en C 13 sur la carte). Il n'y a en revanche, pour la localisation du siège, rien à tirer de l'hypothèse que l'évêque Auxilius de 411 soit le même Auxilius destinataire d'une lettre non datée de saint AUGUSTIN qui avait excommunié le *comes* et *uir spectabilis* Classicianus (*Ep.* 250 = *CSEL* 57, p. 593 ; cf. *PCBE I. Afrique*, p. 132 s.v. Auxilius I, et, en dernier lieu, le

commentaire de la lettre 1* par G. FOLLIET, dans *BA* 46 B, Paris 1987, p. 421-422. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 479, qui veut sans raison valable identifier le siège *Nurconensis* avec la station appelée *Ad Dracones* dans l'*Itinéraire d'Antonin*, 36, 6 (éd. O. Cuntz, p. 5).

OBBA, OBBENSIS PLEBS (C 4)

Le siège était représenté à la Conférence par l'évêque donatiste Felicissimus, 83^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à Carthage sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 193, l. 5, p. 842). Une *plebs Obbitana* est attestée en Maurétanie Césarienne par la *Notitia* de 484 (*Ces.*, 56 = *CSEL* 7, p. 129 : *Eusebius Obbitanus*). Cependant, la suffixation de l'ethnique du siège de Felicissimus, *Obbensis*, renvoie plutôt au siège d'*Obba* (cf. *Sent. episc.* 47 = *CSEL* 31, p. 452 : *Paulus ab Obba*, en 256) que sa mention sur la *Table de Peutinger* (segm. V, 1 : *Orba* pour *Obba*) permet de situer un peu au nord d'*Allhiburos* (Medeïna), en Proconsulaire, à Ebba (*CIL* VIII, p. 1562 ; Ch. TISSOT, *Géographie*, II, p. 459 ; *Atlas Arch. Tun.*, 1/100.000^e, f. XXIX, Ksour, n° 87-88). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 63.

OEA (H 14)

Le siège était représenté à la Conférence par l'évêque donatiste Marinianus, préposé à l'enregistrement des procès-verbaux (*custos chartarum*), présent à Carthage sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 201, l. 42, p. 862). *Oea*, en Tripolitaine, est actuellement Tripoli, en Libye (*CIL* VIII, p. 5 ; 921 ; 1144). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 164.

OLIVENSIS PLEBS

La seule attestation de ce siège est la souscription de l'évêque catholique Lucius, qui figure sur une liste additionnelle, présent à Carthage sans compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 215, l. 26, p. 902). Il est très probable que cette *plebs Oliuensis* doit être rattachée à la station *Ad Oliuam* (en B 9 sur la carte), que la *Table de Peutinger* (segm. II, 3) place à 30 milles de *Ruzai municipiu(m)* (peut-être *Tubusuptu*?) et à 25 milles d'*Ad Sawa*, tandis que l'*Itinéraire d'Antonin* (39, 8 = éd. O. Cuntz p. 5) la situe, sur un trajet un peu différent, à 30 milles de *Saldæ* (Bejaia, ex-Bougie) et à 25 milles d'*Ad Sawa* (discussion de ces données dans St. GSELL, *Atlas Arch. Alg.*, f. 7, Bougie, n° 12, p. 5; on peut hésiter, pour une localisation précise, entre les n°s 41, 42 et 43). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 487.

ORIENSIS PLEBS

Le siège était représenté à la Conférence par l'évêque donatiste Victor, 100^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à Carthage sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 197, l. 37, p. 846 : *Victor, episcopus Oriensis*). Il est probable que l'éthnique *Oriensis* renvoie à un lieu-dit (*H)orra*, et l'on peut penser en particulier à la station d'*Orrea*, que l'*Itinéraire d'Antonin* (31, 7 = éd. O. Cuntz, p. 4) place sur la route menant à *Saldæ* (Bejaia, ex-Bougie), à 18 milles de *Sitifis* (Sétif), et qu'on a proposé de localiser à Ain Roua (en B 9 sur la carte), à 25 km au nord-ouest de Sétif. D'autres hypothèses sont possibles, ainsi celle de J. MESNAGE (*Afrique chrétienne*, p. 356), qui propose de situer l'évêque donatiste de 411 à *Muslubio Horrea* (en B 8/9 sur notre carte : *Atlas Arch. Alg.*, f. 7, Bougie, n° 57). Une localisation au *Caput saltus horreorum*,

à l'ouest de Sétif (*Atlas Arch. Alg.*, f. 16, Sétif, n° 319) serait encore possible. En fait, on ne peut rien décider pour la localisation du siège de Victor *Oriensis*.

PAVZERENSIS PLEBS

La seule attestation du siège et du site est fournie par la souscription de l'évêque donatiste Flavianus, 68^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à Carthage sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 187, l. 98, p. 836); ce siège devait être proche de *Thigillaua*, en Numidie (Djillaoua, en Algérie : en B 8 sur la carte) : c'est en effet un évêque donatiste du nom de Flavianus (qui ne peut être que Flavianus *Pauzerensis* : il est seul de ce nom en séance) qui intervient après lecture de la souscription de Reginus de *Thigillaua* pour dire que le compétiteur donatiste de ce dernier, Donatus, a dû rebrousser chemin pour cause de maladie (*Gesta*, I, 133, l. 27, p. 764). On ne peut préciser davantage. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 427.

PERDICES, PERDICENSIS PLEBS (C 8)

Le siège était représenté à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Siluanus, 34^e signataire du *mandatum* de son Église (*Gesta*, I, 121, l. 59, p. 714), et par le donatiste Rogatus, 47^e sur la liste de l'Église rivale (*Gesta*, I, 187, l. 37, p. 830). Proche de la frontière de la Numidie ecclésiastique à l'est, le siège était en Sitifienne, selon l'indication de la *Notitia* de 484 (*Sitif.*, 39 = *CSEL* 7, p. 133) et selon ce que nous savons de la fonction de délégué de la Sitifienne qu'exerçait Siluanus au concile général de 403 (cf. *PCBE I. Afrique*, p. 1080-1081, s. v. Siluanus 3). La station d'*Ad Perdices* figure dans l'*Itinéraire d'Antonin* sur deux routes partiellement confondues, où

Perdices est d'une part à 25 milles de *Sitifis* (Sétif) et 38 milles de *Cellae*, et d'autre part à 25 milles de *Sitifis* et à 12 milles de *Zaraï* (*Itin. Ant.*, 29, 3 et 36, 1 = éd. O. Cuntz, p. 4 et 5). Deux textes épigraphiques récemment publiés (par P.-A. FÉVRIER, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts à A. Piganiol*, t. I, Paris 1966, p. 218-220), dont l'un mentionne des *coloni Perdicen[ses]*, confirment les hypothèses de St. GSELL sur une localisation approximative au lieu-dit Kherbet el Mahder (*Atlas Arch. Alg.*, f. 26, Bou Taleb, n^{os} 40-42 : on ne peut choisir de façon plus précise entre trois groupes de ruines très voisines. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 304-305.

PHERADI MAIVS (B/C 3)

Le siège était représenté à la Conférence par le seul évêque catholique Vincentianus, 47^e signataire du *mandatum* de son Église (*Gesta*, I, 126, l. 27, p. 720 : *Vincenlianus, episcopus plebis Feraditanae Maioris*). Ce siège de Byzacène (cf. *Notitia* de 484, *Byz.*, 39 = *CSEL* 7, p. 125) se retrouve, avec un toponyme à peine évolué, dans l'actuel Henchir Fradis (*Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XLIII, Enfida, n^o 34, donné à tort pour le site d'Aphrodisium ; cf. L. POINSSOT, dans *CRAI*, 1927, p. 62 sq ; 1932, p. 69 sq). Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 197 ; J. FERRON, dans *DHGE* 16, 1013-1014.

PHERADI MINVS

Le siège était représenté à la Conférence par le catholique Felicianus, 188^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à Carthage sans compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 133, l. 287, p. 764). Cette souscription est l'unique attestation du siège, qu'on ne peut localiser, même de façon approximative. Notices sur le siège :

J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 197 ; J. FERRON, dans *DHGE* 16, 1014.

PISITANA PLEBS (PHISI : A 3)

Le siège était représenté à la Conférence par l'évêque catholique Ambivius, 159^e signataire du *mandatum* de son Église (*Gesta*, I, 133, l. 109, p. 752 : *Ambivius episcopus plebis Pisitanae*) ; son compétiteur donatiste, Felix, s'était excusé pour cause de vieillesse (*ibid.*, l. 113-114). En dehors de sa mention ci-dessus, le toponyme sous sa forme adjectivale est encore attesté dans le texte du *De miraculis sancti protomartyris Stephani*, I, 13 (*PL* 41, 480), à propos d'un miracle dont bénéficie « caecus quidam Pisitanae ciuitatis » ; or, dans le c. 11 de ce texte, il est question d'un paralytique d'*Hippo Zaritus* (Bizerte), dans le c. 12 d'un muet d'Utique et, au c. 14, on revient à *Vzalis*, dont l'évêque, Euodius, avait commandité ce petit ouvrage. On constate que les cités mentionnées sont des cités de l'extrême-nord de la Tunisie actuelle, dans la région d'*Vzalis* (El Alia) et d'*Hippo Dhiarrytus* (Bizerte). Or, un peu à l'ouest de cette dernière cité, à l'Henchir bou Chateur (*Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. II, Bizerte, n^o 32 : en A 3 sur la carte) ont été mises au jour deux inscriptions portant un ethnique dont seule manque l'initiale : [.]hisitanus (*CIL* VIII, 1211) ; [.]hisitani (*ibid.*, 1212). L'inventeur des textes, V. GUÉRIN (*Voyage arch.*, II, p. 27, n^{os} 210 et 211), a proposé de restituer [T]hisitanus/i, d'une *Thisita* identifiée par lui avec *Thisica* (Hr Techga) dont on connaît maintenant l'emplacement, sensiblement plus au sud (en A 3 sur la carte, au sud-est de *Malara* [Mateur]). Ch. TISSOT, tout en rejetant cette identification qu'il savait fautive, a suivi Guérin sans raison solide (*Géographie*, II, p. 94 : « Le nom de Thisita est tout à fait conforme aux règles de la toponymie libyenne et satisfait mieux aux exigences de la phonétique africaine »).

L. POINSSOT a revu le texte *CIL VIII*, 1211 en 1938 et l'a republié : « Bien que très endommagée, la lettre à haste droite qui précède H me paraît être un T » (*BAC*, 1938-1940, p. 36 ; cf. aussi *ILTun*, p. 219, n° 1188) ; avec raison cependant il refusait le toponyme *Thisita* : « La lecture *Thisitanus* admise, quel nom proposer à la ville ? ... *Thizi* paraît tout à fait vraisemblable » (*ibid.*, p. 38). Le texte vient très récemment d'être une nouvelle fois publié par Z. BENZINA-BEN ABDALLAH (*Catalogue des inscriptions latines païennes du Musée du Bardo*, Rome 1986, n° 181, p. 69-70), qui adopte la lecture de L. Poinssot pour l'ethnique et sa proposition du nom de *Thizi* pour la cité, en ajoutant que « l'état actuel de la pierre ne permet aucune conclusion certaine ». De fait, le support, que nous avons nous-même revu, est si délité en surface à l'endroit litigieux qu'aucune lecture n'est plus possible.

Une chose cependant est certaine : personne n'a jamais vu le T initial que les différents éditeurs restituent depuis V. Guérin, à la notable exception toutefois de WILMANS, l'éditeur du *CIL VIII* (p. 153), qui, constatant la lacune à l'initiale, préférerait prendre pour la combler le P de cet ethnique *Pisitanus* qu'il voyait deux fois attesté dans des contextes qui se situent géographiquement dans les parages d'Utique, d'*Vzalis* (El Alia) et *Hippo Dhiarrytus* (Bizerte). Car il faut ajouter qu'*Ambiuius Pisitanus* de 411 est très probablement le même *Ambiuius* (il n'est qu'un évêque de ce nom en Afrique) qui avait été désigné par le concile de Carthage du 13 septembre 401 pour faire partie d'une commission épiscopale constituée pour procéder au remplacement d'*Equitius*, évêque destitué d'*Hippo Dhiarrytus* (Bizerte) (*Concilia Africae*, *CCL* 149, p. 203). Cette désignation n'avait pas d'autre motif que la proximité. Nous n'hésiterons donc pas à suivre Wilmans, et à proposer *P(h)isi* comme toponyme pour le site antique qui correspond aux ruines romaines de l'Henchir bou Chateur. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 45, qui penche pour *T(h)isita* mais rappelle la proposition de

Wilmans en faveur de *P(h)isita*, dont la finale était fautive.

PRAESIDIENSIS PLEBS

Le siège était représenté à la Conférence par l'évêque donatiste Leontius, 261^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à Carthage sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 207, l. 174, p. 892). Un siège *Praesidiensis* est attesté en Byzacène par la *Notitia* de 484 (*Byz.*, 76 = *CSEL* 7, p. 126), dont le titulaire, Faustus, exilé non loin de sa *cathedra* par Huneric, a pu être l'évêque de *Praesidium Siluani*, dans le golfe de Gabès (en E 3 sur la carte ; cf. *PCBE I. Afrique*, p. 398, s. v. Faustus). Toutefois, rien ne nous assure que les *plebes Praesidienses* mentionnées en 411 et en 484 sont les mêmes. Compte tenu de son sens (« poste », « garnison »), le terme *praesidium* est fréquent dans la toponymie antique de l'Afrique du nord, avec ou sans déterminant. On peut en particulier penser, comme le fait J. MESNAGE (*Afrique chrétienne*, p. 216) à *Praesidium (Diolele)* que la *Table de Peutinger* (segm. V, 1) place à 20 milles de *Capsa* (Gafsa).

PVDENTIANENSIS PLEBS

Le siège était représenté à la Conférence par l'évêque donatiste Cresconius, 171^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à Carthage sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 201, l. 60, p. 864). Il s'agissait d'un siège numide selon l'indication de la *Notitia* de 484 (*Num.*, 44 = *CSEL*, 7, p. 119 : *Peregrinus Pudentianensis*). A la suite de la souscription de Cresconius et de son affirmation d'unité dans son diocèse, l'intervention de l'évêque catholique Aurelius de *Macomades*, qui évoque l'existence dans un passé récent de titulaires catholiques et fait état de

destruction de basiliques par les schismatiques (*ibid.*, I, 64-71), confirme la localisation du siège en Numidie et probablement non loin de *Macomades* (Henchir el Mergueb : en C 6 sur la carte). Apparemment, l'évêché était encore « donatiste » à la fin du VI^e siècle : en 591, Maximianus, évêque de *Pudentiana*, permettait la consécration d'un évêque « donatiste » *in loco quo deget* (GRÉGOIRE LE GRAND, *Ep.* II, 39 = *CCL* 140, p. 125, l. 14); mais le sens du mot « donatiste » dans le cadre d'une communauté rurale n'était alors plus le même; ce qu'il qualifiait, ce n'était pas une Église schismatique, mais une Église de plus en plus indépendante par rapport au siège de Rome, et dont les tendances autonomistes étaient appuyées par l'autorité locale (cf. R. A. MARKUS, « Country Bishops in Byzantine Africa », *The Church in Town and Countryside* (*Studies in Church History* 16), Cambridge 1979, p. 1-15, spécialement p. 7). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 428-429, qui insiste sur le caractère rural du siège et sa relation (toponymique) avec le nom Pudens.

VPPITANA PLEBS, VPPVPT (B 2)

Le siège était représenté à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Pannonius, 62^e signataire du *mandatum* de son Église (*Gesta*, I, 126, l. 72, p. 722), et par le donatiste Victorianus, 59^e sur la liste de l'Église rivale (*ibid.*, I, 187, l. 71, p. 834). L'ethnique *Puppilanus*, qui figure aussi dans la *Notitia* de 484 (*Proc.*, 11 = *CSEL* 7, p. 117 : *Pastinatus Puppilanus*) renvoie de façon certaine au toponyme *Pupput*, bien qu'avec le système de suffixation habituel l'adjectif eût dû être soit *Puppulensis*, soit *Puppulitanus* : c'est probablement cette dernière formation quasi imprononçable qui est devenue *Puppilanus* par haplogogie. À défaut de texte épigraphique, les diverses mentions de la station sur les routiers (*Tab. Peut.*, segm.

VI, 2 : *Pudput*; *Ilin. Ant.*, 52,4; 56,6; 58,3 = éd. O. Cuntz, p. 7, 8 et 9) permettent de l'identifier de façon certaine avec le lieu-dit Souk el Abiod (Ch. TISSOT, *Géographie*, II, p. 131-132; *Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XXXVII, Hammamet, n° 14). Comme on l'a vu par la mention du siège dans la *Notitia* de 484, *Pupput* appartenait à la province de Proconsulaire du point de vue ecclésiastique; cependant, du point de vue civil, la cité était en Byzacène : cf. A. CHASTAGNOL, « Les gouverneurs de Byzacène et de Tripolitaine », *Ant. Afr.* 1, 1967, p. 120, n. 4 et p. 125; A. CHASTAGNOL et N. DUVAL, « Les survivances du culte impérial dans l'Afrique du Nord à l'époque vandale », *Mélanges d'histoire ancienne offerts à W. Seston*, Paris 1974, fig. 2, p. 92. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 145.

PVTIENSIS PLEBS

Le siège était représenté à la Conférence par le seul évêque donatiste Felix, 209^e signataire du *mandatum* de son Église (*Gesta*, I, 204, l. 18, p. 874). Un siège de ce nom est attesté par la *Notitia* de 484 en Numidie (*Num.*, 17 = *CSEL* 7, p. 120 : *Gaudentius Putiensis*) et en Byzacène (*Byz.*, 18 = *ibid.*, p. 124 : *Seruandus Putiensis*). L'ethnique renvoie très probablement à un lieu-dit *Pulem/Puleus*, mais l'abondance des lieux-dits de ce type en Numidie et en Byzacène ne permet aucune hypothèse sérieuse pour le siège de Felix. Cf. en particulier *Putea Pallene* (Ksar Naoura), dans le sud tunisien, à 20 km au nord-nord-ouest de Ben Gardane (*BAC*, 1903, p. 406); *Puteo*, que la *Table de Peutinger* (segm. VI, 2-3) place à 14 milles d'*Aggarsel* (ce serait Bir Abdallah selon Ch. TISSOT, *Géographie*, II, p. 686); le *fundus Puleos* de l'ostrakon d'Henchir el Abiod (*BAC*, 1908, p. CCXLVII-CCXLIX; en dernier lieu, P.-A. FÉVRIER et J. MARCILLET-JAUBERT, dans *MEFR* 78, 1966, p. 159). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 429.

PVTIZIENSIS PLEBS

La seule attestation de ce siège est fournie par la souscription de l'évêque donatiste Florianus, 5^e signataire du *mandatum* de son Église, sans compétiteur catholique. Tombé malade à Carthage, il était reparti après avoir souscrit (*Gesta*, I, 149, l. 12, p. 800 et 163, l. 13, p. 808, où le manuscrit des *Actes* note le siège sous la forme *Putziensis*). En dépit de sa grande ancienneté Florianus n'est pas autrement connu; quant au nom du siège, lui aussi un hapax, il peut présenter une graphie fautive. Notice sur le siège: J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 429.

QVIZA (C 15)

Le siège était représenté à la Conférence par l'évêque catholique Priscus, conseiller de son Église dans les débats (*consiliarius*), présent à Carthage sans compétiteur donatiste (qu'il disait s'être converti, alors que le donatiste Honoratus d'*Aquae Sirenses* répliquait que l'évêque schismatique avait succombé dans la persécution: *Gesta*, I, 143, l. 28-35, p. 792). Dans le texte de 411, la *plebs* est qualifiée de *Quidiensis*, alors que dans la *Notitia* de 484, qui la situe en Césarienne, elle est qualifiée de *Quizensis* (*Not., Ces., 2 = CSEL 7*, p. 128). Les routiers (*Itin. Ant.*, 13, 9 = éd. O. Cuntz, p. 2, qui situe *Quiza municipium* à 40 milles de *Portus Magnus* [Saint-Leu]) et les textes géographiques permettent de localiser le siège au lieu-dit El Benian, à 3,5 km en aval de Sidi bel Atar (ex-Pont-du-Chélif): cf. *Atlas Arch. Alg.*, f. 11, Bosquet, n° 2. La notice prosopographique de l'évêque Priscus (cf. *PCBE I. Afrique*, p. 917-918, s.v. Priscus; mais la date de 422 pour la sanction qui a frappé Priscus est erronée) doit être maintenant complétée par ce que les nouvelles lettres de

saint Augustin récemment publiées nous apprennent sur le personnage, qui devint primat de Maurétanie Césarienne vers la fin de l'année 419 (cf. S. LANCEL, «Saint Augustin et la Maurétanie Césarienne: les années 418-419 à la lumière des Nouvelles Lettres récemment publiées», *REAug* 30, 1984, p. 56-57; en dernier lieu: Avg., *Ep.* 16*, 3 et 23 A*, 6 = BA 46 B, p. 272 et 380). Notice sur le siège J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 484.

RESSIANENSIS PLEBS

Le siège était représenté à la Conférence par l'évêque catholique Octavianus, 50^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à Carthage sans compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 126, l. 36, p. 720). Il s'agit d'un siège situé en Numidie, selon l'indication de la *Notitia* de 484 (*Num.*, 34 = *CSEL 7*, p. 120: *Vigilius Ressianensis*). Une intervention de l'évêque donatiste Verissimus de *Thacarata* (*Gesta*, I, 121, l. 43-46, p. 714) permet de préciser que le siège d'Octavianus *Ressianensis* était limitrophe de *Thacarata* (cf. t. I, *SC* 194, p. 125 et n. 2), en D 8 sur la carte (cf. *infra*, s.v.). Notice sur le siège: J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 429-430.

ROTARIA (B 6)

Le siège était représenté à la Conférence par l'évêque donatiste Victor, 74^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à Carthage sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 187, l. 113, p. 836). Ce siège, attesté dès le début du IV^e siècle (cf. *OPAT*, I, 14 = *CSEL 26*, p. 17: *Felix a Rotario*; Avg., *Contra Cresc.*, III, xxvii, 30 = *CSEL 52*, p. 437: *Felis a Rotaria*), était situé en Numidie et plus précisément au voisinage de *Thibilis* (Announa), comme le révèlent les protestations qui s'élèvent du côté des

Gadiaufala à *Vatari*; la localisation de cette station est problématique : cf. *Atlas Arch. Alg.*, f. 18, Souk-Ahras, n° 462.

RVSVBICARI (B 11)

Le siège était représenté à la Conférence par le seul évêque donatiste Constantius, 105^e signataire du *mandatum* de son Église (*Gesta*, I, 197, l. 48, p. 848). Ce siège de Maurétanie Césarienne (cf. *Notitia* de 484, *Ces.*, 77 = *CSEL* 7, p. 130 : *Paulinus Ru[su]bicariensis*) est, à défaut d'attestation épigraphique, localisé de façon certaine à Mers el Hadjedj par le témoignage des routiers (cf. St. GSELL, *Atlas Arch. Alg.*, f. 5, Alger, n° 51). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 461-462.

RVSVCVRV (B 10)

Le siège était représenté à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Fortunatus, 212^e signataire du *mandatum* de son Église (*Gesta*, I, 135, l. 41, p. 776) et par le donatiste Optatus, 12^e sur la liste de l'Église rivale (*ibid.*, I, 176, l. 4, p. 818). Ce siège de Maurétanie Césarienne (cf. *Notitia* de 484, *Ces.*, 54 = *CSEL* 7, p. 129 : *Melcun Rusucuritanus*) est actuellement Dellys (en dernier lieu, sur cette localisation, cf. J. DESANGES, éd. de Pline, p. 171). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 470, qui le situe de façon erronée à Tizirt.

RVSVCENSIS PLEBS

Le siège était représenté à la Conférence par le seul évêque catholique Cresconius, 158^e signataire du *mandatum* de son Église (*Gesta*, I, 133, l. 104, p. 752). Sous cette

forme, le siège n'est pas attesté par ailleurs. J. MESNAGE (*Afrique chrétienne*, p. 130) a rapproché cet ethnique *Rusucensis*, sans raison particulière, de *Rusucmona* (*Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. VII, Porto Farina, n° 41; cf. Ch. TISSOT, *Géographie*, II, p. 88).

SABRATHA (H 16)

Le siège était représenté à la Conférence par le seul évêque catholique Nados, 191^e signataire du *mandatum* de son Église (*Gesta*, I, 133, l. 304, p. 766 : *Nados, episcopus plebis Sabratensis*). *Sabratha* est actuellement Henchir Sabrat, à 75 km à l'ouest de Tripoli (sur la cité, cf. en dernier lieu J. DESANGES, éd. de Pline, p. 237-238; sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 135-136; sur la basilique I de *Sabratha*, cf. N. DUVAL, *Les églises africaines à deux absides*, II, p. 275-278).

SAIENSIS PLEBS (SAIA MAIOR : B 4)

Le siège était représenté à la Conférence par le seul évêque catholique Donatus, 95^e signataire du *mandatum* de son Église (*Gesta*, I, 126, l. 8, p. 730). Une cité du nom de *Saia Maior* a été identifiée de façon sûre, par voie épigraphique, à Henchir ed Douamis (*CIL* VIII, p. 2529; *Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XXV, Souk el Khemis, n° 24); il n'est toutefois pas certain que le siège *Saiensis* doive y être localisé, une *Saia Minor* encore inconnue étant possible à côté de *Saia Maior*. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 58, qui ne pose pas le problème de la localisation.

SATAFENSIS PLEBS (SATAFI : B 8)

Le siège était représenté à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Adeodatus, 122^e signataire du *manda-*

lum de son Église (*Gesta*, I, 128, l. 88, p. 736,) et par le donatiste Vrbanus, 37^e sur la liste de l'Église rivale (*ibid.*, 187, l. 12, p. 828). Une *plebs Satafensis* est attestée, mais sans localisation précise, en Maurétanie Césarienne par la *Notitia* de 484 (*Ces.*, 116 = *CSEL* 7, p. 131 : *Cresce(n)s Satafensis*). Une autre *plebs Satafensis* est attestée par le même document en Maurétanie Sitifienne (*Not.*, *Sitif.*, 6 = *CSEL* 7, p. 132 : *Festus Satafensis*). Ce dernier siège correspond au site antique de *Satafi*, identifié de façon sûre par voie épigraphique à Aïn Kebira (ex-Périgotville) : *Atlas Arch. Alg.*, f. 16, Sétif, n° 177. On attribuera plus probablement les deux évêques de 411 au siège de Sitifienne. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 350.

SCILITANA PLEBS

Cet évêché, qui est aussi la patrie des martyrs scilitains, lesquels souffrirent passion le 17 juillet 180, était représenté à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Scyllacius, conseiller de son Église dans les débats (*consiliarius*) (*Gesta*, I, 143, l. 22, p. 792), et par le donatiste Donatus, 213^e sur la liste de l'Église schismatique (*ibid.*, I, 206, l. 11, p. 876). Le siège était, du point de vue ecclésiastique, situé en Proconsulaire, comme en témoigne la présence de *Pariator, gratia Dei episcopus sanctae ecclesiae Scilitanae*, au synode des évêques de Proconsulaire réunis à Carthage en 646 (*MANSI* 10, 940). Plusieurs textes grecs placent la cité en Numidie, entendue de façon traditionnelle. Ainsi PROCOPE (*De Aed.*, VI, 7, 11 : cf. J. DESANGES, dans *Byzantion* 33, 1963, p. 42-44) situe-t-il en Numidie le fort de *Skilè*, dans lequel on doit reconnaître par ailleurs la ville de *Σχίλη* qui figure dans la liste des villes de Numidie que nous a laissée Georges de Chypre (cf. E. HONIGMANN, *Le Synekdèmos d'Hiérôklès et l'opuscule géographique de Georges de Chypre* [*Corpus*

bruxellense historiae byzantinae I], Bruxelles 1939, p. 56). Ainsi, cette mention d'Ἰσχλή τῆς Νομισθηδίας dans la recension grecque des *Actes des martyrs scilitains* n'est-elle pas si suspecte que le voulait P. MONCEAUX (*Hist. litt.*, I, p. 67) et on rapprochera cette graphie, avec une voyelle d'appui, de celle de l'ethnique *Isclitana* que procure une épitaphe découverte à *Similthu* (Chemtou : en B 5 sur la carte) : cf. *BAC*, 1898, p. 223, n° 88 ; St. GSELL, *MEFR*, 1890, p. 126). De ces diverses indications, on tirera deux conclusions : d'abord, des graphies grecques, que le toponyme n'était probablement pas *Scillum*, comme on le dit habituellement (ainsi J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 219), mais plutôt *Sci(l)li* ; en second lieu, que *Scil(l)i*, situé à la fois en Proconsulaire ecclésiastique et en Numidie traditionnelle, attesté par son ethnique à *Similthu* (Chemtou), doit être au moins de façon approximative localisé dans les parages de cette dernière cité, et plus largement dans le haut cours de la Medjerda.

SEGERMES (B 3)

Le siège était représenté à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Felix, 45^e signataire du *mandatum* de son Église (*Gesta*, I, 126, l. 21, p. 718 : *Felix Segermitanus*), et par le donatiste Restitutus, 150^e sur la liste de l'Église rivale (*ibid.*, 198, l. 97, p. 856). Localisé de façon certaine par voie épigraphique à Henchir el Harat (*Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XXXVI, Bou Fichta, n° 165), le siège, bien qu'il fût proche, au nord, de la limite de la Proconsulaire, était situé en Byzacène du point de vue ecclésiastique (cf. *Notitia* de 484, *Byz.*, 99 = *CSEL* 7, p. 127 : *Restitutus Segermitanus*). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 82-83.

SELENDETENSIS PLEBS

La seule attestation de ce siège est fournie par la mention de l'évêque donatiste Victorinus, qui figure en 235^e position sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 207, l. 119, p. 888). Présent à Carthage, mais malade, il est absent en séance et cette absence est excusée par l'évêque Crescentianus, le titulaire donatiste d'*Ammaedara* (Haidra). Toutefois, contrairement à ce que dit J. MESNAGE (*Afrique chrétienne*, p. 220), on n'en peut tirer aucune indication pour la localisation du siège *Selendetensis*, car la proximité des deux évêques n'est autre que leur proximité sur la liste de souscriptions, établie par ordre d'ancienneté.

SELEVCIANENSIS PLEBS

Le siège était représenté à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Terentius, 30^e signataire du *mandatum* de son Église (*Gesta*, I, 121, l. 47, p. 714), et par le donatiste Messianus, 210^e sur la liste de l'Église rivale (*ibid.*, 206, l. 5, p. 876). Il s'agissait d'un évêché situé en Numidie, selon l'indication de la *Notitia* de 484 (*Num.*, 116 = *CSEL* 7, p. 123 : *Proficius Seleucianensis*). On peut ajouter que cet évêché était proche d'un autre évêché numide, celui du donatiste Leontius *Rusticianensis* (cf. *supra*, s. v.). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 430.

SENEMSALENSIS PLEBS

Le siège était représenté à la Conférence par l'évêque donatiste Fortunatianus, 184^e sur la liste de son Église, présent à Carthage sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 201, l. 108, p. 868 : *Fortunatianus, episcopus a Senem-*

sal(a)). Avec l'ethnique *Senemsalensis*, cet évêché est attesté une seconde fois en 525, lorsque Petronianus *episcopus plebis Senemsalensis* figure en 25^e position sur la liste de souscription du concile réuni à Carthage (*Concilia Africae*, CCL 149, p. 271). La localisation du siège en Proconsulaire et l'hypothèse selon laquelle, d'abord scindé en deux lors du schisme, il aurait été par la suite réuni sont deux conséquences de corrections faites par Halm et Baluze sur un ethnique probablement corrompu figurant dans la *Notitia* de 484 (*Proc.*, 16 = *CSEL* 7, p. 118 : *Mannucius Duassedemsa* AH : *Duassenemsalensis* Halm, *Duassenemsal* Baluze). On considérera de même comme non fondée la confusion du siège *Senemsalensis* avec le siège de l'évêque catholique Felix *Selemselitanus*, un des participants au concile général réuni à Carthage en 390 (*Concilia Africae*, CCL 149, p. 14). Enfin, le siège *Silemslensis* (cf. *infra*, s. v.) ne doit pas non plus être confondu avec le siège *Senemsalensis*. Notice sur ces sièges, abusivement réduits à l'unité : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 194-195.

SERRENSIS PLEBS

Ce siège n'est connu, du moins sous cette forme, que par la souscription de l'évêque catholique Proculus, 208^e sur la liste de son Église, présent à Carthage sans compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 135, l. 19, p. 774 : *Proculus, episcopus plebis loci Serrensis*). Il n'est aucune donnée qui permette de localiser le *locus Serrensis*. L'élément toponymique *Sar(ra)* (éventuellement *Serra*) entre assez souvent en composition dans la toponymie africaine : cf. *Vzali Sar* (= Henchir Djal : *AEP*, 1973, p. 583) et *Vazi Sarra* (mais cf. *infra*, s. v. *Vazi Sarra*). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 221.

SERTEI (C 9)

Le siège était représenté à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Felix, présent à Carthage mais absent en séance pour cause de maladie (*Gesta*, I, 215, l. 43, p. 904), et par le donatiste Maximianus, 21^e sur la liste de son Église (*ibid.*, 180, l. 21, p. 822). Cette *plebs Serleitana* que la *Notitia* de 484 place en Maurétanie Sitifiennne a été localisée de façon certaine, par voie épigraphique, à Kherbet Guidra, à l'ouest de Sétif (*Atlas Arch. Alg.*, f. 16, Sétif, n° 34). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 300.

SICCA (VENERIA) (C 4)

Le siège était représenté à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Fortunatianus, porte-parole (*actor*) de son Église (*Gesta*, I, 139, l. 9, p. 786), et par le donatiste Paulus, 133^e sur la liste de l'Église rivale (*ibid.*, 198, l. 57, p. 852). *Sica (Veneria)*, en Proconsulaire, est aujourd'hui Le Kef, en Tunisie (*Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. LVII, Le Kef, n° 145). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 92).

SICCENNI

La seule mention de ce toponyme nous est donnée à l'occasion de la souscription et de la comparution en séance de l'évêque catholique Stephanus de Sinnar lequel, affirmant avoir l'unité, s'entend répliquer par Habetdeum, diacre donatiste de Carthage : « Diocesis ea est Cypriani a Siccenni. Cyprianus dicitur episcopus qui illic intendit ad Sinnar » (*Gesta*, I, 133, l. 125-127, p. 754). Cyprianus, absent, ne confirma pas cette interpénétration des deux

évêchés, mais nous savons ainsi que son siège était, comme Sinnar, situé en Proconsulaire (cf. *Notitia* de 484, *Proc.*, 3 = *CSEL* 7, p. 117 : *Paulus Sinnarensis*; VICTOR DE VITA, I, 29 = *CSEL* 7, p. 13 : *Paulus Sinnaritanus*; cf. *infra*, s.v. *Sinnarilana plebs*). On a rapproché de *Siccenni* l'ethnique *Sicinge(n)sis* qui apparaît accolée comme épithète topique au nom de Saturne sur une dédicace mise au jour à Menzel bou Zelfa, dans le Cap Bon (A. MERLIN, dans *BAC*, 1932-1933, p. 449 = *ILTun.*, 883). Entre *Siccenni* et *Sicingi*, qu'il semble licite de déduire de *Sicinge(n)sis*, la différence n'est marquée que par le point d'articulation de la seconde nasale; cependant, l'assimilation des deux toponymes serait forcée. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 221.

SICCESITANA PLEBS

Cet évêché était situé en Maurétanie Césarienne, selon l'indication de la *Notitia* de 484 (*Ces.*, 80 = *CSEL* 7, p. 130 : *Emplacius Sicesitanus*). On ne peut rien proposer de plus précis pour le siège de l'évêque donatiste Martinus, 88^e signataire du *mandatum* de son Église, présent à Carthage sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 197, l. 10, p. 844). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 500.

SICILIBBA (B 3, cadre agrandi)

La *plebs Sicilibbensis*, en Proconsulaire, est actuellement Bordj Alaouine, à une vingtaine de kilomètres de Tunis (*Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XX, Tunis, n° 74). Le siège était représenté à la Conférence par l'évêque donatiste Quadratianus, 114^e sur la liste de son Église, présent à Carthage sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 198, l. 14, p. 850). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 24.

SIGVS (C 7)

Cet évêché de Numidie a été localisé grâce à des inscriptions au lieu-dit Sigus, dont le nom moderne reproduit celui de la localité antique (*Atlas Arch. Alg.*, f. 17, Constantine, n° 335). Il était représenté à la Conférence par le seul évêque donatiste Cresconius, 102^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 197, l. 41, p. 846 : *Cresconius, episcopus Siguitanus*). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 395.

SILEMSILENSIS PLEBS

Le siège était représenté à la Conférence par l'évêque donatiste Cresconius, 192^e sur la liste de son Église, présent à Carthage sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 201, l. 131, p. 870). A la suite de la lecture de la souscription de Cresconius, l'évêque catholique Aurelius de *Macomades* intervint pour dire que les catholiques avaient là un prêtre *interuentor*; on peut en inférer que le siège *Silemsilensis* était en Numidie, toutes les interventions d'Aurelius de *Macomades* (cf. t. I, p. 192-193) ayant trait à sa province (cf. *Gesta*, I, 201, l. 134-135 : « Presbyterum habemus qui interuenit »; si Aurelius avait voulu dire que le siège de Cresconius dépendait directement de son propre évêché, il se serait sans doute exprimé à la première personne du singulier). Il n'y a pas lieu de réduire à l'unité les sièges *Silemsilensis* et *Senemsalensis* (cf. *supra*, s. v.) comme le veut J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 194-195.

SILLITANA PLEBS

Deux évêques représentaient cet évêché à la Conférence, Faustinus d'une part, 99^e sur la liste catholique (*Gesta*, I,

128, l. 18, p. 732), et d'autre part Possidius, 91^e sur la liste de l'Église rivale (*ibid.*, 197, l. 16, p. 844). Le siège était situé en Numidie, selon l'indication de la *Notitia* de 484 (*Num.*, 54 = *CSEL* 7, p. 121 : *Maximus Sillitanus*). On ne le confondra pas avec le siège *Silensis*, également numide (*ibid.*, *Num.*, 92 = p. 122 : *Donatus Silensis*), localisé à Bordj el Ksar (*Atlas Arch. Alg.*, f. 17, Constantine, n° 333). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 430.

SIMIDICCENSIS PLEBS

Le siège était représenté à la Conférence par le seul évêque catholique Adeodatus, 226^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 135, l. 122, p. 782). Cette *plebs Simidiccensis* était certainement située en Proconsulaire, puisque Adeodatus *Simidiccensis* était délégué (*legatus*) de cette province lors de la 2^e session (30 mai) du concile général réuni à Carthage en 419 (*Concilia Africae*, *CCL* 149, p. 229). On ne peut préciser davantage. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 222.

SIMINGITANA PLEBS

Ce siège était représenté à la Conférence par le seul évêque catholique Restitutus, 181^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 133, l. 248, p. 762). L'évêché est encore attesté en 525 par la présence d'un de ses évêques sur la liste des souscriptions au concile réuni à Carthage (*Concilia Africae*, *CCL* 149, p. 272 : *Cresconius, episcopus plebis Simingitanae*). Depuis V. GUÉRIN (*Voyage arch.*, II, p. 289-290), on localise habituellement le site antique de *Simingi* (?) au lieu-dit Smindja (ou Simindja), au sud d'*Vithina* (Oudna) : *Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XXVIII, Oudna, n°s 189-190; cf. Ch. TISSOT, *Géographie*, II, p. 555. Cette

localisation ne repose cependant que sur une ressemblance phonétique. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 143.

SIMITTHV (B 5)

Le siège était représenté à la Conférence par le seul évêque catholique Benenatus, 51^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 126, l. 38, p. 720 : *Benenatus, episcopus plebis Simittensis*). La localité antique a été identifiée par voie épigraphique à Chemtou, dans le haut cours de la Medjerda (*Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XXXI, Ghardimaou, n^o 70). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 46.

SINITI

Le siège était représenté à la Conférence par l'évêque donatiste Cresconius, 194^e sur la liste de son Église, présent à Carthage sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 202, l. 7, p. 870 : *Cresconius, episcopus Sinitensis*). Il s'agissait d'un siège numide, selon l'indication de la *Notitia* de 484 (*Num.*, 67 = *CSEL* 7, p. 121 : *Stephanus Sinitensis*). Le toponyme, sous sa forme de substantif, est mentionné par AUGUSTIN (*Ep.* 105, 4 = *CSEL* 34², p. 597, l. 23 et 26) : *Siniti*. Deux autres textes augustiniens précisent par ailleurs la localisation de ce *castellum*, que l'évêque d'Hippone dit voisin de la *colonia Hipponiensis* (*De civ. Dei*, XXII, VIII, 11 = *CSEL* 40², p. 605) et par ailleurs proche d'un autre *castellum*, celui de *Fussala* (*ibid.*, XXII, VIII, 7 = *CSEL* 40², p. 602). La probabilité est forte que *Siniti* doive être localisé à la limite sud-est du territoire d'Hippone, au nord du territoire de Thagaste (Souk-Ahras) (cf. en dernier lieu S. LANCEL, « Études sur la Numidie d'Hippone au temps de saint Augustin. Recherches de topographie

ecclésiastique», *MEFRA* 96, 1984, p. 1103). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 409.

SINNARITANA PLEBS

Le siège était représenté à la Conférence par l'évêque catholique Stephanus, 161^e sur la liste de son Église ; Stephanus n'avait pas de compétiteur, si ce n'est Cyprianus de *Siccenni* (cf. *supra*, s. v.), qui étendait son autorité jusqu'à *Sinnar* (*Gesta*, I, 133, l. 121-127, p. 752 et 754). *Sinnar* était en Proconsulaire, selon l'indication de la *Notitia* de 484 (*Proc.*, 3 = *CSEL* 7, p. 117 ; cf. aussi VICTOR DE VITA, I, 29 = *CSEL* 7, p. 13). On ne peut préciser davantage. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 222.

SINNIPSENSIS PLEBS

La seule attestation de ce siège est fournie par la souscription de l'évêque catholique Villaticus, 201^e sur la liste de son Église, présent à Carthage sans compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 133, l. 360, p. 770 : *Villaticus, episcopus plebis Sinnipsensis*). Nous nous sommes risqué à rapprocher hypothétiquement cet ethnique *Sinnipsensis* du *flumen Cinyps* que la *Table de Peutinger* (segm. VII, 4) place en Tripolitaine (actuelle Libye) : cf. t. I, p. 185. Sur ce *flumen Cinyps*, cf. en dernier lieu J. DESANGES, éd. de Pline, p. 257-259. Sur quelques attestations de ce phénomène de palatalisation (assibilation de la gutturale sourde), cf. S. LANCEL, « La fin et la survie de la latinité en Afrique du Nord. État des questions », *REL* 59, 1981, p. 283, n. 1. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 222-223.

SITENSIS PLEBS

Le siège était représenté à la Conférence par le seul évêque donatiste Saturnus, 115^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 198, l. 16, p. 850). Cet évêché était situé en Maurétanie Césarienne, selon l'indication de la *Notitia* de 484 (*Ces.*, 112 = *CSEL* 7, p. 131 : *Reparatus Silensis*). Cette localisation provinciale est confirmée par l'*Anonyme de Ravenne* (III, 8 = éd. Schnetz, p. 41, l. 2 : *Sila colonia*, en Maurétanie Césarienne occidentale, si toutefois chez le Ravennate *Sila colonia* n'est pas autre que *Siga municipium*). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 501.

SITIFIS (C 8)

Le siège était représenté à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Nouatus, conseiller de son Église dans les débats (*consiliarius*) (*Gesta*, I, 143, l. 4, p. 790), et par le donatiste Marcianus, 79^e sur la liste de son Église (*ibid.*, 188, l. 18, p. 838). *Sitifis*, en Maurétanie Sitifienne, est actuellement Sétif, en Algérie (*Atlas Arch. Alg.*, f. 16, Sétif, n° 364. Sur les basiliques, cf. P.-A. FÉVRIER, *Fouilles de Sétif. Les basiliques chrétiennes du quartier nord-ouest*, Paris 1965). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 366.

SITIPENSIS PLEBS

La seule attestation de ce siège est fournie par la souscription de l'évêque catholique Argyrius, qui figure sur une liste additionnelle, présent à Carthage sans compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 215, l. 53, p. 904). L'extrême rareté du nom d'Argyrius inciterait à l'identifier avec un

homonyme qui figure dans la lettre 237 d'AUGUSTIN, non datée. Dans cette lettre écrite à un évêque du nom de Ceretius, l'évêque d'Hippone écrit qu'Argyrius (dont la qualité n'est pas mentionnée) est tombé dans l'erreur priscillianiste (*Ep.* 237, 1 = *CSEL* 57, p. 526, l. 4). Les formules employées par Augustin montrent que Ceretius est un évêque ancien (cf. *Ep.* 237, 1, *in fine* = *CSEL* 57, p. 526, l. 12-13). Compte tenu, dans son cas aussi, de la rareté du nom, on est tenté de l'identifier avec Cericius, *episcopus plebis Vcculensis*, évêque d'*Vccula* (cf. *infra*, s. v.) en Proconsulaire (= Henchir Dourat, en Tunisie, proche de Tebourba). La *plebs Sitipensis* serait alors en Proconsulaire. On ne doit cependant pas dissimuler les faiblesses de cette hypothèse : l'identification de Ceretius et Cericius est simplement possible, et par ailleurs le texte de saint Augustin ne joint au nom d'Argyrius aucun titre ni aucune formule qui permette d'y reconnaître un évêque. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 223.

SVAVENSIS PLEBS

Le siège était représenté à la Conférence par l'évêque catholique Litorius, 169^e sur la liste de son Église, présent à Carthage sans compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 133, l. 175, p. 756). Il s'agissait d'un siège situé en Numidie, selon l'indication de la *Notitia* de 484 (*Num.*, 96 = *CSEL* 7, p. 122 : *Felix Suauensis*). Cette localisation provinciale est confirmée par la présence de Litorius sur la liste de souscriptions de la lettre synodale du concile numide de Mileu en 416 (*AVG.*, *Ep.* 176 = *CSEL* 44, p. 663, l. 7). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 431.

SVCARDENSIS PLEBS

Le siège était représenté à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Pompeianus, 211^e sur la liste de son

Église, et par l'évêque donatiste Donatus, 277° sur la liste de son Église : malades l'un et l'autre, ils étaient présents à Carthage, mais non en séance (*Gesta*, I, 135, l. 36, p. 776 et 210, l. 6, p. 898). Leur siège était situé en Maurétanie Césarienne (et donc fort éloigné de Carthage), selon l'indication de la *Notitia* de 484 (*Ces.*, 13 = *CSEL* 7, p. 128 : *Subdatus Suardensis*). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 501.

SVFASAR (C 12)

Le siège était représenté à la Conférence par l'évêque catholique Reparatus, 207° sur la liste de son Église, seul présent à Carthage, son compétiteur donatiste étant depuis peu décédé (*Gesta*, I, 135, l. 14, p. 774). Le témoignage des routiers permet de localiser *Sufasar (plebs Sufasaritana)*, en Maurétanie Césarienne, à Amoura (ex-Dolfusville), en Algérie (*Atlas Arch. Alg.*, f. 13, Miliana, n° 75 et add. ; en dernier lieu : Ph. LEVEAU, « *Sufasar, municipe de Maurétanie Césarienne (Amoura-Oued Chorfa)* », *Ant. Afr.* 14, 1979, p. 135-153). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 451.

SVFES (D 4)

Le siège était représenté à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Maximinus, qui figure sur une liste additionnelle (*Gesta*, I, 215, l. 15, p. 902), et par le donatiste Peregrinus, 42° sur la liste de son Église (*ibid.*, 187, l. 24, p. 830). *Sufes (plebs Sufetana)*, en Byzacène, a été localisé de façon certaine, par voie épigraphique, à Sbiba (*Atlas Arch. Tun.*, 1/100.000°, f. XXXVI, El Ala, n° 116). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 141.

SVFETVLA (D 4)

Deux évêques représentaient le siège à la Conférence, le catholique Iocundus d'une part, 70° sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 126, l. 97, p. 724), et d'autre part le donatiste Titianus, 262° sur la liste de l'Église rivale (*ibid.*, 207, l. 176, p. 894). *Sufetula*, en Byzacène, est aujourd'hui Sbeitla, en Tunisie (*Atlas Arch. Tun.*, 1/100.000°, f. XLVIII, Sbeitla, n° 18 ; cf., sur les églises, N. DUVAL, *Les églises africaines à deux absides*, I. Sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 138-140.

SVLLITANA PLEBS

Cet évêché n'est connu que par la mention qui en est faite dans la souscription de l'évêque donatiste Hilarus, 186° sur la liste de son Église, présent à la Conférence, sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 201, l. 113, p. 868). Il ne peut s'agir d'une graphie fautive pour *Sululitanus*, car l'évêque catholique Restitutus *Sululitanus* n'avait pas de compétiteur donatiste, de l'aveu même du représentant de l'Église schismatique (*ibid.*, 135, l. 56-57, p. 778). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 431.

SVLVLOS (B 3, cadre agrandi)

Cet évêché de Proconsulaire a été localisé de façon certaine, par voie épigraphique, à Bir el Ench (*CIL* VIII, n° 12341 ; *Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000°, f. XXXIV, Bou Arada, n° 21) ; il était représenté à la Conférence par le seul évêque catholique Restitutus, 214° sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 135, l. 52, p. 776). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 87.

SVMMENTIS PLEBS

Cet évêché était représenté à la Conférence d'une part par l'évêque catholique Siluanus, qui en sa qualité de primat de Numidie souscrit en 2^e position le *mandatum* de son Église (*Gesta*, I, 57, l. 5-6, p. 672; 99, l. 6, p. 700), et d'autre part par le donatiste Felix, signataire (158^e) du *mandatum* de l'Église rivale, mais absent pour raison de santé (*ibid.*, 114, l. 4, p. 706). L'appartenance du siège à la province ecclésiastique de Numidie est établie par la primatie de Siluanus (qui dure jusqu'à l'hiver 418/419 : cf. *PCBE I. Afrique*, p. 1081-1083, s. v. Siluanus 6). À défaut de véritable précision, on peut ajouter une indication supplémentaire. Le primat de Numidie qui a procédé à l'ordination d'Antoninus de *Fussala* aux confins sud ou sud-est du diocèse d'Hippone est venu, nous dit Augustin, de loin (« uenerat tam longe » : *Ep.* 209, 3 = *CSEL* 57, p. 349, l. 1; « de longinquo » : *Ep.* 20*, 3, 3 = *CSEL* 88, p. 96 = *BA* 46 B, p. 296, l. 58). Or nous avons montré que ce primat ne pouvait être que Siluanus *Summensis* (cf. S. LANCEL, dans *Les lettres de saint Augustin découvertes par J. Divjak*, p. 269-270). On peut donc au moins en tirer l'indication que le siège *Summensis* ne se trouvait pas dans la « Numidie d'Hippone », mais plutôt en « Numidie militaire », et loin d'Hippone. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 431.

TABAICARIENSIS (TABADCARIENSIS) PLEBS

Cet évêché était représenté à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Victor, 218^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 135, l. 76, p. 778 : *Tabaicariensis*), et par le donatiste Marcianus, 101^e sur la liste de Église rivale (*ibid.*, 197, l. 39, p. 846 : ms. *Tabazagensis*). Le siège était situé en Maurétanie Césarienne, selon l'indication de la *Notitia*

de 484 (*Ces.*, 103 = *CSEL* 7, p. 131 : *Crispinus Tabadcaren-sis, Tabadcaren-sis* H). En dépit des hésitations graphiques sur ce toponyme, apparemment malmené dans les diverses traditions manuscrites, on peut admettre l'équivalence *Tabaicariensis/Tabadcaren-sis*. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 502.

TA(B)BORENSIS PLEBS : cf. THABBORA

TABRACENSIS PLEBS : cf. THABRACA

TABVD[ES]ENSIS PLEBS : cf. THABVDEOS

TACAPE (F 3)

Le siège était représenté à la Conférence par l'évêque catholique Dulcitus, 199^e sur la liste de son Église, qui se reconnaissait un compétiteur donatiste, Felix, lequel, malade mais pourtant présent à Carthage, ne figure pas sur la liste schismatique (*Gesta*, I, 133, l. 349-354, p. 770). Identifiée à Gabès, au creux de la petite Syrte (*Allas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. LX, Gabès, n^o 61), la localité antique était, du point de vue ecclésiastique, située en Tripolitaine, comme l'indique la désignation de Dulcitus en qualité de délégué (*legatus*) de cette province au concile réuni à Carthage le 25 août 419 (cf. *PCBE I. Afrique*, p. 329, s. v. Dulcitus) et comme le confirme à la fin du v^e siècle la *Notitia* de 484 (*Trip.*, 5 = *CSEL* 7, p. 133 : *Seruilus Tacapitanus*). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 68.

TACARATENSIS PLEBS : cf. THACARATA

TAGAMVTENSIS PLEBS : cf. THAGAMVTENSIS

TAGARAIENSIS PLEBS

Cet évêché était représenté à la Conférence par l'évêque donatiste Felix, 168° signataire du *mandatum* de son Église, présent à Carthage sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 201, l. 53, p. 862). Il était situé en Byzacène, si du moins on admet l'identification de la *plebs Tagaraiensis* avec la *plebs Tagariatana* placée en Byzacène par la *Notitia* de 484 (*Byz.*, 37 = *CSEL* 7, p. 125). L'identification parfois proposée avec le siège de *Thagari Maius* (Henchir Tell el Caïd : *Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000°, f. XXXV, Zaghouane, n° 8) ne semble pas admissible; elle est en tout cas incompatible avec l'identification du siège *Tagaraiensis* avec le siège byzacénien *Tagariatanus*, car *Thagari (Maius)*, au nord de *Thuburbo Maius*, est évidemment en Proconsulaire. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 224-225.

TAGARATENSIS PLEBS

Le siège était représenté à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Lucius, 132° sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 128, l. 117, p. 728), et par l'évêque donatiste Quintus, 245° sur la liste de l'Église rivale (*ibid.*, 207, l. 141, p. 890). Le siège était situé en Proconsulaire, selon l'indication de la *Notitia* de 484 (*Proc.*, 43 = *CSEL* 7, p. 119 : *Honoratus Tagaratensis*). Sans être en contradiction avec cette indication, l'hypothèse d'identification proposée par J. MESNAGE (*Afrique chrétienne*, p. 157 et 224) avec *Thagari Maius* (cf. *supra*, s.v. *Tagaraiensis*), reste aventurée.

TAGASTENSIS PLEBS : cf. THAGASTIS

TAGORENSIS PLEBS 1

Le siège était représenté à la Conférence par l'évêque catholique Postumianus, 176° sur la liste de son Église, présent à Carthage sans compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 133, l. 222, p. 760). La présence de Postumianus au synode de Proconsulaire réuni à Carthage en 416 (cf. *AvG.*, *Ep.* 175 = *CSEL* 44, p. 652; cf. *PCBE I. Afrique*, p. 897, s.v. Postumianus) incite à situer le siège en Proconsulaire. Cependant, l'identification du siège *Tagorensis* avec *Gori* (ou *Gori*), évêché attesté dès le milieu du III^e siècle (*Sent. episc.*, 40; = *CSEL* 3¹, p. 451 : *Victor a Gori*; cf. *Gori* = Dra el Gamra : *Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000°, f. XXXV, Zaghouane, n° 22), nous paraît aventurée. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 62 et 376.

TAGORENSIS PLEBS 2 : cf. THAGVRA

TALENSIS PLEBS : cf. THALA

TAMAGRISTENSIS PLEBS

Cet évêché était représenté à la Conférence d'une part par l'évêque catholique Primulus, 121° sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 128, l. 85, p. 736), et d'autre part par l'évêque donatiste Saturninus, 107° sur la liste de l'Église rivale (*ibid.*, 197, l. 53, p. 848). La mention de cette *plebs* en Sitifienne par la *Notitia* de 484 assure de son appartenance à cette province (*Sitif.*, 30 = *CSEL* 7,

p. 133 : *Clemens Thamagristensis*). J. MESNAGE (*Afrique chrétienne*, p. 324) a proposé de la localiser dans les parages du Djebel Magris sur la base de la ressemblance phonétique (cf. *Allas Arch. Alg.*, f. 16, Sétif, ruines des points n^{os} 128.129.130.131 et 132 autour du Djebel Megris).

TAMASCANIENSIS PLEBS : cf. THAMASCANI

TAMICENSIS PLEBS

Le siège de l'évêque donatiste Datianus qui apparaît sous cette forme sur la liste schismatique de 411 (*Gesta*, I, 163, l. 22, p. 808) est probablement le même qui apparaît sous la forme *Camicelensis* sur la liste du synode maximianiste de *Cebarsussi* en 393, Datianus étant 8^e sur la liste donatiste de 411, donc avec une ancienneté qui plaide en faveur de l'identification avec le Datianus *Camicelensis* de *Cebarsussi* (cf. *PCBE I. Afrique*, p. 265). S'il est difficile de décider laquelle des deux graphies est la bonne, on aura ici une préférence pour celle des *Actes* de 411. Enfin, le fait que Datianus ait assisté au synode maximianiste de *Cebarsussi* incite à placer son siège en Byzacène. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 187; A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 11, 603, s. v. *Camicelensis*.

TAMOGADENSIS PLEBS : cf. THAMVGADI

TANVDAIENSIS PLEBS

La souscription de l'évêque donatiste Donatus, *episcopus Tanudaiensis*, 90^e sur la liste de son Église, présent à Carthage sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 197, l. 14, p. 844), est la seule mention de ce siège, dont aucune

donnée ne permet de tenter la localisation. Notice sur siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 226.

TAP(A)RVRA, TAPRVRENSIS PLEBS

Un siège *Taprurenensis* était représenté à la Conférence par l'évêque catholique Limenianus, 221^e sur la liste de son Église, sans compétiteur donatiste, présent à Carthage et répondant à l'appel de son nom en séance bien que la souscription au *mandatum* catholique ait été faite en son nom par Bonifatius de *Vallis* (Sidi Medien) (*Gesta*, I, 135, l. 92-97, p. 780); mais Bonifatius de *Vallis* est tout simplement l'évêque qui le précède immédiatement sur la liste suivant l'ordre d'ancienneté qui régit cette liste (*ibid.*, 135, l. 86, p. 780) et une telle procuration par voisinage «chronologique» est chose assez fréquente dans ces listes (cf. t. I, p. 174, n. 2). On pouvait donc, comme nous l'avons fait (cf. t. I, p. 166, et t. II, p. 832, n. 1), ne pas hésiter à situer à *Taparura*, en Byzacène, maintenant Sfax (*Allas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. LIX, Sfax, n^o 134), le siège de Limenianus, d'autant plus que la graphie syncopée (*Taprura*) n'y fait pas obstacle (on lit *Taphrura* chez PROLÉMÉE, IV, 3, 2 = éd. C. Müller, p. 623).

Cette localisation doit cependant être discutée à nouveau à la lumière d'une découverte récente, celle d'une dédicace d'un temple de Saturne, faite à l'époque d'Hadrien par les *Taphrurenenses* (cf. A. BESCHAOUCH, dans *CRAI*, 1983, p. 689-691). La pierre qui porte ce texte provient d'une collection d'antiques conservée dans un jardin à Sidi bou Saïd, près de Carthage, mais, selon des informations données à l'éditeur, elle proviendrait de la «région de *Vallis*», en Proconsulaire (*ibid.*, p. 691 et n. 31), c'est-à-dire des parages du siège de Bonifatius, qui a souscrit pour Limenianus. Si cette provenance est confirmée, il faudrait donc situer le siège de Limenianus, et par voie de conséquence celui de Marcus de *Midicca* (cf. *supra*,

s. v.) près de *Vallis* (cf. *infra*, s. v.). Notice sur le siège de *Limenianus Taprurensis* : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 142.

TASBALTENSIS PLEBS

Le siège était représenté à la Conférence par l'évêque catholique *Iulianus*, 103^e sur la liste de son Église; son compétiteur donatiste était mort depuis un an (*Gesta*, I, 128, l. 29, p. 732 : ms. *Tasfaltensis*). Ce rival schismatique était probablement *Innocentius Theballensis*, qui figure parmi les souscriptions de la lettre synodale de *Cebarsussi* en 393 (cf. *PCBE I. Afrique*, p. 602, s. v. *Innocentius 3*), si du moins on admet une variante permettant d'identifier les deux ethniques. La localisation du siège en Byzacène suggérée par ce rapprochement est confirmée par l'indication de la *Notitia* de 484 (*Byz.*, 63 = *CSEL* 7, p. 126 : *Marcellinus Tasballensis*). Avec une graphie peu différente, le siège est attesté dès le milieu du III^e siècle (*Sent. episc.*, 35 = *CSEL* 3¹, p. 449 = *AvG.*, *De baptismo*, VI, XLII, 81) : *Adelfius a Thasualte*. Pour préciser la localisation du siège, on a rapproché des documents ecclésiastiques la mention que l'*Itinéraire d'Antonin* fait à deux reprises (48,6 et 50,2 = éd. O. Cuntz, p. 7) d'une station du nom de *Taballa*, située d'une part à 20 milles de *Septiminicia* et à 15 milles de *Macomades (Minores)*, et d'autre part à 20 milles de *Septiminicia* et à 30 milles de *Cellae Picentinae*, ce qui situe ce nœud routier un peu en retrait du littoral de la petite Syrte (en E 2 sur notre carte). Fait cependant problème la disparition du s de la première syllabe du toponyme (*Taballa/T(h)asballe*). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 224.

TEGLATENSIS PLEBS

Un siège de ce nom était représenté à la Conférence par le seul évêque donatiste *Donatus*, 123^e sur la liste de son

Église (*Gesta*, I, 198, l. 33, p. 850). Il s'agit de l'évêché *Teglatensis*, que la *Notitia* de 484 place en Numidie (*Num.*, 69 = *CSEL* 7, p. 121 : *Donatianus Teglatensis*), qu'il faut donc distinguer de la *Teglata* que la *Table de Peutinger* (segm. V, 3) signale au sud-est de *Vaga* (Béja), à 18 milles d'*Elephantaria* et à 7 milles de *Vicus Augusti* (c'est-à-dire dans la province ecclésiastique de Proconsulaire), dont rien n'indique qu'elle ait été un évêché. On peut en revanche tenter de préciser quelque peu la situation de l'évêché numide représenté par *Donatus* en 411, en l'identifiant, selon toute probabilité, avec l'*ecclesia Tegulatensis* (qualifié de *quidam Numidiae locus*), où se réunit le tribunal épiscopal désigné par le pape *Boniface* pour examiner l'affaire d'*Antoninus* de *Fussala* (*AvG. Ep.* 20*, 12, 3 = *CSEL* 88, p. 101, l. 9 = *BA* 46 B, p. 312). L'étude du contexte des pérégrinations décrites dans la nouvelle lettre 20* conduit à situer largement l'*ecclesia Tegulatensis* dans la région sise au sud de la Numidie d'*Hippone* (cf. en dernier lieu S. LANCEL, dans *MEFRA* 96, 1984, p. 1099-1101). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 88, qui place à tort le siège représenté en 411 à *Teglata* de Proconsulaire.

TELENSIS PLEBS

Ce siège était représenté à la Conférence par le seul évêque donatiste *Felix*, 254^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 207, l. 159, p. 892). Il était vraisemblablement situé en Proconsulaire, si l'on admet que le siège de *Felix* *Telensis* est le même que celui de *Deumhabet* *Theleensis* dans la *Notitia* de 484 (*Proc.*, 14 = *CSEL* 7, p. 117) et de *Bonifatius*, *episcopus sanctae ecclesiae Telensis*, présent au synode d'Afrique Proconsulaire de 646 (*MANSI* 10, 939). Sur le problème créé par la graphie *Theleensis*, alternant avec *Zellensis* et *Theleptensis* pour désigner un concile réuni en Byzacène en 418, cf. *infra*, s. v. *Zella*. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 227.

TEMONIANENSIS PLEBS

Le siège était représenté à la Conférence par le seul évêque catholique Cresconius, 68^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 126, l. 91, p. 724). Il était situé en Byzacène, selon l'indication de la *Notitia* de 484 (*Byz.*, 97 = *CSEL* 7, p. 127 : *Cresconius Temoniarenensis* AH, *Temonianensis* Rui-nart), indication confirmée par la présence de Victorinus, *episcopus sanctae ecclesiae Temunianensis* au synode de Byzacène de 646 (*MANSI* 10, 927). On peut suggérer, par hypothèse, une localisation aux ruines sises à l'Henchir Toumania, non loin de la Chebba, à l'est de *Thysdrus* (El Jem) : *Allas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. LXXXII, La Chebba, n° 21. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 227.

TENITANA PLEBS : cf. THAENAE

TERNAMVSENSIS PLEBS : cf. THANARAMVSA

TEVESTINA PLEBS : cf. THEVESTE

THABBORA (B 4, cadre agrandi)

La plebs *Tab(b)orensis*, en Proconsulaire, représentée à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Marinus, 5^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 115, l. 5, p. 706), et par le donatiste Victor, 187^e sur la liste de l'Église rivale (*ibid.*, 201, l. 115, p. 868), a été identifiée de façon certaine par attestation épigraphique (*BAC*, 1896, p. 300 ; *CIL* VIII, p. 1268) à Bordj Tambra (*Allas Arch. Tun.*, 1/50.000^e,

f. XXXIII, Tébourouk, n° 243). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 157-158.

THABRACA (A 5)

La plebs *Tabracensis*, en Proconsulaire, représentée à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Rusticianus (*Gesta*, I, 126, l. 33, p. 720) et par le donatiste Clarentius, 69^e sur la liste de son Église (*ibid.*, I, 187, l. 101, p. 836), est identifiée de façon certaine par attestation épigraphique à Tabarka, sur la côte nord-ouest de la Tunisie (*CIL* VIII, p. 513 ; 962 ; 1646 ; *Allas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. VII, Tabarka, n° 10). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 150-151.

THABVDEOS (E 8)

Ce siège de Numidie était représenté à la fois, lors de la Conférence, par l'évêque catholique Victorinus, 183^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 133, l. 259, p. 762 : ethnique *Tabudesensis*), et par le donatiste Argutus, 188^e sur la liste de l'Église rivale (*ibid.*, 201, l. 122, p. 868 : ethnique : *Tabudensis*). On notera les hésitations de la finale de l'adjectif toponymique : *Tabudensis/Tabudesensis*, et même *Tabudeiensis* sur une inscription funéraire (*AEP*, 1957, n° 185). Le site antique a été localisé à Thouda, à 25 km au sud-est de Biskra (*Allas Arch. Alg.*, f. 49, Sidi Okba, n° 1 ; cf. en dernier lieu J. DESANGES, éd. de Plinie, p. 400). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 383.

THACARATENSIS PLEBS (THACARATA : D 8)

Ce siège de Numidie (cf. *Notitia* de 484, *Num.*, 113 = *CSEL* 7, p. 123 : *Crescentius Tacaratensis*) était représenté

à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Aspidius, 29° sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 121, l. 42, p. 714), et par le donatiste Verissimus, 110° sur la liste de l'Église rivale (*ibid.*, 198, l. 5, p. 848). Une localisation au n° 1 de la f. 38 (Aurès) de l'*Atlas Arch. Alg.* (près d'Aïn Touta, ex-Mac Mahon) repose sur l'hypothèse que l'inscription *genio Thac[...]* sur une mosaïque des thermes d'Aïn Touta (*BAC*, 1928-1929, p. 278-281; *AEP*, 1929, n° 68) puisse être développée en *Thac(aratensium)*. Ce qui est en revanche certain, c'est que le siège du catholique Aspidius *Tacara-tensis* était proche à la fois de *Leges*, de *Casae Calanae* et de la *plebs Ressianensis* (cf. *supra*, s. v. et t. I, p. 125 et n. 2). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 432).

THAENAE (E 2)

La *plebs Tenitana*, en Byzacène, était représentée à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Latonius, 11° sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 120, l. 14, p. 710), et par le donatiste Securus, 162° sur la liste de l'Église rivale (*ibid.*, 201, l. 36, p. 862). C'est la *col(onia) Thaenitana* (*CIL* VIII, 22797), localisée à Henchir Thina, à 10 km au sud de Sfax (Ch. TISSOT, *Géographie*, II, p. 190). Sur le site, en dernier lieu : J. DESANGES, éd. de Pline, p. 235. Sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 160.

T(H)AGAMVTENSIS PLEBS

Ce siège était représenté à la Conférence par l'évêque catholique Milicus, 81° sur la liste de son Église, seul présent à Carthage (*Gesta*, I, 126, l. 130, p. 726 : *Tagamutensis*). La très grande rareté du nom permet de l'identifier avec l'évêque homonyme qui figure 20° sur la liste de souscriptions du synode byzacénien de *Zella* (ou de

Thelepte), en 418, ce qui suggère son appartenance à la Byzacène. Cette appartenance est au demeurant confirmée par l'indication de la *Notitia* de 484, *Byz.*, 19 = *CSEL* 7, p. 124 : *Restitulus Thagamutensis*. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 228.

T(H)AGASTIS (B 5)

L'évêque catholique Alypius, porte-parole (*actor*) de son Église, représentait seul la *plebs Tagastensis* à la Conférence (*Gesta*, I, 136, l. 1-6, p. 784). La cité, dont nous donnons la graphie figurant dans la déclaration même d'Alypius (*T[h]agastis* : cf. aussi *T[h]agaste*) a été localisée grâce à des attestations épigraphiques à Souk-Ahras (*Atlas Arch. Alg.*, f. 18, Souk Ahras, n° 340). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 371.

THAGVRA (C 5)

Cette *plebs Tagorensis* 2 (cf. *supra*, *Tagorensis plebs* 1) était représentée à la Conférence par le seul évêque catholique Restitulus, préposé à la surveillance des procès-verbaux (*custos chartarum*) (*Gesta*, I, 143, l. 44, p. 794). Cet évêché qui relevait de la province ecclésiastique de Numidie (cf. *Notitia* de 484, *Num.*, 20 = *CSEL* 7, p. 120 : *Timotheus Tagurensis*) a été localisé de façon certaine par voie épigraphique à Taoura, au sud-est de Thagaste (*Atlas Arch. Alg.*, f. 19, El Kef, n° 80). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 376.

THALA (C 4)

Le siège était représenté à la Conférence par le seul évêque donatiste Vrbanus, 156° sur la liste de son Église

(*Gesta*, I, 198, l. 113, p. 858). On s'accorde en général à placer ce siège de Byzacène, la *Thala* de Jugurtha, au lieu-dit moderne homonyme, Thala (*Atlas Arch. Tun.*, 1/100.000^e, f. XXXV, n°77); cf. en particulier Ch. COURTOIS, «La Thala de Salluste», dans *RSAC* 69, 1955-56, p. 55-69. L'identification n'ayant pas été faite de façon certaine, par attestation épigraphique, d'autres hypothèses ont été proposées (cf. *BAC*, 1947, p. 326-328, pour une proposition de localisation à Ceddada, dans le Djerid, sur le djebel de Sidi bou Hellal). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 158.

T(H)AMALL(VL)A (C 9)

Ce siège de Maurétanie Sitifienne (cf. *Notitia* de 484, *Sitif.*, 1 = *CSEL* 7, p. 132 : *Rufinus Tamallumensis*) était représenté à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Gregorius, 131^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 128, l. 114, p. 738), et par le donatiste Lucius, 244^e sur la liste de l'Église rivale (*ibid.*, 207, l. 139, p. 890). La localité antique a été identifiée par attestation épigraphique au lieu-dit Ain Toumella, ou Ras el Oued (ex-Tocqueville : *Atlas Arch. Alg.*, f. 26, Bou Taleb, n° 19). En ce qui concerne l'éthnique du siège, la graphie *Tamallensis*, qui figure dans la souscription du donatiste Lucius (I, 207, à côté de la graphie fautive par redoublement *Tamamallensis* de la souscription de Gregorius en I, 128), est une des graphies épigraphiquement attestées de ce toponyme : *res p(ublica) Tamallensium* (*BAC*, 1904, p. 217), à côté de *r(es) p(ublica) Thamallulensium* (*ibid.*, p. 220). Le consonantisme de la seconde moitié du radical du toponyme a été souvent malmené dans ses diverses attestations : cf. à côté de *Tamallumensis* dans la *Notitia* de 484 (cf. *supra*), on notera la graphie *Tamannuna* (*municipium*) de la *Table de Peutinger* (segm. II, 2). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 389.

THAMASCANI (C 9)

La *plebs Tamascaniensis*, en Maurétanie Sitifienne (cf. *Notitia* de 484, *Sitif.*, 34 = *CSEL* 7, p. 133 : *Honoratus Tamascaniensis*) était représentée à la Conférence par le seul évêque donatiste Donatus, 113^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 198, l. 12, p. 850). La cité a été localisée par voie épigraphique (cf. *BAC*, 1909, p. 186 : *Th[a]mascani*) à Kherbet Zambia (*Atlas Arch. Alg.*, f. 16, Sétif, n° 347). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 271.

THAMBEAE

La *plebs Tambaiensis* était représentée à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Sopater, 109^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 128, l. 46, p. 734), et par le donatiste Faustinus, 152^e sur la liste de l'Église rivale (*ibid.*, 198, l. 102, p. 856). Le siège était situé en Byzacène, selon l'indication de la *Notitia* de 484 (*Byz.*, 13 = *CSEL* 7, p. 124 : *Seruus Dei Tambeitanus*), indication confirmée par celle que fournit la présence de Sopater au concile de *Zella* (ou de Thelepte) en 418 (cf. *PCBE I. Afrique*, p. 1089, *s.v.* Sopater). La graphie *Th* de l'initiale du toponyme est attestée dans la mention du siège de l'évêque Secundianus dans les *Sent. episc.* de 256 (80 = *CSEL* 3¹, p. 459 : *a Thamb[e]is*) ainsi que sur une liste de soldats d'origine africaine trouvée à Nicopolis, en Égypte : *Thamb.* (cf. A. A. ALY, «A Latin inscription from Nicopolis», *Annals of the Faculty of Arts, Ain Shams Univ.* 3, 1955, p. 118). On a récemment proposé de situer *Thambeae* dans la région de l'actuelle cité de Kairouan, en Tunisie centrale, sur la base de témoignages de géographes arabes (cf. A. BESCHAOUCH, séance du 23 janvier 1985 de la Soc. Nat. des Antiquaires

de France ; cf. BSAF, 1985, p. 26-28). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 225.

THAMVGADI (D 7)

La *plebs Tamogadensis*, en Numidie, représentée à la fois par l'évêque catholique Faustinianus, 123^e sur la liste de son Église, et par le donatiste Gaudentius, porte-parole (*actor*) de l'Église rivale (*Gesta*, I, 128, l. 91-94, p. 738), a été localisée de façon certaine par voie épigraphique à Timgad (*Atlas Arch. Alg.*, f. 27, Batna, n° 255). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 386.

THANARAMVSA (CASTR) (C 11)

Ce siège était représenté à la Conférence par le seul évêque donatiste Sarmentius, 18^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 180, l. 13, p. 822), si du moins on accepte d'identifier à l'appellation officielle de la localité antique (localisée par attestation épigraphique à Berrouaghia : *Atlas Arch. Alg.*, f. 14, Médéa, n° 58 add.) les ethniques déformés des documents ecclésiastiques : *Ternamusensis*, pour le siège de Sarmentius dans le document de 411 (mais après correction de Baluze, acceptée par nous : ms. *Cernamusensis*) ; *Ternamunensis* dans la *Notitia* de 484 (*Ces.*, 37 = *CSEL* 7, p. 129). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 503.

THELEPTE (D 5)

La *plebs Teleptensis* était représentée à la Conférence, du côté des catholiques, par l'évêque Donatianus, 24^e sur la liste de son Église, reconnu en séance par son compétiteur donatiste Bellicius, lui-même 137^e sur la liste de l'Église

rivale (*Gesta*, I, 121, l. 25-27, p. 712 et 198, l. 65, p. 854). Cependant un deuxième évêque schismatique, du nom de Datianus, se fit connaître par la suite (*Gesta*, I, 207, l. 143, p. 890) comme *episcopus Teleptensis*. A moins d'une erreur sur l'indication du siège, ou de l'existence d'une seconde cité du nom de *Thelepte*, par ailleurs inconnue, il faut admettre que l'Église schismatique avait deux titulaires dans le ressort diocésain de l'évêque catholique. Il est cependant surprenant, dans ce cas, que Donatianus, qui deviendra peu d'années plus tard primat de Byzacène (cf. *PCBE I. Afrique*, p. 284, s.v. Donatianus 4), n'ait pas dénoncé cette situation insolite à *Thelepte* (= Medinet el Kdima, *Atlas Arch. Tun.*, 1/100.000^e, f. LIII, Feriana, n° 14). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 110-112.

THEVDALIS (localisation hypothétique en A 3)

La *plebs Theodalensis* était représentée à la Conférence par le seul évêque catholique Vrbanus, 92^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 126, l. 161, p. 730). Le siège était en Proconsulaire, comme l'assure la *Notitia* de 484 (*Proc.*, 53 = *CSEL* 7, p. 119 : *Victor Teudalensis*). Alors que PTOLÉMÉE (IV, 3, 8 = éd. C. Müller, p. 650), n'apporte pas beaucoup de précision supplémentaire en situant *Theudali* entre *Thabraca* et le *Bagrada* (la Medjerda), PLINÉ (*N. H.*, V, 23, 4) indique au moins que *Theudalis*, un peu plus éloignée du rivage qu'*Hippo Dhiarrytus* (Bizerte), avait un territoire limitrophe de celui de cette dernière cité. Cette proximité est confirmée par un canon du concile de Carthage du 13 septembre 401 où il faut très probablement reconnaître Vrbanus *Theudalensis* dans l'évêque homonyme désigné par le concile pour participer à la commission épiscopale chargée du remplacement de l'évêque Equitius à *Hippo Dhiarrytus* (cf. *PCBE I. Afrique*, p. 1230, s.v. Vrbanus 3). A la suite de Ch. TISSOT (*Géographie*, II, p. 92-

93), on a proposé de localiser *Theudalis* au lieu-dit Henchir Aouan ou Henchir Zarour (*Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. VI, Djebel Achkel, n^{os} 7.8.9). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 31-32.

THEVESTE (D 5)

La *plebs Teuestina*, située en Numidie du point de vue ecclésiastique (cf. *Notitia* de 484, *Num.* 75 = *CSEL* 7, p. 122 : *Felix Tebestinus*), était représentée à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Vrbicus, 28^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 121, l. 39, p. 714), et par le donatiste Perseuerantius, 19^e sur la liste de l'Église rivale (*ibid.*, I, 180, l. 17, p. 822). *Theueste* est maintenant Tébessa, en Algérie (*Atlas Arch. Alg.*, f. 29, Thala, n^o 101). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 379.

THIBARI (B 4, cadre agrandi)

La *plebs Tibaritana* était représentée à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Victor, 179^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 133, l. 236, p. 762), et par le donatiste Victorianus, 52^e sur la liste de l'Église rivale (*Gesta*, I, 187, l. 51, p. 832). *Thibari* (cf. *CIL* VIII, p. 1486 et 2590) est actuellement Henchir Thibar (*Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XXXII, Souk el Arba, n^o 16), très proche d'*Vchi Maius* (Henchir Douemis); Victorianus était au demeurant en conflit avec le titulaire catholique du siège d'*Vchi Maius*, dont il est amené à faire déclarer (par Saluianus de *Leptis*) le diocèse compris dans le sien (*Gesta*, I, 133, l. 316-318, p. 766 et 768). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 159.

THIBILIS (B 6)

Ce siège de Numidie était représenté à la Conférence par le seul évêque donatiste Simplicius, 108^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 197, l. 55, p. 848). *Thibilis* est maintenant Announa (*Atlas Arch. Alg.*, f. 18, Souk Ahras, n^o 107). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 247.

THIBIVCA (B 3, cadre agrandi)

La *plebs Tibiucensis* était représentée à la Conférence par le seul évêque catholique Pascasius, 90^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 126, l. 156, p. 728). La cité a été localisée par attestation épigraphique (*CIL* VIII, p. 1386) non loin de *Thurburbo Minus* (Tebourba) à Henchir Zouitina (*Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XIX, Tebourba, n^{os} 68.69). On s'accorde en général, en dépit des hésitations de la tradition manuscrite, à placer à *Thibiuca* le lieu de la *Passio Felicis* (éd. H. Delehaye, *AB* 39, 1921, p. 241-276). Cependant, on a récemment rapproché (R. P. DUNCAN-JONES, « An African Saint and his Interrogator », *JThS* 25, 1974, p. 106-110) du Magnilianus *curator rei publicae* de la *Passio Felicis* un autre Magnilianus, également *curator*, qui figure sur deux inscriptions découvertes à Henchir bou Cha, localité dont le nom antique est inconnu et dont la distance à Carthage est la même que celle de *Thibiuca*; compte tenu de l'extrême rareté du nom de Magnilianus, il est très possible qu'il faille plutôt situer le martyr de l'évêque Felix, en 303, à Henchir bou Cha : *Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XXVIII, Oudna, n^o 170 (carte); n^o 76 (comment.). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 172-173.

THIGILLAVA (C 8)

La *plebs Tigillauensis*, en Numidie (*Notitia* de 484, *Num.*, 33 = *CSEL* 7, p. 120 : *Tunior Tigillabensis*), était représentée à la Conférence par l'évêque catholique Reginus, 185° sur la liste de son Église. Reginus avait un compétiteur donatiste, Donatus, mais ce dernier, malade, s'en était retourné chez lui et n'avait pas souscrit (*Gesta*, I, 133, l. 270-275, p. 764). Quant à Reginus, il reparut bizarrement, à la fin de la séance, sur une liste additionnelle (*ibid.*, 215, l. 38, p. 902). *Thigillaua* a été localisé par voie épigraphie (*BAC*, 1894, p. 344, n° 17 : *pagus Thigillauensium*) à Djillaoua, dont le nom garde trace du toponyme antique (*Atlas Arch. Alg.*, f. 16, Sétif, n° 269). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 286.

THIGIMMA? (C 4)

La *plebs Tigimmensis*, que la présence de Nauigius, *episcopus sanctae ecclesiae Tigim(m)ensis* au concile de Proconsulaire de 646 (*MANSI* 10, 942) situe du point de vue ecclésiastique dans cette dernière province, était représentée à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Rogatianus, 160° sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 133, l. 115, p. 752), et par le donatiste Victorianus, 86° sur la liste de l'Église rivale (*ibid.*, 197, l. 6, p. 844). La localisation du site antique à Henchir Hammam Zouakra (*Atlas Arch. Tun.*, 1/100.000°, f. XXX, Maktar, n° 127), souvent admise (cf. P. SALAMA, *Les voies romaines*, p. 136), est discutable et discutée : cf. Ch. TISSOT, *Géographie*, II, p. 626 ; R. CAGNAT, dans *CRAI*, 1903, p. 244 ; F. REYNIERS, dans *BAC*, 1947-1949, p. 486-497 : Hammam Zouakra peut avoir été *Thigibba* (cf. *CIL* VIII, 11914), dont on ne connaît pas d'évêque. On ne peut guère

par ailleurs retenir la suggestion de J. MESNAGE (*Afrique chrétienne*, p. 146) qui veut placer *Thigimma* à Souk el Djemaâ, entre Hammam Zouakra et Maktar, en un lieu où l'*Atlas* ne signale pas de ruines antiques.

THINISA (A 3)

La *plebs Tinisensis* était représentée à la Conférence par le seul évêque catholique Valerius, 91° sur la liste de son Église, si du moins on accepte notre correction à la leçon du manuscrit (*Gesta*, I, 126, l. 158, p. 728 : *Valerius, episcopus plebis Tinisensis* (ms. *Vtinisensis*) [on rectifiera ce que nous avons écrit par inadvertance t. I, p. 157, n. 3, en faisant de Valerius l'évêque de *Tunisa* (La Calle)]. Le fait que le catholique Valerius de 411 est très vraisemblablement le même Valerius qui fut désigné en 401 pour faire partie de la commission épiscopale chargée du remplacement de l'évêque Equitius d'*Hippo Dhiarrytus* (Bizerte) (cf. *PCBE I. Afrique*, p. 1142, s.v. Valerius 4), milite en faveur de sa localisation à *Thinisa* (*PROL.*, IV, 3, 2 = éd. Müller, p. 618), c'est-à-dire la *Tuneiza* que l'*Itinéraire d'Antonin* (22, 1 = éd. O. Cuntz, p. 3) situe entre *Hippo Dhiarrytus* et *Membrone* (cf. *supra*, s.v. *Memblone*), la *Tunisa* que la *Table de Peutinger* (segm. V, 2) place entre ces deux mêmes cités. En fonction de ces données, on localise habituellement le site antique à Ras el Djebel (cf. Ch. TISSOT, *Géographie*, II, p. 86-87 ; *Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000°, f. III, El Metline, n° 3). En dernier lieu, P. CINTAS, « La ville punique de Ras-Zbib et la localisation de *Tunisa* », *BAC*, 1963-1964, p. 156-168, a proposé de le situer plutôt à quelques kilomètres au nord-ouest, près du promontoire de Ras-Zbib. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 132.

THVBBA (A 3, cadre agrandi)

La *plebs Tubiensis* était représentée à la Conférence par le seul évêque catholique Felix, 147° sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 133, l. 48, p. 748), dont la souscription présente l'unique mention de cet évêché, qu'il est tentant de situer en Proconsulaire, à *Thubba*, actuellement Henchir Chouiggi (*CIL VIII*, p. 941, 1387; *Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XII, Mateur, n° 293). Si cette localisation doit être retenue, on notera également la proximité sur la liste catholique de deux évêques géographiquement très proches, Felix Tubiensis ayant souscrit juste après le titulaire du siège de *Thuburbo Minus* (Tebourba) : on sait que c'est en principe l'ordre d'ancienneté dans l'épiscopat qui régit ces listes (cf. t. I, p. 168 s.). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 504 et 474, qui, de façon très douteuse, situe la *plebs Tubiensis* en Maurétanie Césarienne.

THVBVRBO MAIVS (B 3, cadre agrandi)

Cet évêché de Proconsulaire, maintenant Henchir Kasbat, dans la vallée de l'oued Miliane (*Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XXXV, Zaghouane, n° 67) était représenté à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Cyprianus, 229° sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 135, l. 139, p. 782), et par l'évêque donatiste Rufinus, 176° sur la liste de l'Église rivale (*ibid.*, 201, l. 90, p. 866). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 90.

THVBVRBO MINVS (B 3, cadre agrandi)

Cet évêché de Proconsulaire, maintenant Tebourba, sur le cours inférieur de la Medjerda (*Atlas Arch. Tun.*,

1/50.000^e, f. XIX, Tebourba, n° 75) était représenté à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Victor, 146° sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 133, l. 42, p. 746), et par l'évêque donatiste Maximinus, 205° sur la liste de l'Église rivale (*ibid.*, 203, l. 10, p. 872). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 155.

THVBVRNICA (B 5)

Ce siège était représenté à la Conférence par le seul évêque catholique Aeneas, qui figure à la fin des *Actes* de la première séance sur une liste additionnelle, sans compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 215, l. 47, p. 904 : *Aeneas a Tuburnica*, ms. *Tuburnice*). Très proche de la limite de la Numidie ecclésiastique, mais cependant située en Proconsulaire (cf. sur la liste des souscriptions du synode de Proconsulaire en 646, *Crescens, episcopus sanctae ecclesiae Tiburnicensis* : MANSI 10, 607-608), la cité de *Thuburnica* est maintenant Sidi Ali Bel Kassem (*Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XXXI, Ghardimaou, n° 7). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 26. On a parfois attribué — à tort, nous semble-t-il — les évêques de 411 et de 646 (*a Tuburnica* et *Tiburnicensis*) plutôt à *Tubernuc*, maintenant Aïn Tebornok (en B 2 sur notre carte, à la base du Cap Bon) : en ce sens, WILMANS, dans *CIL VIII*, p. 1428.

THVBVRSICV BVRE (B 4, cadre agrandi)

Ce siège de Proconsulaire était représenté à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Seruus Dei, 31° sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 121, l. 50, p. 714), et par l'évêque donatiste Donatus, 231° sur la liste de l'Église rivale (*ibid.*, 206, l. 61, p. 880). *Thubursicu Bure* est maintenant Teboursouk, entre la Medjerda et l'oued

Siliana (*Allas Arch. Tun.*, 1/50.000°, f. XXXIII, Tebour-souk, n° 27). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 155.

THVBVRSICV NVMIDARVM (C 6)

Ce siège de la Numidie d'Hippone, maintenant Khamissa (*Allas Arch. Alg.*, f. 28, Souk-Ahras, n° 297), était représenté à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Maurentius, conseiller de son Église (*consiliarius*) dans les débats (*Gesta*, I, 143, l. 10, p. 892), et par l'évêque donatiste Ianuarianus, 161° sur la liste de son Église (*ibid.*, 201, l. 33, p. 862). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 314.

THVGGA (B 4, cadre agrandi)

La *plebs Tuggensis* était représentée à la Conférence par le seul évêque donatiste Paschasius, 71° sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 187, l. 107, p. 836). On s'accorde habituellement à identifier cet évêché à la cité de *Thugga* de Proconsulaire, maintenant Henchir Dougga (*Allas Arch. Tun.*, 1/50.000°, f. XXXIII, Tebour-souk, n° 183); mais on ne peut exclure que Paschasius ait plutôt représenté la cité homonyme de Byzacène, *Thugga Terebenthina*, dont un lieu-dit moderne, Dougga, conserve également le nom (*Allas Arch. Tun.*, 1/100.000°, f. XXIX, Ksour, n° 123 : en C 4 sur notre carte). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 59 et 61.

THVNIGABA (B 4, cadre agrandi)

La *plebs Tunugabensis* était représentée à la Conférence par le seul évêque catholique Niuentius, 136° sur la liste de

son Église (*Gesta*, I, 129, l. 13, p. 740). On n'hésitera pas à reconnaître dans cette graphie le *pagus Thunigabensis* connu par une inscription découverte à une vingtaine de kilomètres au nord de *Vaga* (Béja), au lieu-dit Henchir el Aabed ou Henchir Maabed : *CIL VIII*, 14445 (*Allas Arch. Tun.*, 1/50.000°, f. XVIII, Béja, nos 11-13). Sur la réalité politique de ce pagus, cf. J. GASCOU, *La politique municipale de l'Empire romain en Afrique proconsulaire de Trajan à Septime-Sévère* (*Coll. École Française de Rome* 8), Rome 1972, p. 175. On notera que le catholique Niuentius est le seul évêque attesté de cet évêché qui a pu n'avoir qu'une existence temporaire. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 100.

THVNVSVDA (B 5)

La *plebs Tunusudensis* était représentée à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Ianuarius, 9° sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 120, l. 8, p. 708), et par l'évêque donatiste Victorianus, 182° sur la liste de l'Église rivale (*ibid.*, 201, l. 103, p. 866). Cet évêché de Proconsulaire a été localisé dans les parages du lieu-dit Sidi Meskine, sur la rive droite de la haute Medjerda (*Allas Arch. Tun.*, 1/50.000°, f. XXXI, Ghardimaou, n° 113; sur cette localisation, cf. en dernier lieu J. DESANGES, éd. de Plin., p. 293). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 116.

THYSDRVS (D 2)

Cet évêché de Byzacène (maintenant El Jem : *CIL VIII*, p. 12; 923; 1156; 2313; *Allas Arch. Tun.*, 1/50.000°, f. LXXXI, El Jem, n° 33) était représenté à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Nauigius, 35° sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 121, l. 62, p. 714), et par le

donatiste Honoratus, 223^e sur la liste de l'Église rivale (*ibid.*, 206, l. 32, p. 878). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 54.

TIBARITANA PLEBS : cf. THIBARI

TIBILITANA PLEBS : cf. THIBILIS

TIBIVCENSIS PLEBS : cf. THIBIVCA

TIBVZABETENSIS PLEBS

Il n'est qu'une attestation de cet évêché, celle que fournit la souscription de l'évêque donatiste Martinianus, *episcopus loci Tibuzabetensis*, 49^e sur la liste de son Église, présent à Carthage sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 187, l. 43, p. 832). De ce *locus Tibuzabetensis*, on a rapproché une inscription mentionnant un *cast(ellum) Thib[...]* mise au jour à Aïn Melloul, en Sitifienne : *CIL* VIII, 20487 ; *Atlas Arch. Alg.*, f. 16, Sétif, n° 371 (cf. J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 330, qui propose prudemment l'identification, et, de façon plus affirmative, Y. DUVAL, *Loca sanctorum Africae*, I, p. 319). Mais la grande fréquence des toponymes africains commençant par *Thib[...]* rend le rapprochement hasardeux.

TICENSIS PLEBS (cf. THIGES : F 4)

La *plebs Ticensis*, en Byzacène, était représentée à la Conférence par l'évêque catholique Gallus, 39^e sur la liste de son Église ; selon Petilianus, l'évêque catholique avait un rival schismatique, qui ne s'était pas déplacé mais avait

envoyé une lettre (*Gesta*, I, 121, l. 75, p. 716). La *Table de Peutinger* (segm. V, 4) place *Thiges* à 15 milles de *Speculum* (Chebika) et à 25 milles de *Thusuros* (Tozeur) et l'on s'est longtemps accordé à situer cette station au voisinage de Bordj Gourbata, à 35 km au sud-ouest de Gafsa, en fonction de la découverte de deux inscriptions, l'une à Bordj Gourbata, attestant une *ciuitas Tigens(ium)* en 83 après J.-C., l'autre, à quelques kilomètres plus au sud, mentionnant un *castellus (sic) Thigensium* en 97 de notre ère (*CIL* VIII, 23165 et 23166). On a récemment proposé une localisation différente mais voisine, à 8 km au nord-ouest de Bordj Gourbata, à Henchir Ragoubet [M. EUZENNAT, «Le *castellum Thigensium* (région de Metlaoui, Tunisie)», *BAC* n.s. 7, 1971, p. 229-239]. Les formes *Ticensis* et *Ticibus* des textes ecclésiastiques (cf. *Notitia* de 484, *Byz.*, 114 = *CSEL* 7, p. 127 : *Ticibus*) sont en quelque sorte confirmées par l'*Anonyme de Ravenne*, II, 9 (éd. Schnetz, p. 41, l. 50 : *Tices*), et très probablement par l'inscription *CIL* VIII, 2568, *Ticib(us?)* : mention de l'*origo* d'un soldat à Lambèse. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 73-74.

TIGIENSIS PLEBS

Cet évêché était représenté à la Conférence par l'évêque catholique Aptus, 12^e sur la liste de son Église, présent à Carthage sans compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 120, l. 17, p. 710). La présence d'une *plebs Tiziensis* dans les effectifs épiscopaux de Byzacène à la fin du v^e siècle (*Notitia* de 484, *Byz.*, 65 = *CSEL* 7, p. 126) a suscité un rapprochement, et J. MESNAGE (*Afrique chrétienne*, p. 229) a même fait l'hypothèse qu'une localité du nom de *Tigia* ou *Tigias* pourrait avoir été située au lieu-dit Henchir Tagious, dans l'oasis de Kriz, au nord-est de Tozeur, en raison de la proximité phonétique des deux toponymes et du fait que sur la liste de 411 Asellicus *Tusuritanus* suit immédiate-

ment Aptus *Tigiensis*. A ces données qui suggèrent une localisation au sud de la Byzacène, dans la région du Djérid, on peut opposer d'une part la carence ancienne de l'Église schismatique dans la *plebs Tigiensis* (cf., en *Gesta*, I, 120, l. 18-19, p. 710, la déclaration d'Aptus : «Praesto sum. Nec habui nec habemus episcopum donatistam»), d'autre part la probabilité qu'il faille reconnaître en Aptus *Tigiensis* l'évêque homonyme désigné par le concile de 401 pour faire partie de la commission épiscopale chargée de remplacer l'évêque Equitius à *Hippo Dhiarrytus* (Bizerte) : cf. *PCBE I. Afrique*, p. 88, s.v. Aptus I. Il est peu probable qu'on ait fait appel à un évêque venu du lointain prédésert. La localisation de cette *plebs* pose donc un problème encore non résolu.

TIGILLAVENSIS PLEBS : cf. THIGILLAVA

TIGIMMENSIS PLEBS : cf. THIGIMMA

TIGISIS 1 (C 7)

La *plebs loci Tigisitani* était représentée à la Conférence par le seul évêque donatiste Gaudentius, qui, malade, n'a pu parvenir à Carthage et figure en fin de liste (276°), l'évêque schismatique Cresconius de *Sigus* ayant souscrit pour lui (*Gesta*, I, 209, l. 13-16, p. 898). C'est au demeurant cette procuration accordée à son voisin (cf. *supra*, s.v. *Sigus*) qui nous assure que Gaudentius n'est pas le titulaire donatiste du siège homonyme de Maurétanie Césarienne (cf. ci-dessous), mais l'évêque du siège numide localisé à Aïn el Bordj (*Atlas Arch. Alg.*, f. 17, Constantine, n° 340). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 267.

TIGISIS 2 (B 10)

La *plebs Tigisilana* était représentée à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Solemnus, 227° sur la liste de son Église, présent à Carthage et répondant à l'appel de son nom, après avoir, pour une cause inconnue, donné procuration à un collègue du nom de Restitutus, de siège indéterminé, peut-être Restitutus de *Thagora, custos chartarum* : cf. *supra*, s.v. *Ma(m)millensis plebs* (*Gesta*, I, 135, l. 127, p. 782). Il avait en face de lui l'évêque donatiste Paschasius, 95° sur la liste de l'Église rivale (*ibid.*, 197, l. 27, p. 846 : il faut évidemment corriger la graphie fautive *Dusit(anus)* du manuscrit). Les données des routiers (*Tab. Peut.*, segm. II, 2 ; *Ilin. Ant.*, 39, 3 = éd. O. Cuntz, p. 5 ; *Anon. Rav.*, III, 8 = éd. Schnetz, p. 41) permettent de situer de façon certaine *Tigisi(s)* à Taourga, en Grande Kabylie (*Atlas Arch. Alg.*, f. 6, Fort-National, n° 27), à partir du moment où il est assuré que *Rusuccuru* (cf. *supra*, s.v.) doit être localisé à Dellys. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 469).

TIGNICA (B 4, cadre agrandi)

Ce siège de Proconsulaire, maintenant Aïn Tounga (*CIL* VIII, p. 173 ; 938 ; 979 ; 1450 ; *Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000°, f. XXVI, Oued Zerga, n° 109), était représenté à la conférence à la fois par l'évêque catholique Aufidius, 152° sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 133, l. 71, p. 750), et par le donatiste Iulianus, 256° sur la liste de l'Église rivale (*ibid.* 207, l. 164, p. 892). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 162.

TIGVALENSIS PLEBS

Le siège de l'évêque catholique Asmunius, 44° sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 126, l. 11, p. 718), et du donatiste Gaianus, 46° sur la liste de l'Église rivale (*ibid.*, 187, l. 35, p. 830), était situé en Byzacène, selon l'indication de la *Notitia* de 484 (*Byz.*, 95 = *CSEL* 7, p. 127 : *Mangentius Ticuallensis*) et aussi selon l'indication que fournit la présence du donatiste Gaianus au concile maximianiste de *Cebarsussi* en 393 (cf. *PCBE I. Afrique*, p. 515-516, s. v. Gaianus 1-2). Une indication supplémentaire est fournie par l'incident de séance au cours duquel, après lecture de sa souscription, le catholique Asmunius prétend avoir comme compétiteur dans son évêché, outre Gaianus, un évêque du nom de Priuatus qui ne peut être que Priuatus *Ausuagensis*; mais cette *plebs Ausuagensis* elle-même est rebelle à la localisation (cf. *supra*, s. v. *Ausuaga*). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 229.

TIMICI (C 14)

La *plebs Timicilana* était représentée à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Victor, 219° sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 135, l. 81, p. 778), et par le donatiste Optatus, 85° sur la liste de l'Église rivale (*ibid.*, 197, l. 4, p. 844). Une borne milliaire datant de Philippe l'Arabe (*AEp*, 1935, n° 38) semble localiser *Timici*, en Maurétanie Césarienne, au lieu-dit Sidi bou Chaïb, à une dizaine de kilomètres d'Aïn Merane (ex-Rabelais), et non, comme on le supposait auparavant, à Kalaa (*Atlas Arch. Alg.*, f. 12, Orléansville, n° 102). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 504.

TINISENSIS PLEBS : cf. THINISA

TINISTENSIS PLEBS

Cet évêché, dont nous avons là l'unique mention, était représenté à la Conférence par le seul évêque donatiste Colonicus, 23° sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 180, l. 25, p. 822). On a mis au jour, près de Kherbet Madjouba (ex-Sillègue, à une trentaine de kilomètres au nord-est de Sétif : *Atlas Arch. Alg.*, f. 16, Sétif, n° 216), une inscription qui porte un ethnique lu : *Tinistel[...]*, mélecture probable pour *Tinisten[sis]* (*CIL* VIII, 8668 = 10450). Il est donc vraisemblable qu'il faille localiser la *plebs Tinistensis* en Sitifienne, plus précisément dans un secteur proche de la Numidie, et le rapprochement avec *CIL* VIII, 10450 donne ainsi raison à J. MESNAGE (*Afrique chrétienne*, p. 433), qui avait remarqué dans la liste la séquence constituée par les souscriptions des évêques de *Sertei*, de *Tinist(i ?)* et de *Mopt(h)i*, et en tirait argument pour une localisation en Sitifienne de la *plebs Tinistensis*.

TISANIANENSIS PLEBS

La souscription de l'évêque donatiste Liberantius, *episcopus Tisanianensis*, 211° sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 206, l. 7, p. 876), est l'unique attestation de ce siège que rien ne permet de tenter de localiser (cf. J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 433).

TISEDI

La *plebs Tisedilana* était représentée à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Lampadius, 228° sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 135, l. 133, p. 782), et par le donatiste Donatus, 155° sur la liste de l'Église rivale (*ibid.*, 198, l. 110, p. 856). Ce siège est mentionné dans un texte

d'OPTAT DE MILEV, qui raconte comment, vers 362, l'évêque donatiste Felix d'*Idicra* se précipita à *Tisedi* pour dépouiller de son siège épiscopal le vieil évêque catholique Donatus (II, 19 = *CSEL*, 26, p. 54, l. 21 : *Tysedim uelociter properauit*); on admettra donc que la *plebs Tiseditana* ne devait pas être éloignée d'*Idicra* (cf. *supra*, s.v.), en Numidie. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 433-434.

TISILITANA PLEBS

Cet évêché était représenté à la Conférence par l'évêque catholique Donatus, 38^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 121, l. 71, p. 716). Le siège était encore représenté au concile de Carthage de 525, avec l'ethnique *Tisilensis* (*Concilia Africae*, CCL 149, p. 272, l. 56), ce qui trahit une incertitude sur la finale du toponyme (*Tisili* ou *Tisila*). Pour ce qui est de la localisation du siège, la seule indication tient au fait que c'est Petilianus de Constantine qui, après lecture de la souscription de Donatus, intervient pour dire que son compétiteur donatiste est décédé. Cette intervention pourrait militer en faveur d'une localisation en Numidie. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 229-230.

TITVLI

Une *plebs Tituli* (*Gesta*, I, 126, l. 127, p. 726), ou *Titulitana* (*ibid.*, 202, l. 24, p. 872), était représentée à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Cresconius, 80^e sur la liste de son Église, et par l'évêque donatiste Victor, 202^e sur la liste rivale. Un siège de ce nom, situé en Proconsulaire (cf. *Notitia* de 484, *Proc.*, 51 = *CSEL* 7, p. 119 : *Cresciturus Titulilanus*) a été localisé à Henchir Madjouba, à 50 km au sud-ouest du Kef (en C 5 sur la

carte) : cf. *CIL* VIII, p. 75; 1217; 2729; c'est très probablement l'évêché représenté par les deux évêques rivaux de 411. Cependant, l'ethnique *Titulensis* est également attesté en Numidie, près de Lambèse : *CIL* VIII, 2661, mentionne une *aquam Titulensem* qui alimentait un nymphée (cf. aussi *AEp*, 1973, 645 : *Titulenses*) et la *Notitia* de 484 fait état d'un siège *Titulilanus* en Numidie [*Num.* 51 = *CSEL* 7, p. 121 : *Victorinus de Castello Titulitano* (H), *Titulianu* (A)]. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 104 (Proc.); 410 (Num.).

TRISIPENSIS PLEBS (cf. TRISIPA : B 4)

La *plebs Trisipensis* était représentée à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Victor, 97^e sur la liste de son Église, et par l'évêque schismatique Felicianus, qui se fait connaître à l'appel du nom de Victor mais ne figure pas par la suite sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 128, l. 12-14, p. 730 et 732). Cet évêché de Proconsulaire correspond au *pagus Trisipensis*, attesté par deux inscriptions dont les sites de découverte sont distants de plus de plus de 20 km, l'une ayant été mise au jour à Ain el Hammam (*CIL* VIII, 25485, à 20 km au sud-est de *Thabraca* : *Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XVII, Zaouiet-Medien, n° 3), l'autre à Kef Terjba, à environ 45 km au sud-est de *Thabraca* (*AEp*, 1955, 127, au n° 110 de la feuille de Zaouiet-Medien); c'est ce dernier site qui semble être le centre du *pagus*, selon J. GASCOU, *La politique municipale de l'Empire romain en Afrique proconsulaire, de Trajan à Septime-Sévère* (*Coll. École française de Rome* 8), Rome 1972, p. 175. Mais les deux groupes de ruines, qui ne comportent pas de monuments chrétiens, ne permettent pas de décider où se trouvait la *cathedra* de l'évêché. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 80, qui ne connaissait que les vestiges d'Ain el Hamman.

TROFIMIANENSIS PLEBS

Cet évêché était représenté à la Conférence par le seul évêque catholique Probantius, 198^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 133, l. 344, p. 770). Le siège était situé en Byzacène, selon l'indication de la *Notitia* de 484 (*Byz.*, 35 = *CSEL* 7, p. 125 : *Hilarius Trofimianensis*). On ne peut préciser davantage. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 230, qui écrit, à tort, Trofiniana.

TVBIENSIS PLEBS : cf. THVBBA

TVBINIENSIS PLEBS : cf. TVBVNAE

TVBVLBACENSIS PLEBS

Cet évêché était représenté à la Conférence par le seul évêque catholique Ianuarianus, 63^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 126, l. 75, p. 722). Le siège était situé en Byzacène, selon l'indication de la *Notitia* de 484 (*Byz.*, 7 = *CSEL* 7, p. 124 : *Terentianus Tubulbacensis*). Le rapprochement avec l'ethnique *Tebelbucilan*[...] sur un ostrakon de Carthage (*AEp*, 1912, n° 67), s'il peut être considéré comme licite, n'apporte aucune précision supplémentaire pour la localisation. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 230.

TVBVNAE (D 8)

Ce siège de Numidie [cf. t. I, p. 275, note compl. 2 : « Cresconius, évêque de Tubunae (Tobna) »], représenté à la Conférence à la fois par le catholique Cresconius, 19^e sur la

liste de son Église, et par le donatiste Protasius, porte-parole (*actor*) de l'Église schismatique (*Gesta*, I, 121, l. 10-13, p. 710 et 712), est aujourd'hui Tobna, à l'est du Chott el-Hodna, en Algérie (*Atlas Arch. Alg.*, f. 37, El Kantara, n° 10). Notice sur le siège : J. Mesnage, *Afrique chrétienne*, p. 388.

TVBVRBITANI MINORES : cf. THVBVRBO MINVS

TVBVRBITANORVM MAIORVM PLEBS :
cf. THVBVRBO MAIVS

TVBVRNICA : cf. THVBVRNICA

TVBVRSICENSIS PLEBS :
cf. THVBVRSICV NV MIDARVM

TVBVRSICENSIS BVRE PLEBS :
cf. THVBVRSICV BVRE

TVBVSVP TV (B 9)

Ce siège de Maurétanie Sitifienne, à la limite est de la Césarienne (cf. *Notitia* de 484, *Sitif.*, 8 = *CSEL* 7, p. 132 : *Maximus Thugusubditanus* AH), était représenté à la Conférence par le seul évêque donatiste Florentinus, *episcopus a Tubusubtu*, 56^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 187, l. 60, p. 832). Le site, dont le toponyme admet de nombreuses variantes (sur ces formes, cf. en dernier lieu J. DESANGES, éd. de Pline, p. 179), a été localisé à Tiklat dans la vallée de l'oued Soummam, à une trentaine de kilomètres au sud-ouest de Bejaia (ex-Bougie) : *Atlas Arch.*

Alg., f. 7, Bougie, n° 27. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 385.

TVCCA (B 7)

Une *Tuccensis plebs* était représentée à la Conférence par l'évêque catholique Sabinus, 137^e sur la liste de son Église. Les interventions à son sujet de Petilianus de Constantine (*Gesta*, I, 65, l. 14, p. 678) et surtout de celui qui apparaît comme son compétiteur local, Adeodatus de *Mileu* (*ibid.*, 130, l. 4-12, p. 740 et 742), mettent en évidence que le siège avait été créé, vers 409, par démembrement du vaste ressort diocésain de *Mileu* pour y faire plus efficacement pièce à l'influence de l'Église schismatique (cf. t. I, p. 124 et n. 1). Il en découle que cette *Tucca* n'est pas celle que PLINE, *N. H.*, V, 21, situe à la fois sur la mer et sur l'*Ampsaga* (oued el Kebir) (cf. J. DESANGES, éd. de Pline, p. 175), mais la *Tucca fines Africae et Mauretaniae* de la *Table de Peutinger* (segm. II, 5), qu'on a proposé, sur des bases incertaines, de localiser à Henchir el Abiod, à environ 35 km de la mer, sur la rive gauche de l'oued el Kebir (discussion dans St. GSELL, *Allas Arch. Alg.*, f. 8, Philippeville, n° 71 et 72 et n° 5). Bien qu'il fût situé sur la rive gauche du fleuve, et par là-même en principe en Sitifienne, le siège de Sabinus était considéré comme numide, si l'on reconnaît cet évêque dans le participant homonyme au synode de *Mileu* en 416 (AVG., *Ep.*, 176 = *CSEL*, 44, p. 664 : un évêque du nom de Sabinus, de siège non précisé, souscrit en 42^e rang). Aucun siège *Tuccensis* ne figure parmi les effectifs épiscopaux de la Numidie en 484, alors que la *Notilia* fait figurer en Sitifienne un siège *Thuccensis* (*Sitif.*, 37 = *CSEL*, 7 p. 133 : *Uzulus Thuccensis*). Mais ce dernier siège peut fort bien représenter la *Tucca* littorale qui, à la différence du siège de Sabinus, création tardive et de circonstance, était peut-être un évêché dès le milieu du III^e siècle (cf. *Sent. episc.*,

77 = *CSEL* 3¹, p. 458 : *Honoratus a Thucca*). Sur les incertitudes relatives à cette identification, cf. en dernier lieu Y. DUVAL, « Densité et répartition des évêchés dans les provinces africaines au temps de Cyprien », dans *ME-FRA* 96, 1984, p. 507 et 517. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 241-242).

TVCCABOR (B 4, cadre agrandi)

Représenté à la Conférence par le seul évêque donatiste Megasius, 247^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 207, l. 145, p. 890), cet évêché a été localisé de façon certaine par attestation épigraphique (cf. *CIL* VIII, p. 165 et 1445) au lieu-dit Toukabeur, qui en conserve le nom, dans la vallée de la moyenne Medjerda (*Allas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XIX, Tébourba, n° 180). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 161.

TVGGENSIS PLEBS : cf. THVGG A

TVNES (B 3, cadre agrandi)

La *plebs Tuniensis* était représentée à la Conférence par le seul évêque catholique Lucianus, 94^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 128, l. 6, p. 730). *Tunes* est aujourd'hui Tunis (*Allas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XX, Tunis, n° 16). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 164.

TVNVGABENSIS PLEBS : cf. THVNIGABA

TVNVSDENSIS PLEBS : cf. THNVSVDA

TVRRENSIS PLEBS 1

Une *plebs Turrensis* était représentée à la Conférence par l'évêque catholique Maximinus, 26° sur la liste de son Église; à sa déclaration selon laquelle il n'a pas de compétiteur, Adeodatus de *Mileu* répond qu'il est lui-même un ancien donatiste (*Gesta*, I, 121, l. 33-35, p. 712). Compte tenu de la multiplicité des lieux-dits *Turres*, *Turris* à travers les provinces africaines, il n'est aucune possibilité de localiser le siège de Maximinus; tout au plus peut-on souligner que le porte-parole donatiste qui intervient à son sujet est Adeodatus de *Mileu*, ce qui inclinerait à penser à une localisation numide. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 152-153.

TVRRENSIS PLEBS 2

Une seconde *plebs Turrensis* à l'ethnique sans déterminant était représentée à la Conférence par l'évêque donatiste Pascasius, 99° sur la liste de son Église, sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 197, l. 35, p. 846). Pour la raison dite ci-dessus (cf. *Turrensis plebs* 1), le siège n'est pas localisable. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 505, qui est tenté de placer le siège de Pascasius en Césarienne parce que cet évêque a souscrit entre le titulaire d'*Icosium* (Alger) et celui d'une *plebs Oriensis* que rien ne permet de situer en Césarienne : cf. *supra*, s. v. *Oriensis plebs*).

TVRRETAMALLVMENSIS PLEBS :
cf. TVRRIS TAMALLVMA

TVRRIS ALBA

La seule attestation de ce siège est fournie par la souscription de l'évêque donatiste Verianus, 109° sur la liste de son Église, sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 198, l. 3, p. 848 : *Verianus, episcopus a Turre Alba*). J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 435, a rapproché ce toponyme de la mention d'un *locus amoenissimus Alba* sur une inscription métrique des environs de *Cirta* (Constantine) : *CIL* VIII, 7759. En revanche, l'observation faite par le même auteur que Verianus a souscrit entre l'évêque de *Thibilis* (en B 6 sur la carte) et celui de *Thacarata* (en D 8) ne nous paraît pas significative.

TVRRIS BLANDA

Ce siège représenté à la Conférence par le seul évêque donatiste Maximinus, 266° sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 207, l. 184, p. 894 : *Maximinus, episcopus [a] Turre Blanda*), était situé en Byzacène, selon l'indication de la *Notitia* de 484 (*Byz.*, 98 = *CSEL* 7, p. 127 : *Paulus Turreblandinus*). On ne peut préciser davantage. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 231.

TVRRIS RVTVNDA (B 4, cadre agrandi)

Ce siège, dont les *Actes* de 411 nous fournissent l'unique attestation, était représenté à la Conférence par le seul évêque donatiste Donatus, 234° sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 207, l. 116, p. 888). Ce siège de *Turrus Rutunda* était de création récente en 411, par démembrement, dans le cadre de l'Église schismatique, du diocèse de *Musti* (cf. *Gesta*, I, 121, l. 81-83, p. 716; sur les raisons de ce démembrement et de cette création, cf. t. I, p. 129). Une

inscription mise au jour à Sidi-Khalifa, à 7 km au sud-est de *Musti* (Le Krib) a, au demeurant, permis de localiser le siège de Donatus (cf. Ch. SAUMAGNE, dans *BAC*, 1927, p. 105-106 = *AEP*, 1927, 36 ; *Atlas Arch. Tun.*, 1/100.000^e, f. XXV, Jama, n° 17). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 435, qui ne fournit aucune indication de localisation.

TVRRIS TAMALLVMA (TVRRIS TAMALLENI : F 4)

Le siège était représenté à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Sabratius, 87^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 126, l. 148, p. 728 : *episcopus plebis Turrelamallumensis*) et par le donatiste Iurata, 239^e sur la liste de l'Église rivale (*Gesta*, I, 207, l. 128, p. 890 : *episcopus a Turre Tamallenensi*), dont les formules de souscription montrent que les formes *Turris Tamalluma* et *Turris Tamalleni* étaient conjointement usitées pour ce siège que la *Notitia* de 484 situe en Byzacène (*Byz.*, 55 = *CSEL* 7, p. 125 : *Habeldeum Tamallumensis*), en fait dans l'extrême sud de la Byzacène, puisque cet évêché a pu, par attestation épigraphique, être localisé à Telmin, dans les marges sud-est du Chott el Djérid (*CIL* VIII, 83 et 84 et p. 21 ; *Atlas Arch. Tun.*, 1/100.000^e, f. LXXXI, Kébili, n° 1). P. TROUSSET, «Le franchissement des chotts du sud tunisien dans l'Antiquité», *Anl. Afr.*, 18, 1982, p. 53-54, a noté que cette grande dépression partiellement submergée selon les saisons ne constituait pas une coupure, puisqu'un diocèse comme celui de *Turris Tamalleni* figure sur la liste des évêchés de Byzacène au même titre que les diocèses situés au nord de la sebkha. Mais cette appartenance était fragile et la frontière avec la Tripolitaine certainement indécise, comme le montrent les empiètements commis au début du VI^e siècle au détriment de certaines *plebes* dépendant de *Tamalluma* par l'évêque Vincentius de *Girba* (Djerba) : cf. *Concilia Africae*, CCL 149, p. 277, l. 193-195.

Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 129.

TVRVVDENSIS PLEBS

Ce siège était représenté à la Conférence par le seul évêque catholique Venustus, 84^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 126, l. 139, p. 728) ; c'est là l'unique mention de ce siège qu'on serait tenté de situer en Numidie, en tenant compte du fait que c'est Adeodatus de *Mileu* qui intervient pour dire que son Église n'a personne en face du catholique Venustus. Mais on remarquera qu'au concile du 25 août 403 l'un des délégués de Byzacène au concile général réuni à Carthage s'appelle Venustianus (*Concilia Africae*, CCL 149, p. 208, l. 899) ; compte tenu de l'extrême rareté de ce nom (il n'est qu'un seul Venustus et qu'un seul Venustianus dans les fastes de l'Église d'Afrique), on peut par hypothèse identifier les deux évêques et suggérer une localisation en Byzacène de la *plebs Turudensis* (pour un flottement semblable dans la finale d'un nom, cf. le traitement du nom de Priscus de *Quiza* dans les nouvelles lettres de saint AUGUSTIN, devenu Priscianus dans *Ep.* 16*, 3 et Priscillianus dans *Ep.* 23* A, 6 : cf. *BA* 46 B, p. 540-541). Notice sur la *plebs Turudensis* : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 436.

TVRVZITANA PLEBS

L'unique mention de cette *plebs* est constituée par la souscription de l'évêque catholique Serotinus, 162^e sur la liste de son Église, sans compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 133, l. 128, p. 754). Comme le fait remarquer justement J. MESNAGE (*Afrique chrétienne*, p. 231), on retrouve le nom rarissime de Serotinus (il n'en est pas d'autre dans les fastes de l'Église d'Afrique) sur la liste de souscriptions de

la lettre synodale du concile antipélagien réuni à Carthage en 416 (Avg., *Ep.* 175 = *CSEL* 44, p. 652). La *plebs Turuzitana* doit donc très probablement être située en Proconsulaire.

TVSDRITANA PLEBS : cf. THYSDRVS

TVSVROS (F 5)

Ce siège du sud de la Byzacène était représenté à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Asellicus, 13^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 120, l. 21, p. 710), et par le donatiste Aptus, 73^e sur la liste de l'Église rivale (*ibid.*, 187, l. 111, p. 836). *Tusuros* a été localisé de façon certaine à Tozeur, oasis sise aux marges nord-ouest du Chott el Djérid, qui en a conservé le nom : *CIL* VIII, p. 22; 1172; Ch. TISSOT, *Géographie*, II, p. 685; J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 163.

TYSDRITANA PLEBS : cf. THYSDRVS

TZELLENSIS PLEBS : cf. ZELLA

VADESITANA PLEBS

Une *plebs Vadesitana* est située en Numidie par la *Notitia* de 484 (*Num.*, 98 = *CSEL* 7, p. 122 : *Annibonius Vadesitanus*). C'est ce siège qu'il convient très probablement de retrouver à travers les deux graphies fautives qui font l'une de l'évêque catholique Fortunatus, 88^e sur la liste de son Église, le titulaire d'un siège *Vndesitanus* (*Gesta*, I, 126, l. 151, p. 728), l'autre du donatiste Cresco-

nus, son compétiteur, le titulaire d'une *plebs Baiesitana* (*ibid.*, 201, l. 93, p. 866). On ne peut préciser davantage. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 437; A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 6, 242, s. v. *Baiesitana (ecclesia)*.

VAGA (B 4, cadre agrandi)

Ce siège de Proconsulaire était représenté à la Conférence conjointement par l'évêque catholique Ampelius et par l'évêque donatiste converti Primulus (cf. *Gesta*, I, 176, l. 13-20, p. 818), qui figurent côte à côte sur une liste additionnelle et comparaissent en fin de séance (*ibid.*, 215, l. 32 et 34, p. 902). *Vaga* est aujourd'hui Béja (*CIL* VIII, p. 154; 932; 1398; *Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XVIII, Béja, n° 128). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 36.

VAGALITANA PLEBS (VAGAL : C 14)

Ce siège de Césarienne (cf. *Notitia* de 484, *Ces.*, 26 = *CSEL* 7, p. 128 : *Claudius Vagalitanus*) était représenté à la Conférence par le seul évêque donatiste Miggin, 267^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 208, l. 187, p. 894). Sur la base des données de l'*Itinéraire d'Antonin* (37,6 = éd. O. Cuntz, p. 5) qui place *Vagal* à 18 milles de *Castellum Tingitanum* (Al Asnam, ex-Orléansville) la localisation habituellement retenue au lieu-dit Sidi ben Thiour n'est pas certaine (cf. *Atlas Arch. Alg.*, f. 12, Orléansville, n° 159). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 470.

VAIANENSIS PLEBS : cf. BAI(AN)ENSIS PLEBS

VAIENSIS PLEBS : cf. BAI(AN)ENSIS PLEBS

VALLIS (B 3, cadre agrandi)

La *plebs Vallitana*, en Proconsulaire, était représentée à la Conférence par l'évêque catholique Bonifatius, 220^e sur la liste de son Église, sans compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 135, l. 86, p. 780). *Vallis* a été localisé de façon certaine par attestation épigraphique à Sidi Mediene (ou Henchir Ballich) : *CIL*, VIII, p. 160; 937; 1437; *Allas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XXVII, Medjez el Bab, n^{os} 117 et 120. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 110.

VAMACCVRA

La *plebs Vamaccorensis* était représentée à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Cassianus, 118^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 128, l. 74, p. 736), et par le donatiste Donatus, 66^e sur la liste de l'Église rivale (*ibid.*, 187, l. 92, p. 836). Ce siège de Numidie (cf. *Notitia* de 484, *Num.*, 14 = *CSEL* 7, p. 119 : *Duumviralis Damatcorensis*), attesté dès le milieu du III^e siècle (*Sent. episc.*, 33 = *CSEL* 3^e, p. 448 : *Felix a Bamaccora*), devait être proche de *Thamugadi* (Timgad : en D 7 sur la carte) : c'est là en effet qu'a été mise au jour une mosaïque représentant un *flumen Vamaccura* (cf. *AEp*, 1917-1918, n^o 31 et S. GERMAIN, *Les mosaïques de Timgad. Étude descriptive et analytique*, Paris 1969, p. 116 et pl. XLIX). Comme le dit J. DESANGES, éd. de Pline, p. 338, à propos des *Vamacures* mentionnés par PLINE (*N. H.*, V, 30), «(le fleuve) ne devait pas être très éloigné de (Timgad), car sa faible renommée ne justifiait pas qu'on l'évoquât au loin». Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 404; A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 6, 455-456, s.v. *Bamaccorensis (ecclesia)*.

VANARIONENSIS PLEBS

Cet évêché était représenté à la Conférence par le seul évêque donatiste Pelagius, 51^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 187, l. 48, p. 832). C'est là l'unique attestation de ce siège qu'on ne peut localiser. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 392, qui rapproche cette *plebs* d'un *castellum Vanarzanense*, qu'on croyait alors attesté dans la région de Sétif; en fait, il s'agissait d'une mélecture pour *Vahartanense* : cf. ci-dessous, s.v. *Vartani*.

VARTANI (C 9)

La *plebs Vartanensis* était représentée à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Victor, 71^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 126, l. 101, p. 724), et par le donatiste Honorius, 87^e sur la liste de l'Église rivale (*ibid.*, 197, l. 8, p. 844). Victor *Vartanensis* (ms. *Barlanensis*) est très probablement l'évêque Victor, de siège non mentionné, qui lors de la lecture de la liste donatiste (cf. *ibid.*, 204, l. 1, p. 874) intervient à l'encontre de l'évêque schismatique Donatus de *Medianas Zabuniorum* dont une autre intervention, due à Nouatus de *Sitifis*, permet de situer le siège près de Sétif (cf. *supra*, s.v. *Medianas Zabuniorum*). On n'hésitera donc pas à rapprocher cette *plebs Vartanensis* du *castellum Vartani(ense)* qu'une inscription datant de la fin du II^e siècle permettait de localiser au lieu-dit Mechta Sidi Hassen, au Douar Boutara, à une trentaine de kilomètres au sud-ouest de Sétif : *BAC*, 1930-1931, p. 141 = *AEp*, 1930, n^o 47; du point de vue topographique, ce lieu-dit se confond pratiquement avec le Koudiat Adjela, n^o 359 de l'*Allas Arch. Alg.*, f. 16, Sétif. L'éditeur de ce texte, E. Albertini, revoyait dans le même temps l'inscription du *castellum Vanarzanense* relevée à 4 km de là, à Ksar Tir

(*Atlas Arch. Alg.*, f. 16, n° 360) et en proposait la relecture VAHA[.]JANENSEM (*BAG*, 1930-31, p. 142), ce qui tendait à réduire à l'unité la toponymie de ces deux sites antiques très voisins. Enfin, P. MORIZOT, « Une étape sur les voies romaines de la wilaya de Jijel, la *respublica Vahartensium* », *Histoire et archéologie de l'Afrique du Nord. Actes du III^e colloque international (Montpellier, 1-5 avril 1985)*, Paris 1986, p. 317 s., a publié un milliaire datant du début du III^e siècle et dressé par la *respublica Vahartansium* au lieu-dit Mechta Skaïf (*Atlas Arch. Alg.*, f. 8, Philippeville, n° 105), soit à près de 80 km au nord-ouest du point de trouvaille des deux textes précédemment mentionnés et à une soixantaine de kilomètres de Sétif. C'est pourquoi la découverte toute récente de ce doublet toponymique ne doit pas dissuader de continuer à placer au site du *castellum Vartani(ense)* (Mechta Sidi Hassen/Koudiat Adjela) la *plebs Varlanensis* représentée en 411. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 126, qui rapproche à tort de Srâa Ouartane, en Tunisie; A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 6, 961, s. v. *Bartanensis (ecclesia)*.

VATARBENSIS PLEBS

L'unique attestation de ce siège est fournie par la souscription de l'évêque donatiste Martialis, 112^e sur la liste de son Église, sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 197, l. 9, p. 850), ce qui exclut tout essai de localisation. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 437.

VAZARI (B 4, cadre agrandi)

Une *plebs Vazaritana* était représentée à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Adeodatus, 135^e sur la liste

de son Église (*Gesta*, I, 129, l. 9, p. 740), et par le donatiste Calipodius, 75^e sur la liste de l'Église rivale (*ibid.*, 188, l. 9, p. 838). Une *plebs Vazaritana* est située en Numidie par la *Notitia* de 484 (*Num.* 32 = *CSEL* 7, p. 120 : *Vitalianus Vazaritanus*). Deux indices recommandent cependant de situer plutôt en Proconsulaire le diocèse des deux évêques de 411. Tout d'abord l'assurance du catholique Adeodatus, qui n'hésite pas à déclarer que son adversaire Calipodius est un homme seul et abandonné, tous ses fidèles s'étant convertis (*ibid.*, 129, l. 11-12, p. 740). Ensuite, la probabilité que le même Adeodatus soit l'un des deux évêques homonymes dont le nom figure dans la souscription de la lettre synodale du concile antipélagien réuni à Carthage en 416 (*AvG.*, *Ep.* 175 = *CSEL* 44, p. 652). Il paraît donc vraisemblable de situer à *Vazari*, dont l'Henchir Bejar conserve le nom, le siège des deux évêques de 411 (*CIL* VIII, 14349; *Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XIX, Tebourba, n° 3). Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 37, qui situe le siège à Henchir Bejar; A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 7, 61-62, qui récuse l'identification avec Henchir Bejar en raison de la mention d'une *plebs Vazaritana* numide en 484; J.-L. MAIER, *L'épiscopat de l'Afrique romaine*, p. 113, indique aussi la Numidie.

VAZARI DIDA

Une *plebs Vazari Dida* était représentée à la Conférence par l'évêque catholique Publianus, 117^e sur la liste de son Église, sans compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 128, l. 72, p. 736 : *Publianus, episcopus plebis Bazari Didac, sic ms.*). C'est là l'unique attestation — si l'on excepte peut-être la mention d'un *Gaius presbyter Didensis* dans CYPRIEN, *Ep.* 34, 1, qui n'est pas utilisable pour la localisation — de ce siège qu'on sera tenté de situer en Proconsulaire en vertu de la grande probabilité que Publianus, qui est seul de ce nom dans les fastes épiscopaux de l'Église d'Afrique,

doive être identifié à l'évêque homonyme qui figure (10^e) dans la souscription de la lettre synodale du concile antipélagien des évêques de Proconsulaire réuni à Carthage en 416 (AVG., *Ep.* 175 = *CSEL* 44, p. 652). Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 233 ; A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 7, 61, qui donne à tort, comme ethnique, *Bazarididacensis*.

VAZI SARRA (C 3)

Une *plebs Marcellianensis et Bazilana* était représentée à la Conférence par l'évêque catholique Lucidus, 150^e sur la liste de son Église ; il avait en face de lui, à défaut d'évêque donatiste, un *presbyter Bazienus* du nom de Manilius (*Gesta*, I, 133, l. 63, p. 748 et 182, l. 20, p. 824). Outre sa responsabilité pastorale sur la *plebs* rurale de *Marcelliana* (cf. *supra*, s.v.), il est très probable que Lucidus était par ailleurs le titulaire de l'évêché de *Vazi (Sarra)*, dont le nom survit dans l'Henchir Bez (*CIL* VIII, 12004 ; *Atlas Arch. Tun.*, 1/100.000^e, f. XXX, Maktar, n° 107). Notices sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 38 ; A. AUDOLLENT, dans *DHGE* 7, 72, s.v. *Bazienus*.

VBAZA (D 6)

La *plebs Vbaz(i)ensis* était représentée à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Victor, 79^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 126, l. 124, p. 726), et par le donatiste Secundinus, 136^e sur la liste de l'Église rivale (*ibid.*, 198, l. 63, p. 854). Cet évêché dont c'est là l'unique attestation correspond évidemment à *Vbaza castellum* que la *Table de Peulinger* (segm. IV, 5) situe à 59 milles de *Theueste* (Tébessa) et à 42 milles d'*Ad Maiores* (Besseriani). On localise habituellement *Vbaza* à Terrebza, dont le nom pourrait être une déformation de *Turris Vbaza* : discussion

dans St. GSELL, *Atlas Arch. Alg.*, f. 39, Chéria, n° 258. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 383.

VCCVLA (B 4, cadre agrandi)

La *plebs Vc(c)ulensis* était représentée à la Conférence par le seul évêque catholique Cericius, 113^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 128, l. 61, p. 734). *Vccula*, en Proconsulaire, est maintenant Ain Dourat (*CIL* VIII, 14363, 14364 ; *Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XIX, Tebourba, n° 84). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 61.

VCHI MAIVS (B 4, cadre agrandi)

La *plebs Vc(h)i Maius*, en Proconsulaire, était représentée à la Conférence par le seul évêque catholique Octavianus, 193^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 133, l. 313, p. 766). *Vchi Maius* est maintenant Henchir Douemis (*CIL* VIII, 15446 ; *Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XXXII, Souk el Arba, n° 62). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 57.

VCRES (B 3, cadre agrandi)

La *plebs Vcresis*, en Proconsulaire, était représentée à la Conférence par le seul évêque donatiste Vitalis, 249^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 207, l. 149, p. 890). *Vcres*, dont le nom subsiste encore sous la forme *Vqraš* chez un chroniqueur arabe du IX^e siècle (cf. A. BESCHAOUCH, dans *CRAI*, 1986, p. 530-534), a été localisé de façon certaine par attestation épigraphique à Bordj bou Jadi, à une quarantaine de kilomètres à l'ouest de Carthage (*CIL*

VIII, 1170; Ch. TISSOT, *Géographie*, II, p. 286; *Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XIII, El Ariana, au sud du n° 51). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 51.

VEGESELA 1 (D 6)

Une première *plebs Vegesilitana* était représentée à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Reginus, 206^e sur la liste de son Église [*Gesta*, I, 135, l. 8-13, p. 774 : Valentinus *Baianensis* (cf. *supra*, s. v.) a souscrit pour lui, parvenu à Carthage, mais souffrant], et par l'évêque donatiste Gabinius, 44^e sur la liste de l'Église rivale (*ibid.*, 187, l. 28, p. 830). Les éléments prosopographiques de la carrière des deux évêques (cf. *PCBE I. Afrique*, p. 515, s. v. Gabinius et p. 957, s. v. Reginus 1) en font évidemment des évêques numides, dont le siège doit en conséquence être identifié à la station de *Vegesela*, que l'*Itinéraire d'Antonin* (33,5 = éd. O. Cuntz, p. 4) situe à 18 milles de *Mascula* (Khenchela) et que l'on s'accorde à localiser au lieu-dit Ksar el Kelb (*Atlas Arch. Alg.*, f. 28, Aïn-Beida, n° 165). Cette localisation paraît confirmée par la découverte à Ksar el Kelb, en 1936, de la *memoria* de *domnus Marculus*, cet évêque donatiste arrêté à *Vegesela* lors des *tempora Macariana*, en 347 (cf. *Passio Marculi*, 4 = PL 8, 761 C = J.-L. MAIER, *Le dossier du donatisme*, p. 280; P. COURCELLE, dans *MEFR* 53, 1936, p. 176-178; en dernier lieu, Y. DUVAL, *Loca sanctorum Africae*, I, n° 75, p. 158). On ne peut cependant la tenir pour absolument certaine, car les reliques de Marculus, martyrisé à *Noua Petra* (cf. *supra*, s. v. et *Gesta*, I, 187, l. 73-76, p. 834), peuvent avoir été diffusées dans toute la région (en ce sens, H. DELEHAYE, « *Domnus Marculus* », *AB* 63, 1935, p. 89). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 240, dont la localisation à Henchir el Abiod est périmée.

VEGESELA 2 (D 4)

Une seconde *plebs Vegesilitana* était représentée à la Conférence par l'évêque catholique Priuatianus, 167^e sur la liste de son Église, lequel déclara en séance avoir pour compétiteur le titulaire donatiste de *Cillium*, Donatus, ce dernier confirmant de son côté la compénétration des deux évêchés en affirmant avoir des diacres à *Vegesela* (*Gesta*, I, 133, l. 155-165, p. 756). Ces indications corroborent la localisation à Henchir Rekba, à 15 km au sud-sud-est de *Thala*, proposée par Ch. TISSOT (*Géographie*, II, p. 631) à la suite de WILMANN'S (*CIL* VIII, p. 477) sur la base des données de l'*Itinéraire d'Antonin* (46,7 = éd. O. Cuntz, p. 6) qui place *Vegesela* de Byzacène à 30 milles de *Sufetula* (Sbeitla) et à 40 milles de *Theueste* (Tébessa). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 133.

VENSANENSIS PLEBS

L'unique attestation de ce siège est fournie par la souscription de l'évêque donatiste Fortunatus, 197^e sur la liste de son Église, sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 202, l. 13, p. 870). Aucune hypothèse de localisation ne peut être présentée. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 438.

VERRONENSIS PLEBS, VERRONA [?] (C 5)

Ce siège était représenté à la Conférence par l'évêque donatiste Aemilianus, 135^e sur la liste de son Église, sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 198, l. 61, p. 854). L'identification de ce siège, qui n'est pas attesté par ailleurs, au *fundus* VER[...], connu par une inscription découverte au lieu-dit Henchir el Hatba (*CIL* VIII, 11735-

11736; *Atlas Arch. Tun.*, 1/100.000^e, f. XXXV, Thala, n° 40) ne doit pas être tenue pour certaine. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 83.

VESCERA (E 8)

Ce siège était représenté à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Optatus, 8^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 120, l. 5, p. 708; sur cet évêque, cf. *PCBE I. Afrique*, p. 801, s. v. Optatus 4), et par l'évêque donatiste Fortunatus, 41^e sur la liste de l'Église rivale (*ibid.*, 187, l. 22, p. 830). En l'absence de toute attestation épigraphique, on s'accorde à identifier *Vescera*, en Numidie, à Biskra, dont le nom a conservé l'antique toponyme (*Allas Arch. Alg.*, f. 48, Biskra, n° 9). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 262.

VICENSIS PLEBS

Une *plebs Vicensis* apparaît représentée à la Conférence par l'évêque catholique Asterius, préposé aux procès-verbaux des débats (*culos chartarum*); après lecture de sa souscription, Asterius déclara qu'il n'y avait pas dans son évêché d'autre évêque que lui et, à ces mots, un évêque du nom d'Vrbanus s'avança et dit : « Dieu m'est témoin que je ne le connais pas » (*Gesta*, I, 143, l. 56-61, p. 794). Par la suite, on constate la présence sur la liste donatiste (et en séance) d'un Vrbanus *episcopus Vicensis* qu'il faut évidemment identifier à l'évêque qui s'était déjà manifesté (*ibid.*, 206, l. 13, p. 876). Est-ce nécessairement le compétiteur d'Asterius sur le même siège? Nous avons écrit que les deux évêques feignaient de s'ignorer (cf. t. II, p. 795, n. 2). En fait, l'abondance des lieux-dits *Vicus*, en général avec un déterminant [*Vicus Annaeus*, *Vicus Augusti* (deux homonymes attestés), *Vicus Maracitanus*, etc.], ne permet

pas d'exclure que les deux évêques aient été titulaires de deux lieux-dits *Vicus* différents et qu'ils se soient véritablement ignorés (en ce sens, J.-L. MAIER, *L'épiscopat de l'Afrique romaine*, p. 240). Pour les raisons susdites, on peut difficilement proposer des hypothèses de localisation. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 88, qui suggère une localisation de l'un des deux évêques à l'un des deux *Vicus Augusti* connus.

VICTORIANENSIS PLEBS

Cet évêché était représenté à la Conférence par le seul évêque donatiste Saturninus, 178^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 201, l. 95, p. 866). Une *plebs Victorianensis* était située en Byzacène, selon l'indication de la *Notitia* de 484 (*Byz.*, 88 = *CSEL* 7, p. 126 : *Rufinianus Victorianensis*) et c'était probablement le siège de cet évêque Getulicus qui figura au synode maximianiste de *Cebarsussi* en 393 (*AvG.*, *Enarr. in Psalm.* 36, 2, 20 = *CCL* 38, p. 366, l. 208 : *Getulicus, Victorianensis episcopus*), et peut-être déjà le siège d'un autre Saturninus, au milieu du III^e siècle (*Sent. episc.*, 51 = *CSEL* 3¹, p. 453). On ne peut cependant tenir pour certain que le siège de Byzacène était l'évêché représenté en 411 par Saturninus, car le toponyme *Victoriana (possessio, uilla)* n'est pas inconnu ailleurs (cf., dans la région d'Hippone, *AvG.*, *Ep.* 105, 3 = *CSEL* 34², p. 597 : le clerc catholique *Restitutus Victorianensis*; *De ciu. Dei*, XXII, VIII, 7 : une *Victoriana uilla* dans le diocèse d'Hippone). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 234.

VICVS (H)ATERI

Ce siège était représenté à la Conférence par le seul évêque donatiste Rogatianus, 121^e sur la liste de son Église

(*Gesta*, I, 198, l. 28, p. 850 : *Rogalianus, episcopus a Vico Ateri*). Il est tentant d'identifier le siège au *Vicus Halerianus* de Proconsulaire, qu'une inscription (*CIL VIII*, p. 2343) permet de localiser à la Mechta en Naja, à quelques kilomètres à l'est d'*Apisa Maius* (Tarf ech Chena) : *Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XXXIV, Bou Arada, n° 112. La difficulté est qu'un siège *Vicoateriensis* est situé en Byzacène par la *Notitia* de 484 (*Byz.*, 92 = *CSEL* 7, p. 127 : *Pacatus Vicoateriensis, Vicoateirensis* ms. A) et que la mention de l'*ecclesia Vicoateriensis* lors des débats du concile de Carthage de 525 se situe également dans un contexte byzacénien (cf. *Concilia Africae*, *CCL* 149, p. 279, l. 285). Comme, en dépit de ce que dit J. MESNAGE (*Afrique chrétienne*, p. 235), il n'est pas assuré que l'évêque Rogatianus, sans mention de siège, qui figure sur la liste de *Cebarsussi* en 393 entre *Cresconius Tilianensis* et *Maximianus Hermianensis* (cf. *CCL* 38, p. 366, l. 195) soit l'évêque donatiste présent en 411, on ne peut décider en toute sûreté pour le siège représenté à la Conférence entre le *Vicus Halerianus* de Proconsulaire et la *plebs Vicoateriensis* sans localisation précise, en Byzacène.

VILLA MAGNA 1 et 2

Une *plebs Villaemagnensis* était représentée à la Conférence par le seul évêque catholique Augendus, 149^e sur la liste de son Église, ancien donatiste converti, selon Primianus de Carthage (*Gesta*, I, 133, l. 56, p. 748).

Une seconde *plebs Villamagnensis* était représentée par l'évêque donatiste Rogatianus, 29^e sur la liste de son Église, sans compétiteur catholique (*ibid.*, I, 182, l. 17, p. 824).

Des trois toponymes *Villa Magna* connus, on exclura l'attestation fournie par *CIL VIII*, 899, relevée autrefois par Ximenez à Zaghouan, dont la provenance réelle est douteuse, et qui n'est sans doute pas véritablement un

toponyme (cf. Ch. TISSOT, *Géographie*, II, p. 549-550). Reste d'une part *Villa Magna Variana, siue Mappalia Siga* (*CIL VIII*, 25902), localisé en Proconsulaire, à Henchir Mettich (*Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XXXVI, Oued Zerga, n° 118 : en B 4 sur la carte, cadre agrandi), et d'autre part la *Villa Magna* que l'*Itinéraire d'Antonin* (60,3 = éd. O. Cuntz, p. 9) situe sur la route de *Tacape* (Gabès) à *Sabratha*, à 30 milles de *Pons Zila*, et que l'on localise habituellement à Oglet bou Djemel (en G 2 sur la carte) : c'est probablement à cette *Villa Magna* de Tripolitaine que se réfère la mention d'un *f(un)d(us) Villa Magna*, sur un ostrakon mis au jour à l'Henchir bou Gornine, non loin de là : *BAC*, 1915, p. cxcii-cxciii.

Les deux évêques *Villamagnensis* de 411 ne peuvent être distribués que de façon hypothétique entre ces deux sièges éventuels. On inclinera plutôt pour la *Villa Magna (Variana)* (Henchir Mettich) pour le catholique Augendus, donatiste converti, et pour le siège rural de Tripolitaine pour Rogatianus (ce sont déjà les hypothèses proposées par J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 21 et 118).

VILLA REGIA

Ce siège était représenté à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Felix, 120^e sur la liste de son Église, qui se croyait sans compétiteur, son rival donatiste étant décédé depuis peu (*Gesta*, I, 128, l. 81, p. 736), et par le donatiste Victor, 242^e sur la liste schismatique, ordonné si récemment que Felix l'ignorait encore (*ibid.*, 207, l. 135, p. 890). La *plebs Villareg(i)ensis* était comprise dans la province ecclésiastique de Numidie à la fin du v^e siècle, si du moins il ne s'agit pas d'un doublet, très possible dans le cas d'un toponyme du type de *Villa Regia* (*Notitia* de 484, *Num.*, 62 = *CSEL* 7, p. 121 : *Donalus Villaregensis, Villaregensis AH*). Mais — et toujours à condition d'admettre l'identité des deux sièges évoqués — l'évêché de Felix et

de Victor devait se trouver à la limite (probablement indécise en maints secteurs) de la Numidie et de la Maurétanie Sitifienne, comme il découle des péripéties de l'affaire de l'évêque catholique Cresconius, un des prédécesseurs de Felix sur la chaire de *Villa Regia*, avant de s'installer à *Tubunae* (Tobna : en D 8 sur la carte) : cf. t. I, p. 275-276. Lorsque Augustin évoque le cas de Candidus, qui s'intercale chronologiquement entre Cresconius et Felix sur le siège de *Villa Regia*, il le fait dans un contexte où le siège apparaît comme appartenant plutôt à la Numidie (cf. *PCBE I. Afrique*, p. 185, s. v. Candidus 2). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 439.

VILTENSIS PLEBS : cf. BILTA

VINA (B 2)

La *plebs Vinensis* était représentée à la Conférence par le seul évêque catholique Victor, 115^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 128, l. 64, p. 736). *Vina* a été localisé de façon certaine par attestation épigraphique (*CIL VIII*, 959-961) à l'Henchir Mden (*Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XXIX, Grombalia, n° 219; f. XXX, Nabeul, n° 144). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 110.

VISENSIS PLEBS

L'unique attestation de cet évêché est fournie par la souscription de l'évêque donatiste Datus, 103^e sur la liste de son Église, sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 197, l. 44, p. 848). Aucune hypothèse de localisation ne peut être proposée. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 439.

VNDESITANA PLEBS : cf. VADESITANA PLEBS

VOLITANA PLEBS

Cet évêché était représenté à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Crispulus, 127^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 128, l. 103, p. 738), et par le donatiste Quoduultdeus, 233^e sur la liste de l'Église rivale (*ibid.*, 207, l. 114, p. 888). Le siège était situé en Proconsulaire, selon l'indication de la *Notitia* de 484 (*Proc.*, 28 = *CSEL* 7, p. 118 : *Bonifatius Bolitanus*). Peut-on préciser davantage ? Certains détails de la prosopographie de l'évêque Muranus, un des successeurs, sinon le successeur direct, de Crispulus dans l'*ecclesia Volitana* inclinent à la situer non loin de Carthage (cf. *PCBE I. Afrique*, p. 765, s. v. Muranus). Il est enfin assez probable que la *plebs Volitana* doive être identifiée à la cité de *Vol* que PTOLÉMÉE (IV, 3, 9 = éd. C. Müller, p. 653) situe entre *Mazula* et *Thimida*, c'est-à-dire dans la basse vallée de l'oued Miliane, à une trentaine de kilomètres au sud-ouest de Carthage. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 236.

VRVGITANA PLEBS

Une *plebs Vrugitana* était représentée à la Conférence par l'évêque donatiste Bonifatius, 65^e sur la liste de son Église, sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 187, l. 90, p. 834). Avec une minime différence de graphie (mais on verra que ce toponyme a été malmené dans les différentes traditions manuscrites), on rapprochera de la *plebs Vrcitana* (*Vrcitana* A, *Vracitana* H) que la *Notitia* de 484 place en Proconsulaire (*Not.*, *Proc.*, 20 = *CSEL* 7, p. 118). On précisera la localisation, grâce à VICTOR DE VITA (I,

10 = CSEL 7, p. 6, l. 9-10), qui nous apprend que l'évêque Mansuetus *Vricitanus* fut brûlé vif lors de l'invasion vandale (430/431) *in porta Furnitana*, c'est-à-dire à l'une des sorties de sa ville épiscopale en direction soit de *Furnos Maius* (Ain Fourna, en C 3 sur notre carte), soit de *Furnos Minus* (Henchir Msaadine, en B 3 sur notre carte). C'est donc vraisemblablement dans la région comprise entre l'oued Miliane et le bassin moyen de la Medjerda qu'il faut songer à rechercher le siège *Vricitanus/Vrugitanus*, très probablement cette cité d'*Vruc* qui était déjà un évêché au milieu du III^e siècle [cf. *Sent. episc.*, 27 = CSEL 3¹, p. 446 : *Quietus ab Vruc* (et non *Quietus a Buruc*)]. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 145, qui propose à tort de situer ces évêques à *Vrusi* (Henchir Sougga, en C 3 sur notre carte), qui est en Byzacène.

VSIL(L)A, VSVLA (D 2)

La *plebs Vsilensis* était représentée à la Conférence par le seul évêque catholique Priuatus, 77^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 126, l. 119, p. 726). Les données des routiers en particulier (*Tab. Peut.*, segm. VI, 3-4 : *Vsilla* ; *Ilin. Ant.*, 59, 2 = éd. O. Cuntz, p. 9 : *Vsula*) permettent de la localiser en Byzacène (cf. au demeurant *Notilia* de 484, *Byz.*, 54 = CSEL 7, p. 125 : *Victorinus Vsulensis*) au lieu-dit Inchilla, à une trentaine de kilomètres au nord-est de *Taparura* (Sfax). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 87.

VTHINA (B 3, cadre agrandi)

La *plebs Vthinensis* était représentée à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Isaac, 145^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 133, l. 37, p. 746), et par le donatiste Felicianus, 55^e sur la liste de l'Église rivale (*ibid.*, 187,

l. 58, p. 832). *Vthina* a été localisé de façon certaine par attestation épigraphique (*CIL VIII*, p. 112 ; 927 ; 1275) au lieu-dit Oudna, dont le nom prolonge le toponyme antique (*Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. XXVIII, Oudna, n° 48 ; art. *Uthina*, dans *PW 9A¹*, c. 1177-1178). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 127.

VTICA (A 3)

Ce siège représenté à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Victor, 112^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 128, l. 55, p. 734), et par le donatiste Gedudus, 36^e sur la liste de l'Église rivale (*ibid.*, 187, l. 10, p. 828), a été localisé de façon certaine par voie épigraphique à Bordj bou Chateur (*CIL VIII*, p. 149 ; 1388 ; *Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. VII, Porto Farina, n° 148). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 44.

VTIMARI

L'unique attestation de ce siège est fournie par la souscription de l'évêque catholique Seuerus, 89^e sur la liste de son Église, sans compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 126, l. 154, p. 728 : *Seuerus, episcopus plebis Vtimari*). On hésitera en effet à identifier à ce toponyme l'ethnique *Vlimmirensis* d'un siège attesté en Proconsulaire à la fin du v^e siècle, en tenant compte d'une variante qui renvoie plutôt à *Vthumae* (cf. *infra*, s.v. *Vtummensis plebs*). En l'état actuel, le siège n'est pas localisable. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 232, qui rapproche de la *plebs Vlimmirensis* de Proconsulaire.

VTINENSIS PLEBS : cf. VTHINA

VTMENSIS PLEBS

L'unique attestation de cet évêché est fournie par la souscription de l'évêque catholique Timianus, 52^e sur la liste de son Église; selon Petilianus de Constantine, son rival Felix était absent (*Gesta*, I, 126, l. 42, p. 720). Pour le nom du siège, il semble qu'on puisse à partir de l'ethnique *Vlmensis* restituer *Vlmes*, en fonction de la forme, transcrite de l'arabe, *Vtmaš*, que l'on trouve encore dans un recueil ifriqiyen de biographies du début du x^e siècle (cf. A. BESCHAOUCH, dans *CRAI*, 1986, p. 545). Cet évêché n'est pas localisable. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 436.

VTVMENSIS PLEBS

Ce siège était représenté à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Octavius, 182^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 133, l. 253, p. 762 : *plebs Vlimmensis*), et par l'évêque donatiste Bonifatius, 140^e sur la liste de l'Église rivale (*ibid.*, 198, l. 71, p. 854 : *plebs Vlummensis*). Ce siège, que la *Notitia* de 484 place en Proconsulaire (*Proc.*, 10 = *CSEL* 7, p. 117 : *Reparalus Vlimmirensis, Vlimiensis H*), doit selon toute probabilité être rattaché au lieu-dit *Vthumae* que l'*Anonyme de Ravenne* (III, 5 = éd. Schnetz, p. 38, l. 32) situe entre *Baldis* (= *Vallis*?) et *Vnuca* (= *Inuca*), juste avant *Sicilliba* (Bordj Alaouine). Il convient donc sans doute de localiser approximativement la *plebs Vtumensis* dans le bassin sis entre la basse vallée de l'oued Miliane et le cours inférieur de la Medjerda. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 232.

VZABIRENSIS PLEBS

Sous cette forme du moins, il n'est pas d'autre attestation de cet évêché que la souscription de l'évêque donatiste Maximinus, 191^e sur la liste de son Église, sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 201, l. 129, p. 870). En dépit de différences graphiques non négligeables, on rapprochera de la *plebs Vzabirensis* le toponyme *Vluzibira* (ou *Vlisippira*), qu'on peut localiser approximativement, grâce aux données de la *Table de Peutinger* (segm. VI, 2) à l'Henchir Zembra, à 12 km au sud-ouest d'Hergla et à 21 km au nord-ouest de Sousse (cf. en ce sens, après J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 170, J. DESANGES, éd. de Pline, p. 319).

VZALI(S) (A 3)

Cet évêché était représenté à la Conférence par le seul évêque donatiste Felix, 207^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 204, l. 13, p. 874). L'absence du titulaire catholique Euodius, le compatriote et ami de saint Augustin (attaqué *in absentia* par Petilianus de Constantine : *ibid.*, III, 141, l. 25-31, t. III, p. 1096), est particulièrement surprenante. La découverte récente (cf. L. MAURIN et J. PEYRAS, « *Vzalilana* », *Cahiers de Tunisie* 19, 1971, n^o 75-76, p. 36-40) d'une cité du nom d'*Vzali Sar* dans le Djebel Ansarine, non loin d'*Auedda* (Henchir Bedd, en B 3 sur notre carte, cadre agrandi) ne remet pas véritablement en question l'identification du siège d'Euodius à la cité homonyme du nord de la Proconsulaire : si la localisation précise d'*Vzali(s)* à El Alia (*Allas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. VII, Porto Farina, n^o 21) demeure douteuse, le siège doit être situé dans les parages sud ou sud-est du lac de Bizerte (cf. en dernier lieu J. DESANGES, éd. de Pline, p. 300). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 25.

VZIPPARITANA PLEBS

Cet évêché était représenté à la Conférence par le seul évêque catholique Marianus, 138^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 131, l. 4, p. 742 : *Marianus, episcopus Vzipparitanorum*). Le siège était situé en Proconsulaire, selon l'indication de la *Notitia* de 484 (*Proc.*, 46 = *CSEL* 7, p. 119 : *Augentius Vzipparitanus*), confirmée par le fait que le titulaire catholique de 411, Marianus, était délégué (*legatus*) de Proconsulaire au concile général réuni à Carthage le 30 mai 419 (*Concilia Africae*, *CCL* 149, p. 229, l. 1569). On ne peut préciser davantage. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 232-233.

VZITTARENSIS PLEBS

Sous cette forme du moins, il n'est pas d'autre attestation de cet évêché que la souscription de l'évêque catholique Paulus, 110^e sur la liste de son Église, sans compétiteur donatiste (*Gesta*, I, 128, l. 49, p. 734). Il n'y a pas de raison suffisante pour identifier cette *plebs* à la cité d'*Vzitta*, en Byzacène (maintenant Henchir el Mahkreba : *Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000^e, f. LXV, Djemmal, n° 42, en C 2 sur notre carte). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 105.

ZABI (C 9)

La *plebs Zabensis* était représentée à la Conférence par le seul évêque donatiste Lucius, 138^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 198, l. 67, p. 854). La *noua Iustiniana Zabi* a été localisée de façon certaine par attestation épigraphique sur le territoire de l'ancienne Maurétanie Sitifienne, dans les monts du Hodna, à Bechilga (*CIL* VIII, 8805 ; *Atlas Arch.*

Alg., f. 25, Msila, n° 85), toponyme moderne qui nous paraît continuer, en « un roman » inabouti, le mot *basilicam* (cf. S. LANCEL, « La fin et la survie de la latinité en Afrique du Nord », *REL* 59, 1981, p. 295 et n. 3). On notera cependant que des *Zabenses* figurent sur la dédicace — datée de 474 — d'une église en Maurétanie Césarienne, à *Thanaramusa* (Berrouaghia) à près de 150 km à l'ouest-nord-ouest de Bechilga (en C 11 sur la carte) : cf. *CRAI*, 1925, p. 262 = *AEp*, 1926, n° 60 ; par ailleurs la *Notitia* de 484 mentionne deux sièges *Zabensis* (*Not.*, *Num.* 70 et *Silif.*, 40). La localisation du siège *Zabensis* n'est donc pas tout à fait assurée. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 439-440.

ZAMA REGIA (C 4)

Cet évêché était représenté à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Dialogus, 32^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 121, l. 53, p. 714 : *episcopus Zamensis*), et par l'évêque donatiste Montanus, porte-parole (*actor*) de son Église (*Gesta*, III, 5, l. 6, t. III, p. 986 : *episcopus ciuitatis Zamensium Regiorum*). La souscription de Montanus nous assure qu'il s'agit de *Zama Regia*, cité située à la limite sud de la Proconsulaire, pour la localisation précise de laquelle on hésite entre d'une part le site de Seba Biar, à 17 km au nord-ouest de Maktar, et d'autre part celui de Jâma, à 30 km au nord de Maktar (*Atlas Arch. Tun.*, 1/100.000^e, f. XXV, Jama, n° 72). Différentes données de la discussion engagent à préférer ce dernier site (cf. en dernier lieu J. DESANGES, éd. de Pline, p. 322-323). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 30 et 52.

ZARAI (C 8)

Cet évêché était représenté à la Conférence à la fois par l'évêque catholique Cresconius, 119^e sur la liste de son

Église (*Gesta*, I, 128, l. 78, p. 736), et par l'évêque donatiste Rogatus, 204^e sur la liste de l'Église rivale (*ibid.*, 203, l. 5, p. 872). *Zarai* (*plebs Zarailana*), en Numidie, a été localisé de façon certaine par attestation épigraphique (*CIL* VIII, 2532 = 18042) à Zraia, dont le toponyme dérive du nom de la localité antique (*Atlas Arch. Alg.*, f. 26, Bou Taleb, n° 69). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 400.

ZATTARENSIS PLEBS (ZATTARA : B 6)

Cet évêché était représenté à la Conférence par le seul évêque catholique Licentius, 105^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 128, l. 35, p. 732). Le siège était situé en Numidie, selon l'indication de la *Notitia* de 484 (*Num.*, 50 = *CSEL* 7, p. 121 : *Ianuarius Iattarensis* — mais VICTOR DE VITA, II, 101 = *ibid.*, p. 71 : *Ianuarium Zattarensis*). L'identification au lieu-dit Kef Ben Zioune (*Atlas Arch. Alg.*, f. 18, Souk-Ahras, n° 233), à une trentaine de kilomètres au sud-est de *Calama* (Guelma) est rendue presque certaine par l'inscription *CIL* VIII, 5178 = 17268, qui y a fait connaître un *municipium Za[...]*. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 398.

ZELLA

La *plebs Zellensis* était représentée à la Conférence, du côté catholique, par l'évêque Donatianus, 230^e et dernier sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 135, l. 145, p. 784), et du côté donatiste par l'évêque Natalicus, 10^e sur la liste de son Église ; lors de la lecture de sa souscription, la réaction du catholique Maximinus (*Sufetanus*), affirmant que « c'est là le diocèse de l'évêque Musonius », s'explique compte tenu de l'ordination très récente de Donatianus, successeur du *senex* Musonius, longtemps primat de Byzacène, qui venait de disparaître (*Gesta*, I, 163, l. 28-32, p. 808 et 810 ; cf. *PCBE I. Afrique*, p. 756, s.v. Mizonius). Peut-on

préciser davantage la localisation de ce siège dans les limites de la province de Byzacène ? STRABON (XVII, 3, 12) mentionne la ville de *Zella* dans un contexte qui la situe non loin d'*Acholla* (Henchir Botria), sur le littoral, un peu au nord de *Rupse* (Rosfa, en D 2 sur notre carte). Il faut d'autre part rejeter l'identification, parfois proposée (notamment par St. GSELL, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, Paris 1920-1928, t. II, p. 129 ; t. VII, p. 39) de *Zella* avec *Vsula/Vsi(l)a*, puisque ces deux sièges sont représentés par des évêques différents à la Conférence [cf. *supra*, s.v. *Vsil(l)a*, *Vsula*]. Par ailleurs, il n'y a pas lieu de tirer un parti excessif de la réaction de Maximinus de *Sufes* citée ci-dessus, car, évoquant la mémoire de Musonius, elle n'est pas inspirée par des considérations de voisinage, mais par la volonté de rendre hommage au primat récemment disparu. Il faut donc en rester, sans plus de précision, à l'indication donnée par Strabon. Notons, encore, à propos du titulaire schismatique de 411, Natalicus, qu'il figure dans la liste de souscriptions au concile maximianiste de *Cebarsussi* avec l'ethique *Theleensis* (Avg., *Enarr. in Psalm.* 36, II, 20 = *CCL* 38, p. 365, l. 190), à mettre en parallèle avec la forme *Tzellensis* que revêt le siège dans sa souscription (*Gesta*, I, 163, l. 28, p. 808). Cette transcription *Tzellensis* d'un renforcement de l'articulation de l'initiale z- peut avoir engendré la variante — celle-ci purement graphique — *Theleensis*. Il n'est ainsi pas impossible que le synode de Byzacène, dit *concilium Theleense* par la plupart des manuscrits, ait été en réalité un *concilium Zellense*, même s'il paraît en fait plus probable que ce concile se soit tenu à *Thelepte* (cf. *Concilia Africae*, *CCL* 149, p. xxxi et 58). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 237.

ZEMTENSIS PLEBS (SEMTA : B 3, cadre agrandi)

Cet évêché était représenté à la Conférence par le seul évêque catholique Maiorinus, 163^e sur la liste de son Église

(*Gesta*, I, 133, l. 135, p. 754). Il s'agit d'un siège de Proconsulaire, si du moins on l'identifie avec le siège *Zertensis* dont le titulaire, Florentius, figure sur la liste de souscriptions des évêques de cette province au synode tenu à Carthage en 646 (MANSI 10, 941). Il est vraisemblable, sinon certain, qu'il faut l'identifier avec la cité de *Semta* que des attestations épigraphiques (*BAC*, 1894, p. 222, nos 50 et 51) localisent à l'Henchir Zembda dans le bassin supérieur de l'oued Miliane (*Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000°, f. XLII, Djebel Fkirine, n° 9). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 63.

ZERTENSIS PLEBS 1 ET 2

L'ethnique *Zertensis* apparaît à deux reprises dans la liste de souscription des donatistes.

D'abord dans la souscription de l'évêque schismatique Gaudentius, 64° ; le catholique Aurelius de *Macomades* prend la parole à son sujet pour déclarer qu'il y a là un prêtre catholique, mais Gaudentius est formel : « Non habeo aduersarium in plebe mea » (*Gesta*, I, 187, l. 84-89, p. 834). A défaut de toute autre indication l'intervention d'Aurelius de *Macomades* nous assure que cette *plebs Zertensis* 1 était située en Numidie, sans qu'on puisse préciser davantage (sur le rôle joué dans cette phase des débats par Aurelius, cf. t. I, p. 192-194).

Une *plebs Zertensis* 2 est représentée par l'évêque schismatique Sallustius, 185° sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 201, l. 111, p. 868). Avec cette étiquette *Zertensis*, il n'a apparemment pas de compétiteur catholique, mais on remarque qu'un évêque schismatique homonyme reconnaît Aurelius de *Macomades* pour son rival lors de la comparution du futur primat catholique de Numidie (*Gesta*, I, 116, l. 7-9, p. 706), sans figurer par la suite sur la liste donatiste avec l'ethnique *Macomadiensis*. Étant donné qu'il n'est qu'un évêque, en 411, à porter ce nom rare de Sallustius, il est très probable que le rival déclaré

d'Aurelius de *Macomades* n'est autre que Sallustius *Zertensis*. Nous avons déjà exposé les raisons qui nous font faire de *Zert(a?)* une seconde appellation de *Macomades* (Henchir el Mergueb, en C 6 sur notre carte ; cf. *supra*, s. v. *Macomades*), ou encore le toponyme d'une localité voisine, sinon limitrophe (cf. t. I, p. 274-275). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 237, pour Sallustius *Zertensis*, attribué à tort à la Proconsulaire ; p. 440 pour Gaudentius *Zertensis*.

ZICENSIS PLEBS : cf. ZIQVA

ZIQVA (B 3, cadre agrandi)

Une *plebs Zicensis* était représentée à la Conférence par l'évêque donatiste Donatus, 124° sur la liste de son Église, sans compétiteur catholique (*Gesta*, I, 198, l. 35, p. 852). Il faut très probablement y reconnaître le siège qui, avec l'ethnique *Ziggensis*, figure en Proconsulaire dans la *Notitia* de 484 (*Proc.*, 41 = *CSEL* 7, p. 118 : *Vincentius Ziggensis*, à ne pas confondre avec *Vincentius Gigilanus* de VICTOR DE VITA, I, 29 : cf. *supra*, s. v. *Gegilana plebs*). En dépit de la corruption de la forme adjectivale du toponyme dont la forme plus correcte est *Ziquensis* (cf. *Acta purgationis Felicis*, *CSEL* 26, p. 203, l. 21 : « decurio sum Ziquensium »), on reconnaîtra dans cette *plebs Zicensis* la localité de *Ziqua*, maintenant Zaghouan (*Atlas Arch. Tun.*, 1/50.000°, f. XXXV, Zaghouane, n° 104). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 167 et 237.

ZVCCHABAR (B 12)

La *plebs Zugabarrilana* [correction de Baluze que nous avons adoptée au lieu de la leçon du manuscrit : *Suboaburil(ana)*] était représentée à la Conférence à la fois

par l'évêque catholique Maximianus, 210^e sur la liste de son Église (*Gesta*, I, 135, l. 30, p. 776), et par le donatiste Germanus, 28^e sur la liste de l'Église rivale (*ibid.*, 182, l. 15, p. 824). Compte tenu de la déformation courante de cet ethnique (cf. *municipium Sugabarritanum* chez AMMIEN MARCELLIN, XXIX, 5, 20), il s'agit évidemment du siège *Zucabaritanus* que la *Notitia* de 484 situe en Césarienne (*Not., Ces.*, 20 = *CSEL* 7, p. 128). A défaut d'attestation épigraphique (mais on tiendra compte du témoignage des milliaires : cf. J. DESANGES, éd. de Pline, p. 179), des indications concordantes (textes historiques, géographiques, routiers) permettent de situer de façon certaine *Zucchabar* à Miliana (*Atlas Arch. Alg.*, f. 13, Miliana, n° 70). Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 462.

ZVGABBARITANA PLEBS : cf. ZVCCHABAR

ZVMMENSIS PLEBS : cf. SVMMENSIS PLEBS

ZVRENSIS PLEBS

Cet évêché était représenté à la Conférence par le seul évêque catholique Paulinus, 155^e sur la liste de son Église ; comme il était illettré («litteras nesciens»), ce fut son prédécesseur sur la liste, Trifolius *Aborensis*, qui souscrivit pour lui : aucun indice de localisation ne doit donc être tiré de cette procuration (*Gesta*, I, 133, l. 86-92, p. 750). On rapprochera en revanche de la *plebs Zurensis* la *Zuritana ciuitas* mentionnée par VICTOR DE VITA (II, 30 = *CSEL* 7, p. 35) dans un contexte qui ne permet malheureusement pas de la localiser, sinon de façon très large, probablement en Proconsulaire. Notice sur le siège : J. MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 238.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

1. L'onomastique épiscopale d'après les listes de la Conférence

Au problème de savoir s'il y a une onomastique chrétienne spécifique la réponse que l'on donne en général est plutôt négative, du moins à l'époque — fin iv^e, début v^e siècle — qui nous occupe ici [cf. *L'onomastique latine (colloques internationaux du CNRS, Paris 13-15 octobre 1975)*, Paris 1977, p. 332 (A. CHASTAGNOL, à propos de l'*album* de Timgad) : «Fin iv^e, les chrétiens ne se distinguent pas de la masse des autres citoyens par leur onomastique» et p. 453 (N. DUVAL) : «L'onomastique des chrétiens d'Afrique n'est pas en majorité spécifiquement chrétienne»]. Y a-t-il, plus précisément, une onomastique spécifique des clercs, et, plus précisément encore, des évêques ? L'examen des quelque 560 noms qui figurent sur les deux listes, catholique et donatiste, et qui font à cet égard des *Actes* de 411 notre source la plus importante (les listes de la *Notitia* de 484, dans *CSEL* 7, p. 117-133, totalisent une centaine de noms en moins), permet de fournir à cette question quelques éléments de réponse.

Les dénominations les plus fréquentes et leur répartition dans les deux Églises

Le nom le plus fréquemment représenté est VICTOR, avec 35 occurrences, à peu près également réparties entre les deux Églises : 20 chez les catholiques, 15 chez les

donatistes. Il faut y ajouter les dérivés suffixaux : VICTORIANVS, 5 (4 donatistes, 1 catholique); VICTORINIANVS, 1 (donatiste); VICTORINVS, 6 (4 donatistes, 2 catholiques).

Vient ensuite le groupe des FELIX, au nombre de 32, dont 19 donatistes et 13 catholiques, auxquels on ajoutera 7 FELICIANVS (dont 5 donatistes et 2 catholiques) et 1 FELICISSIMVS, donatiste.

Le suit de peu le groupe des DONATVS, qui rassemble 30 évêques, dont 26 donatistes pour seulement 4 catholiques, auxquels on ajoutera 8 DONATIANVS, parmi lesquels 5 donatistes et 3 catholiques.

En quatrième position, les CRESCONIVS, au nombre de 23, dont 16 donatistes pour seulement 7 catholiques. On peut y joindre les noms tirés du même radical (et qui évoquent de même l'idée d'accroissement, de fertilité, de fécondité) : CRESCENS (1 évêque donatiste), CRESCENTIANVS (6 évêques, dont 4 catholiques et 2 donatistes), CRESCENTILIANVS (1 évêque donatiste).

Loin derrière, les groupes constitués par les porteurs du nom de IANVARIVS (15, dont 10 donatistes et 5 catholiques, auxquels on ajoutera 5 IANVARIANVS : 3 donatistes et 2 catholiques), et par ceux du nom de RESTITVTVS (au nombre de 14, dont 8 donatistes et 6 catholiques).

Pour les trois premiers groupes, l'ordre de fréquence est aussi celui qu'on observe dans les dépouillements de la *Prosopographie chrétienne du Bas-Empire I. Afrique (303-533)*, Paris 1982, sur une base d'observation numériquement beaucoup plus importante, mais moins homogène qualitativement (clercs — dont les évêques de 411 — et laïcs mêlés) et chronologiquement (voir les remarques d'A. MANDOUZE, dans *Onomastique latine*, p. 433-434). A cette différence près que dans la *PCBE* le groupe FELIX l'emporte sur le groupe VICTOR, lequel est en première position sur les listes de 411. On s'accorde à expliquer la vogue de ces deux noms par le fait qu'il s'agit de « noms de

bon augure» : FELIX (en concurrence d'ailleurs avec FORTVNATVS : « seulement » 8 occurrences sur nos listes + 4 FORTVNATIANVS) peut évoquer la « béatitude espérée » (H.-I. MARROU dans *Onomastique latine*, p. 433), tandis que VICTOR, dont la fréquence s'explique d'abord pour des raisons militaires (cf. A. CHASTAGNOL, dans *Onomastique latine*, p. 330, à propos de l'*album* de Timgad), a pu bénéficier d'une dérive religieuse et évoquer la victoire sur la mort, ou sur le péché.

Dans les deux cas, le nom DONATVS vient en troisième lieu. Mais tandis qu'on observe dans les dépouillements de la *PCBE* une approximative égalité de fréquence du nom chez les catholiques et chez les donatistes, il apparaît sur les listes de 411 très minoritaire chez les catholiques : 4, pour 26 chez les schismatiques. On sait que DONATVS, attesté surtout en Afrique, représente très probablement la latinisation d'une appellation punique, ce qui explique sa fréquence (cf. I. KAJANTO, *Latin Cognomina*, p. 76). Mais il n'est pas douteux que cette beaucoup plus grande fréquence au début du v^e siècle en milieu cléricol donatiste est due au caractère éponymique du nom chez les schismatiques : porter son nom était un hommage rendu au fondateur de la secte. La fréquence du nom semble diminuer après la Conférence : sur 460 noms mentionnés, la *Notitia* de 484 ne recense plus que 18 évêques de ce nom, dont 7 pour la seule Numidie.

On peut de même s'interroger sur les raisons de l'importance numérique du groupe CRESCONIVS, qui ne vient qu'en cinquième position dans les dépouillements de la *PCBE*, derrière IANVARIVS (cf. A. MANDOUZE, dans *Onomastique latine*, p. 434). Si cette vogue est due à l'aspect prophylactique de l'appellation, comme on l'a vu, reste à expliquer qu'elle soit très largement majoritaire chez les donatistes : 16 des 23 évêques de ce nom. Au lieu d'y voir simplement l'effet du hasard, nous rappellerons qu'avant d'être réfuté par Augustin en 405, le pamphlet du grammairien Cresconius, qui défendait Petilianus contre

l'évêque d'Hippone, avait dû longuement circuler dans les communautés donatistes, particulièrement en Numidie (cf. A. C. DE VEER, Introduction au *Contra Cresconium*, BA 31, p. 9 s.). Or, on constate que sur les 16 évêques schismatiques du nom de Cresconius, une dizaine sont des évêques numides (cf. *PCBE I. Afrique*, p. 242-245, s.v. Cresconius 14, 17, 18, 21, 22, 23, 24, 26 et 27, et peut-être aussi 15 et 16). Nous proposons donc de rendre compte de cette fréquence du nom en milieu épiscopal donatiste par la popularité du *grammaticus* au début du v^e siècle. Dans ce cas aussi on constate une diminution de la vogue du nom à la fin du siècle : il n'y a plus que 6 évêques de ce nom sur les listes de la *Notitia* de 484, dont 3 en Numidie.

Une surprise : les noms spécifiquement et clairement africains, « indigènes », sont relativement rares et apparaissent à peu près également répartis chez les catholiques et les donatistes. Dans les rangs catholiques, on relève Asmunius *Tigualensis* (c'est la transcription latine d'Eschmoun), Gududus *Ancusensis* (cf. Gududa, dans une inscription martyrologique d'*Vppenna* : Y. DUVAL, *Loca sanctorum Africae*, notice 29) et Gedudus *Vlicensis*, Malcus de *Mascula*, Nados de *Sabraltha*. Du côté des donatistes, Burcaton de *Gemellae*, Gildo de *Lanzelli*, Iurata de *Turris Tamalleni* (nom « libyque » : cf. O. MASSON, dans *Onomastique latine*, p. 310, n. 6), Miggin *Edistianensis* et Miggin de *Vagal*. La balance des noms indigènes penche donc un peu du côté des donatistes. On ajoutera cependant à cette série deux dénominations « ethniques » : Maurentius de *Thubursicu Numidarum* et Numidius de *Mazula*, deux évêques catholiques.

Les noms proprement grecs sont rares. *Stricto sensu*, on ne citerait guère que l'évêque catholique Sopater de *Thambeae*, en Byzacène. Si cependant on y ajoute les dérivés latinisés de mots grecs, la liste s'allonge : Alypius de *Thagaste* (catholique), Ampelius de *Neapolis* et Ampelius de *Vaga* (catholiques l'un et l'autre), Aspidius de *Tacarata* (catholique), Cartherius de *Lamphua* (donatiste),

Deuterius de *Caesarea* (catholique) et Deuterius de *Gratiapolis* (donatiste), Dialogus de *Zama* (catholique), Epigonius de *Bulla Regia* (Catholique), Eunomius de *Marazanae* (catholique), Euodius d'*Vzalis* (catholique), Gennadius de *Membressa* (catholique), Gregorius de *Tamalla* (catholique), Helpidius d'*Aquae* (catholique), Lampadius de *Tisedi* (catholique), Laodicius de *Clypea* (catholique), Latonius de *Thaenae* (catholique), Limenianus de *Taprura* (catholique), Macrobius d'*Hippo Regius* (donatiste), Megasius de *Tuccabor* (donatiste), Nestorius de *Malliana* (donatiste), Philologius d'Hadrumète (catholique), Plutianus de *Masclianae* (donatiste), Theasius de *Memblone* (catholique). Soit une large majorité de catholiques (18, pour 6 schismatiques), à laquelle on adjoindra le porteur catholique du seul nom emprunté au répertoire onomastique de la culture classique, Aeneas de *Thuburnica*. En revanche, appartient à l'Église schismatique le porteur d'un nom « grec » qui semble bien être la traduction du punique Namphamo, Calipodius de *Vazari* (cf. Avg., *Ep.* 17, 2 = *CSEL* 34¹, p. 41, l. 15 : « Namphamo quid aliud significat quam boni pedis hominem? »). On notera peut-être surtout que la grande majorité de ces porteurs de noms grecs ou hellénisés sont des évêques de Proconsulaire (y compris la Numidie d'Hippone) et de Byzacène, et que près de la moitié d'entre eux étaient titulaires de sièges situés dans des localités littorales, ou très proches de la mer.

Si l'on examine maintenant les « noms chrétiens » (en reprenant la classification proposée par I. KAJANTO, *Onomastic Studies*, p. 92 : noms bibliques, noms de martyrs et de saints, noms « théophores », noms associés aux fêtes chrétiennes), on s'avise que le groupe n'en est pas des plus abondants. Parmi les noms bibliques, retenons ceux d'Isaac d'*Vithina*, de Iohannes de *Gummi*, de deux Paulus (de *Sicca* et d'*Vzittara*), de Thomas *Cubdensis*, tous catholiques, sauf Paul de *Sicca*. Aux noms des évangélistes adjoignons celui d'Euangelus d'*Assuras* (catholique). Parmi les martyrs non-africains, Stephanus a donné son nom

au seul évêque catholique de *Sinnar*, en Proconsulaire : on sait que la vogue en Afrique du nom du protomartyr est surtout postérieure à la diffusion de ses reliques, après 415 (cf. Y. DUVAL, *Loca sanctorum Africae*, II, p. 624 s.). Faut-il penser que le donatiste Protasius de *Tubunae* devait son nom au culte du martyr milanais? C'est douteux : Protasius est de fait un cognomen assez rare en Afrique, mais il est cependant attesté en 363 sur l'*album* de Timgad (cf. A. CHASTAGNOL, dans *Onomastique latine*, p. 333). Les martyrs africains ne sont pas mieux représentés dans cette onomastique épiscopale de 411. Certes, Cyprianus figure dans les deux camps, avec l'évêque catholique de *Thuburbo Maius* et l'évêque donatiste de *Siccenni*, l'un et l'autre en Proconsulaire. Nous avons vu par ailleurs que le nom de Miggin est porté par deux évêques schismatiques, et l'on peut penser que ce nom indigène avait d'autant plus de chance d'être porté qu'il avait été glorifié par plusieurs martyrs africains, dont celui de Madaure (cf. Y. DUVAL, *loc. cit.*, p. 707-709). De même, il est possible que l'évêque schismatique Quintasius *Vaianensis* doive son nom à l'un des martyrs *Volitani* (cf. Y. DUVAL, *loc. cit.*, p. 712). Par ailleurs, quatre évêques (deux catholiques et deux donatistes) portent le nom de Pasc(h)asius et rappellent ainsi dans leur appellation la principale fête du calendrier liturgique.

Les noms « théophores » viennent grossir un peu le groupe des noms « chrétiens ». Citons Domnicus, l'évêque catholique de *Bulla Regia*, Seruus Dei, l'évêque catholique de *Thubursicu Bure* et surtout les six évêques du nom d'Adeodatus (dont 5 catholiques), les six évêques appelés Quoduultdeus (dont 4 donatistes), et le nom Habetdeum que portent un évêque et un diacre schismatiques. Avec cependant l'ambiguïté que véhiculent ces noms qui baignent aussi en Afrique dans toute une tradition religieuse non chrétienne : quand Augustin, en 371/372, appelle son fils Adeodatus, il ne sait pas que ce fils recevra avec lui le baptême quinze ans plus tard.

La conclusion s'impose : l'éventail de cette onomastique

épiscopale est largement ouvert (avec des noms bien inattendus — dans divers registres — pour des évêques : Barbarus *Hirpinianensis*, Ferox *Macrianensis*, Catulinus de *Gighli*, Asellicus de *Tusuros*, etc.) et, dans cet éventail, les noms à connotations spécifiquement chrétiennes sont très minoritaires.

Diversité régionale et séquences locales

Les épigraphistes ont pu noter des différenciations géographiques non seulement dans le formulaire et les structures de la nomenclature, mais aussi dans l'onomastique des inscriptions de l'Afrique tardive (cf. N. DUVAL, dans *Onomastique latine*, p. 449 et 454). A tel point qu'on a pu restituer à *Maclar* (Byzacène) des épitaphes de ce site égarées à Carthage (*loc. cit.*, p. 455)!

Une différenciation régionale de l'onomastique cléricale, et particulièrement épiscopale, ne serait donc pas surprenante. En premier lieu, l'implantation des aires culturelles peut rendre compte de certains particularismes. Les noms puniques, examinés plus haut, se situent dans l'aire de la survivance du punique, en Proconsulaire (Numidie d'Hippone comprise), Byzacène et Tripolitaine. Les noms grecs ou hellénisés sont surtout, on l'a vu aussi, ceux d'évêques titulaires de sièges côtiers.

L'examen des listes permet-il d'aller plus loin et de cerner des « modes » onomastiques régionales? Prenons l'exemple de *Reparatus*, nom clairement associé à l'idée de renaissance spirituelle ou de rédemption (cf. I. KAJANTO, *Onomastic Studies*, p. 112). Trois évêques de ce nom figurent sur les listes de la Conférence : *Reparatus de Sufasar* (Oued Chorfa, ex-Dolfusville, en Algérie), est un évêque catholique de Maurétanie Césarienne, de même, très probablement, que *Reparatus Aquensis*, donatiste, qu'il faut sans doute attribuer à *Aquae Calidae* (Hammam Righa, à une trentaine de kilomètres d'Oued Chorfa); reste *Reparatus Bindensis*, dont le siège n'est pas attesté par ailleurs, et qu'on ne peut que par hypothèse situer en

Byzacène (cf. *supra*, Notices, s. v. *Bindensis plebs*). On est tenté de considérer que ce nom de Reparatus était porté par prédilection (plutôt que Renatus, ou Redemptus, qui expriment une idée voisine) par des évêques de Maurétanie Césarienne, quand on remarque qu'au total, sur 16 évêques porteurs de ce nom recensés entre 411 et 525 par le volume africain de la *Prosopographie chrétienne du Bas-Empire* (p. 961-965), 10 sont des évêques de Maurétanie Césarienne. Il faut certes se garder de parler de noms « provinciaux », mais des préférences régionales apparaissent probables.

Plus précisément, on observe à l'échelon local des répétitions d'un même nom, soit à intervalle de plusieurs décennies, soit même de façon successive. Les fastes de l'Église d'Afrique en présentent plusieurs occurrences, inégalement probantes. Soit par exemple le cas de Felix d'*Abthugni*. Il est pour nous le premier évêque connu de cette localité à la limite de la Proconsulaire et de la Byzacène et il doit sa célébrité (c'est le « Félix d'Aptonge » des historiens français du christianisme depuis Lenain de Tillemont) au fait d'avoir figuré parmi les consécrateurs de Caecilianus de Carthage, aux origines du schisme et d'avoir été considéré par les schismatiques comme la « source de tous les maux » (*fons omnium malorum*). Comme tel, il est assurément le personnage le plus souvent cité dans les divers documents qui constituent le « dossier du donatisme ». Est-ce un hasard si en 411, à la Conférence, le titulaire du siège s'appelait aussi Felix ? Si l'on nous objecte que Felix est un nom passe-partout (de fait un des deux plus répandus) et que la coïncidence a chance d'être fortuite, nous renverrons aux fastes de l'Église de *Maxula* (Radès, près de Tunis), en Proconsulaire. Le titulaire catholique du siège est en 411 Numidius, évêque de grande ancienneté (il est *senex* de Proconsulaire), souvent attesté — et actif — dans les conciles entre 381 (concile d'Aquilée, où il est *legatus*) et 416. Ce nom, rare, ne revient qu'une fois dans les fastes africains et il est porté, précisément, par

un autre évêque de *Maxula*, un second Numidius, qui figure dans la souscription des Actes de la première séance du concile réuni à Carthage en 525 (cf. *PCBE I. Afrique*, p. 786-787, s. v. Numidius 1 et 2). Un siècle plus tard, le titulaire de *Maxula* a repris le nom de celui qui avait fortement marqué la chaire de son empreinte, pendant plus de trente années.

Cette itération du nom n'attend pas toujours aussi longtemps, et le motif n'en est pas toujours la célébrité ou l'activité particulière du premier porteur. Ainsi, les Actes de la Conférence, par la bouche d'Aurelius de *Macomades*, nous apprennent que sur l'obscur siège numide de *Pudentiana* les catholiques avaient eu successivement deux évêques du nom de Memmianus (un nom rare, qui n'est pas autrement attesté dans les fastes de l'Église d'Afrique) : *Gesta*, I, 201, l. 64-66, p. 864. La séquence de ces deux homonymes n'a évidemment rien de fortuit.

On peut encore citer d'autres exemples de ces homonymies qu'on ne jugera pas accidentelles. A *Thibilis* (Announa), en Numidie, le titulaire du siège en 411 est un évêque du nom de Simplicius, nonagénaire (ce qui suppose une très grande ancienneté dans l'épiscopat), ancien catholique devenu donatiste au soir de sa vie (*Gesta*, I, 188, l. 4-6, p. 838 ; 197, l. 55-59, p. 848). Ce même nom de Simplicius qui n'est pas des plus courants est porté par le titulaire du siège de *Thibilis* vers la fin du siècle (*Notitia* de 484, *Num.* 66 = *CSEL* 7, p. 121). Autre exemple : à *Lamiggiga* (Seriana, ex-Pasteur, en Algérie), en Numidie, le titulaire donatiste est en 411 l'évêque Argentius (*Gesta*, I, 187, l. 103, p. 836), très probablement celui qui fait l'objet d'une dédicace sur mosaïque à Seriana (E. DIEHL, *ILCV*, 2032 adn.). Le nom, rare, se retrouve porté par un évêque de ce même siège à la fin du VI^e siècle (cf. GRÉGOIRE LE GRAND, *Ep.* I, 82 = *CCL* 140, p. 89, l. 3).

Un dernier cas, pour finir, pris en dehors des listes de 411, mais chronologiquement situé dans ces mêmes années du début du V^e siècle. On sait qu'un moine du monastère

d'Alypius à Thagaste, du nom d'Honoratus, ordonné prêtre à *Thiaua*, aux confins sud du diocèse d'Hippone, avait à sa mort, survenue en 401/402, laissé un héritage qui avait suscité quelques démêlés entre Alypius, qui revendiquait la moitié de l'héritage pour sa communauté monastique, et Augustin, qui voulait conserver aux *Thiauenses* l'intégralité de cette succession (cf. O. PERLER, *Les voyages de saint Augustin*, p. 241-242; *PCBE I. Afrique*, p. 567-568, s.v. Honoratus 9). Quelques années après 411, la communauté de *Thiaua* est promue évêché et l'on y trouve siégeant sur la chaire un évêque du nom d'Honoratus : on admettra que l'homonymie n'est sans doute pas fortuite et que l'itération du nom était, de la part du nouvel évêque, un rappel du souvenir du prêtre dont l'héritage avait naguère enrichi la communauté et du même coup facilité sa promotion au rang d'évêché (cf. *BA* 46 B, Paris 1987, p. 344-345 et 520-522).

On voit le problème que posent ces remarques : celui du changement de nom, non pas au baptême (c'est un autre problème, que les données de base, rares, ne permettent pas de résoudre facilement à l'époque qui nous intéresse : cf. I. KAJANTO, *Onomastic Studies*, p. 118-121), mais à l'accession, soit à la cléricature, soit plutôt et plus précisément à l'épiscopat. Aucun texte ne nous assure de cette pratique. Mais les exemples que nous venons de voir en postulent la possibilité et la réalité.

2. Ancienneté dans l'épiscopat et voisinages géographiques.

L'ordre de présentation des évêques sur les listes de la Conférence

Nous avons montré, dans un chapitre de notre Introduction générale (t. I, *SC* 194, p. 168-181) consacré aux données prosopographiques, que l'ordre qui régissait les deux listes de souscriptions, aussi bien la donatiste que la catholique, était celui de l'ancienneté dans l'épiscopat. Les

constats que l'on peut faire en analysant notamment la liste catholique (qui autorise plus de recoupements avec d'autres documents) ne laissent aucun doute sur le principe d'un tel classement (*loc. cit.*, p. 169-171). Ces constats font apparaître que l'ordre d'ancienneté a bien été respecté, non pas dans le cadre de chaque province prise séparément, mais toutes provinces confondues. Or les registres (*matriculae*), les « tableaux d'avancement », comme nous dirions aujourd'hui, étaient tenus à l'échelon de la province : c'était évidemment dans ce cadre, notamment dans la perspective de l'accès à la primatie par ancienneté, que ces préséances étaient notées et soigneusement observées (*loc. cit.*, p. 172, n. 1). Pour établir à Carthage quelques jours avant la Conférence les listes de souscriptions qui figurent en annexe aux *mandata* des deux parties, il a donc fallu que les secrétaires ecclésiastiques fassent un « mixage » des diverses *matriculae* provinciales, en comparant les anciennetés d'une province à l'autre. Des erreurs étaient inévitables, et nous en avons déjà signalé quelques-unes (*loc. cit.*, p. 174, n. 1). De même avons-nous souligné la situation particulière dans la liste catholique des évêques de Césarienne et de Tripolitaine, qui sont restés pour l'essentiel regroupés géographiquement ; pour ce qui est des derniers, seul l'évêque de *Girba* (Djerba) se détache du groupe et apparaît en 74^e position, et peut-être cette exception est-elle due au fait que parfois — c'était peut-être le cas en 411 — le siège de *Girba* n'était pas considéré comme un évêché de Tripolitaine, mais de Byzacène (cf. *supra*, Notices, s.v. *Girba*). Il n'est pas surprenant que ces évêques des régions périphériques, très peu nombreux, aient éprouvé le besoin de demeurer groupés. Par surcroît, l'inexistence de la primatie en Tripolitaine y rendait inutile la tenue à jour d'une *matricula* épiscopale, tandis que, si en Césarienne l'institution primatiale existait depuis le début du v^e siècle, nombreux sont les indices de désordre dans cette province à l'époque de la Conférence (cf. *loc. cit.*, p. 149-154; 186-187 et S. LANCEL, « Saint

Augustin et la Maurétanie Césarienne», *REAug* 30, 1984, p. 48-59). Au demeurant, le sentiment de l'appartenance provinciale était fort chez tous ces évêques rassemblés exceptionnellement à Carthage et qui, pour leur immense majorité, découvriraient la capitale africaine pour la première et sans doute la dernière fois. Au premier jour de la Conférence, le 1^{er} juin, l'épiscopat catholique, qui n'était pas censé comparaître dans la salle des débats (le *secretarium* des thermes de Gargilius) avant la demande donatiste de vérification des souscriptions, était groupé par provinces, vraisemblablement dans l'église, la *Restituta*, qui était son lieu de rassemblement (cf. *Gesta*, I, 72, l. 1-10, p. 682-684).

Le jeu compliqué des procurations est venu encore interférer dans cette harmonisation délicate d'anciennetés dans l'épiscopat enregistrées à l'échelon provincial. C'est ce problème des procurations, avec leur incidence sur la constitution des listes, que nous voudrions reprendre brièvement ici.

On sait que, sur l'ordre de l'empereur Honorius, Fl. Marcellinus avait fait en sorte que tous les évêques, catholiques et donatistes, des diverses provinces africaines, fussent présents à la Conférence (cf. *Gesta*, I, 5, l. 28-47, p. 570-572). A l'intention des donatistes, le tribun et notaire avait même ajouté une prime au déplacement, sous la forme d'une restitution des églises et des biens ecclésiastiques précédemment confisqués (*Gesta*, I, 5, l. 48-57, p. 572). Ce qui était requis, c'était la présence physique des intéressés à Carthage : des procurations dressées *in locis propriis* et remises à un clerc ou à un évêque voisin étaient en principe exclues, puisque Marcellinus avait spécifié dans son édit d'organisation des débats (publié entre le 15 et le 25 mai 411 : cf. t. I, p. 38-39) que les mandants devraient ratifier à l'avance les actes de leurs porte-parole et souscrire leurs mandats « devant lui » (*Gesta*, I, 10, l. 42-43, p. 580 : « quibus epistulis tamen etiam testimonium omnes apud me propriae subscriptionis

adiungant. »). Le dépouillement des listes montre cependant que les procurations n'en sont pas absentes. Elles sont essentiellement de deux sortes.

On distinguera d'abord les procurations données en chemin par des évêques qui, malades, n'ont pu parvenir à Carthage et sont donc absents de la Conférence. Dans le document donatiste, elles sont regroupées en fin de liste et nous sommes ainsi assurés que les évêques concernés sont mentionnés en dehors de l'ordre d'ancienneté : c'est le cas de Marcianus, de la *plebs Eminentianensis*, en Maurétanie Sitifienne, pour qui a souscrit Felix de *Noua Sinna* (en Numidie), en compagnie duquel, probablement, il voyageait (I, 208, l. 8, p. 896) ; c'est aussi celui de Felix de *Garbe* et de Iustus de *Forma*, deux évêques numides, pour lesquels a souscrit un voisin, Martialis d'*Idicra* (I, 209, l. 6, p. 896 ; si l'on en croit Marcianus, compétiteur catholique de Martialis à *Idicra*, Felix de *Garbe* ne se serait même pas dérangé : I, 209, l. 11-12, p. 898) ; c'est encore le cas de Gaudentius de *Tigisis* (Aïn el Bordj), en Numidie, de qui son voisin Cresconius de *Sigus* a reçu procuration. En revanche, toujours sur la liste donatiste, l'évêque de *Vazi* (*Sarra*), dont le nom n'est pas indiqué, ainsi que Iulianus de *Midila*, qui sont restés chez eux, empêchés, l'un par la cécité, l'autre par la maladie, et qui avaient envoyé un prêtre à leur place, doivent être considérés comme insérés dans la liste avec leur rang d'ordre (I, 182, l. 20, p. 824 ; 193, l. 7-8, p. 842).

L'autre grande série est constituée par des procurations données par des évêques (exclusivement des catholiques) qui sont parvenus à Carthage, mais qui, pour diverses raisons, n'ont pu souscrire personnellement. Pour deux de ces évêques, cette raison est la maladie, qui les a empêchés d'apposer leur souscription par-devant le commissaire impérial, et aussi, le 1^{er} juin, d'être présents à la Conférence : c'est le cas de Cresconius *Centenariensis*, pour qui a souscrit Reginus de *Thigillaua* (I, 133, l. 276, p. 764) ; pourquoi Reginus de *Thigillaua* ? Cet évêque d'un siège

numide (porté deux fois en compte : cf. t. I, p. 116) est celui qui précède immédiatement sur la liste (« Qui supra pro Cresconio episcopo Centenariensi ») et, comme rien ne nous permet de situer le siège de Cresconius (cf. *supra*, Notices, s. v. *Centenariensis plebs*), il faut admettre que Reginus a souscrit pour son collègue qui lui succédait immédiatement dans l'ordre d'ancienneté. Est de même absent, lors de la souscription du mandat ainsi qu'en séance, l'évêque de *Ve gesela* de Numidie (Ksar el Kelb : cf. *supra*, Notices, s. v. *Ve gesela* 1), pour qui souscrit Valentinus de *Vaiana* (ou *Baiana*) : I, 135, l. 8, p. 774. Reginus figure ici en 206^e position sur la liste, ce qui ne correspond pas à son ancienneté, puisque nous savons qu'il était évêque depuis au moins le 28 août 397 (cf. *PCBE I. Afrique*, p. 957, s. v. Reginus 1); quant à Valentinus, qui a souscrit lui-même en 3^e position (cf. I, 99, l. 10, p. 700), il deviendra quelques années plus tard primat de Numidie (cf. *PCBE I. Afrique*, p. 1130, s. v. Valentinus 2). Dans ce cas, c'est probablement le voisinage géographique des deux évêchés qui rend compte de l'intervention de Valentinus *Vaianensis* à la place de son collègue défaillant de *Thigillaua* (Djilaoua). Troisième évêque empêché par la maladie, Gorgonius *Liberaliensis* est, lui, présent en séance (en 195^e position sur la liste), mais c'est son collègue Victorinus de *Thabudeos* (Thouda), en Numidie (183^e sur la liste) qui a souscrit pour lui par-devant le commissaire impérial (I, 133, l. 327, p. 768). En l'occurrence, l'ordre d'ancienneté semble avoir été respecté, l'intervention de l'évêque de *Thabudeos* — de même que celle de Protasius de *Tubunae* (Tobna), qui signale l'absence du compétiteur donatiste — militant pour situer la *Liberaliensis plebs* (cf. *supra*, Notices, s. v.) aux confins sud-ouest de la Numidie.

Enfin, une petite série d'évêques catholiques fait acte de présence à la Conférence, tout en ayant donné procuration pour une raison non mentionnée, sauf dans un cas, celui de Paulinus *Zurensis*, dont on nous dit qu'il est « illettré » : « Qui supra (= Trifolius Aborensis) pro Paulino Zurensi

praesente, litteras nesciente » (I, 133, l. 86, p. 750). On peut soupçonner que c'est la même raison, pudiquement passée sous silence, qui explique les procurations données par Pascasius *Anguiensis* (I, 126, l. 6, p. 718), Cericius *Vculensis* (I, 128, l. 58, p. 734), Victor de *Thuburbo Minus* (I, 133, l. 42, p. 746), Victor *Mamillensis* (I, 135, l. 71, p. 778), Limenianus de *Taprura* (I, 135, l. 92, p. 780), Ianuarius de *Casae Medianae* (I, 135, l. 114, p. 782) et Solemnus de *Tigisis* (I, 135, l. 127, p. 782). Reste à examiner l'identité des mandataires. Celui de Pascasius *Anguiensis* est Victorianus de *Musti*, en Proconsulaire, qui le précède immédiatement sur la liste (I, 121, l. 81, p. 716); or, comme on s'accorde à reconnaître en Pascasius l'évêque de la cité d'*Agbia*, sise à quelques kilomètres seulement de *Musti* (cf. *infra*, Notices, s. v. *Anguiensium plebs*), il est probable — sans qu'on puisse exclure une égalité d'ancienneté entre les deux évêques — que la succession sur la liste des deux titulaires catholiques de ces évêchés tient à leur voisinage géographique. Dans le cas de Cericius d'*Vacula*, pour qui souscrit Victor d'Utique (I, 128, l. 58, p. 734), qui le précède sur la liste, comme dans celui de Victor de *Thuburbo Minus*, pour qui signe Isaac d'*Vthina* (I, 133, l. 42, p. 746), qui le précède immédiatement, l'ordre d'ancienneté est très probablement respecté, les mandants et les mandataires étant dans les deux occurrences des évêques comprovinciaux (de Proconsulaire), mais sans proximité géographique réelle. En revanche, dans le cas de Paulinus *Zurensis*, pour qui souscrit Trifolius *Aborensis*, qui le précède sur la liste (I, 133, l. 86, p. 750), les deux évêchés étant situés en Proconsulaire, mais sans localisation précise, on ne peut décider si c'est le voisinage géographique ou la proximité dans l'ordre d'ancienneté qui rend compte de la succession des deux souscriptions. Deux évêques de Maurétanie Césarienne, Victor de *Mamilla* (217^e : I, 135, l. 71, p. 778) et Solemnus de *Tigisis* (Taourga) (227^e : I, 135, l. 127, p. 782) sont représentés par un évêque du nom de Restitutus, de siège non mentionné,

qui est probablement l'évêque de *Thagura*, l'un des *custodes chartarum*. Même si Solemnus n'est pas aussi nettement regroupé que Victor avec les autres évêques de Césarienne, nous avons dit plus haut que les évêques de cette province avaient apparemment souscrit ensemble, en dehors de l'ordre hiérarchique toutes provinces confondues : l'exception vaut aussi pour les procurations données par ces deux évêques.

Restent deux cas. D'abord celui de Ianuarius de *Casae Medianae*, 225^e sur la liste (I, 135, l. 114, p. 782), pour qui a souscrit l'évêque Honorius, de siège non mentionné, en qui il faut reconnaître le titulaire d'une *plebs Cellensis*, 58^e sur la liste. Les deux évêques sont numides, peut-être aux confins de la Maurétanie Sitifienne (cf. *supra*, Notices, s. v. *Casae Medianenses* et *Cellae*). On peut faire l'hypothèse qu'Honorius a souscrit pour un évêque qu'il connaissait, mais rien ne permet de dire que l'ordre d'ancienneté n'a pas été respecté. Enfin, Limenianus *Taprurensis* (221^e) a donné procuration à Bonifatius de *Vallis*, qui le précède immédiatement sur la liste (I, 135, l. 92, p. 780 : « Qui supra ... pro Limeniano episcopo plebis Taprurensis »). Bonifatius, qui n'est pas autrement connu, est un évêque de Proconsulaire, dans la moyenne vallée de la Medjerda (cf. *supra*, Notices, s. v. *Vallis*). Si, comme nous l'avons d'abord pensé, Limenianus est l'évêque de *Taparura* (Sfax), en Byzacène, il n'y a entre les deux évêques aucune proximité géographique et dans ce cas le voisinage « chronologique » rend suffisamment compte de l'intervention de Bonifatius de *Vallis* pour son collègue qui lui succédait immédiatement sur la liste. Mais, selon une découverte récemment publiée, il conviendrait de faire de Limenianus le titulaire, non pas de la cité littorale de Byzacène (en dépit de son nom d'origine grecque : « L'homme du port »), mais d'une localité, *Taphrura*, de la région de *Vallis*, en Proconsulaire (cf. *supra*, Notices, s. v. *Tap(a)rura*, *Taprurensis plebs*). On aurait alors là un exemple évident de situation où le voisinage géographique

vient interférer pour le perturber dans l'ordre d'ancienneté.

On a vu cependant que ces perturbations sont rares et qu'en dehors du cas particulier des évêques de Tripolitaine et de Césarienne sur la liste catholique, les « séquences géographiques » sont exceptionnelles. Pour rester dans la liste catholique, on notera que deux évêques géographiquement très proches (seuls quelques kilomètres séparent les deux cités : cf. carte hors-texte, A3/B3), Victor de *Thurburbo Minus* (qu'on a vu donner procuration à Isaac d'*Vthina*) et Felix de *Thubba*, se suivent sur la liste : I, 133, l. 42 et 48, p. 746-748. Un peu plus loin, les évêques de *Cephali* (?), *Rusuca* (?) et *Phisi* forment une séquence qui semblerait ordonnée par la proximité géographique, à condition toutefois qu'on identifie *Rusuca* (?) à *Rusucmona* (cf. *supra*, Notices, s. v. *Cephalensis plebs*, *Pisilana plebs* et *Rusucensis plebs*). Sur la liste donatiste, les titulaires des évêchés de *Sertei*, *Tinisti* et *Mopti* se suivent presque sans solution de continuité (I, 180, l. 21-28, p. 822). Or ces cités sont assez voisines les unes des autres, en Maurétanie Sitifienne. Certains groupements géographiques se rencontrent donc dans ces listes, de façon sporadique. Compte tenu de leur caractère d'exception, en tirer argument dans une recherche de localisation serait une démarche fautive.

3. La date du concile des soixante-dix évêques et le début du schisme

Depuis la publication, en 1972, des deux premiers volumes des *Actes*, l'état des questions relatives au début du schisme et particulièrement à sa chronologie a sensiblement évolué. En 1975, reprenant un choix fait autrefois par O. SEECK (*Geschichte des Untergangs der Antiken Wells*, t. 3, Stuttgart 1921, p. 509), T. D. BARNES avait déjà proposé de situer en 307, au lieu de la date de 312

traditionnellement retenue, l'événement proprement initiateur du donatisme, l'élection de Maiorinus à Carthage contre Caecilianus («The Beginnings of Donatism», *JThS* 26, 1975, p. 12-22, plus particulièrement p. 18-20).

Barnes avait assis sa conviction sur une analyse d'OPTAT, I, 17 (*CSEL* 26, p. 19) : dans le *tyrannus imperator* auquel s'était attaqué le diacre Félix, défendu par son évêque Mensurius, il reconnaissait, non pas Maxence, mais Maximien Hercule (qui avait abdiqué le 1^{er} mai 305), et proposait la séquence chronologique suivante :

- 304 : pamphlet du diacre Félix contre Maximien ;
- 305 : mort de Mensurius (en fait le texte d'OPTAT, I, 17 dit seulement que, convoqué à la Cour et autorisé à rentrer après y avoir plaidé sa cause, l'évêque ne put parvenir à Carthage) ;
- novembre 306 : usurpation de Maxence et reconnaissance par lui de la liberté de culte aux chrétiens ;
- début 307 : élection de Caecilianus, suivie, dans le courant de l'année, de celle de Maiorinus.

La faiblesse de cette augmentation, bien vue par A. C. DE VEER («Bulletin Augustinien pour 1975», *REAug* 22, 1976, p. 355), ainsi que par W. H. C. FRENCH et K. CLANCY (dans *JThS* 28, 1977, p. 104-109), était qu'elle reposait sur la seule identification du *tyrannus imperator*, sans essayer d'ordonner toute cette chronologie relative autour, ou plutôt à partir d'un point fixe : ainsi BARNES continuait-il (*loc. cit.*, p. 18) à admettre sans discussion la date de 305 pour le «Protocole de Cirta» ; or on sait qu'OPTAT, après avoir évoqué cette étrange réunion des évêques numides, situe *non post longum tempus* (I, 15 = *CSEL* 26, p. 17, l. 9) l'ordination à Carthage de Maiorinus contre Caecilianus, et donc le début du schisme.

A la suite de cette approche, nous avons nous-même repris la question, en nous attachant à rectifier cette date de 305 communément admise pour le «Protocole de Cirta» («Les débuts du donatisme : la date du 'Protocole de

Cirta' et de l'élection épiscopale de Silvanus», *REAug* 25, 1979, p. 217-229). Notre démonstration de la falsification de la date (mars ou mai 305) attribuée par la tradition à la rencontre de Cirta et notre attribution à Maxence de la *pax* restituée officiellement aux chrétiens ont été en général admises (cf. B. KRIEGBAUM, *Kirche der Traditoren oder Kirche der Martyrer. Die Vorgeschichte des Donatismus, Innsbrucker theologische Studien* 16, Innsbruck-Wien 1986, p. 131-134 ; J.-L. MAIER, *Le dossier du donatisme*, p. 112-114 et n. 16, p. 114). Plus précisément, pour ce «Protocole de Cirta», procès-verbal d'une réunion épiscopale qui suivit de peu la *pax* octroyée par Maxence, nous avons suggéré comme date le printemps 307 (*loc. cit.*, p. 228-229). Les basiliques n'avaient alors pas encore été restituées, dit OPTAT (I, 14 = *CSEL* 26, p. 16, l. 8-11), et c'est pour cela que les évêques se réunirent dans une maison privée. Mais nous avons une raison supplémentaire d'être assurés que Maxence n'avait pas attendu la fin, en 310, de la révolte de Domitius Alexander — qui avait soustrait l'Afrique à son pouvoir en 308 — pour promulguer son *indulgentia* aux chrétiens : en 309, à *Altava* (Ouled Mimoun, ex-Lamoricière), en Maurétanie Césarienne, on construisait et on dédiait, outre une *bas(s)ilica dominica*, une *memoria* et une *mensa* consacrées à de saints martyrs (cf. J. MARCILLET-JAUBERT, *Les inscriptions d'Altava*, Aix-en-Provence 1968, p. 32, texte 19, daté *a(nno) p(rouincia) CCLXX*). Qu'on ait ainsi bâti et consacré au grand jour des édifices du culte confirme que la paix religieuse avait bien été apportée à l'Afrique par Maxence avant l'usurpation de Domitius Alexander.

Il nous est ainsi plus aisé de proposer maintenant pour les événements carthaginois une chronologie très proche de celle qu'avancait, on l'a vu plus haut, T. D. Barnes : pamphlet du diacre Félix, visant Maximien, durant l'hiver 304-305, convocation de Mensurius en Italie au printemps 305, son absolution (soit du fait de Constance-Chlore, soit plutôt de celui du César Sévère), suivie de sa disparition au

cours de la même année. On ne peut toutefois, comme nous l'avons montré (*REAug* 25, 1979, p. 228-229), exclure une datation plus «aérée» et admettre pour l'«affaire Félix» et la disparition de Mensurius une assez large «fourchette» entre le début de l'année 305 et l'automne de 306.

Cette chronologie vient encore d'être très récemment revue. Au terme d'une minutieuse étude, B. KRIEGBAUM (*loc. cit.*, p. 130-149) est amené à repousser d'un an la promulgation par Maxence en Afrique de son édit de tolérance, qui lui paraît lié à la consolidation de son pouvoir personnel, avec la fuite auprès de Constantin de son père et rival Maximien, et sa propre élévation (le 20 avril 308) au consulat, avec pour collègue son fils Romulus (*loc. cit.*, p. 143-145). De la même manière, le *tyrannus imperator* visé par le diacre carthaginois Félix serait bien Maximien, mais le pamphlet daterait de l'hiver 307-308 et Mensurius, convoqué à Rome, aurait dû son salut à la rupture entre Maxence et Maximien, et à la fuite de ce dernier début avril 308.

B. Kriegbaum admet naturellement que le pouvoir de Maxence fut reconnu en Afrique peu après sa proclamation à Rome le 28 octobre 306. Lui fallait-il attendre la totale éviction de Maximien et son élévation au consulat le 20 avril 308 pour faire bénéficier de la *pax* les chrétiens d'Afrique? Acceptons cependant cette façon de voir. Elle a pour conséquence de placer peu après l'élection de Silvanus à Cirta et le fameux «Protocole» qui la suivit immédiatement, donc en mai 308. Mais B. Kriegbaum renonce ensuite à préciser la succession des événements consécutifs : mort de Mensurius, élection de Caecilianus sur le siège de Carthage et réaction des opposants, avec la réunion du concile des 70 évêques suivie de la contre-élection de Maiorinus. Il se donne la commodité (*loc. cit.*, p. 149) de loger ces événements dans la «parenthèse» qui s'ouvre dans la difficile histoire de ces années en Afrique avec le début, durant l'été 308, de l'usurpation de Domitius Alexander, qui ne prendra fin qu'en 311.

Situer le concile des 70 évêques et donc le début du schisme entre 308 et 311 nous paraît déjà un progrès considérable par rapport à l'attitude traditionnelle (cf. encore *PCBE I. Afrique*, p. 166, *s. v.* Caecilianus 1) qui le plaçait en 312, ou en 311/312. Il nous semble cependant qu'on peut encore raisonnablement préciser la séquence.

Dans notre hypothèse (*REAug* 25, 1979, p. 229), Mensurius disparaissait au plus tard à l'automne 306 et il fallait attendre la *pax* de Maxence, selon nous au printemps 307, pour pouvoir lui donner un successeur à Carthage (observons en passant que cette séquence chronologique correspond plus fidèlement à la suite des événements telle qu'elle est présentée par *ОПТАТ*, I, 17-18 = *CSEL* 26, p. 19, qui situe l'*indulgentia* de Maxence postérieurement à la disparition de Mensurius). La réaction des opposants au nouvel évêque, Caecilianus, pouvait être envisagée dans les mois qui suivirent, donc pendant l'été ou l'automne 307. Si nous nous plaçons dans l'hypothèse de B. Kriegbaum, l'élection de Caecilianus n'a pas pu prendre place longtemps après la vacance du siège de Carthage, la mort de Mensurius ayant dû intervenir durant l'été ou l'automne 308. On situerait alors la réaction des évêques numides, le concile des 70 évêques et l'élection de Maiorinus dans les quelques mois qui suivirent. Au plus tard au printemps 309, le schisme aurait été consommé.

4. *Gesta*, I, 16, l. 55-71 et l'offre conciliatrice des évêques catholiques

Au moment où s'imprimaient les deux premiers volumes de ces *Actes de la Conférence de Carthage en 411*, publiés en 1972, paraissait une étude très précise et très complète sur l'une des synodales catholiques, due à l'un de nos meilleurs augustiniens : E. LAMIRANDE, «L'offre conciliatrice des catholiques aux donatistes relativement à l'épiscopat.

(*Gesta collationis carthaginensis*, I, 16)», *Église et Théologie* 2, 1971, p. 285-308. L'auteur présentait et traduisait l'ensemble du dossier, en commençant par la synodale de 411 (= Avg., *Ep.* 128), complétée et éclairée par d'autres documents (*Sermo* 358, 4; *Breu. conl.*, I, 5; *Sermo* 359, 5; *Sermo* 10, 8; *Sermo ad Caes. eccl. plebem*, 1, 1; *Gesta cum Emerito*, 4-7). L'année suivante, ce mémoire était lui-même soumis à critique par A. C. DE VEER dans le « Bulletin Augustinien pour 1971 » (*REAug* 18, 1972, p. 321-323). Le savant Père augustinien écrivait (p. 321) : « Le texte est difficile à comprendre, donc à traduire, dans les passages qui décrivent les arrangements pratiques proposés. » Ces difficultés expliquent des divergences sur lesquelles nous voudrions revenir en une brève *retractatio*.

Le passage litigieux est celui qui développe (l. 55-71) les modalités de l'accueil des évêques donatistes qui feront retour à l'unité. En face de la traduction assez sensiblement différente qu'en a proposée E. LAMIRANDE (*loc. cit.*, p. 291-292), nous maintenons notre version. A la l. 55, *honoris* doit être entendu avec sa valeur classique : « charge », « dignité » (ici épiscopale); à la l. 56, *uicissim* exprime clairement la réciprocité (comme l'a bien vu A. C. DE VEER, *loc. cit.*, p. 322) et l'alternance des situations (contrairement à l'interprétation d'E. LAMIRANDE, *loc. cit.*, p. 293), et est explicité à la phrase suivante (l. 57-59) par des formules qui expriment bien l'échange mutuel des préséances dans la coexistence à la fois des deux évêques et des deux basiliques : « Hoc cum alternis basilicis utrimque conceditur, uterque ab alterutro honore mutuo praeuenitur ». Le texte est remarquable par le soin qui est mis à marquer, dans cette situation de coexistence, la parfaite égalité des deux *collegae*, au sens profane et administratif du terme (et notons que la collégialité des *duouiri* dans les cités fournissait déjà un modèle applicable). Comme l'a bien marqué E. LAMIRANDE (*loc. cit.*, p. 298-299), le développement du sermon 359, 5 corrobore et explicite nettement la proposition catholique.

Nec nouum aliquid fiet, commente le texte un peu plus loin (l. 62), en ajoutant que telle a été la pratique observée, dès le début du schisme, à l'égard de ceux qui se sont rangés à l'unité. Les précédents historiques clairement attestés font défaut pour apprécier la véracité du texte. Même si l'évêque Optantius dont le différend dans le même diocèse avec son collègue Antigonus fut évoqué au concile *sub Grato* en 345/348 (*Concilia Africae*, CCL 149, p. 9) est un donatiste rallié (comme le pense A. C. DE VEER, *loc. cit.*, p. 322; mais ce n'est pas sûr), le pacte conclu entre eux fait plutôt état d'une division des communautés (*plebes*) suivant des procédures qui seront précisées plus tard, en particulier par le concile général du 1^{er} mai 418. Lors de la Conférence, les catholiques purent faire état de la coexistence pacifique du catholique Ampelius et du donatiste rallié Primulus à *Vaga* (Béja) : bien qu'elle ne soit pas précisée, la collégialité des deux évêques avec préséance « alternante » y est implicite puisque le texte dit clairement qu'il n'y a pas eu division des communautés : « Vnitas illic perfecta est, non solum in ipsa ciuitate, uerum etiam in omnibus diocesisibus » (*Gesta*, I, 176, l. 13-20, p. 818).

La fin du passage évoque l'autre solution, au cas où les fidèles n'accepteraient pas cette situation collégiale. Dans ce cas les deux évêques se retireront et « à la tête de l'unité rétablie » un « nouvel » évêque (en fait le texte ne précise pas que les deux précédents seront « inéligibles », mais c'est implicite) sera mis en place par des évêques qui seront eux-mêmes seuls dans leurs évêchés. Il faut lire en effet *unitati factae* (et non : *unitate facta*, comme le pense aussi A. C. DE VEER, *loc. cit.*, p. 322, mais en assortissant ce choix d'une interprétation inutilement compliquée).

La synodale catholique envisageait là les conséquences locales de l'« après-Conférence » dans les conditions les plus favorables (ralliement du donatiste et accord amiable dans le cadre d'un diocèse exempt de difficultés territoriales). Les réalités complexes de l'implantation des deux Églises

devaient entraîner par la suite l'adoption de règlements compliqués et d'application délicate (cf. S. LANCEL, «Le sort des évêques et des communautés donatistes après la Conférence de Carthage en 411», *Intern. Symposion über den Stand der Augustinus-Forschung*, Würzburg 1989, p. 149-165).

5. *Gesta*, III, 187 et le concile de Constantinople (17 mai 553)

Un passage d'une intervention d'Augustin à la Conférence (*Gesta*, III, 187) fut cité lors de la 5^e session du cinquième concile œcuménique, réunie à Constantinople le 17 mai 553.

Il s'agissait de savoir si l'on pouvait décréter l'anathème contre Théodore de Mopsueste, en d'autres termes, si l'on pouvait anathématiser un mort. A cette occasion, Sextilianus, évêque de *Tunes* (Tunis), qui représentait son primat, Primosus de Carthage, fit donner lecture de quelques textes d'Augustin, tous relatifs à l'anathème que l'Église africaine n'aurait pas manqué de lancer *post mortem* sur Cécilien de Carthage et sur ses consécrateurs si les donatistes avaient réussi à apporter la preuve de sa «tradition» lors de la persécution (Avg., *Ep.* 185, 4 = *CSEL* 57, p. 3-4 : *Ep. ad cathol. de secta donat.*, III, 5 = *CSEL* 52, p. 236). Parmi ces textes figure un fragment d'une intervention d'Augustin à la Conférence de 411, sur le même thème (*Gesta*, III, 187), qui ne comporte que des variantes mineures par rapport au texte légué par le *Paris. lat.* 1546 : «Eiusdem sancti Augustini ex gestis quae apud Marcellinum uirum clarissimum tribunum et notarium acta sunt, capitulo centesimo octogesimo septimo.

Augustinus, episcopus ecclesiae catholicae, dixit : Non in hominibus spes ponenda est ecclesiae, si boni sunt ; neque, si mali sunt, iudicanda est ecclesia Dei perisse (deperisse *P*). Sed tamen etiam ipsorum causam tamquam

fratrum nostrorum suscipimus ; et si nobis ostendi potuerint criminosi, hodie illos anathematizamus (anathemamus *P*), non tamen propter illos ecclesiam a Deo promissam et exhibitam deserimus aut relinquimus» (*ACO* 4¹, p. 103, l. 10-17 : *actio quinta*, n° 60).

Ces textes augustiniens furent lus à Constantinople par un notaire ecclésiastique, dans une *charta oblata* par Sextilianus de *Tunes*. Cet évêque (ou peut-être plutôt Primosus de Carthage) avait donc réuni à l'avance, dans un but bien précis, un petit florilège. Ainsi sommes-nous avertis qu'au milieu du v^e siècle les paroles prononcées par Augustin à la Conférence étaient considérées comme parties intégrantes de l'œuvre de l'évêque d'Hippone. Il apparaît aussi que le gros dossier des *Actes* était encore conservé à Carthage dans l'édition qu'en avait donné Marcellus (cf. t. I, *SC* 194, p. 357-360). Mais peut-être aussi s'était-on soucié assez vite d'extraire des *Gesta* les principales interventions d'Augustin lors du débat au fond, et d'en composer un recueil.

6. *Gesta*, III, 258, l. 197-211 et l'argumentation scripturaire des donatistes

Item ad defensionem pollutae permixtionis suae uerba apostoli obiciunt quibus ait : *Siue per occasionem, siue per ueritalem <Christus adnunliatur, et in hoc gaudeo sed et gaudebo*¹. Quod et nos Osee prophetae uerbis redarguere possumus dicentis : *Filiorum illius non > miserebor, quoniam filii fornicationis sunt, quia fornicata est mater ipsorum, dedecorauit eos quae peperit eos*². Et in Esaia : *Quomodo uestimentum conspersum in sanguine non erit mundum, ita nec tu eris mundus, quia terram meam perdidisti et plebem meam occidisti; non manebis in aeternum tempus, semen nequam; para filios tuos interfici peccatis patris sui, ut non exsurgant*³. Et in regnorum libro tertio :

210 *El deposuit Salomon Abiathar de sacerdotio domini, ut impleatur uerbum domini quod loquutus est de domo Heli in Selom*⁴ (Gesta, III, 258).

1. *Phil.* 1, 18 || 2. *Os.* 2, 4-5 || 3. *Is.* 14, 20-21 || 4. *III Rois* 2, 27

Le manuscrit unique des *Gesta*, au bas du f. 128 verso, « agglutine », sans aucune trace d'hésitation graphique, le texte de *Phil.* 1, 18, tronqué après *ueritatem*, au début d'*Os.* 2, 4-5.

En dépit des dangers d'une telle opération, nous avons proposé une restitution du texte, ici bien évidemment lacunaire, du libelle donatiste. Il est peu probable en effet que la citation de *Phil.* 1, 18 se soit limitée aux mots : *siue per occasionem, siue per ueritatem* ; elle devait comprendre au moins *Christus adnuntiatur* et peut-être la suite. A la ligne 200, notre formule d'introduction d'*Os.* 2, 4-5 est hypothétique et discutable quant à sa forme, mais il n'est pas douteux que les donatistes citent là les textes qui suivent pour réfuter *Phil.* 1, 18 dans leur perspective du refus de la *polluta permixtio* des catholiques.

Ce qui, toutefois, étonne, c'est cette citation par les donatistes eux-mêmes de *Phil.*, 1, 18, qui ne figure pas dans les documents produits par les catholiques à la Conférence (*Gesta*, I, 16, 18 et 55). Or, la phrase introductive qui prête aux catholiques cette citation de l'Apôtre ne semble pas mutilée : « Item ad defensionem pollutae permixtionis suae uerba apostoli obiciunt ». La vérité est que, si les catholiques ne firent pas textuellement cette citation, ils y firent assez clairement allusion dans leur *mandatum* (*Gesta*, I, 55, l. 253-258), comme AUGUSTIN devait le rappeler dans son *Breuiulus conlationis* (III, VIII, 11 = *CCL* 149 A, p. 279, l. 21-22). En fait, en rédigeant leur propre *mandatum*, les donatistes avaient présents à l'esprit (et probablement même en mains) les textes et l'ensemble de l'argumentaire utilisés par les catholiques dans leur défense de la *permixtio bonorum et malorum*. Augustin en particulier, dans ses écrits anti-

donatistes antérieurs à la Conférence, cite bien souvent *Phil.* 1, 18 en rappelant le commentaire qu'en avait déjà fait CYPRIEN (*Ep.* 73, XIV, 1). C'est ainsi le cas dans le *Contra Cresconium* (IV, xxvi, 33), tout de même que dans le *De baptismo* (IV, vii, 10), où le rappel du commentaire cyprienique suit immédiatement la citation de l'Apôtre. Le texte de *Phil.* 1, 18 est encore cité par AUGUSTIN, mais sans la même orchestration, dans le *Contra litt. Petilianii* (II, lxxxii, 179) et dans le *Contra epist. Parmeniani* (II, xi, 24 et xviii, 37). Il était donc facile aux donatistes de lire *Phil.* 1, 18 comme écrit en filigrane dans le *mandatum* des catholiques à la Conférence.

Les donatistes y ripostèrent par trois arguments scripturaires (*Osée* 2, 4-5 ; *Is.* 14, 20-21 ; *III Rois* 2, 27) qui apparaissent comme spécifiquement donatistes dans la mesure où ils sont absents des textes des principaux représentants de la tradition africaine (Cyprien, Optat de Milève, Augustin, Quodvultdeus, Fulgence, Victor de Vite), à l'exception toutefois d'*Is.* 14, 20-21, qui est cité par TYCONIVS dans la *Regula VII^a* (*Liber Regularum*, ed. Robinson, p. 77), avec quelques variantes par rapport au texte du *mandatum* donatiste, soulignées par nous : « Iterum in corpus ipsius diaboli conuenit dicens : 'Sicut uestimentum sanguine consparsum non est mundum, ita nec tu eris mundus, quia terram meam perdidisti et plebem meam occidisti. Non eris in aeternum tempus semen nequam ; para filios tuos interfici peccatis patris tui, ut non resurgant.' Hic ostendit non conuenire in speciem... » Mais Tyconius lui aussi était donatiste.

INDEX

I. INDEX LOCORVM S. SCRIPTVRAE

Le sigle cf. indique les allusions ; l'astérisque signale une allusion ou une citation faite par les donatistes.

Genèse

19, 7 cf. *Gesta*, III, 242, 15
 22, 16-18 *Gesta*, I, 55, 35
 18 *Gesta*, III, 55, 15
 26, 3-5 *Gesta*, I, 55, 43
 28, 14 *Gesta*, I, 55, 50

Lévitique

10, 9-10 **Gesta*, III, 258, 78

Nombres

16, 26 **Gesta*, III, 258, 258

Deutéronome

29, 29 **Gesta*, III, 258, 184

I Samuel

16, 7 **Gesta*, III, 258, 186

III Rois

2, 27 **Gesta*, III, 258, 209
 cf. **Gesta*, III, 258, 133

Job

2 cf. **Capit.*, III, 301

Psaumes

2, 7-8 *Gesta*, I, 55, 95
 25, 5 cf. **Gesta*, II, 4, 3
 43, 22 **Gesta*, III, 258, 185
 49, 1-2 *Gesta*, I, 55, 104
 71, 8-11 *Gesta*, I, 55, 99
 132, 1 *Gesta*, I, 18, 170

Proverbes

10, 19 *Gesta*, II, 29, 2

Cantique des cantiques

4, 7 **Gesta*, III, 258, 48

Ecclesiastique

13, 21 **Gesta*, III, 258, 88
 20, 32 **Gesta*, II, 30
 34, 30 **Gesta*, I, 55, 328
 41, 17 **Gesta*, II, 30

Isaïe

1, 11-15 **Gesta*, III, 258, 150
 14, 20-21 **Gesta*, III, 258, 204
 35, 3-7 **Gesta*, III, 258, 37
 8-10 **Gesta*, III, 258, 43
 49, 6 *Gesta*, I, 55, 69

- 52, 1 **Gesta*, III, 258, 31
 10 *Gesta*, I, 55, 66
 11 **Gesta*, III, 258, 260
- 54, 1-5 *Gesta*, I, 55, 55
 62, 11-12 **Gesta*, III, 258, 34
 66, 3 **Gesta*, III, 258, 162
 5 *Gesta*, I, 18, 167 et 168; 55, 150
- Jérémie**
 16, 19 *Gesta*, I, 55, 83
 23, 28 **Gesta*, III, 258, 86
- Ézéchiël**
 22, 18-22 **Gesta*, III, 258, 111
 26 **Gesta*, III, 258, 81
- Daniel**
 3, 96 cf. *Gesta*, I, 18, 77
- Osée**
 2, 4-5 **Gesta*, III, 258, 201
 9, 4 **Gesta*, III, 258, 141
- Amos**
 7, 10 **Gesta*, III, 258, 144
- Sophonie**
 2, 11 *Gesta*, I, 55, 90
- Aggée**
 2, 14 **Gesta*, III, 258, 167
- Malachie**
 1, 6-7 **Gesta*, III, 258, 168
 10-11 *Gesta*, I, 55, 75
- Matthieu**
 3, 12 *Gesta*, III, 261, 22; 262, 5
 5, 9 *Gesta*, I, 16, 96
 6, 9 *Gesta*, III, 242, 38
 7, 16-20 cf. **Capit.*, III, 309
 13, 37-39 **Gesta*, III, 258, 62
 38 **Gesta*, III, 274, 5; 278, 3
 47-48 cf. *Gesta*, I, 55, 188
 22, 11-13 **Gesta*, III, 258, 100
 23, 9 *Gesta*, III, 222, 2; 235, 4: 242, 26.28 et 36
 25, 32-33 cf. *Gesta*, I, 55, 190
 26, 21-25 **Gesta*, III, 258, 190
- Luc**
 3, 17 *Gesta*, III, 261, 22; 262, 5
 24, 44-47 *Gesta*, I, 55, 110
 46 *Gesta*, I, 18, 37
 47 *Gesta*, I, 18, 40
 46-47 *Gesta*, III, 230, 8
- Jean**
 1, 3 **Gesta*, III, 274, 3
 3, 17 *Gesta*, III, 265, 13; 272, 13
 13, 10 *Gesta*, I, 55, 250
 15, 19 **Gesta*, III, 266, 4
 17, 21 *Gesta*, III, 272, 11
 23 *Gesta*, III, 281, 7
 25 **Gesta*, III, 266, 2; 272, 8
- Actes**
 1, 7-8 *Gesta*, I, 55, 128
 2, 1-4 cf. *Gesta*, I, 55, 168

Romains

- 1, 18 *Gesta*, I, 55, 305; III, 258, 219
 1, 18-24 **Gesta*, III, 258, 227
 3, 19 **Gesta*, III, 266, 3
 10, 15 cf. *Gesta*, I, 55, 178

I Corinthiens

- 1, 10-13 *Gesta*, I, 55, 136
 3, 6-7 *Gesta*, III, 242, 23
 22-23 *Gesta*, III, 242, 3
 4, 15 **Gesta*, III, 239, 2; 242, 6
 12, 27 *Gesta*, I, 18, 29

II Corinthiens

- 5, 19 *Gesta*, III, 272, 20; *276, 2; 281, 8
 6, 14-15 **Gesta*, III, 258, 87
 16-18 **Gesta*, III, 258, 263
 11, 2 **Gesta*, III, 258, 55

Éphésiens

- 4, 25 *Gesta*, I, 18, 29
 5, 25-27 **Gesta*, III, 258, 50
 27 cf. **Gesta*, III, 75, 3; *III, 249, 10

Philippiens

- 1, 15 cf. *Gesta*, I, 55, 253
 18 *Gesta*, III, 258, 198

Colossiens

- 1, 6 cf. *Gesta*, I, 16, 36

II Thessaloniciens

- 3, 14-15 *Gesta*, III, 281, 26

I Timothée

- 3, 2 **Gesta*, III, 249, 11
 5, 22 **Gesta*, I, 55, 322; 258, 252

I Jean

- 2, 15 **Gesta*, III, 266, 8; cf. III, 272, 22
 4, 5 **Gesta*, III, 266, 7
 5, 19 *Gesta*, III, 281, 6

Apocalypse

- 2, 23 **Gesta*, III, 258, 188

II. INDEX RERVM

Choix de faits, réalités ou concepts pour lequel renvoi est fait aussi bien au pages de l'Introduction générale (t. I) qu'aux subdivisions du texte des *Gesta*.

- Abstrait (formulation abstraite) : p. 220; 220, n. 2.
Acta (apud) : p. 80; 81.
Acta praefectoria : cf. *Gesta praefectoria*.
Acta purgationis Felicis Abtugnitani : p. 102; *Capit.*, III, 564.
Acta Saturnini, Daliui et aliorum (martyrs d'Abitina) : p. 95.
Actores (gérants de propriétés rurales) : p. 139; *Edict. cognit.*, l. 43, p. 974; *Gesta*, I, 5, 37.
Actores (porte-parole des deux parties à la Conférence) : p. 38; 39; 112; 114; 115; 115, n. 1; 191; 194; 198; *Gesta*, I, 104, 3; 146, 8.
Adiutor numerorum (ex officio uicarii Africae) : p. 59; *Gesta*, I, 1, 10; II, 1, 10; III, 169, 4; 170, 6; 174, 4.
Adiutores commentariorum (ex officio proconsulis Africae) : p. 58; 59; *Gesta*, I, 1, 8 (p. 558); II, 1, 9 (p. 922).
Adiutores cornicularii (ex officio proconsulis Africae) : p. 58; 59; *Gesta*, I, 1, 7; II, 1, 7.
- Affaire Cécilien : cf. *Causa Caeciliani*.
Agentes in rebus : p. 54; 55; 56, n. 0; 358.
Anulini relatio : p. 88; 91; 204; 232.
Apices evidentes (caractères lisibles de la transcription des Actes) : p. 348; *Gesta*, I, 10, 94.
Apparitores (ex officio comitis Africae) : p. 58; *Gesta*, I, 1, 7.
Apparitores (ex officio praefecti praetorii) : p. 56; *Gesta*, I, 1, 6.
Archives épiscopales : p. 173.
Authentica (copies certifiées conformes), p. 351, n. 0; 352; 359; 366.
Authentification : cf. *Recognitio*.
Basilicae non necessariae : p. 156, n. 2.
Breuculus contalionis : p. 89; 100, n. 2; 193; 354-357; 365.
Capitula gestorum : p. 89; 93, n. 6; 100, n. 2; 215, n. 2; 357-363; 365.
- Casae* (lieu-dit) : p. 138.
Castellum (lieu-dit) : p. 140; 141, n. 1; 142; 143.
Catholica : p. 200; 213; 228, n. 2; 229; 257; 258.
Causa Caeciliani : p. 46; 47; 49; 85, n. 2; 88, n. 4; 103; 214, n. 4; 215; 217, n. 1; 232; 258; 259; 268.
Causa ecclesiae : p. 46; 47; 50, n. 1; 88, n. 4; 89; 90; 91; 103; 215; 217, n. 1; 232; 245; 257; 258; 260-265; 268.
Cautiones (reçus) : p. 203; 244; 277-279; 340; 349, n. 1; *Gesta*, III, 3, 10; 6, 3.
Cécilien (affaire) : cf. aussi *causa Caeciliani*) : p. 44; 87; 91; 93; 97; 99; 101; 102; 214; 231.
Centralisation de l'Église donatiste : p. 176; 177, n. 0; 196.
Chancellerie impériale : p. 26; 26, n. 3; 58, n. 1.
Circoncissions : p. 91; 91, n. 2; 162; 163; 167 (cf. aussi *Index uerborum s.v. Circumcelliones*).
Citation : cf. *conuentio*.
Ciuitas/ciuitates : p. 135; 139; 141; 143; 183.
Codex/codices : p. 346; 347, n. 0; 349, n. 2; 351; *Gesta*, I, 132, 2 et 8; 222, 5; II, 35, 2; 38, 5; 42, 3; 43, 4; 44, 1; 53, 5; III, 88, 8; 168, 4; 172, 2; 272, 5; 279, 2.
Coexistence épiscopale entre cath. et donat. : p. 42-43; 268, n. 3.
Concile de Cirta : cf. Protocole de Cirta.
Concile des 70 évêques (307/312) : p. 92-93; 94.
- Concile de Carthage *sub Genthlio* (a. 390) : p. 159, n. 1.
Concile d'Hippone (a. 393) : p. 186; 284.
Concile maximianiste de *Cebarsussi* (a. 393) : p. 136; 177; 179, n. 1; 181; 277.
Concile donatiste de *Bagai* (a. 394) : p. 177; 181; 209; 277; 279; *Gesta*, I, 55, 338.
Concile provincial de Carthage (26 juin 394) : p. 284.
Concile donatiste de *Thamugadi* (a. 397) : p. 277.
Concile général de Carthage (a. 397) : p. 159, n. 1; 189; 192, n. 2; 276; 284.
Concile général de Carthage (a. 399) : p. 159, n. 1.
Concile général de Carthage (16 juin 401) : p. 284.
Concile général de Carthage (13 sept. 401) : p. 13; 190; 276; 284; 287.
Concile général de *Mileu* (a. 402) : p. 152, n. 1 et 2; 158, n. 1; 164; 173; 284.
Concile général de Carthage (a. 403) : p. 14; 15; 136, n. 3; 158, n. 1; 189; 284; 285; 287.
Concile donatiste (a. 403/404) : p. 16.
Concile général de Carthage (a. 404) : p. 18; 284.
Concile général de Carthage (a. 405) : p. 285.
Concile général de Carthage (a. 407) : p. 152, n. 2; 158, n. 1; 187; 190; 284; 285; 286.
Concile général de Carthage (16 juin 408) : p. 22, n. 2; 285; 286.

- Concile général de Carthage (13 oct. 408) : p. 22, n. 2; 285.
- Concile général de Carthage (a. 409) : p. 285.
- Concile général de Carthage (a. 410) : p. 22, n. 4; 24; 159, n. 2; 285.
- Concile de *Zerta* (*Cirta*?) (a. 412) : p. 171; 192, n. 2; 274; 283.
- Concile de Carthage (a. 416) : p. 172, n. 0; 285.
- Concile de *Mileu* (a. 416) : p. 192, n. 2; 194, n. 2; 195, n. 0; 283.
- Concile dit de Thelepte (14 févr. 418) : p. 136, n. 3; 170, n. 4; 178, n. 3.
- Concile général de Carthage (a. 418) : p. 152; 170, n. 4; 186; 188; 285; 287.
- Concile général de Carthage (a. 419) : p. 187; 189; 194, n. 2; 195, n. 0; 285; 286; 287.
- Concile donatiste en 418/419 : p. 281.
- Concile général de Carthage (a. 421) : p. 285.
- Concile général de Carthage (a. 424) : p. 283, 285.
- Conductores* (dans les propriétés rurales) : p. 139; 283; *Edict. cognit.* : l. 43 (p. 974).
- Consiliarii* (conseillers des porte-parole) : p. 38; 105-106; 115; 115, n. 1.
- Conuentio donatistarum* (a. 403) : p. 14-16; 32, n. 1; 67, n. 2; *Gesta*, III, 110, 14.
- Conuentio trini edicti* : *Gesta*, I, 30, 5.
- Conversions : p. 121; 122, n. 0; 167; 202; 206.
- Créations de sièges épiscopaux : p. 123; 128.
- Curatores (ciuitatum)* : *Gesta*, I, 5, 36.
- Cursus temporum* (délai légal) : p. 75.
- Custodes chartarum* (préposés aux archives) : p. 115; 115, n. 1; 202; 241, 244; 251, n. 2; 346-348; *Gesta*, I, 132, 4.9.11.12.19.21; 133, 2 et 6; 139, 25; 143, 40 et 48; 222, 5 et 9; 223, 5; II, 12, 30; 19, 4; 21, 2; 24, 3; 38, 6; 42, 3; 53, 8; III, 2, 7; 279, 5; 280, 4.
- Date de l'ouverture des débats : cf. *Tempus*.
- Decretum concilii 70 episcoporum* : p. 93; *Capit.*, III, 346 (p. 512).
- Délégation : cf. *Legatio*.
- Demandeur (cf. aussi *Petitor*) : p. 87; 203; 212; 213; 230.
- Describere* : *Gesta*, I, 222, 6; 223, 11; II, 12, 30; 53, 5; 88, 8.
- Descriptio* (transcription, mise au net) : p. 83; 348; 351; 365; *Gesta*, I, 10, 92 et 98; 221, 6; II, 32, 9; 44, 11; 59, 16.
- Dies legitimus (causae/negotii)* : terme du délai légal) : p. 75; 76; 77; *Gesta*, II, 48, 4; III, 203, 5 et 6; 205, 3.
- Dilatio instrumentorum causa* : p. 65, n. 2; 72, n. 5; 82.
- Diocèses ruraux : p. 134-142; 183-184; 225.
- Diocèses urbains : p. 131-134; 184.
- Domini fundorum* : p. 139.

- Ducenarii (ex officio praefecti praetorii)* : p. 56; 57, n. 1; *Gesta*, I, 1, 5 et 20; II, 1, 5 et 20.
- Édit d'union (du 12 févr. 405) : p. 18 et n. 3; 32; 281.
- «Édit» de tolérance (printemps 410) : p. 22-23.
- Édit du 25 août 410 : p. 24; 27.
- Édit (de l'empereur Honorius) du 14 oct. 410 : p. 25; 30; 338.
- Édit d'assignation du 19 janv. 411 : p. 31; 75, n. 4; 76; 338.
- Édit d'organisation de la Conférence (18/25 mai 411) : p. 38; 338.
- Édits de promulgation de Fl. Marcellinus (25/26 mai et 6 juin 411) : p. 339; 340.
- Édit du 26 juin 411 : p. 28, n. 2; 102-103; 340.
- Editio* (publication des Actes), p. 39; 78; 349; 352; *Gesta*, II, 63, 4; III, 210, 6.
- Emendationes* (corrections sur la minute) : p. 350; 351, n. 0.
- Enregistrement : cf. *Exceptio*.
- Epistula* : cf. aussi *Libellus*.
- Epistula Constantini imp. ad Eumalium* (10 nov. 316) : p. 99, n. 1; *Capit.*, III, 515. 519. 522. 523. 524. 526. 531. 534.
- Epistula Constantini imp. ad Milliadem* : p. 92; *Capit.*, III, 318.
- Epistula Constantini imp. ad Probianum proc. Africae* : p. 101; 102, n. 1; *Capit.*, III, 555 et 557.
- Epistula Constantini imp. ad Verinum* (a. 321) : p. 101; *Capit.*, III, 548.
- Epistula episcoporum catholicorum* (circa 25 mai 411 = Avg., Ep. 128) : p. 41; 338.
- Epistula Mensurii episcopi ad Secundum* : *Capit.*, III, 336.
- Epistula secunda episcoporum catholicorum* (25/31 mai 411 = Avg., Ep. 129) : p. 44; 339.
- Epistula Secundi episcopi ad Mensurium* : *Capit.*, III, 338.
- Évêchés d'origine latifundiaire : p. 184; 185.
- Évêques catholiques convertis au donatisme : p. 121, n. 1.
- Évêques donatistes convertis à l'Église catholique : p. 121, n. 1.
- Exceptio* (enregistrement sténographique) : p. 39; 343-346.
- Exceptores* : p. 56; 57; 342; 343; 344; 346; *Capit.*, III, 420; *Gesta*, I, 1, 14.16 et 17; 3, 18; 5, 1; 10.1.89 et 91; 14, 1; 16, 1; 55, 3 et 6; 57, 1; 58, 5; 99, 1; 112, 1; 132.1.3.9 et 19; 222, 5; 223, 12; II, 1, 14.16 et 17; 19, 5; 32, 1; 33, 3; 35, 2 et 6; 37, 2; 38, 3 et 5; 44, 1; 45, 6; 58, 3; 61, 2; 64, 1 et 11; 68, 3; III, 3, 6; 4, 4 et 9; 5, 4.7 et 11; 24, 1; 29, 1; 89, 6; 215, 6; 216, 6; 220, 8; 279, 1.3 et 7.
- Exil des clercs donatistes : p. 19; *Capit.*, III, 326, 327.
- Frontières des provinces ecclésiastiques : p. 158, n. 0.

Fundus : p. 134; 136; 136, n. 0; 139; 143; *Edicl. cognit.* : 43 (p. 974); *Gesta*, I, 181, 2.

Gesta cum Emerito episcopo (a. 418) : p. 279; 286.

Gesta martyrum (= Actes des martyrs d'Abitina) : *Capit.*, III, 433.434.435.444.445.446.447.

Gesta martyrum non cognitorum : *Capit.*, III, 448.

Gesta municipalia : p. 16; 33; 34, n. 1; 55; 340-341; *Gesta*, I, 108, 3.

Gesta praefectoria (a. 406) : p. 21; 72, n. 2; 87; 87, n. 2; 213; 230; 245; 250; 258; 277; 341; *Gesta*, III, 110, 16; 124, 2 et 7; 128, 6; 129, 9; 140, 22; 141, 2; 153, 5; 154, 3; 167, 3; 170, 4.

Gesta praefectoria urbis Romae (a. 310/311) : p. 97-98; 98, n. 2; *Capit.*, III, 498, 507.

Gesta proconsularia (a. 403) : p. 88; 213; 230; 231; 331, n. 1; 341; *Gesta*, III, 141, 16 et 22; 146, 4; 154, 3; 167, 3; 182, 4.

Gesta uicariae praefecturae : p. 230, n. 4; *Gesta*, III, 141, 23; 146, 4.

Greffiers : cf. *Exceptores et Scriba*.

Hérésie : p. 18; 29; 108.

Horrea (lieu-dit) : p. 138.

Impressio sigillorum (*signorum*) : *Gesta*, I, 10, 109; II, 53, 13.

Interna causae : *Gesta*, III, 193, 2.

Intima causae : *Gesta*, III, 138, 19.

Iudicium Milliadis : p. 92; *Capit.*, III, 320.402.404.

Legati (envoyés cath. à la Cour) : *Gesta*, III, 39, 6; 56, 4 et 9; 58, 5; 70, 3; 75, 12; 77, 4 et 9; 78, 3; 81, 3 et 4; 84, 6; 126, 3; 140, 18; 141, 29; 157, 4; 159, 4; 160, 3 et 7; 194, 4 et 12.

Legatio (délégation et mandat) : p. 21; 22; 24; 25; 70; 212; 228; 229; *Gesta*, III, 62, 4 et 23; 63, 6; 65, 3 et 6; 66, 3; 67, 7 et 12; 71, 4; 73, 2.4 et 7; 77, 3 et 8; 81, 4; 84, 2; 140, 9 et 10; 194, 13.

Lettre synodale donatiste (6/7 juin 411) : p. 341.

Libellus donatarum ad Constantinum imp. (a. 321) : p. 101 et n. 1; *Capit.*, III, 545.

Lilis denuntiatio : p. 28, n. 1; 67; 68; 75; 76, n. 1.

Loca (lieux-dits) : p. 139.

Magister memoriae : p. 357.

Mandat : cf. *Legatio et Mandatum*.

Mandata (instructions) : p. 30; 78.

Mandatum episcoporum catholicorum (30 mai 411) : p. 45; 79; 82; 86; 90; 173; 212; 215; 222; 246; 254; 270, n. 2; 339.

Mandatum episcoporum donatarum : p. 72; 73; 89; 177, n. 2; 205; 258; 339; *Gesta*, I, 147, 3; 148, 3.

Matriculae (registres) : p. 173, n. 2; 176; 193; 196; 206.

Maurétanie Césarienne (isolement de la) : p. 151-153; 176.

Maurétanie Césarienne occidentale (abandon de la) : p. 147-148.

Maurétanie Tingitane : p. 188-189.

Maximianistes : p. 14; 36; 36, n. 1; 39; 44; 49; 91; 94; 130; 131, n. 0; 136; 165; 180, n. 1; 182; 224, n. 2; *Capit.*, III, 300.306.370; *Gesta*, I, 10, 110; 18, 109; *Edicl. cognit.*, 26 (p. 974); *Gesta*, III, 174, 13; 258, 274.

Memorialis : p. 357; 358, n. 1.

Merita causae (cf. aussi *Interna*, *Intima causae*) : *Gesta*, II, 34, 6.

Merita iuris (exigences de la procédure) : *Gesta*, I, 47, 18.

Merita negotii (cf. aussi *Merita causae*, *Interna*/*Intima causae*) : p. 68; 88; 220; n. 1; *Gesta*, I, 20, 7.17 et 21; 22, 7; 85, 12; III, 56, 18; 63, 6; 85, 30; 142, 4; 146, 9.

Minute des procès-verbaux (cf. aussi *Scheda*) : p. 207.

Mise au net : cf. *Descriptio*.

Modus procedendi : p. 68; 69.

Morcellement d'évêchés : cf. Créations de sièges épiscopaux.

Mos ecclesiasticus (*legalis*) : p. 68, n. 3; 73.

Mos forensis : p. 68; 214.

Negotii interna (cf. aussi *Interna causae*, *Merita negotii*) : *Gesta*, III, 56, 12; 70, 7.

Nomadisme : p. 162.

Nombre des évêques présents à la Conférence : p. 110-118; 266.

Notae (abréviations tachygraphiques) : p. 211, n. 2; 348, n. 1; *Gesta*, II, 43, 2 et 3; 44, 1.

Notarii ecclésiastiques : p. 343; 344, n. 1; 346, n. 0; *Gesta*, I, 1, 17 et 18; 10, 87.89 et 91; 61, 6; 132, 8; 201, 19; II, 1, 19; 19, 4; 45, 6; 47, 3; 49, 5; 51, 9; 53, 3 et 14; 57, 5; 58, 3; 64, 4; 68, 5; III, 256, 5 et 8; 257, 4; 279, 6.

Notoria donatiste du 25 mai 411 : p. 40; 44; 77; 338; 340; *Gesta*, I, 14, 2 et 30; 17, 11 et 13; 18, 4 et 148; 29, 3; 61, 10; II, 8, 2; 12, 10; 36, 8.

Officium Fl. Marcellini, trib. et not. : p. 51; 53.

Ordre d'ancienneté (des évêques) : p. 169; 170; 173; 174, n. 2; 177; 180.

Pagina : p. 349, n. 2; *Gesta*, I, 213, 5 et 8; II, 39, 3; 43, 5; 46, 12.

Pagus (lieu-dit) : p. 142.

Permixtio bonorum et malorum : p. 47, n. 2; 48; *Gesta*, III, 258, 197.

Persécutions antidonatistes : p. 19; 21, n. 2; 228; *Gesta*, I, 133, 185 et 342; 134, 3-12; 135, 28-29; 139, 2; 142, 12-15; 143, 33-35.

Persona : p. 87; *Gesta*, I, 9, 2; 10, 7; 20, 3 et 6; 23, 7 et 9; 32, 5 et 7; 33, 3; 34, 3; 47, 10; 48, 12 et 16; 49, 6; 65, 9; 68, 5 et 13; 77, 16; 85, 11; 123, 2 et 3; 127, 3; 145, 19; 147, 2; 173, 5; 216, 7; II, 3, 14; 51, 4 et 8; *Edicl.*

- cognil.*, 66 (p. 976); *Gesta*, III, 15, 12; 16, 2; 20, 9; 39, 6; 56, 16; 57, 2 et 5; 58, 5; 61, 2; 65, 20; 67, 4 et 10; 68, 3 et 6; 77, 7; 84, 6; 85, 15; 86, 8; 89, 30; 99, 21 et 28; 104, 7; 106, 3; 114, 3 et 13; 118, 2; 125, 7; 129, 16; 130, 5; 134, 3; 138, 16; 140, 18; 162, 7; 194, 17; 200, 4.36 et 44; 215, 4; 225, 7; 248, 4; 252, 5.
- Petitio* : p. 230; *Gesta*, III, 46, 5; 52, 3; 85, 6 et 19; 89, 14; 200, 40.
- Petitor* (cf. aussi Demandeur) : p. 31, n. 4; 73, n. 2; 88; 91; 230; 259; 270; *Capit.*, III, 328.329; *Gesta*, III, 97, 10; 107, 4; 114, 8 et 16; 120, 4; 129, 16; 130, 5; 131, 3; 134, 3; 140, 19; 141, 8.13 et 33; 143, 3; 165, 2.4 et 7; 166, 4; 175, 2; 180, 2.5 et 8; 182, 7; 188, 6 et 22; 193, 10; 194, 19; 195, 12; 200, 4.25.26 et 36; 202, 4; 208, 4; 210, 7; 215, 4; 224, 2; 250, 4.
- Plebes* : p. 154.
- Population des villes africaines : p. 182-183.
- Porte-parole : cf. *Actores*.
- Possessores* : p. 139, n. 1.
- Praedia* : p. 139, n. 1; *Edict. cognil.*, 78 (p. 978).
- Praescriptio causae* : *Gesta*, I, 31, 2; 47, 19; 77, 19; III, 183, 7; 184, 5.
- Praescriptio de mandato* : p. 79; 210.
- Praescriptio de persona* : p. 84.
- Praescriptio de tempore* : p. 74; 78; 209; 214; 222; 231; 255; 259; 266.
- Praescriptio peremptoria* : *Gesta*, III, 225, 16.
- Pragmaticum rescriptum* : p. 26; 26, n. 1; 67; 68, n. 1; 85; *Gesta*, III, 38, 3; 39, 2.
- Preces* (plainte en justice : cf. aussi Requête) : p. 66; 67, n. 2; 68, n. 1; 85; 85, n. 1; 212; 213; 230; *Gesta*, III, 37, 2; 38, 4; 39, 2 et 6; 49, 6.
- Préséance des évêques numides dans l'Église donatiste : p. 177; 179, n. 1; 196.
- Primat (primatie) : p. 152; 152, n. 1; 158; 158, n. 1; 287.
- Primianistes : p. 14; 35; 131, n. 0; 181.
- Principale negotium* (fond de l'affaire) : p. 84; 88, n. 1; *Gesta*, II, 65, 5; 66, 6; 67, 13; III, 6, 5; 7, 2.
- Principalis cathedra* : p. 125; 137, n. 0; 184.
- Principia negotii* : p. 84; 88, n. 1; *Gesta*, III, 13, 4; 15, 8; 200, 6.
- Probatio personarum* : p. 69; 84, n. 6.
- Procuratores* (gérants des propriétés rurales) : p. 139; *Gesta*, I, 5, 37.
- Programma* (cf. Édit de promulgation) : *Gesta*, I, 17, 7.
- Protectores domestici* : p. 53; 55; 56, n. 0; *Gesta*, I, 1, 4; II, 1, 4; III, 1, 4.
- Protocole de Cirta (*decretum Cirtense*) : p. 93; 94; 95; 96; *Capit.*, III, 352.406.407.429.450.452.454.457.461.
- Prouocare/prouocator* : p. 220, n. 1.
- Publication : cf. *Editio*.
- Purgatio Felicis* (acquiescement de Felix d'Abthugni) : p. 49; 101; 102.
- Qualitas personarum* : p. 65, n. 2; 84; 87; 212.
- Questions préjudicielles : p. 73-74; 209; 212.
- Recognitio* (authentification) : p. 39; 82.
- Regus* : cf. *Cautiones*.
- Registres : cf. *Malriculae*.
- Relatio Aeliani proc. ad Constantinum imp.* (a. 314) : p. 102, n. 3; *Capit.*, III, 554.558.559.
- Relatio Anulini proc. ad Constantinum imp.* (15 avril 313) : p. 260; 341; *Capit.*, III, 315; *Gesta*, III, 144, 4; 215, 6.
- Relatio altera Anulini proc. ad Constantinum imp.* : *Capit.*, III, 317.
- Représentation des provinces aux conciles généraux : p. 190.
- Requête des catholiques à l'empereur Honorius en juin 410 : p. 24; 25; 86; 86, n. 4; 200; 203; 204; 208; 212; 228; 240; 245; 259.
- Rescriptum* : p. 22, n. 4.
- Restitution des basiliques donatistes (début 411) : p. 28, n. 2; 32; 35; 227.
- Rogatistes : p. 150-151.
- Sallus* : p. 135; 136, n. 0; 138, n. 2; 141, n. 1.
- Sc(h)eda* (cf. aussi : Minute) : p. 207; 349, n. 2; 350, n. 1; 351; *Gesta*, I, 10, 78 et 107; 133, 7; 221, 6; 222, 6; II, 28, 15; 32, 10; 41, 7; 44, 11; 53, 4; 59, 16; 63, 3; 64, 4.
- Schisme/schismatiques : p. 18; 29; 44; 108.
- Scriba* : p. 342; 343; *Gesta*, I, 1, 11 et 13; 148, 4; 149, 4; 157, 1.7 et 11; 163, 8 et 12; 176, 4; 207, 64 et 69; 213, 4 et 11; 214, 4; 216, 4; 218, 5; 219, 4; II, 1, 12 et 13; 59, 7; 64, 7; III, 172, 1; 173, 4.
- Scrinia/scrinarii* : p. 53; 57; 59; 177, n. 0; 346; 347, n. 0.
- Secretarium* : p. 42, n. 1; 50; 52; 53; 107; *Gesta*, I, 12; II, 1, 2; III, 1, 2.
- Seniores locorum* : p. 32; 139; 141; *Gesta*, I, 5, 37; *Edict. cognil.*, 44 (p. 974).
- Sièges vacants en 411 : p. 120, n. 1.
- Sténogrammes/sténographie (cf. aussi *Notae*) : p. 83; 227; 227, n. 5.
- Style oratoire : p. 216-220 (Emeritus); 235-236 (Petilianus); 271-273 (Augustin).
- Subadiuuae* : p. 57.
- Subreplio* : p. 28, n. 2; 29.
- Subscriptiones* : p. 74; 81; 112; 168; 339.
- Superslitio* : p. 28, n. 2; 29; 29, n. 4.
- Supplicatio* (plainte en justice ; cf. aussi *Preces*) : p. 24; 66.
- Synodes : cf. Conciles.
- Tabulae* : p. 346; 347, n. 0; *Gesta*, I, 133, 5 et 8; 223, 5 et 10; II, 45, 6; 53, 3 et 5; III, 280, 4.
- Tempus* (date fixée pour la Conférence ; cf. aussi *Dies legitimus*) : p. 75-78; *Gesta*, I, 20, 6; 22, 4; 29, 6; 30, 11;

III, 183, 3, 8.25 et 26; 203, 5.
 Transcription : cf. *Descriptio*.
Tribuni et notarii : p. 60; 61.
Trinum edictum : p. 76.
 Tripolitaine : p. 185-186.

Turris (lieu-dit) : p. 137.

Vicus (lieu-dit) : p. 142.

Villa (lieu-dit) : p. 134; 135, n. 4; *Gesta*, I, 181, 2.

III. INDEX VERBORVM

Renvoi est fait exclusivement aux subdivisions du texte des *Capitula* et des *Gesta*.

Acta (apud) : *Gesta*, I, 104, 2; 106, 2; 107, 3; 109, 5; III, 258, 5.

Adstipulatio : *Gesta*, I, 48, 10; 77, 9; 175, 6; III, 85, 26.

Aequitas (tua) : *Gesta*, III, 174, 5.

Afri : *Gesta*, III, 99, 17; 100, 4 et 5; 101, 13.

Agere (= célébrer l'office) : *Gesta*, I, 126, 93; 133, 160 et 165.

Agoga : *Gesta*, III, 85, 29.

Altare : *Gesta*, I, 139, 6; III, 230, 3.

Aluta : *Gesta*, III, 220, 15, 21 et 24.

Annositas : *Gesta*, I, 14, 14.

Apex (signe d'écriture) : *Gesta*, II, 28, 11.

Apices (textes émanant de la chancellerie impériale) : *Gesta*, I, 5, 4.

Apices evidentes : cf. index rerum, s.v.

Apparilio (= officium) : *Gesta*, I, 4, 59 et 60; III, 29, 58 et 59.

Assertio (adsertio) : *Gesta*, I, 46, 3; 48, 12; 146, 7; III, 49, 4; 83, 2; 103, 4; 244, 10; 265, 9.

Basilica (lieu de culte) : *Gesta*, I, 16, 58; 18, 110; 55, 337; 133, 330; 201, 69 et 70; 204, 5; 206, 53; III, 258.291 et 295.

Breuis (« mémoire ») : *Gesta*, I, 214, 5.

Carpentum : *Gesta*, I, 189, 8.

Cardo (causae, negotii) : *Gesta*, III, 114, 18; 200, 42; (*ueritalis*) : III, 193, 23.

Carta : cf. *Charta*.

Cathedra : *Gesta*, I, 16, 75; 18, 222; 133, 202 et 208; 185, 6; 217, 7 et 11.

Catholon : *Gesta*, III, 101, 14.

Cauillatio : *Gesta*, I, 48, 19.

Cauillator : *Gesta*, III, 43, 15.

Celsitudo (tua) : *Gesta*, I, 70, 14.

Censura : *Gesta*, I, 29, 13; 53, 7.

C(h)arta : *Gesta*, I, 218, 8 et 9; III, 155, 10; 168, 2; 176, 5; 180, 5; 183, 24; 187, 2.4 et 24.

C(h)artula : *Gesta*, III, 149, 7; 153, 8; 183, 6.

Circumcelliones : *Capit.*, III, 297; *Edict. cognit.*, 79 (p. 978); *Gesta*, III, 174, 19.

- Ciues (= fideles) : Gesta, I, 130, 8; 198, 51.*
- Ciuitas (en dehors des formules de souscription) : Gesta, I, 5, 40 et 43; 18, 59; 64, 6; 65, 3.12 et 14; 114, 3; 126, 77; 133, 206; 139, 2 et 6; 165, 18; 176, 19; 181, 3; 187, 65; 201, 83; 215, 11; Edict. cognil., 47 (p. 976); Gesta, III, 41, 12; 174, 23.*
- Collectae (assemblées liturgiques) : Capit., III, 412.421.428.432.444.448.451.466.*
- Collega : Gesta, I, 16, 57; 55, 26.180.212.263.286 et 362; 135, 128; 165, 3; 201, 24; 212, 2; 223, 7; III, 187, 8; 199, 5; 214, 3; 226, 2; 258, 5.*
- Comitalus : Capit., III, 553; Gesta, I, 1, 23; III, 110, 15.*
- Comperdinare|comperendina-lio : Gesta, I, 221, 3; II, 1, 22; 32, 7; 44, 8; 59, 13.*
- Competere : Gesta, I, 5, 18; 9, 2; 14, 25; 32, 6; 36, 5; 39, 2; 53, 11; 79, 3; 204, 10 et 12; II, 28, 2 et 19; III, 125, 2; 212, 5 et 8; 248, 3; 249, 15 et 22; 252, 6; 253, 10.*
- Contumax : Gesta, I, 4, 39 et 65; 29, 6 et 12; 30, 6; III, 29, 38 et 65.*
- Decedere (mourir) : Gesta, I, 207, 10.*
- Deficere (mourir) : Gesta, I, 207, 2.4.14.21.27.33.38.47.82.86.88.94 et 100.*
- Definitio (legis : propos, but d'une loi) : Gesta, I, 4, 74.*
- Defungi (mourir) : Gesta, I, 120, 13; 135, 90; 201, 66; 206, 38; 207, 24.31 et 60.*
- Deperire (mourir) : Gesta, I, 207, 49.*
- Deuolio (mea) : Gesta, III, 216, 10.*
- Dicalio (mea, tua, etc.) : Gesta, I, 10, 41.85 et 127; 17, 11; 19, 3, III, 220, 16.*
- Dignari : Gesta, I, 14, 16; 16, 8; 19, 9; 30, 17; 50, 2 et 4; 53, 8; 69, 9; 98, 9; 103, 6; 144, 7; 165, 14; 175, 7; 180, 4; II, 3, 4 et 14; 5, 4.12.12 et 14; 39, 6; 46, 2; 66, 9; 67, 13; III, 45, 7; 70, 7; 74, 3; 79, 8; 84, 9; 89, 16; 94, 7; 96, 2; 96, 4; 97, 9; 98, 22; 102, 10; 104, 4; 107, 3; 113, 9; 116, 10; 117, 8; 118, 2; 129, 15 et 19; 131, 3; 142, 8; 159, 9; 164, 3 et 11; 178, 3; 248, 4; 258, 22; 271, 5.*
- Dignatio (augusta) : Gesta, I, 10, 8.*
- Dignatio (tua : titre) : Gesta, I, 66, 3.*
- Dio(e)cesis : Gesta, I, 65, 4; 116, 13.16 et 19; 117, 3; 126, 12 et 16; 128, 70; 130, 6; 133, 91, 125.160 et 317; 142, 11; 163, 27 et 30; 165, 19; 176, 20; 188, 26; 201, 62.*
- Disceptatio : Gesta, I, 3, 13; 5, 12; 10, 8 et 15; 14, 25; 31, 5; 53, 9; 145, 20; II, 28, 13; III, 153, 9; 182, 5; 188, 22; 191, 4.*
- Discidium (schisme) : Capit., III, 304.308.333; Gesta, I, 5, 8; III, 64, 4.*
- Discissio (schisme) : Gesta, I, 16, 63 et 105.*
- Dissensio (schisme) : Gesta, I, 3, 5; 4, 12; 18, 6; 55, 340; III, 29, 10; 72, 2; 222, 13.*
- Diuisio (schismatica) : Gesta, I, 18, 15; III, 82, 3.*
- Domi (lieux de culte?) : Gesta, I, 135, 28.*

- Ecclesia (lieu de culte) : Gesta, I, 4, 41; 5, 49 et 53; 10, 50; 16, 68; 18, 18; 55, 26; 116, 18; 188, 7; 189, 6; 201, 47 et 70; II, 18, 2; Edict. cognil., 48 (p. 974); Gesta, III, 4, 12; 5, 13; 29, 40.*
- Eculeus (chevalet de torture) : Capit., III, 442*
- Euocalio brini edicti : Gesta, I, 4, 38; III, 29, 37.*
- Excellentia (tua) : Gesta, III, 174, 26.*
- Exire (de corpore : mourir) : Gesta, I, 121, 18 et 73; 126, 40.138 et 160; 128, 51.66 et 83; 133, 102.171.215 et 312; 135, 113; 139, 20; 198, 108.*
- Fasciculus : Gesta, III, 220, 15.*
- Forma : Gesta, I, 4, 75; 5, 44; 9, 7; 17, 7 et 14; 24, 3; 25, 3; 26, 2 et 3; 30, 13; 31, 10; 51, 6; 56, 7; 98, 5; 146, 6; 218, 6; III, 21, 4; 77, 3; 84, 8; 94, 5; 100, 2; 126, 6; 140, 16; 164, 9.*
- Frumenta : Gesta, I, 189, 7.*
- Haeresis : Gesta, III, 177, 4.*
- Haereticus : Gesta, I, 55, 337; 126, 50; 133, 331; 139, 6; III, 174, 8; 193, 13; 229, 3; 236, 11; 258, 240.*
- Incolomitas (tua) : Gesta, I, 154, 4; III, 267, 12.*
- Instrumenta (actes, procès-verbaux) : Gesta, I, 77, 10; III, 43, 19.*
- Integritas (tua) : Gesta, I, 22, 2; 39, 2; 47, 11.*
- Intendere (ad : intervenir) : Gesta, I, 133, 126.*
- Intendere (intenter) : Gesta, III, 11, 3; 14, 9; 120, 5; 141, 9 et 24; 187, 15.*
- Intentio (fait d'intenter) : Gesta, III, 12, 2; 15, 17; 99, 22; 106, 6; 114, 12; 200, 14 et 19.*
- Legalia/legalis (relatif[s] à la loi divine) : Capit., III, 408; Gesta, I, 20, 10; 53, 3; 70, 9; III, 149, 10; 153, 9; 188, 10; 190, 12; 201, 4; 249, 6 et 7; 253, 2 et 3; 258, 257.*
- Legaliter (selon la loi divine) : Gesta, III, 149, 3; 183, 21; 249, 18.*
- Lex (catholica) : Gesta, I, 4, 15.26.44 et 52.*
- Lex (diuina, dominica) : Gesta, I, 40, 4; 42, 4; 46, 2; 53, 8.11 et 13; 55, 93 et 165; 70, 10; II, 4, 3; III, 74, 12; 82, 3; 89, 18.22 et 28; 149, 6; 153, 10; 156, 5; 181, 2 et 4; 183, 5; 191, 4; 249, 12; 261, 9; 270, 13.*
- Lex (édit impérial : cf. aussi Sanctio) : Gesta, I, 4, 73; 19, 6; III, 52, 2.*
- Libellus : Capit., III, 545; Gesta, III, 177, 3; 220, 16.21 et 22; 249, 20.*
- Loca (édifices eccl.) : Gesta, I, 5, 54; 133, 162; Edict. cognil., 75 (p. 978); Gesta, III, 174, 13.*
- Loci/loca (lieux-dits, en dehors des formules de souscription) : Gesta, I, 5, 38.40 et 53; 16, 70; 18, 59; 64, 6; 65, 16; 88, 5; 126, 92; 133, 184 et 202; 134, 11; 143, 59; 187, 16 et 43; 201, 27 et*

- 71; 204, 9; 207, 88 et 90; *Edict. cognit.*, 48 (p. 976).
- Magnificentia (tua)* : *Gesta*, I, 165, 2.
- Maiestas (uestra)* : *Gesta*, III, 216, 8; 220, 11 et 20.
- Martyres* : *Capit.*, III, 419.421.432.433.442.444.447.448; *Gesta*, III, 258, 214.242 et 249.
- Martyrialis (gloria)* : *Gesta*, II, 10, 4.
- Mediocrilas (mea)* : *Gesta*, I, 8, 5; III, 140, 70; 156, 14.
- Memoriae (martyrum)* : *Gesta*, I, 133, 163.
- Mensuristae* : *Gesta*, III, 30, 4.
- Moraloria* (actions dilatoires) : *Gesta*, III, 41, 11; 43, 12; 63, 2; 114, 17; 200, 41; 208, 2.
- Moratoriae* (aciones, praescriptiones, prosecutiones, tergiversationes) : *Gesta*, I, 68, 9; 168, 5; II, 29, 5; III, 20, 20; 82, 6.
- Moratorii* (sermones) : *Gesta*, III, 261, 4.
- Mori (obire, defungi)* : *Gesta*, I, 128, 32; 207, 35.50.51.53 et 56.
- Municipium* : *Gesta*, I, 143, 51; 207, 198.
- Nobilitas (tua)* : *Gesta*, I, 1, 33; 18, 6; 24, 3; 27, 4; 38, 2; 53, 7; 70, 13; 72, 4; 78, 7; 80, 2; 81, 2; 86, 4; 97, 4; 108, 4; 126, 15; 132, 3 et 6; 168, 8; 207, 30; 221, 5; II, 8, 3; 17, 3; 26, 3; 32, 2.9 et 12; 33, 8; 44, 3.7 et 10; 46, 2 et 6; 50, 2; 59, 5.8.12 et 15; 67, 4 et 15; 69, 2; 72, 4; III, 3, 8 et

- 9; 4, 20; 12, 3; 40, 2; 41, 15; 53, 3; 62, 24; 68, 2; 76, 3; 89, 19; 112, 2; 128, 6; 142, 3 et 8; 148, 3; 152, 4; 165, 6; 176, 8; 189, 3; 193, 4 et 8; 236, 9; 251, 11; 258, 5; 261, 7; 264, 6; 279, 7.
- Obire (diem)* : *Gesta*, III, 230, 3.
- Oppidum* : *Gesta*, III, 258, 296.
- Oraculum (caeleste, imperiale)* : édit de l'empereur) : *Gesta*, I, 4, 18; 146, 6; III, 29, 16; 140, 17.
- Ordo (ordinis uiri)* : *Gesta*, I, 5, 36.46 et 52.
- Ornamenta (ecclesiae)* : *Gesta*, I, 201, 69.
- Paruilas (mea)* : *Gesta*, III, 3, 8; 216, 10; 220, 20.
- Pater* (titre de révérence à un primat ou à un aîné) : *Gesta*, I, 201, 118; III, 242, 8 et 34.
- Patria* (la « petite patrie ») : *Gesta*, I, 126, 64 et 123.
- Pecunia* (argent de l'Église) : *Gesta*, I, 189, 7.
- Plebs* (en dehors des formules de souscription : communauté de fidèles) : *Capit.*, III, 419; *Gesta*, I, 10, 49; 65, 3.7.8.11 et 15; 117, 2; 121, 45; 133, 160.324 et 382; 134, 4.9 et 10; 135, 28; 157, 5; 176, 13 et 18; 180, 9 et 15; 187, 89 et 94; 198, 77; 201, 41.62 et 133; 202, 21; 204, 5; 207, 163.
- Populositas* : *Gesta*, I, 85, 4.
- Populus/populi* (le peuple fidèle) : *Capit.*, III, 410; *Gesta*, I, 4, 42; 10, 53; 16, 16.23.65 et 78; 47, 26; 129,

- 11; 133, 19; 163, 31; 182, 3; 189, 4; III, 29, 41; 222, 3; 258, 294.
- Potestas (tua)* : *Gesta*, III, 89, 16; 129, 15; 140, 53 et 54; 149, 2; 249, 18.
- Praedia* : *Edict. cognit.*, 78 (p. 978).
- Praestantia (tua)* : *Gesta*, I, 16, 87; 20, 14; 65, 6; 108, 2; 175, 6; III, 39, 3; 43, 11; 56, 10; 79, 10; 85, 31; 95, 3; 99, 15; 114, 12 et 21; 149, 7; 193, 3; 200, 22; 253, 4; 279, 3.
- Presbyterium* : *Gesta*, I, 130, 6.
- Primas* : *Gesta*, I, 10, 130; 55, 12; III, 247, 13.
- Princeps* (titre de révérence, dans l'Église donatiste) : *Gesta*, I, 201, 118; III, 32, 2.
- Proponere* 1 (afficher) : *Gesta*, II, 73, 5; 74, 8; *Edict. cognit.*, 89 (p. 978).
- Proponere* 2 (exposer, introduire la cause) : *Gesta*, I, 9, 3; 12, 7; 47, 14 et 17; III, 6, 6; 8, 2; 11, 3; 38, 7; 42, 7; 43, 17; 77, 10; 79, 7; 84, 9; 85, 13 et 26; 86, 9; 96, 4; 97, 10; 104, 2.7 et 8; 106, 2; 111, 4; 188, 23; 195, 6; 200, 7 et 29.
- Propositio* (exposé introductif) : *Gesta*, III, 9, 2; 15, 11 et 12; 85, 27 et 32; 97, 12; 99, 20; 188, 24.
- Prouocator* (= *petitor*) : *Gesta*, III, 114, 15.
- Prudentia (tua)* : *Gesta*, III, 20, 2; 44, 4; 155, 14.
- Rebaptizare* : *Gesta*, I, 188, 5; 197, 59; 198, 122 et 123; 201, 84; 203, 2 et 8.
- Recedere* (mourir) : *Gesta*, I, 126, 54; 135, 18.
- Sabanum* : *Gesta*, II, 53, 4.
- Sanctio (caelestis, imperialis, principalis)* : édit impérial) : *Gesta*, I, 3, 15; 5, 10; III, 23, 4; 51, 3; 58, 4; 70, 6; 79, 4; 84, 2; 90, 4; 126, 4; 140, 69.
- Sanctus/sanctissimus* : *Gesta*, I, 29, 17; 55, 31.67.163 et 169; 65, 12; 69, 3; III, 32, 3; 75, 4; 101, 5; 258, 44.71.79.98.249 et 287; 261, 9.
- Schisma* : *Gesta*, I, 16, 68 et 100; 18, 115 et 117; 55, 138.277.288.319 et 331; *Edict. cognit.*, 30 (p. 974) et 85 (p. 978); *Gesta*, III, 177, 3; 258, 137.
- Secretarium* : *Gesta*, I, 1, 2; II, 1, 2; III, 1, 2.
- Senex* (titre de révérence) : *Gesta*, I, 133.317.323 et 379.
- Separatio* : *Gesta*, I, 16, 63; 55, 201; III, 72, 2; 82, 2 et 6; 98, 9.
- Serenitas (nostra, scil. imperatorum)* : *Gesta*, I, 4, 57; III, 29, 56.
- Sigillum* : *Gesta*, II, 53, 10 et 11; III, 220, 23.
- Signum* : *Gesta*, II, 53, 8 et 13; III, 220, 16.
- Sinceritas (tua)* : *Gesta*, I, 14, 7.11.21 et 26.
- Spectabilitas (tua)* : *Gesta*, I, 16, 5; 18, 158; 22, 5; 50, 2; 51, 8; 53, 7; II, 12, 12.
- Sublimitas (tua)* : *Gesta*, I, 1, 22; 26, 3; 33, 7; 41, 2; 61, 10; 68, 7; 77, 16 et 19; 154, 5; 172, 2; 207, 65 et 97; 210, 2; II, 1, 24; 35, 2; 39, 2 et 5; 44, 13; 46, 15 et 19; 48,

- 12; 56, 3; 59, 19; III, 1, 26; 20, 10; 46, 2 et 6; 85, 18; 108, 2; 110, 24; 116, 6; 119, 5; 141, 7; 155, 3; 161, 4; 174, 21; 193, 2; 260, 3; 267, 6.
- Subreptio* : *Gesta*, I, 4, 22 et 54; III, 29, 20 et 53.
- Succumbere* (*persecutione, in p.*) : *Gesta*, I, 133, 343; 134, 11; 143, 34.
- Superstitio* : *Capit.*, III, 504. 505.509; *Gesta*, I, 4, 21 et 33; 5, 15; *Edict. cognit.*, 6 (p. 972); 55 (p. 976); *Gesta*, III, 29, 19 et 31; 45, 6 et 8; 86, 6; 174, 37.
- Traditio* : *Capit.*, III, 117.164. 334.335.490.513; *Gesta*, III, 110, 2; 155, 12; 156, 4 et 12; 164, 11; 183, 13 et 19; 186, 8; 187, 7; 199, 3; 258, 281.
- Traditores* : *Capit.*, III, 309. 511; *Gesta*, I, 148, 12; 180, 27; 187, 34; 188, 22; 198, 77; 201, 40.62 et 133; 202, 21; 204, 17; 206, 36.45 et 50; III, 30, 5; 116, 9 et 12; 117, 3; 258, 11 et 279.
- Velum* : *Gesta*, II, 1, 23.
- Ventilare* : *Gesta*, I, 53, 10; II, 28, 16.30 et 32; 33, 8; III, 85, 16.19 et 29; 89, 3 et 15; 99, 4 et 17; 106, 4; 114, 4; 140, 39; 188, 4; 191, 3.
- Vigilare* : *Gesta*, I, 188, 27.
- Vniformitas* : *Gesta*, III, 249, 17
- Vnitas* : *Gesta*, I, 16, 49.69.70 et 86; 18, 16.126 et 164; 55, 202.280.333 et 372; 126, 7. 28.37.37.50.56.76.83.96.115. 155.157 et 162; 128, 7.9. 34.41.73 et 110; 133, 79.96. 101. 107. 124. 178. 225. 267. 311.316.341.358 et 363; 135, 22 et 106; 136, 5; 137, 2; 139, 12; 176, 14 et 18; 187, 32; 201, 75; 204, 5; *Edict. cognit.*, 52 (p. 974); *Gesta*, III, 220, 9; 258, 108.
- Vrbs* (en dehors de Rome ou de Carthage) : *Gesta*, I, 201, 36.

IV. INDEX LOCORVM

Lorsque le renvoi est fait à l'Introduction générale (t. I) ou aux notes complémentaires (t. IV), référence est donnée des pages de ces deux volumes; si le renvoi est fait au texte des *Gesta*, référence est donnée des subdivisions du texte et de la linéation, exception faite des *Capitula* (ex. : *Capit.*, III, 538; *Gesta*, I, 133, 52).

- Abbir Maius (Proc.; Hr el Khandag, Tun.) : *Gesta*, I, 133, 52; t. IV, p. 1295.
- Abbir, Abbiritana plebs : *Gesta*, I, 215, 49; t. IV, p. 1296.
- Abiddensis plebs : cf. Auedda.
- Abitina(e) (Proc.; Chouhoud al Batin, Tun.) : *Gesta*, I, 201, 99; 215, 45; t. IV, p. 1296.
- Aborensis plebs : *Gesta*, I, 133, 81; t. IV, p. 1297.
- Abthugni (Proc.; Hr es Souar, Tun.) : t. I, p. 132; 293; *Gesta*, I, 128, 21; t. IV, p. 1297.
- Abziritana plebs; *Gesta*, I, 128, 67; t. IV, p. 1298.
- Adrumetina plebs : cf. Hadrumetum.
- Ad Saua (Maur. Sitif.; Hammam Guergour, Alg.) : t. I, p. 165, n. 1; *Gesta*, I, 128, 97; 198, 26; t. IV, p. 1298.
- Aduocatensis plebs : *Gesta*, I, 206, 9; t. IV, p. 1299.
- (A)eliae (Byz.) : *Gesta*, I, 126, 57; t. IV, p. 1300.
- Aggeritana plebs : t. I, p. 178; 182; *Gesta*, I, 126, 116; 149, 13; 163, 16; t. IV, p. 1300.
- Aggarsel Nepte (Byz.) : t. I, p. 166, n. 1.
- Ala Miliaria (Maur. Cés.; Benian, Alg.) : t. I, p. 146, n. 0; 146, n. 1; 148, n. 1; 154, n. 1.
- Albulae (Maur. Cés.; Aïn Temouchent, Alg.) : t. I, p. 146, n. 1; 148, n. 1; 149, n. 0.
- Altaua (Maur. Cés.; Ouled Mimoun, Alg.) : t. I, p. 148, n. 1; 149, n. 0; 149, n. 1; 188.
- Althiburos (Proc.; Medeina, Tun.) : t. I, p. 174, n. 1; *Gesta*, I, 128, 61; 197, 51; t. IV, p. 1301.
- Ammaedara (Byz. [?] Haidra, Tun.) : t. I, p. 183; *Gesta*, I, 126, 132; 207, 121; t. IV, p. 1302.
- Amp(h)orensis plebs : *Gesta*, I, 121, 7; 198, 7; t. IV, p. 1303.
- Amudarsa (Byz.) : t. I, p. 130; *Gesta*, I, 126, 122; t. IV, p. 1303.
- Ancusensis plebs : *Gesta*, I, 126, 145; 207, 180; t. IV, p. 1304.
- Anguensium plebs : *Gesta*, I, 126, 6; t. IV, p. 1304.

- Gafsa, Tun.) : *Gesta*, I, 126, 88; 206, 56; t. IV, p. 1342.
- Capsensis plebs : t. I, p. 160; *Gesta*, I, 207, 189; t. IV, p. 1342.
- Carcabianensis plebs : t. I, p. 184; *Gesta*, I, 201, 49; t. IV, p. 1343.
- Carianae (casulae), Carianensis plebs : *Gesta*, I, 126, 114; t. IV, p. 1343.
- Carpi, Carpitana plebs (Proc.; Mraïssa, Tun.) : *Gesta*, I, 126, 66; 187, 30; t. IV, p. 1344.
- Cartennae (Maur. Cés.; Ténès, Alg.) : t. I, p. 150; 151.
- Carthage :
— basilica Maiorum : t. I, p. 104;
— basilica Restituta : t. I, p. 37; 104; 339; 340; *Gesta*, III, 4, 12;
— basilica Theoprepia : t. I, p. 37; 104; 338; 339; 340; 341; 353; *Gesta*, III, 5, 13;
— Colline de Junon : t. I, p. 51;
— Damous el Karita : t. I, p. 38;
— Thermes de Gargilius : t. I, p. 38; 50; 51; 52; 53; 107; 340; *Gesta*, I, 1, 2; 10, 28; II, 1, 2; III, 1, 2.
- Casae (Num.) : *Capit.*, III, 538.
- Casae Bastalenses : t. I, p. 138, n. 3; *Gesta*, I, 188, 11; t. IV, p. 1344.
- Casae Beguenses : t. I, p. 138, n. 2.
- Casae Calanae : t. I, p. 125, n. 2; 138, n. 3; *Gesta*, I, 133, 333; t. IV, p. 1344.
- Casae Fauenses : *Gesta*, I, 204, 15; t. IV, p. 1345.
- Casae Medianenses : t. I, p. 138, n. 3; *Gesta*, I, 135, 115; 198, 87; t. IV, p. 1346.
- Casae Nigrae, siue Nigrensium : t. I, p. 138, n. 3; 159; 159, n. 3; 177; 196, n. 2; *Gesta*, I, 149, 5; 157, 2; t. IV, p. 1347.
- Casae Siluanae : t. I, p. 138, n. 3; *Gesta*, I, 198, 41; t. IV, p. 1347.
- Castellana plebs : cf. Castellum.
- Castellum : t. I, p. 135; *Gesta*, I, 180, 23; t. IV, p. 1348.
- Castellum Tingitanum (Maur. Cés.; Al Asnam, Alg.) : t. I, p. 140, n. 3.
- Castra Noua (Maur. Cés.; Mohammedia, ex-Perrégaux, Alg.) : t. I, p. 148; 148, n. 1.
- Cataquensis plebs : *Gesta*, I, 143, 16; 202, 11; t. IV, p. 1349.
- Cebarsussensis plebs, Cebarsussi : *Gesta*, I, 207, 191; t. IV, p. 1350.
- Cedamussensis plebs : cf. Ceramussa.
- Cedias, Cediensis plebs (Num.; Hr Ounkif, Alg.) : t. I, p. 159; *Gesta*, I, 163, 23; t. IV, p. 1351.
- Cefalensis plebs : cf. Cephalensis plebs.
- Celerinensis plebs : t. I, p. 140, n. 0; 157, n. 3; *Gesta*, I, 180, 6; t. IV, p. 1351.
- Cellae, Cellensis plebs : t. I, p. 165, n. 2; *Gesta*, I, 126, 60; 187, 109; t. IV, p. 1351.
- Celtianis (castellum) : t. I, p. 142, n. 1.

- Cemerianu (a) : *Gesta*, I, 201, 44; t. IV, p. 1353.
- Cenculianensis plebs : *Gesta*, I, 128, 26, t. IV, p. 1353.
- Cenensis plebs, Cenis (a) : *Gesta*, I, 129, 6; 197, 12; t. IV, p. 1354.
- Centenariensis plebs : t. I, p. 117, n. 1; 174, n. 2; *Gesta*, I, 133, 276; t. IV, p. 1355.
- Centuriensis plebs : *Gesta*, I, 126, 84; t. IV, p. 1356.
- Centurionensis plebs : t. I, p. 160; *Gesta*, I, 202, 15; t. IV, p. 1357.
- Cephalensis plebs : t. I, p. 120, n. 1; *Gesta*, I, 133, 98; t. IV, p. 1358.
- Ceramussa : t. I, p. 124, n. 1; 161; 197, n. 6; 293, n. 2; *Gesta*, I, 65, 17; 133, 375 et 382; t. IV, p. 1360.
- Chelif (oued) : t. I, p. 147; 147, n. 3; 148, n. 0; 154.
- Choba (Maur. Sitif.; Ziama, Alg.) : t. I, p. 145, n. 2.
- Chott el Hodna : t. I, p. 165.
- Chul : cf. Cullitana plebs.
- Chullu : cf. Cullitana plebs.
- Cibaliana : *Gesta*, I, 207, 126; t. IV, p. 1361.
- Cicsitana plebs : *Gesta*, I, 207, 182; t. IV, p. 1362.
- Cilibia, Cilibiensis plebs (Proc.; Kelbia, Tun.) : t. I, 166, n. 2; *Gesta*, I, 206, 28; t. IV, p. 1363.
- Cillium (Byz.; Kasserine, Tun.) : t. I, p. 127; *Gesta*, I, 128, 43; 133, 158; 187, 14; t. IV, p. 1363.
- Cincaritana plebs : *Gesta*, I, 133, 298; 188, 28; t. IV, p. 1364.
- Cinyps : t. I, p. 175, n. 1; 185; 293, n. 3.
- Cirta : t. I, p. 171; 171, n. 6; 183.
- Cissitana plebs : *Gesta*, I, 206, 63; t. IV, p. 1364.
- Clupea, Clypiensis plebs : t. I, p. 292, n. 2; *Gesta*, I, 133, 22; 198, 24; t. IV, p. 1365.
- Columnata (Maur. Cés.; Sidi Hasni, ex-Waldeck-Rousseau, Alg.) : t. I, p. 146, n. 1.
- Constantina : t. I, p. 124; 172, n. 2; *Gesta*, I, 138, 13; t. IV, p. 1365.
- Constantiniensis ciuitas : *Gesta*, I, 65, 3.
- Creperulensis plebs : t. I, p. 293, n. 2; *Gesta*, I, 133, 226; t. IV, p. 1366.
- Cresimensis plebs : t. I, p. 140, n. 0; *Gesta*, I, 187, 68; t. IV, p. 1367.
- Cubalia : t. I, p. 166, n. 1.
- Cubdensis plebs : *Gesta*, I, 133, 140; t. IV, p. 1367.
- Cufrutensis plebs : t. I, p. 120, n. 1; *Gesta*, I, 128, 120; t. IV, p. 1367.
- Cuicul : t. I, p. 120, n. 1; 133, n. 1; 161; *Gesta*, I, 121, 16; t. IV, p. 1368.
- Cullitana (plebs) : *Gesta*, I, 126, 105; 201, 76; t. IV, p. 1368.
- Culusitana plebs : t. I, p. 239, n. 1; *Gesta*, I, 138, 7; t. IV, p. 1369.
- Curubis (Proc.; Korba, Tun.) : t. I, p. 133; *Gesta*, I, 198, 81; t. IV, p. 1370.
- Diana (Veteranorum), Dianensis plebs (Num.; Ain Zana, Alg.) : t. I, p. 134, 160, 183;

- Gesta*, I, 198, 22; t. IV, p. 1370.
 Dices (?), Dicit(ana) plebs : *Gesta*, I, 187, 77; t. IV, p. 1371.
 Dionysianensis plebs, Dionysiana : t. I, p. 137, n. 0; *Gesta*, I, 198, 45; t. IV, p. 1372.
 Druensis plebs : t. I, p. 166, n. 1; *Gesta*, I, 197, 29; t. IV, p. 1372.
 Drusiliana, Drusilianensis plebs : *Gesta*, I, 121, 68; 187, 97; t. IV, p. 1373.
 Dusensis plebs : *Gesta*, I, 198, 69; t. IV, p. 1373.
 Dusitana plebs : cf. Tigisis (2).
 Edistianensis plebs : *Gesta*, I, 198, 20; t. IV, p. 1374.
 Elephantaria (?) : t. I, p. 130, n. 2.
 Eliensis plebs : cf. (A)eliae.
 Eminentianensis plebs : t. I, p. 165, n. 2; *Gesta*, I, 208, 8; t. IV, p. 1374.
 Enerensis plebs : *Gesta*, I, 133, 264; t. IV, p. 1374.
 Equizeto (Maur. Sitif.; El Hammadia, ex-Lecourbe, Alg.) : t. I, p. 134; 165, n. 2; *Gesta*, I, 201, 55; t. IV, p. 1375.
 Feradi Maius : cf. Pheradi Maius.
 Feradi Minus : cf. Pheradi Minus.
 Ficensis plebs, Ficum (ad) : t. I, p. 165; 165, n. 1; *Gesta*, I, 215, 22; t. IV, p. 1376.
 Fiss(i)anensis plebs : *Gesta*, I, 202, 9; t. IV, p. 1376.
 Flumenpiscensis plebs : *Gesta*, I, 206, 26; t. IV, p. 1377.
 Formensis plebs : t. I, p. 160; 160, n. 1; *Gesta*, I, 209, 7; t. IV, p. 1377.
 Furnitana plebs : t. I, p. 133; *Gesta*, I, 198, 85; t. IV, p. 1378.
 Fussala : t. I, p. 123, n. 2; 124; 125, n. 1; 158, n. 0.
 Gadiaufala : t. I, p. 155, n. 0.
 Gagaritana plebs : *Gesta*, I, 128, 109; t. IV, p. 1378.
 Garbensis plebs : t. I, p. 160; 160, n. 1; *Gesta*, I, 209, 7; t. IV, p. 1379.
 Gatianensis plebs : t. I, p. 184; *Gesta*, I, 198, 90; t. IV, p. 1380.
 Gazabianensis plebs : t. I, p. 184; *Gesta*, I, 201, 78; t. IV, p. 1380.
 Gegitana plebs : t. I, p. 164, n. 3; *Gesta*, I, 128, 112; t. IV, p. 1381.
 Gemellae, Gemellensis plebs (Num.; Hr Kasbat, Alg.) : t. I, p. 133; 159; *Gesta*, I, 206, 43; t. IV, p. 1382.
 Germaniensis plebs : *Gesta*, I, 120, 24; t. IV, p. 1383.
 Gibbensis plebs (Num.; Ksar Kalaba, Alg.) : t. I, p. 160; *Gesta*, I, 201, 101; t. IV, p. 1384.
 Gightis, Gittensis plebs (Trip.; Bou Ghrara, Tun.) : t. I, p. 175, n. 1; 185; 293; *Gesta*, I, 133, 355; t. IV, p. 1384.
 Gilbertensis ecclesia : t. I, p. 155, n. 0.
 Girba (Trip.; Djerba, Tun.) : t. I, p. 174; 175; 176, n. 3; 185; *Gesta*, I, 126, 111; 199, 3; t. IV, p. 1385.

- Gispensis Maior plebs : *Gesta*, I, 133, 371; t. IV, p. 1386.
 Gittensis plebs : cf. Gightis.
 Giufi, Giufitana plebs (Proc.; Bir Mcherga, Tun.) : *Gesta*, I, 126, 55; t. IV, p. 1387.
 Gratianensis plebs : t. I, p. 184.
 Giutsitana Salaria plebs : *Gesta*, I, 135, 98; t. IV, p. 1387.
 Gratianopolis, Gratianopolitana plebs : t. I, p. 175, n. 2; *Gesta*, I, 135, 24; t. IV, p. 1388.
 Guirensis plebs : *Gesta*, I, 121, 19; t. IV, p. 1388.
 Gummitana plebs : *Gesta*, I, 215, 30; t. IV, p. 1389.
 Gunugu (Maur. Cés.; Gouraya, Alg.) : t. I, p. 150.
 Guzabetensis plebs : t. I, p. 159; 159, n. 3; *Gesta*, I, 198, 115; t. IV, p. 1390.
 Gypsaria, Gypsariensis plebs : t. I, p. 146, n. 0; *Gesta*, I, 128, 106; t. IV, p. 1390.
 Hadrumetum (Byz.; Sousse, Tun.) : *Gesta*, I, 126, 45; 206, 15; t. IV, p. 1392.
 Hermianensis plebs : t. I, p. 178; *Gesta*, I, 133, 216; 187, 20; t. IV, p. 1392.
 Hiltensis plebs : t. I, p. 179, n. 3; *Gesta*, I, 133, 364; 202, 22; t. IV, p. 1393.
 Hippo Diarrhytus (Proc., Bizerte, Tun.) : t. I, p. 21, n. 3; 22, n. 2; 189; 283; 287; 293; *Gesta*, I, 139, 22; 180, 10; t. IV, p. 1393.
 Hippo Regius (Num.; Annaba, ex-Bône, Alg.) : t. I, p. 155, n. 0; 179, n. 2; *Gesta*, I, 138, 1; 201, 127; t. IV, p. 1393.
 Hipponensium Zaritorum plebs : cf. Hippo Diarrhytus.
 Hirenensis plebs : *Gesta*, I, 215, 28; t. IV, p. 1394.
 Hirpinianensis plebs : t. I, p. 120, n. 1; *Gesta*, I, 133, 210; t. IV, p. 1394.
 Horrea : cf. Oriensis plebs.
 Horrea Aniciensia : t. I, p. 138, n. 1; 165, n. 2; 297, n. 3; *Gesta*, I, 198, 99; t. IV, p. 1395.
 Horrea Caelia : t. I, p. 138, n. 1; 165; *Gesta*, I, 201, 57; t. IV, p. 1395.
 Hospitensis plebs, Hospitia : t. I, p. 127; *Gesta*, I, 133, 181; 198, 92; t. IV, p. 1396.
 Icosium (Maur. Cés.; Alger, Alg.) : t. I, p. 134; 151; 187; *Gesta*, I, 197, 33; t. IV, p. 1396.
 Idassensis plebs : t. I, p. 120, n. 1; 159; 159, n. 3; 192, n. 5; 193, n. 1; *Gesta*, I, 182, 8; t. IV, p. 1396.
 Idicra : *Gesta*, I, 128, 100; 187, 8; 209, 6; t. IV, p. 1397.
 Igilgili (Maur. Sitif.; Djidjelli, Alg.) : t. I, p. 133; 164; *Gesta*, I, 121, 56; t. IV, p. 1397.
 Iomnium (Maur. Cés.; Tigzirt, Alg.) : t. I, p. 134; 151; *Gesta*, I, 207, 147; t. IV, p. 1398.
 Ipponiensium Diarritorum plebs : cf. Hippo Diarrhytus.
 Ipponiensium Regiorum plebs : cf. Hippo Regius.
 Iubaltianensis plebs : t. I, p. 136; 136, n. 3; 171; *Gesta*, I, 128, 23; t. IV, p. 1398.

- Iucundianensis plebs : t. I, p. 135; 136; 178; *Gesta*, I, 180, 30; t. IV, p. 1399.
- Iunci, Iuncensis plebs : t. I, p. 133; *Gesta*, I, 187, 82; t. IV, p. 1399.
- Izirianensis plebs : *Gesta*, I, 133, 282; t. IV, p. 1400.
- Labdensis plebs : t. I, p. 166, n. 2; *Gesta*, I, 198, 43; t. IV, p. 1401.
- Lacus Dulcis : *Gesta*, I, 187, 45; t. IV, p. 1401.
- Lamasba : *Gesta*, I, 128, 94; 187, 4; t. IV, p. 1401.
- Lambaesis : t. I, p. 183.
- Lambdia (Maur. Cés.; Médéa, Alg.) : t. I, p. 134; 226, n. 1; 293; *Gesta*, I, 201, 8 et 24; t. IV, p. 1402.
- Lambiensis : cf. Lambdia.
- Lambiridi : t. I, p. 120, n. 1; 159; *Gesta*, I, 206, 34; t. IV, p. 1402.
- Lamiggiga (1) : t. I, p. 133; 159; 193, n. 1; *Gesta*, I, 187, 103; t. IV, p. 1402.
- Lamiggiga (2) : *Gesta*, I, 133, 10; 198, 55; t. IV, p. 1402.
- Lamp(h)ua : *Gesta*, I, 133, 319; t. IV, p. 1403.
- Lampuensis plebs : cf. Lamphua.
- Lamsorti (Num.; Hr Mafouna, Alg.) : t. I, p. 133; 159; *Gesta*, I, 149, 15; 163, 19; t. IV, p. 1404.
- Lanzellensis plebs : t. I, p. 120, n. 1; 159; 159, n. 3; 162, n. 1; 193, n. 1; *Gesta*, I, 206, 48 et 52; t. IV, p. 1404.
- Lares : *Gesta*, I, 131; 197, 20; t. IV, p. 1405.
- Laritana plebs : *Gesta*, I, 207, 194; t. IV, p. 1405.
- Leges (1) : t. I, p. 126, n. 0; *Gesta*, I, 121, 36; t. IV, p. 1406.
- Leges (2) : *Gesta*, I, 187, 79; t. IV, p. 1406.
- Lemellef : t. I, p. 145, n. 2.
- Lemfoctense oppidum : t. I, p. 145, n. 2.
- Lepti Minus (Byz.; Lemta, Tun.) : t. I, p. 178; *Gesta*, I, 121, 65; 187, 39; t. IV, p. 1407.
- Leptis Magna (Trip.; Lebda, Libye) : t. I, p. 132; 176, n. 3; 185; *Gesta*, I, 207, 170; t. IV, p. 1408.
- Lesbi, Lesbitana plebs (Maur. Sitif.; Aïn Dokoar, Alg.) : t. I, p. 134; 165, n. 2; *Gesta*, I, 198, 95; t. IV, p. 1408.
- Liberaliensis plebs : t. I, p. 35, n. 3; 198; *Gesta*, I, 133, 328; t. IV, p. 1409.
- Libertinensis plebs : t. I, p. 82, n. 0; 126, n. 1; *Gesta*, I, 116, 12; 201, 74; t. IV, p. 1409.
- Limisa : t. I, p. 166, n. 1.
- Luci Magnensis plebs : *Gesta*, I, 198, 104; t. IV, p. 1410.
- Macomades (Num.; Hr el Mergueb, Alg.) : t. I, p. 164; 170, n. 2; 189; 192; 275; 293; *Gesta*, I, 116, 5; t. IV, p. 1410.
- Macomades Minores : t. I, p. 165-166.
- Macomadia Rusticiana, Macomazensis plebs : t. I, p. 160, n. 0; 246, n. 1; *Gesta*, I, 197, 22, 25 et 26; t. IV, p. 1411.
- Macrensis plebs, Macri : t. I,

- p. 165, n. 2; *Gesta*, I, 206, 22; t. IV, p. 1411.
- Macrianensium Maiorum plebs : t. I, p. 170; 178; 184; *Gesta*, I, 126, 8; 176, 7; t. IV, p. 1412.
- Macrianensis plebs (2) : *Gesta*, I, 133, 193; t. IV, p. 1412.
- Macrianensis plebs (3) : *Gesta*, I, 215, 24; t. IV, p. 1412.
- Mactaritana plebs : t. I, p. 133; 166, n. 1; *Gesta*, I, 202, 17; t. IV, p. 1413.
- Mada(r)suma : t. I, p. 179, n. 1; *Gesta*, I, 187, 53; t. IV, p. 1413.
- Madaurensis plebs, Madauros : t. I, p. 172, n. 0; 190; *Gesta*, I, 126, 30; t. IV, p. 1414.
- Magarmelensis plebs : cf. Aquae Magarmelitanae.
- Magomaziensis plebs : cf. Macomades.
- Maiores (ad) : t. I, p. 161, n. 2.
- Mal(l)iana (Maur. Cés.; Khemis Miliana, ex-Affreville, Alg.) : t. I, p. 175, n. 2; 185; 187; *Gesta*, I, 135, 64; 207, 178; t. IV, p. 1414.
- Mam(m)illensis plebs : t. I, p. 175, n. 2; *Gesta*, I, 135, 71; 207, 168; t. IV, p. 1415.
- Mappaliensis (fundus) : t. I, p. 12.
- Marazanensis plebs : t. I, p. 35, n. 3; 137, n. 0; *Gesta*, I, 133, 197 et 201; t. IV, p. 1415.
- Marazanensium Regionum plebs : *Gesta*, I, 201, 124; t. IV, p. 1415.
- Marcellianensis plebs (cf. aussi Vazi Sarra) : t. I, p. 137, n. 0; *Gesta*, I, 133, 62; t. IV, p. 1416.
- Masclianae (Byz.; Hadjeb el Aïoun, Tun.) : t. I, p. 121, n. 1; 133; 166, n. 1; *Gesta*, I, 207, 151; t. IV, p. 1417.
- Mascula (Num.; Khenchela, Alg.) : t. I, p. 193, n. 3; *Gesta*, I, 128, 37; 201, 80; t. IV, p. 1417.
- Mataritana plebs : t. I, p. 120, n. 1; *Gesta*, I, 133, 308; t. IV, p. 1417.
- Matharensis plebs : *Gesta*, I, 120, 27; t. IV, p. 1418.
- Mauretania Caesariensis, *Gesta*, I, 1, 32; 188, 24.
- Mauretania Sitifensis : *Gesta*, I, 1, 32.
- Mauri : *Gesta*, I, 72, 5.
- Maxula (Proc.; Rades, Tun.) : t. I, p. 169; 172, n. 0; *Gesta*, I, 112, 2; 188, 16; t. IV, p. 1418.
- Mazacensis plebs : *Gesta*, I, 215, 12 et 15; t. IV, p. 1419.
- Medianas Zabuniorum : t. I, p. 35, n. 3; 120, n. 1; 141, n. 1; 165, n. 2; 193; 195, n. 3; 297, n. 3; *Gesta*, I, 203, 12; 204, 4; t. IV, p. 1420.
- Meg(a)lapolis, Meg(a)lapolitana plebs : t. I, p. 293; *Gesta*, I, 133, 292; t. IV, p. 1420.
- Melzi, Melzitana plebs : t. I, p. 130, n. 2; *Gesta*, I, 121, 22; t. IV, p. 1421.
- Memblone : t. I, p. 18; 22, n. 2; 120, n. 1; 174, n. 1; 293; 344, n. 1; *Gesta*, I, 133, 338; t. IV, p. 1422.
- Membressa (Proc.; Medjez el Bab, Tun.) : t. I, p. 180, n. 1; *Gesta*, I, 133, 242; 198, 73; t. IV, p. 1423.
- Membrone : cf. Memblone.
- Menefessitana plebs : t. I, p. 120, n. 1; *Gesta*, I, 135, 109; t. IV, p. 1423.

- Merferibitana plebs : *Gesta*, I, 187, 26; t. IV, p. 1424.
- Mesarfelta (Num.; El Outaya, Alg.) : t. I, p. 120, n. 1; 121, n. 1; 133; 155, n. 0; 159; 192; 193, n. 4; *Gesta*, I, 198, 47; t. IV, p. 1424.
- Metensis plebs : *Gesta*, I, 126, 78; 187, 56; t. IV, p. 1424.
- Midicca : t. I, p. 140, n. 166; *Gesta*, I, 187, 62 et 66; t. IV, p. 1425.
- Mididi (Byz.; Hr Medded, Tun.) : t. I, p. 127; 132; *Gesta*, I, 142, 6; t. IV, p. 1425.
- Mid(i)lensis plebs : *Gesta*, I, 193, 8; t. IV, p. 1426.
- Migirpa : t. I, p. 171; 171, n. 2; *Gesta*, I, 126, 164; 198, 53; t. IV, p. 1426.
- Mileu (Num.; Mila, Alg.) : t. I, p. 124; 161; 164; 172, n. 0; 195; 205; 223; *Gesta*, I, 65, 13 et 17; 133, 383; t. IV, p. 1427.
- Milidiensis plebs : *Gesta*, I, 207, 131; t. IV, p. 1427.
- Mina (Maur. Cés.; Relizane, Alg.) : t. I, p. 146, n. 1; 147, n. 2; 148, n. 1.
- Montensis plebs : *Gesta*, I, 121, 78; t. IV, p. 1428.
- Moptensis plebs, Mopt(h)i : t. I, p. 135; 145, n. 2; 195, n. 0; *Gesta*, I, 143, 51; 180, 28; t. IV, p. 1428.
- Mozotensis plebs : t. I, p. 145, n. 2.
- Mullitana plebs : *Gesta*, I, 133, 32; 198, 39; t. IV, p. 1430.
- Munatiana(?) : t. I, p. 130, n. 2.
- Musti (Proc.; Hr Mest, Tun.) : t. I, p. 128; 179, n. 3; *Gesta*, I, 121, 81; t. IV, p. 1431.
- Mustitana plebs : *Gesta*, I, 133, 187; 206, 58; t. IV, p. 1431.
- Mutia : t. I, p. 130, n. 2.
- Mutugenna, Mutugen(n)ensis plebs : t. I, p. 125; 125, n. 1; 136, n. 0; *Gesta*, I, 133, 149; 207, 166; t. IV, p. 1431.
- Muzuc, Muzucensis plebs : *Gesta*, I, 133, 144; 206, 24; t. IV, p. 1432.
- Muzuensis plebs : *Gesta*, I, 128, 10; t. IV, p. 1433.
- Nara, Narensis plebs : t. I, 166, n. 1; *Gesta*, I, 206, 30; t. IV, p. 1433.
- Naraggara (Proc.; Hr Sidi Youssef, Tun.) : t. I, p. 157; 158, n. 0; *Gesta*, I, 207, 153; t. IV, p. 1434.
- Nasait(ensis) plebs : t. I, p. 139; *Gesta*, I, 187, 16; t. IV, p. 1434.
- Nationensis plebs : *Gesta*, I, 208, 5; t. IV, p. 1435.
- Neapolis (Proc.; Nabeul, Tun.) : *Gesta*, I, 126, 69; 206, 20; t. IV, p. 1435.
- Nebbitana plebs : cf. Neptitana plebs.
- Neptitana plebs (Byz.; Nefta, Tun.) : t. I, p. 133; *Gesta*, I, 197, 46; t. IV, p. 1435.
- Niciuensis plebs, Niciues : t. I, p. 134; 160; *Gesta*, I, 201, 51; t. IV, p. 1436.
- Nigizubitana plebs : *Gesta*, I, 202, 5; t. IV, p. 1436.
- Nigrensium Maiorum plebs : t. I, p. 161; *Gesta*, I, 133, 93; t. IV, p. 1436.

- Noua Petra : t. I, p. 159; *Gesta*, I, 187, 73; t. IV, p. 1437.
- Noua Sinna, Nouasinnensis plebs : t. I, p. 287; *Gesta*, I, 121, 13; 187, 6; 208, 9; t. IV, p. 1438.
- Nouar... : t. I, p. 145, n. 2.
- Nouensis plebs : *Gesta*, I, 215, 51; t. IV, p. 1438.
- Numerus Syrorum : t. I, p. 146, n. 1.
- Numidia, Numidiensis plebs : t. I, p. 128; 140, n. 1; 246, n. 1; *Gesta*, I, 188, 20 et 24; t. IV, p. 1439.
- Numidia (prouincia) : *Gesta*, I, 1, 31; 165, 12.
- Numidie consulaire : t. I, p. 108; 155; 157, n. 2; 159; 163; 164; *Gesta*, I, 18, 135.
- Numidie proconsulaire : t. I, p. 157; 157, n. 2; 164.
- Numluli (Proc.; Hr el Maatria, Tun.) : t. I, p. 120, n. 1; *Gesta*, I, 126, 135; t. IV, p. 1439.
- Nurconensis plebs : t. I, p. 175, n. 2; *Gesta*, I, 135, 103; t. IV, p. 1440.
- Obba, Obbensis plebs (Proc.; Ebba, Tun.) : t. I, p. 166, n. 2; *Gesta*, I, 193, 5; t. IV, p. 1441.
- Oea : t. I, p. 133; 176, n. 3; 185; *Gesta*, I, 132, 21; 201, 42; t. IV, p. 1441.
- Oliua, Oliuensis plebs : t. I, p. 165; 165, n. 1; *Gesta*, I, 215, 26; t. IV, p. 1442.
- Oriensis plebs : *Gesta*, I, 197, 37; t. IV, p. 1442.
- Oued el Hammam (ex-Dubli-neau) : t. I, p. 148.
- Oued Rhezel : t. I, p. 156, n. 2.
- Pauzerensis plebs : *Gesta*, I, 187, 99; t. IV, p. 1443.
- Perdices, Perdicensis plebs : t. I, p. 141, n. 1; *Gesta*, I, 121, 59; 187, 37; t. IV, p. 1443.
- Pertusa(?) : t. I, p. 130, n. 2.
- Pheradi Maius (Proc.; Hr Fradis, Tun.) : t. I, p. 132; *Gesta*, I, 126, 27; t. IV, p. 1444.
- Pheradi Minus : *Gesta*, I, 133, 287; t. IV, p. 1444.
- Pisitana plebs (Phisi [?]) : t. I, p. 174, n. 1; *Gesta*, I, 133, 109; t. IV, p. 1445.
- Pomaria (Maur. Cés.; Tlemcen, Alg.) : t. I, p. 149, n. 0; 188.
- Praesidiensis plebs : *Gesta*, I, 207, 174; t. IV, p. 1447.
- Proconsularis prouinia : *Gesta*, I, 1, 31; 18, 134; 72, 7.
- Pudentianensis plebs : t. I, p. 120, n. 1; 159; 159, n. 3; 184; 192, n. 5; 193, n. 4; *Gesta*, I, 201, 60; t. IV, p. 1447.
- Puppitana plebs, Pupput : *Gesta*, I, 126, 72; 187, 71; t. IV, p. 1448.
- Putiensis plebs : *Gesta*, I, 204, 18; t. IV, p. 1449.
- Putiziensis plebs : *Gesta*, I, 149, 12; 163, 13; t. IV, p. 1450.
- Quidiensis plebs : cf. Quiza.
- Quiza : t. I, p. 120, n. 1; 147, n. 2; 187; 293, n. 3; *Gesta*, I, 143, 28; t. IV, p. 1450.
- Rabauta(?) : t. I, p. 130, n. 2.
- Regiae (Maur. Cés.; Arbal, Alg.) : t. I, p. 148, n. 1; 149, n. 0.
- Ressianensis plebs : t. I,

- p. 126, n. 0; 184; *Gesta*, I, 126, 36; t. IV, p. 1451.
- Riou (oued) : t. I, p. 147; 148, n. 0.
- Rotaria, Rotariensis plebs : t. I, p. 120, n. 1; 159; *Gesta*, I, 187, 113; t. IV, p. 1451.
- Rufinianensis plebs : t. I, p. 137, n. 0; *Gesta*, I, 128, 40; t. IV, p. 1452.
- Rusguniae (Maur. Cés.; Bordj el Bahri, ex-Cap Matifou, Alg.) : t. I, p. 150.
- Rusic(c)ade (Num.; Skikda, ex-Philippeville, Alg.) : t. I, p. 293, n. 3; *Gesta*, I, 198, 18; 215, 42; t. IV, p. 1452.
- Ruspe (Byz.; Rosfa, Tun.) : t. I, p. 133; *Gesta*, I, 121, 4; t. IV, p. 1453.
- Rusticianensis plebs : t. I, p. 137, n. 0; 160, n. 0; *Gesta*, I, 198, 119; t. IV, p. 1453.
- Rusubbicari (Maur. Cés.; Mers el Hadjedj, Alg.) : t. I, p. 134; 151; *Gesta*, I, 197, 48; t. IV, p. 1454.
- Rusuccuru : t. I, p. 175, n. 2; 176, n. 3; *Gesta*, I, 135, 41; 176, 4; t. IV, p. 1454.
- Rusucensis plebs : *Gesta*, I, 133, 104; t. IV, p. 1454.
- Sabratha (Trip.; Hr Sabrat, Libye) : t. I, p. 120, n. 1; 130; 131, n. 0; 175, n. 1; 185; *Gesta*, I, 133, 304; t. IV, p. 1455.
- Saia (Maior), Saiensis plebs : *Gesta*, I, 128, 8; t. IV, p. 1455.
- Saldae (Maur. Cés.; Bejaia, ex-Bougie, Alg.) : t. I, p. 145, n. 2; 164, n. 3.
- Satafensis plebs, Satafi (Maur. Sitif.; Aïn Kebira, ex-Périgot-ville, Alg.) : *Gesta*, I, 128, 88; 187, 12; t. IV, p. 1455.
- Scillitana plebs : *Gesta*, I, 143, 22; 206, 11; t. IV, p. 1456.
- Segermes (Byz.; Hr El Harat, Tun.) : *Gesta*, I, 126, 21; 198, 97; t. IV, p. 1457.
- Selemsela : t. I, p. 169, n. 3.
- Selempsila (?) : t. I, p. 159; 159, n. 3.
- Selendetensis plebs : *Gesta*, I, 207, 119; t. IV, p. 1458.
- Seleucianensis plebs : *Gesta*, I, 121, 47; 206, 5; t. IV, p. 1458.
- Senemsala, Senemsalensis plebs : *Gesta*, I, 201, 108; t. IV, p. 1458.
- Serrensis plebs : t. I, p. 175, n. 2; *Gesta*, I, 135, 19; t. IV, p. 1459.
- Sertei (Maur. Sitif.; Kherbet Guidra, Alg.) : t. I, p. 135; *Gesta*, I, 180, 21; 215, 43; t. IV, p. 1460.
- Sicca (Veneria) (Proc.; Le Kef, Tun.) : t. I, p. 122, n. 1; *Gesta*, I, 139, 9 et 13; 198, 57; III, 4, 6; t. IV, p. 1460.
- Siccenni : t. I, p. 127, n. 1; 197, n. 6; *Gesta*, I, 133, 126; t. IV, p. 1460.
- Siccesitana plebs : *Gesta*, I, 197, 10; t. IV, p. 1461.
- Sicilibba (Proc.; Bordj Alaouine, Tun.) : t. I, p. 133; *Gesta*, I, 198, 14; t. IV, p. 1461.
- Siga : t. I, p. 185.
- Sigus (Num.; Sigus, Alg.) : t. I, p. 133; 159; *Gesta*, I, 197, 41; 209, 14; t. IV, p. 1462.
- Silemsilensis plebs : t. I,

- p. 120, n. 1; *Gesta*, I, 201, 131; t. IV, p. 1462.
- Sillitana plebs : *Gesta*, I, 128, 18; 197, 16; t. IV, p. 1462.
- Simidiccensis plebs : *Gesta*, I, 135, 122; t. IV, p. 1463.
- Simingitana plebs : *Gesta*, I, 133, 248; t. IV, p. 1463.
- Simitthu (Proc.; Chemtou, Tun.) : t. I, p. 120, n. 1; 157; 158, n. 0; *Gesta*, I, 126, 38; t. IV, p. 1464.
- Siniti, Sinitensis plebs : t. I, p. 9; 10, n. 1; 20, n. 3; 142, n. 1; 157; 158, n. 0; 194, n. 3; *Gesta*, I, 202, 7; t. IV, p. 1464.
- Sinnar, Sinnaritana plebs : t. I, p. 127, n. 1; 197, n. 1; *Gesta*, I, 133, 121 et 127; t. IV, p. 1465.
- Sinnipsensis plebs : *Gesta*, I, 133, 360; t. IV, p. 1465.
- Sitensis plebs : *Gesta*, I, 198, 16; t. IV, p. 1466.
- Sitiffs (Maur. Sitif.; Sétif, Alg.) : t. I, p. 172, n. 0; 194; *Gesta*, I, 143, 4; 188, 18; 201, 84; t. IV, p. 1466.
- Sitipensis plebs : *Gesta*, I, 215, 53; t. IV, p. 1466.
- Stabata (?) : t. I, p. 130, n. 2.
- Suauensis plebs : *Gesta*, I, 133, 175; t. IV, p. 1467.
- Sucardensis plebs : t. I, p. 175, n. 2; *Gesta*, I, 135, 36; 210, 6; t. IV, p. 1467.
- Sufasar : t. I, p. 120, n. 1; 151, n. 3; 175; 175, n. 2; *Gesta*, I, 135, 14; 188, 25; t. IV, p. 1468.
- Sufes (Byz.; Sbiba, Tun.) : t. I, p. 127; *Gesta*, I, 142, 10; 187, 24; 215, 16; t. IV, p. 1468.
- Sufetula (Byz.; Sbeitla, Tun.) : *Gesta*, I, 126, 97; 207, 176; t. IV, p. 1469.
- Sullecthum (Byz.; Ras Salakta, Tun.) : t. I, p. 130.
- Sullitana plebs : *Gesta*, I, 201, 113; t. IV, p. 1469.
- Sululos (Proc.; Bir el Ench, Tun.) : t. I, p. 132; *Gesta*, I, 135, 52; t. IV, p. 1469.
- Summensis plebs : t. I, p. 169; 192; 194, n. 2; *Gesta*, I, 99, 6; 114, 4; 198, 118; 201, 11; t. IV, p. 1470.
- Tabaicariensis (Tabadcarisiensi) plebs : t. I, p. 175, n. 2; *Gesta*, I, 135, 76; 197, 39; t. IV, p. 1470.
- Tab(b)orensis plebs : cf. Thab-bora.
- Tabracensis plebs : cf. Thabra-ca.
- Tabud(es)ensis plebs : cf. Thabudeos.
- Tacape (Trip.; Gabès, Tun.) : t. I, p. 175; 175, n. 1; 176, n. 3; 185; *Gesta*, I, 133, 349; t. IV, p. 1471.
- Tacaratensis plebs : cf. Thacaratata.
- Tagamutensis plebs : cf. Thagamutensis plebs.
- Tagaraiensis plebs : *Gesta*, I, 201, 53; t. IV, p. 1472.
- Tagaratensis plebs : *Gesta*, I, 128, 117; 207, 141; t. IV, p. 1472.
- Tagastensis plebs : cf. Thagastis.
- Tagastis (nominatif : *Gesta*, I, 136, 5) : cf. Thagastis.
- Tagorensis plebs (1) : t. I, p. 292; *Gesta*, I, 133, 222; t. IV, p. 1473.

- Tagorensis plebs (2) : cf. Thagura.
- Talensis plebs : cf. Thala.
- Tamagrinstensis plebs : *Gesta*, I, 128, 85; 197, 53; t. IV, p. 1473.
- Tamallensis plebs : cf. Thammall(ul)a.
- Tamascaniensis plebs : cf. Thamascani.
- Tambaiensis plebs : cf. Thambeae.
- Tamicensis plebs : t. I, p. 178; *Gesta*, I, 163, 22; t. IV, p. 1474.
- Tamogadensis plebs : cf. Thammugadi.
- Tanudaiensis plebs : *Gesta*, I, 197, 14; t. IV, p. 1474.
- Tap(a)rura, Taprurensis plebs : t. I, p. 133; 174, n. 2; 293; *Gesta*, I, 135, 93; 187, 66; t. IV, p. 1475.
- Tasbaltensis plebs; t. I, p. 120, n. 1; 130; 131, n. 0; *Gesta*, I, 128, 29; t. IV, p. 1476.
- Tebestina plebs : cf. Theueste.
- Tegulatensis plebs : *Gesta*, I, 198, 33; t. IV, p. 1476.
- Telensis plebs; *Gesta*, I, 207, 159; t. IV, p. 1477.
- Teleptensis plebs : cf. Thelepte.
- Temonianensis plebs : t. I, p. 184; *Gesta*, I, 126, 91; t. IV, p. 1478.
- Tenitana plebs : cf. Thaenae.
- Ternamusensis plebs : cf. Thannaramusa.
- Teuestina plebs : cf. Theueste.
- Thabbara (Proc.; Bordj Tambara, Tun.) : t. I, p. 201; *Gesta*, I, 115, 5; 126, 53; 201, 115; t. IV, p. 1478.
- Thabraca (Proc.; Tabarka, Tunis.) : t. I, p. 106; 179, n. 2; *Gesta*, I, 126, 33; 187, 101; t. IV, p. 1479.
- Thabudeos (Num.; Thouda, Alg.) : *Gesta*, I, 133, 259; 201, 122; t. IV, p. 1479.
- Thacarata, Thacaratenensis plebs : *Gesta*, I, 121, 42; 198, 5; t. IV, p. 1479.
- Thaenae (Byz.; Hr Thyna, Tun.) : t. I, p. 170; *Gesta*, I, 120, 15; 201, 36; t. IV, p. 1480.
- T(h)agamutensis plebs : *Gesta*, I, 126, 130; t. IV, p. 1480.
- T(h)agastis (Num.; Souk Ah-ras, Alg.) : t. I, p. 133; 157; *Gesta*, I, 136, 1; t. IV, p. 1481.
- Thagura (Num.; Taoura, Alg.) : t. I, p. 22, n. 2; 133; 157; 158; 158, n. 1; 292; *Gesta*, I, 143, 44; t. IV, p. 1481.
- Thala (Byz.; Thala, Tun.) : t. I, p. 166, n. 1; *Gesta*, I, 198, 113; t. IV, p. 1481.
- T(h)amall(ul)a (Maur. Sitif.; Ras el Oued, ex-Tocqueville, Alg.) : *Gesta*, I, 128, 114; 207, 139; t. IV, p. 1482.
- Thamascani (Maur. Sitif.; Kherbet Zambia, Alg.) : t. I, p. 134; 165, n. 2; *Gesta*, I, 198, 12; t. IV, p. 1483.
- Thambeae : *Gesta*, I, 128, 46; 198, 102; t. IV, p. 1483.
- Thammugadi (Num.; Timgad, Alg.) : t. I, p. 199; 292; *Gesta*, I, 128, 91; t. IV, p. 1484.
- Thannaramusa (Castra) (Maur. Cés.; Berrouaghia, Alg.) : *Gesta*, I, 180, 13; t. IV, p. 1484.

- Thasbalte : cf. Tasbaltensis plebs.
- Thelensis : cf. Zella, Zellensis plebs.
- Thelepte (Byz.; Medinet el Kdima, Tun.) : t. I, p. 128; 170; *Gesta*, I, 121, 25; 198, 65; 207, 143; t. IV, p. 1484.
- Theodalensis plebs : cf. Theudalis.
- Theudalis : t. I, p. 132; 292; *Gesta*, I, 126, 161; t. IV, p. 1485.
- Theueste (Num.; Tébessa, Alg.) : t. I, p. 135; 179, n. 1; *Gesta*, I, 121, 39; 180, 13; t. IV, p. 1486.
- Thiaua : t. I, p. 124; 125, n. 1.
- Thibari (Proc.; Hr Thibar, Tun.) : t. I, p. 127; *Gesta*, I, 133, 236; 187, 51; t. IV, p. 1486.
- Thibilis (Num.; Announa, Alg.) : t. I, p. 133; 159; 192; *Gesta*, I, 197, 55; t. IV, p. 1487.
- Thibiuca (Proc.; Hr Zouitina, Tun.) : *Gesta*, I, 126, 156; t. IV, p. 1487.
- Thiges : cf. Ticensis plebs.
- Thigillaua (Maur. Sitif.; Djillaoua, Alg.) : *Gesta*, I, 133, 270; 215, 38; t. IV, p. 1488.
- Thigimma (Proc.; Hammam Zouakra, Tun.) : t. I, p. 174, n. 1; *Gesta*, I, 133, 115; 197, 6; t. IV, p. 1488.
- Thinisa : t. I, p. 121, n. 0; *Gesta*, I, 126, 158; t. IV, p. 1489.
- Thubba (Proc.; Hr Chouiggi, Tun.) : t. I, p. 175, n. 2; *Gesta*, I, 133, 48; t. IV, p. 1490.
- Thubunae : cf. Tubunae.
- Thuburbo Maius (Proc.; Hr Kasbat, Tun.) : t. I, p. 180, n. 1; 183; *Gesta*, I, 135, 139, 201, 90; t. IV, p. 1490.
- Thuburbo Minus (Proc.; Tebourba, Tun.) : t. I, p. 174, n. 2; *Gesta*, I, 133, 42; 203, 10; t. IV, p. 1490.
- Thuburnica (Proc.; Sidi Ali bel Kassem, Tun.) : *Gesta*, I, 215, 47; t. IV, p. 1491.
- Thubursicu Bure (Proc.; Teboursouk, Tun.) : t. I, p. 17, n. 3; *Gesta*, I, 121, 50; 206, 61; t. IV, p. 1491.
- Thubursicu Numidarum (Num.; Khamissa, Alg.) : t. I, p. 11; 158, n. 0; *Gesta*, I, 143, 10; 201, 33; t. IV, p. 1492.
- Thugga (Proc.; Dougga, Tun.) : t. I, p. 133; 166, n. 2; *Gesta*, I, 187, 107; t. IV, p. 1492.
- Thugga Terebentina (Byz.), t. I, p. 166, n. 2.
- Thunigaba (Proc.; Ain el Aabed, Tun.) : t. I, p. 120, n. 1; *Gesta*, I, 129, 13; t. IV, p. 1492.
- Thunusuda (Proc.; Sidi Meskine, Tun.) : *Gesta*, I, 120, 8; 201, 103; t. IV, p. 1493.
- Thysdrus (Byz.; El Jem, Tun.) : t. I, p. 292, n. 2; *Gesta*, I, 121, 62; 206, 32; t. IV, p. 1493.
- Tiaret (Alg.) : t. I, p. 154, n. 1.
- Tibaritana plebs : cf. Thibari.
- Tibilitana plebs : cf. Thibilis.

- Tibiucensis plebs : cf. Thibiucica.
- Tibuzabetensis plebs : t. I, p. 139; 165, n. 2; *Gesta*, I, 187, 43; t. IV, p. 1494.
- Ticensis plebs : *Gesta*, I, 121, 75; t. IV, p. 1494.
- Tiddis; t. I, p. 142, n. 1.
- Tigaua (Maur. Cès.; El Kherba, Alg.); t. I, p. 150; 151, n. 3; 187.
- Tigiensis plebs : *Gesta*, I, 120, 17; t. IV, p. 1495.
- Tigillaensis plebs : cf. Thigilla.
- Tigimmensis plebs : cf. Thigimma.
- Tigisis (1) (Num.; Aïn el Bordj, Alg.); t. I, p. 134; 160; 160, n. 1; *Gesta*, I, 209, 13 et 15; t. IV, p. 1496.
- Tigisis (2) (Maur. Cès.; Taourga, Alg.); t. I, p. 175; 175, n. 2; *Gesta*, I, 135, 128; 197, 27; t. IV, p. 1497.
- Tignica (Proc.; Aïn Tounga, Tun.); *Gesta*, I, 133, 71; 207, 164; t. IV, p. 1497.
- Tigualensis plebs : t. I, p. 129; 178; *Gesta*, I, 126, 11; 187, 35; t. IV, p. 1498.
- Timgad : t. I, p. 183.
- Timici (Maur. Cès.; Kalaa, Alg.); t. I, p. 175, n. 2; *Gesta*, I, 135, 81; 197, 4; t. IV, p. 1498.
- Tinensis plebs : cf. Thinisa.
- Tinistensis plebs : t. I, p. 135; 140; *Gesta*, I, 180, 25; t. IV, p. 1499.
- Tipasa (Num.; Tifech, Alg.); t. I, p. 155, n. 0.
- Tipasa (Maur. Cès.; Tipasa, Alg.); t. I, p. 150; 151, n. 3.
- Tisanianensis plebs : *Gesta*, I, 206, 7; t. IV, p. 1499.
- Tisedi : *Gesta*, I, 135, 133; 198, 110; t. IV, p. 1499.
- Tisilitana plebs : t. I, p. 120, n. 1; *Gesta*, I, 121, 71; t. IV, p. 1500.
- Titiana (?) : t. I, p. 130, n. 2.
- Tituli (Proc.; Hr Madjouba, Tun.); *Gesta*, I, 126, 127; 202, 24; t. IV, p. 1500.
- Tripolitana provincia : *Gesta*, I, 1, 33.
- Tripolitani : *Gesta*, I, 72, 7.
- Trisipa, Trisipensis plebs, (Proc.; Aïn el Hammam, Tun.); *Gesta*, I, 128, 12; t. IV, p. 1501.
- Trofmianensis plebs : t. I, p. 137, n. 0; *Gesta*, I, 133, 344; t. IV, p. 1502.
- Tubiensis plebs : cf. Thubba.
- Tubiniensis plebs : cf. Tubunae.
- Tubulbacensis plebs : *Gesta*, I, 126, 75; t. IV, p. 1502.
- Tubunae (Num.; Tobna, Alg.); t. I, p. 170; 275; 276; *Gesta*, I, 121, 10; t. IV, p. 1502.
- Tuburbitanorum Maiorum plebs : cf. Thuburbo Maius.
- Tuburbitani Minores : cf. Thuburbo Minus.
- Tuburnica : cf. Thuburnica.
- Tubursicensis plebs : cf. Thubursicu Numidarum.
- Tubursicensis Bure plebs : cf. Thubursicu Bure.
- Tubusuptu (Maur. Sitif.; Tiklat, Alg.); t. I, p. 134; 165, n. 2; *Gesta*, I, 187, 60; t. IV, p. 1503.
- Tucca, Tuccensis plebs : t. I,

- p. 123, n. 2; 124, n. 1; 161; *Gesta*, I, 65, 14; 130, 4; t. IV, p. 1504.
- Tuccabor (Proc.; Toukabeur, Tun.) : t. I, p. 133; *Gesta*, I, 207, 145; t. IV, p. 1505.
- Tuggensis plebs : cf. Thugga.
- Tugutiana (?) : t. I, p. 130, n. 2.
- Tuneiensis plebs : cf. Tunes.
- Tunes (Proc.; Tunis, Tun.) : *Gesta*, I, 128, 6; t. IV, p. 1505.
- Tunugabensis plebs : cf. Thunigaba.
- Tunusudensis plebs : cf. Thunusuda.
- Turrensis plebs (1) : t. I, p. 137, n. 1; *Gesta*, I, 121, 33; t. IV, p. 1506.
- Turrensis plebs (2) : t. I, p. 137, n. 1; *Gesta*, I, 197, 35; t. IV, p. 1506.
- Turretamallumensis plebs : cf. Turrus Tamalluma.
- Turrus Alba : t. I, p. 137, n. 1; *Gesta*, I, 198, 3; t. IV, p. 1507.
- Turrus Blanda : t. I, p. 137, n. 1; *Gesta*, I, 207, 184; t. IV, p. 1507.
- Turrus Mániliorum : t. I, p. 137, n. 1.
- Turrus Rutunda : t. I, p. 114, n. 2; 129; 129, n. 1; 137, n. 1; 166, n. 2; *Gesta*, I, 121, 83; 207, 116; t. IV, p. 1507.
- Turrus Tamalluma : *Gesta*, I, 126, 148; 207, 128; t. IV, p. 1508.
- Turudensis plebs : *Gesta*, I, 126, 139; t. IV, p. 1509.
- Turuzitana plebs : *Gesta*, I, 133, 128; t. IV, p. 1509.
- Tusdritana plebs : cf. Thysdrus.
- Tusuros (Byz.; Tozeur, Tun.) : t. I, p. 166, n. 1; *Gesta*, I, 120, 21; 187, 111; t. IV, p. 1510.
- Tysdritana plebs : cf. Thysdrus.
- Tzellensis plebs : cf. Zella, Zellensis plebs.
- Vadesitana plebs : *Gesta*, I, 126, 151; 201, 93; t. IV, p. 1510.
- Vaga (Proc.; Béja, Tun.) : t. I, p. 42, n. 2; 132; 133, n. 1; *Gesta*, I, 215, 32 et 34; t. IV, p. 1511.
- Vagalitana plebs (Maur. Cès.; Sidi ben Thiour [?], Alg.) : t. I, p. 176, n. 3; *Gesta*, I, 207, 187; t. IV, p. 1511.
- Vaianensis plebs : cf. Bai(an)-ensis plebs.
- Vaiensis plebs : cf. Bai(an)ensis plebs.
- Vallis (Proc.; Sidi Medien, Tun.) : t. I, p. 120, n. 1; *Gesta*, I, 135, 86; t. IV, p. 1512.
- Vamaccura : t. I, p. 122, n. 1; 185; 292; *Gesta*, I, 128, 74; 187, 92; t. IV, p. 1512.
- Vanarionensis plebs : t. I, p. 165, n. 2; *Gesta*, I, 187, 48; t. IV, p. 1513.
- Vartani (Maur. Sitif.; Koudiat Adjela, Alg.) : *Gesta*, I, 126, 101; 197, 8; t. IV, p. 1513.
- Vatarbensis plebs : t. I, p. 160, n. 0; *Gesta*, I, 198, 9; t. IV, p. 1514.
- Vatari (Num.; Fedj Siouda, Alg.) : t. I, p. 160, n. 0.

- Vazaiui (Num., Aïn Zoui, Alg.) : t. I, p. 160, n. 0.
- Vazari (Proc.; Hr Bejar, Tun.) : t. I, p. 122, n. 1; *Gesta*, I, 129, 9; 188, 9; t. IV, p. 1514.
- Vazari Dida : *Gesta*, I, 128, 72; t. IV, p. 1515.
- Vazi Sarra (Byz.; Hr Bez, Tun.) : t. I, p. 137, n. 0; *Gesta*, I, 133, 63; 182, 20; t. IV, p. 1516.
- Vbaza, Vbazensis plebs : *Gesta*, I, 126, 124; 198, 63; t. IV, p. 1516.
- Vccula (Proc.; Aïn Dourat, Tun.) : *Gesta*, I, 128, 61; t. IV, p. 1517.
- Vchi Maius (Proc.; Hr Douemis, Tun.) : t. I, p. 127; 132; 183; *Gesta*, I, 133, 313; t. IV, p. 1517.
- Vcres (Proc.; Bordj bou Jadi [?], Tun.) : *Gesta*, I, 207, 149; t. IV, p. 1517.
- Vcubi (Proc.; Hr Kaoussat, Tun.) : t. I, p. 141, n. 1.
- Vculensis plebs : cf. Vccula.
- Vegeſela 1 (Num.; Ksar el Kelb, Alg.) : t. I, p. 161, n. 3; 174, n. 2; 189; *Gesta*, I, 135, 8; 187, 28; t. IV, p. 1518.
- Vegeſela 2 (Byz.) : t. I, p. 35, n. 3; 127; *Gesta*, I, 133; 155; t. IV, p. 1519.
- Vensanensis plebs : *Gesta*, I, 202, 13; t. IV, p. 1519.
- Verronensis plebs : t. I, p. 166, n. 1; *Gesta*, I, 198, 61; t. IV, p. 1519.
- Vescera (Num.; Biskra, Alg.) : t. I, p. 161, n. 3; 171, n. 6; *Gesta*, I, 120, 5; 187, 22; t. IV, p. 1520.
- Vicensis plebs : *Gesta*, I, 143, 56; 206, 13; t. IV, p. 1520.
- Victorianensis plebs : t. I, p. 137, n. 0; *Gesta*, I, 201, 95; t. IV, p. 1521.
- Vicus (H)ateri (Proc.; Mechta en Naja, Tun.) : *Gesta*, I, 198, 28; t. IV, p. 1521.
- Villa Magna (1) : t. I, p. 135, n. 4; *Gesta*, I, 133, 56; t. IV, p. 1522.
- Villa Magna (2) : t. I, p. 135, n. 4; 176, n. 3; 179, n. 1; 185; *Gesta*, I, 182, 17; t. IV, p. 1522.
- Villa Regia : t. I, p. 179, n. 3; 276; *Gesta*, I, 128, 81; 207, 135; t. IV, p. 1523.
- Viltensis : cf. Bilita.
- Vina (Proc.; Hr Mden, Tun.) : t. I, p. 130; *Gesta*, I, 128, 64; t. IV, p. 1524.
- Vindensis : cf. Bindensis.
- Visensis plebs : *Gesta*, I, 197, 44; t. IV, p. 1524.
- Vndesitana plebs : cf. Vadesitana plebs.
- Volitana plebs : *Gesta*, I, 128, 103; 207, 114; t. IV, p. 1525.
- Volubilis (Maur. Ting.; Ksar Faraoun, Maroc) : t. I, p. 188.
- Vrugitana plebs : *Gesta*, I, 187, 90; t. IV, p. 1525.
- Vsil(l)a, Vsula (Byz.; Inchilla, Tun.) : t. I, p. 130; *Gesta*, I, 126, 119; t. IV, p. 1526.
- Vthina (Proc.; Oudna, Tun.) : *Gesta*, I, 128, 70; 133, 37; 187, 58; t. IV, p. 1526.

- Vtica (Proc.; Utique, Tunisie) : *Gesta*, I, 128, 55; 187, 10; t. IV, p. 1527.
- Vtimari : *Gesta*, I, 126, 154; t. IV, p. 1527.
- Vtummensis plebs : cf. Vtumensis plebs.
- Vtinensis plebs : cf. Vthina.
- Vtmensis plebs : *Gesta*, I, 126, 42; t. IV, p. 1528.
- Vtummensis plebs : *Gesta*, I, 133, 253; 198, 71; t. IV, p. 1528.
- Vtzipparitana plebs : cf. Vzipparitana plebs.
- Vzabirensis plebs : *Gesta*, I, 201, 129; t. IV, p. 1529.
- Vzali(s) : t. I, p. 18; 22, n. 2; 344, n. 1; *Gesta*, I, 204, 13; t. IV, p. 1529.
- Vzipparitana plebs : t. I, p. 294, n. 0; *Gesta*, I, 131, 4; t. IV, p. 1530.
- Vzittarensis plebs : t. I, p. 121, n. 0; *Gesta*, I, 128, 49; t. IV, p. 1530.
- Zabensis plebs, Zabi (Maur. Sitif.; Bechilga, Alg.) : t. I, p. 134; 165, n. 2; *Gesta*, I, 198, 67; t. IV, p. 1530.
- Zama Regia (Proc.; Jama (?), Tun.) : t. I, p. 202; *Gesta*, I, 121, 53; III, 5, 6; t. IV, p. 1531.
- Zarai (Num.; Zraia, Alg.) : *Gesta*, I, 128, 78; 203, 5; t. IV, p. 1531.
- Zattarensis plebs (Num.; Kef ben Zioune, Alg.) : t. I, p. 157; *Gesta*, I, 128, 35; t. IV, p. 1532.
- Zella, Zellensis plebs : t. I, p. 170, n. 2; 171; 178; 178, n. 3; 294; *Gesta*, I, 135, 145; 163, 28; t. IV, p. 1532.
- Zemtensis plebs : *Gesta*, I, 133, 128; t. IV, p. 1533.
- Zerta : t. I, p. 171; 171, n. 6; 194; 274-275; 283.
- Zertensis plebs (1) : *Gesta*, I, 187, 84; t. IV, p. 1534.
- Zertensis plebs (2) : *Gesta*, I, 201, 111; t. IV, p. 1534.
- Zicensis plebs : cf. Ziqua.
- Ziqua : *Gesta*, I, 198, 35; t. IV, p. 1535.
- Zucchabar (Maur. Cès.; Miliana, Alg.) : t. I, p. 175, n. 2; 185; 293; *Gesta*, I, 135, 30; 182, 15; t. IV, p. 1535.
- Zugabbaritana plebs : cf. Zucchabar.
- Zummensis plebs : cf. Summensis plebs.
- Zurensis plebs : t. I, p. 174, n. 2; *Gesta*, I, 133, 86; t. IV, p. 1536.

V. INDEX PERSONARVM

Pour les noms de personnes ci-dessous indexés, renvoi est fait d'une part aux pages de l'Introduction générale (t. I) et des notes complémentaires (t. IV), d'autre part aux subdivisions du texte des *Capitula* et des *Gesta* (t. II et III).

- Adeodatus, évêque cath. de *Belalis* : *Gesta*, I, 126, 48.
- Adeodatus, évêque cath. de la *plebs Bencennensis* : *Gesta*, I, 128, 15.
- Adeodatus, évêque donat. de *Mileu* : t. I, p. 81, n. 5; 86, n. 4; 124; 195; 197, n. 6; 198, n. 1; **205-208**; 227; 246; 250, n. 5; 256; *Gesta*, I, 55, 6; 65, 12; 84, 1; 90, 1; 94, 1; 113, 5; 114, 3; 121, 29 et 35; 126, 140; 128, 31.69 et 110; 130, 5 et 10; 131, 2; 133, 381; 134, 3 et 9; 148, 9; 188, 1; 189, 9; 192, 1; 195, 1; 198, 1; 199, 1; 201, 6.14 et 66; 202, 1; 203, 2 et 8; 204, 9; 207, 83 et 89; 221, 8; II, 2, 8; 12, 9; 32, 11; 44, 12; 59, 17; III, 2, 10; 8, 1; 123, 1 et 8; 140, 7.21.31 et 38; 161, 1; 163, 1; 198, 1; 212, 4; 213, 1; 245, 1 et 9; 270, 1 et 10.
- Adeodatus, évêque cath. de *Salafi* : *Gesta*, I, 128, 88.
- Adeodatus, évêque cath. de la *Simidiccensis plebs* : *Gesta*, I, 135, 121.
- Adeodatus, évêque cath. de *Vazari* : *Gesta*, I, 128, 9.
- Aelianus, proconsul d'Afrique (a. 314-315) : t. I, p. 102, n. 3; *Capit.*, III, 554; *Gesta*, I, 18, 95; 55, 359.
- Aemilianus : cf. aussi Emilianus.
- Aemilianus, évêque donat. de *Casae Medianenses* : *Gesta*, I, 135, 119; 198, 87.
- Aemilianus, évêque, donat. de la *plebs Verroniensis* : *Gesta*, I, 198, 61.
- Aeneas, évêque cath. de *Thurnica* : *Gesta*, I, 215, 47; t. IV, p. 1541.
- Alaric : t. I, p. 23, n. 1; 26; 31, n. 1.
- Alypius, évêque cath. de *Thagastis* : t. I, p. 34, n. 1; 82, n. 1; 109; 111; 115; 116; 117; n. 2; 118; 131; 134; 140; 150; 153; 153, n. 2; 172, n. 0; 174; 189; 194; 194, n. 2; 198, n. 1; 224; 225; 226, n. 1; 228; 236, n. 4; **246-252**; 287; *Gesta*, I, 2, 5; 55, 376; 89, 1; 93, 1; 100, 1; 113, 1; 118, 1; 121, 2 et 31; 122, 1; 124, 1; 126, 14; 132, 15; 135, 11 et 39; 136, 1; 174, 1; 177, 11; 181, 1; 183, 5; 184, 1; 187, 1 et 64; 201, 11.16 et 21; 207, 11.17.22.39.43 et 52; 208, 10; 212, 1; 213, 8; 215, 4.36 et 40; 217, 1; 221, 4; 223, 1; II, 2, 3; 21, 1; 32, 7; 40, 1; 44, 9; 59, 14; 69, 1; 72, 1; III, 2, 4; 12, 1; 18, 1; 22, 5; 26, 1; 28, 1; 33, 1; 35, 1; 68, 1; 88, 1; 102, 13; 119, 1; 122, 1; 136, 1; 170, 1; 173, 1; 206, 4; 240, 1; 244, 9; 269, 1; 272, 28; 273, 4; t. IV, p. 1540.
- Ambibius, évêque cath. de la *plebs Pisitana* : t. I, p. 174, n. 1; *Gesta*, I, 133, 109.
- Ampelius, évêque donat. de *Neapolis* : *Gesta*, I, 126, 70; 206, 20; t. IV, p. 1540.
- Ampelius, évêque cath. de *Vaga* : t. I, p. 42, n. 2; 116; *Gesta*, I, 176, 13; 215, 32; t. IV, p. 1540; 1559.
- Annibonius, évêque cath. d'*Abbir* : *Gesta*, I, 215, 49.
- Anonyme, évêque cath. de la *plebs Laritana* (ou *Flumenpiscensis*) : t. I, p. 115, n. 5.
- Anonyme, évêque cath. de *Culusi* : t. I, p. 121, n. 1.
- Antonianus, évêque donat. de la *plebs Druensis* : *Gesta*, I, 197, 29.
- Antonianus, évêque donat. de *Lamsorti* : *Gesta*, I, 148, 7; 149, 15; 163, 19.
- Antonius, évêque cath. de *Carpi* : *Gesta*, I, 126, 66.
- Antonius, évêque cath. de *Mutigena* : t. I, p. 125, n. 1; *Gesta*, I, 133, 149.
- Anulinus, proconsul d'Afrique (a. 313) : t. I, p. 331, n. 1; *Gesta*, I, 18, 83; 55, 353; III, 144, 4; 176, 4; 215, 6; 216, 6.
- Apringius, proconsul d'Afrique (a. 411) : t. I, p. 62.
- Apronianus, évêque cath. de la *plebs Mazacensis* : *Gesta*, I, 215, 9.11 et 14.
- Aptus, évêque cath. de la *plebs Tigiensis* : *Gesta*, I, 120, 17.
- Aptus, évêque donat. de *Tusuros* : t. I, p. 106; *Gesta*, I, 120, 22; 187, 111; III, 2, 10.
- Arcadius, empereur : *Gesta*, III, 141, 3; 170, 7; 173, 7.
- Argentius, évêque donat. de *Lamiggiga* (1) : *Gesta*, I, 187, 103; t. IV, p. 1545.
- Argutus, évêque donat. de *Thabudeos* : *Gesta*, I, 133, 262; 201, 122.
- Argyrius, évêque cath. de la *plebs Silipensis* : *Gesta*, I, 215, 53.
- Asellicus, évêque cath. de *Tusuros* : t. I, p. 166, n. 1; *Gesta*, I, 120, 21; 207, 198; t. IV, p. 1543.
- Asmunius, évêque cath. de la *plebs Tigualensis* : t. I, p. 129; *Gesta*, I, 126, 11; t. IV, p. 1540.
- Aspidius, évêque cath. de *Thacarata* : t. I, p. 125; *Gesta*, I, 121, 42 et 45; t. IV, p. 1540.
- Asterius, évêque cath. de *Vicus* : t. I, p. 347; *Gesta*, I, 2, 9; 55, 385; 143, 56; 223, 3; II, 2, 6; III, 2, 7.

Aufidius, évêque cath. de *Tignica* : *Gesta*, I, 133, 71.
 Augendus, évêque cath. de *Villa Magna* (I) : t. I, p. 121, n. 1; *Gesta*, I, 133, 56.
 Augustalis, évêque donat. d'*Allhiburos* : *Gesta*, I, 128, 62; 197, 51.
 Augustin, évêque d'Hippone : t. I, p. 8; 9; 10; 22, n. 3; 36; 37; 42, n. 1; 43; 46, n. 1 et 2; 47; 47, n. 1; 49, n. 5; 61; 62; 65, n. 1 et 2; 73, n. 2; 83; 86, n. 3 et 4; 89; 90; 93, n. 6; 108; 111; 119, n. 2; 134, n. 2; 153; 172; 172, n. 0; 181; 186-187; 190; 194, n. 2 et 3; 198, n. 1; 200; 200, n. 2; 203; 204, n. 4; 205; 209; 214; 232; 233; **253-273**; 282; 313; 315; 316, n. 2; 320; 321; 322; 324, n. 1; 325; 326; 332; 335; 353; 354; *Gesta*, I, 2, 5; 55, 376; 76, 4; 78, 1; 81, 1; 83, 1; 93, 3; 138, 1; II, 2, 3; 14, 1; 49, 9; 50, 1; 56, 1; 66, 1; III, 2, 4; 7, 1; 20, 1; 40, 1; 41, 1; 44, 1; 50, 1; 53, 1; 55, 1; 59, 1; 62, 32; 80, 1; 85, 10; 97, 6; 98, 4; 99, 27; 100, 1; 101, 1; 108, 1; 110, 1 et 9; 116, 1; 140, 43; 144, 1; 155, 1; 160, 1; 162, 1; 176, 1; 183, 12 et 17; 186, 4; 187, 1; 189, 1; 197, 1; 199, 1; 201, 1; 204, 1; 206, 1; 214, 1; 218, 1; 220, 1; 222, 1; 226, 1; 228, 1; 230, 1; 232, 1; 233, 5; 235, 1; 237, 1 et 7; 242, 1; 245, 6.12 et 15; 247, 1; 256, 1; 261, 1; 262, 4; 264, 1; 265, 1; 267, 1; 270, 4; 272, 1; 281, 1.

Auitus, évêque cath. de *Lamasba* : *Gesta*, I, 128, 94.
 Aurelius, évêque de Carthage : t. I, p. 14; 44; 82, n. 1; 115; 169; 172, n. 0; 198, n. 1; 226, n. 1; **240-241**; **284-285**; 332; *Gesta*, I, 2, 5; 16, 3; 18, 2; 38, 1; 41, 1; 1; 43, 1; 46, 1; 55, 11 et 376; 57, 2; 60, 1; 72, 1; 74, 1; 76, 1; 84, 4; 99, 2; 102, 1; 132, 9; 152, 1; 154, 1; 156, 1; 158, 1; 160, 1; 162, 1; 163, 4; 177, 1; 207, 15.37 et 74; II, 2, 3; III, 2, 4.
 Aurelius, évêque cath. de *Macomades* : t. I, p. 82, n. 0; 159, n. 3; 164; 170, n. 2; 172, n. 0; 189; 192-194; 206; 274; *Gesta*, I, 116, 4; 182, 10; 187, 86.95.105 et 115; 188, 3; 197, 57; 198, 49 et 77; 201, 63.67.82.87 et 133; 206, 36 et 51; t. IV, p. 1545.
 Aurelius, évêque cath. de *Numtuli* : *Gesta*, I, 126, 135.
 Auxilius, évêque cath. de la *plebs Nurconensis* : t. I, p. 175, n. 2; *Gesta*, I, 135, 103.
 Barbarianus, évêque cath. de *Creperula* : *Gesta*, I, 133, 226.
 Barbarus, évêque cath. de la *plebs Hirpinianensis* : *Gesta*, I, 133, 210; t. IV, p. 1543.
 Basilius, évêque cath. d'*Allhiburos* : t. I, p. 174, n. 1; *Gesta*, I, 128, 61.
 Bebianus, évêque donat. de la *plebs Dusensis* : *Gesta*, I, 198, 69.
 Bellicius, évêque donat. de

Thelepte : t. I, p. 128, n. 1; *Gesta*, I, 121, 26; 198, 65.
 Benenatus, évêque donat. des *Casae Bastalenses* : *Gesta*, I, 188, 11.
 Benenatus, évêque donat. des *Casae Siluanae* : *Gesta*, I, 198, 41.
 Benenatus, évêque cath. d'*Hospitalia* : t. I, p. 127, n. 4; *Gesta*, I, 133, 181.
 Benenatus, évêque donat. de *Mesarfella* : t. I, p. 193, n. 4; *Gesta*, I, 198, 47.
 Benenatus, évêque cath. de *Similthu* : t. I, p. 157, n. 3; 159; *Gesta*, I, 126, 38.
 Benenatus, évêque cath. (peut-être de *Similthu*), envoyé à la Cour en juin 410 : t. I, p. 22, n. 4; 24, n. 2.
 Bonifatius, *apparitor (ex officio praefecti praetorii)* : t. I, p. 56, n. 1; *Gesta*, I, 1, 5; II, 1, 5; III, 1, 7.
 Bonifatius, évêque cath. de *Cataquas* : t. I, p. 105; *Gesta*, I, 2, 7; 55, 383; 143, 16; II, 2, 5; III, 2, 5.
 Bonifatius, évêque cath. de la *Genensis plebs* : *Gesta*, I, 129, 6.
 Bonifatius, évêque cath. de *Vallis* : *Gesta*, I, 135, 86 et 92; t. IV, p. 1552.
 Bonifatius, évêque donat. de l'*Vrugitana plebs* : *Gesta*, I, 187, 90.
 Bonifatius, évêque donat. d'*Vlthumae* : *Gesta*, I, 133, 256; 198, 71.
 Burcaton, évêque donat. de *Gemellae* : *Gesta*, I, 206, 43; t. IX, p. 1540.
 Caecilianus (cf. aussi Cécilien), évêque de Carthage (a. 305/307-316/321) : *Capit.*, III, 315. 317. 318. 319. 328. 331. 343. 344. 346. 347. 350. 362. 367. 368. 370. 374. 375. 376. 377. 378. 379. 381. 387. 388. 390. 391. 397. 402. 403. 452. 453. 455. 459. 461. 465. 470. 471. 476. 483. 493. 532. 536. 537. 543. 549. 552. 553. 562. 564.568; *Gesta*, I, 16, 41; 18, 82.90.94.101 et 125; 55, 181. 212. 220. 228. 285. 290. 345. 353. 355. 357 et 358; *Edict. Cognit.*, 22, 30.32 et 86; *Gesta*, III, 34, 2; 144, 4; 187, 7; 199, 4; 200, 8.25 et 28; 214, 2 et 7; 215, 7; 216, 9; 220, 14 et 19; 221, 2; 222, 4; 225, 4.7.11.15.21 et 24; 226, 2 et 8; 227, 2 et 3; 228, 2; 230, 2; 231, 2; 233, 6 et 11; 235, 2.5.11 et 16; 236, 6; 237, 5; 249, 2 et 5; t. IV, p. 1554; 1556; 1557.
 Calipodius, évêque donat. de *Vazari* : t. I, p. 122, n. 1; *Gesta*, I, 129, 11; 188, 9; t. IV, p. 1541.
 Campanus, évêque donat. de *Cincari* : *Gesta*, I, 133, 301; 188, 28.
 Candidus, prêtre donat. de *Vegesela (Byz.)* : *Gesta*, I, 133, 163.
 Candidus, évêque cath. de *Villa Regia (Num.)* : t. I, p. 122, n. 0.
 Candorius, évêque donat. de d'*Aggar* : t. I, p. 178; 178, n. 0; 182; *Gesta*, I, 126, 117; 148, 7; 149, 13; 163, 16.
 Candorius, évêque cath. de la

- plebs Mullitana* : *Gesta*, I, 133, 32.
- Cartherius, évêque donat. de *Lamphua* : *Gesta*, I, 133, 324; t. IV, p. 1540.
- Cassianus, diacre romain : t. I, p. 356, n. 4.
- Cassianus, évêque cath. de *Vamaccura* : t. I, p. 121, n. 1; *Gesta*, I, 128, 74; 187, 96.
- Castus, évêque donat. de *Celae* : *Gesta*, I, 126, 61; 187, 109.
- Cattus, prêtre donat. de la *plebs Turuzilana* : *Gesta*, I, 133, 132.
- Catulinus, évêque cath. de *Gigthis* : t. I, p. 175, n. 1; *Gesta*, I, 133, 355; t. IV, p. 1543.
- Cécilien (cf. aussi Caecilianus), évêque de Carthage (a. 305/307-316/321) : t. I, p. 88; 92; 93; 94; 97; 99; 101; 102; 204, n. 4; 232.
- Celer, propriétaire terrien, donatiste, futur proconsul d'Afrique : t. I, p. 12, n. 3.
- Celer, évêque donat. de *Capsa* : *Gesta*, I, 126, 89; 206, 56.
- Celticus, jeune catéchumène : t. I, p. 195, n. 0.
- Cericius, évêque cath. d'*Vacula* : *Gesta*, I, 128, 58; t. IV, p. 1551.
- Clarentius, évêque donat. de *Thabraca* : t. I, p. 106; 179, n. 2; *Gesta*, I, 126, 34; 187, 101; III, 2, 11.
- Colonicus, *adiutor commentariorum* : t. I, p. 58; *Gesta*, I, 1, 8; II, 1, 8; III, 1, 10.
- Colonicus, évêque donat. de la *plebs Tinistensis* : *Gesta*, I, 180, 25.
- Comparator, évêque donat. de *Maclaris*, *Gesta*, I, 202, 17.
- Constantin, empereur : t. I, p. 92; 97; 99; 99, n. 3; 101; 152, n. 1; *Capit.*, III, 315; 318; 375; 459; 493; 514; 515; 519; 543; 545; 547; 548; 549; 551; *Gesta*, I, 18, 83 et 85; 55, 354; *Edict. Cognit.*, 32; *Gesta*, III, 144, 3; 176, 7; 215, 8.
- Constantius (Flavius), *comes et magister utriusque militiae* (a. 411) : t. I, p. 61.
- Constantius, évêque donat. de *Rusubbicari* : *Gesta*, I, 197, 48.
- Crescens, évêque donat. d'*Icosium* : *Gesta*, I, 197, 33.
- Crescentianus, évêque donat. d'*Ammaedara* : *Gesta*, I, 126, 133; 207, 121.
- Crescentianus, évêque cath. de la *plebs Arenensis* : *Gesta*, I, 128, 33; t. IV, p. 1258.
- Crescentianus, primat de l'Église cath. de Numidie en 397 : t. I, p. 189.
- Crescentianus, prêtre cath. de *Lamiggiga* : t. I, p. 193, n. 1; *Gesta*, I, 187, 106.
- Crescentilianus, évêque donatiste de *Lambiridi* : *Gesta*, I, 206, 34.
- Cresconius, *notarius eccl. donat.* : t. I, p. 343; *Gesta*, I, 1, 19; II, 1, 19; III, 1, 22.
- Cresconius, évêque donat. de l'*Aduocatensis plebs* : *Gesta*, I, 206, 9.
- Cresconius, évêque donat. d'*Aquae* : *Gesta*, I, 198, 75.
- Cresconius, évêque donat. de l'*Ausugrabensis plebs* : *Gesta*, I, 201, 105.

- Cresconius, évêque donat. de la *plebs Banzarensis* : *Gesta*, I, 202, 19.
- Cresconius, évêque donat. de *Caesariana* : *Gesta*, I, 188, 30.
- Cresconius, évêque cath. de la *plebs Centenariensis* : t. I, p. 117, n. 1; 174, n. 2; *Gesta*, I, 133, 276; t. IV, p. 1549.
- Cresconius évêque donat. de la *plebs Centuriensis* (?); t. I, p. 113, n. 1; *Gesta*, I, 126, 85.
- Cresconius, évêque donat. de *Cibaliana* : *Gesta*, I, 207, 126.
- Cresconius, évêque cath. de *Cuicul* : t. I, p. 161; *Gesta*, I, 121, 16.
- Cresconius, évêque donat. d'*Horrea Aniciensia* : *Gesta*, I, 198, 99.
- Cresconius, évêque donat. de *Leges* (2) : *Gesta*, I, 187, 79.
- Cresconius, évêque donat. de *Musti* (Num.) : t. I, p. 179, n. 3; *Gesta*, I, 133, 191; 206, 58.
- Cresconius, évêque donat. de la *plebs Pudentianensis* : t. I, p. 193, n. 4; *Gesta*, I, 201, 60.
- Cresconius, évêque cath. de la *plebs Rusucensis* : *Gesta*, I, 133, 104.
- Cresconius, évêque donat. de *Sigus* : *Gesta*, I, 197, 41; 209, 14; t. IV, p. 1549.
- Cresconius, évêque donat. de la *plebs Silemsilensis* : *Gesta*, I, 201, 131.
- Cresconius, évêque donat. de *Sinili* : t. I, p. 157; 158, n. 0; *Gesta*, I, 202, 7.
- Cresconius, évêque cath. de la *plebs Temonianensis* : *Gesta*, I, 126, 91.
- Cresconius, évêque cath. de *Tituli* : *Gesta*, I, 126, 127.
- Cresconius, évêque cath. de *Tubunae* : t. I, p. 170; 198; 275-276; *Gesta*, I, 121, 10.
- Cresconius, évêque donat. de la *plebs Vadesitana* : t. I, p. 113, n. 1; *Gesta*, I, 126, 152; 201, 93.
- Cresconius, évêque cath. de *Zarai* : t. I, p. 82, n. 0; *Gesta*, I, 128, 78; 203, 7.
- Crispinus, évêque donat. de *Calama*, t. I, p. 11; 12; 17; 18; *Gesta*, I, 139, 19.
- Crispulus, évêque cath. de *Vol* : *Gesta*, I, 128, 103.
- Cultasius, évêque cath. de la *plebs Malaritana* : *Gesta*, I, 133, 308.
- Cyprianus, évêque cath. de Carthage (a. 249-258) : *Gesta*, I, 55, 262.
- Cyprianus, évêque donat. de *Siccenni* : t. I, p. 197, n. 6; *Gesta*, I, 133, 125; t. IV, p. 1542.
- Cyprianus, évêque cath. de *Thurbo Maius* : t. I, p. 180, n. 2; 181; *Gesta*, I, 135, 139; t. IV, p. 1542.
- Darius, *uir illustris* (c. 429/430) : t. I, p. 195, n. 0.
- Datianus, évêque cath. de *Leges* (1) : t. I, p. 125; 126, n. 0; *Gesta*, I, 121, 36 et 45.
- Datianus, évêque donat. de la

- plebs Tamicensis* : t. I, p. 178; *Gesta*, I, 163, 22.
- Datianus, évêque donat. de *Thelepte* : t. I, p. 128, n. 1; *Gesta*, I, 207, 143.
- Datiuus, évêque donat. de *Noua Petra* : *Gesta*, I, 187, 73.
- Datiuus, évêque donat. de la *plebs Visensis* : *Gesta*, I, 197, 44.
- Delphinus, évêque cath. de *Constantina* : t. I, p. 116, n. 1; 124; *Gesta*, I, 65, 6; 215, 40.
- Deuterius, évêque cath. de *Caesarea* : t. I, p. 187; 209, n. 2; 347; *Gesta*, I, 2, 8; 55, 385; 132, 16; 143, 36; II, 2, 6; III, 2, 6; t. IV, p. 1541.
- Deuterius, évêque donat. de *Gratianopolis* : t. I, p. 113, n. 1; 122, n. 1; *Gesta*, I, 135, 27 et 28; t. IV, p. 1541.
- Dialogus, évêque cath. de *Zama Regia* : t. I, 202; *Gesta*, I, 121, 53; t. IX, p. 1541.
- Diotimus, proconsul d'Afrique (a. 405) : t. I, p. 18, n. 1 et 3; 19, n. 1.
- Domnicus, évêque cath. de *Bulla Regia* : t. I, p. 133, n. 1; *Gesta*, I, 128, 53; 135, 1; t. IV, p. 1542.
- Donatianus, évêque donat. de l'*Auzagerensis plebs* : *Gesta*, I, 207, 133.
- Donatianus, évêque donat. de *Bagai* : t. I, p. 117, n. 2; 177, n. 2; *Gesta*, I, 148, 7; 176, 9; 177, 4 et 9.
- Donatianus, évêque donat. de la *Capsensis plebs* : *Gesta*, I, 207, 189.
- Donatianus, évêque donat. de la *plebs Carcabianensis* : *Gesta*, I, 201, 49.
- Donatianus, évêque donat. de la *plebs Lamzellensis* : *Gesta*, I, 206, 48.
- Donatianus, évêque cath. de la *plebs Monlensis* ; *Gesta*, I, 121, 78; t. IV, p. 1258.
- Donatianus, évêque cath. de *Thelepte* : t. I, 128; 170; *Gesta*, I, 121, 25.
- Donatianus, évêque cath. de *Zella* : t. I, p. 115; 170, n. 2; 171; *Gesta*, I, 135, 145.
- Donatus, proconsul d'Afrique (a. 408) : t. I, p. 22, n. 3.
- Donatus, évêque numide mentionné dans le «Protocole de Cirta» : *Capit.*, III, 355.
- Donatus («Donat le Grand»), initiateur et chef de l'Église donatiste : t. I, p. 228; *Gesta*, I, 187, 33; II, 10, 3; *Edict. Cognit.*, 29 et 33.
- Donatus, évêque cath. de l'*Amphorensis plebs* : *Gesta*, I, 121, 7.
- Donatus, évêque donat. de la *plebs Ancusensis* : *Gesta*, I, 126, 146; 207, 180.
- Donatus, évêque donat. de la *plebs Apissanensis* : *Gesta*, I, 184, 7.
- Donatus, évêque donat. de la *plebs Arensis* (1) : *Gesta*, I, 201, 39.
- Donatus, évêque donat. du *sal-tus Bagatensis* : *Gesta*, I, 180, 33.
- Donatus, évêque donat. de la *plebs Botrianensis* : t. I, p. 177, n. 2; 178, n. 0; *Gesta*, I, 148, 7; 149, 10; 163, 8.

- Donatus, évêque donat. de la *plebs Bucconiensis* : *Gesta*, I, 198, 30.
- Donatus, évêque cath. de la *Burilana plebs* : *Gesta*, I, 133, 27.
- Donatus, évêque donat. de la *plebs Buzensis* : *Gesta*, I, 207, 137.
- Donatus Casensis («Donat des Cases-Noires») : t. I, p. 100; 100, n. 2; 237, n. 4; *Capit.*, III, 538, 539, 541.
- Donatus, évêque donat. de la *plebs Celerinensis* : t. I, p. 157, n. 3; *Gesta*, I, 180, 6.
- Donatus, évêque donat. de *Cilium* : t. I, p. 127; *Gesta*, I, 128, 44; 133, 158; 187, 14.
- Donatus, évêque donat. de la *plebs Cresimensis* : *Gesta*, I, 187, 63.
- Donatus, évêque cath. de *Macomades* (Num.), ancien donatiste converti : t. I, p. 122, n. 0.
- Donatus, évêque donat. de *Madauros* : t. I, p. 113, n. 1; *Gesta*, I, 126, 31.
- Donatus, évêque donat. de *Medianas Zabuniorum* : t. I, p. 122, n. 1; 195; *Gesta*, I, 203, 12.
- Donatus, évêque donat. de la *plebs Merferebilana* : *Gesta*, I, 187, 26.
- Donatus, évêque donat. de *Sabraltha* : t. I, p. 131, n. 0.
- Donatus, évêque cath. de *Saia* : *Gesta*, I, 128, 8.
- Donatus, évêque donat. de la *plebs Scillilana* : *Gesta*, I, 143, 25; 206, 11.
- Donatus, évêque donat. de la *plebs Sucardensis* : t. I, p. 112; *Gesta*, I, 201, 25; 210, 6.
- Donatus, évêque donat. de la *plebs Tanudaiensis* : *Gesta*, I, 197, 14.
- Donatus, évêque donat. de *Tegulata* : *Gesta*, I, 198, 33.
- Donatus, évêque donat. de *Thamascani* : *Gesta*, I, 198, 12.
- Donatus, évêque donat. de *Thigillaua* : *Gesta*, I, 133, 274.
- Donatus, évêque donat. de *Thubursicu Bure* : *Gesta*, I, 121, 51; 206, 61.
- Donatus, évêque donat. de *Tisedi* : *Gesta*, I, 135, 137; 198, 110.
- Donatus, évêque cath. de la *plebs Tisiliana* : *Gesta*, I, 121, 71.
- Donatus, évêque donat. de *Turris Rutunda* : t. I, p. 114, n. 2; *Gesta*, I, 121, 83; 207, 116.
- Donatus, évêque donat. de *Vamaccura* : *Gesta*, I, 128, 75; 187, 92.
- Donatus, évêque donat. de *Ziqua* : *Gesta*, I, 198, 35.
- Dulcitus, évêque cath. de *Tacape* : t. I, p. 174; 175, n. 1; *Gesta*, I, 133, 349.
- Dulcitus, tribun et notaire (c. 420/422) : t. I, p. 199, n. 2.
- Emeritus, évêque donat. de *Caesarea* : t. I, p. 8; 20, n. 2; 48, n. 0; 65, n. 2; 67, n. 2; 72; 73, n. 4; 74, n. 1; 79, n. 3; 80, n. 5; 81, n. 3; 83, n. 1 et 5; 84; 85, n. 4; 86, n. 1 et 3; 87; 89; 153; 198, n. 1; 205; 208-221;

- 227; 228; 234; 245; 261; **279-280**; 312; 313; 323; 324; 327; 348, n. 1; 390; *Gesta*, I, 20, 1; 22, 1; 24, 1; 26, 1; 31, 1; 33, 1; 35, 1; 39, 1; 47, 1; 77, 1; 80, 1; 82, 1; 86, 1; 143, 41; 147, 1; 148, 9; 175, 1; 207, 108; II, 2, 8; 12, 8; 28, 1 et 5; 30, 1; 33, 1; 46, 1; 52, 1; 67, 1 et 14; 70, 1; III, 2, 9; 15, 4; 37, 1; 39, 1; 43, 1; 49, 1; 56, 1; 60, 1; 69, 1; 78, 1; 79, 9; 80, 6; 81, 7; 85, 1 et 12; 87, 1; 97, 1 et 8; 99, 1; 100, 10; 104, 1 et 7; 106, 1; 109, 1; 110, 6; 114, 1; 121, 1; 129, 5; 157, 1; 159, 1; 180, 1; 188, 1; 200, 1; 223, 4 et 8; 225, 1; 249, 1; 253, 1 et 10; 255, 1; 260, 1; 262, 1; 263, 1; 264, 9; 266, 1; 268, 1; 278, 1.
- Emilianus : cf. aussi Aemilianus.
- Emilianus, évêque cath. d'*Aggar* : *Gesta*, I, 126, 116.
- Emilianus, évêque cath. de la *plebs Bennefensis* : t. I, p. 171; 171, n. 4; *Gesta*, I, 133, 166 et 171.
- Epigonius, évêque cath. de *Bulla Regia* : t. I, p. 133, n. 1; 158; 159, n. 1; t. IV, p. 1541.
- Equitius, évêque cath. d'*Hippo Diarrhytus* : t. I, p. 189; 283; 287.
- Euangelus, évêque cath. d'*Assuras* : t. I, p. 170, n. 2; *Gesta*, I, 120, 11; t. IV, p. 1541.
- Euasius, *apparitor (ex officio praefecti praetorii)* : t. I, p. 56, n. 1; *Gesta*, I, 1, 5; II, 1, 5; III, 1, 7.
- Euasius, évêque donat. de *Girba* : t. I, p. 176, n. 3; *Gesta*, I, 126, 112; 199, 3.
- Eumalius, vicaire d'Afrique (a. 316) : t. I, p. 99.
- Eunomius, évêque cath. de la *plebs Marazanensis* : *Gesta*, I, 133, 197 et 206; t. IV, p. 1541.
- Euodius, évêque cath. d'*Vzalis* : t. I, p. 18; 18, n. 2; 22, n. 2; 117, n. 2; 194, n. 2; 231, n. 0; 235, n. 4; 344, n. 1; *Gesta*, III, 141, 27; t. IV, p. 1541.
- Exitiosus, *adiutor cornicularii* : t. I, p. 58; *Gesta*, I, 1, 7; II, 1, 7; III, 1, 9.
- Fabius, *exceptor officii uicarii* : t. I, p. 342; 390; *Gesta*, I, 1, 15; II, 1, 16; III, 1, 19.
- Faudentius, *conductor saltus* : t. I, p. 283.
- Faustinianus, évêque donat. de *Carpî* (milieu iv^e siècle) : t. I, p. 115, n. 0; *Gesta*, I, 187, 32.
- Faustinianus, évêque cath. de *Rusiccade* : t. I, p. 116, n. 1; *Gesta*, I, 215, 42.
- Faustinianus, évêque cath. de *Thamugadi* : t. I, p. 199; *Gesta*, I, 128, 91.
- Faustinus, évêque donat. de *Naraggara* : t. I, p. 157; *Gesta*, I, 207, 153.
- Faustinus, évêque donat. de la *plebs Nationensis* : *Gesta*, I, 208, 5.
- Faustinus, évêque cath. de la *plebs Sillitana* : *Gesta*, I, 128, 18.
- Faustinus, évêque donat. de *Thambeae* : *Gesta*, I, 128, 47; 198, 102.

- Felicianus, évêque donat. d'*Aquae Nouae* : *Gesta*, I, 198, 59.
- Felicianus, évêque donat. de *Billa* : *Gesta*, I, 207, 155.
- Felicianus, évêque cath. de la *plebs Cufrutlensis* : *Gesta*, I, 128, 120.
- Felicianus, évêque donat. de *Musti* : t. I, p. 128; 224, n. 2; 247; *Gesta*, I, 121, 82; 122, 2.
- Felicianus, évêque cath. de *Pheradi Minus* : *Gesta*, I, 133, 287.
- Felicianus, évêque donat. de *Trisipa* : t. I, p. 113, n. 1; *Gesta*, I, 128, 13.
- Felicianus, évêque donat. d'*Vihina* : *Gesta*, I, 128, 70; 133, 40; 187, 58.
- Felicissimus, évêque donat. d'*Obba* : *Gesta*, I, 193, 5.
- Felix, évêque donat. de siège incertain (peut-être *Maxula*) : *Gesta*, I, 133, 295.
- Felix, évêque cath. d'*Abbir Maius* : *Gesta*, I, 133, 52.
- Felix, évêque cath. d'*Abthugni* (a. 304-313) : t. I, p. 101; 102; *Capit.*, III, 543.553.558.560.562.564.566.570.572.573.575.576; *Gesta*, I, 18, 93; 55, 358; *Edicl. Cognit.*, 34.
- Felix, évêque cath. d'*Abthugni* (a. 411) : *Gesta*, I, 128, 21; t. IV, p. 1544.
- Felix, évêque donat. d'*(Aquae) Magarmelilanae* : *Gesta*, I, 126, 25; 198, 37.
- Felix, évêque cath. de *Bisica* : *Gesta*, I, 126, 51.
- Felix, évêque donat. de la *plebs Boncarensis* : *Gesta*, I, 207, 157.
- Felix, évêque donat. de la *plebs Boselana* (2) : t. I, p. 121, n. 1; *Gesta*, I, 126, 109; 202, 26.
- Felix, évêque donat. de *Bulla Regia* : t. I, p. 122, n. 1, 133, n. 1; *Gesta*, I, 135, 5; 207, 124.
- Felix, évêque cath. de la *plebs Canopitanorum* : *Gesta*, I, 133, 231.
- Felix, évêque cath. de la *Ficensis plebs* : *Gesta*, I, 215, 22.
- Felix, évêque donat. de la *plebs Garbensis* : t. I, p. 112, n. 2; *Gesta*, I, 209, 6 et 12; t. IV, p. 1549.
- Felix, évêque cath. de la *plebs Izirianensis* : t. I, p. 121, n. 1; *Gesta*, I, 133, 282.
- Felix, évêque donat. de *Lambda* : t. I, p. 226, n. 1; *Gesta*, I, 201, 8 et 23.
- Felix, évêque cath. de la *plebs Macrianensis* (3) : *Gesta*, I, 215, 24.
- Felix, évêque donat. de *Mara-zanae Regiae* : *Gesta*, I, 201, 124.
- Felix, évêque donat. de *Maxula* : *Gesta*, I, 112, 3; 188, 16.
- Felix, évêque donat. de la *Moptensis plebs* : *Gesta*, I, 143, 55; 180, 28.
- Felix, évêque donat. de la *plebs Nouasinnensis* : *Gesta*, I, 121, 14; 187, 6; 208, 9; t. IV, p. 1549.
- Felix, évêque cath. de la *plebs Nouensis* : *Gesta*, I, 215, 51.
- Felix, évêque donat. de la *plebs Pisitana* : *Gesta*, I, 133, 113.

- Felix, évêque donat. de la *plebs Putiensis* : *Gesta*, I, 204, 18.
- Felix, évêque donat. de Rome : t. I, p. 37; 177; 225; 225, n. 2; 241; 242; *Gesta*, I, 148, 7; 149, 8; 157, 11.
- Felix, évêque cath. de *Segermes* : *Gesta*, I, 126, 21.
- Felix, évêque cath. de *Selemse-la* : t. I, p. 169, n. 3.
- Felix, évêque cath. de *Sertei* : t. I, p. 116, n. 1; *Gesta*, I, 215, 43.
- Felix, évêque donat. de la *plebs Summensis* : t. I, p. 71, n. 1; 82, n. 2; 112, n. 2; 207; 226, n. 1; 252, n. 1; *Gesta*, I, 114, 4; 198, 118; 200, 3; 201, 11.
- Felix, évêque donat. de *Tacape* : t. I, p. 165, n. 3; *Gesta*, I, 133, 353.
- Felix, évêque donat. de la *plebs Tagariensis* : *Gesta*, I, 201, 53.
- Felix, évêque donat. de la *plebs Telensis* : *Gesta*, I, 207, 159.
- Felix, évêque cath. de *Thubba* : t. I, p. 175, n. 2; *Gesta*, I, 133, 48; t. IV, p. 1553.
- Felix, évêque cath. de *Villa(e) Regia(e)* : t. I, p. 276; *Gesta*, I, 128, 81.
- Felix, évêque donat. de la *plebs Vimensis* : *Gesta*, I, 126, 44.
- Felix, évêque donat. d'*Vzalis* : *Gesta*, I, 204, 13.
- Ferox, évêque cath. de la *plebs Macrianiensium Maiorum* : t. I, p. 170; *Gesta*, I, 126, 8; t. IV, p. 39.
- Fidentius, évêque cath. de la *Cephalensis plebs* : *Gesta*, I, 133, 98.
- Fidentius, évêque donat. de la *Cephalensis plebs* : *Gesta*, I, 133, 103.
- Fidentius, évêque donat. de *Chullu* : *Gesta*, I, 126, 106; 201, 76.
- Fidentius, évêque donat. de *Diana* : *Gesta*, I, 198, 22.
- Fidentius, évêque donat. de *Gypsaria* : t. I, p. 113, n. 1; *Gesta*, I, 128, 107.
- Filetus, *apparitor illustris comitiuae sedis* : t. I, p. 58, n. 2; *Gesta*, I, 1, 7; II, 1, 6; III, 1, 8.
- Filolocius : cf. Philologus.
- Firmus, prince maure, usurpateur de l'Empire (a. 372-375) : t. I, p. 150; 151, n. 3; 162, n. 1.
- Flavianus, évêque donat. de la *plebs Pauzerensis* : *Gesta*, I, 133, 274; 187, 99.
- Flauosus, évêque donat. de la *Cicsitana plebs* : *Gesta*, I, 207, 182.
- Florentinus, prêtre cath. de la *plebs Idassensis* : t. I, p. 193, n. 1; *Gesta*, I, 182, 12 et 14.
- Florentinus, évêque donat. de *Tubusuptu* : *Gesta*, I, 187, 60.
- Florentius, évêque donat. de *Furnos Maius* : *Gesta*, I, 198, 85.
- Florentius, évêque cath. d'*Hippo Diarrhytus* : t. I, p. 22, n. 2 et 4; 24, n. 2; 85, n. 4; 105; *Gesta*, I, 2, 7; 55, 382; 139, 21; 142, 12; II, 2, 5; III, 2, 5.
- Florianus, évêque donat. de la *plebs Putiziensis* : *Gesta*, I, 163, 12.

- Fortis, évêque donat. de *Cedias* : *Gesta*, I, 148, 8; 163, 33.
- Fortunatianus, évêque donat. de la *plebs Melensis* : *Gesta*, I, 126, 79; 187, 56.
- Fortunatianus, évêque cath. de *Neapolis* : *Gesta*, I, 126, 69.
- Fortunatianus, évêque donat. de *Senemsala* : *Gesta*, I, 201, 108.
- Fortunatianus, évêque cath. de *Sicca Veneria* : t. I, p. 65, n. 2; 84, n. 6; 88, n. 4; 108; 109; 118; 119; 194; 197; 198, n. 1; 203; 206; 213; 224; 226, n. 1; 229; 238, n. 5; **243-246**; 277; 286; 312, n. 2; 315; 316; n. 1 et 3; 345, n. 1; *Gesta*, I, 2, 6; 48, 1; 50, 1; 51, 7; 55, 377; 66, 1; 68, 1; 97, 1; 127, 1; 139, 9; 140, 3; 141, 8; 143, 39 et 47; 168, 1; 170, 1; 172, 1; 188, 22; 191, 1; 194, 1; 197, 1 et 24; 200, 1; 207, 3.8.13.29 et 96; 210, 1; 217, 10; II, 2, 4; 17, 1; 26, 1; III, 2, 4; 4, 5; 14, 1; 16, 1; 47, 7; 61, 1; 72, 1; 74, 1 et 10; 76, 1 et 14; 82, 1; 123, 5; 124, 1; 128, 1; 144, 6; 208, 1; 224, 1; 244, 1.
- Fortunatus, évêque cath. d'*Auensa* : *Gesta*, I, 133, 76.
- Fortunatus, évêque cath. de *Capsa* : *Gesta*, I, 126, 88.
- Fortunatus, évêque cath. des *Casae Calanae* : t. I, p. 125, n. 2; 126, n. 0; 138, n. 3; *Gesta*, I, 121, 45; 133, 333.
- Fortunatus, évêque cath. de Constantine : t. I, p. 124; 172, n. 0; 198, n. 1; 224; **238**; **283**; *Gesta*, I, 2, 5; 55, 377; 65, 4; 138, 13; 139, 5; 140, 3; 141, 5; 201, 46; II, 2, 4; III, 2, 4.
- Fortunatus, évêque cath. de *Rusuccuru* : t. I, p. 175, n. 2; *Gesta*, I, 135, 41.
- Fortunatus, évêque cath. de la *plebs Vadesitana* : *Gesta*, I, 126, 151.
- Fortunatus, évêque donat. de la *plebs Vensanensis* : *Gesta*, I, 202, 13.
- Fortunatus, évêque donat. de *Vescera* : *Gesta*, I, 120, 6; 187, 22.
- Fortunius, évêque donat. de *Thubursicu Numidarum* : t. I, p. 11.
- Fructuosus, évêque cath. de la *plebs Abziritana* : t. I, p. 239; *Gesta*, I, 128, 67.
- Fuscinnus, évêque cath. d'*Aeliae* : *Gesta*, I, 126, 57.
- Gabinus, évêque donat. de *Vegesela* (1) (Num.) : *Gesta*, I, 135, 12; 187, 28.
- Gaius, évêque donat. de la *plebs Tigualensis* : t. I, p. 129; 130, n. 1; 178; *Gesta*, I, 126, 13; 187, 35.
- Gallus, évêque cath. de *Tices* : *Gesta*, I, 121, 75.
- Gamalius, primat donat. de Numidie (a. 394) : t. I, p. 177, n. 2.
- Gaudentius, évêque donat. de la *plebs Nigizubitana* : *Gesta*, I, 202, 5.
- Gaudentius, évêque donat. de *Thamugadi* : t. I, p. 198, n. 1; 199-200; 250; *Gesta*, I, 128, 92; 148, 9; II, 2, 8; 12, 9; III, 2, 10; 102, 1.
- Gaudentius, évêque donat. de

Tigisis (1) : t. I, p. 112, n. 2; *Gesta*, I, 209, 13; t. IV, p. 1549.

Gaudentius, évêque donat. de la *plebs Zerlensis* (1) : t. I, p. 275; *Gesta*, I, 187, 84 et 88.

Gedudus, évêque donat. d'Utique : *Gesta*, I, 128, 56; 187, 10; t. IV, p. 1540.

Geiseric, roi vandale (a. 428-477) : t. I, p. 195, n. 0.

Geminus, évêque donat. de *Clupea* : *Gesta*, I, 133, 25; 198, 24.

Generosus, fidèle cath. de Constantine : t. I, p. 12, n. 3.

Gennadius, évêque cath. de *Membressa* : *Gesta*, I, 133, 242; t. IV, p. 1541.

Germanus, évêque cath. de *Gypsaria* : *Gesta*, I, 128, 106.

Germanus, évêque donat. de *Zuchabar* : *Gesta*, I, 135, 34; 182, 15.

Geta, évêque cath. de la *plebs Iuballianensis* : t. I, p. 136; 171; *Gesta*, I, 128, 23.

Gildo, prêtre cath. de la *plebs Lamzellensis* : t. I, p. 193, n. 1; *Gesta*, I, 206, 53; t. IV, p. 1540.

Gildo, prince maure, *magister utriusque militiae per Africam* : t. I, p. 162, n. 1.

Gloriosus, évêque donat. de *Migirpa* : *Gesta*, I, 126, 165; 198, 53.

Gorgonius, évêque cath. de la *plebs Liberaliensis* : t. I, p. 198; *Gesta*, I, 133, 330; t. IV, p. 1550.

Gratianus, évêque cath. de la

plebs Metensis : *Gesta*, I, 126, 78.

Gregorius, évêque cath. de *T(h)amal(tu)la* : *Gesta*, I, 128, 114; t. IV, p. 1541.

Gududus, évêque cath. de la *plebs Ancusensis* : *Gesta*, I, 126, 145; t. IV, p. 1540.

Habetdeum, diacre donat. de Carthage : t. I, p. 177, n. 0; 196; 197; 201; 245, n. 6; *Capit.*, I, 127, *Gesta*, I, 126, 137 et 160; 128, 51 et 65; 133, 90.96.107.125.132.179.191.251.311 et 378; 135, 12.17.50.96, 101 et 125; 138, 11; 139, 25.

Habetdeum, évêque donat. des *plebes Aurusulianenses* et *Marazanenses* : t. I, p. 106; 113, n. 1; 137, n. 0; *Gesta*, I, 133, 201, 204 et 208; 206, 40; III, 2, 11; 257, 8; 258, 1.

Helpidius, évêque cath. de l'*Aguensis plebs* : t. I, p. 175, n. 2; *Gesta*, I, 135, 58; t. IV, p. 1541.

Heraclianus, comte d'Afrique (a. 410-411) : t. I, p. 22; 23, n. 1; 24; 58, n. 2; 63, n. 0.

Hilarianus, évêque cath. de la *plebs Hillensis* : *Gesta*, I, 133, 364.

Hilarus, *exceptor officii proconsulis* : t. I, p. 203; 342; 349, n. 1; 390; 391; *Gesta*, I, 1, 14; 132, 1; 223, 12; II, 1, 14; 64, 1 et 11; 73, 6; III, 1, 17; 5, 6; 279, 1.

Hilarus, évêque cath. de la *plebs Bosetana* (1) : t. I, p. 121, n. 1; *Gesta*, I, 120, 30.

Hilarus, évêque donat. de la *plebs Sullitana* : *Gesta*, I, 201, 113.

Honoratus, *exceptor* : t. I, p. 345, n. 1; *Gesta*, I, 112, 1.

Honoratus, évêque donat. de siège inconnu, proche d'Hippone (c. 396) : t. I, p. 11.

Honoratus, évêque donat. d'*Aquae Sirensis* : t. I, p. 145; 154; *Gesta*, I, 143, 33; 188, 14.

Honoratus, évêque cath. d'*Auedda* : *Gesta*, I, 126, 142.

Honoratus, évêque donat. de *Iomnium* : *Gesta*, I, 207, 147.

Honoratus, évêque donat. de *Lares* : *Gesta*, I, 131, 7; 197, 20.

Honoratus, évêque cath. de la *plebs Matharensis* : *Gesta*, I, 120, 27.

Honoratus, évêque cath. de *Thiaua* (a. 415/420-429) : t. I, p. 125, n. 1; t. IV, p. 1257; 1546.

Honoratus, évêque donat. de *Thysdrus* : *Gesta*, I, 121, 63; 206, 32.

Honorius (Flavius Honorius), empereur d'Occident (a. 393-423) : t. I, p. 18; 19, n. 1; 21; 22, n. 4; 23, n. 1; 24; 25; 26; 28, n. 2; 31, n. 1; 72; 318; *Capit.*, III, 552; *Gesta*, I, 4, 1; 5, 2; III, 24, 21.

Honorius, évêque cath. de *Cel-lae* : *Gesta*, I, 126, 60; 135, 114; t. IV, p. 1552.

Honorius, évêque donat. de *Vartani* : *Gesta*, I, 126, 102; 197, 8.

Ianuarianus, évêque donat. d'*Ausuaga* (2) : *Gesta*, I, 177, 12; 179, 2 et 5.

Ianuarianus, évêque donat. de *Casae Nigrae* : t. I, p. 112; 177; 177, n. 2; 196, n. 2; *Gesta*, I, 14, 5; 148, 6; 149, 5; 157, 2; III, 251, 8; 258, 3.

Ianuarianus, évêque cath. de la *plebs Cenculianensis* : *Gesta*, I, 128, 26.

Ianuarianus, évêque donat. de *Thubursicu Numidarum* : *Gesta*, I, 143, 14; 201, 33.

Ianuarianus, évêque cath. de la *plebs Tubulbacensis* : *Gesta*, I, 126, 65.

Ianuarus, *notarius ecclesiae catholicae* : t. I, p. 343; *Gesta*, I, 1, 18; II, 1, 18; III, 1, 21.

Ianuarus, *notarius ecclesiae Silitifensis, partis Donali* : t. I, p. 344, n. 1; *Gesta*, II, 59, 4.

Ianuarus, prêtre donat. d'*Vchi Maius* : *Gesta*, I, 133, 318.

Ianuarus, évêque cath. d'*Aptu(c)ca* : *Gesta*, I, 128, 52.

Ianuarus, évêque donat. d'*Aptu(c)ca* : t. I, p. 126; 126, n. 1; *Gesta*, I, 201, 72.

Ianuarus, évêque donat. d'*Aquae Albae* : *Gesta*, I, 197, 31.

Ianuarus, évêque donat. de la *plebs Betagbarensis* : *Gesta*, I, 206, 46.

Ianuarus, évêque cath. des *Casae Medianenses* : *Gesta*, I, 135, 114; t. IV, p. 1551.

Ianuarus, évêque donat. de la *plebs Centurionensis* : *Gesta*, I, 202, 15.

Ianuarus, évêque cath. de la

- plebs Gisipensis Maior* : *Gesta*, I, 133, 371.
- Ianuarius, évêque donat. d'*Horrea Caelia* : *Gesta*, I, 201, 57.
- Ianuarius, évêque donat. de *Lamasba* : *Gesta*, I, 128, 95; 187, 4.
- Ianuarius, évêque donat. de la *plebs Libertinensis* (= Ianuarius d'*Aptuca*) : t. I, p. 113, n. 1; *Gesta*, I, 116, 12.15 et 19; 117, 2.
- Ianuarius, évêque donat. de la *plebs Narenensis* : *Gesta*, I, 206, 30.
- Ianuarius, évêque donat. de *Numidia* : t. I, p. 140, n. 1; 246, n. 1; *Gesta*, I, 188, 20 et 23.
- Ianuarius, évêque cath. de la *Tunusudensis plebs* : *Gesta*, I, 120, 8.
- Idaxius, évêque donat. de *Muzuc* : *Gesta*, I, 133, 147; 206, 24.
- Ingentius, *scriba publicus* à *Abthugni* et décurion à *Ziqua* (a. 303-314) : t. I, p. 101; *Capit.*, III, 553.555.561.568.570.
- Innocentius, évêque cath. de la *plebs Germaniensis* : *Gesta*, I, 120, 24.
- Innocentius, évêque donat. de la *plebs Guzabetensis* : *Gesta*, I, 198, 115.
- Innocentius, évêque cath. de *Lamiggiga* (2) : *Gesta*, I, 133, 9.
- Innocentius, évêque de Rome : t. I, p. 241; *Gesta*, I, 163, 6.
- Innocentius, évêque donat. de *Thasballe* (avant 411) : t. I, p. 131, n. 0.
- Iocundus, évêque cath. de *Sufetula* : *Gesta*, I, 126, 97.
- Iohannes, évêque cath. de *Gummi* : *Gesta*, I, 215, 30; t. IV, p. 1541.
- Isaac, évêque cath. d'*Vithina* : *Gesta*, I, 133, 37 et 42; t. IV, p. 1541; 1551.
- Iulianus, destinataire de la lettre-préface des *Capitula* de Marcellus : t. I, p. 358; t. II, p. 416.
- Iulianus, évêque donat. de la *plebs Midilensis* : *Gesta*, I, 193, 8; 195, 2; t. IV, p. 1549.
- Iulianus, évêque cath. de *Thasballe* : *Gesta*, I, 128, 29.
- Iulianus, évêque donat. de *Tignica* : *Gesta*, I, 133, 74; 207, 164.
- Iunianus, évêque donat. de *Lamiggiga* (2) : *Gesta*, I, 133, 12; 198, 55.
- Iunior, évêque donat. de *Rusiccade* : *Gesta*, I, 198, 18.
- Iurata, évêque donat. de *Turris Tamalluma* : *Gesta*, I, 126, 149; 207, 128; t. IV, p. 1540.
- Iustus, évêque donat. de la *plebs Formensis* : t. I, p. 112, n. 2; *Gesta*, I, 209, 7; t. IV, p. 1549.
- Iustus, évêque donat. de *Nicius* : *Gesta*, I, 201, 51.
- Jérôme (saint) : t. I, p. 181.
- Julien l'Apostat, empereur (a. 360-363) : t. I, p. 148.
- Lampadius, évêque cath. de *Tisedi* : *Gesta*, I, 135, 133; t. IV, p. 1541.
- Laodicius, évêque cath. de *Clu-*

- pea* : *Gesta*, I, 133, 22; t. IV, p. 1541.
- Latonius, évêque cath. de *Thaenae* : t. I, p. 170; *Gesta*, I, 120, 14; t. IV, p. 1541.
- Laurentius, évêque cath. d'*Icosium* : t. I, p. 187.
- Leo, évêque cath. de la *Moptensis plebs* : t. I, p. 195, n. 0; 347; *Gesta*, I, 2, 8; 55, 385; 143, 51; 223, 3; II, 2, 6; 53, 9; III, 2, 7.
- Leontius, *comes* (comte d'Afrique?), a. 317/321 : *Gesta*, III, 258, 285.
- Leontius, évêque cath. de *Musti* (2) : *Gesta*, I, 133, 187.
- Leontius, évêque donat. de la *plebs Praesidiensis* : *Gesta*, I, 207, 174.
- Leontius, évêque donat. de la *plebs Rusticianensis* : t. I, p. 121, n. 1; *Gesta*, I, 198, 119.
- Liberalis, évêque donat. de la *plebs Mildiensis* : *Gesta*, I, 207, 131.
- Liberalis, évêque donat. du *locus Nasaitensis* : *Gesta*, I, 187, 16.
- Liberantius, évêque donat. de la *plebs Tisanianensis* : *Gesta*, I, 206, 7.
- Libosus, *ducenarius*, *ex officio praefecti praelorii* : t. I, p. 56; *Gesta*, I, 1, 5; II, 1, 4; III, 1, 6.
- Licentius, évêque cath. de *Zatlara* : *Gesta*, I, 128, 35.
- Lillybius, prêtre donat. de la *plebs Giulsilana Salaria* : *Gesta*, I, 135, 102.
- Limenianus, évêque cath. de *Taparura* : t. I, p. 140, n. 1; 174, n. 2; *Gesta*, I, 135, 92; 187, 67; t. IV, p. 1541; 1551; 1552.
- Litorius, évêque cath. de la *plebs Suauenensis* : *Gesta*, I, 133, 175.
- Longinianus (Fl. Macrobius), préfet du prétoire (a. 406) : t. I, p. 20, n. 1.
- Lucianus, évêque donat. de la *plebs Burugialensis* : *Gesta*, I, 201, 97.
- Lucianus, évêque cath. de la *plebs Guirensis* : *Gesta*, I, 121, 19.
- Lucianus, évêque cath. de *Mesarfella* (avant 411) : t. I, p. 193, n. 4; *Gesta*, I, 198, 51.
- Lucianus, évêque cath. de *Tunes* : *Gesta*, I, 128, 6.
- Lucidus, évêque cath. de la *plebs Marcellianensis et Vazitana* : *Gesta*, I, 133, 62.
- Lucillus, frère de Nouatus, évêque cath. de *Silifis*, diacre à Hippone, puis évêque du *castellum Siniltense* : t. I, p. 194, n. 3.
- Lucius, évêque cath. d'*Oliua* : *Gesta*, I, 215, 26.
- Lucius, évêque cath. de la *plebs Tagaratensis* : *Gesta*, I, 128, 117.
- Lucius, évêque donat. de *T(h)amal(lu)la* : *Gesta*, I, 128, 115; 207, 139.
- Lucius, évêque donat. de *Zabi* : *Gesta*, I, 198, 67.
- Lucrus, évêque cath. de la *plebs Nigrensium Maiorum* : *Gesta*, I, 133, 93.
- Lucullus, évêque donat. d'*Hospilia* : t. I, p. 127, n. 4; *Gesta*, I, 133, 185; 198, 92.

Macarius, *legatus imperatoris, «operarius unilalis»* (a. 344/345) : t. I, p. 61; *Gesta*, I, 187, 34; III, 258, 286.

Macarius, *clerc catholique* : t. I, p. 22, n. 2.

Macrobius, *proconsul d'Afrique* (a. 410) : t. I, p. 22, n. 4.

Macrobius, *évêque donat. d'Hippo Regius* : t. I, p. 179, n. 2; 254; *Gesta*, I, 138, 5; 201, 127; t. IV, p. 1541.

Maiorinus, *évêque schismatique de Carthage* (a. 307[?]-313) : *Capit.*, III, 315; t. IV, p. 1554; 1556; 1557.

Maiorinus, *évêque cath. de la plebs Zemtensis* : *Gesta*, I, 133, 135.

Maius, *évêque cath. d'Amudarsa* : *Gesta*, I, 126, 122.

Malcus, *évêque cath. de Mascula* : *Gesta*, I, 128, 37; t. IV, p. 1540.

Manilius, *prêtre donat. de Vazi Sarra(?)* : t. I, p. 112, n. 2; *Gesta*, I, 182, 20.

Marcellinus (Flavius), *tribun et notaire*, t. I, p. 7; 25; 26; 28; 28, n. 2; 29; 29, n. 4; 30; 31; 31, n. 1 et 2; 32; 32, n. 4; 34; 37, n. 2; 38; 39, n. 1 et 8; 55; 61-65; 66; 68-73; 75; 76; 80; 81; 82-83; 86; 87, n. 2; 91; 98, n. 4; 101; 102; 103; 117; 131, n. 1; 138; 203, n. 4; 204; 224; 230; 313; 318; 322; 323; 324; 326, n. 2; 330; 348; 353; 358; *Marcelli Praef.*, 15, t. II, p. 416; *Gesta*, I, 2, 1; 3, 1; 4, 3.69 et 72; 6, 1; 8, 1; 9, 5; 11, 1; 13, 1; 14, 3; 15, 1; 16, 3; 17, 1; 18,

2; 19, 1; 21, 1; 23, 1; 25, 1; 27, 1; 28, 1; 30, 1; 32, 1; 34, 1; 36, 1; 40, 1; 42, 1; 49, 1; 51, 1; 52, 1; 54, 1; 55, 7; 56, 1; 58, 1; 62, 1; 64, 1; 69, 1; 71, 1; 73, 1; 75, 1; 79, 1; 85, 1; 87, 1; 91, 1; 95, 1; 97, 7; 98, 1; 99, 8; 101, 1; 103, 1; 105, 1; 107, 1; 109, 1; 111, 1; 112, 4; 114, 1; 115, 1; 116.1.5 et 9; 120, 1; 126, 1 et 17; 128, 1; 131, 1; 132, 7.14 et 17; 133, 1; 134, 7; 141, 1; 142, 1; 143, 1; 144, 1; 146, 1; 148, 1; 151, 1; 153, 1; 155, 1; 161, 1; 164, 1; 166, 1; 171, 1; 173, 1; 176, 1; 177, 4; 178, 1; 180, 1; 182, 5; 183, 1 et 10; 186, 1; 190, 1; 193, 1; 196, 1; 201, 1.9.30 et 119; 204, 11; 206, 1; 207, 20.25.46.61.77.91.101.104 et 109; 208, 1; 209, 1 et 8; 211, 1; 213, 1 et 7; 214, 1; 215, 1, 7.9.12 et 16; 216, 1 et 4; 217, 4.8 et 13; 218, 1; 219, 1; 220, 1; 221, 1; 222, 1; 223, 8; II, 2, 1; 3, 1 et 9; 5, 1; 7, 1; 9, 1; 12, 1.7 et 24; 13, 1; 15, 1; 19, 1; 22, 1; 24, 1; 27, 1; 32, 15; 34, 1; 36, 1; 38, 1; 41, 1; 42, 1; 43, 7; 45, 1; 47, 1; 49, 1; 51, 1; 53, 1.7 et 12; 55, 1; 57, 1; 59, 1; 60, 1; 63, 1; 64, 5 et 9; 65, 1; 66, 8; 67, 10; 68, 1; 73, 1; 74, 1; *Edict. Cognit.*, 1; *Gesta*, III, 2, 1; 3, 1; 4, 1 et 10; 5, 1; 6, 1; 11, 1; 13, 1; 15, 1; 17, 1; 19, 1; 21, 1; 23, 1; 24, 4; 36, 1; 38, 1; 42, 1; 45, 1; 48, 1; 51, 1; 58, 1; 64, 1; 65, 12; 66, 1; 70, 1; 77, 1; 79, 1; 81, 1; 84, 1; 86, 1; 90, 1; 92, 1;

94, 1; 96, 1; 98, 1 et 20; 99, 25 et 31; 103, 1; 107, 1; 111, 1; 113, 1; 115, 1; 117, 1; 120, 1; 122, 3; 124, 6; 125, 5; 126, 1; 130, 1; 132, 1; 134, 1; 137, 1; 139, 1; 140, 5.15.27.35.48.60 et 67; 141, 12; 145, 1; 147, 1; 150, 1; 154, 1; 156, 1; 158, 1; 164, 1; 166, 1; 167, 1; 169, 1; 170, 3; 171, 1; 174, 1; 177, 1; 179, 1; 180, 7; 182, 1; 184, 1; 186, 1; 187, 28; 190, 1; 194, 1 et 10; 196, 1; 199, 7; 202, 1; 210, 1; 212, 1 et 7; 215, 1; 216, 4; 219, 1; 220, 4; 223, 1 et 6; 225, 29; 233, 1 et 10; 237, 3; 241, 1; 243, 5; 246, 1; 248, 1; 250, 1; 251, 5 et 7; 252, 1; 253, 7; 254, 1; 256, 4 et 10; 257, 1; 258, 2; 259, 1; 262, 8; 267, 13; 270, 19; 271, 1; 273, 1; 275, 1; 277, 1; 278, 6; 280, 1.

Marcellinus, *évêque donat. de la plebs Mullitana* : *Gesta*, I, 133, 36; 198, 39.

Marcellus, *memorialis* : t. I, p. 76, n. 0; 237, n. 4; 345, n. 1; 353; 357-358; *Marcelli Praef.*, *initio*, t. II, p. 416, l. 2.

Marcianus, *évêque donat. d'Ad Saua* : *Gesta*, I, 128, 98; 198, 26.

Marcianus, *évêque donat. de Cebarsussi* : *Gesta*, I, 207, 191.

Marcianus, *évêque donat. de la plebs Eminentianensis* : t. I, p. 112, n. 2; *Gesta*, I, 208, 8; t. IV, p. 1549.

Marcianus, *évêque cath. d'Idi-*

cra : *Gesta*, I, 128, 100; 209, 11.

Marcianus, *évêque donat. de Silifis* : *Gesta*, I, 143, 8; 188, 18.

Marcianus, *évêque donat. de la plebs Tabaicariensis* : *Gesta*, I, 135, 80; 197, 39.

Marculus (domnus), *évêque donat. de Noua Petra* (a. 344/345) : *Gesta*, I, 187, 75.

Marcus, *évêque donat. de Midicca* : t. I, p. 140, n. 1; *Gesta*, I, 187, 62 et 65.

Marianus, *évêque cath. de la plebs Rufinianensis* : *Gesta*, I, 128, 40.

Marianus, *évêque cath. de la plebs Vzipparitana* : *Gesta*, I, 131, 4.

Marinianus, *évêque donat. d'Oea* : t. I, p. 176, n. 3; 347; *Gesta*, I, 132, 21; 201, 42; 210, 7; II, 53.

Marinus, *évêque cath. de Thab-bora* : *Gesta*, I, 115, 4.

Martialis, *exceptor officii pro-consulis* : t. I, p. 226; 345, n. 1; 390; *Gesta*, I, 3, 18; 5, 1; 10, 1; 58, 5; 99, 1; 223, 12; II, 8, 1; 12, 5; 32, 1; 38, 5; 44, 1; 73, 6; III, 3, 6; 4, 4 et 9; 5, 4; 24, 1; 29, 1; 141, 1; 215, 6; 216, 6; 220, 8.

Martialis, *évêque donat. d'Idicra* : *Gesta*, I, 128, 101; 187, 8; 209, 6; t. IV, p. 1549.

Martialis, *évêque donat. de la plebs Valarbensis* : *Gesta*, I, 198, 9.

Martinianus, *évêque donat. du locus Tibuzabelensis* : *Gesta*, I, 187, 43.

Martinus, *évêque donat. de la*

- plebs Siccesitana* : *Gesta*, I, 197, 10.
- Maurentius, évêque cath. de *Thubursicu Numidarum* : t. I, p. 77, n. 0; 105; 285; *Gesta*, I, 2, 7; 55, 383; 143, 10; II, 2, 5; III, 2, 5; t. IV, p. 1540.
- Maxence, empereur (a. 306-312) : t. I, p. 98, n. 2; t. IV, p. 1553-1557.
- Maximianus, *protector domesticus* : t. I, p. 54, n. 1; *Gesta*, I, 1, 3; II, 1, 3; III, 1, 3.
- Maximianus, évêque «maximianiste» de Carthage (a. 393-394) : *Gesta*, I, 16, 100; 18, 116; 55, 272.282.287.319 et 326.
- Maximianus, évêque cath. d'*Aquae Regiae* : *Gesta*, I, 126, 63.
- Maximianus, évêque cath. de *Bagai* : t. I, p. 17; 17, n. 3; 117, n. 2; 160, n. 1.
- Maximianus, évêque donat. de la *plebs Bennefensis* : t. I, p. 114, n. 1; *Gesta*, I, 133, 170; 198, 106.
- Maximianus, évêque donat. d'*Hermiana* : t. I, p. 178; *Gesta*, I, 133, 220; 187, 20.
- Maximianus, prêtre donat. de *Megalapolis* : *Gesta*, I, 133, 296.
- Maximianus, évêque donat. de *Sertei* : *Gesta*, I, 180, 21.
- Maximianus, évêque cath. de *Zucchabar* : t. I, p. 175, n. 2; *Gesta*, I, 135, 30.
- Maximien, empereur (a. 286-305) : *Capit.*, III, 429, t. II, p. 528; t. IV, p. 1554; 1555; 1556.
- Maximinus, évêque donat. de *Dices*(?) : *Gesta*, I, 187, 77.
- Maximinus, évêque cath. de la *plebs Enerensis* : *Gesta*, I, 133, 264.
- Maximinus, évêque donat., puis cath. de *Sinili* (avant 411) : t. I, p. 9; 10, n. 1; 20, n. 3; 117, n. 2; 122, n. 0.
- Maximinus, évêque cath. de *Sufes* : *Gesta*, I, 163, 29; 215, 16.
- Maximinus, évêque donat. de *Thurburbo Minus* : *Gesta*, I, 133, 47; 203, 10.
- Maximinus, évêque cath. de la *plebs Turrensis* : t. I, p. 121, n. 1; *Gesta*, I, 121, 33.
- Maximinus, évêque donat. de *Turris Blanda* : *Gesta*, I, 207, 184.
- Maximinus, évêque donat. de la *plebs Vzabirensis* : *Gesta*, I, 201, 129.
- Maximus, évêque donat. d'*Abilina* : *Gesta*, I, 201, 99.
- Maximus, évêque donat. de la *plebs Canianensis* : *Gesta*, I, 206, 18.
- Maximus, évêque donat. de *Macri* : *Gesta*, I, 206, 22.
- Megalius, évêque cath. de *Calama* (a. 393-397) : t. I, p. 198, n. 1; *Gesta*, III, 247, 12.
- Megasius, évêque donat. de *Tuccabor* : *Gesta*, I, 207, 145; t. IV, p. 1541.
- Memmianus (1), évêque cath. de la *plebs Pudentianensis* (avant 411) : t. I, p. 193, n. 4; *Gesta*, I, 201, 64; t. IV, p. 1545.
- Memmianus (2), évêque cath. de la *plebs Pudentianensis* (avant 411) : t. I, p. 193, n. 4; *Gesta*, I, 201, 65; t. IV, p. 1545.
- Mensurius, évêque de Carthage (a. 303-311) : t. I, p. 92; 98, n. 0; *Capit.*, III, 333.334.336.338.341.350; *Gesta*, III, 34, 2; 35, 2; t. IV, p. 1554-1557.
- Mensurius, évêque donat. de la *plebs Menefessitana* : *Gesta*, I, 135, 109.
- Messianus, évêque donat. de la *plebs Seleucianensis* : *Gesta*, I, 121, 48; 206, 5.
- Miggin, évêque donat. de la *plebs Edishianensis* : *Gesta*, I, 198, 20; t. IV, p. 1540.
- Miggin, évêque donat. de la *plebs Vagalitana* : t. I, p. 176, n. 3; *Gesta*, I, 207, 187; t. IV, p. 1540.
- Milicus, évêque cath. de la *plebs Thagamulensis* : *Gesta*, I, 126, 130.
- Miltiade, évêque de Rome (a. 311-314) : t. I, p. 92; 94; 97; 98; 98, n. 2 et 4; 237, n. 4; *Capit.*, III, 318.319.320.321.322.325.453.461.462.463.467.471.472.473.474.475.477.478.479.485.488.491.493.495.498.499.500.508.509.510.511.513.517.539.
- Moecopius, évêque donat. de la *plebs Hirpinianensis* (avant 411) : *Gesta*, I, 133, 214.
- Montanus, évêque cath. de la *plebs Auguritana* : *Gesta*, I, 126, 94.
- Montanus, évêque donat. de *Cemerianu* : *Gesta*, I, 201, 44.
- Montanus, évêque donat. de *Zama Regia* : t. I, p. 73, n. 2; 85, n. 4; 198, n. 1; 202-205; 240; 260, n. 2; 277; 312; 345, n. 1; *Gesta*, I, 121, 54; 148, 9; II, 2, 8; 12, 9; 41, 7; III, 2, 10; 5, 5; 40, 4; 62, 1.12 et 20; 63, 1; 65, 1 et 20; 67, 1; 71, 1; 73, 1; 80, 11; 83, 1; 88, 10; 168, 4; 216, 1; 239, 1; 251, 1; 270, 21.
- Musonius, évêque cath. de *Zella* (avant 411) : t. I, p. 170, n. 2; 171; *Gesta*, I, 163, 30.
- Nados, évêque cath. de *Sabatha* : t. I, p. 175, n. 1; *Gesta*, I, 133, 304; t. IV, p. 1540.
- Nampius, *scriba officii legati Carthaginis* : t. I, p. 31, n. 2; 76, n. 1; 342; 343; *Gesta*, I, 1, 11; 27, 3; 216, 4; II, 1, 11; III, 1, 14.
- Natalicus, évêque donat. de *Zella* : t. I, p. 178; *Gesta*, I, 135, 149; 163, 28.
- Nauigius, *adiutor numerorum* : t. I, p. 59, n. 3; *Gesta*, I, 1, 10; II, 1, 10; III, 1, 12; 169, 4; 170, 6; 174, 4.
- Nauigius, évêque cath. de *Thysdrus* : *Gesta*, I, 121, 62.
- Nestorius, évêque donat. de *Malliana* : *Gesta*, I, 135, 68; 207, 178; t. IV, p. 1541.
- Niuentius, évêque cath. de *Thunigaba* : *Gesta*, I, 129, 13.
- Nouatus, évêque cath. de *Sitiffs* : t. I, p. 172, n. 0; 194-196; 197; 206; *Gesta*, I, 2, 7; 55, 382; 143, 4; 189, 1 et 12; 204, 3; II, 2, 4; III, 2, 5.
- Numidius, évêque cath. de

- Maxula* : t. I, 169; 172, n. 0; *Gesta*, I, 112, 2; t. IV, p. 1540; 1544-1545.
- Octavianus, *apparitor inlustris comitiuae sedis* : t. I, p. 58, n. 2; *Gesta*, III, 1, 8.
- Octavianus, évêque cath. de la *plebs Ressianensis* : t. I, p. 126, n. 0; *Gesta*, I, 121, 46; 126, 36.
- Octavianus, évêque cath. d'*Vchi Maius* : *Gesta*, I, 133, 313.
- Octavius, évêque cath. d'*Vthumae* : *Gesta*, I, 133, 253.
- Olympius, maître des offices (a. 408-410) : t. I, p. 23, n. 1.
- Optatus, évêque cath. de *Mileu* (a. 366-385) : t. I, p. 9; *Capit.*, III, 374.476.477.478.479.480.481.482.483.485.487.488.530.531.532.533.535.536.537.
- Optatus, évêque donat. de *Russucuru* : t. I, p. 176, n. 3; 252, n. 1; *Gesta*, I, 133, 79(?); 135, 45; 148, 7; 176, 4; 201, 7(?).
- Optatus, évêque donat. de *Thamugadi* (a. 388-398) : t. I, p. 199, n. 2.
- Optatus, évêque donat. de *Timici* : *Gesta*, I, 133, 79(?); 135, 85; 197, 4.
- Optatus, évêque cath. de *Vescera* : t. I, p. 171, n. 6; *Gesta*, I, 120, 5.
- Palatinus, évêque cath. de la *plebs Boselana*(2) : t. I, p. 82, n. 0; *Gesta*, I, 126, 108; 203, 1.
- Pancratius, évêque donat. de *Badias* : *Gesta*, I, 180, 19.
- Pannonius, évêque cath. de *Pupput* : *Gesta*, I, 126, 72.
- Parmenianus, évêque donat. de Carthage (a. 362-393) : t. I, p. 9.
- Pascasius, évêque cath. de la *plebs Anguensium* : *Gesta*, I, 126, 6; t. IV, p. 1551.
- Pascasius, évêque cath. de *Thibiuca* : *Gesta*, I, 126, 156.
- Pascasius, évêque donat. de la *plebs Turrensis* : t. I, p. 137, n. 1; *Gesta*, I, 197, 35.
- Paschasius, évêque donat. de *Thugga* : t. I, p. 166, n. 2; *Gesta*, I, 187, 107.
- Paschasius, évêque donat. de *Tigisis*(2) (Maur.) : t. I, p. 113, n. 1; *Gesta*, I, 135, 131; 197, 27.
- Paulinus, évêque cath. de la *plebs Zurensis* : t. I, p. 174, n. 2; *Gesta*, I, 133, 86 et 89; t. IV, p. 1551.
- Paulus, *legatus imperatoris, «operarius unitalis»* (a. 344/345) : *Gesta*, III, 258, 286.
- Paulus, évêque donat. de *Sicca Veneria* : t. I, p. 122, n. 1; 244, n. 3; *Gesta*, I, 198, 57; t. IV, p. 1541.
- Paulus, évêque cath. de la *plebs Vzillarensis* : *Gesta*, I, 128, 49; t. IV, p. 1541.
- Pelage, moine breton, hérésiarque : t. I, p. 37.
- Pelagius, évêque donat. de la *plebs Vanarionensis* : *Gesta*, I, 187, 48.
- Peregrinus, *adiutor subadiuuarum officii uicarii* : t. I, p. 60; *Gesta*, III, 1, 13.
- Peregrinus, évêque donat. de *Sufes* : t. I, p. 106, 127; *Gesta*, I, 142, 9; 187, 24; III, 2, 10.
- Perseuerantius, évêque donat. de *Theueste* : t. I, p. 179, n. 1; *Gesta*, I, 121, 40; 180, 17.
- Petilianus, évêque donat. de Constantine : t. I, p. 8; 19, n. 1; 20, n. 3; 35, n. 2 et 3; 37, n. 2; 48, n. 0; 64, n. 4; 70, n. 6; 71, n. 5; 79, n. 1; 80; 81, n. 3; 85, n. 1; 87; 89; 100; 109; 118; 123; 124; 126; 131; 134, n. 2; 155, n. 2; 198, n. 1; 200, n. 2; 221-238; 241; 245; 252; 261; 281; 282; 312, n. 2; 323; 324; 326, n. 1; 327, 348, n. 1; *Capit.*, III, 540.541; *Gesta*, I, 6, 1; 9, 1; 12, 1; 29, 1; 37, 1; 44, 1; 53, 1; 55, 1; 59, 1; 61, 1; 63, 1; 65, 1; 67, 1; 68, 2; 69, 3; 70, 1; 92, 1; 96, 1; 110, 1; 117, 1; 119, 1; 120, 12; 121, 1.73.76 et 79; 123, 1; 125, 1; 126, 40 et 43; 137, 1; 138, 17; 139, 1.7 et 19; 140, 1; 148, 8; 159, 1; 163, 1; 165, 1; 167, 1; 169, 1; 182, 1; 183, 3; 185, 1; 201, 23 et 85; 205, 1; 207, 1.6.9.34.41.49 et 54; 217, 5 et 12; II, 2, 8; 3, 5; 4, 1; 6, 1; 7, 5; 10, 1; 12, 8; 16, 1; 18, 1; 20, 1; 23, 1; 25, 1; 35, 1; 37, 1; 39, 1; 41, 5; 43, 1; 44, 16; 48, 1; 49, 7 et 13; 54, 1; 55, 5; 58, 1; 61, 1; III, 2, 9; 22, 1 et 7; 25; 1; 27, 1; 30, 1; 32, 1; 34, 1; 46, 1; 47, 4 et 11; 50, 4; 52, 1; 54, 1; 57, 5; 69, 9; 74, 7; 75, 1 et 23; 76, 10; 89, 1; 91, 1; 93, 1; 95, 1; 102, 9; 104, 4;
- 105, 1 et 6; 112, 1; 118, 1; 125, 1 et 7; 127, 1; 129, 1; 131, 1; 133, 1; 135, 1; 138, 1; 140, 1.52 et 63; 141, 6.15 et 22; 143, 1; 146, 1; 151, 1; 153, 1; 155, 19; 165, 1; 166, 7; 175, 1; 181, 1; 183, 1.15.21 et 25; 185, 1; 186, 11; 190, 3; 191, 1; 193, 1; 194, 7; 195, 1 et 10; 196, 5; 203, 1; 205, 1; 207, 1; 209, 1; 211, 1; 217, 1; 221, 1; 227, 1; 229, 1; 231, 1 et 4; 234, 1; 236, 1; 238, 1; 243, 1; 244, 6; 256, 12; 274, 1; 276, 1.
- Petronius, *ducenarius, ex officio praefecti praetorii* : t. I, p. 56; *Gesta*, I, 1, 5; II, 1, 4; III, 1, 6.
- Petrus, *protector domesticus* : t. I, p. 54, n. 1; *Gesta*, I, 1, 3; II, 1, 3; III, 1, 3.
- Philologus, évêque cath. d'*Hadrumetum* : t. I, p. 170; *Gesta*, I, 126, 45; t. IV, p. 1541.
- Placentinus, évêque cath. de *Madauros* : t. I, p. 172, n. 0; 190; *Gesta*, I, 126, 30.
- Plutianus, évêque donat. de *Masclianae* : *Gesta*, I, 207, 151; t. IV, p. 1541.
- Pompeianus, évêque cath. de la *plebs Sucardensis* : t. I, p. 175, n. 2; *Gesta*, I, 135, 36.
- Pomponius, évêque de *Dionysiana* (a. 256) : t. I, p. 137, n. 0.
- Pomponius, évêque donat. de la *plebs Macrianiensium Maiorum* : t. I, p. 178; *Gesta*, I, 126, 9; 176, 7.
- Possidius, *adiutor commentario-*

- rum officii proconsulis : t. I, p. 58; *Gesta*, I, 1, 8; II, 1, 8; III, 1, 10.
- Possidius, évêque cath. de *Calama* : t. I, p. 17; 18, n. 1; 22, n. 4; 24, n. 2; 82, n. 1; 85, n. 4; 157, n. 3; 172, n. 0; 190; 198, n. 1; 211; 230; 236, n. 0; **242-243; 285-286**; *Gesta*, I, 2, 6; 55, 377; 139, 15; 150, 1; 157, 13; 201, 18; II, 2, 4; 11, 1; 29, 1; 31, 1; III, 2, 5; 10, 1; 22, 11; 68, 11; 69, 5; 80, 9; 105, 4; 119, 4; 141, 19; 142, 1; 146, 8; 152, 1; 168, 1; 178, 1; 180, 4; 183, 23; 192, 1; 195, 7; 243, 8; 245, 5; 256, 7.
- Possidius, évêque donat. de la *plebs Sillitana* : *Gesta*, I, 128, 19; 197, 16.
- Postumianus, évêque cath. de la *plebs Tagorensis* (1) : *Gesta*, I, 133, 222.
- Potentius, évêque cath. de la *plebs Bladiensis* : *Gesta*, I, 121, 28.
- Praesidius, évêque cath. de siège inconnu, envoyé à la Cour en juin 410 : t. I, p. 22, n. 4, 24, n. 2.
- Praetextatus, *exceptor officii proconsulis* : t. I, p. 203; 342; 390; *Gesta*, I, 1, 14; II, 1, 14; III, 1, 17; 5, 7.
- Praetextatus, évêque donat. (maximianiste) d'*Assuras* : t. I, p. 128.
- Primianus, évêque donat. de Carthage : t. I, p. 8; 16; 20, n. 2 et 3; 33; 33, n. 3; 35; 81, n. 3; 112, n. 0; 177, n. 2; 196; 198, n. 1; **201-202**; 224, n. 3; 255, n. 3; **276-277**; *Capit.*, III, 370.373; *Gesta*, I, 14, 5; 18, 109 et 123; 104, 1; 120, 19; 122, 3; 129, 1; 130, 1; 132, 20; 133, 59; 148, 6 et 8; 149, 6; 157, 7; 163, 13; 179, 2; 183, 7; 198, 46 et 108; 201, 118; 223, 4; II, 2, 7; 12, 8 et 22; 50, 7; *Edict. Cognit.*, 27; *Gesta*, III, 2, 9; 116, 10; 123, 6; 206, 2.
- Primosus, évêque cath. de *Tigaua* (a. 407) : t. I, p. 187.
- Primulianus, évêque donat. de la *plebs Luci Magnensis* : *Gesta*, I, 198, 104.
- Primulianus, évêque donat. de *Madarsuma* : t. I, p. 179, n. 1; *Gesta*, I, 187, 53.
- Primulus, évêque cath. de la *plebs Tamagrastensis* : *Gesta*, I, 128, 85.
- Primulus, évêque cath. (ancien donat.) de *Vaga* : t. I, p. 42, n. 2; 116; 121, n. 1; 133, n. 1; *Gesta*, I, 176, 16; 215, 34; t. II, p. 1559.
- Priscus, évêque cath. de *Quiza* : t. I, p. 187; *Gesta*, I, 2, 7; 55, 383; 143, 28; II, 2, 5; III, 2, 6.
- Priatianus, évêque cath. de *Vegeles* (2) : *Gesta*, I, 133, 155 et 164.
- Priatus, évêque donat. d'*Ausuaga* (1) : t. I, p. 114, n. 2; 129; 130, n. 1; *Gesta*, I, 126, 13; 176, 11; 177, 5 et 9; 179, 2 et 6.
- Priatus, évêque cath. d'*Vsula* : *Gesta*, I, 126, 119.
- Probantius, évêque cath. de la *plebs Trofmiensis* : *Gesta*, I, 133, 344.
- Probianus, proconsul d'Afrique (a. 315/316) : t. I, p. 101.
- Probus (Fl. Anicius Petronius), *cos.* (a. 406) : *Gesta*, III, 141, 4; 170, 7; 173, 7.
- Proculianus, évêque donat. d'*Hippo Regius* (avant 411) : t. I, p. 10; 16; 179, n. 2; 267.
- Proculus, évêque cath. de la *plebs Giutsilana Salaria* : *Gesta*, I, 135, 98.
- Proculus, évêque cath. du *loci Serrensis* : t. I, p. 175, n. 2; *Gesta*, I, 135, 19.
- Profluentius, évêque donat. de *Macomadia Rusticiana* : t. I, p. 246, n. 1; *Gesta*, I, 197, 22 et 26.
- Profuturus, évêque cath. de Constantine (avant 411) : t. I, p. 11; 283.
- Protasius, évêque donat. de *Tubunae* : t. I, p. 198-199; *Gesta*, I, 121, 11; 133, 331; 148, 9; II, 2, 8; 12, 9; III, 2, 9; t. IV, p. 1542.
- Publianus, évêque cath. de *Vazari Dida* : *Gesta*, I, 128, 72.
- Publicius, évêque cath. de *Gratianopolis* : t. I, p. 175, n. 2; *Gesta*, I, 135, 24.
- Quadratianus, évêque donat. de *Sicilibba* : *Gesta*, I, 198, 14.
- Quadratus, évêque cath. de la *plebs Gegitana* : t. I, p. 164, n. 3; *Gesta*, I, 128, 112.
- Quintasius, évêque donat. de la *plebs Vaianensis* : *Gesta*, I, 186, 7; t. IV, p. 1542.
- Quintianus, évêque donat. de *Lacus Dulcis* : *Gesta*, I, 187, 45.
- Quintus, évêque donat. de la *plebs Tagaratensis* : *Gesta*, I, 128, 118; 207, 141.
- Quoduultdeus, *adiutor commentariorum officii proconsulis* : t. I, p. 58; *Gesta*, I, 1, 8; II, 1, 8; III, 1, 10.
- Quoduultdeus, évêque cath. de la *plebs Centuriensis* : *Gesta*, I, 126, 84.
- Quoduultdeus, évêque donat. de *Cissi* : t. I, p. 71, n. 1; 82, n. 2; 111, n. 3; 112, n. 2; 207; 209, n. 2; 226, n. 1; 239; 241; 252, n. 1; *Gesta*, I, 206, 63; 207, 28.
- Quoduultdeus, évêque cath. de *Girba* : t. I, p. 174; *Gesta*, I, 126, 111.
- Quoduultdeus, évêque donat. de *Nepte* : *Gesta*, I, 197, 46.
- Quoduultdeus, évêque donat. de *Vol* : *Gesta*, I, 128, 104; 207, 114.
- Quoduultdeus, évêque donat. de *Nepte* ou de *Vol* : *Gesta*, I, 133, 268 et 280.
- Reginus, évêque cath. de *Thigillaua* : t. I, p. 115, n. 1; 116; 117, n. 1; 118; *Gesta*, I, 133, 270 et 276; 215, 38; t. IV, p. 1549.
- Reginus, évêque cath. de *Vegeles* 1549 (1) (Num.) : t. I, p. 174, n. 2; 189; *Gesta*, I, 135, 8.
- Reparatus, évêque donat. d'*Aquae (Calidae?)* : *Gesta*, I, 135, 62; 197, 18; t. IV, p. 1543.
- Reparatus, évêque donat. de la *plebs Bindensis* : *Gesta*, I, 207, 172; t. IV, p. 1543.
- Reparatus, évêque cath. de

- Sufasar* : t. I, p. 82 n. 0; 175; 175, n. 2; *Gesta*, I, 135, 14; 188, 25; t. IV, p. 1543.
- Restitutianus, évêque cath. de *Sululos* : *Gesta*, I, 135, 52.
- Restitutus, *adiutor cornicularii* : t. I, p. 58; *Gesta*, III, 1, 9.
- Restitutus, prêtre donat. du diocèse d'Hippone, rallié à l'unité catholique : t. I, p. 17, n. 3.
- Restitutus, évêque cath. de siège incertain : *Gesta*, I, 135, 70 et 127.
- Restitutus, évêque cath. de *Cincari* : *Gesta*, I, 133, 298.
- Restitutus, évêque donat. de *Drusiliana* : *Gesta*, I, 121, 69; 187, 97.
- Restitutus, évêque donat. de *Flumen Piscense* : *Gesta*, I, 133, 69 (?); 206, 26.
- Restitutus, évêque donat. de la *plebs Laritana* : *Gesta*, I, 133, 69 (?); 207, 194.
- Restitutus, évêque donat. de *Membressa* : t. I, p. 180, n. 1; *Gesta*, I, 133, 245; 198, 73.
- Restitutus, évêque cath. de *Muzuc* : *Gesta*, I, 133, 144.
- Restitutus, évêque cath. de la *plebs Nouasinnensis* : t. I, p. 287; *Gesta*, I, 121, 13.
- Restitutus, évêque donat. de *Segermes* : *Gesta*, I, 126, 22; 198, 97.
- Restitutus, évêque cath. de *Simingi* : *Gesta*, I, 133, 248.
- Restitutus, évêque cath. de *Thagura* : t. I, p. 347; *Gesta*, I, 2, 9; 55, 385; 132, 17; 143, 44; II, 2, 6; III, 2, 7; t. IV, p. 1551.
- Restitutus, évêque cath., peut-être de *Thagura*, envoyé à la Cour en octobre 418 : t. I, p. 22, n. 2.
- Restitulus, évêque donat. de *Vallis*, mort en 404 : *Gesta*, I, 135, 90.
- Restitutus, prêtre donat. de la *plebs Canopitanorum* : *Gesta*, I, 133, 235.
- Rogatianus, évêque donat. de la *plebs Idassensis* : *Gesta*, I, 182, 8.
- Rogatianus, évêque cath. de *Thigimma* : t. I, p. 174, n. 1; *Gesta*, I, 133, 115.
- Rogatianus, évêque donat. de *Vicus Hateri* : *Gesta*, I, 198, 28.
- Rogatianus, évêque donat. de *Villa Magna* (2) : t. I, p. 176, n. 3; 179, n. 1; *Gesta*, I, 182, 17.
- Rogatus, évêque donat. puis cath. d'*Assuras* : t. I, p. 122, n. 0.
- Rogatus, évêque donat. de *Cartennae* (avant 411) : t. I, p. 150; 151.
- Rogatus, évêque cath. de la *plebs Gaguaritana* : t. I, p. 121, n. 1; *Gesta*, I, 128, 109; 177, 12; 179, 1.
- Rogatus, évêque donat. de *Perdices* : *Gesta*, I, 121, 60; 187, 37.
- Rogatus, évêque donat. de *Zarrai* : t. I, p. 121, n. 1; *Gesta*, I, 128, 79; 203, 5.
- Romanus, comte d'Afrique (a. 364-c. 373) : *Gesta*, III, 258, 286.
- Romanus, évêque cath. de *Lepti Minus* : *Gesta*, I, 121, 65.
- Romanus, évêque donat. de *Lesbi* : *Gesta*, I, 198, 95.
- Romanus, évêque cath. de *Megalapolis* : *Gesta*, I, 133, 292.
- Romulus, *exceptor officii legati Carthaginis* : t. I, p. 216; 342; 3890; *Gesta*, I, 1, 17; 14, 1; 16, 1; 55, 3 et 9; 57, 1; II, 1, 17; III, 1, 2; 251, 7; 254, 5.
- Rufinianus, *scriba curatoris Carthaginis* : t. I, p. 111; 115; 342; 343; *Gesta*, I, 1, 12; 148, 4; 157, 1.7 et 11; 163, 8 et 12; 176, 4; 213, 4 et 11; 214, 4; 218, 5; 219, 4; II, 1, 13; 59, 6; 64, 7; III, 1, 16; 172, 1; 173, 4.
- Rufinianus, évêque cath. de la *plebs Bonustensis* : t. I, p. 121, n. 1; *Gesta*, I, 133, 14 et 19.
- Rufinianus, évêque cath. de la *plebs Muzuensis* : *Gesta*, I, 128, 10.
- Rufinus, évêque cath. de *Drusiliana* : *Gesta*, I, 121, 68.
- Rufinus, évêque donat. de la *plebs Labdensis* : *Gesta*, I, 198, 43.
- Rufinus, prêtre donat. de la *plebs Midilensis* : *Gesta*, I, 193, 7.
- Rufinus, évêque donat. de *Thurburbo Maius* : *Gesta*, I, 135, 143; 201, 90.
- Rufus, évêque cath. de la *plebs Lamzellensis* (mort en 411) : *Gesta*, I, 206, 52.
- Rumoridus (Fl.), *cos.* (a. 403) : *Gesta*, III, 173, 6; 174, 29.
- Rusticianus, évêque donat. de la *plebs Mataritana* : *Gesta*, I, 133, 312.
- Rusticianus, évêque cath. de *Thabraca* : *Gesta*, I, 126, 33.
- Sabinus, évêque cath. de *Tucca* : t. I, p. 121, n. 1; 124, n. 1; 206; *Gesta*, I, 130, 4 et 7.
- Sabratius, évêque cath. de *Turris Tamalluma* : *Gesta*, I, 126, 148.
- Safargius, évêque cath. de *Lamphua* : *Gesta*, I, 133, 319.
- Sallustius, évêque donat. de la *plebs Zertensis* (siue *Macomadiensis*) : t. I, p. 114, n. 0; 275; *Gesta*, I, 116, 7; 201, 111.
- Saluianus, évêque donat. de *Leptis Magna* : t. I, p. 106; 132; 176, n. 3; 197; *Gesta*, I, 133, 316 et 342; 190, 5; 207, 170.
- Saluius, évêque donat. de *Membressa* (avant 411) : t. I, p. 180, n. 1.
- Sarmentius, évêque donat. de *Thanaramusa* : *Gesta*, I, 180, 13.
- Saturninus, évêque donat. de la *plebs Gazabianensis* : *Gesta*, I, 201, 78.
- Saturninus, évêque donat. de la *plebs Tamagrastensis* : *Gesta*, I, 128, 86; 197, 53.
- Saturninus, évêque donat. de la *plebs Victorianensis* : *Gesta*, I, 201, 95.
- Saturnus, évêque donat. de la *plebs Sitensis* : *Gesta*, I, 198, 16.
- Saturus, évêque donat. de la *plebs Izirianensis* : *Gesta*, I, 133, 285; 198, 83.

- Scyllacius, évêque cath. de la *plebs Scillitana* : t. I, p. 105; 383, n. 1; *Gesta*, I, 2, 8; 55, 383; 143, 22; II, 2, 5; III, 2, 6.
- Sebastianus, *protector domesticus* : t. I, p. 54, n. 1; *Gesta*, I, 1, 3; II, 1, 3; III, 1, 3.
- Secundianus, évêque cath. d'*Hermiana* : *Gesta*, I, 133, 216.
- Secundinus, évêque donat. de la *plebs Lucundianensis* : t. I, p. 136; 178; *Gesta*, I, 180, 30.
- Secundinus, évêque donat. d'*Vbaza* : *Gesta*, I, 126, 125; 198, 63.
- Secundus, évêque cath. d'*Aquae Magarmelitanae* : *Gesta*, I, 126, 24.
- Secundus, évêque donat. de l'*Arensis plebs* (2) : *Gesta*, I, 207, 161.
- Secundus, évêque cath. de *Ruspe* : *Gesta*, I, 121, 4.
- Secundus, évêque de *Tigisis* (a. 303-312) : t. I, p. 92; *Capit.*, III, 336, 338, 339, 340, 341.
- Securus, évêque donat. de *Thaenae* : *Gesta*, I, 120, 15; 201, 36.
- Septiminius, proconsul d'Afrique (a. 403) : t. I, p. 14; 15; 17; *Gesta*, III, 174, 6 et 31.
- Serenianus, évêque donat. de la *plebs Mam(m)illensis* : *Gesta*, I, 135, 74; 207, 168.
- Serenianus, évêque cath. de *Mididi* : t. I, p. 105; *Gesta*, I, 2, 8; 55, 383; 142, 6; II, 2, 5; III, 2, 6.
- Serotinus, évêque cath. de la *plebs Turuzitana* : *Gesta*, I, 133, 128 et 133.
- Seruandus, évêque donat. des *Casae Fauenses* : *Gesta*, I, 204, 15.
- Seruatus, évêque donat. de la *plebs Amphorensis* : *Gesta*, I, 121, 8; 198, 7.
- Seruus Dei, évêque cath. de *Thubursicu Bure* : t. I, p. 17, n. 3; *Gesta*, I, 121, 50; t. IV, p. 1542.
- Seuerianus, destinataire de la lettre-préface des *Capit.* de Marcellus : t. I, p. 358; 358, n. 3; t. II, p. 416.
- Seuerianus, évêque cath. de *Ceramussa* : t. I, p. 124, n. 1; 206; 360, n. 2; *Gesta*, I, 133, 375 et 380; 134, 1, 5 et 12.
- Seuerinus, laïc donatiste, parent d'Augustin : t. I, p. 11.
- Seuerinus, évêque donat. de *Castellum* : t. I, p. 140, n. 3; *Gesta*, I, 135, 107; 180, 23.
- Seuerus, évêque cath. de *Mileu* : t. I, p. 116, n. 1; 124; 164; 172, n. 0; 206; *Gesta*, I, 215, 37.
- Seuerus, évêque cath. d'*Vlaimari* : *Gesta*, I, 126, 154.
- Seuerus, clerc cath. : t. I, p. 22, n. 2.
- Sextilius, évêque cath. d'*Ad Savaa* : *Gesta*, I, 128, 97.
- Siluanus, évêque cath. des (*Casulae*) *Carianae* : *Gesta*, I, 126, 114.
- Siluanus, évêque cath. de la *plebs Maerianensis* (2) : *Gesta*, I, 133, 193.
- Siluanus, évêque cath. de *Perdices* : *Gesta*, I, 121, 59.

- Siluanus, évêque cath. de la *plebs Summensis*, t. I, p. 169; 172, n. 0; 192; 194, n. 2; 332; *Gesta*, I, 16, 3; 18, 2; 55, 12; 57, 5; 99, 6.
- Simplicius, évêque donat. de *Thibilis* : t. I, p. 121, n. 1; 207, n. 2; *Gesta*, I, 197, 55; t. IV, p. 1545.
- Solemnus, évêque cath. de *Tigisis* (2) (Cés.) : t. I, p. 175; 175, n. 2; *Gesta*, I, 135, 127; t. IV, p. 1551-1552.
- Sopater, évêque cath. de *Thambeae* : *Gesta*, I, 128, 46; t. IV, p. 1540.
- Speratus, évêque cath. d'*Ammaedara* : *Gesta*, I, 126, 132.
- Speratus, évêque donat. de *Calaguas* : *Gesta*, I, 143, 20; 202, 11.
- Splendonius, évêque donat. de *Mulugenna* : t. I, p. 125, n. 1; *Gesta*, I, 133, 152; 207, 166.
- Squillacius : cf. Scyllacius.
- Stephanus, évêque cath. de *Sinnar* : *Gesta*, I, 133, 121; t. IV, p. 1542.
- Stilicon, *magister utriusque mililiae* (a. 394-408) : t. I, p. 21; 22, n. 1.
- Straton, diacre romain : t. I, p. 97; 98; 356, n. 4; *Capit.*, III, 490. 498. 500. 502. 503. 505. 507. 509. 510. 513. 517.
- Taurillus, *agens in rebus* : t. I, p. 54, n. 4; *Gesta*, III, 1, 5.
- Taurinus, *comes Africae* (avant 344/345) : *Gesta*, III, 258, 286.
- Terentius, prêtre cath. *intervenitor* à *Cemerianu* : *Gesta*, I, 201, 48.
- Terentius, évêque cath. de la *plebs Seleucianensis* : *Gesta*, I, 121, 47; 198, 121.
- Tertiolus, évêque cath. de *Cilidium* : *Gesta*, I, 128, 43.
- Tertullianus, évêque cath. de la *plebs Hirenensis* : *Gesta*, I, 215, 28.
- Tertullus, évêque donat. de *Cilibia* : *Gesta*, I, 206, 28.
- Theasius, évêque cath. de *Memblone* : t. I, p. 18; 18, n. 2; 22, n. 2; 174, n. 1; 231, n. 0; 235, n. 4; *Gesta*, I, 133, 338; III, 141, 27; t. IV, p. 1541.
- Theodosius, empereur (a. 402-450) : *Gesta*, I, 4, 1; III, 24, 2; 169, 5; 173, 6; 174, 28.
- Thomas, évêque cath. de la *plebs Cubdensis* : *Gesta*, I, 133, 140; t. IV, p. 1541.
- Timianus, évêque cath. de la *plebs Vmensis* : *Gesta*, I, 126, 42.
- Titianus, évêque donat. de *Sulfetula* : *Gesta*, I, 126, 98; 207, 176.
- Trifolius, évêque cath. de la *plebs Aborensis* ; t. I, p. 315; *Gesta*, I, 133, 81 et 86; t. IV, p. 1550.
- Turrasius, évêque donat. de la *plebs Fiss(i)anensis* : *Gesta*, I, 202, 9.
- Tutus, évêque cath. de *Melzi* : *Gesta*, I, 121, 22.
- Tutus, évêque cath. de *Migirpa* (a. 397) : t. I, p. 171.
- Valentinianus, diacre donat. de Carthage : t. I, p. 196; 197; 201; *Gesta*, I, 133, 101. 112. 170. 173. 214. 229. 234. 290. 347. 353 et 358; 135, 22.

- 56.89 et 113; 143, 49; 187, 46.
- Valentinianus, évêque donat. de *Iunci* : *Gesta*, I, 187, 82.
- Valentinus, évêque cath. de la *plebs Vaianensis*, t. I, p. 169; 172, n. 0; 174, n. 2; 192; *Gesta*, I, 57, 8; 99, 10; 135, 7; t. IV, p. 1550.
- Valentinus, évêque cath. de siège inconnu, peut-être de la *plebs Vaianensis* : t. I, p. 20, n. 3.
- Valerius, évêque cath. d'Hippone, t. I, p. 10.
- Valerius, évêque cath. de *Thinisa* : *Gesta*, I, 126, 158; t. I, p. 157, n. 3; 171, n. 2.
- Venustus, évêque cath. de la *plebs Turudensis* : *Gesta*, I, 126, 139.
- Veratianus, évêque donat. de *Carpi* : t. I, p. 347; *Gesta*, I, 126, 67; 187, 30; 223, 6.
- Verianus, évêque donat. de *Turris Alba* : *Gesta*, I, 198, 3.
- Verinus, *uicarius Africae* (a. 318-321) : t. I, p. 101, n. 2; *Capit.*, III, 548.
- Verissimus, évêque donat. de *Thacarala* : t. I, p. 125; *Gesta*, I, 121, 43; 133, 336; 197, 5.
- Victor, évêque cath. d'*Abitina* : *Gesta*, I, 215, 45.
- Victor, évêque cath. de la *plebs Auzurenensis* : *Gesta*, I, 188, 6; 215, 20.
- Victor, évêque cath. de la *plebs Bahannensis* : *Gesta*, I, 126, 82.
- Victor, évêque cath. de la *plebs Bartimiensis* : t. I, p. 175, n. 2; *Gesta*, I, 135, 47.
- Victor, évêque cath. de *Chulu* : *Gesta*, I, 126, 105.
- Victor, évêque donat. de *Curubis* : *Gesta*, I, 198, 81.
- Victor, évêque donat. de *Dionysiana* : *Gesta*, I, 198, 45.
- Victor, évêque donat. d'*Equizelo* : *Gesta*, I, 201, 55.
- Victor, évêque donat. de la *plebs Gatianensis* : *Gesta*, I, 198, 90.
- Victor, évêque donat. de *Gibba* : *Gesta*, I, 201, 101.
- Victor, évêque cath. de *Giufi* : *Gesta*, I, 126, 55.
- Victor, évêque donat. de la *plebs Hillensis* : t. I, p. 179, n. 3; *Gesta*, I, 133, 368; 202, 22.
- Victor, évêque donat. d'*Hippo Diarrhytus* : t. I, p. 21, n. 3; 347; *Gesta*, I, 132, 21; 139, 25; 142, 11; 180, 10.
- Victor, évêque donat. d'*Horrea* : *Gesta*, I, 195, 37.
- Victor, évêque donat. de la *plebs Liberaliensis* : t. I, p. 198-199; *Gesta*, I, 133, 332.
- Victor, évêque cath. de la *plebs Libertinensis* : t. I, p. 82, n. 0; 126, n. 1; *Gesta*, I, 116, 11.14 et 16; 201, 74.
- Victor, évêque cath. de *Malliana* : t. I, p. 175, n. 2; 187; *Gesta*, I, 135, 64.
- Victor, évêque cath. de la *plebs Mam(m)illensis* : t. I, p. 175, n. 2; *Gesta*, I, 135, 71; t. IV, p. 1551.
- Victor, évêque cath. de *Migirpa* : t. I, p. 171; 171, n. 2; *Gesta*, I, 126, 164.

- Victor, évêque donat. de *Rolaria* : *Gesta*, I, 187, 113.
- Victor, évêque cath. de la *plebs Tabaicariensis* : t. I, p. 175, n. 2; *Gesta*, I, 135, 76.
- Victor, évêque donat. de *Thaborra* : t. I, p. 201; 201, n. 1; *Gesta*, I, 115, 5; 126, 53; 201, 115.
- Victor, évêque cath. de *Thibari* : *Gesta*, I, 133, 236.
- Victor, évêque cath. de *Thurburbo Minus* : t. I, p. 174, n. 2; *Gesta*, I, 133, 42 et 46; t. IV, p. 1551; 1553.
- Victor, évêque cath. de *Timici* : t. I, p. 175, n. 2; *Gesta*, I, 135, 81.
- Victor, évêque donat. de *Tituli* : *Gesta*, I, 126, 128; 202, 24.
- Victor, évêque cath. de *Trisipa* : *Gesta*, I, 128, 12.
- Victor, évêque cath. de *Vartani* : *Gesta*, I, 126, 101.
- Victor, évêque cath. d'*Vbaza* : *Gesta*, I, 126, 124.
- Victor, évêque donat. de *Villa Regia* : t. I, p. 179, n. 3; *Gesta*, I, 128, 83; 207, 135.
- Victor, évêque cath. de *Vina* : *Gesta*, I, 128, 64.
- Victor, évêque cath. d'*Utique* : *Gesta*, I, 128, 55 et 58.
- Victor, évêque cath. de siège inconnu (a. 408), peut-être d'*Utique* : t. I, p. 18, n. 2.
- Victor, évêque donat. de siège non précisé (*custos chartarum*) : t. I, p. 347; *Gesta*, I, 223, 6.
- Victor, évêque cath. de lieu incertain; *Gesta*, I, 204, 1.
- Victor, prêtre donat. de *Sufes*, *interuentor à Mididi* : *Gesta*, I, 142, 11.
- Victor, *notarius eccl. donat.* : t. I, p. 343; *Gesta*, I, 1, 19; II, 1, 19; III, 1, 22.
- Victorianus, évêque donat. de la *plebs Apissensis* : *Gesta*, I, 148, 8; 163, 25.
- Victorianus, évêque cath. de *Musli* : t. I, p. 128; *Gesta*, I, 121, 81; 126, 5; t. IV, p. 1551.
- Victorianus, évêque donat. de *Puppul* : *Gesta*, I, 126, 73; 187, 71.
- Victorianus, évêque donat. de *Thibari* : *Gesta*, I, 133, 240 et 317; 187, 51.
- Victorianus, évêque donat. de *Thigimma* : *Gesta*, I, 133, 118; 197, 6.
- Victorianus, évêque donat. de *Thunusuda* : *Gesta*, I, 120, 9; 201, 103.
- Victorinianus, évêque donat. d'*Aquae* : t. I; p. 179, n. 3; *Gesta*, I, 207, 196.
- Victorinus, évêque donat. d'*Hadrumentum* : *Gesta*, I, 126, 46; 206, 15.
- Victorinus, évêque cath. de *Lares* : *Gesta*, I, 131, 6.
- Victorinus, évêque donat. de *Lepti Minus* : t. I, p. 178; *Gesta*, I, 121, 66; 187, 39.
- Victorinus, évêque donat. de la *plebs Selendetensis* : *Gesta*, I, 207, 119.
- Victorinus, évêque cath. de *Thabudeos* : *Gesta*, I, 133, 259 et 326; t. IV, p. 1550.
- Victorinus, prêtre donat. à *Casae Calanae* : *Gesta*, I, 133, 337.

- Villaticus, évêque cath. de *Cinyps* : t. I, p. 175, n. 1 ; 185 ; *Gesta*, I, 133, 360.
- Vincentianus, évêque cath. de *Pheradi Maius* : *Gesta*, I, 126, 27.
- Vincentius, *agens in rebus* : t. I, p. 54, n. 4 ; *Gesta*, III, 1, 4.
- Vincentius, évêque donat. de *Cartennae* : t. I, p. 151, 151, n. 2.
- Vincentius, évêque cath. de *Culusi* : t. I, p. 198, n. 1 ; 203 ; 235 ; 239-240 ; 283-284 ; *Gesta*, I, 2, 5 ; 55, 377 ; 128, 68 ; 138, 7 ; 207, 87 ; II, 2, 4 ; III, 2, 4 ; 9, 1 ; 31, 1 ; 47, 1 ; 57, 1 et 8 ; 62, 8.15 et 28 ; 75, 20 ; 270, 16.
- Vindemius, évêque donat. de la *Cenensis plebs* : *Gesta*, I, 129, 7 ; 197, 12.
- Vitalis, évêque donat. de *Mascula* : t. I, p. 193, n. 3 ; *Gesta*, I, 128, 38 ; 201, 80 et 83.
- Vitalis, évêque donat. d'*Vcres* : *Gesta*, I, 207, 149.
- Vitalis, *notarius eccl. cath.* : t. I, p. 343 ; 390 ; *Gesta*, I, 1, 18 ; 132, 4 ; II, 1, 18 ; III, 1, 21 ; 279, 6.
- Volusianus (Rufius Volusianus), *praefectus Vrbi* (a. 310/311) : t. I, p. 98, n. 2.
- Vrbanus, évêque donat. de *Safti* : *Gesta*, I, 128, 89 ; 187, 12.
- Vrbanus, évêque cath. de *Sicca Veneria* (a. 414/415) : t. I, p. 286.
- Vrbanus, évêque donat. de *Thala* : *Gesta*, I, 198, 113.
- Vrbanus, évêque cath. de *Theudalis* : *Gesta*, I, 126, 161.
- Vrbanus, évêque donat. de *Vicus* : *Gesta*, I, 143, 60 ; 206, 13.
- Vrbicosus, évêque cath. d'*Igilgili* : t. I, p. 133, n. 1 ; 164, n. 3 ; *Gesta*, I, 121, 56.
- Vrbicus, évêque cath. de *Theueste* : *Gesta*, I, 121, 39.
- Vrsacius, *dux in Africa* (a. 320/321) : *Gesta*, III, 258, 285.
- Vrsus, *ducenarius (ex officio praef. praetorii)* : t. I, p. 54 ; 56, n. 1 ; 57 ; 58, n. 1 ; 75 ; 75, n. 4 ; 329 ; *Gesta*, I, 1, 4 et 20 ; II, 1, 4 ; III, 1, 5 et 24.
- Xanthippus, évêque cath. de *Thagora* : t. I, p. 158 ; 158, n. 1.
- Zozime, évêque de Rome : t. I, p. 153 ; 186.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	1251
ABRÉVIATIONS ET SIGLES	1253
ADDENDA ET CORRIGENDA	1257
ADDITAMENTVM CRITICVM ET CORRECTIONES AD TEXTVM	1261
NOTICES SUR LES SIÈGES ET LES TOPONYMES	1291
NOTES COMPLÉMENTAIRES	1537
1. L'onomastique épiscopale d'après les listes de la Conférence : 1537 — 2. Ancienneté dans l'épiscopat et voisinages géographiques. L'ordre de présentation des évêques sur les listes de la Conférence : 1546 — 3. La date du concile des soixante-dix évêques et le début du schisme : 1553 — 4. <i>Gesta</i> , I, 16, l. 55-71 et l'offre conciliatrice des évêques catholiques : 1557 — 5. <i>Gesta</i> , III, 187 et le concile de Constantinople : 1560 — 6. <i>Gesta</i> , III, 258, l. 197-211 et l'argumentation scripturaire des donatistes : 1561.	

INDEX	1565
I. LOCORVM S. SCRIPTVRAE	1567
II. RERVVM	1570
III. VERBORVM	1579
IV. LOCORVM	1585
V. PERSONARVM	1604

SOURCES CHRÉTIENNES

Fondateurs : H. de Lubac, s.j.

† J. Daniélou, s.j.

† C. Mondésert, s.j.

Directeur : D. Bertrand, s.j.

Directeur-adjoint : J.-N. Guinot

Dans la liste qui suit, dite « liste alphabétique », tous les ouvrages sont rangés par nom d'auteur ancien, les numéros précisant pour chacun l'ordre de parution depuis le début de la collection. Pour une information plus complète, on peut se procurer deux autres listes au secrétariat de « Sources Chrétiennes » — 29, rue du Plat, 69002 Lyon (France) — Tél. : 78 37 27 08 :

1. La « liste numérique », qui présente les volumes et leurs auteurs actuels d'après les dates de publication ; elle indique les réimpressions et les ouvrages momentanément épuisés ou dont la réédition est préparée.
2. La « liste thématique », qui présente les volumes d'après les centres d'intérêt et les genres littéraires : exégèse, dogme, histoire, correspondance, apologétique, etc.

LISTE ALPHABÉTIQUE (1-373)

- | | |
|--|--|
| ACTES DE LA CONFÉRENCE DE CARTHAGE :
194, 195, 224 et 373. | ATHANASE D'ALEXANDRIE.
Deux apologies : 56 bis. |
| ADAM DE PERSEIGNE.
Lettres, I : 66. | Discours contre les païens : 18 bis.
Voir « Histoire acéphale » : 317. |
| AELRED DE RIEVAULX.
Quand Jésus eut douze ans : 60.
La vie de recluse : 76. | Lettre à Sérapion : 15.
Sur l'Incarnation du Verbe : 199. |
| AMBROISE DE MILAN.
Apologie de David : 239.
Des sacrements : 25 bis.
Des mystères : 25 bis.
Explication du Symbole : 25 bis.
La Pénitence : 179.
Sur saint Luc : 45 et 52. | ATHÉNAGORE.
Supplique au sujet des chrétiens : 3. |
| AMÉDÉE DE LAUSANNE.
Huit homélies mariales : 72. | AUGUSTIN.
Commentaire de la première Épître de saint Jean : 75.
Sermons pour la Pâque : 116. |
| ANSELME DE CANTORBÉRY.
Pourquoi Dieu s'est fait homme : 91. | BARNABÉ (ÉPÎTRE DE) : 172. |
| ANSELME DE HAVELBERG.
Dialogues, I : 118. | BASILE DE CÉSARÉE.
Contre Eunome : 299 et 305.
Homélies sur l'Hexaéméron : 26 bis.
Sur le baptême : 357.
Sur l'origine de l'homme : 160.
Traité du Saint-Esprit : 17 bis. |
| APHRAATE LE SAGE PERSAN.
Exposés : 349 et 359. | BASILE DE SÉLEUCIE.
Homélie pascale : 187. |
| APOCALYPSE DE BARUCH : 144 et 145. | BAUDOUIN DE FORD.
Le sacrement de l'autel : 93 et 94. |
| ARISTÉE (LETTRE D') : 89. | BENOÎT (RÈGLE DE S.) : 181-186. |

- BERNARD DE CLAIRVAUX.
Éloge de la nouvelle Chevalerie : 367.
Vie de saint Malachie : 367.
- CALLINICOS.
Vie d'Hypatios : 177.
- CASSIEN, voir Jean Cassien.
- CÉSAIRE D'ARLES.
Œuvres monastiques, I. Œuvres pour les moniales : 345.
Sermons au peuple : 175, 243 et 330.
- LA CHAÎNE PALESTINIENNE SUR LE PSAUME 118 : 189 et 190.
- CHARTREUX.
Lettres des premiers Chartreux : 88 et 274.
- CHROMACE D'AQUILÉE.
Sermons : 154 et 164.
- CLAIRE D'ASSISE.
Écrits : 325.
- CLÉMENT D'ALEXANDRIE.
Extraits de Théodote : 23.
Le Pédagogue : 70, 108 et 158.
Protreptique : 2 bis.
Stromate I : 30.
Stromate II : 38.
Stromate V : 278 et 279.
- CLÉMENT DE ROME.
Épître aux Corinthiens : 167.
- CONCILES GAULOIS DU IV^e SIÈCLE : 241.
- CONCILES MEROVINGIENS (LES CANONS DES) : 353 et 354.
- CONSTANCE DE LYON.
Vie de S. Germain d'Auxerre : 112.
- CONSTITUTIONS APOSTOLIQUES, I : 320.
II : 329.
et III : 336.
- COSMAS INDICOPLEUSTES.
Topographie chrétienne : 141, 159 et 197.
- CYPRIEN DE CARTHAGE.
A Donat : 291.
La vertu de patience : 291.
- CYRILLE D'ALEXANDRIE.
Contre Julien, I-II : 322.
Deux dialogues christologiques : 97.
Dialogues sur la Trinité : 231, 237 et 246.
Lettres festales I-VI : 372.
- CYRILLE DE JÉRUSALEM.
Catéchèses mystagogiques : 126.
- DEFENSOR DE LIGUÉ.
Livre d'épines : 77 et 86.
- DENYS L'ARÉOPAGITE.
La hiérarchie céleste : 58 bis.
- DHUODA.
Manuel pour mon fils : 225 bis.
- DIADOQUE DE PHOTICÉ.
Œuvres spirituelles : 5 bis.
- DIDYME L'AVEUGLE.
Sur la Genèse : 233 et 244.
Sur Zacharie : 83-85.
- A DIOGNÈTE : 33 bis.
- LA DOCTRINE DES DOUZE APÔTRES : 248.
- DOROTHÉE DE GAZA.
Œuvres spirituelles : 92.
- ÉGÉRIE.
Journal de voyage : 296.
- ÉPHREM DE NISIBE.
Commentaire de l'évangile concordant ou Diatessaron : 121.
Hymnes sur le Paradis : 137.
- EUNOME.
Apologie : 305.
- EUSEBE DE CÉSARÉE.
Contre Hiéroclès : 333.
Histoire ecclésiastique, 31, 41, 55 et 73.
Préparation évangélique, I : 206.
— II-III : 228.
— IV-V, 17 : 262.
— V, 18-VI : 266.
— VII : 215.
— VIII-X : 369.
— XI : 292.
— XII-XIII : 307.
— XIV-XV : 338.
- ÉVAGRE LE PONTIQUE.
Le Gnostique : 356.
Scholies aux Proverbes : 340.
Traité pratique : 170 et 171.
- ÉVANGILE DE PIERRE : 201.
- EXPOSITIO TOTIUS MUNDI : 124.
- FIRMUS DE CÉSARÉE.
Lettres : 350.
- FRANÇOIS D'ASSISE.
Écrits : 285.
- GÉLASE I^{er}.
Lettre contre les lupercals et dix-huit messes : 65.
- GEOFFROY D'AUXERRE.
Entretien de Simon-Pierre avec Jésus : 364.
- GERTRUDE D'HELFTA.
Les Exercices : 127.
Le Héraut : 139, 143, 255 et 331.
- GRÉGOIRE DE NAREK.
Le livre de Prières : 78.
- GRÉGOIRE DE NAZIANZE.
Discours 1-3 : 247.
— 4-5 : 309.
— 20-23 : 270.
— 24-26 : 284.
— 27-31 : 250.
— 32-37 : 318.
— 38-41 : 358.
- Lettres théologiques : 208.
La Passion du Christ : 149.
- GRÉGOIRE DE NYSSE.
La création de l'homme : 6.
Lettres : 363.
Traité de la Virginité : 119.
Vie de Moïse : 1 bis.
Vie de sainte Macrine : 178.
- GRÉGOIRE LE GRAND.
Commentaire sur le 1^{er} livre des Rois : 351.
Commentaire sur le Cantique : 314.
Dialogues : 251, 260 et 265.
Homélies sur Ézéchiel : 327 et 360.
Morales sur Job, I-II : 32 bis.
— XI-XIV : 212.
— XV-XVI : 221.
Registre des lettres I-II : 370, 371.
Sur le Premier livre des Rois : 351.
- GRÉGOIRE LE THAUMATURGE.
Remerciement à Origène : 148.
- GUERRIC D'IGNY.
Sermons : 166 et 202.
- GUIGUES I^{er}.
Les coutumes de Chartreuse : 312.
Méditations : 308.
- GUIGUES II LE CHARTREUX.
Lettre sur la vie contemplative : 163.
Douze méditations : 163.
- GUILLAUME DE BOURGES.
Livre des guerres du Seigneur : 288.
- GUILLAUME DE SAINT-THIERRY.
Exposé sur le Cantique : 82.
Lettre aux Frères du Mont-Dieu : 223.
Le miroir de la foi : 301.
Oraisons méditatives : 324.
Traité de la contemplation de Dieu : 61.
- HERMAS.
Le Pasteur : 53.
- HÉSYCHIUS DE JÉRUSALEM.
Homélies pascales : 187.
- HILAIRE D'ARLES.
Vie de S. Honorat : 235.
- HILAIRE DE POITIERS.
Commentaire sur le psaume 118 : 344 et 347.
Contre Constance : 334.
Sur Matthieu : 254 et 258.
Traité des Mystères : 19 bis.
- HIPPOLYTE DE ROME.
Commentaire sur Daniel : 14.
La tradition apostolique : 11 bis.
- HISTOIRE « ACÉPHALE » ET INDEX SYRIACQUE DES LETTRES FESTALES D'ATHANASE D'ALEXANDRIE : 317.
- DEUX HOMÉLIES ANOMÉENNES POUR L'OCTAVE DE PAQUES : 146.
- HOMÉLIES PASCALES : 27, 36 et 48.
- QUATORZE HOMÉLIES DU IX^e SIÈCLE : 161.
- HUGUES DE SAINT-VICTOR.
Six opuscles spirituels : 155.
- HYDACE.
Chronique : 218 et 219.
- IGNACE D'ANTIOCHE.
Lettres : 10 bis.
- IRÉNÉE DE LYON.
Contre les hérésies, I : 263 et 264.
— II : 293 et 294.
— III : 210 et 211.
— IV : 100.
— et V : 152 et 153.
- Démonstration de la prédication apostolique : 62.
- ISAAC DE L'ÉTOILE.
Sermons, 1-17 : 130.
— 18-39 : 207.
— 40-55 : 339.
- JEAN D'APAMÉE.
Dialogues et traités : 311.
- JEAN DE BÉRYTE.
Homélie pascale : 187.
- JEAN CASSIEN.
Conférences : 42, 54 et 64.
Institutions : 109.
- JEAN CHRYSOSTOME.
A une jeune veuve : 138.
A Théodore : 117.
Commentaire sur Isaïe : 304.
Commentaire sur Job : 346 et 348.
Homélies sur Ozias : 277.
Huit catéchèses baptismales : 50.
Lettre d'exil : 103.
Lettres à Olympias : 13 bis.
Panégyriques de S. Paul : 300.
Sur Babylas : 362.
Sur l'incompréhensibilité de Dieu : 28 bis.
Sur la Providence de Dieu : 79.
Sur la vaine gloire et l'éducation des enfants : 188.
Sur le mariage unique : 138.
Sur le sacerdoce : 272.
Trois catéchèses baptismales : 366.
La virginité : 125.
- PSEUDO-CHRYSOSTOME.
Homélie pascale : 187.
- JEAN DAMASCÈNE.
Homélies sur la Nativité et la Dormition : 80.
- JEAN MOSCHUS.
Le pré spirituel : 12.
- JEAN SCOT.
Commentaire sur l'évangile de Jean : 180.
Homélie sur le prologue de Jean : 151.

- JÉRÔME.**
 Apologie contre Rufin : 303.
 Commentaire sur Jonas : 323.
 Commentaire sur S. Matthieu : 242 et 259.
- JULIEN DE VEZELAY.**
 Sermons : 192 et 193.
- LACTANCE.**
 De la mort des persécuteurs : 39 (2 vol.).
 Épitomé des Institutions divines : 335.
 Institutions divines, I : 326.
 — II : 337.
 — V : 204 et 205.
 La colère de Dieu : 289.
 L'ouvrage du Dieu créateur : 213 et 214.
- LÉON LE GRAND.**
 Sermons, 1-19 : 22 bis.
 — 20-37 : 49 bis.
 — 38-64 : 74 bis.
 — et 65-98 : 200.
- LÉONCE DE CONSTANTINOPLE.**
 Homélie pascale : 187.
- LIVRE DES DEUX PRINCIPES : 198.**
- PSEUDO-MACAIRE.**
 Œuvres spirituelles, I : 275.
- MANUEL II PALÉOLOGUE.**
 Entretien avec un musulman : 115.
- MARIUS VICTORINUS.**
 Traités théologiques sur la Trinité : 68 et 69.
- MAXIME LE CONFESSEUR.**
 Centuries sur la charité : 9.
- MÉLANIE : voir Vie.**
- MÉLITON DE SARDES.**
 Sur la Pâque : 123.
- MÉTHODE D'OLYMPE.**
 Le banquet : 95.
- NERSES ŠNORHALI.**
 Jésus, Fils unique du Père : 203.
- NICÉTAS STÉTHATOS.**
 Opuscules et Lettres : 81.
- NICOLAS CABASILAS.**
 Explication de la divine liturgie : 4 bis.
 La vie en Christ : 355 et 361.
- ORIGÈNE.**
 Commentaire sur S. Jean, I-V : 120.
 — VI-X : 157.
 — XIII : 222.
 — XIX-XX : 290.
 Commentaire sur S. Matthieu, X-XI : 162.
 Contre Celse : 132, 136, 147, 150 et 227.
 Entretien avec Héraclide : 67.
 Homélie sur Ézéchiel : 352.
 Homélie sur la Genèse : 7 bis.
- Homélie sur l'Exode : 321.
 Homélie sur le Lévitique : 286 et 287.
 Homélie sur les Nombres : 29.
 Homélie sur Josué : 71.
 Homélie sur Samuel : 328.
 Homélie sur le Cantique : 37 bis.
 Homélie sur Jérémie : 232 et 238.
 Homélie sur saint Luc : 87.
 Lettre à Africanus : 302.
 Lettre à Grégoire : 148.
 Philocalie : 226 et 302.
 Traité des principes : 252, 253, 268, 269 et 312.
- PALLADIOS.**
 Dialogue sur la vie de Jean Chrysostome : 341 et 342.
- PATRICK.**
 Confession : 249.
 Lettre à Coroticus : 249.
- PAULIN DE PELLA.**
 Poème d'action de grâces : 209.
 Prière : 209.
- PHILON D'ALEXANDRIE.**
 La migration d'Abraham : 47.
- PSEUDO-PHILON.**
 Les Antiquités Bibliques : 229 et 230.
- PHILOXÈNE DE MABBOUG.**
 Homélie : 44.
- PIERRE DAMIEN.**
 Lettre sur la toute-puissance divine : 191.
- PIERRE DE CELLE.**
 L'école du cloître : 240.
- POLYCARPE DE SMYRNE.**
 Lettres et Martyre : 10 bis.
- PTOLÉMÉE.**
 Lettre à Flora : 24 bis.
- QUODVULTEUS.**
 Livre des promesses : 101 et 102.
- LA REGLE DU MAÎTRE : 105-107.**
- LES REGLES DES SAINTS PÈRES : 297 et 298.**
- RICHARD DE SAINT-VICTOR.**
 La Trinité : 63.
- RICHARD ROLLE.**
 Le chant d'amour : 168 et 169.
- RTUELS.**
 Rituel cathare : 236.
 Trois antiques rituels du Baptême : 59.
- ROMANOS LE MÉLODE.**
 Hymnes : 99, 110, 114, 128, 283.
- RUFIN D'AQUILÉE.**
 Les bénédictions des Patriarches : 140.
- RUPERT DE DEUTZ.**
 Les œuvres du Saint-Esprit.
 Livres I-II : 131.
 — III-IV : 165.
- SALVIEN DE MARSEILLE.**
 Œuvres : 176 et 220.
- SCOLIES ARIENNES SUR LE CONCILE D'AQUILÉE : 267.**
- SOZOMÈNE.**
 Histoire ecclésiastique, I : 306.
- SULPICE SÈVERE.**
 Vie de S. Martin : 133-135.
- SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEN.**
 Catéchèses : 96, 104 et 113.
 Chapitres théologiques, gnostiques et pratiques : 51 bis.
 Hymnes : 156, 174 et 196.
 Traités théologiques et éthiques : 122 et 129.
- TARGUM DU PENTATEUQUE : 245, 256, 261, 271 et 282.**
- TERTULLIEN.**
 A son épouse : 273.
 Contre les Valentinien : 280 et 281.
 Contre Marcion, I-II : 365 et 368.
 De la patience : 310.
 De la prescription contre les hérétiques : 46.
 Exhortation à la chasteté : 319.
- La chair du Christ : 216 et 217.
 Le mariage unique : 343.
 La pénitence : 316.
 Les spectacles : 332.
 La toilette des femmes : 173.
 Traité du baptême : 35.
- THÉODORET DE CYR.**
 Commentaire sur Isaïe : 276, 295 et 315.
 Correspondance, lettres I-LII : 40.
 — lettres 1-95 : 98.
 — lettres 96-147 : 111.
 Histoire des moines de Syrie : 234 et 257.
 Thérapeutique des maladies héliéniques : 57 (2 vol.).
- THÉODOTE.**
 Extraits (Clément d'Alex.) : 23.
- THÉOPHILE D'ANTIOCHE.**
 Trois livres à Autolycus : 20.
- VIE D'OLYMPIAS : 13.**
- VIE DE SAINTE MÉLANIE : 90.**
- VIE DES PÈRES DU JURA : 142.**

SOUS PRESSE

- Les Apophtegmes des Pères**, tome I. J.-C. Guy.
ATHÉNAGORE : **Supplique au sujet des chrétiens et Traité de la Résurrection.**
B. Pouderon.
CÉSAIRE D'ARLES : **Œuvres monastiques**, tome II : **Œuvres pour les moines.**
A. de Vogüé, J. Courreau.
EUGIPPE : **Vie de S. Séverin.** P. Régerat.

PROCHAINES PUBLICATIONS

- BASILE DE CÉSARÉE : **Homélie morale.** É. Rouillard, M.-L. Guillaumin.
BERNARD DE CLAIRVAUX : **Livre du libre arbitre.** F. Callerot. **Traité du précepte et de la dispense.** A. Lemaire et M. Standaert.
GRÉGOIRE DE NAZIANZE : **Discours 42-43.** J. Bernardi.
HERMIAS : **Moquerie au sujet des païens.** R.P. C. Hanson (†).
JEAN DAMASCÈNE : **Écrits sur l'Islam.** R. Le Coz.
LACTANCE : **Institutions divines**, tome IV. P. Monat.
ORIGÈNE : **Commentaire sur le Cantique des Cantiques**, tome I. L. Brésard.

Également aux Éditions du Cerf

LES ŒUVRES DE PHILON D'ALEXANDRIE

publiées sous la direction de

R. ARNALDEZ, C. MONDÉSERT, J. POUILLOUX.

Texte original et traduction française.

1. **Introduction générale. De opificio mundi.** R. Arnaldez.
2. **Legum allegoriae.** C. Mondésert.
3. **De cherubim.** J. Gorez.
4. **De sacrificiis Abelis et Caini.** A. Méasson.
5. **Quod deterius potiori insidiari soleat.** I. Feuer.
6. **De posteritate Caini.** R. Arnaldez.
- 7-8. **De gigantibus. Quod Deus sit immutabilis.** A. Mosès.
9. **De agricultura.** J. Pouilloux.
10. **De plantatione.** J. Pouilloux.
- 11-12. **De ebrietate. De sobrietate.** J. Gorez.
13. **De confusione linguarum.** J.-G. Kahn.
14. **De migratione Abrahami.** J. Cazeaux.
15. **Quis rerum divinarum heres sit.** M. Harl.
16. **De congressu eruditionis gratia.** M. Alexandre.
17. **De fuga et inventione.** E. Starobinski-Safran.
18. **De mutatione nominum.** R. Arnaldez.
19. **De somniis.** P. Savinel.
20. **De Abrahamo.** J. Gorez.
21. **De Iosepho.** J. Laporte.
22. **De vita Mosis.** R. Arnaldez, C. Mondésert, J. Pouilloux, P. Savinel.
23. **De Decalogo.** V. Nikiprowetzky.
24. **De specialibus legibus.** Livres I-II. S. Daniel.
25. **De specialibus legibus.** Livres III-IV. A. Mosès.
26. **De virtutibus.** R. Arnaldez, A.-M. Vêrilhac, M.-R. Servel et P. Delobre.
27. **De praemiis et poenis. De execrationibus.** A. Beckaert.
28. **Quod omnis probus liber sit.** M. Petit.
29. **De vita contemplativa.** F. Daumas et P. Miquel.
30. **De aeternitate mundi.** R. Arnaldez et J. Pouilloux.
31. **In Flaccum.** A. Pelletier.
32. **Legatio ad Caium.** A. Pelletier.
33. **Quaestiones in Genesim et in Exodum. Fragmenta graeca.** F. Petit.
- 34A. **Quaestiones in Genesim, I-II (e vers. armen.).** Ch. Mercier.
- 34B. **Quaestiones in Genesim, III-VI (e vers. armen.).** Ch. Mercier et F. Petit.
- 34C. **Quaestiones in Exodum, I-II (e vers. armen.).**
35. **De Providentia, I-II.** M. Hadas-Lebel.
36. **Alexander (De animalibus).** A. Terian.

IMPRIMERIE A. BONTEMPS
 LIMOGES (FRANCE)
 Éditeur n° 9273 - Imprimeur n° 21584-90
 Dépôt légal : Juin 1991
 ISBN 2-204-04432-6

